









# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1<sup>o</sup> *Sciences physiques et mathématiques et Arts industriels; Sciences naturelles et médicales*: MM. Ch. DUPIN, FOURIER, de l'Inst.; — FERRY; — FRANÇOÛR; — Le NORMAND, prof. de technologie, etc. — de MOLÉON; — A. MICHELOT; — COQUEREL; — FLOURENS, D. M.; — ADELON; BALLY; ESQUIROL; FRIEDLANDER; MAGENDIE; ORFILA; PARISSET; PHIQUEPAL, D. M.; — CHAPTAL, de l'Institut; — DESMAREST; — W. HUTCHINSON; — MOREAU de JONNÈS; — DE FERUSSAC; — DESMOLINS, D. M., etc.

2<sup>o</sup> *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques*: MM. LANJUINAIS; — M. A. JULLIEN, de Paris; — AL. DE LA BORDE, de l'Institut; — ANNÉE; — ARNOLD, de Strasbourg; — BABY; — BARBIÉ-DUBOCCAGE, de l'Inst.; — J. J. BAUDE; — BUCRON; — COUSIN; — DEGÉRANDE de l'Inst.; — DEPPING; — A. DUFRAÏER; — JOMARD, de l'Inst.; — MEYER, d'Amsterdam; — P. LAM; — J. V. LECERC; — LAFFON de LADEBAT; — DE LASTEYRIE; — ALEX. LAMET; — NAUDET, de l'Inst.; — PARENT-RÉAL; — G. M. RAYMOND; — E. SALVERTE; — SIMON de DE SISONDI; — STAFFER; — THIERRY, etc.

3<sup>o</sup> *Littérature française, et étrangère, Bibliographie, Archéologie et Beaux Arts*: MM. AIGNAN, ANDRIEU, AMAURY-DUVAL, LEMERCIER, de l'Institut; — A. MARUI; — HENRICH; — ARTAUD; — AVENEL; — BARBIÉ, conservateur des bibliothèques du Roi; — S. A. BEVILLE; — MICHEL BERR; — BRUGIÈRES de SORSUM; — CADET de GASSICOURT; — CERBIÉ; — CHAMPOLLION-FIGÉAC, corresp. de l'Inst.; — J. DROZ; — DUMERSAN; — EMERIC-DAVID, de l'Inst.; — FAURIEL; — GÖPP; — PH. GOLBERY, de Colmar; — CRAUVET; — HEIBERG; — KRAFFT; — LANGLÈS, de l'Inst.; — LLORENTE; — MARRON; — A. MÉTRAL; — NICOLO POULO; — POUGENS, de l'Inst.; — SALFI; — SCHWEIGHŒUSER fils, de Strasbourg; — DE SÉUR; — SICARD, de l'Inst.; — DE STASSART; — S. D. THIERY; — THIESSÉ; — VERDIER; — VIOLLET LEDUC; — WARDEN, ancien Consul des États-Unis d'Amérique, etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Rue d'Enfer-Saint-Michel, N<sup>o</sup> 13,ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N<sup>o</sup> 25.LONDRES. — TREUTTET ET WÜRTZ, et DELAUNAY & C<sup>o</sup>.

JUILLET 1821.

## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 5<sup>o</sup> du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit, à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

### *Prix de la Souscription.*

A Paris.....	42 fr. pour un an,	24 fr. pour 6 mois.
Dans les départemens.	48.	28.
Dans l'étranger.....	54.	32.

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans l'*étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, *et franc de port*, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n<sup>o</sup> 18*. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les directeurs des postes et chez les principaux libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons formeront un volume. Chaque volume sera terminé par une table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircira et facilitera les recherches.

On envoie, avec les dix feuilles publiées d'abord séparément, les cinq dernières qui terminent le cahier de juillet, auquel est jointe la *Table des matières du tome X*.

Le prix de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, porté par erreur à 10 francs, est de 11 francs.

REVUE  
ENCYCLOPÉDIQUE.

3. 1000.

REPRODUCED FROM THE ORIGINAL MANUSCRIPT



# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

*(Troisième Année.)*

---

TOME XI.

---



PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,  
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 25.

LONDRES.—TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET C<sup>IE</sup>.

~~~~~  
JUILLET 1821.

---

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions..... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

---

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

*Des productions les plus remarquables dans la  
Littérature, les Sciences et les Arts.*

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

---

### NOTICE

*Sur les chèvres de race tibétaine, dites chèvres-  
cachemire (1).*

L'intérêt que le public éclairé a paru prendre à l'im-  
portation des chèvres de Cachemire, effectuée en 1819.

---

(1) On peut consulter dans le *Bulletin de la société d'encourage-  
ment pour l'industrie nationale*, n° CLXXV, une NOTICE très-intéres-  
sante sur l'introduction en France des chèvres à laine de Cachemire,  
originaires du Thibet, par M. TERNAUX, membre de la chambre des  
députés et du comité des arts mécaniques de la société d'encoura-  
gement.

par les soins de MM. TERNAUX et JAUBERT, nous détermines à faire connaître à nos lecteurs l'état actuel de cette belle entreprise, et les résultats qu'ont procurés trois années d'observations et d'expériences. Quelque minutieux que puissent être les détails où nous allons entrer, ils ne paraîtront pas indifférens aux agriculteurs instruits, aux manufacturiers intelligens, aux nombreux amis de l'industrie nationale.

Le troupeau se composait, au moment de son arrivée en France, de deux grandes divisions, dont l'une, amenée par le navire *le Saint-Nicolas*, avait été débarquée à Marseille, et l'autre, embarquée sur *la Catherine*, était arrivée à Toulon.

Le troupeau du gouvernement et une partie de celui qui appartenait à MM. Ternaux et Jaubert furent dirigés vers la bergerie royale de Perpignan, d'après l'avis du respectable M. Tessier, membre de l'Institut, qui, après avoir contribué à procurer à la France l'incalculable bienfait de l'introduction des moutons mérinos, devait naturellement associer son nom à l'honneur de cette nouvelle importation; le reste fut confié aux soins de divers propriétaires provençaux.

La division stationnée dans les environs de Perpignan a constamment prospéré; les animaux sont dans un état de santé parfait; la beauté de leur duvet ne laisse rien à désirer, leur nombre est plus que doublé.

Soit que le climat de la Provence fût moins favorable, soit qu'on eût laissé brouter à ces animaux des plantes moins salutaires, soit par défaut de soins, la division stationnée à Toulon perdit, dans les premières

années , un nombre considérable de chèvres , en comparaison des mortalités éprouvées à Perpignan et ailleurs. Cette circonstance détermina MM. Ternaux et Jaubert à les disséminer dans l'intérieur du royaume , au moyen de ventes particulières , et à faire venir à Saint-Ouen , près Paris , la majeure partie de celles qui restaient. Elles y sont au nombre de cent quatre-vingts environ , dont un tiers provient de l'importation primitive , un tiers de la croissance de 1820 , et un tiers de celle de 1821. Elles sont parquées dans un grand carré , entouré d'arbres qui leur procurent un ombrage très-frais en été ; aux deux extrémités , sont deux petits réservoirs d'eau fraîche , et deux bergeries construites sur le modèle de celles du Jardin des Plantes ; les chèvres peuvent boire , s'abriter , entrer et sortir librement , quoique conservant toujours les séparations au moyen desquelles on peut suivre l'éducation de ces précieux animaux , dans toutes les périodes de leur existence et de la croissance de leur duvet. Cette disposition , pratiquée avec autant d'économie que d'intelligence , donne à cette partie du parc de Saint-Ouen un air pittoresque et animé qui produit une sensation très-agréable. Le chevrier a remarqué que les personnes qui visitent ce lieu ont de la peine à s'en éloigner.

Ces animaux ont dans leurs mouvemens une liberté , une adresse et un moelleux remarquables ; les jeunes surtout ressemblent aux plus jolis petits chiens pour la forme et aux jeunes chats pour la grâce ; ils diffèrent de notre race indigène , en ce qu'ils ont les oreilles pendantes , la queue retroussée , les cornes droites et

presque toujours croisées. Ces chèvres ne sont pas plus grandes que les nôtres, mais elles ont plus de corps; et, en les comparant avec nos plus belles espèces de chèvres blanches, dont M. Ternaux a réuni quelques-unes dans son parc, on y peut observer la même différence qu'entre les chevaux arabes et les chevaux européens.

Le lait de chèvre de race thibétaine paraît être substantiel et abondant, puisque les jeunes animaux sont, au bout de trois semaines, aussi grands et aussi forts que ceux du pays, au bout de six; ils semblent d'un naturel moins sauvage que les nôtres, moins vagabonds, plus faciles à garder et à faire marcher en troupe. Ces animaux ne sont pas plus difficiles à nourrir que les chèvres de France; ils mangent tout, même les marrons d'inde, les fannes de pommes de terre, les herbes provenant du sarclage, les fleurs que l'on arrache lorsqu'elles sont passées, les branches et les feuilles de toute espèce; il en résulte que, sans rien prendre sur la nourriture des vaches, on peut, dans chaque parc ou jardin, nourrir une certaine quantité de chèvres-cachemire avec les débris de verdure que l'on jetterait.

La nourriture d'hiver, toujours la plus coûteuse pour toute espèce d'animaux, est aussi très-économique pour ceux-ci, surtout dans les pays de vignobles; on peut la composer de feuilles de vigne que l'on ramasse après les vendanges, en les mettant dans des tonneaux ou dans des vases quelconques ouverts par dessus; on les y tient entassées avec des planches en

croix , sur lesquelles on pose une ou deux grosses pierres ; on y verse ensuite de l'eau fraîche, qu'on a soin d'entretenir tous les huit ou quinze jours , de manière à compenser l'évaporation et à ce que les feuilles n'aient aucun contact avec l'air extérieur ; on peut y jeter un peu de sel, dont les chèvres sont très-friandes , mais cette dépense n'est pas nécessaire. Les feuilles d'orme, et même celles de tout autre arbre , peuvent aussi être conservées et servir à la nourriture de ces animaux. Mais, ce qui leur est aussi favorable que l'avoine et le son , c'est le marc de raisin , même après qu'on en a fait la piquette ou l'eau-de-vie , lorsqu'on est prêt enfin à en faire du fumier. On doit le conserver de la même manière que les feuilles de vigne.

La chair, qui est très-bonne lorsqu'elle provient de jeunes animaux, ou le lait dont on peut faire du fromage , offrent encore une branche d'économie rurale utile à exploiter , à plus forte raison lorsqu'on peut laisser brouter les troupeaux toute l'année dans les landes , dans les bois , ou sur les montagnes , sans s'en inquiéter. Comme il est constant que ces animaux se plaisent mieux qu'aucun autre dans des températures diverses , puisqu'ils multiplient depuis le 30° jusqu'au 52° degré de latitude , il n'est pas à craindre qu'ils souffrent dans aucun climat de la France , et l'on n'a point remarqué que le climat des environs de Paris leur fût plus nuisible que celui de la Provence. L'humidité, que ces chèvres supportent aussi aisément que les moutons (avec lesquels elles ont d'ailleurs plusieurs traits de ressemblance) , est néan-

moins ce qu'elles ont le plus à redouter. Les pertes qui ont été faites , depuis que ces précieux troupeaux sont en France , sont provenues de ce qu'on nomme la maladie des bois , parce que ces chèvres avaient mangé, au printems , une trop grande quantité de jeunes bourgeons ou d'herbes trop fraîches et trop humides.

On sait qu'en général les chèvres se reproduisent rapidement. Celles-ci ont souvent donné deux chevreaux , et plusieurs d'entre elles ont été couvertes deux fois dans la même année , avec succès ; toutes sont propres à la multiplication , à l'âge de quinze à seize mois , et quelquefois beaucoup plus tôt. Une chevrette , née au mois de février 1820 , a mis bas une chevrette au mois d'avril 1821.

Depuis deux ans que l'importation a eu lieu , on n'a pas remarqué que ces animaux aient dégénéré sous aucun rapport ; le duvet qu'ils produisent est toujours aussi beau et aussi abondant que celui des jeunes bêtes qui sont nées depuis leur séjour en France.

Une seule chèvre indigène a été couverte dans la première année , parce qu'alors les boucs étaient tellement insuffisans qu'il fallut envoyer à la Valduc , près Marseille , le bouc de Cachemire qui était au jardin du roi. Cette seule chèvre , sans duvet , a produit par le croisement une chevrette qui donne un duvet fort beau , se rapprochant bien plus du duvet de Cachemire que du duvet indigène. Cette épreuve ne laisse aucun doute sur la possibilité d'obtenir , par le croisement des chèvres de Cachemire avec les nôtres , le même succès qu'ont obtenu les agriculteurs par le croisement



des mérinos avec les moutons du pays, et la récolte du duvet sera au moins un bénéfice net, provenant de la substitution d'une race à l'autre. Nous disons *bénéfice net*, parce que, s'il est vrai que quelques espèces de chèvres indigènes aient du duvet sous leur long poil, comme les chèvres de Cachemire, et que ce duvet soit fin et moelleux, il n'est pas moins constant qu'il est mou, cotonneux, incapable de supporter l'opération du peignage, et par cela même de servir à la fabrication des châls; il se trouve en si petite quantité d'après tous les renseignemens parvenus au ministère de l'intérieur, qu'il ne vaut pas la peine d'être recueilli. Il est d'ailleurs généralement gris, et je ne sache pas qu'on en ait trouvé de très-blanc en France; cette dernière condition, qui rend le duvet propre à recevoir toute espèce de couleur, est cependant indispensable.

Au reste, l'existence de cette race de chèvres indigènes, portant duvet, est un indice précieux, parce qu'il donne la certitude qu'étant croisées avec les races de Cachemire, elles ne tarderont pas à nous affranchir d'un tribut que nous payons à l'étranger pour l'achat de cette matière; tribut qui deviendrait d'autant plus onéreux que, de toutes les substances filamenteuses, le cachemire réunit le plus d'élasticité, de douceur, de chaleur et d'éclat; propriétés qui tendent à en accroître de plus en plus l'emploi.

La substitution de la race de Cachemire à nos races indigènes aura cet avantage que nos manufactures, alimentées par leur produit, ne pourront plus être arrêtées

dans leurs travaux par une guerre ou par des évènements qui empêcheraient de tirer de l'étranger cette matière.

Pour mieux apprécier les utiles résultats de la naturalisation des chèvres, dites *de cachemire* en France, il serait important d'être fixé sur la quantité de duvet qu'on peut espérer de recueillir, ainsi que sur le prix qu'on peut en obtenir, comme on l'est sur la qualité; mais on n'a pas encore de données certaines sur ces deux points, parce qu'il existe beaucoup d'inégalités. Quelques chèvres ont donné 250 et 500 grammes de duvet, tandis que d'autres n'en ont produit que 100 ou 120, soit qu'elles eussent le poil ras ou long. Il en a été recueilli, l'année dernière, à la bergerie royale de Perpignan, environ 12 kilogrammes sur 100 animaux; ce qui, d'après le rapport de M. Tessier, a donné 5° 273 par chaque bête, l'une portant l'autre; mais on en avait beaucoup perdu, à cause de la gale que le troupeau avait eue. Il n'y a pas de doute que, d'après leur parfait état de santé, la récolte, cette année, ne soit plus abondante. Cette petite quantité est d'autant plus surprenante que les animaux dont on n'avait pas encore recueilli le duvet par le peignage, en paraissaient très-chargés. Depuis quelque tems, le prix de cette matière a beaucoup varié; on peut aujourd'hui acheter pour 9 fr. le 1/2 kilogramme de cachemire blanc, épluché, qui coûtait, il y a deux ans, 20 à 22 fr. Mais, quelque modéré que soit le prix de ce duvet, quelque petite qu'en soit la quantité, toujours y a-t-il un avantage à échanger la

race française contre une espèce incomparablement plus parfaite.

N. B. Nous croyons utile de mentionner ici les noms de quelques propriétaires français qui élèvent en ce moment des *chèvres-cache-mire*, et qui auront sans doute de nombreux imitateurs :

M<sup>me</sup> Gibelin-Noé, au Verger, près Marseille (Bouches du Rhône).

MM. Heurtaut de Lamerville, à Laperisse (Cher). Givry père, à Varry (Cher). Théodore Geslin, à Beaurepaire. Bonnemère, à Saurmur (Maine-et-Loire). D'Artigues, à Vonèches (Ardennes.) Petit-Hutin, à Rheims (Marne.) De Neuville, à Vilbruan (Haute-Marne). Harmand, préfet, à Mezières (Ardennes.) E. Boucherot, à Chartres (Eure-et-Loir.) Barthelémy, à Metz (Mozelle.) Poidbart, à Lyon (Rhône.) De Courcy, à Gerville (Seinc-Inférieure.) Rion, à Brest (Finistère.) Rogier, à Moulins (Allier.)



### BIOGRAPHIE DE SHAKESPEARE, et coup d'œil général sur le caractère distinctif de son génie (1).

On ne voit jamais SHAKESPEARE en France qu'au milieu des bourreaux et des supplices, armé du poignard ou de la coupe empoisonnée, et se plaisant à épouvanter l'imagination de ses lecteurs par la peinture de tout ce que le crime a de plus atroce et le vice de plus hideux. On se le

---

(1) Shakespeare n'était connu en France que par la traduction très-fautive de Letourneur; MM. Guizot et Pichot ont entrepris une révision complète de cette traduction, et le libraire Ladvocat s'est chargé de la nouvelle édition, dont il a déjà publié cinq volumes. Il met beaucoup d'activité et d'exactitude dans cette entreprise, ainsi que dans la publication de la traduction de Schiller par M. de Barante, dont il a paru trois volumes. Le ministre de l'intérieur a souscrit pour vingt-cinq exemplaires de chacun des deux ouvrages.

représente, implacable et terrible, comme la Némésis antique, éclairant le front des coupables de la lueur livide de son flambeau, ou les voilant d'un funèbre linceul pour les abandonner au bras vengeur de la justice. Les spectres, les cercueils, les instrumens de torture, les échafauds, voilà les accompagnemens éternels que l'on donne à ses lugubres drames. Voltaire, qui le premier fit connaître Shakespeare en France, a contribué surtout à faire naître cette fausse idée; et les critiques superficiels, qui croient souvent donner une haute opinion de leur patriotisme, en défendant même les prétentions injustes de la vanité nationale, aux dépens de la gloire véritable et fondée de ce qu'ils appellent les étrangers, comme si les lettres n'avaient pas partout leur droit de naturalisation, se sont emparés de cette assertion, pour répéter à l'envi que les mélodrames français étaient souvent des chefs-d'œuvre de raison auprès *des grotesques et absurdes compositions du sauvage ivre.*

Les plus raisonnables d'entre eux avouaient bien qu'il y avait parfois de l'or dans le fumier de ce barbare; mais ils prétendaient en même tems que, s'il réussit parfois à vous faire trembler, s'il sait mieux qu'aucun autre présenter le crime dans sa honteuse grandeur, il dépasse aussi trop souvent les bornes de la terreur tragique et ne sait jamais redescendre à de plus doux tableaux pour éveiller notre sympathie, à la vue des vertueuses douleurs d'une autre Andromaque ou des intéressantes faiblesses d'une tendre Monime.

Il est d'autant plus étrange de voir une telle opinion accréditée, que les défauts et les qualités de Shakespeare sont réellement tout-à-fait opposés aux défauts et aux qualités qu'on lui accorde. Chez lui, la terreur n'est qu'un ressort très-secondaire, tandis que le pathétique est son

caractère vraiment distinctif. Shakespeare était un écrivain profondément moral, qui sentait bien que, si la terreur peut un instant étonner les hommes, ce n'est qu'en parlant à leur cœur qu'on obtient sur eux un triomphe durable. Il savait, en nous inspirant l'horreur du crime, par lequel les coupables s'isolent de l'humanité, appeler ensuite la pitié sur eux, en les rendant à l'humanité par la puissance du remords. C'est ainsi qu'autrefois le cygne de l'Ausonie, l'harmonieux et tendre Virgile, après avoir fait descendre Mézence du rang d'homme pour le placer dans celui des tyrans, sait le relever ensuite en lui donnant les affections et les douleurs d'un père. Convaincu, comme Virgile, que le vice est hors de la nature et ne peut exciter aucun intérêt, Shakespeare, bien différent des poètes qui prétendent être de son école, a toujours su le faire plaindre dans l'adversité, mais jamais il ne lui a concilié dans sa prospérité une immorale admiration.

Les défauts de Shakespeare tiennent à l'abus même de ses qualités. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est plutôt de l'afféterie et du bel esprit qu'un excès de force ou de roideur.

Quand nous ne saurions pas, par les détails qui nous sont parvenus sur lui, qu'il eut une de ces âmes tendres, dont le sort est de souffrir plutôt que de faire souffrir les autres, la lecture de ses ouvrages suffirait pour nous prouver qu'il était fortement attaché aux qualités qui honorent l'homme, et animé d'une haine vertueuse contre les vices qui le dégradent. Ce n'est point dans les conceptions qui demandent l'application de toutes les forces de l'intelligence, qu'on reconnaît la vérité de cette opinion reçue, que l'écrivain se peint dans ses ouvrages. Si l'on veut saisir son caractère, il faut attendre qu'il s'abandonne sans méfiance à l'inspiration de ses affections naturelles. Si ce

n'est point l'artiste que l'on veut observer, il faut laisser de côté tout ce qui appartient à l'étude, pour saisir ce qui est de la nature. Malheureusement, l'homme ne se retrouve souvent que dans un trait fugitif, qui échappe aux observateurs superficiels et qui se perd en passant d'une langue dans une autre. Les traducteurs rendent assez bien le grand, le beau, le terrible, l'artificiel; mais le simple, le pathétique, le naturel résiste à leurs efforts. Voilà par quelle raison un des écrivains les plus pathétiques a été si long-tems un des écrivains les plus méconnus. Un coup d'œil rapide sur sa vie fera mieux comprendre ce que nous avons à dire de lui comme auteur.

William Shakespeare naquit à Stratford sur l'Avon, dans le comté de Warwick, le 23 avril 1564, la 6<sup>e</sup> année du règne d'Elisabeth. Ses premières études durent lui inspirer fort peu de goût pour les lettres grecques et latines. L'usage s'étoit alors introduit de faire apprendre par cœur aux enfans des rudimens écrits en latin, et de leur enseigner les règles de la syntaxe au moyen de vers écrits aussi dans ce latin barbare. Aussitôt que leur jeune intelligence commençait à surmonter l'ennui de ce fastidieux travail, on plaçoit dans leurs mains, non pas ces auteurs qui, plus voisins que nous des tems où les libertés individuelles étoient encore respectées et où la raison n'étoit point enchaînée par des formules artificielles, ont imprimé à leurs mâles écrits un noble caractère d'indépendance et de vérité, mais des auteurs faits exprès pour les tems nouveaux et les nouvelles formes sociales; tel étoit, par exemple, l'*ἑτηνὸς ἄρχισ*, sive *Elisabetha*, livre écrit en vers latins pour recommander aux sujets anglais un respect loyal et absolu pour le caractère et l'administration d'Elisabeth et de ses sages ministres, quels qu'ils fussent. Ce livre, d'après les injonctions expresses de l'autorité supérieure, devait être

réputé classique et se graver d'une manière indélébile dans la mémoire de tous ceux qui seraient un jour appelés à jouir des bienfaits d'un tel gouvernement. Soit que la fausse direction donnée aux études dégoutât le jeune Shakespeare, soit que la fortune de son père, diminuée par quelque accident, ne lui permit pas de suivre plus longtemps les cours du collège, il en sortit de fort bonne heure, muni d'une assez mince provision de connaissances classiques, que sa vie agitée ne lui permit pas d'augmenter. A dix-sept ans, on le trouve déjà marié et établi, selon les uns, comme négociant en laine, ainsi que l'était son père; suivant d'autres, comme notaire dans sa ville natale.

Ce mariage précoce lui procura sans doute fort peu d'agrémens, car on le voit peu après associé à plusieurs jeunes gens pour exercer quelques déprédations dans les parcs voisins. Une de ces dernières espiègleries, punies alors avec la plus jalouse sévérité, l'obligea de quitter la scène de ses dissipations. Il ne fut peut-être pas fâché de saisir cette occasion pour se débarrasser des soucis du ménage et se jeter sans contrainte dans le tourbillon des plaisirs de la capitale. Laissant donc sa femme et sa famille à Stratford, il se rendit à Londres, vers l'année 1586 ou 1587, âgé d'environ vingt-deux ans; il y mena, pendant plusieurs années, une vie assez obscure et dont il déplore amèrement l'infortune dans ses sonnets (29, 37, 90, 91, 112) imprimés long-tems après. Quelques biographes prétendent qu'il fut réduit à tenir la bride des chevaux de ceux qui allaient au spectacle; d'autres en font un assistant de souffleur, chargé d'avertir les acteurs du moment de leur entrée en scène. Des témoignages plus dignes de foi nous le montrent acteur lui-même, et ayant déjà obtenu, en 1589, 90 et 91, une assez grande réputation par son habileté à corriger d'anciennes pièces de

théâtre et à les adapter à la scène. En 1592, des auteurs qui, probablement, s'étaient bien trouvés de ses conseils, avaient consenti à laisser imprimer son nom à côté du leur. Suivant quelques commentateurs, ce fut cette année qu'il essaya de faire paraître plusieurs pièces qui lui appartenaient entièrement. L'opinion la plus commune place *Périclès*, ainsi que la première et la deuxième partie d'*Henri VI*, parmi les plus anciens ouvrages qui nous restent de lui. Il est assez probable qu'en cela, comme sous d'autres rapports, semblable à notre illustre Molière, on ne date son existence littéraire que du moment où son génie se fut déployé dans des compositions d'un ordre supérieur. Alors seulement le public, aussi bien que lui-même, attachait quelque importance à la conservation de ses ouvrages. Son poème de *Vénus et Adonis*, publié en 1593; celui sur le *rapt de Lucrèce*, publié en 1594; sa collection de *sonnets*, sous le titre du *Pèlerin passionné*, sont autant de témoignages incontestables de l'ardeur avec laquelle il se livrait au culte des muses, et de la célébrité qu'il avait déjà obtenue; malheureusement, sa fortune ne s'accroissait pas en proportion de sa renommée. Obligé d'exercer un état pour lequel il ne s'était jamais senti de vocation bien déterminée, et qui l'exposait à de continuelles humiliations, il trouvait quelque adoucissement à décrire en beaux vers les chagrins dont son âme était oppressée.

*A raconter ses maux, souvent on les soulage.*

Shakespeare devait d'autant mieux sentir les désagréments de son état qu'il n'était pas placé en première ligne. Il faut croire qu'un défaut d'organisation ou la faiblesse de son organe lui présentèrent un obstacle insurmontable; autrement, l'homme qui a écrit les conseils donnés par



Hamlet aux comédiens, et les huit vers placés dans la bouche de Buckingham et de Gloucester, dans *Richard III*, n'aurait pas manqué d'arriver à un très-haut degré de supériorité dans son art. Il remplissait ordinairement les rôles de père dans la comédie, et ceux de roi dans la tragédie. Peut-être aussi, le public de Shakespeare et le public de Molière n'étaient-ils pas en état d'apprécier la simplicité naturelle de leur jeu. Mais, en dépit des obstacles et des rivalités, sa célébrité s'augmentait de jour en jour. Depuis l'année 1593, où parut *Roméo et Juliette*, jusqu'à l'année 1613 où il termina, par *Othello*, sa carrière dramatique, on compte près de quarante pièces de théâtre reconnues de lui; dans ce nombre se trouvent des comédies, des comédies féeriques, des tragédies et des canevas historiques. Son talent n'était pas, en effet, borné à un seul genre, et l'on pouvait dire de lui ce qu'on disait de notre Buffon, que l'étendue de son génie se mesurait sur la grandeur de la nature.

Les bénéfices qu'il retira de toutes ses pièces et de sa part dans la direction du théâtre, nommé *le Globe*, qui lui avait été concédée par Jacques I<sup>er</sup>, mirent peu à peu sa fortune dans un meilleur état.

Dès qu'il se vit un peu d'indépendance, il ne songea plus qu'à quitter le théâtre et à se retirer à la campagne pour y finir tranquillement ses jours. Une somme assez considérable qu'il reçut de l'amitié de lord Sonthampton, à qui, dans sa jeunesse, il avait dédié ses premiers ouvrages, lui servit à compléter le prix de l'achat d'une jolie propriété dans son pays natal. C'est là que ses contemporains nous le représentent, occupé de la culture de son jardin et de nombreux actes de bienfaisance qui le rendirent aussi cher à ses compatriotes qu'il s'était fait aimer de ses camarades de théâtre. Son bonheur, à Londres,

était d'obliger tous ceux qui l'entouraient, et de favoriser les jeunes auteurs. Ce fut lui qui se fit le premier protecteur de Ben-Jonson. Les acteurs avaient refusé sa pièce ; Shakespeare soutint le courage du jeune poète dont il avait deviné le talent, se chargea de son ouvrage, en pressa la représentation, et contribua à sa fortune dramatique. Ainsi Molière, depuis, encouragea le jeune Racine.

A Stratford, devenu plus riche, son obligeance s'étendit plus loin. Il visitait un jour la veuve d'un officier que son mari, en mourant, avait laissée sans ressources et chargée d'une nombreuse famille. La veuve lui raconta ses chagrins. Shakespeare sort sans rien dire, et revient un instant après avec une somme de douze mille francs qu'il remet à la veuve, en regrettant de ne pouvoir faire davantage. Cette bienveillance de caractère ne contribua pas moins sans doute que la douceur de sa poésie à le faire désigner par les noms du *bon*, du *doux*, du *tendre Shakespeare*, du *cygne harmonieux de l'Avon*, épithètes restées inséparablement attachées à son nom, en Angleterre. On aime à voir tous ceux qui l'ont connu s'accorder pour célébrer à la fois la gaieté philosophique de son caractère, le charme de son intimité, la sûreté de son commerce et le calme inaltérable de son humeur. Tous les poètes de son tems ne parlent jamais de lui qu'en l'appelant le *séduisant*, le *moelleux Shakespeare*, le *Térence moderne*, *l'esprit irrésistible*, dont la plume répand des flots de miel et de nectar . . . . .

Son génie était encore dans sa maturité, lorsqu'il renonça au théâtre pour retrouver dans les champs ces plaisirs purs qui avaient toujours eu tant de charmes pour son ame simple et aimante. Il n'avait alors que quarante-neuf ans. Racine fut de même, et trop tôt pour nous, désabusé des illusions de la gloire. Les esprits plus froids peuvent seuls se

conserver intacts , au milieu-du froissement des passions du monde. Le génie est comme l'amour qui fait vivre des siècles en peu d'années, et donne de bonne heure au repos tout l'attrait que l'on trouvait auparavant dans le trouble et dans les orages.

Le tranquille bonheur que ce changement de situation fit goûter à notre poète fut de courte durée. Sa retraite date de 1613 ; et, trois ans après, la mort vint l'enlever, âgé seulement de cinquante-trois ans, comme si le tems envieux voulait se venger, sur la vie des grands hommes, de l'immortalité qu'il est forcé de leur laisser. Shakespeare mourut le 25 avril 1616, anniversaire de sa naissance, quatre ans avant la naissance de Molière, la même année et le même jour où s'éteignait en Espagne un génie non moins brillant, l'inimitable auteur du Don Quichotte, le profond et élégant Cervantès.

La maison où Shakespeare termina sa vie fut long-tems visitée par les curieux. On aimait surtout à y voir le mûrier, planté de la main du poète. Aujourd'hui, on cherche en vain et la maison et le mûrier. Un ignorant ecclésiastique, M. François Gastrell, entre les mains duquel cet héritage avait passé, fatigué des fréquentes visites des étrangers qui venaient payer leur hommage à Shakespeare, ou chercher des inspirations à l'ombre de son mûrier, le fit abattre en 1756, et le destinait à son foyer. Un horloger du pays sut profiter de la sottise du prêtre et de la curiosité du public ; il convertit le bois du mûrier en tabatières et autres petits meubles de toute espèce, dont il fournit pendant toute sa vie l'Angleterre, l'Europe, l'Irlande, l'Amérique et les Indes, léguant à ses successeurs, à Stratford, ce privilège inépuisable de transmutation, et retirant du mûrier une fortune plus considérable que Sha-

Shakespeare n'avait retiré de toutes les productions de son génie.

La chute du mûrier n'éloignait pas cependant tous les curieux ; la maison restait encore. M. Gastrell déclara, dans sa fureur, que personne ne serait plus désormais condamné au supplice de posséder cette célèbre maison ; et, nouvel Érostrate, il la détruisit de fond en comble, en dispersa les matériaux, en fit labourer les fondemens, renverser les murs de séparation, et joignit le terrain à celui d'un jardin voisin.

Le seul monument qui reste aujourd'hui, aux habitans de Stratford, de l'existence de leur célèbre concitoyen, est son tombeau placé dans l'église. Ce qui donne une valeur réelle au monument élevé en son honneur, c'est un buste en relief, exécuté sous les yeux de ses parens, et dont une tradition ancienne atteste la ressemblance. Selon l'usage barbare de cette époque, où les arts n'avaient pas encore été retenus dans leurs limites respectives, ce buste était revêtu, comme nos madones de plâtre, d'une peinture grossière. M. Malone, commentateur de Shakespeare, fit faire, en 1793, à ce buste, l'opération qu'on fait encore annuellement à Dublin, à la statue de bronze de Guillaume III. Il le revêtit d'une couche de blanc, réparant ainsi une barbarie par une autre. Sur ce tombeau, on lit l'épithaphe suivante :

*Judicio Pylium, genio Socratem, arte Maronem,  
Terra tegit, populus mæret, Olympus habet.*

Nestor par la sagesse, Socrate par le génie, Virgile par l'élégance, la terre le couvre, les hommes le pleurent, l'Olympe le possède.....

.....

Un autre monument lui a été élevé, en 1740, dans l'abbaye de Westminster, avec la recette d'une représentation

de sa tragédie de *Jules-César*, donnée dans cette intention. Il est placé dans la partie de l'église, nommée le coin des poètes, à côté de ceux élevés à *Chancer, Spencer, Milton, Dryden, Butler, Thomson, Gay, Goldsmith, Addison*, près de celui du Français *Saint-Evremont*, du Germain *Handel* et du célèbre comédien *Garrick*.

Les Anglais ont senti en effet que la mort, qui réunit tous les rangs, rapproche aussi toutes les gloires. Ils n'ont pas, comme dans d'autres pays, transporté dans ce qui est hors du tems les frivoles distinctions, à l'aide desquelles on se crée des grandeurs factices aux dépens des grandeurs réelles. Ils n'ont pas prononcé, avec toute l'assurance et toute la jalousie de la médiocrité, que tel ou tel talent serait réputé deshonnête, et tel ou tel homme vertueux traité, après sa mort, en criminel. Ils ont vu que tous les arts, toutes les sciences, toutes les supériorités se prêtent un mutuel appui; et, loin de disperser à dessein les tombeaux des hommes célèbres dans différens genres, ils ont réuni sous les mêmes voûtes le prince patriote, le ministre honnête homme, le général habile, le musicien, le peintre, le poète, l'artiste et le comédien distingués, comme dignes également de la reconnaissance et de l'hommage des hommes . . . . .

Mais le plus beau monument élevé à la mémoire de Shakespeare est la collection de ses ouvrages dramatiques. La première édition de ses pièces de théâtre réunies ne parut que sept ans après sa mort, en 1623. Onze seulement avaient été imprimées pendant la vie de l'auteur, mais non par ses soins. Shakespeare avait coutume de vendre ses pièces aux comédiens, qui les faisaient imprimer quand bon leur semblait. Plus elles étaient populaires, plus on tardait à les faire paraître, afin d'attirer plus long-tems les spectateurs par le charme de la nou-

veauté. On se permettait même assez souvent d'y faire des changemens considérables pour les adapter, soit à une circonstance nouvelle, soit au lieu où elles étaient représentées, soit même au talent particulier des acteurs qui y prenaient un rôle. Lorsqu'on avait un mauvais roi dans la troupe, on abrégait les scènes où le roi paraissait; ou, si l'on avait un bouffon aimé du parterre et des galeries, on le laissait disposer à son gré de son rôle, l'abrégé, l'allonger, et même le changer entièrement . . . . .

Voilà par quelle raison il y a souvent tant de différence entre les divers commentateurs et les diverses éditions du tragique anglais. Il est juste d'avoir égard à cette circonstance, quand on trouve des passages trop évidemment indignes de lui, et d'examiner, avant que de condamner, si c'est bien véritablement à lui qu'on doit les attribuer.

Les fautes graves qu'on lui a reprochées, et quelquefois sans doute avec justice, peuvent être considérées sous deux points de vue; les unes appartiennent à son siècle, les autres ne doivent être imputées qu'à lui seul. Pour distinguer avec impartialité les défauts qu'il doit à son siècle et ceux qu'il ne doit qu'à lui, il est nécessaire de s'arrêter un instant et d'examiner d'abord quels sont ces défauts.

En résumant tous les reproches faits à Shakespeare, on voit qu'il est accusé de mêler souvent le réel avec le merveilleux et l'histoire ancienne avec l'histoire moderne, d'introduire des bouffons dans les pièces sérieuses, d'employer un style affecté ou des expressions indécentes; on lui reproche aussi quelquefois de l'extravagance dans la disposition des plans. Il est impossible d'apprécier la validité de ces accusations, si l'on n'a auparavant une connaissance assez exacte de l'état général des mœurs, des lettres et du théâtre au tems d'Elisabeth et de Jacques I<sup>er</sup>.

Aujourd'hui que la société a été renouvelée presque dans ses bases , que la civilisation ancienne , changeant de direction , a pris un mouvement plus rapide et plus libre , que les premières classes de la société ont été fortifiées par des agitations politiques , qui , en isolant chaque individu de l'appui de sa caste , de sa corporation , de ses ancêtres , le réduisaient à chercher sa force dans son intelligence et dans ses moyens personnels ; que les classes inférieures , éclairées par leurs voyages sur tous les points du monde , ont pu , par l'observation de mœurs et d'usages divers , apprendre à juger impartialement les mœurs et les usages de leur pays ; que tous enfin , dégagés des chaînes de l'habitude , ont pu en appeler à leur raison des erreurs de leurs pères , nous avons peine à concevoir comment les croyances les plus ridicules et les plus absurdes ont si long-tems conservé leur empire. Les sorciers , les apparitions , les miracles , les revenans , la magie , tout ce qui blesse l'ordre naturel des choses est aujourd'hui tellement repoussé par presque toute la population , qu'on peut à peine ajouter foi à ce qu'on rapporte de la crédulité , je ne dis pas des siècles éloignés du nôtre , mais de la haute société qui , du tems des Voltaire et des Rousseau , fournissait encore tant de dupes au diacre Pâris. Dans les pays protestans , où la raison , plutôt exercée , devait amener une guérison plus prompte des maladies intellectuelles , il fallut encore un long espace de tems pour détruire le mal jusque dans ses racines. Ce n'était pas seulement le peuple qui se rendait victime de ses terreurs ; les théologiens , les guerriers , les hommes de cour , tout était peuple à cet égard ; et les premiers réformateurs eux-mêmes , à commencer par Luther et par Knox , semblaient ne dépeupler le purgatoire que pour rendre plus redoutable aux imaginations épouvantées ce qu'ils appelaient les puissances des ténèbres. Tous les fan-

tômes de l'ignorance ne s'évanouirent donc pas, comme on pourrait le penser, aux premiers rayons de la philosophie ; seulement, à mesure qu'ils s'effaçaient des croyances religieuses, ils passaient dans le domaine littéraire, et devenaient, comme les êtres mythologiques pour les anciens poètes de la Grèce, autant de fictions et d'allégories subordonnées à un développement moral. La partie la plus éclairée du public voyait la fiction ; mais la partie la plus nombreuse doutait, et le reste était entièrement convaincu. C'est donc à cette époque que parut Shakespeare. L'existence des êtres surnaturels avait bien été attaquée par quelques hardis novateurs ; mais les esprits les plus forts n'étaient encore arrivés qu'au doute, et les autres croyaient ce qu'avaient cru leurs pères. Bacon, ce puissant génie, ce réformateur des méthodes scientifiques, n'osait pas contester la réalité des larves et des fantômes, et le roi Jacques I<sup>er</sup>, qui était loin sans doute du génie de Bacon, publiait sa *Démonologie* pour constater leur existence. Jacques avait d'ailleurs une raison particulière de croire aux choses surnaturelles, possédant, en sa qualité de roi d'Angleterre, le droit incontestable et surnaturel de guérir les écrouelles, droit qu'il avait reçu par ordre de succession d'Edouard le confesseur, et qu'il transmit dans le même ordre aux rois ses descendants. Ce privilège ne s'est perdu, en Angleterre, que sous George I<sup>er</sup>. D'autres pays ont été plus heureux ; et, malgré une interruption momentanée, ce droit ne paraît avoir rien perdu de sa légitimité.

Ces relations merveilleuses étaient alors le sujet de toutes les conversations. Les pauvres faisaient errer leurs apparitions sur la lisière des bois, au milieu des ruines ; les riches plaçaient leurs ombres dans une voiture à six chevaux sans tête, conduits par un cocher et des laquais



sans tête. Reginald Scot, dans sa *Découverte de la sorcellerie*; Burton, dans son *Anatomie de la mélancolie*; Grose, dans son *Glossaire provincial*, et une foule d'autres auteurs nous ont rapporté de ces contes qui occupaient les soirées d'hiver dans les châteaux aussi bien que dans les chaumières. On doit sentir que des hommes habitués à de telles émotions ne pouvaient trouver une distraction assez puissante dans les visites fortuites d'un voyageur et d'un hôte fatigué. Il leur fallait une distraction qui vînt remettre en équilibre leurs facultés ébranlées. De là, l'introduction générale des fous dans toutes les grandes familles. La présence des fous devint bientôt aussi indispensable à la table des barons que dans les salons des princes. Dans un tems où la force était la seule loi, une telle institution n'était peut-être pas sans utilité; les bouffons étaient alors ce que seraient les faiseurs d'apologues auprès des tyrans de l'Orient. Ils représentaient, pour ainsi dire, l'opinion morale de la société, et faisaient passer, sous la protection de leur marotte et de leurs grelots, des conseils ou des reproches sévères. Ainsi, notre Rabelais, en dépit des bûchers, faisait impunément aux préjugés de son siècle une guerre obstinée. Lorsque, dans la vie réelle, les Anglais ne pouvaient se passer de leur *clown* (1), les Français de leur *fou*, les Espagnols de leur *gracioso*; lorsque tous les rois d'Angleterre, jusqu'à Charles I<sup>er</sup>, avaient donné à ce personnage toute l'importance d'un personnage historique, Shakespeare, dont le but était d'offrir une image parfaite de son tems, n'était-il pas, en quelque sorte, justifié de l'introduction du fou dans les drames sérieux, pourvu qu'il augmentât par ce moyen l'intérêt et

---

(1) Le rôle du fou est en général donné à un paysan (*clown*) dont la finesse se cache sous une enveloppe grossière.

la terreur des situations tragiques, ainsi qu'il l'a fait dans *le roi Lear*, et comme Walter Scot l'a fait de nos jours, dans son *Wamba*, du roman d'*Ivanhoe*. Le peintre qui a représenté l'entrevue de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>, a-t-il été blâmé d'y placer Triboulet ? Il est incontestable que, dans les arts, tout ce qui n'ajoute pas à l'effet le diminue ; qu'on applique cette règle aux bouffons de Shakespeare, et qu'on prononce hardiment que ce qui nuit à l'effet est mauvais. Mais, si telle ou telle innovation, que nous repoussons avec raison sans doute de notre théâtre, contribue à faire valoir l'ensemble, qu'on ne se laisse pas aveugler par le préjugé, et qu'on réfléchisse un instant avant d'en prononcer la condamnation absolue . . . . . , . .

Toutefois, si l'indulgence est louable à l'égard des inventions qui ne paraissent vicieuses que par une imitation trop exacte de la nature, il n'en est pas de même pour tout ce qui annonce l'affectation et la prétention au bel esprit ; c'est là un des véritables défauts de Shakespeare. Tandis qu'il tourne en ridicule, dans plusieurs scènes de ses comédies, l'afféterie des *Euphuistes*, il n'a pas su toujours résister à la contagion du mauvais exemple. Si l'on compare cependant son style à celui des écrivains de la même époque, on sentira mieux combien, grâce à sa profession de comédien qui l'éloignait de la cour et des sociétés à la mode, il a échappé à ce défaut universel d'un siècle qui offrait un singulier mélange de raffinement et de grossièreté . . . .

Quoi qu'il en soit, on peut appliquer justement au poète anglais ce mot, qu'un de nos personnages historiques modernes adressait à ses détracteurs : « *Mes défauts et mes vices même furent le produit de mon siècle ; mon génie et mes vertus sont à moi.* »

( Extrait du cours de littérature dramatique anglaise fait à l'Athénée de Paris par M. J. A. BUCHON, en 1821 ).

~~~~~

## BEAUX-ARTS.—ARCHÉOLOGIE.

### NOTICE

*Sur les sculptures des frontons du PARTHENON (1), dont le gouvernement a fait venir des PLATRES (2), moulés sur les originaux maintenant en Angleterre ;*

*Et RÉFLEXIONS sur la nécessité de former un Musée spécial de copies, de même nature, des statues antiques qui nous ont été enlevées.*

Depuis les tems appelés historiques, il est plusieurs époques célèbres où des hommes de génie, trouvant dans leurs souverains des protecteurs éclairés, ont pu se livrer à des travaux qui ont posé, pour ainsi dire, les limites de l'esprit humain.

A chacune de ces époques, au milieu des hommes extraordinaires qui semblent se grouper pour coopérer à l'illustration de leur siècle, on peut en signaler un qui domine tous les autres, et qui pourrait disputer au souverain lui-même le droit d'y attacher son nom. La postérité a dit : Les siècles de *Périclès*, de *Auguste*, de *Léon X*, de *Louis XIV* ; elle eût pu dire avec autant de raison : les siècles de *Phidias*, de *Virgile*, de *Raphaël*, de *Racine*.

(1) *Parthenon* ou *Hécatompedon* ; c'est le nom du temple de Minerve, élevé par Périclès, et dans lequel était la fameuse statue de Phidias. Ce temple, situé dans l'Acropolis ou citadelle d'Athènes, fut presque entièrement détruit par une bombe, pendant le siège que les Vénitiens firent de cette ville, en 1687.

(2) C'est l'expression technique pour nommer les copies en plâtre obtenues par le moulage.

Au reste, ces génies auxquels tous les esprits éclairés rendent un culte égal, ont eu d'étranges destinées. Racine, après avoir vu sa gloire long-tems contestée, meurt de chagrin d'avoir encouru la disgrâce du plus absolu des maîtres. Raphaël, dont la mort fit verser des larmes amères à Léon X (1), expire à la fleur de l'âge et dans toute la force d'un talent qui n'a pas encore trouvé d'égal, pour s'être trop abandonné aux caresses enivrantes d'une maîtresse adorée. Virgile, méconnaissant son propre génie, veut, à ses derniers instans, déshériter sa mémoire, et livrer aux flammes ce poème, lecture favorite des esprits délicats et sensibles. Phidias, enfin, honoré de l'amitié intime de Périclès, victime de la jalousie que lui portaient ses ennemis, et de celle qu'inspirait son protecteur qu'on voulait punir dans la personne de son ami, Phidias, dis-je, finit ses jours en prison (2).

Frappé du sort des hommes qui ont eu le malheur de s'élever au-dessus de leurs contemporains, un poète moderne s'écrie (3) :

Vivans, la haine les déchire ;  
Et ces dieux que la terre admire  
Ont peu compté de jours sereins.

Mais que sont devenues leurs productions ? leur gloire, au moins, est-elle assurée ?

Grâce à l'imprimerie, les œuvres de Virgile et de Racine seront connues, dans leur entier, de nos derniers neveux. Raphaël, moins heureux, verra son nom survivre à ses admirables peintures, déjà bien altérées par le tems,

(1) *Vasari*, T. II, page 55.

(2) *Plutarque*, vie de Périclès.

(3) *M. de Fontanes*, stances à M. de Chateaubriand.

et que dans peu de siècles on ne connaîtra plus que par des gravures, c'est-à-dire par des traductions (1). Quant à Phidias, de tous les monumens échappés aux ravages dont la Grèce et Rome ont été tant de fois le théâtre, il n'en est aucun que l'on puisse avec certitude lui attribuer; il n'existe à ce sujet que des probabilités et des inductions. Quel serait donc l'enthousiasme du monde savant, si l'on était enfin parvenu à recueillir des débris que l'on pût, sans hésiter, attribuer au ciseau de ce célèbre statuaire!

Le tems nous dérobe, il est vrai, la certitude que nous recherchons avec tant d'ardeur; mais la gloire de Phidias n'en paraîtra que plus grande, puisque l'on sera conduit à dire: Si les ouvrages que nous avons sous les yeux, exécutés sous sa direction, mais auxquels il n'est pas sûr qu'il ait mis la main, causent tant d'admiration, que devaient donc être ceux qui étaient le produit immédiat de son ciseau?

Les ouvrages dont je parle sont les figures des frontons du Parthenon, apportées à Londres par lord Elgin et dont le ministère de l'intérieur a fait venir plusieurs *plâtres*, moulés sur les originaux (2).

On se rappelle qu'à l'époque de l'expédition d'Égypte, l'Angleterre devint l'alliée de la Sublime-Porte. Lord Elgin était alors ambassadeur à Constantinople. Il profita de l'influence que lui donnaient sa position et les circonstances, pour demander la permission de dépouiller Athènes des restes de son ancienne splendeur. Cette permission lui fut accordée, et l'usage qu'il s'empressa d'en

---

(1) L'analogie me paraît être complète. Le traducteur essaie de rendre la pensée et le style, comme le graveur essaie de reproduire la forme et la couleur.

(2) Ces plâtres ont été déposés dans une salle du Louvre.

faire lui a valu des critiques sévères et des éloges contestés; anathématisé par lord Byron, il a été loué par plusieurs archéologues, qui pensent que les monumens qu'il a enlevés (1), maintenant à l'abri de toute destruction probable, auraient péri, comme tant d'autres, dans quelques-unes des catastrophes auxquelles ce malheureux pays, autrefois la gloire de l'esprit humain, semble voué pour long-tems encore (2).

Le croira-t-on ! ces illustres débris trouvèrent peu d'admirateurs à Londres. Mais un homme profondément versé dans la connaissance de l'antiquité, M. Visconti, ayant été proposé par lord Elgin, et accepté par le gouvernement pour en fixer la valeur, il vint à Londres et publia des mémoires qui ne tardèrent pas à éclairer

(1) Cet enlèvement a donné lieu à une foule de traits dirigés contre son auteur. Sur les murailles du Parthenon, on écrivit : *quid non fecerunt Gothi, fecerunt Scoti*, par allusion à la patrie de lord Elgin. Le portique du temple de Pandrose était encore intact; il en fit enlever une cariatide, qu'il remplaça par un pilier de briques. On écrivit sur le pilier : *opus Elgin*; et sur la cariatide la plus proche : *opus Phidææ*. Enfin, un Anglais de distinction fit exécuter à ses frais une copie en marbre de la cariatide enlevée, et la fit substituer au pilier de briques.

(2) Je ne puis m'empêcher de soumettre les considérations suivantes au jugement des personnes qui ne peuvent se consoler de ce que le Parthenon a été dépouillé de ses sculptures.

Il est très-vrai que les monumens de ce genre perdent beaucoup à être enlevés au cadre qui les renfermait, à la place pour laquelle ils avaient été exécutés; on peut dire même qu'au milieu des nobles ruines dont ils faisaient partie, ils exerçaient sur l'imagination une puissance qu'ils ne peuvent conserver ailleurs. Mais, si l'on considère de quelle importance il est pour les artistes modernes de pouvoir les étudier; s'il est bien constant qu'ils forment, dans l'histoire de l'art, une époque très-importante et qui n'était pas encore complètement

l'opinion publique sur le mérite des ouvrages soumis à sa docte investigation (1). Bientôt Canova et M. Quatremère de Quincy allèrent aussi, successivement, visiter cette collection; et ce fut à cette occasion que ce dernier écrivit à Canova des lettres pleines d'intérêt, publiées à Rome, et dans lesquelles on peut connaître l'opinion que le plus célèbre statuaire moderne avait conçue de ces productions de l'antiquité (2).

Parmi ces sculptures, les plus importantes, sans contredit, sont celles des frontons du Parthenon; le gouvernement, en faisant venir en France des plâtres des principales figures de ces frontons, a donc rendu un véritable service aux artistes, aux archéologues et à tous ceux qui s'intéressent aux arts du dessin, puisqu'il les a ainsi mis à même de juger par leurs propres yeux du mérite de ces monumens.

Le premier sentiment que l'on éprouve à leur aspect est celui d'une curiosité ardente, qui cause une sorte de transport; puis l'on se trouve naturellement amené à demander: de qui sont-ils? est-ce la création d'un même homme ou de plusieurs?

Ici, l'artiste se borne à répondre: Ce sont des produc-

---

connue, parce que les matériaux manquaient; enfin, si l'on s'arrête à cette pensée, que quelque nouvelle catastrophe aurait pu en achever entièrement la ruine, je crois que l'Europe savante devra se féliciter qu'ils soient confiés à la garde d'une nation civilisée.

*N. B.* Les derniers événemens survenus en Grèce et l'incendie d'Athènes ne justifient que trop l'opinion exprimée par l'auteur de cette *Notice*, qui a été écrite avant que ces événemens n'eussent éclaté. (N. d. R.)

(1) Ces mémoires, publiés à Londres et adressés à lord Elgin, ont été réimprimés à Paris sous ce titre: *Mémoires sur des ouvrages de sculpture du Parthenon*, etc.

(2) Depuis cette époque, plusieurs artistes français ont également fait le voyage de Londres, dans le même but.

tions inimitables, peu m'importe quel en soit l'auteur; mais l'archéologue est obligé de compulsor tous les écrivains. Malheureusement, il arrive quelquefois que leurs récits sont contradictoires ou incomplets, de sorte que l'on est obligé de rester dans l'incertitude; et c'est justement le cas où nous nous trouvons.

L'établissement de la religion chrétienne, dans l'empire romain, a été une époque de destruction pour tous les monumens élevés au culte païen. C'est à la ferveur des néophytes qu'il faut attribuer la perte de tant de chefs-d'œuvre dont la Grèce pouvait s'honorer. Cependant la réputation de quelques-uns de ces chefs-d'œuvre était telle, qu'elle leur fit trouver grâce aux yeux même des chrétiens. Constantin protégea la fameuse statue de Minerve, ouvrage des propres mains de Phidias, dont tous les écrivains anciens ont parlé avec tant d'admiration, et qui était placée dans l'intérieur du Parthenon; elle existait encore au tems de l'empereur Julien, qui en fait mention dans ses écrits; mais depuis il n'en est plus question, et l'on ignore entièrement ce qu'elle est devenue.

Toutefois, puisqu'elle existait encore au tems de Julien, ce ne peut donc être que vers la fin du quatrième siècle que le Parthenon a été consacré au culte du vrai Dieu. Pour opérer cette transformation et pour éclairer l'intérieur du temple, les chrétiens firent abattre le centre du tympan du fronton de l'est, ainsi que les figures qui y étaient placées. C'est dans cet état de mutilation que le dessinateur de M. de Nointel a représenté ces frontons en 1674, et il est digne de remarque qu'aucune autre figure n'ayant été renversée depuis cette époque, quoique le corps de l'édifice ait été détruit presque en entier par une bombe, pendant le siège d'Athènes, par les Vénitiens, en 1687, toutes celles qui existaient encore à la première de ces deux époques ont été retrouvées et enlevées par



lord Elgin, à l'exception de deux, et font maintenant partie de la collection du British-museum.

Spon et Wheler, qui visitèrent Athènes peu d'années après M. de Nointel (1676), et qui virent le Parthenon dans le même état où il l'avait vu lui-même, remarquèrent que les sculptures des deux frontons étaient d'un marbre plus blanc que le reste du monument; ils crurent reconnaître, dans les deuxième et troisième figures de l'angle, à gauche, du fronton de l'ouest, et qui sont celles laissées par lord Elgin (1), les portraits de l'empereur Hadrien et de Sabine sa femme, et ils en conclurent que les sculptures des deux frontons pouvaient avoir été exécutées par les ordres de cet empereur.

Stuart, qui ne nie pas que ces deux figures soient les portraits d'Hadrien et de Sabine, fait observer cependant, d'abord, que la blancheur du marbre des sculptures des frontons ne prouverait pas qu'elles fussent plus modernes que le reste du temple; ensuite, qu'il serait possible que les deux têtes de l'empereur et de sa femme eussent été, selon l'usage assez communément suivi par les Romains, replacées sur deux anciennes figures (2).

M. Visconti, dans les mémoires déjà cités, traite cette question assez brièvement, et n'admet pas la possibilité que ces sculptures ne soient pas celles faites du tems de Périclès; il croit même que les deux figures que Spon et Wheler, et Stuart après eux, ont cru être Hadrien et Sabine, représentent Vulcain et Venus (3). Cette dernière

---

(1) Stuart (*antiquités d'Athènes*), T. II, chapitre 1<sup>er</sup>, planche 4, figure 2, donne le trait de ces deux figures, sur une assez grande échelle.

(2) Stuart (*antiquités d'Athènes*), pages 18 et 19.

(3) Loco citato, pages 22 et 23.

question n'est véritablement que secondaire, et il serait assez difficile de la décider sans avoir les monumens mêmes sous les yeux; or, ainsi que je l'ai déjà dit, ce sont précisément les deux seules figures qui aient été laissées.

Mais que l'on ait, ou non, ajusté les têtes d'Hadrien et de Sabine sur deux anciennes figures, je n'en crois pas moins possible de prouver que les sculptures des deux frontons du Parthenon n'ont été ni exécutées ni même restaurées sous le règne d'Hadrien.

Il y avait à peu près quatre-vingts ans que le Parthenon était achevé, lorsque l'opisthodomé de ce temple fut incendié (1). Mais dans ce temple, tout de marbre, il est bien évident que le feu ne put consumer que les richesses de toute nature renfermées dans la partie du temple que je viens de nommer; en supposant même que les figures du fronton de l'ouest, les seules qui auraient pu être endommagées, puisque l'opisthodomé était à l'extrémité ouest du temple, eussent eu besoin d'être réparées, pense-t-on que les Athéniens auraient souffert qu'on attendît au-delà de trois cents ans pour faire faire ces réparations au temple élevé à la divinité protectrice de leur ville? D'ailleurs, si ces figures avaient été endommagées, Plutarque, qui écrivait sous Trajan, n'aurait pas manqué de l'indiquer; au contraire, il dit (1) que, de son tems, les ouvrages de Périclès et de Phidias avaient encore tout l'éclat et toute la fraîcheur de la nouveauté; enfin, Pausanias, qui visita ce temple du tems d'Hadrien, ne donne, dans sa description, aucun sujet de croire, ni que les sculptures des frontons fussent endommagées, ni que ce fussent des travaux récemment exécutés.

(1) Démosthènes contre Timocrate.

(2) Vie de Périclès.

Tenons donc pour constant que ces figures sont des sculptures grecques, du beau tems de Périclès.

Mais ce n'est pas assez d'avoir fixé le tems qui les a vues naître; il faut encore déterminer quels sont les artistes qui les ont créées. M. Visconti s'exprime ainsi à ce sujet (1): « En visitant les marbres sculptés que lord Elgin a fait transporter d'Athènes à Londres, le connaisseur est certain d'avoir sous les yeux plusieurs de ces ouvrages précieux, qui, conçus et dirigés par Phidias, et *exécutés en partie par son ciseau*, ont fait, pendant plus de sept cents ans, l'admiration du monde ancien, et que, du tems de Plutarque, c'est-à-dire au siècle de Trajan, on regardait comme inimitables par leur grâce et leur beauté. »

M. Quatremère ne paraît pas partager tout-à-fait l'opinion de M. Visconti, quoique d'ailleurs il exprime une égale admiration relativement au mérite de ces sculptures. Il observe que le temple, les cinq cents figures et plus dont il était orné, parmi lesquelles il y en avait au moins quarante d'une proportion de sept à douze pieds, ainsi que la statue colossale de Minerve élevée de la main même de Phidias, furent achevées dans le court espace de six à sept ans.

Quelle part put donc avoir Phidias dans l'exécution de toutes ces sculptures? son tems ne fut-il pas entièrement absorbé, et par l'exécution de la statue de Minerve, et par la direction générale des travaux?

L'incertitude est entière à cet égard. Pausanias se borne à rapporter les sujets des sculptures des frontons (2); il n'en nomme pas l'auteur ou les auteurs; et Plutarque dit

---

(1) Loco citato, page 2.

(2) Livre 1<sup>er</sup>, chapitre 24.

seulement que Phidias fut chargé de la direction générale des travaux entrepris par Périclès (1). Ne peut-on pas supposer toutefois, avec quelque vraisemblance, que, si ces sculptures ne sont pas de lui, au moins il a présidé à la composition générale des sujets, et que peut-être il en a fourni les dessins ?

Phidias eut plusieurs élèves, devenus comme lui des statuaires célèbres ; d'abord Alcamènes, l'auteur des sculptures de l'un des deux frontons du temple de Jupiter Olympien et de la Vénus aux jardins, que Pausanias (2) considère comme un des plus beaux monumens d'Athènes (3). A la vérité, s'il fallait adopter une tradition rapportée par Pline (4), cette statue n'aurait atteint ce haut degré de perfection que parce que Phidias se serait plu à la terminer lui-même. Je citerai aussi Agoracrite qu'il aimait d'une affection si vive (5), qu'il mit souvent le nom de son élève sur plusieurs de ses ouvrages (6) ; Colotès qui aida son maître dans quelques-unes de ses productions les plus importantes ; enfin, Pandœnus, son cousin germain, qui travailla avec lui à la statue de Jupiter Olympien (7).

(1) Vie de Périclès.

(2) Livre 1<sup>er</sup>, chapitre 18.

(3) Lucien, dans un de ses dialogues intitulé *les Portraits*, voulant faire la peinture d'une beauté accomplie, emprunte à cette Vénus la gorge, les bras et les mains.

(4) Histoire naturelle, Livre 36.

(5) Pausanias, Livre 9, chapitre 54, dit : *l'objet de ses amours*.

(6) Pline, loco citato. Voy. aussi le Voyage du jeune Anacharsis, Tom. V et VI, pag. 51 et 555.

(7) Strabon, Livre 8.

Certainement, on peut regarder comme positif que ces mêmes artistes furent chargés d'exécuter tout ou partie des figures des frontons du Parthenon. On peut croire aussi que Phidias retoucha quelques-unes de ces figures ; mais c'est tout ce que l'on peut obtenir par induction, et il est aussi impossible de déterminer auquel des artistes que je viens de nommer telle ou telle figure doit être attribuée, que de désigner d'une manière précise quelles sont celles que Phidias a retouchées.

Au reste, au simple aspect de ces sculptures, il est impossible de ne pas reconnaître, à l'élévation du style, qu'elles ne peuvent avoir été produites que par des artistes très-habiles. Il est vrai qu'elles sont mutilées et très-frustes ; mais le mouvement général, le beau jet des draperies et l'exécution grandiose des parties intactes, en font des monumens très-importans et très-curieux qui, pour me servir des expressions de M. Quatremère, « sont propres à remplir une immense lacune dans l'histoire du goût. » Ce sont enfin des sculptures qui comptent au moins 2,300 ans de durée, dont toute l'antiquité s'est plu à proclamer la beauté, et qui doivent donner la plus haute opinion du chef de l'école qui les a créées.

La dimension des figures, au nombre de six, dont les plâtres ont été apportés en France, est d'environ sept pieds et demi ; elles sont entièrement rondes-bosses, ainsi que les anciens en usaient ordinairement dans ces sortes d'ouvrages, et terminées également des deux côtés.

Si l'on rapproche ces deux circonstances, on en peut conclure, et c'est aussi l'opinion de MM. Quatremère et Visconti, que ces figures ont été sculptées dans l'atelier de l'artiste, et posées ensuite sur la saillie du fronton. On conçoit facilement que des ouvrages, ainsi exécutés, de-

vaient être supérieurs à ceux que l'on fait sur la place même, au moyen d'échafauds, etc. N'est-il pas évident encore que des sculptures ayant un relief égal à celui de la nature, et entre lesquelles l'air circulait librement, devaient produire une illusion et un effet bien préférables à ceux qui peuvent résulter de nos bas-reliefs modernes, dans lesquels les figures ne sont que des applications.

Félicitons-nous donc de posséder ces monumens d'un grand prix pour les véritables artistes, qui savent bien qu'un *plâtre, moulé sur l'original*, peut en tenir lieu quand l'opération du moulage a été bien faite, et multiplions nos richesses en ce genre.

Qu'il me soit permis, avant de terminer cet article, d'exprimer un vœu que je crois être aussi celui des artistes, des connaisseurs, et de tous ceux qui s'occupent de l'antiquité. Ce serait que l'on formât un *Musée spécial*, dans lequel on rassemblerait des plâtres de toutes les statues antiques que nous avons perdues et de toutes celles qu'il serait possible de faire mouler. A cette occasion, je citerai ce qui s'est passé en Italie, lorsque la victoire, dictant des traités honorables pour la France, conduisait à Paris les monumens précieux qu'une odieuse spoliation nous a enlevés.

A Rome, à Florence, à la place de l'Apollon du Belvédère, de la Vénus de Médicis, etc., on mit des plâtres moulés sur ces statues. Tout, d'ailleurs, resta dans le même état. Les Italiens ne cessèrent pas d'avoir ces productions inimitables sous les yeux, et ils se confièrent au tems du soin de leur rendre les originaux. Le tems ne les a pas déçus : un nouveau Brennus s'est écrié : *væ victis!* et les chefs-d'œuvre de la Grèce que nous devons à des traités ont été, par suite de la violation manifeste d'un traité, reprendre leurs places à Rome et à Florence.

Quelque prix que j'attache à ces monumens, je ne voudrois pas, et je suis bien sûr d'être approuvé par tous les hommes animés d'une véritable philanthropie, qu'ils revinssent en notre possession, s'ils devaient nous être ramenés par la guerre; oublions plutôt qu'ils furent à nous; mais n'oublions pas de quelle importance il est pour l'art de conserver ces modèles sous les yeux.

Que le gouvernement se hâte donc, avant que les moules qu'il possède de ces belles statues soient tout-à-fait épuisés, d'en réunir le plus grand nombre possible de copies. Sans doute, les originaux ont une valeur intrinsèque que des copies en plâtre ne peuvent pas obtenir; mais, pour l'histoire de l'art et ses progrès successifs, si intéressans à observer et à étudier, ces copies suffisent; pour l'étude des formes, les plâtres offrent même un avantage sur le marbre: les effets de la lumière sont mieux sentis, et conséquemment les contours sont moins vagues.

Espérons que, sous un gouvernement qui annonce la ferme volonté de protéger et d'honorer les arts et les artistes, cette demande, dont il lui est si facile d'apprécier l'importance, ne lui aura pas été inutilement adressée.

P. A.

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ COMPLET DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS, etc. ;  
par M. BORGNIS, ingénieur (voy. ci-dessus, Tom. X,  
pages 299-520 ).

#### CINQUIÈME TRAITÉ.

DES MACHINES D'AGRICULTURE (1) ; contenant : 1° les instrumens et machines aratoires ; 2° les machines employées à récolter les produits du sol et à leur donner les préparations premières ; 3° les moulins et les mécanismes qui servent à épurer le blé et à bluter les farines ; 4° enfin, les pressoirs, les cylindres, les pilons et autres machines employées à l'extraction des huiles et du vin, etc.

Ce volume est une nouvelle preuve de l'immensité des recherches auxquelles l'auteur a dû se livrer pour composer son ouvrage. Obligé de faire un choix dans la multitude infinie de machines et d'instrumens qui ont été appliqués aux travaux agricoles, il a dû donner la préférence aux machines dont le succès est assuré, soit par une longue série d'expériences, soit par l'assentiment unanime des plus habiles agriculteurs. Il s'est attaché à indiquer la qualité que doit avoir chaque espèce de machine rurale, et à signaler les inconvéniens qu'on doit soigneusement éviter dans chacune d'elles.

---

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-4° avec 28 planches, Bachelier, libraire.  
Prix, 21 fr.



Simplicité, solidité, construction facile, léger entretien, sont des qualités essentielles dans les machines destinées à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique. Si la mécanique ne remplit pas toujours et simultanément ces conditions, elle doit chercher à s'en approcher, et les solutions qui s'en écartent le moins sont les meilleures.

L'auteur n'a point négligé les détails historiques qui sont instructifs et dignes d'intérêt. Il a donné à l'examen des machines les plus utiles toute l'étendue désirable, sans tomber dans la prolixité; il a consigné dans ce volume tout ce qui lui a paru d'une utilité bien constatée, et a disposé, avec une clarté et un ordre précieux, les nombreux objets qu'il renferme.

La division de l'ouvrage correspond à celle des travaux de l'économie rurale. Les premiers consistent à donner au sol les préparations convenables, et à lui confier les germes qu'il est destiné à féconder; les seconds ont pour objet de recueillir et d'enlever les fruits parvenus à leur maturité; les troisièmes, d'exécuter sur ces matières premières les opérations convenables pour les approprier aux besoins de l'homme. Les derniers travaux ont pour but l'épuration et la mouture des grains, ou bien la confection du vin, des autres liqueurs fermentées et des huiles.

Quatre Livres contiennent les machines employées dans ces quatre grands travaux.

Le *premier Livre* donne d'abord une description circonstanciée des araires et des diverses espèces de charrues, avec une indication des principes qui doivent guider dans la construction de ces précieuses machines. On ne saurait apporter trop de soins pour les faire bien connaître, si l'on songe à leur importance, et si l'on fait attention que l'homme leur doit les plus grands bienfaits. Si la terre était, dans tous les lieux, travaillée à force de bras, et

sans le secours des animaux, tous les habitans seraient forcés de s'adonner à l'agriculture; il en résulterait la dépopulation générale des villes et l'extinction des manufactures et des arts. On peut donc avancer qu'aucune invention n'a été plus favorable à l'humanité que celles qui donnent les moyens d'abrégér ou de perfectionner les travaux de l'agriculture.

Les champs sillonnés par la charrue ont encore besoin du secours de quelques autres machines pour perfectionner le travail. La herse brise les mottes, aplanit la terre et recouvre les grains ensemencés. Les rouleaux remplissent le même but que la herse et compriment en outre les terres légères. Les ratissoires font aussi le même effet que la herse, et de plus coupent entre deux terres les racines des mauvaises herbes. Les étaupinières aplanissent les monticules formés dans les prairies par les taupes et les fourmis. Les houes à cheval, espèces de charrues composées, produisent un léger labour, extirpent les mauvaises herbes, aplanissent et ameublissent la surface du terrain. Les semoirs distribuent les semences d'une manière régulière sur toute la surface des champs; les charrues-semoirs labourent et sèment en même tems.

Le *second Livre* décrit d'abord les machines et les instrumens employés pour la moisson et pour la fenaison. Pour récolter les céréales et les foins, on se sert de *faux* ou de *faucilles*, lorsqu'on veut couper les tiges aussi près de terre que possible, et l'on emploie des *peignes*, quand on veut cueillir seulement les épis, en les détachant avec promptitude de leurs tiges. Les Gaulois se servaient d'un grand *peigne* à chariot, qui se trouve décrit dans le quarantième volume des *Annales des arts et manufactures*. La machine à faner retourne et éparpille le foin avec la plus grande promptitude; une autre entraîne et ramasse

tout le foin qu'elle rencontre sur son passage. Les animaux ne mangent bien la paille qu'autant qu'elle est coupée d'une longueur convenable. Diverses machines, imaginées dans ce but et désignées sous le nom de *hache-paille*, hachent, tranchent et broient les fourrages. Les *coupe-racines* découpent et tranchent les racines ou les fruits, tels que les pommes de terre, les carottes, les topinambours, etc., que les animaux ne mangeraient pas sans cette préparation. D'autres machines écrasent les avoines, les fèves, les pois, etc., pour rendre ces grains plus nutritifs. Une machine ingénieuse, de M. de Felleberg, sépare les graines de luzerne de celles de cuscute, nuisibles aux prairies artificielles.

Les épis sont dépouillés de tout le grain qu'ils contiennent par l'opération du battage, qui s'effectue de quatre manières :

1° Le battage au fléau est le plus simple et le plus usité; 2° le battage à la rosse, ou le *piétinage* par les chevaux, est en usage dans les contrées méridionales; 3° le battage au rouleau est plus expéditif, et donne à la paille une souplesse qui la fait rechercher par les bestiaux. M. de *Puymaurin* a imaginé et mis en usage un rouleau qui réunit ces avantages à un degré remarquable; 4° une machine à battre le blé (*thrashing-mill*), inventée en Angleterre, est devenue d'un usage général dans ce pays; elle égraine si bien les épis, qu'elle donne un seizième de grains de plus que les moyens ordinaires, et fait beaucoup plus d'ouvrage dans le même tems. Elle a été simplifiée et rendue portative successivement par MM. Meickle, Tunstall et Lyster.

Le *troisième Livre* donne d'abord la description des vans; des cribles, des tarares, des bluteaux, en un mot de tous

les instrumens qui servent à l'épuration du blé. La conservation des grains est un objet de la plus grande importance. Parmi les moyens mécaniques employés dans ce but, l'auteur décrit les paniers de paille de Villin, les étuves et les greniers à ventilateurs de Duhamel. Le blutage a pour objet de séparer la farine du son; il l'évente au moyen des bluteaux frappans, ou bien des bluteaux cylindriques, recouverts d'une étoffe qui tamise la farine. Le but de la mouture est de réduire les grains en son, farine et gruau, et de séparer ces trois substances sans les altérer. Elle l'effectue au moyen de plusieurs variétés de moulins. M. Borgnis énumère pièce par pièce toutes les parties qui composent ces machines importantes, et indique les formes, les dimensions et la disposition qu'elles doivent avoir. Il décrit les diverses espèces de moulins à aubes, à augets, à roue pendante, à cuve, à réaction, à vent, à manège, à bras et à vapeur, et donne les règles les plus certaines pour leur construction. Dans ce nombre, on distingue le moulin économique, qui effectue à la fois quatre opérations différentes : 1° il nettoie et crible le blé, avant qu'il ne tombe dans les trémies des meules; 2° il le moule, de manière qu'il ne puisse ni s'échauffer, ni contracter aucune mauvaise odeur, ni éprouver trop de déchet et d'évaporation; 3° il blute en même tems que les meules travaillent, et sépare les diverses qualités de farine, les gruaux et le son; 4° il moule de nouveau les différens gruaux, afin d'en tirer de nouvelle farine. Cette espèce de mouture, adoptée par les meuniers et les boulangers les plus intelligens, économise la main d'œuvre et donne aux produits toute la perfection désirable.

Pour préparer le sucre et la fécule, on est obligé, pour ainsi dire, de mouler la betterave et les pommes de terre. Les râpes cylindriques exécutent cette opération.

D'autres machines servent à monder le riz, à perler l'orge, etc.

Une brasserie contient plusieurs sortes de machines. Elle renferme des cribles, des tarares, des moulins, des pompes; un seul moteur les fait ordinairement mouvoir toutes. Ce moteur est un manège, ou, ce qui est préférable, un courant d'eau. En Angleterre, c'est la vapeur qui anime tout, surtout à Londres, où les brasseries sont des établissemens importans, dont la vaste étendue excite la surprise et l'admiration des étrangers. Parmi ces brasseries, il en est dont le capital primitif a surpassé douze millions de francs.

Ce Livre est terminé par la description des machines qui servent à pulvériser les os.

La fabrication du vin, du cidre, des huiles de toute espèce exige deux sortes de machines : 1° des moulins pour écraser les fruits; 2° des pressoirs pour en extraire la liqueur. Elles sont décrites dans le *quatrième Livre*, qui fait connaître aussi les machines à écraser les cannes à sucre, les cylindres de M. Auger, pour moudre le cacao torréfié, et les beurrières, qui servent à séparer le beurre du lait.

#### SIXIÈME TRAITÉ.

*Des machines employées dans diverses fabrications; contenant la description des machines en usage dans les grosses forges et dans les ateliers de métallurgie, dans les papeteries, dans les tanneries, dans les imprimeries, etc. (1).*

Ce traité important fait connaître jusqu'à quel point ces diverses branches d'industrie ont profité de l'impulsion

---

(1) Paris, 1820, 1 vol. in-4° de 284 pages avec 29 planches. Bachelier, libraire. Prix, 21 fr.

générale imprimée à tous les arts , dès le commencement de la révolution. Jusqu'à ce moment , l'industrie française avait suivi , il est vrai , une marche progressive , mais lente , mais contrariée par les entraves multipliées que lui opposaient l'établissement des maîtrises et des jurandes , les statuts d'apprentissage , la foule de réglemens , de droits fiscaux , et surtout les préjugés du tems. Délivrée de ces obstacles , l'industrie s'est élancée dans des routes nouvelles , en même tems qu'elle a parcouru les anciennes avec plus de succès. Ces progrès rapides n'ont pas été arrêtés dans les tems les plus critiques de nos troubles civils ; ils ont pris , au contraire , une nouvelle énergie , lorsque la passion de l'indépendance , le besoin de défendre leur patrie et l'amour de la gloire ont agi plus fortement que jamais sur le cœur des Français. A cette époque , les savans et les artistes réunis faisaient des conquêtes précieuses sur la nature ; ils élevaient les arts à un degré de perfection inconnu jusqu'alors. Ces progrès se sont soutenus jusqu'à nos jours , et le dix-neuvième siècle fournira à l'histoire de l'industrie une de ses plus belles pages. La noble émulation qui n'a cessé d'animer nos artistes produit chaque jour et produira encore de nouvelles merveilles , tant que la paix et la liberté , premiers besoins et principaux mobiles des arts industriels , régneront en France.

Dans ce mouvement général , un des arts les plus importants , parce qu'il fournit des instrumens à tous les autres , est aussi celui qui s'est enrichi d'un plus grand nombre d'améliorations ; c'est l'art de travailler les métaux.

« Ces améliorations , dit M. Borgnis , sont dues en grande partie à ce *moteur* admirable qui peut agir en tout tems et en tous lieux , et dont la force prodigieuse ne con-

naîtrait point de limites, si l'on pouvait recevoir son action sur des organes mécaniques, capables d'en supporter toute l'intensité. C'est en vertu de la force expansive de la vapeur que, dans l'exploitation des mines, l'on peut maintenant atteindre à des profondeurs autrefois inaccessibles, et que les écoulemens d'eau les plus abondans ne sont plus un obstacle insurmontable.

« La vapeur donne le moyen d'établir les usines dans les lieux les plus favorables, sous le triple rapport de la proximité des matériaux, de l'abondance du combustible et de la facilité des transports. »

Nous allons voir, en analysant le premier Livre de ce volume, les applications que l'on a faites de la force de ce puissant moteur à presque toutes les opérations de la métallurgie, et les améliorations importantes qui en sont résultées, telles que la célérité, la précision et l'économie.

Après que le minéral est sorti de la mine, on s'occupe de l'épurer, c'est-à-dire de séparer les particules métalliques de la gangue et des autres substances minérales. Pour y parvenir, on procède aux trois opérations nommées *triage*, *bocardage* et *lavage*, qui emploient un grand nombre de machines, dont les principales sont les cribles, les patouillets, les bocards et les tables de lavage, décrits dans le premier chapitre.

Le second objet de la métallurgie est de faire, du minéral ainsi épuré, une masse homogène et compacte ; pour cela, on procède à la fusion, qui s'effectue au moyen d'un feu violent, activé par un courant d'air rapide et continu. Parmi les machines soufflantes, imaginées à cet effet, on remarque d'abord les soufflets de cuir, à cause de leur antiquité ; mais leurs défauts graves les ont fait abandonner dans les grosses forges où ils ont été

remplacés par les soufflets en bois, imaginés, en 1626, par un évêque de Bamberg et par les trompes qu'un Italien inventa dans le même tems. Ces machines, à leur tour, doivent céder la place aux soufflets cylindriques (ou pompes soufflantes) introduits depuis quarante ans en Angleterre et en Écosse, où ils sont aujourd'hui d'un usage général. Mis en mouvement par la vapeur, ils produisent trois fois plus d'effet que les soufflets ordinaires.

Des régulateurs rendent le courant d'air que ces soufflets produisent, continu et uniforme. La machine soufflante de M. *Baader* donne ce même résultat, au moyen de cames construites d'une manière ingénieuse, et qui dispensent d'employer un réservoir d'air ou tout autre régulateur.

La fusion achevée, on donne aux métaux des formes diverses, par l'opération du moulage ou par des moyens mécaniques.

La propriété qu'ont les métaux d'être malléables a permis de leur appliquer le puissant moyen de la percussion qui s'effectue à l'aide des martinets, c'est-à-dire d'énormes marteaux, pesant quelquefois jusqu'à six mille livres, mis en mouvement par un courant d'eau ou par la vapeur. Ces machines, qu'on nomme aussi *ordons*, offrent souvent des particularités remarquables. La roue motrice est supportée par un arbre creux, fait de plusieurs pièces de bois. En Angleterre, cet arbre est en fonte de fer, de même que les roues hydrauliques. Quelquefois aussi, le marteau, le manche et toute la charpente sont de la même matière, et ne forment que deux pièces. On peut dire que de pareilles machines sont d'une durée infinie.

Les Anglais ont employé le mouton pour couper les grosses barres de fer à des longueurs déterminées. On se



sert aussi de cette machine pour imprimer une empreinte sur une plaque, ou pour agir sur un emporte-pièce; mais, dans la plupart des cas, le balancier est préférable.

Le balancier, inventé depuis deux siècles par Nicolas Briot, sert principalement à frapper les monnaies et les médailles. Cette machine, simple autant qu'ingénieuse, a donné la solution de ce problème : trouver un moyen de percussion tel que : 1° tous les points de la surface, destinée à être frappée, reçoivent simultanément des chocs égaux; 2° que la direction de tous ces chocs soient exactement perpendiculaires à la surface frappée; 3° que les chocs soient aussi énergiques que réguliers, et que la masse destinée à les produire ait un volume et un poids également modiques.

M. *Droz* a perfectionné singulièrement cette machine, et a imaginé un balancier qui frappe à la fois et l'empreinte des deux surfaces et la tranche des monnaies. Il a fait construire en Angleterre, à la sollicitation de MM. Watt et Bolton, huit balanciers, huit coupleurs et les ateliers nécessaires à ce genre de fabrication. La puissance de la machine à vapeur a été appliquée avec tant de succès au mouvement des balanciers et des coupleurs, que chaque balancier frappe régulièrement soixante pièces par minute, et qu'un enfant suffit pour le service de deux balanciers.

MM. *Perrier* ont proposé d'appliquer aux balanciers monétaires le principe de la presse hydraulique.

La plupart des métaux possèdent à un très-haut degré la ductilité, propriété précieuse qui permet de les aplatir, de les étirer et de leur donner des formes très-variées, au moyen des laminoirs, machines composées ordinairement de deux cylindres en fonte grise, dressés et travaillés au tour.

L'invention de ces importantes machines, qui ne remonte guère que vers l'an 1540, a rendu les services les plus signalés aux arts qui travaillent les métaux. Leur usage devient de plus en plus étendu, et l'on est parvenu à construire des laminoirs de grandeur colossale pour forger et corroyer le fer avec autant d'économie que de promptitude, pour fendre des lames de fer en barres et en verges, pour laminier ce même métal et le réduire en tôle plus ou moins mince. Des machines analogues laminent le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc; forment, avec une célérité admirable, une foule d'objets utiles, qui sembleraient exiger un travail long et minutieux, tels que des couteaux, des clous, des barres garnies d'ornemens et de moulures, etc.

Les laminoirs de petite dimension sont d'une utilité non moins grande aux orfèvres, aux metteurs en œuvre, aux fabricans d'objets plaqués en or ou en argent, aux manufactures de galons de toute espèce. Ces instrumens occupent un rang distingué parmi les machines douées du précieux avantage de produire un travail à la fois précis, économique et accéléré. Ils doivent ces qualités à la continuité et à l'uniformité de leur action.

M. Borgnis voulant faire connaître le parti avantageux que les Anglais ont tiré de cette machine, en la substituant aux marteaux pour forger et étirer les fers, est obligé de décrire préalablement les procédés qu'ils ont mis en usage pour forger et pour affiner ce métal.

Ces procédés sont si perfectionnés qu'ils sont devenus, en Angleterre, d'un usage général, quoiqu'ils n'aient été inventés que depuis quarante ans par Henry-Cort. Les forges françaises ne sauraient adopter trop vite cette nouvelle méthode; ses avantages reposant principalement sur l'emploi de la houille, en remplacement du charbon de

bois, et sur la coopération des cylindres forgeurs dont on distingue trois espèces, cylindres ébaucheurs, préparateurs et étireurs, tous mus par des machines à vapeur.

En adoptant ce nouveau procédé, dit M. Dufaud, le prix du fer pourra diminuer de 100 francs par mille kilogrammes, en offrant encore aux maîtres de forges un bénéfice beaucoup plus considérable que celui qu'ils obtiennent par la méthode actuelle; alors on obtiendra ce métal, si nécessaire à l'agriculture, à la guerre, à la marine et à tous les arts, à un prix tel que la concurrence des fers étrangers ne sera plus à craindre pour nos forges.

Les maîtres de forges devraient donc s'emparer promptement de ces procédés économiques, plutôt que de solliciter auprès du gouvernement, contre les fers étrangers, des prohibitions toujours funestes à toutes les branches de l'industrie nationale.

M. Borgnis décrit avec soin ces améliorations importantes et les machines qui les procurent. Il fait connaître la grande machine à cylindre, de M. Wilkinson, qui fait neuf fois autant d'ouvrage qu'on peut en obtenir du marteau à ourdon le plus vigoureux; il indique comment s'opère le laminage du fer et de l'acier, il décrit le laminoir qui profile les pièces de fer, celui de M. Bell pour fabriquer promptement des lames de couteaux, de rasoirs, des limes et des clous.

Il fait connaître les moyens employés pour le laminage du cuivre; il décrit les cylindres de M. Scheffield pour étirer les fils de ce métal, ceux pour le placage du cuivre et de l'acier, ceux pour laminer le plomb et en fabriquer des tuyaux; enfin, les laminoirs de petite dimension.

Lorsque, par le moyen de toutes ces machines, on a réduit les métaux en lames plus ou moins épaisses, ou en verges plus ou moins larges, on les coupe et on les

refend, suivant le besoin. On emploie dans ce but des cisailles ou grands ciseaux, mus à bras d'homme ou par un moyen mécanique; mais on leur a substitué avec avantage les fraises ou cisailles cylindriques, à mouvement continu. Les découpoirs ou emporte-pièces divisent les lames de métal en parties d'une forme déterminée. Le découpoir de M. Droz est un des plus parfaits : celui de M. Molard est très-simple. Enfin, on a employé avec succès les scies à bois, ordinaires, pour couper la fonte de fer à chaud.

Les métaux très-ductiles, tels que le fer, le cuivre, l'or et l'argent, peuvent être réduits en fil plus ou moins délié; sous cette forme, ils servent à la fabrication des aiguilles, des épingles, des dents de cardes, des cordes d'instrumens de musique, des cables en fer, des étoffes métalliques, des galons, des broderies, etc.; on voit combien cette préparation est utile et féconde en applications. Elle se fait dans les ateliers de tréfilerie, par des filières de diverses espèces. M. Mouchel l'a complétée par l'invention d'une machine qui dresse le fil de fer, propre aux cardes et aux aiguilles. Le docteur Wollaston a trouvé un moyen ingénieux de réduire les fils de platine à un degré de finesse extraordinaire.

Après avoir subi les préparations que nous venons d'indiquer, les métaux doivent encore recevoir des formes particulières, appropriées aux usages auxquels on les destine. Pour cela, la plupart des objets métalliques sont d'abord ébauchés et dégrossis à la forge par le moyen du feu et du marteau; puis la lime, la meule, le tour, l'alésoir, le plateau à refendre, l'emporte-pièce, l'estampe, etc., les façonnent avec plus de régularité: enfin, les polissoirs leur donnent tout l'éclat dont ils sont susceptibles.

Les plateaux à refendre et à diviser découpent les den-

tures des roues d'engrenage, et servent à diviser mathématiquement en parties égales les surfaces circulaires. Ces machines, non moins remarquables par leur précision que par leur célérité, ont puissamment contribué aux progrès des arts et des sciences même. Il est peu de grandes machines qui n'aient besoin d'engrenages, de même que le corps des animaux ne peut se passer d'articulations. Les plateaux seuls pouvaient les donner avec économie et exactitude. C'est par eux aussi que les instrumens d'astronomie et de géodésie ont reçu la grande perfection à laquelle ils sont parvenus, qui a fait faire de si étonnans progrès à ces deux sciences.

Une machine de M. Petit-Pierre possède, outre les qualités dont nous venons de parler, la propriété d'arrondir en même tems les dents des roues.

Une autre machine du même genre, imaginée par M. Japy, jouit de l'avantage de pouvoir fendre à la fois plusieurs roues et de canneler les cylindres. Cet artiste habile a conçu l'heureuse idée de faire exécuter, par une série de machines ingénieuses, les principales pièces d'une montre, qui sont achevées avec la plus grande célérité et la précision la plus parfaite, dans la belle manufacture d'horlogerie établie à Beaucourt, département du Haut-Rhin.

La machine de M. Caillon exécute avec beaucoup de perfection des moulures sur le fer et sur le cuivre.

Les vis à bois, si commodes et si solides pour les assemblages en bois et en métaux, sont devenues d'un usage général. Leur fabrication, perfectionnée par MM. Molard et Clément Lossen, est devenue d'une grande importance, tant sous le rapport des produits que par la manière ingénieuse dont ils sont obtenus.

M. Borguis a ajouté, à la description de ces inventions

ingénieuses, et dont la plupart datent à peine de quelques années, celle de deux machines, dont une sert à amalgamer l'or avec le mercure, et l'autre à séparer la limaille de fer de la limaille des autres métaux. Cette dernière est de l'invention de M. Ross.

Le *second Livre* est consacré à la description des machines qui servent à la fabrication du papier, opération non moins remarquable par l'importance de ses résultats que par la manière dont elle change la matière la plus vile en un tissu précieux. L'auteur, après avoir fait l'histoire de cet art, dont il paraît que les Chinois sont les inventeurs, décrit les machines employées pour la trituration des chiffons, soit les anciens moulins à pilons, soit les moulins à cylindres inventés en Hollande dans le xvii<sup>e</sup> siècle. Il passe ensuite à la description des autres machines et ustensiles qui servent à former les feuilles de papier et à les lisser.

Cet art a reçu depuis peu une amélioration importante, par l'invention d'un procédé propre à fabriquer le papier sans fin. Ce perfectionnement, imaginé en France par M. Robert, en l'an vii (1799), a été mis à exécution en 1805 par Bramah, en Angleterre, d'où MM. Berte et Grenévich l'ont rapporté en France, en 1815. Il consiste à faire tomber la pâte liquide sur un châssis en forme cylindrique, qui tourne au fur et à mesure que la pâte, en se séparant de l'eau, prend de la consistance, et passe, sous forme de feuille sans fin, entre d'autres cylindres, où elle est comprimée et desséchée. Nous avons vu, à l'exposition de 1819, des feuilles de papier fabriquées de cette manière et de plus de cent mètres de longueur. Cette utile invention fournit en très-peu de tems des quantités considérables de beau papier, et c'est à la régularité et à la continuité de son action qu'elle doit ces résultats remarquables.

Auparavant, les artistes ne pouvaient guère songer à appliquer le mouvement continu aux presses d'imprimerie; mais à présent cette application peut devenir très-facile, au moyen d'une machine assez simple. Il suffira de faire passer la longue bande de papier entre deux cylindres, dont l'un portera les caractères mobiles et recevra l'encre d'un cylindre-balle, qui la puisera dans un réservoir par l'intermédiaire d'un autre cylindre. Cette machine offrirait de grands avantages : sa régularité donnerait un moyen facile de la faire mouvoir par la vapeur. L'encre, répandue avec plus d'uniformité que par les balles ordinaires, fournirait une plus belle impression; avec la continuité de son mouvement, on obtiendrait au moins quatre fois plus d'ouvrage que par les moyens ordinaires.

M. Bramah, qui le premier a exécuté le procédé pour faire le papier sans fin, a trouvé aussi un moyen mécanique pour fabriquer promptement des feuilles d'une plus grande dimension qu'à l'ordinaire et d'une épaisseur plus égale. Il a fait usage de la presse hydraulique pour presser et dessécher ces feuilles d'une dimension extraordinaire, pour lesquelles les autres presses seraient insuffisantes. Enfin, il a trouvé le moyen de prolonger la pression pendant un tems indéfini, lors même que les objets ont été enlevés de dessous la presse.

Outre ces perfectionnemens notables, l'art de la papeterie s'est enrichi d'un procédé très-important pour la refonte du papier, c'est-à-dire pour la conversion des vieux imprimés et des manuscrits en papier qu'on ne saurait distinguer du papier neuf. Cette invention, née en France en l'an II (1794) et négligée comme tant d'autres, a été exécutée dans une manufacture établie en 1800 près de Londres. Une machine à vapeur, de la force de vingt-cinq chevaux, y fait mouvoir le moulin à papier et des presses

hydrauliques très-vigoureuses; huit cents ouvriers y confectionnent 600 rames de papier et y consomment annuellement 1,400,000 livres de vieux papiers. M. Borgnis fait connaître avec soin ces découvertes importantes, dont l'adoption en France ouvrirait une nouvelle source de richesses.

La consommation la plus considérable du papier a lieu dans les ateliers d'imprimerie. La presse ordinaire des imprimeurs, successivement perfectionnée par MM. Haas, Auisson, de Pierre, Prosser, Ridley, et surtout par M. Clymer, n'a pas encore néanmoins atteint la perfection qu'exigerait une machine aussi féconde en grands résultats. Celle qui en a le plus approché est la machine à cylindres en usage dans l'imprimerie du *Times* à Londres; elle est mise en mouvement par une machine à vapeur. La planche mobile a un mouvement horizontal et alternatif, qui la met en contact successivement avec un cylindre chargé d'encre et un autre recouvert d'une feuille de papier. Un filet d'encre coule sur d'autres cylindres qui l'étendent uniformément sur le premier. La feuille est placée sur le second cylindre par un ouvrier et enlevée par un enfant après l'impression. Cette machine se fait remarquer par la netteté et la rapidité du travail; elle tire 550 feuilles par heure.

La presse des imprimeurs en taille-douce est très-simple; elle se compose de deux rouleaux qui pressent tout à la fois la planche et la feuille à imprimer. M. Kirkwood l'a perfectionnée; il a aplati le cylindre supérieur, qui alors cesse de presser lors du retour de la planche; par ce moyen, il évite les traits doublés.

La description de la presse lithographique termine dignement cette série de machines remarquables sous tous les rapports.



L'usage du parchemin, qui remplace quelquefois le papier pour la conservation des écrits précieux, nous conduit naturellement à la préparation des peaux, qui renferme plusieurs arts de la plus grande utilité.

M. Borgnis décrit, dans le *troisième Livre*, plusieurs machines à pulvériser le tan; entre autres celle de M. Bagnall, qui en outre décharne et nettoie les peaux; les machines à grener et à refendre les peaux et les cuirs. Il termine par la description d'une manufacture de souliers fabriqués mécaniquement, établie près de Londres par M. *Brunel*, dans laquelle on n'emploie que des soldats invalides, dont trente fabriquent cent paires de souliers par jour. Quatre machines y exécutent toutes les opérations nécessaires à la perfection de la chaussure; une d'entre elles, mue par un seul homme, fabrique 60,000 clous par jour.

L'auteur donne à la fin de ce volume une notice sur les machines à confectionner le tabac en poudre et à fumer, une autre sur la fabrication mécanique des tonneaux, dont on a vu des produits à l'exposition de 1819. Dans une manufacture de ce genre, établie à Port-Dundas, en Écosse, douze à quinze ouvriers fabriquent par jour plus de 600 barriques. On y refend aussi des planches excessivement minces, pour faire des tamis, et des feuilletts de bois précieux pour l'ébénisterie et la marqueterie. Avec les rognures du bois, on y fait de l'acide pyroligneux, qui sert de mordant à la teinture, et du vinaigre pour les usages domestiques.

LENORMAND, *professeur de technologie.*

---

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

OBSERVATIONS SUR PLUSIEURS POINTS IMPORTANS DE NOTRE  
LÉGISLATION CRIMINELLE; par M. DUPIN, docteur en  
droit et avocat à la cour royale de Paris (1), avec  
cette épigraphe :

*Longa est injuria, longa  
Ambages, sed summa sequar fastigia rerum.*

VIRG., *Æn.*, l.

Cet ouvrage, très-bien imprimé, aura sa place dans la plupart des bibliothèques; il est aussi intéressant qu'instructif, écrit avec convenance, et le ton de l'auteur est loin de toute exagération. Tel est le mérite si distingué de M. Dupin, que, s'il plaide une cause, son discours devient un grand exemple, une leçon historique à citer long-tems, un germe heureux d'améliorations dans notre état social; et, s'il écrit sur nos lois, sur nos pratiques judiciaires, son livre devient bientôt le manuel du juge, de l'orateur, du jurisconsulte et de l'homme d'état.

Les règles des jugemens criminels, dit Montesquieu, intéressent le genre humain plus qu'aucune chose du monde, et l'esprit despotique dans lequel sont conçus nos deux codes criminels n'est un problème pour personne. M. Dupin ne pouvait donc choisir un sujet plus digne d'attention pour tous les lecteurs, que des recherches sur les

---

(1) Paris, juin 1821. 1 vol. in-8°, 555 pages. Baudouin, imprimeur-libraire, rue Vaugirard, n° 36. Il faut joindre à ces observations l'ouvrage suivant : *Lois criminelles extraites de la collection in-4°, dite du Louvre, et du bulletin des lois*; Recueil composé en exécution de l'avis du conseil d'état, du 7 janvier 1815, sur la commission spéciale de monseigneur le garde-des-sceaux; par M. DUPIN. Paris, 1821. 2 vol. in-8°.

vices de notre législation relative aux crimes , sur les abus trop évidens qui déshonorent la justice criminelle en France , malgré tant de travaux entrepris pour la perfectionner. Il ne s'est point proposé de signaler minutieusement tous les abus ; il ne s'attache qu'à un petit nombre de points capitaux qu'il regarde comme les plus essentiels ; car il n'ignore pas les difficultés qu'on éprouve pour obtenir les réformes les plus nécessaires. Il sait que les réformes ne sont trop souvent qu'un léger remède aux maux publics , ou même une réelle confirmation des désordres , et il ne dissimule pas que des vices nouveaux et imprévus sont mis souvent à la place de ceux qu'on aurait voulu détruire. C'est ce qu'il expose dans des observations préliminaires , suivies de onze chapitres , dont quelques-uns sont divisés en plusieurs paragraphes.

Nous puiserons dans le CHAP. I<sup>er</sup> , *sur la justice en général*, cette vérité bien importante à la suite des troubles et des révolutions : « Si, dans un pays, la justice paraît n'être exercée qu'au profit d'un parti contre le parti contraire ; si, pour les délits du même genre , on déploie une sévérité inflexible contre l'un , tandis qu'il y aura pour l'autre indulgence excessive ou impunité, les hommes de l'opinion défavorisée se croiront dans l'oppression. Ils se sentiront intéressés à combattre un ordre de choses qui les vexe ; ils recourront à la vengeance , et l'esprit de parti fera chez eux ce que l'esprit de famille produit en Corse. Ne juger que les faits, non les personnes ; les actes, non les opinions ou les pensées ; poursuivre et punir ce qui offense les lois ou les mœurs, ce qui trouble l'ordre public, voilà le devoir du magistrat impartial. « Entre la politique et la justice , dit ailleurs M. Dupin , tout contrat est pestilentiel, toute intelligence est corruptrice. »

Dans le CHAP. II, *sur le pouvoir judiciaire*, l'auteur fait

sentir la nécessité de régler par des lois la compétence, l'organisation, la procédure de la chambre des pairs. Il demande, comme étant de première nécessité, une loi qui détermine les cas où l'on peut être arrêté, poursuivi, et les formes de l'arrestation et des poursuites. Au sujet des cours prévôtales facultatives, selon l'art. 63 de la charte, et qui étaient devenues, avant 1789, presque entièrement oisives et inutiles, d'après les lois d'alors, il fait cette observation très judicieuse : « L'essai malheureux qu'on a fait de ces juridictions exceptionnelles, en 1816, les tristes souvenirs qu'elles ont laissés, la joie qui a suivi leur suppression, sont de sûrs garans qu'un gouvernement éclairé n'usera jamais du droit de les rétablir. »

Il insiste, dans le CHAP. III, sur la nécessité d'observer les formes ; il s'élève contre la justice à la turque exercée contre l'ex-général Guillaume Pépé à Naples ; il la compare avec justesse à cette consigne qu'on lit affichée dans nos jardins publics : *Les personnes qui amènent avec elles des chiens doivent les tenir en laisse ; autrement, on les prévient qu'ils seront abattus.* Il fallait, dit-il, faire le procès au général Pépé et le juger dans les formes, non par les Autrichiens qui n'ont à Naples qu'une puissance de fait, mais par des juges ordinaires ; autrement, il y a usurpation manifeste sur le gouvernement *légitime*, qui, d'après la doctrine de Laybach, réside exclusivement dans la majesté royale.

L'auteur examine, dans le CHAP. IV, les principaux vices de notre instruction criminelle ; et, après des observations générales, il traite de la violation du domicile, des arrestations, de l'instruction préalable qui se fait à la police, de la prolongation indéfinie de l'instruction, de l'élargissement provisoire sous caution, des télégraphes considérés comme officiers de police judiciaire, du secret, du choix

libre d'un conseil, de la communication de la procédure et du secret de l'instruction. Voici en partie ce qu'il dit sur la longueur indéfinie et le secret de l'instruction, et sur le défaut de liberté dans le choix du conseil: « Chez nous, la loi ordonne de faire tel et tel acte de la procédure *dans le délai le plus bref*; mais nulle peine qui garantisse que ce délai ne sera pas indéfiniment prolongé. Aussi, l'on voit les affaires minimales, comme les plus graves, durer plus d'une année, sans qu'il y ait aucun moyen de forcer le juge, ni d'avancer ni d'énoncer les motifs du retardement. » Voilà ce qui rend nos lois de suspects d'autant plus odieuses qu'elles sont inutiles, si l'on ne veut qu'emprisonner arbitrairement.

L'art. 295 du code impérial de 1820 porte que le conseil de l'accusé ne peut être choisi que parmi les avocats domiciliés dans le ressort de la cour royale qui juge l'accusation, et qu'il faut une permission du président de la cour d'assises pour que l'accusé puisse choisir, hors de la liste de ces avocats, un parent, un ami pour le défendre. L'injuste et humiliant décret impérial du 14 décembre 1810, qui ravit aux avocats leurs antiques libertés, leur défend de plaider hors du ressort de leur domicile, sans la permission par écrit du ministre de la justice, permission restreinte encore par ce ministre, qui exige pour cette permission un visa préalable du bâtonnier, une attestation que l'avocat n'a subi aucune peine de discipline, et des renseignemens particuliers sur ses opinions politiques. Maintenant, rappelez-vous que le ministre de la justice nomme ou peut nommer les cinq juges pour chaque session de cour d'assises; ajoutez que l'organe du ministère public est nommé et destituable par ce ministre, et que les jurés sont choisis par le préfet et par le procureur du roi, deux officiers affidés du ministre et révocables; enfin,

ajoutez que les juges d'instruction sont désignés chaque année par le concours du procureur du roi et du président, et vous pourrez, d'après les seuls choix directement ou indirectement ministériels de tous les acteurs d'une tragédie criminelle et politique, juger s'il reste pour les accusés des garanties suffisantes.

Les infâmes lois de lèse-majesté des tyrans de l'empire romain, dressées par des fanatiques, devinrent les règles des procédures des anciennes inquisitions épiscopales et papales, sous prétexte de venger par des hommes la majesté divine; et ces affreuses règles furent, chez nous, comme droit commun, introduites, en 1539, par le cruel Poyet, et maintenues, en 1670, par l'impitoyable Pussort. De là, nous vint le secret absolu de la procédure criminelle, qui, de 1539 à 1789, fut une calamité effroyable. N'oublions jamais que, jusqu'à 1539, la procédure criminelle ordinaire avait été, sous les trois races, publique en France, dans toutes ses parties, selon les usages et les lois des Grecs et des Romains; que les célèbres décrets de 1789 avaient fait cesser entièrement cette perversité, mais que, d'après les codes de 1790 et surtout de 1810, le secret inquisitionnel le plus sévère a été rétabli dans toute instruction criminelle, jusqu'au moment tardif de cette communication trop parcimonieuse qui précède immédiatement l'examen et les débats devant les jurés. M. Dupin fait les réflexions les plus judicieuses et les plus touchantes sur les inconvéniens de cette marche tyrannique. On ne saurait trop la faire haïr et graver dans la mémoire sa funeste généalogie. L'Angleterre a su conserver la publicité de la procédure criminelle, à commencer par le premier interrogatoire de l'accusé. L'Espagne et le Portugal ont su la rétablir; le royaume de Naples vient de la perdre; ne nous sera-t-elle jamais rendue?

Nous voudrions pouvoir copier les beaux chapitres de l'auteur sur l'*accusation*, les *débats* et le *jury*; en voici quelques traits : « En matière de délits de la presse, le gouvernement perd plus souvent par les débats qu'il ne gagne par le jugement. Qu'est-ce donc, si l'accusation s'attaque à des faits, à des actes, à des écrits pour lesquels l'opinion s'est ouvertement déclarée, à des hommes qu'elle honore, et s'il survient un acquittement complet?... Il ne faut pas que les hommes complaisans et empressés autour du gouvernement en usent avec lui, comme l'ours avec l'amateur des jardins : *mieux vaudrait un sage ennemi.*

Au sujet des actes d'accusation qui devraient commencer la poursuite, et qui ne viennent plus qu'à la fin du procès, M. Dupin rapporte les vives et justes plaintes du lieutenant criminel Airault. Puisse-t-il, en les renouvelant, avoir contribué à les rendre un jour efficaces!

On n'a point oublié le beau travail de M. Guizot contre la tactique des faits généraux qui fut employée par l'infâme Jefferies contre Sydney, et que nous voyons fréquemment employée par les organes du ministère public. Les faits généraux, dit M. Dupin, sont étrangers à l'accusé, par cela même qu'ils ne lui sont pas personnels. Mais ici le mal vient du magistrat, et non de la loi. Il ne faut pas attendre le remède du législateur, mais du magistrat et du gouvernement. Là-dessus il raconte, pages 120 et 168, les malheurs du colonel Duvergier, condamné dans l'affaire des événemens de juin 1820. Il n'y a rien de plus triste et de plus touchant que ces épisodes. *Le magistrat qui juge, à son tour est jugé.*

Les procès criminels se terminent par des débats. N'est-ce pas une atteinte à la publicité si limitée de ces procès, que « souvent l'entrée de la salle d'audience ne soit permise qu'à des personnes munies d'un billet du président

de la cour ou du procureur général? Un auditoire ainsi composé est-il ce que la loi entend par le *public*? Dans les grandes représentations théâtrales, dit l'auteur, s'il y a des billets pour des spectateurs choisis, il y a aussi des billets qui se vendent; au lieu qu'à la cour d'assises de Paris, souvent la faveur seule les donne ou les fait obtenir. On y fait exception et acception des personnes. J'ai vu restreindre à deux, à trois au plus le nombre de ceux qu'on daignait accorder à l'accusé ou à son défenseur, et c'est là ce qu'on appelle police d'audience, qui appartient au président. Souvent aussi on charge les audiences de gendarmes et de soldats, on en met plus qu'il ne faut pour maintenir l'ordre; pour tenir l'assemblée en respect, on crie d'une voix de tonnerre : *Gendarmes, je vous ordonne de conduire en prison le premier qui rira*. J'ai vu un pareil ordre exciter dans l'assemblée des rires qui gagnaient tout le monde et jusqu'aux collègues de l'ordonnateur.

« J'ai entendu des présidens répéter à chaque instant : *Vous avez toute la latitude pour vous défendre, mais. . .* et de *mais* en *mais* la défense était accablée de restrictions et d'interruptions qui fatiguaient l'avocat, lassaient sa patience, où le troublaient au point de le réduire à se taire.

« Depuis surtout qu'il a été mis à l'ordre du jour de déclamer contre les *doctrines*, de réprimer les doctrines, les présidens se sont empressés à l'envi d'interrompre les avocats et d'entrer en réfutation avec eux, sous prétexte de rétablir les *saines doctrines*. . . Ces petites tracasseries renversent l'ordre des idées, syncopent l'établissement d'une preuve, refroidissent le développement d'une considération touchante et déconcertent l'orateur. D'ailleurs, telle proposition, telle phrase, tel mot déplaisent au président et plaisent peut-être aux jurés. On ne sait



pas de quoi l'un se fâche; peut-on savoir de quoi l'autre ne s'accommoderait pas? Toutes ces interruptions fréquentes sont contraires au devoir du président. Si le juge doit se montrer indulgent envers le défenseur, à plus forte raison doit-il l'être envers l'accusé; il doit lui pardonner quelque chaleur dans sa propre cause, et lorsqu'il s'agit de sa perte ou de son salut. J'ai entendu un accusé, interrompu dans sa défense, dire au président : *Monsieur, le soin de me défendre l'emporte sur tout; en sortant d'ici, vous rentrez fort tranquille chez vous, moi je rentre en prison. Que répliquer à cela ?* »

Dans le *chapitre sur le jury*, qui est très-soigné, l'auteur développe, en homme libre et ami de la vérité, les avantages de cette institution, et propose un jury mi-parti en faveur des étrangers, à moins qu'il ne s'agisse de crime contre la sûreté de l'état.

Nous passons le chapitre fort important des *peines et de l'exécution des condamnations*, pour nous arrêter à celui des *abus de détail*, qui sont les vices, non des lois, mais des hommes. L'auteur s'élève énergiquement contre les abus des délations, le crime factice de non révélation, la violation du secret des lettres, la corruption des domestiques par des agens de police, et l'emploi malheureusement si commun des agens provocateurs. Nous regrettons que les bornes de ce recueil ne nous permettent pas de suivre M. Dupin sur de si importans objets.

Sous le titre de *questions particulières*, il traite des *délits de la presse* et des *calomnies par la voie de la presse*; il dit des choses de la plus haute importance sur la nécessité d'une loi relative à l'emploi de la force armée contre les mouvemens populaires, sur les dommages et intérêts dus aux accusés innocens, sur les lois d'exception, dont il désire la cessation, sans en excepter aucune. C'est avec

bien de la raison qu'il les regarde toutes comme des abus qui, outrant l'autorité, l'affaiblissent et la dégradent.

Au lieu d'innocenter le duel et de le punir de peine de mort, il voudrait une loi qui déclarât les duellistes inhabiles à exercer les droits de citoyen, indignes de tous emplois civils et militaires, incapables de témoigner en justice, de tester, de succéder, de recevoir par donation ou par testament, etc.

Rien de plus judicieux que ce qu'il a écrit sur les délits militaires, le délit commun, et sur la justice des Suisses, exercée au sein de la France par des étrangers employés dans l'armée, au lieu de Français, et recevant une paie deux fois plus forte que celle des Français.

Il parle contre la censure des journaux, mesure d'exception, qui s'étend même sur les comptes rendus des débats judiciaires, et jusque sur les textes des jugemens.

Enfin, cet ouvrage est terminé par un curieux mémoire sur les proscriptions par ordonnance.

LANJUINAIS, de l'Institut.



THE FIRST ANNUAL REPORT of the Managers of the Society for the prevention of pauperism, etc. THE SECOND ANNUAL REPORT, etc.

PREMIER ET SECOND RAPPORTS des administrateurs de la SOCIÉTÉ FORMÉE A NEW-YORK POUR PRÉVENIR LA PAUVRETÉ, lus et adoptés par la société, avec des observations sur les causes de la pauvreté (1).

Les amis de l'humanité espéraient que les États-Unis d'Amérique préviendraient, par la sagesse de leur gou-

---

(1) *Premier rapport*, in-8°, 27 pages. New-York, 1818; imprimé par J. Seymour. *Second rapport*, in-8°, 91 pages, New-York, 1820,

vernement et de leurs lois , cette accumulation d'ouvriers sans emploi et de pauvres , dont l'entretien et les désordres pèsent sur tous les gouvernemens de l'Europe. Il semblait qu'une nation dans la vigueur de l'âge, placée sur un sol immense et fécond, sur des fleuves et sur des mers qui communiquent avec la terre entière, riche de toutes nos connaissances, instruite par nos erreurs, devait rapidement atteindre un très-haut degré de civilisation et d'ordre social. Cette espérance ne s'est pas encore entièrement réalisée.

Le nombre des pauvres s'est accru dans les principales villes des États-Unis. Il a fallu les secourir, et organiser l'administration des secours qu'on pouvait leur accorder.

Nous avons sous les yeux les premier et second rapports des administrateurs de la *Société formée à New-York pour prévenir la pauvreté*. Le premier a été fait le 26 octobre 1818; le deuxième, le 29 décembre 1819. Nous croyons utile d'en extraire les faits les plus importants, et d'y joindre quelques observations.

On voit, dans le premier rapport, que les administrateurs de la société furent d'abord chargés de chercher avec soin et de signaler avec précision les causes de la pauvreté, afin d'en prévenir l'influence ou de la détruire. Divers comités furent créés pour cet objet, sous la présidence de M. *Jean CLARKSON*; secrétaire, M. *Jean GRISCOM*.

Les lois, les habitudes et les mœurs des États-Unis dérivent, sous plusieurs rapports, de celles de leur mère-patrie. C'est ainsi, disent les administrateurs, que nous avons

---

imprimé par E. Conrad.—Nous continuerons à faire connaître les travaux et les succès de la même société, à mesure que son secrétaire, M. le professeur J. GRISCOM, l'un de nos honorables amis, qui a bien voulu être l'un des correspondans de la *Revue Encyclopédique* aux États-Unis, nous fera parvenir les renseignemens nécessaires.

plus d'une fois suivi des exemples dangereux et commis des erreurs graves que nous aurions pu éviter. *Nos contributions pour les pauvres et le nombre de nos pauvres s'accroissent annuellement.*

Ils observent qu'en Angleterre la dépense annuelle pour les pauvres s'est successivement élevée, de 1748 à 1815, de 692,000 l. st. à 6,147,100 ou de 17,900,000 fr., argent de France, à 153,675,000. Les circonstances politiques ont rendu cet accroissement très-irrégulier.

La dépense des maisons de charité, à New-Yorck, s'est élevée de 44,973 dol<sup>s</sup> (1) à 77,000, dans le cours de douze années, de 1803 à 1815; la même dépense, en 1816 et 1817, a excédé de beaucoup 77,000 dol<sup>s</sup> ou 417,340 fr.

Le plan adopté par la société de New-York a été tracé d'après les meilleures institutions de ce genre, établies en Allemagne, et particulièrement à *Hambourg*. Dans cette dernière ville, le nombre des pauvres, de 1788 à 1789, sous l'ancien système d'administration, s'élevait à 9,757; sous le nouveau système, de 1798 à 1799, à 4,731.

Décroissement du nombre de pauvres, 5,026.

Ce rapport contient ensuite les premiers résultats des travaux des comités, sur les causes de la pauvreté et sur les moyens de la prévenir. Les administrateurs insistent particulièrement sur la réduction de la vente des boissons et des liqueurs fortes, pour laquelle le nombre des détaillans, à New-Yorck, s'élève à 1,600 fr.; ce qui suppose une vente annuelle de plus de 1,460,000 fr., somme énorme arrachée

(1) La piastre américaine, ou le *dollar*, vaut 5 francs 42 cent. Son poids légal est de 27,000; son titre légal, 903; le même que celui de la piastre d'Espagne, dont le poids est de 27,045.

au travail utile, aux larmes et au malheur des femmes souffrantes et des enfans abandonnés. La constitution de la société est à la suite de ce rapport : elle est tracée avec beaucoup de sagesse et de simplicité.

Le second rapport, beaucoup plus étendu, rédigé dans les mêmes principes et dans les mêmes vues, présente à la fois les résultats de deux années d'exercice, et des faits et des observations d'un très-grand intérêt. L'indication seule de ces résultats suffira pour en faire connaître l'importance et la rendre applicable à cette partie de l'économie politique, si essentielle aux progrès de la civilisation, qui doit veiller au sort des classes indigentes.

Les administrateurs attribuent la pauvreté dans l'état de New-Yorck :

1<sup>o</sup> A l'ignorance. Sur 75,000 individus, population de la ville de New-Yorck en 1818, ils évaluaient à 21,000 le nombre des enfans en âge de recevoir les principes élémentaires de l'instruction : sur ce nombre, ils estimaient que 8,000 enfans en étaient entièrement privés; d'où il résulte nécessairement que plus d'un tiers de la population ne sait pas même lire. La négligence coupable de n'assister à aucun culte religieux accroît encore l'ignorance et l'immoralité. Sur 25,000 familles, à peine en peut-on compter 10,000 qui assistent régulièrement aux exercices de leur culte.

2<sup>o</sup> A l'intempérance. L'usage des liqueurs fortes est tel, qu'il y a, dans la seule ville de New-York, 1,431 personnes patentées pour en vendre, et que la consommation annuelle s'élève au moins à 1,612,000 dol<sup>s</sup> ou à plus de 8,740,000 francs. Cependant des mesures très-sages ont été prises par le chef magistrat de New-York pour restreindre ces déplorables abus; et le nombre des licences

pour vendre des *esprits* ou des liqueurs fortes, qui était, en 1818, de 1,637, s'est trouvé réduit, en 1820, à 1,431, quoique la population soit aujourd'hui de plus de 120,000 ames. Des réglemens de police très-sages commencent à diminuer cette funeste source de désordre et de dépravation. Les administrateurs ont soumis à la législation un projet de loi pour mieux régler la vente des liqueurs fortes et l'exercice des licences, dont le prix donne un revenu d'environ 17,000 dol<sup>rs</sup> ou 85,000 fr.

3° *Aux prêts sur gage.* On ne peut se dissimuler que ces prêts ne soient une grande source de pauvreté. Le maire de New-York a cependant réglé avec la plus grande sagesse tout ce qui a rapport à ces prêts. L'intérêt est fixé à 7 pour cent, pour tout prêt au-dessus de 25 dol<sup>rs</sup> ou 125 fr., et à 25 pour cent, au-dessous de cette somme.

4° *Aux loteries.* On s'étonne que les loteries aient pu être admises dans des États où d'autres branches de revenus devaient suffire aux dépenses publiques. Cependant on ne peut y vendre d'autres billets que ceux dont les loteries sont autorisées par le gouvernement. La licence pour chaque bureau de vente est de 500 dol<sup>rs</sup> ou 2,799 fr. Il n'y avait eu à New-York, en 1820, que quatre licences accordées depuis la loi qui règle la police des loteries.

5° *Aux établissemens de charité.* La religion et la raison doivent diriger ces institutions, qui deviennent nuisibles au maintien de l'ordre public, dès qu'elles fournissent des secours à la paresse, à l'indolence et à l'immoralité. Il n'est dû de secours qu'à l'individu incapable d'un travail suffisant pour lui procurer des moyens d'existence.

Les administrateurs ont formé une *bibliothèque*, où ils réunissent tous les ouvrages qui peuvent les éclairer sur l'éducation des différentes classes de la société et sur le

meilleur système de secours à donner à l'indigence (1). Ils ont divisé la population de la cité de New-York, de manière à connaître le mieux possible toutes les classes de la population, les travaux, les habitudes, le sort et les besoins de chaque famille et de chaque individu.

*Les banques d'épargnes* ont eu une influence très-salutaire. On en a établi à Philadelphie, à Boston, à Baltimore, à Salem, et partout elles ont inspiré plus d'économie et plus d'activité. Depuis le 3 juillet jusqu'au 29 décembre 1819, on a déposé à New-York plus de 150,000 dol<sup>rs</sup>, et on n'en a retiré que 5,000.

Indépendamment des causes déjà indiquées, les administrateurs de la société ont reconnu encore d'autres sources actuelles de pauvreté dans la cité de New-York :

6° *L'émigration des pays étrangers.* Les administrateurs en sont effrayés; une grande partie des émigrans de l'Europe afflue à New-York. Tous les événemens qui ont troublé l'ordre social et qui ont laissé des milliers d'ouvriers, de gens de mer et d'individus de tout genre sans emploi, ont influé sur cette immense émigration; c'est surtout vers New-York qu'elle s'est dirigée, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1818 jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1819. Dans dix-huit mois 35,560 passagers y ont débarqué; sur ce nombre 18,930 sont étrangers. Un grand nombre y est arrivé par l'intérieur, venant du Canada; plusieurs ont échappé à la surveillance de la police et ne sont pas compris dans ce dénombrement. La progression de cette émigration n'annonce que trop les désordres de l'Europe. Dans moins de cinq mois, en 1818, 13,000 émigrés sont arrivés à Quebec, dans le bas Canada.

Les mauvaises mœurs d'un grand nombre de ces émigrans, leur misère, leurs déplorables habitudes influent

---

(1) Voyez ci-dessus, T. X, pag. 625, l'extrait de ce catalogue.

d'une manière très-fâcheuse sur la population de New-York. La misère et le désespoir traînent à leur suite les maladies, les désordres et le crime.

Les administrateurs demandent à cet égard de nouvelles lois à leurs législatures, dans l'intérêt de la population américaine et dans l'intérêt de l'humanité, pour les infortunés qui viennent chercher une autre patrie.

Nous ne pouvons ici qu'analyser rapidement cette partie essentielle du second rapport. Il est du devoir de tous les gouvernemens de l'Europe d'être attentifs à cette effrayante émigration. Si la belle expérience qu'a faite M. Robert Owen à New-Lanark en Écosse était mieux appréciée (1), chaque état conserverait ses sujets; et la plupart de ces émigrans, au lieu de s'exiler volontairement de leur patrie, en cultiveraient le sol, et en accroîtraient la richesse et la prospérité.

Les administrateurs mettent encore au nombre des causes de pauvreté :

7° *Les nombreux procès portés aux cours criminelles, dont l'action est trop lente.* Ces cours sont accablées par la multitude de plaintes qui naissent des désordres que nous avons indiqués. La société appelle l'attention de la législature sur cette importante partie de l'ordre public.

8° *Le mauvais système de correction dans les prisons et dans les maisons de force* est aussi une cause de pauvreté. La confusion qui règne dans les diverses classes des coupables, jeunes et vieux, incorrigibles et repentans, condamnés à perpétuité et détenus pour un tems limité, a

---

(1) Voy. l'*Examen impartial des nouvelles vues de M. Owen*, etc., par le docteur MACNAB, médecin de S. A. R. le duc de Kent, Paris, 1821, Treutell et Würtz; et le compte rendu de cet ouvrage dans la *Revue Encyclopédique*, T. X, page 521.



l'influence la plus funeste sur le caractère de tous ces individus. Il y avait, en 1819, dans la maison de correction de New-York, 358 prisonniers.

Dans cette partie du rapport, pénétrés d'admiration pour les succès presque miraculeux qu'a obtenus à Londres, dans la prison de Newgate, le dévouement de madame Élisabeth Fry (1) et de la femme Howard, les administrateurs de la société de New-York expriment ainsi leurs vœux : *Pourquoi des femmes vertueuses n'entrent-elles pas ici dans ces asiles du crime et du désespoir, comme des messagers célestes, comme des anges de pitié, de paix et de consolation?*

9° *Les maisons de jeu* contribuent aussi à augmenter le nombre des pauvres. Partout l'influence de ces maisons est déplorable, et il semble qu'on ne voie pas combien elles plongent d'individus et de familles dans les plus coupables égaremens et dans la plus affreuse indigence.

10° *Le défaut de propreté* est une dixième cause assignée par les administrateurs de New-York ; ils comptent avec raison ce désordre au nombre des sources qui influent sur l'accroissement de l'indigence et sur l'état sanitaire du peuple.

C'est sur toutes ces causes que l'éducation doit avoir la plus grande influence. C'est dès l'âge le plus tendre qu'il faut diriger la raison des enfans, et leur inculquer les principes purs et sacrés de la religion, qui sont ceux de l'ordre et de la vertu, de l'amour de Dieu et des hommes. Ils rendent hommage aux effets salutaires qu'ont déjà produits les *écoles lancastriennes d'enseignement mutuel* et les *écoles des dimanches*. Tel est, disent-ils en terminant leur rapport, *l'exposé de ce que nous avons fait et de ce que nous voudrions faire. Notre vue s'étend à mesure que nous*

---

(1) Voyez ci-dessus, T. X, pag. 209.

*avançons, et de nouveaux devoirs nous sont imposés à chaque pas.* Ils rendent l'hommage le plus honorable à la mémoire de M. Jean Murray, l'un des membres les plus zélés de leur comité; il avait porté tous ses soins sur un établissement d'éducation pour les enfans de couleur, au nombre d'environ 2,000, et sur l'organisation des banques d'épargnes.

Ces deux rapports sont dictés par un zèle éclairé et par un amour ardent pour le perfectionnement de la civilisation et le bonheur de l'humanité (1).

LAFFON DE LADÉBAT.



DELL' ISTORIA D'ITALIA ANTICA E MODERNA, etc. —

HISTOIRE D'ITALIE ANCIENNE ET MODERNE, *par le chevalier* LUIGI BOSSI, etc., avec des *cartes* géographiques et des planches (2).

Nous avons déjà donné une première annonce de cet ouvrage, dont il a paru jusqu'à présent dix volumes.

Cette histoire doit être divisée en six livres, dont le premier comprend les tems antérieurs à la fondation de Rome, et le second l'histoire de Rome, partagée en trois périodes : les rois, la république et l'empire. C'est là que se termine le dixième volume; le reste de cette histoire fournira le sujet des autres volumes qui seront publiés successivement.

(1) A la suite du second rapport est un appendice, qui contient des détails intéressans sur les diverses causes de pauvreté et sur les mesures qui pourraient les affaiblir ou les détruire. On y a joint le catalogue, que nous avons publié, des ouvrages dont il a été fait don à la société. (*Voyez* ci-dessus, T. X, pag. 625).

(2) Milan, 1819-1820, etc. Giegler et Bianchi, 10 vol. in-8°.

Quoique le premier livre ne comprenne qu'un seul volume, il pourrait paraître un peu long à des lecteurs qui, impatiens de parcourir l'histoire certaine, n'aiment point à s'arrêter sur des tems obscurs et fabuleux. Cependant M. Bossi se montre, plus que beaucoup d'autres écrivains, sobre dans ses récits et sévère dans sa critique, et il ne s'occupe lui-même de cette première époque que le tems nécessaire pour faire connaître autant que possible les premiers habitans de l'Italie, qui ont donné naissance au peuple romain.

Ce qu'on peut recueillir de plus important dans des tems si reculés, ce sont les noms des pays, ceux des peuples qui les ont habités, et les indications de quelques événemens plus ou moins altérés. L'auteur donne d'abord quelques idées sur la géographie ancienne, et un exposé assez précis des systèmes géographiques de Strabon, de Pline et de Ptolémée. Ces connaissances préliminaires sont nécessaires à ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire ancienne, puisque cette histoire est entièrement basée sur l'un ou l'autre de ces systèmes de géographie jusqu'au commencement du moyen âge.

Cette partie de l'étude de l'antiquité, qui, moins que les autres cependant, offre aussi beaucoup de contradictions et de difficultés, a donné lieu à de nombreuses recherches. L'auteur examine plus ou moins rapidement les opinions des écrivains les plus distingués dans ce genre d'étude, tels que Bocart, Dickinson, Cluverius, Bianchini, Maffei, Guarnacci, Bardetti, Carli, Durandi, Fabbroni, Micali, etc. Il cherche ensuite à remplir, si l'on peut s'exprimer ainsi, ces *déserts historiques* par le peu de matériaux que peuvent lui fournir les auteurs anciens. Il passe en revue tous ces peuples de l'Italie, dont il ne reste à peu près qu'une sté-

rile nomenclature ; il s'arrête un peu plus sur les Pélasges, et surtout sur les Étrusques et sur les Latins.

Malheureusement, l'histoire de ces peuples, comme celle de tous les autres, périt avec leur indépendance, et il n'en est resté que ce que les conquérans ont bien voulu conserver et que les Grecs n'ont pas altéré. M. Bossi rejette tout ce qui est incertain ou sans vraisemblance, prenant pour guides les autorités les plus authentiques, et surtout les monumens que la barbarie des hommes et l'empire du tems ont épargnés. Il tâche de déterminer le plus exactement possible l'esprit, les coutumes, les habitudes, la religion, les arts, la législation et la population de ces contrées.

Les Grecs, pénétrant et s'établissant dans l'Italie, s'étudièrent à donner à tout ce qu'ils y trouvèrent des origines grecques. Ainsi, interprétant et dénaturant l'histoire primitive de ce beau pays, qui, comme tous les autres, avait la sienne propre, ils y substituèrent leur mythologie nationale. Les Romains eux-mêmes tirèrent vanité de rapporter leur origine à l'histoire des demi-dieux et des héros de la Grèce ; ce qui corrompit de plus en plus l'histoire véritable des premiers peuples de l'Italie.

M. Bossi a voulu purger cette histoire, ou plutôt cette mythologie, de tout ce qu'elle renferme d'étranger. Tel fut aussi, si l'on en croit G. B. Vico, le projet de Varron, de donner à l'histoire ancienne des Romains une origine toute nationale. Vico tâcha d'appliquer ce système à toutes les nations ; le nouvel historien suit le même système, sans citer l'auteur auquel il appartient principalement. L'Italie avait ses peuples indigènes, *autochtones* ou *aborigènes*. M. Bossi les reconnaît dans tous ces peuples à qui on ne peut attribuer une origine étrangère, et qui existaient déjà à l'époque de ces émigrations et de ces colonies

qu'on trouve indiquées dans l'histoire ancienne de l'Italie.

Mais quelle origine auraient ces peuples *autochtones*, si l'on ne leur reconnaît pas une filiation suivie et une souche commune? Voltaire, dans ces grandes questions, se tirait souvent d'embarras par des réponses qui ne sont pas toujours aussi légères qu'elles peuvent le paraître à quelques lecteurs. Il appliquait les mêmes questions aux autres espèces inférieures qui naissent et croissent dans tous les pays. C'était l'idée d'Épicure, c'était la cosmogonie de la plupart des peuples, et surtout des Phéniciens. M. Micali (1) avait cru pouvoir concilier cette opinion sur les peuples *aborigènes* avec la Bible : il a avancé que, de même que Dieu a donné un Adam à une partie de l'Asie, il l'a donné aussi à plusieurs régions de la terre, qu'on pourrait regarder comme privilégiées, ou plutôt comme plus propres à la propagation et à la conservation de leurs espèces ou races différentes. Ainsi La Peyrère avait imaginé des *Préadamites*; et M. Micali multiplie les *Adam*, autant qu'il en faut pour donner un commencement à chaque peuple *autochtone*. Selon ce système, Moïse aurait raconté la création des premiers hommes, en la réduisant à un seul fait dans la personne d'Adam, qui serait l'emblème ou le genre des hommes primitifs.

Mais ce n'est pas assez pour conserver aux peuples *autochtones* leur propre origine; il faut aussi que le déluge de Noé l'ait respectée. Autrement, il faudrait répéter la même création qui a précédé le déluge; mais toutes ces recherches sont plutôt curieuses qu'instructives.

Notre auteur s'attache surtout à faire ressortir tout ce qui caractérise la civilisation et l'esprit d'indépendance politique des peuples primitifs de l'Italie. Il consacre un cha-

---

(1) *L'Italia avanti il dominio de' Romani.*

pitre entier à la religion, aux arts, aux études, à la littérature et à la langue des Étrusques. On dirait souvent qu'il en fait le panégyrique, plutôt que l'histoire. Il soutient que la culture des arts et des sciences existait déjà parmi les Italiens, avant que les Grecs eussent fondé chez eux leurs colonies et occupassent les villes déjà florissantes par leur population et leur police. Plusieurs monumens et quelques réflexions ingénieuses semblent constater ces époques anciennes de culture et de civilisation, dont la trace est à peine indiquée par la tradition ou par l'histoire.

Ce qui est plus certain, c'est l'esprit d'indépendance que la plupart des peuples anciens de l'Italie ont maintenu avec un soin religieux. Plusieurs auteurs ont trouvé chez ces peuples, surtout chez les Étrusques, cette organisation fédérative, qui laisse à chaque cité sa propre administration intérieure et qui concentre toutes les forces particulières pour la défense extérieure et commune. L'auteur, comme tant d'autres antiquaires italiens, semble se dédommager de la perte actuelle de leur indépendance politique par des descriptions exagérées de celle dont jouissaient autrefois leurs ancêtres.

On a conservé des séries de rois appartenant à quelques-uns de ces peuples ou qu'on leur attribue. On a cru pouvoir en assigner aux Sabins, aux Étrusques, aux Latins. M. Bossi passe rapidement sur la prétendue histoire des anciens rois du Latium; il traite de l'arrivée d'Énée en Italie, d'Ascagne, des rois d'Albe ses successeurs, enfin de Romulus, fondateur de Rome. Comme l'histoire de ces personnages héroïques est remplie de fables, l'auteur cherche à séparer le vraisemblable du fabuleux, et il indique ce qui lui paraît le moins incertain. Ainsi, il apprend à ses lecteurs à séparer le domaine de la mythologie de celui de l'histoire. Il termine son premier

Livre par un coup d'œil sur les îles de l'Italie, telles qu'elles étaient ou devaient être dans ces tems reculés, spécialement la Sicile et ses habitans, que nous ont décrits les poètes et les mythologues.

On ne peut contester à l'auteur le mérite d'avoir consulté tous les écrivains classiques, grecs et latins, et leurs plus savans commentateurs, ainsi que tous ceux qui ont rédigé des mémoires particuliers ou éclairci des monumens de tout genre, et spécialement les étrusques. Il a même profité de la *Chronique* d'Eusèbe, récemment publiée par MM. Mai et Zohrab, et qui lui a servi à rectifier plusieurs points de chronologie. Qu'il nous soit permis cependant de voir avec étonnement que l'auteur, ayant quelquefois rapporté les opinions même étranges et bizarres de la plupart des antiquaires anciens et modernes, n'ait pas donné place à celles de Vico, et ne l'ait pas cité parmi tant d'autres qui n'étaient pas plus savans que lui.

Le premier Livre de cette histoire est plutôt une discussion critique sur les anciens peuples de l'Italie, qu'une narration suivie. C'est dans le second que commence l'histoire proprement dite; il comprend une période de près de dix siècles. Ce n'est que l'histoire de Rome, qui absorbe celle de l'Italie, à mesure qu'elle soumet le pays à son joug.

Cette grande histoire qui, dans sa longue durée, présente une unité, une progression, un but, se divise naturellement en trois parties ou périodes, dont chacune est distinguée par une époque très-remarquable qui la termine. Tels sont l'établissement de la république romaine, celui de l'empire et sa chute. L'auteur ne se borne pas à répéter les faits ou les récits des historiens anciens et classiques; il les compare, il les examine, il les rejette ou les concilie, il tire tous les secours nécessaires de leurs interprètes et

de leurs commentateurs. On voit bien que son histoire n'est pas une copie, comme tant d'autres, abrégée ou paraphrasée; elle est l'extrait d'une lecture immense, méthodique et comparative de tous les ouvrages anciens et modernes qui méritent d'être consultés. Il serait impossible de suivre le fil de la narration; nous indiquerons quelques traits particuliers qui la caractérisent.

La première partie du second Livre contient l'histoire des rois de Rome. L'auteur ne manque pas d'y réunir celle des autres parties de l'Italie; il ne se borne pas à la simple narration des faits les plus certains; il étend ses remarques sur la religion, sur le gouvernement, sur les coutumes, les sciences, les arts, le commerce de chaque âge (1); et, ce qui est fort intéressant, il signale les circonstances ou les causes qui, du tems des premiers rois, ont dû contribuer à la grandeur du peuple romain.

En parlant des premières colonies grecques d'Italie, M. Bossi s'arrête quelques momens sur l'école de Pythagore et sur les premiers Gaulois qui pénétrèrent dans l'Italie. Pythagore, qu'Aristote regardait comme le premier précepteur de la morale, et qui a mérité le titre de *législateur de l'amitié*, contribua plus que tout autre à la civilisation de la grande Grèce. Il sut combiner dans sa philosophie la théorie avec la pratique, la contemplation avec le travail, la félicité privée avec la félicité publique. L'influence de ses principes et de son école fut une preuve continuelle de ce que peut opérer l'instruction publique, au profit des peuples et de leurs gouvernemens. Crotoné, Tarente, Regium, et plusieurs autres républiques de la grande Grèce, furent heureuses et puissantes jusqu'à l'époque où les Pythagoriciens furent persécutés et proscrits par Cilon, qui

---

(1) Voyez livre 11, Part. 1, chap. 8.



avait été exclu de leur école, et par d'autres tyrans ennemis de la vérité et de la vertu. A l'occasion de la philosophie de Pythagore, l'auteur fait un tableau très-curieux de l'état des sciences et des arts dans la grande Grèce, pendant l'époque des rois de Rome. Il indique les philosophes, les artistes, leurs écrits, leurs chefs-d'œuvre, surtout les médailles et les vases de ce tems, conservés jusqu'à nos jours, témoins et monumens qui prouvent que les sciences et les arts fleurissaient en Italie long-tems avant de pénétrer dans la Grèce, et que les Grecs eux-mêmes les ont probablement reçus des Italiens. Telle est au moins l'opinion favorite de notre auteur.

On doit remarquer, en passant, l'observation de M. Bossi sur la taille et la physionomie des Gaulois, que Tite-Live, Florus, Justin, etc., ont dépeints sous des formes effrayantes. L'auteur croit qu'ils étaient d'une race particulière de Celtes venus des régions habitées par la race primitive caucasienne, et que leur taille élevée et leur figure singulière en imposèrent d'abord aux Romains eux-mêmes.

La seconde partie du second Livre, qui s'étend depuis la fondation de la république jusqu'à celle de l'empire, est la plus importante. M. Bossi fait de tems en tems les remarques nécessaires sur les événemens les plus éclatans de cette période. J'indique les principales : celles qui pourront donner la plus juste idée du mérite et du caractère de l'ouvrage.

L'auteur observe comme une chose très-singulière que les Romains, avant la prise de Véies, pendant trois ou même quatre siècles, n'eurent aucune communication avec l'Italie méridionale, et surtout avec la grande Grèce, qui pouvait beaucoup contribuer aux progrès de leur civili-

sation (1). Quelles que soient les causes de cet isolement indiquées par l'auteur, son opinion fortifierait les doutes exprimés par Vico sur le message des Romains, chargés de porter, d'Athènes à Rome, les lois de Solon et d'autres législateurs grecs. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, M. Bossi a négligé de rapporter les opinions de Vico sur ce voyage, sur l'esprit des lois des XII Tables, sur l'Asile ouvert, par Romulus, à Rome, sur le caractère de Pythagore et de son école, etc.

La république romaine, jusqu'à l'époque de ses guerres avec les Gaulois, peut être regardée comme étant dans son enfance. L'auteur retrace la politique, l'art de la guerre, la religion, les mœurs, la langue, l'éloquence, l'héroïsme des premiers Romains (2). Ce qui est fort remarquable, c'est l'esprit aristocratique qui paraît très-ancien chez les Italiens. L'auteur cherche à déterminer le caractère des patriciens et du peuple romain, et plus encore cette sorte d'équilibre établi entre eux, et qui se conserva toujours tant que dura la république. On connaît les discussions de Machiavel et de Campanella sur ce sujet. M. Bossi pose cette question : « Si l'on n'avait pas séparé les citoyens en classes distinctes, aurait-on prévenu leurs discordes ? » Mais, cette distinction établissant une inégalité légale parmi les citoyens, le problème proposé donnerait lieu à une question plus générale : Pourrait-on, et par quels moyens, éviter dans la société politique l'inégalité des rangs et les agitations intestines, résultant de l'action et de la réaction des classes ainsi divisées ?

L'époque de l'invasion des Gaulois et de l'incendie de Rome est, selon notre auteur, fort remarquable, à cause

(1) Liv. II, Part. II, ch. 9.

(2) *Ibid.*, ch. 12.

des changemens qu'elle opéra dans la religion , la législation , le caractère et la littérature des Romains. Les guerres puniques , malgré les désastres qu'elles amenèrent dans l'Italie , contribuèrent beaucoup à la civilisation des Italiens , qui semblaient se dédommager des maux de la guerre et de l'invasion de l'étranger par les connaissances qu'ils recevaient de leurs ennemis. Depuis ce tems , tout s'améliora progressivement à Rome et dans l'Italie.

On trouve de l'intérêt et quelquefois des vues nouvelles dans les considérations que présente M. Bossi sur l'art de la guerre chez les Romains , sur le passage des Alpes exécuté par Annibal , sur les relations des Romains avec les autres peuples , sur l'interprétation des prodiges dont la politique ne manque pas ordinairement de s'emparer , sur les institutions religieuses , sur les premières comédies , sur la science astronomique de Cornélius Gallus , sur la destruction de Carthagè et sur ses conséquences , etc. (1) ; nous ne pouvons que les indiquer à nos lecteurs.

Les considérations contenues dans le sixième volume sont encore plus remarquables , entre autres toutes celles qui sont relatives au caractère des grands personnages des derniers tems de la république , tels que César , Cicéron , Antoine , Octave , Pompée , Cassius , Brutus , etc. Après avoir rapporté les faits essentiels qui les concernent , il pose et discute les questions suivantes : 1<sup>o</sup> Que serait-il arrivé , si les républicains n'avaient pas hasardé la bataille à Philippes ? 2<sup>o</sup> si Brutus et Cassius avaient remporté la victoire ? 3<sup>o</sup> si , au lieu d'un peuple guerrier et faiblement instruit , il s'était formé à Rome un peuple d'hommes lettrés , de philosophes et d'artistes ? ou si les Romains , au lieu de se livrer à la guerre et à la conquête , avaient

---

(1) Voy. Tom. IV.

cultivé l'industrie et le commerce ? 4° Enfin, dans ces deux dernières hypothèses, Rome serait-elle devenue la maîtresse du monde?... Cette manière d'examiner quelques époques importantes de l'histoire, nous paraît ingénieuse et philosophique; mais nous préférons, sous ce rapport, les réflexions de d'Alembert, dans son *Discours sur l'histoire et sur les différentes manières de l'écrire* : Qui peut embrasser toute la chaîne des événemens politiques et de leurs circonstances pour en déduire les conséquences nécessaires ou les plus probables ?

L'auteur, en exposant les idées qui éclaircissent ces problèmes, fait des remarques très-judicieuses sur l'état de la politique, de la civilisation, des sciences et des arts, du tems de la république romaine. Il détermine les véritables causes de la chute de cette république; et même il rectifie quelques opinions de Montesquieu, sans oublier ce que Machiavel et Paruta avaient remarqué, avant lui, sur le même sujet. Parmi ces causes, il signale de préférence les hommes qui ont exercé le plus d'influence par leur talent, par leur valeur et par leur fortune (1).

L'auteur, ainsi que Bailly, Dupuis, Heeren et d'autres, sent la nécessité de supposer des époques d'une civilisation plus étendue, antérieures aux époques historiques qui nous en ont à peine conservé quelques traces. D'après cette supposition, on a imaginé divers foyers de civilisation dans la Tartarie, dans la Chine, dans le Thibet, dans les Indes, dans l'Assyrie, dans l'Éthiopie, dans les régions les plus septentrionales de l'Europe. M. Bossi assigne aussi un de ces foyers en Italie, comme paraissent l'indiquer plusieurs de ses opinions religieuses et de ses institutions politiques propres à cette contrée (2).

---

(1) Chap. 63.

(2) Chap. 64.

Examinant l'état progressif de la littérature des Romains, M. Bossi cherche à rectifier les idées de M. Schœll, qui, véritablement, ne sont pas très-exactes. Cet écrivain distingue trois périodes de la république romaine : la première est celle de sa barbarie, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de la première guerre punique ; la seconde, qui comprend la naissance de la littérature, s'étend depuis la fin de la guerre punique jusqu'à la mort de Sylla ; la troisième est l'âge d'or de la littérature romaine, qui, selon M. Schœll, ne dépasse pas la mort d'Auguste. Les observations critiques de M. Bossi, à ce sujet, nous ont paru d'une grande justesse (1).

Le 66<sup>e</sup> chapitre est consacré au commerce des Romains et des autres peuples de l'Italie, sous le gouvernement de la république. L'auteur profite beaucoup du savant ouvrage de M. Mengotti, qui a pour titre : *Commercio de' Romani* ; il y ajoute ses propres réflexions. Mengotti et Delfico, préoccupés par leurs sentimens philanthropiques, ont peut-être un peu trop exagéré la dureté et l'injustice des Romains. M. Bossi, plus modéré ou moins partial, n'a pu se dispenser de rappeler des principes et des faits qui, du tems de la république, montrent les Romains tout autres que ne les ont représentés ces écrivains sévères. Il réproouve aussi l'opinion de Raynal, qui ne reconnaît d'autre commerce chez les Romains que celui des dépouilles des peuples conquis. Rome, ainsi que toute autre société, ne pouvait exister sans le commerce, malgré sa rapacité et les richesses énormes qu'elle enleva aux nations.

L'auteur conclut, en disant que Rome républicaine posséda et cultiva la littérature, les arts et le commerce qui pouvaient se combiner le mieux avec l'objet de sa pri-

---

(1) Chap. 65, §. 19, p. 371.

mitive destination et avec les progrès extraordinaires de sa grandeur. M. Bossi voit partout une connexion nécessaire de causes et d'effets entre toutes les institutions romaines et le résultat qu'elles ont produit, c'est-à-dire, l'empire du monde (1).

Partout où l'auteur expose ou rejette les opinions des autres, il le fait avec la plus grande modération. Il semble ne pas avoir conservé le même caractère, lorsqu'il examine les idées de l'abbé Denina. Celui-ci flattait beaucoup le pouvoir; ce qui lui fit émettre plusieurs opinions contraires aux faits de l'histoire et aux principes de la saine raison. M. Bossi, indigné de la servilité de cet écrivain, ne laisse échapper aucune occasion de le condamner.

L'ouvrage de M. Bossi contient, à la fin de chaque volume, des notes destinées à éclaircir quelques points d'érudition indiqués dans le cours de l'histoire, et surtout à expliquer quelques planches très-utiles pour l'intelligence de quelques faits ou de quelques usages.

Ainsi l'auteur signale et rectifie plusieurs méprises chronologiques, dans lesquelles est tombé Blair lui-même. Il a voulu combiner les lumières de la philosophie avec celles de l'érudition; mais je n'oserais pas décider qu'il soit aussi philosophe qu'érudit. Peut-être encore, désirerait-on plus de précision dans cet ouvrage, mais ce doute n'ôte rien à son mérite; et quand il serait fondé, l'*histoire d'Italie* n'en est pas moins digne des suffrages du public éclairé, tant par le sujet en lui-même, que par la manière dont il est traité. C'est la seule histoire de l'Italie ancienne et moderne, conçue sur un aussi vaste plan, et entreprise et exécutée par le même écrivain. F. SALFI.

---

(1) Chap. 66, §. 5, p. 597.



HISTOIRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, par M. CH. LACRETELLE, l'un des quarante de l'Académie française, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Paris (1).

Il existe, comme on sait, un *Précis historique de la Révolution française*, ouvrage du vertueux et infortuné RABAUT SAINT-ÉTIENNE. Ce livre, composé peu après la session de l'Assemblée constituante, dont il embrasse l'histoire, est écrit sous la dictée des passions les plus généreuses; et, malgré un petit nombre de jugemens que les événemens postérieurs ont appris à rectifier, il était généralement considéré comme l'histoire la plus vraie et même la plus équitable de cette première époque de la Révolution française. Réimprimé souvent, et une fois aux frais de la nation, il n'a pas cessé d'être reproduit jusqu'à ce jour par les presses françaises; aujourd'hui, plus que jamais, il a de nombreux lecteurs. M. Ch. Lacretelle s'en est fait jadis le continuateur; il publia successivement l'*Histoire de l'Assemblée législative, de la Convention et du Directoire*, dans le même format, chez les mêmes libraires, dans les mêmes dimensions, et enfin sous le titre commun de *Précis historique de la Révolution française*, adopté pour ses récits successifs, comme pour celui de son devancier.

Cependant, M. Ch. Lacretelle nous apprend aujourd'hui que ses opinions n'étaient point celles de Rabaut, dont il paraissait, dit-il, être le continuateur. Cette révélation

---

(1) Paris, Strasbourg et Londres, Treuttel et Würtz, 1821, 2 vol. in-8° 12 fr.—On a tiré des frontispices portant : *Histoire de France pendant le 18<sup>e</sup> siècle*, Tom. VII et VIII

tardive nous conduit à un étrange résultat ; savoir, que M. Ch. Lacretelle aura contribué, de toute la force de son talent, à seconder la propagation d'opinions qui n'étaient pas les siennes. Occupé à exposer les erreurs, les crimes ou les vertus des assemblées qui suivirent l'Assemblée constituante, il n'a point eu l'occasion de rectifier ceux des jugemens de son prédécesseur qui pouvaient lui paraître erronés ; et cependant il a induit d'innombrables lecteurs à s'en laisser séduire, en écrivant, presque sur les mêmes feuilles, les derniers actes du grand drame, dont Rabaut n'avait pu tracer que les premiers. Il a contribué, plus que personne, à populariser ses opinions. Je dois le dire, dût la modestie ou la conscience de M. Ch. Lacretelle en être inquiétée, c'est dans le *Précis historique de MM. Rabaut et Lacretelle* que presque tous les jeunes gens sortis du collège pendant la longue durée du gouvernement impérial venaient, à leur entrée dans le monde, apprendre l'histoire de la Révolution ; c'est là que l'ont apprise tant d'ames généreuses que l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Grèce nous manifestent chaque jour. C'est en très-grande partie parce que M. Ch. Lacretelle a pris le soin de continuer l'ouvrage de Rabaut, c'est parce qu'il a exécuté cette entreprise avec talent, que celui-ci a obtenu un succès presque classique, attesté par de nombreuses éditions ; et, s'il m'est permis de l'avouer, c'est à la lecture de ce Livre, tombé de bonne heure entre mes mains, que je dois moi-même ce sentiment, composé de respect et d'amour, que la mémoire de l'Assemblée constituante éveille dans mon cœur, sentiment que je prie le ciel de ne jamais laisser éteindre ni refroidir en moi, quelles que soient les circonstances.

Mais voilà pourtant qu'après avoir souffert pendant tant d'années de passer pour le continuateur de Rabaut, d'être



simultanément lu, vendu, broché et relié avec lui, M. Ch. Lacretelle s'avise de le refaire; et certes, le ciel n'est pas plus distant de l'enfer, ni la lumière des ténèbres, que les doctrines et les récits de Jean-Pierre Rabaut ne diffèrent des doctrines et des récits de Charles Lacretelle. Si, aux jours du Directoire, alors que l'Assemblée constituante était peut-être encore accusée de superstition et de timidité par les puissans de l'époque, on fût venu signaler ce qu'on appelle aujourd'hui ses égaremens et peut-être ses crimes, il eût fallu combattre de telles opinions, et cependant respecter la noble indépendance de celui qui les eût professées. Il est généreux, lors même qu'on se trompe, de prêcher l'ordre et la soumission aux lois devant la démocratie, de prêcher la liberté devant la monarchie; c'est là un avantage de position dont jouissent, de nos jours, les défenseurs des libertés publiques, avantage qu'en diverses circonstances ils ont regretté de voir négligé par ceux qui se font aujourd'hui les avocats du pouvoir. C'est ainsi qu'ils admirent l'indignation vertueuse de M. de Lally, qui s'écrie, du fond de l'exil, et après les plus véhémentes apostrophes contre les désordres sanglans dont la révolution de 1789 ne fut pas plus exempte que d'autres: « Ils me proscrireont, ils confisqueront mes biens, je labourerai la terre, et je ne les verrai plus; » et, lors même qu'on l'entend nommer l'Assemblée constituante, *une caverne d'antropophages*, on trouve avec satisfaction l'excuse de cette sorte de fureur, indiquée quelques lignes après: « C'est à l'indignation, c'est à l'horreur, c'est aux convulsions physiques que le seul aspect du sang me fait éprouver, que j'ai cédé. » Tout cela, dans la circonstance, était bien; c'était, à quelques égards, grand et honorable; c'était l'expression du désespoir de voir souillée par le sang cette liberté tant aimée,

et l'on n'est point surpris de retrouver plus tard le même homme, quand la force est retournée au pouvoir, jeter quelquefois des regards d'inquiétude sur cette même liberté, premier objet de son culte. Le sang avait coulé dans les mouvemens populaires; et ce crime est du nombre de ceux qui ne permettent plus à l'homme juste de respirer tranquille sur la terre, jusqu'à ce que le pouvoir qui protège la société ait au moins désavoué et flétri les assassins. Oui sans doute, il fallait, en 89, attaquer et poursuivre les monstres qui souillèrent le 14 juillet; avec Bailly, il fallait tomber à genoux devant une populace effrénée, pour lui épargner le crime; avec M. de Lafayette, il fallait couvrir Foulon de son corps; et, au risque d'être accusé de connivence avec l'infortuné, il fallait s'écrier avec le vertueux chef de la garde nationale : « Que diront vos ennemis, si vous commettez un si lâche attentat; respect à la loi, ne prévenez pas le glaive de la justice. » Mais plus tard, comme on en a vu des exemples, n'était-ce pas, de la part de quelques hommes, une basse et cruelle déclamation de s'apitoyer sur les cendres refroidies de Berthier et de Foulon, quand le sang de Brune, de Rameï et des malheureux Nîmois fumait encore ?

Ainsi, pour passer à un sujet moins odieux, comment expliquer la conduite de l'historien qui, sous le Directoire, se fait le continuateur de Rabaut, et qui dresse aujourd'hui contre l'Assemblée constituante un acte d'accusation passionné, alors que le pouvoir qu'elle avait modifié a recouvré plus de prépondérance qu'il n'en eut jamais; alors que les rois de l'Europe forment avec leurs soldats une ligne formidable, qui semblerait devoir rassurer les plus timides contre les invasions de l'anarchie; alors que tous les hommes, à qui les principes de la Révolution et de la liberté sont chers, se trouvent, dans beaucoup de pays,

exhérédés de toute participation aux affaires publiques. Telle est pourtant la tâche que M. Ch. Lacretelle s'est imposée et qu'il veut poursuivre ; car il annonce qu'il se propose de développer son *Précis historique de la Révolution* ! Quand on a lu son *Histoire de l'Assemblée constituante*, il est aisé de pressentir quels seront ces développemens. Pour nous, au milieu des étranges vicissitudes dont nous sommes témoins, ne perdons pas de vue que le premier caractère des hommes qui prétendent à quelque valeur chez les peuples éclairés, c'est la fixité d'opinion et la fidélité politique.

Ce n'est pas, j'en conviens, sans quelque émotion, que je parle de ce Livre ; je le crois destiné à produire beaucoup de mal, à égarer bien des esprits, à pervertir une foule de jugemens. L'historien est un écrivain d'un mérite éminent ; son sujet excite vivement l'attention ; ses récits sont tissés avec habileté, ils sont colorés avec art. Il est difficile de classer l'histoire avec plus de méthode, de grouper les faits avec plus de lucidité, de semer la narration avec plus d'à-propos, d'anecdotes et de réflexions. Une fausse couleur d'esprit philosophique, des paroles de modération, des sentimens de moralité viennent encore ajouter au prestige. Pourquoi faut-il que l'injustice et l'erreur ne se tiennent pas satisfaites de la force physique qu'elles opposent souvent avec trop de succès à l'ordre et à la justice ? pourquoi faut-il qu'elles usurpent jusqu'à cette force intellectuelle et morale, dont l'ascendant est si doux, et néanmoins presque irrésistible ? Que peut une feuille légère contre un ouvrage historique, appuyé d'un nom honoré, et qui caresse tant de prééminences, d'autant plus ombrageuses qu'elles sont vivement contestées, tant d'intérêts alarmés, moins par les attaques

auxquelles ils sont en butte, que par le sentiment profond de leur faiblesse intrinsèque et de leur illégitimité réelle?

Fidèle au système de rendre notre Révolution odieuse, et de faire de l'Assemblée constituante un objet de haine, et quelquefois de mépris, M. Ch. Lacretelle s'appesantit, avec une douloureuse habileté, sur le tableau des crimes qui affligèrent de bonne heure les amis de la liberté et qu'iréjouirent ses ennemis. Maudissons avec lui ces crimes, c'est le meilleur moyen d'en absoudre les hommes irréprochables qu'on veut en accuser. La violence est quelque chose de si naturellement injuste, qu'elle ne cesse pas de l'être, lors même qu'elle est employée en faveur de la justice. Toutefois, dans l'appréciation des faits, il ne faut pas perdre de vue les circonstances accessoires qui les déterminent; ainsi, par exemple, si, le 14 juillet, le peuple de Paris en appela à la force, il faut remarquer qu'un vaste appareil militaire était déployé autour de lui, et que la représentation nationale, reconquise après tant d'années d'interdiction, et objet de l'enthousiasme le mieux mérité, se voyait menacée d'être dissoute. Un parti hétérogène à la Révolution vint d'ailleurs se jeter à la traverse pour la détourner à son profit. Ce parti, que je ne veux point nommer par son nom, parce que ce nom ne lui convient plus aujourd'hui, mais dont les sectaires de tems en tems recrutés existent toujours autour du pouvoir, quel qu'il soit, sans autre détermination fixe que de s'associer à ses triomphes ou d'hériter de ses dépouilles; ce parti doit supporter la meilleure part des malédictions que beaucoup de personnes vertueuses adressent inconsidérément à la Révolution. Il se compose de ces hommes immoraux qui spéculent tantôt sur l'enthousiasme et tantôt sur la vertu, cœurs froids, esprits ambitieux, carac-

tères profondément dissimulés, qui n'admettent d'autre morale en politique que leurs calculs, et qui opèrent sur l'espèce humaine comme sur la matière inerte. Ce parti conspira pour la Révolution, quand toute la France y travaillait ouvertement; il s'empara de tous les principes justes, de toutes les idées grandes et généreuses; il se glissa parmi les hommes de bonne foi; il recruta jusque parmi les scélérats; il ameuta la populace, et, survivant à la mort de ses premiers adeptes, on le vit successivement se vendre à l'étranger, faire avorter parmi nous la monarchie constitutionnelle et la république, et contribuer puissamment à élever et à soutenir le trône de Bonaparte, fondé essentiellement sur la satisfaction de toutes les passions vicieuses et de tous les intérêts injustes de l'ancienne et de la nouvelle France. Comment expliquer différemment les écarts d'une révolution, si pure dans ses principes, si nécessaire dans ses causes, invoquée par tous les hommes probes et éclairés de la nation, applaudie à sa naissance par l'Europe entière, et que le seul vœu populaire, sans l'intervention d'aucune force militaire, et malgré l'emploi de ces mêmes forces, avait su effectuer?

D'ailleurs, beaucoup d'événemens postérieurs ont trop prouvé que les excès sanglans ne sont point l'apanage exclusif d'un parti. Les troubles de Montauban, en mai 1790, les nombreux assassinats commis dans le midi par les compagnies de Jésus et du Soleil, vers 1795, et des crimes plus récents, attestent qu'il ne manquait que la victoire à l'autre parti pour égaler ses victimes à celles du parti contraire. Les passions humaines portées à l'extrême degré produisent malheureusement partout les mêmes calamités, n'importe quelle en soit la cause. N'en accusons point la Révolution; car il est bien remarquable, au contraire, que les hommes qui la

faisaient dans l'Assemblée constituante désavouèrent énergiquement les excès dont elle fournit le prétexte. Ses ennemis n'ont pas toujours profité de cet exemple ; ils n'ont pas toujours accordé à la victime la consolation de désavouer et de pleurer sa mort. On n'avait pas encore , dans les premiers jours de la Révolution , l'expérience des excès auxquels s'abandonne la fureur populaire. Comme, dans la monarchie, on perd la faveur en résistant aux volontés injustes du maître ; ainsi, dans les gouvernemens démocratiques, on perd la popularité, en résistant aux volontés injustes du peuple. Dans l'un comme dans l'autre état, la vertu prescrit de sacrifier au devoir la faveur ou la popularité. Ainsi, l'Assemblée constituante est coupable d'avoir passé à l'ordre du jour sur les meurtres de Berthier et de Foulon ; mais du moins elle ne fut coupable que d'inaction : elle ne voulut point sauver les assassins, en niant l'assassinat ; elle n'a point rappelé à l'ordre celui qui vint à la tribune implorer la justice publique.

Les réformes opérées par l'Assemblée constituante ne trouvent pas plus de grâce aux yeux de son historien, que les institutions qu'elle avait créées. Sa censure atteint même des objets que le consentement unanime des hommes les plus modérés semblait devoir en garantir ; par exemple, la suppression de la vénalité des charges judiciaires et d'autres emplois. Il faut cependant lui rendre justice en un point ; il applaudit à la suppression de la potence, et de nos jours c'est bien quelque chose ; car nous avons entendu naguère donner, à la tribune, des regrets à ce genre de supplice.

Un objet plus contesté, c'est le mérite et la légitimité de l'institution de la noblesse. Notre charte l'ayant maintenue en France, il est interdit de la discuter ; on ne pourrait l'attaquer sans péril, et dès-lors il est évident que l'appro-

bation qu'on pourrait lui accorder, privée de liberté, n'aurait aucune valeur. Les institutions peuvent se fonder ou sur la conviction des esprits, née de la discussion, ou sur la sanction des lois pénales. Il est clair que, dans l'état présent des choses, les partisans de l'institution de la noblesse pourraient opposer à ses adversaires ce dernier argument, auquel, pour le moment, je ne connais pas de réplique. Il est aisé de concevoir que M. Ch. Lacretelle ne voit pas avec calme l'Assemblée constituante prononcer l'abolition de la noblesse; je pense comme lui que la présence ou l'absence de cette institution altère l'essence du corps social. Son existence, seulement nominale dans les lois, est, selon moi, d'une immense conséquence, ne serait-ce que par la somme de vanités qu'elle blesse ou qu'elle console. C'est un point sur lequel je tomberais d'accord avec ceux dont je pourrais appréhender une entière dissidence sur le fonds de la question. Je me permettrai de blâmer ceux-là seulement, qui ont pu croire que c'était une chose de peu de conséquence, qu'une noblesse à laquelle la loi fondamentale *accorde des rangs et des honneurs*. Parmi les nobles qui concoururent efficacement à la suppression de la noblesse dans l'Assemblée constituante, l'auteur distingue M. de la Fayette, M. Charles de Lameth, M. le Pelletier de Saint-Fargeau, M. le vicomte de Noailles et M. le vicomte Mathieu de Montmorency, qui demanda la suppression des armoiries. Cette dernière partie du décret d'abolition de la noblesse me paraîtrait, plus qu'aucune autre, susceptible de contradiction. Les armoiries sont pour les particuliers ce que sont les sceaux pour les établissemens publics ou pour les corporations; elles sont utiles, comme les noms propres, à la distinction des familles. Je ne saurais apercevoir quel principe ou même quel amour-propre elles peuvent blesser.

M. Ch. Lacretelle assure que, *depuis plus de vingt-cinq ans, tous les publicistes s'accordaient à parler avec un égal mépris de la constitution de 1791*. Je conteste d'abord l'exactitude de l'expression ; les œuvres de l'Assemblée constituante ont bien rencontré de la haine ; du mépris, jamais. Je suppose d'ailleurs que quelqu'un eût voulu prendre la défense de la constitution de 1791, quand aurait-il pu le faire depuis vingt-cinq ans ? était-ce sous l'épouvantable régime de 1793 ? était-ce sous le Directoire ? Mais on possédait alors quelque chose de plus que la constitution de 1791 ; et réclamer celle-ci à cette époque, c'eût été implicitement provoquer la destruction de ce qu'on possédait. Était-ce sous le consulat ? était-ce sous l'empire ? Mais il y avait alors impossibilité matérielle d'écrire sur les objets politiques ; la liberté de la presse était bornée à louer la perfection de tout ce que faisait et défaisait le despotisme. M. Ch. Lacretelle a donc tort de s'étonner que la constitution de 1791 n'ait trouvé qu'assez récemment des protecteurs ou des défenseurs ; il était dans la nature des choses qu'ils n'apparussent pas plus tôt.

Une des parties que l'auteur attaque avec le plus d'a-mertume dans la constitution de 1791, c'est la *déclaration des droits* ; il la considère comme la source féconde et universelle des fausses doctrines, qui ont produit les malheurs de la Révolution. Parmi les objections qu'il s'adresse, on remarque celle de l'adoption d'une pareille déclaration par les États-Unis d'Amérique, renfermant les mêmes dispositions et conçue presque dans les mêmes termes. Au nombre des réponses qu'il se fait, j'en releverai deux qui m'ont paru basées sur des erreurs évidentes. — *Une société jeune, dit-il, peut se régir par des principes fort différens de ceux qui sont nécessaires aux sociétés anciennes.* — Mais personne n'ignore que la société qui forme les États de



l'Amérique du nord est tout aussi vieille que celle de la mère-patrie, dont elle est une émanation, contemporaine par conséquent de la société française. Les Anglais des États-Unis sont les mêmes que le peuple de la Grande-Bretagne ; ils ont conservé son langage, ses mœurs, ses habitudes physiques et religieuses, son caractère, et même en partie ses institutions municipales et judiciaires. — *Un peuple de cultivateurs ou de commerçans d'une extrême activité*, dit ailleurs M. Ch. Lacretelle, *n'abonde pas en spéculateurs oisifs, en sophistes dangereux.* — L'existence et la multiplicité, chaque jour croissante aux États-Unis, des sectes religieuses les plus livrées aux idées abstraites et spéculatives, démentent cette assertion. On sait que nulle part on ne publie un plus grand nombre de journaux politiques, et que, dans aucun pays, ils ne pénètrent plus avant dans les dernières classes de la société.

J'ai voulu répondre seulement à ces deux objections, parce qu'il m'a semblé les reconnaître parmi les paradoxes qui, malgré l'évidence des faits, sont reproduits chaque jour avec assurance dans les livres et dans les discours. Je n'essaierai pas de pousser plus loin une réfutation qui ne peut se compléter ici. Quel moyen d'ailleurs de s'entendre avec l'homme, assez aveuglé par son nouveau symbole, pour trouver dans le préambule de la déclaration des droits une *parodie profane, impie et séditieuse de l'évangile*? Assurément c'est bien, je pense, la dernière chose qu'on se serait avisé d'y découvrir.

Je ne sais si je m'abuse ; mais, quelles que soient les préventions de l'historien, il me semble que, même après ses récits et sans doute contre ses intentions, l'Assemblée constituante se présente encore à l'imagination du lecteur sous un aspect grandiose, rayonnante d'une gloire pure

et embaumée d'un parfum de vertu. Ce nom de la Fayette, qui vient se placer si souvent, accompagné de reproches, sous la plume de l'historien, est pourtant mêlé sans cesse à quelque dévouement plein d'abnégation, tantôt aux libertés publiques, tantôt à la personne de Louis XVI; et peut-être qu'un lecteur, impatienté des épithètes de l'historien, pourrait s'écrier : Mais voilà un criminel qui n'apparaît que pour commettre des actions vertueuses ! La manifestation du *Livre rouge* révèle que la mère de MM. de Lameth avait reçu 60,000 francs de la cour pour l'éducation de ses enfans ; et voilà que *les deux courtisans, devenus tribuns, prirent le parti de faire remettre cette somme au trésor royal*. Vous croyez peut-être que c'est là un trait de probité politique ; selon notre historien, c'est de l'ingratitude. Celle-ci du moins n'est pas contagieuse ; en voici tout aussitôt une preuve en chiffres ; je la trouve dans le budget de l'année 1790 arrêté par l'Assemblée constituante. Les divers impôts réunis élevèrent les *recettes à six cent trente millions*, les *dépenses à six cent quarante-cinq millions*. Trente ans après, en 1821, le ministre des finances présente à la chambre des députés le tableau de l'exercice de l'année courante : *Recettes, huit cent quatre-vingt-huit millions ; dépenses, huit cent quatre-vingt-deux millions*. On voit que nous nous sommes corrigés de cet esprit d'ingratitude reproché à MM. de Lameth ; mais il nous en coûte un sacrifice annuel d'environ deux cent cinquante millions.

Nous nous sommes expliqués assez franchement sur le talent de M. Ch. Laetelle. Nous avons dit qu'il en déploie ici beaucoup trop au service d'une cause que nous croyons injuste ; ce talent brille principalement dans l'art de tracer des portraits ; le tableau de l'Assemblée consti-

tuante tout entière en offre une galerie d'autant plus précieuse, que plusieurs n'ont pu être saisis que par un témoin oculaire. Nous avons remarqué un petit nombre d'inexactitudes échappées à une rédaction rapide ou troublée par l'esprit de système. M. Ch. Lacretelle parle d'*étangs battus par les vassaux, pour procurer à des seigneurs voluptueux le plaisir d'entendre la musique des grenouilles*. C'est ici une distraction assez plaisante de l'historien; car, si des seigneurs *voluptueux* ont jamais fait battre des étangs par leurs vassaux, c'est bien certainement pour avoir le plaisir de *ne pas entendre* la musique des grenouilles, dont le coassement importun cesse au moindre bruit. Ailleurs, M. Ch. Lacretelle dit que Sophie Lemonnier, abandonnée par Mirabeau, se donna la mort; il est vrai que cette femme s'asphyxia volontairement avec du charbon, mais ce fut pour un autre amant que Mirabeau.

Mais il est une distraction bien plus grave que je reprocherai à M. Ch. Lacretelle; c'est d'avoir réimprimé, dans ses pièces *justificatives*, la lettre de M. de Bouillé à l'Assemblée constituante, écrite après le voyage du roi à Varennes. On y lit ces passages : « Un peuple que vous avez rendu féroce et sanguinaire, et qui est devenu l'objet du mépris de l'univers ». (Il s'agit du peuple français)...  
 ...c'est ainsi que doit parler un homme qui n'a plus pour vous et pour le peuple antropophage, que vous avez enivré de crimes, que du mépris, de l'indignation et de l'horreur...  
 ...avant peu, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. (*Eclats de rire dans l'assemblée.*) .... je connais les chemins, j'y guiderai les armées étrangères, etc.... »; et c'est là ce que M. Ch. Lacretelle appelle une pièce *justificative*.  
 Mais qui donc doit-elle justifier cette pièce étrange? ce n'est pas au moins ceux pour qui vient de plaider l'historien. En vérité, la distraction est trop forte. A. MARUL.

---

---

## LITTÉRATURE.

**HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE J. J. ROUSSEAU**,  
*composée de documens authentiques, et dont une  
partie est restée inconnue jusqu'à ce jour; d'une  
biographie de ses contemporains considérés dans  
leurs rapports avec cet homme célèbre, suivie de  
lettres inédites (1).*

N. B. Deux articles, faits par deux de nos collaborateurs, nous sont parvenus à la fois sur cet ouvrage : chacun des rédacteurs de ces articles a rendu compte des impressions qu'il a reçues en le lisant. Nous avons cru pouvoir les admettre tous les deux, vu qu'ils sont d'un égal intérêt et d'une médiocre étendue. Nos lecteurs pourront les comparer, et adopter, entre les jugemens des deux rapporteurs, dont le second est plus favorable à Rousseau, celui qui leur paraîtra mériter la préférence.

---

C'est un usage assez commun, en Angleterre, de publier des mémoires biographiques et littéraires sur les grands écrivains. Cet usage pourrait être suivi sans inconvénient en France. Au lieu de s'astreindre à la régularité d'une composition historique ou d'un éloge, il admet des digressions, des citations, des détails minutieux en apparence, mais utiles au but qu'on se propose. Enfin, il faut considérer ces mémoires biographiques, non pas comme l'histoire complète de la vie des personnages qui en sont le sujet, mais comme un recueil de matériaux, comparés et éclaircis.

---

(1) Paris, 1821, 2 vol. in-8°, en tout 1088 pages. Prix, 10 francs. J. J. Paschoud, L. Colas, libraires. — L'auteur, M. V. D. Musset Pathay, n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, mais s'est nommé à la fin de l'introduction.

De ce genre est à peu près l'ouvrage que M. de Musset vient de publier sur J. J. Rousseau. L'auteur, n'ayant voulu rédiger qu'un travail qui pût, en quelque sorte, servir de commentaire aux *Confessions* et à l'histoire du philosophe de Genève, a été dispensé, par l'existence même des *Confessions*, de raconter en détail la vie de Rousseau ; mais il en a fait l'analyse. Il a commenté les actions qui ont donné lieu à divers jugemens ; il les a éclaircies, justifiées ou excusées par les témoignages des contemporains qui ont connu Rousseau, et qui ont écrit sur leurs relations avec lui. M. de Musset a examiné la conduite de ces contemporains même, et a tâché d'apprécier la moralité de leurs témoignages. Il entreprend de réfuter une foule d'imputations auxquelles leurs noms ont donné beaucoup de poids, et qui se sont accréditées, comme tant de choses s'accréditent dans le monde, parce que personne ne se donne la peine de les examiner à fond, et que tout le monde trouve plus commode d'adopter des opinions toutes faites.

Il est toujours honorable de défendre un grand homme contre les accusations de ses ennemis, surtout lorsqu'il n'est plus là pour se justifier. Rousseau a peut-être été en butte à ces accusations plus que d'autres grands écrivains ; et, ce qui rendait sa position plus fâcheuse, il avait contre lui une foule de gens en crédit, d'hommes riches et puissans, contre lesquels il aurait essayé en vain de lutter : s'il n'avait pas pris soin lui-même de faire l'aveu de ses actions, qui sait sous quelles couleurs affreuses son portrait serait passé à la postérité ?

Ce qui, à mon avis, fait la plus grande gloire de Rousseau, c'est d'avoir eu la force d'âme de rompre ouvertement avec les vices de son siècle, de se soustraire au joug honteux de ce qu'on appelait faussement les convenances

sociales, de revenir, en morale comme en politique, aux lois si simples de la nature, et de prouver, par son exemple, qu'il n'est pas impossible de briser des liens que des abus invétérés avaient seuls affermis.

C'est en cela que Rousseau me paraît infiniment supérieur à Voltaire. Celui-ci voyait, comme Rousseau, la corruption toujours croissante des mœurs, sous un règne qui ne faisait qu'ajouter à l'héritage de la cour de Louis XIV et de la régence; il ne pouvait se dissimuler les abus intolérables qui s'étaient introduits dans la société; il les signalait avec le zèle le plus constant et le talent le plus flexible: mais Voltaire n'eut point le courage de s'opposer ouvertement aux grands qui donnaient l'exemple de la corruption et de l'abus de l'autorité; jamais il n'aurait osé proposer la réforme entière de l'état social. Voyez comme il flatte, dans sa correspondance, un maréchal de France; comme il plaisante sur les débauches de ce séducteur dangereux, qui se faisait un jeu de répandre le trouble et le scandale dans les familles honnêtes, et dont on voit la conduite signalée avec la plus noble indignation dans une foule d'écrits, qui, au commencement de la révolution, exposèrent au peuple tous les désordres dont il avait été victime, et qui avaient amené la dissolution du corps social. Jamais Rousseau n'a cédé à la puissance des noms et du crédit; jamais il n'a flatté les vices des grands; il leur a parlé, au contraire, avec plus de franchise et de sévérité qu'à ses égaux, et la crainte de leur déplaire n'a pas un instant arrêté sa plume. Rousseau est peut-être le seul écrivain qui ait su se détacher de toutes les considérations personnelles, et suivre uniquement les inspirations de sa conscience.

Quelle humiliation pour l'esprit humain, qu'un écrivain si grand, quand il s'érige en réformateur, et par conséquent

en bienfaiteur de la société entière, redevienne si petit dans ses relations journalières avec les individus ! On est honteux de ce contraste frappant, que l'on retrouve dans tout le cours de la vie de Rousseau. Si l'on excepte un petit nombre de personnes qu'il a toujours respectées, il s'est brouillé avec tous ceux qui ont eu des relations intimes avec lui ; et, à force de ne voir que des ennemis dans ceux qui l'entouraient, son imagination ardente, troublée par la faiblesse de sa constitution, a fini par se persuader que tout le genre humain était conjuré contre lui. La méfiance et l'insociabilité n'ont jamais porté des fruits plus amers ; et la vie la plus déplorable a puni sévèrement Rousseau de sa conduite farouche envers ses contemporains. Je ne sais si un auteur quelconque a reçu dans aucun tems autant de témoignages d'attachement sincère de ses contemporains. Les hommes et les femmes les plus distingués par leur naissance, par leur esprit, par leur fortune, recherchaient son amitié ; les jolies femmes, si habituées à attendre des hommages, allaient au-devant de ceux de Rousseau ; elles les ambitionnaient en quelque sorte ; elles savaient choisir les moyens les plus ingénieux pour lui marquer leur estime. Cependant, combien de fois ne se virent-elles pas brusquées et rebutées par l'auteur d'Héloïse ! avec quelle dureté il repoussa souvent les avances les plus sincères, les affections les moins équivoques !

Ce n'est pas ainsi qu'agissait Voltaire : toujours aimable, toujours plein de bienveillance, le philosophe de Ferney accueillait également bien et le prince qui arrivait avec faste et le jeune auteur qui présentait humblement au grand écrivain les prémices de sa muse ; et, quoique la gloire d'être l'objet de l'empressement des étrangers et des nationaux lui coûtât son repos, il ne se

lassait jamais de répondre avec sensibilité à leurs hommages.

Si donc Rousseau a été malheureux, ses infortunes ont été en grande partie son propre ouvrage; sur ce point, j'ose être d'un avis différent de celui de M. de Musset. Je conviens que sa gouvernante ou sa femme avait aigri son caractère, qu'elle lui inspirait de la méfiance et qu'elle rendait son esprit farouche; mais je ne puis croire que tous ceux que Rousseau représente comme ayant des torts graves envers lui, soient réellement aussi coupables qu'il le fait entendre et que son biographe cherche à le prouver. Comment se fait-il que Hume, Diderot, Marmontel, madame d'Épinay, Grimm, d'Alembert, Voltaire, et tant d'autres hommes célèbres aient continué de jouir de l'estime de leurs contemporains et n'aient point donné lieu, dans d'autres occasions, à ces scènes d'éclat qui ont amené leur rupture avec Rousseau? Certainement ils ont eu des torts envers ce grand écrivain. Quand on lit tous les argumens détaillés avec une habileté et une attention peu communes par M. de Musset, on ne saurait plus en douter. Mais rejeter sur eux tout le tort et vouloir disculper entièrement Rousseau dans ces circonstances, n'est-ce pas aller un peu au-delà de la vérité? Il n'est pas aisé de réfuter le biographe, je le sens; ses preuves sont tellement accumulées, qu'on serait embarrassé d'y répondre, à moins d'écrire un volume; mais quelquefois la raison répugne à admettre ses conclusions, quoique sa logique soit très-serrée.

Lorsque, par exemple, Rousseau, pour prouver la prétendue haine constante de Hume, commence par assurer gravement que l'historien anglais, en le conduisant à Londres, s'écria en songe : *ah ! je le tiens !* il m'est impossible de croire que Rousseau soit de très-bonne foi dans



l'exposé de ses démêlés avec un homme, qui avait bien ses défauts, mais qui, dans ses démarches en faveur du philosophe persécuté en France, ne paraît avoir été mu que par des sentimens généreux.

A l'égard de ce fameux *ah! je le tiens!* je trouve un rapprochement curieux dans un manuscrit laissé par feu l'abbé Morellet: « Le reproche que Rousseau fait à Hume d'avoir dit en rêvant: *ah! je le tiens!* dit M. Morellet, est copié de Plutarque, qui raconte que Xercès, ayant donné asile à Thémistocle banni d'Athènes, en était si transporté qu'il s'écriait souvent en dormant: *je le tiens! je le tiens!* »

Je ne crois pas que le trait soit copié; mais n'est-il pas singulier que Rousseau fasse un reproche à Hume d'une exclamation qui est échappée à un roi de Perse, il y a quelques milliers d'années?

Dans l'exposé de la querelle entre Rousseau et Hume, son biographe aurait pu ajouter aux témoignages qu'il cite celui de lord Charlemont, ami de Hume, mais pourtant assez impartial pour le juger sévèrement et pour tenir la balance égale entre les deux écrivains. Ce lord attribue la plus grande bienveillance au cœur de Hume; seulement, dit-il, il ne voulait pas que chacun fît son salut à sa manière. « Quand il fut de retour de France avec Rousseau, ajoute lord Charlemont, je rencontrai Hume au Parc; je le félicitai de ses rapports agréables, et je lui fis entendre que j'étais persuadé que son nouvel ami lui convenait parfaitement, puisque leurs façons de penser me paraissaient s'accorder en tout point. — Vous vous trompez, milord, répondit Hume, Rousseau n'est pas tel que vous croyez; il est encore attaché en secret à la bible, et au fond il ne vaut pas mieux qu'un chrétien; mais c'est un chrétien d'une façon particulière (1). »

---

(1) Voyez la *Vie de lord Charlemont*, par Hardy.

Cette anecdote ne fait rien au sujet de cet article ; mais je la rapporte , parce qu'elle me paraît curieuse.

Je ne me sens pas capable de défendre tous les contemporains de Rousseau , que son biographe accuse des malheurs du philosophe ; il aurait trop d'avantages sur moi. Je crois cependant pouvoir entreprendre en peu de mots la justification de Diderot ; je ne parlerai pas de l'origine de leur querelle , qui m'a toujours paru extrêmement insignifiante , malgré l'importance que Rousseau a voulu lui donner ; peut-être y avait-il autant de tort d'une part que de l'autre , et ce serait toujours peu de chose. Mais c'est de la violente sortie contre Rousseau , insérée par Diderot dans sa *Vie de Sénèque* , qu'il faut dire quelques mots. M. de Musset prétend qu'elle est écrite avec le *fiel de la haine* ; dans un passage qu'il cite , il trouve *autant de mensonges que de mots*. Les termes sont bien durs ; mais M. de Musset a-t-il examiné bien attentivement quels sont les sentimens qui ont inspiré cette diatribe de Diderot ? Qu'on lise les termes insultans dans lesquels Rousseau parle de la femme de Diderot et de leurs liaisons équivoques avant leur mariage ; qu'on songe que les *Confessions* furent divulguées à l'époque où Diderot élevait sa fille , où , abandonné par la France , il trouva un appui dans l'impératrice de Russie ; que l'on songe de plus que la vie privée de la plupart des amis de Diderot était mise à découvert dans ces *Confessions* , avec aussi peu de discrétion et de réserve que la sienne ; et que l'on dise ensuite , la main sur le cœur , si chacun , dans une position semblable , ne vengerait pas son honneur domestique et celui de ses amis , et si l'on ne dirait pas à peu près comme Diderot : « Que penser d'un homme qui laisse après sa mort des mémoires où certainement plusieurs personnes sont maltraitées , et qui y joint la précaution odieuse de n'en permettre la publicité que

quand il n'y sera plus ; lui, pour être attaqué ; celui qu'il attaque, pour se défendre ? Que Jean-Jacques dédaigne, tant qu'il lui plaira, le jugement de la postérité, mais qu'il ne suppose pas ce mépris dans les autres. On veut laisser une mémoire honorée ; on le veut pour les siens, pour ses amis, et même peut-être pour les indifférens. »

Je conviens que Rousseau avait quelque besoin de se justifier contre de nombreuses accusations, et de laisser, à cet effet, après lui les mémoires de sa vie ; mais il n'était pas autorisé à rendre la femme de son ancien ami méprisable aux yeux de toute la France. Diderot ne s'était jamais permis de publier une ligne sur la vie privée de Rousseau ; son indignation avait donc, suivant mon avis, un motif honnête et légitime. Elle a pu l'emporter au-delà des bornes de la justice ; mais faut-il condamner l'emportement d'un homme qui se sent blessé dans ses affections les plus chères, sans qu'il y puisse jamais porter remède ?

En général, je crois que le désir très-louable de venger la mémoire de Rousseau des calomnies de ses ennemis a rendu son biographe injuste envers d'autres écrivains, quoique, dans tout ce qui ne tient pas à leurs relations avec ce grand homme, il se montre disposé à rendre hommage à leur mérite. Au reste, ce n'est jamais qu'après une mûre discussion des témoignages que M. de Musset se prononce contre eux. S'il n'est pas favorable à la partie adverse, on ne lui reprochera pas du moins de n'avoir pas examiné toutes les pièces du procès.

Une partie du second volume de son ouvrage est consacrée à des notices sur les hommes et sur les femmes qui ont eu des rapports avec Rousseau. Au lieu de ranger ces notices par ordre alphabétique, et d'y comprendre jusqu'au moindre individu dont il est question dans les ouvrages du citoyen de Genève, peut-être eût-il mieux valu les fondre

dans son travail et se borner aux personnages qui méritent d'être connus de la postérité. La forme alphabétique est plus commode, il est vrai, pour les recherches; mais elle n'offre pas assez d'agrémens dans une lecture suivie.

Pour compléter les dernières éditions des œuvres de Rousseau, l'auteur a inséré environ quarante lettres, soit inédites, soit publiées isolément, et il a mis beaucoup de soin à classer, par ordre chronologique, toutes les pièces qui composent maintenant la correspondance de Rousseau et dont un bon nombre manque dans les anciennes éditions.

Une partie intéressante du travail de M. de Musset, ce sont les extraits des auteurs contemporains du philosophe, qui ont fait connaître des particularités de sa vie ou qui ont jugé ses ouvrages. Tant de passages tirés des œuvres de Bernardin Saint-Pierre, madame de Genlis, Corancez, Dussaulx, d'Echerny, Marmontel, etc., et rassemblés dans des mémoires biographiques, offrent une lecture très-variée et quelquefois même amusante. On connaît l'anecdote de Sophie Arnould, qui mystifie des seigneurs de la cour en leur faisant, dans un souper, passer le tailleur de la comédie pour l'auteur du *Contrat social*; mais il est piquant de rapprocher, ainsi que l'a fait l'auteur, cette anecdote, racontée avec beaucoup d'agrément, du récit intéressant que madame de Genlis fait d'une mystification toute contraire qui lui arriva, et dans laquelle elle reçut chez elle Rousseau, croyant ne recevoir que Prévile jouant le rôle du philosophe. Madame de Genlis termine son récit par une critique de la conduite de Rousseau; mais M. de Musset cherche à prouver dans ses notes que, dans cette affaire, les torts furent du côté de madame de Genlis.

En résumé, le travail de M. de Musset est le résultat de recherches faites judicieusement et en conscience; il a produit un livre très-instructif et qu'il sera presque indis-

pensable de joindre désormais aux éditions des œuvres de Rousseau. Je ne sais s'il persuadera complètement tous les lecteurs de la pureté constante des intentions et des sentimens du philosophe; mais je suis certain que tous ceux qui liront l'ouvrage de M. de Musset estimeront beaucoup l'auteur et qu'ils avoueront qu'il leur a beaucoup appris.

DEPPING.



HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE J.-J. ROUSSEAU, etc.

SECOND ARTICLE.

Les Anglais, auxquels nos exemples pourraient si souvent servir de leçons, peuvent à leur tour nous en donner une dont il serait digne de nous de profiter. Nous devrions apprendre d'eux à attacher un plus grand prix à la vie privée des hommes qui ont illustré la patrie par leurs talens, et qui l'ont éclairée par leurs ouvrages. En Angleterre il n'est peut-être pas un seul écrivain distingué dont la vie domestique, le caractère personnel et les habitudes sociales n'aient été l'objet des recherches les plus scrupuleuses, et ne se trouvent consignés, non pas dans de simples notices, mais dans des histoires aussi complètes que détaillées. En France, au contraire, à peine le lecteur peut-il trouver, dans quelques anecdotes éparses çà et là, les élémens d'un jugement sur le caractère privé de ses meilleurs écrivains. Nos rivaux ont épuisé toutes les chroniques, consulté toutes les traditions pour arriver à la connaissance de la famille, des habitudes, des goûts des occupations de Shakespeare, et nous savons à peine la moindre partie des circonstances de la vie de notre grand Corneille. Nous n'avons pas d'histoire de Boileau, de Racine, de Molière. De courtes et incomplètes notices

nous apprennent tout au plus le jour de leur naissance, celui de leur mort et la date de la publication de chacun de leurs ouvrages. Cette négligence et cette injustice n'ont cessé pour Lafontaine que depuis six mois environ ; et telle a été jusqu'ici notre incurie à cet égard, que la vie d'un auteur, mort il y a environ cent vingt-six ans (1), a eu besoin d'être composée par un savant, et est devenue un véritable ouvrage d'érudition.

Quelle étude cependant pourrait être plus philosophique que celle des actions privées, des habitudes intérieures, des relations usuelles de l'homme dont nous admirons les écrits, dont le génie est pour nous l'objet d'un orgueil national et légitime. Il est, sans doute, malheureusement vrai que peu de grands écrivains ont porté le caractère qui distingue leurs productions jusque dans l'intérieur de leurs familles et dans les actions communes de la vie. Il n'en est qu'un petit nombre qui, pour nous servir d'une expression proverbiale, soient restés grands, même *en déshabillé*. Toutefois, si le spectacle de la vertu, enseignée par un homme vertueux, est pour le philosophe digne d'une juste admiration, celui de la vertu prêchée par le vice, des passions honnêtes enseignées par le talent sans mœurs, est d'un intérêt différent sans doute, mais néanmoins instructif et philosophique. La vie privée de Salluste et celle de Sénèque ne sont-elles pas un chapitre de plus ajouté à l'histoire du cœur humain ?

Mais si les moindres actions des grands écrivains méritent de nous attacher, celles des moralistes qui consacrent leur vie à l'étude de la philosophie sont plus dignes encore d'exciter notre intérêt. On aime à connaître les hommes dont les écrits sont destinés à nous rendre meil-

---

(1) Lafontaine est mort le 13 mars 1695.

leurs ; on aime à pénétrer dans les détours les plus cachés de ces âmes profondément sensibles, qui prêtèrent un noble langage à la sagesse dont elles se rendirent les organes. Il est même dans le cœur humain une sorte de sentiment personnel, qui nous porte à rechercher s'ils n'entrèrent pas aussi dans le partage de nos faiblesses, ceux-là même qui, se retirant dans le temple des sages, dans cette forteresse philosophique que Lucrèce nous montre à l'abri des passions humaines, consacrèrent leur vie à combattre les vices de la société, dont ils vécurent éloignés, et choisirent la noble, mais orgueilleuse mission de réformer l'humanité.

Quel profond intérêt, par exemple, ne doit pas faire naître une histoire détaillée et impartiale de l'un des plus grands philosophes de France, et de l'un des plus éloquens écrivains de tous les tems, de *Jean-Jacques Rousseau*, de cet homme extraordinaire, qui aurait dû sa célébrité à la seule audace de ses opinions, lors même qu'il n'eût pas conquis le premier rang parmi les écrivains de notre patrie ! Les ouvrages de Rousseau sont à la fois les délices des penseurs et le charme des âmes sensibles, l'enthousiasme de la jeunesse et la consolation de l'âge mûr. Objet d'admiration et de pitié, il exerce sur nous le double droit du génie et de l'infortune. Sa vie, entremêlée de gloire et d'adversités, offre une conformité touchante avec celle de tant de grands hommes que la société persécuta pendant leur existence et qu'elle idolâtre après leur mort. Calomnié par la haine de ses rivaux, poursuivi par les instrumens de despotisme, à la fois en butte à la fureur des athées et des prêtres, il fut lui-même son plus grand ennemi ; et, comme le poète de Ferrare, il atteignit le plus haut degré du génie dans ses écrits immortels, et descendit aux dernières limites de la raison humaine, lorsque le malheur eut peuplé de

fantômes son imagination blessée par l'injustice et troublée par les sombres suggestions de la méfiance.

Déjà, dans ses *Confessions*, Rousseau s'était efforcé de nous montrer à nu cette ame à la fois tendre et sauvage, passionnée pour l'humanité et atteinte des sombres vapeurs de la misantropie, dont la chaleur vivifiante échauffe les pages de ses écrits. Aigri par des persécutions trop réelles et se créant des persécutions fictives, il avait cru noblement répondre aux ennemis que son talent lui avait suscités et à ceux que son imagination lui avait faits, en exposant sans voile et sans réticences toutes les actions, même les plus minutieuses, de sa vie errante et orageuse. Mais cet ouvrage, unique dans son genre, d'un philosophe qui interroge son ame, qui analyse ses sentimens, qui saisit ses passions au passage pour se livrer tout entier au public, n'a pu être achevé; et si, après avoir lu les *Confessions* de Rousseau, nous pouvons espérer de connaître son caractère, une grande portion de sa vie nous est encore dérobée. Nous ignorons la partie la plus intéressante de sa carrière, celle où son imagination, de plus en plus frappée, avait multiplié les égaremens de sa raison et lui avait persuadé qu'une coalition de l'Europe entière s'était formée pour noircir sa réputation, avilir son caractère, enfin pour *l'enterrer tout vivant*, suivant l'expression même par laquelle il caractérise la ligue formée contre lui. C'est sans doute à cette époque que Rousseau a le plus de droits à notre intérêt et que l'examen de son caractère est le plus instructif. Si sa jeunesse, en effet, offre le spectacle de l'innocence poursuivie par l'infortune, de pareils tableaux ne se sont que trop souvent reproduits dans l'histoire des hommes. Son adolescence est obscure et sans fruits : Rousseau ne laisse voir encore qu'un jeune homme qui ne sait point ce que contient son ame; semblable à ce métal



précieux qui, mêlé encore à des matières communes, ne laisse entrevoir par aucune issue l'éclat dont il doit briller un jour. Il faut que l'âge viril apparaisse pour lui révéler son génie; mais si alors ce génie sort tout armé de cette tête soudain agrandie, si ses premiers pas le placent au premier rang parmi ses rivaux; encore confondu au milieu d'eux, admiré par quelques-uns, aimé par plusieurs autres, il n'a point offert le spectacle d'un grand homme luttant contre la persécution; à peine a-t-il laissé soupçonner que son génie aura bientôt une lutte plus pénible encore à soutenir contre lui-même. Si le grand écrivain existe, son apparition est trop nouvelle pour que sa gloire soit devenue populaire. Mais lorsqu'après avoir publié son chef-d'œuvre, il se trouve en butte à l'animadversion des fanatiques, et poursuivi par des décrets de prise de corps; lorsqu'après être rentré dans sa patrie, il est banni de cette terre qu'il a illustrée et qui lui devra sa gloire, il se voit chassé de ville en ville, persécuté en France, persécuté en Suisse, avili, joué en Angleterre, alors sa réputation grandit avec ses malheurs, son nom vole de bouche en bouche. Le spectacle que présente ce malheureux grand homme devient aussi neuf qu'attachant; on le suit avec attendrissement dans la route épineuse qu'il continue de parcourir; on aime à étudier cette imagination troublée, que tout effarouche, que l'apparence révolte plus encore que la réalité, et qui fait elle-même son supplice. On voudrait sonder les profondeurs de cette ame, parce que l'on est sûr de trouver de la grandeur jusque dans l'égarément, et du génie dans la démence elle-même.

Ainsi, lorsque jadis un tyran, violant avec barbarie les droits du génie malheureux, fit enfermer le Tasse dans les loges de l'hôpital Sainte-Anne, et confondit avec la démence hideuse du crime ou de la misère, la folie touchante et

souvent sublime de l'auteur de la *Jérusalem*, quel cœur sensible n'eût pas cherché à pénétrer les secrets de cette ame ulcérée, à saisir les jets devenus inégaux et sauvages de cette imagination sortie de la sphère qu'elle décrivait autrefois, mais encore sublime dans ses écarts gigantesques et déchirante dans ses amers et sombres gémissens.

Il est donc vrai de dire que les confessions de Rousseau ne suffisaient pas pour nous faire connaître entièrement ce grand écrivain. Les dernières années de son existence, son voyage en Angleterre, sa querelle avec M. Hume, son retour à Paris, les détails de la vie qu'il mène dans cette ville, théâtre de ses premiers triomphes et foyer de ses premières persécutions, ses promenades solitaires dans les environs, ses relations, quelquefois expansives, plus souvent empoisonnées par des inquiétudes et des soupçons, avec un grand nombre d'hommes de lettres; enfin, son dernier voyage à Ermenonville, où il doit achever sa course agitée; ses dernières promenades sous ces beaux arbres qui bientôt vont ombrager son tombeau; les douleurs courtes mais aiguës qui terminent les longues souffrances de sa vie, les paroles suprêmes de l'ami de la nature, ses adieux au soleil, seul objet de ses regrets sur la terre; sa mort, dont les causes sont encore inconnues, les conjectures diverses et nombreuses qu'elle a fait naître, comme s'il devait être dans sa destinée de ne ressembler en rien aux autres hommes, et d'offrir, à toutes les époques de son existence, de touchans mais insolubles problèmes; voilà tout ce qui nous manquait dans l'histoire de Rousseau; voilà tout ce que nous apprend M. de Musset, si son important ouvrage atteint le but qu'il s'est proposé.

Une admiration, aussi juste que naturelle pour les ouvrages de Rousseau, inspira à M. de Musset l'idée d'écrire

l'histoire de sa vie. « A l'âge où l'on commence à sentir, nous dit-il dans sa préface, je lus une partie des œuvres de Rousseau; je fus vivement ému; les bornes de mon intelligence me parurent reculées : par un résultat naturel, j'éprouvai de la reconnaissance pour celui qui produisait en moi cet effet. J'admirais ses ouvrages, et j'aurais aimé sa personne, s'il eût encore vécu. » Depuis cette époque, M. de Musset concentra toutes ses études et dirigea toutes ses recherches sur les écrits, et principalement sur la personne de Rousseau. Il consulta des hommes instruits, et voulut éclairer son opinion en la soumettant à celle des personnes qu'il estimait le plus; mais bientôt il fut arrêté par des difficultés et des obstacles puissans. Tout le monde s'accordait sur le talent de l'écrivain; si ses opinions étaient encore un sujet de discussion, nul ne lui contestait le mérite d'un grand peintre, d'un penseur profond, et d'un philosophe éloquent. Mais son caractère était l'objet de jugemens si contradictoires, d'un si vif enthousiasme et d'un dénigrement si acharné, que M. de Musset fut quelque tems à savoir quel parti il devait prendre; il étudia de nouveau son sujet, il chercha dans les faits de nouvelles lumières; après cette étude, il crut devoir se fier à son propre sentiment, et fit bien.

Ce sentiment n'avait point changé; c'était toujours un sentiment d'admiration pour les écrits de Rousseau et d'amour pour sa personne. Tels furent la règle et le principe de son travail. Il serait à propos peut-être d'examiner ici si M. de Musset prit le parti qui lui était conseillé par la raison et la vérité, et de peser, à son exemple, dans une balance impartiale, les mérites et les torts de l'homme; mais, outre que cet examen nous entraînerait dans des longueurs incompatibles avec les bornes d'une simple analyse, le résultat de cette recherche, en supposant qu'il fût

différent de celui qu'il nous a présenté, n'aurait point d'autre autorité que celle d'une opinion opposée à une opinion; et d'ailleurs pourquoi essayer de démontrer que l'historien aurait dû censurer son héros. Je ne sais si beaucoup d'esprits applaudissent aux biographes qui écrivent l'histoire d'un grand homme pour outrager sa mémoire, pour présenter ses actions sous l'aspect le plus défavorable, pour rabaisser ses vertus et faire ressortir ses défauts, espèce de vautours qui vivent du cadavre qu'ils déchirent; mais s'il y a des reproches à faire à un historien, ne vaut-il pas mieux censurer en lui l'excès d'amour pour son auteur, que l'excès de haine envers celui dont il écrit la vie; ne vaut-il pas mieux le blâmer d'avoir renoncé quelquefois aux droits d'une juste critique, que s'il fallait l'accuser d'en avoir exagéré les devoirs?

Il est malaisé d'ailleurs de garder un juste milieu avec un homme tel que Rousseau. Un grand écrivain, un caractère de cette nature, n'a point d'admirateurs froids ou de tièdes ennemis. Il est impossible de ne pas se passionner pour l'homme dans lequel tout fut passion; il est impossible de demeurer glacé, en étudiant une âme de feu. Dans une telle alternative, M. de Musset a choisi le rôle d'admirateur. Il parle de son auteur avec effusion; on voit qu'il l'aime; tous les efforts de son esprit s'appliquent à la justification de Rousseau. Il y consacre sa logique, ses recherches, ses pièces inédites, une érudition fort étendue. Il nous apprend qu'il a parcouru tous les écrits des détracteurs de Rousseau, et « qu'il a trouvé de la mauvaise foi dans les uns, un esprit faux et prévenu dans les autres, et dans tous, sans exception, le langage de la passion et de l'erreur; ici, de l'inexactitude dans les faits exposés, des conjectures gratuites; là, de l'altération dans les citations,

des suppositions sans fondement, des interprétations fausses ; partout des préventions. »

Sans entrer dans l'examen de ces assertions diverses dont le lecteur peut apprécier la valeur, en lisant l'ouvrage de M. de Musset, il est impossible de nier que souvent les grands écrivains ont été jugés d'après des passages altérés ou incomplets de leurs écrits ; et si quelque auteur a eu plus particulièrement à se plaindre de cette injustice et de cette perfidie, c'est incontestablement J. J. Rousseau. Il serait facile de citer des exemples. Combien, pour en alléguer un seul, n'a-t-on pas abusé contre Rousseau de passages tronqués du contrat social ; combien l'anarchie, d'une part, et, de l'autre, le despotisme, n'ont-ils pas invoqué cet écrivain pour justifier leurs communes fureurs ! D'un tout parfait, dont les différentes parties se tiennent et s'enchaînent étroitement, et dépendent tellement les unes des autres, que, si on les sépare, le sens de l'auteur est altéré, et sa pensée n'est plus comprise, on détache telle ou telle proposition ; on lui enlève des antécédens qui la préparent, des conséquens qui l'appliquent ou la modifient ; et voilà un texte trouvé, voilà une source féconde d'argumens faux, de suppositions calomnieuses. J'ai vu de bons esprits entraînés par cet abus du raisonnement, et séduits par la vérité apparente d'une critique perfide : j'en connais même qui occupent le rang le plus élevé parmi nos publicistes, et qui, fidèles à de malheureuses impressions, conservent encore contre Rousseau des préventions tellement enracinées, qu'ils répugnent à les dissiper par la lecture plus approfondie de l'auteur qu'ils méconnaissent.

Mais revenons à M. de Musset. Son travail se divise en plusieurs parties. Persuadé de la véracité de Rousseau, lorsqu'il écrivit ses Confessions, il s'est contenté d'offrir

une analyse succincte des faits racontés par l'auteur, et ne les a augmentés que de quelques circonstances échappées à la mémoire du philosophe de Genève, qui écrivait sans autres documens que ses souvenirs. C'est au moment où les confessions nous manquent, que M. de Musset devient réellement historien. Alors, abandonné à ses propres forces, il a recherché avec un soin curieux les relations des auteurs contemporains qui ont connu son auteur, celles surtout du petit nombre de ceux qui ont été admis dans sa familiarité. Il a compulsé tous les mémoires des ennemis même de Jean-Jacques. A cet égard, il a recueilli une foule de faits inconnus jusqu'ici, et ensevelis, soit dans des recueils oubliés, soit dans des relations inédites. On peut croire que peu de documens intéressans ont échappé à son investigation. De la réunion de ces divers matériaux, il a fait sortir un récit entremêlé d'anecdotes et de dissertations, qu'à vrai dire, on aurait quelque peine à honorer du nom orgueilleux d'*histoire*, mais qui, sous quelque nom qu'on le désigne, offrent un ensemble aussi varié qu'intéressant.

La seconde partie est purement bibliographique; elle se compose d'une nomenclature raisonnée de la correspondance de Jean-Jacques. Les dates sont restituées; le secret de la plupart des initiales est levé; ce travail, d'une utilité réelle pour toutes les personnes qui possèdent les œuvres complètes de Rousseau, n'est que d'un faible intérêt pour celles qui ne les possèdent pas. Une biographie détaillée de tous les écrivains, et de tous les hommes célèbres qui ont eu des rapports avec Rousseau, et dont il est fait mention dans ses écrits, forme la troisième partie, et la quatrième se compose d'un grand nombre de lettres inédites. Tel est l'ensemble du travail de M. de Musset.

Le lecteur comprend aisément que la première partie

était la plus difficile à faire, et présente l'intérêt le plus général. C'est là que l'auteur s'attache à répondre aux reproches dont la conduite de Rousseau a été l'objet, à expliquer les contradictions dont ce grand écrivain est souvent accusé; c'est là que viennent se réunir les pièces justificatives, dont la lecture doit, aux yeux de M. de Musset, justifier son auteur. Là s'éclaircit, d'une manière qui paraît satisfaisante, la querelle de Rousseau avec M. Hume, et le lecteur peut juger si, comme le disait l'écrivain anglais dans un accès de colère, Rousseau est un scélérat. Il peut apprécier aussi à sa juste valeur l'accusation d'ingratitude, adressée à l'auteur d'Émile; il est mis à portée de juger si l'ingratitude n'est pas plutôt l'oubli des bienfaits que le refus d'en recevoir, et si l'extrême susceptibilité de Jean-Jacques à cet égard n'était pas plutôt l'effet de l'altération mentale dont il était réellement atteint, que de la malignité de son cœur.

M. de Musset s'attache aussi à expliquer les contradictions imputées à Rousseau. La plus frappante et la plus cruelle de toutes est sans doute la conduite de Jean-Jacques à l'égard de ses enfans. L'auteur d'Émile a mis ses enfans à l'hôpital ! Quel terrible argument contre le livre et contre l'écrivain ! Par quels raisonnemens peut-on le justifier d'une faute qui blesse les droits les plus sacrés de la nature, ou plutôt est-il possible d'employer dans un tel sujet les ressources d'une froide logique ? M. de Musset a rassemblé tous ses efforts pour atténuer le plus grand des torts que l'on puisse reprocher à un homme, à un citoyen, à un philosophe. L'excuse la plus légitime et la plus morale tout ensemble que l'on puisse admettre pour une pareille faute, c'est la légèreté de la jeunesse, c'est la situation précaire de Rousseau, ses longs et douloureux regrets, ses efforts inutiles pour réparer son

crime ; enfin, c'est la considération de la faiblesse humaine ; il n'y a point d'autre justification à donner, le tenter seulement est peut-être une nouvelle faute, et, de ce côté, le lecteur doit reprocher à M. de Musset de l'avoir commise.

C'est avec moins de peine et plus d'avantage que l'auteur de l'histoire de Jean-Jacques a entrepris de le venger de cette nuée d'ennemis qui n'ont pu lui pardonner la supériorité de son génie, et surtout la nature de ses opinions religieuses. Il était facile de défendre Rousseau contre les calomnies du club du baron d'Holbach et des fanatiques de la Sorbonne et du parlement. Il était facile d'expliquer comment cette ame religieuse et tendre dut être également révoltée des arides raisonnemens de l'athéisme et des dilemmes intolérans de la superstition. M. de Musset n'a pas eu de peine non plus à venger Jean-Jacques des attaques de Grimm et de Diderot, qui manqua bien cruellement aux devoirs de la philosophie dont il était l'un des soutiens, en exhalant une fureur tardive sur la tombe de son ancien ami. Triste exemple de la fragilité humaine ! On professe les mêmes opinions, on combat sous les mêmes étendards, on soutient de concert toutes les doctrines de la liberté et de la tolérance ; mais que l'on diffère sur un seul point, que l'on soit divisé par un intérêt d'amour propre, alors des frères, des amis deviennent ennemis acharnés ; tolérant pour le parti contraire, on cesse de l'être envers les membres du parti que l'on défend ; de scandaleuses haines s'allument ; le fiel coule à longs flots sous des plumes envenimées, et les véritables ennemis, ceux contre lesquels il fallait réunir ses forces, triomphent et se fortifient des divisions de leurs adversaires.

Cet effet déplorable ne se manifesta jamais d'une ma-



nière aussi fatale que dans la division qui éclata entre Voltaire et Rousseau. Les deux plus beaux génies de l'époque, rapprochés par les sentimens d'une philanthropie éclairée, faits pour s'aimer et pour s'apprécier, offrirent aux ennemis de la philosophie le spectacle affligeant de leur inimitié. Si ces deux grands écrivains, séparés l'un de l'autre, ont rendu, chacun dans sa sphère, de nombreux services à l'homme et à la société, quel immense bienfait leur union eût été pour l'humanité tout entière ! Affranchis du joug des malheureuses passions qui les divisèrent, ils se fussent offerts au monde comme une application vivante des principes qu'ils professaient, et leurs doctrines se fussent fortifiées de toute l'autorité de leurs exemples ; mais, hélas ! réclamer une pareille alliance serait peut-être exiger trop de la faible humanité. Sages et fous, ignorans et philosophes lui paient également un tribut, et il était écrit que les apôtres de l'intolérance trouveraient dans l'inimitié de deux grands hommes un argument toujours nouveau contre la philosophie. Mais, grâce au ciel, les passions des grands écrivains passent avec eux ; le bien qu'ils ont fait reste. Voltaire et Rousseau ne s'offrent plus aujourd'hui au monde comme des ennemis ; on les confond, malgré leurs torts, dans un sentiment commun d'estime et de reconnaissance ; et, pour me servir de l'expression sublime d'un poète, la voix du genre humain les a réconciliés (1).

M. de Musset ne dit que peu de chose sur l'inimitié qui divisa Voltaire et Rousseau ; en cela il a donné, suivant nous, une grande preuve de jugement. Avec moins de talent, de science et d'illustration, il s'est élevé à cet égard au-dessus de Condorcet, qui, dans la vie de Vol-

---

(1) CHÉNIER, épître à Voltaire.

taire, a cherché à justifier l'animadversion du poète de Ferney contre le philosophe de Genève. Pourquoi, en effet, prendre un parti dans de si déplorables querelles ? pourquoi entasser de pénibles raisonnemens et se livrer à tant d'efforts d'une misérable logique pour arriver, en dernier résultat, à prononcer la condamnation de l'un ou de l'autre de ces grands hommes ? C'est dans une pareille occasion que l'on peut et que l'on doit rester neutre ; admirons-les tous deux sans nous condamner à la tâche inutile et pénible d'établir entre eux des supériorités de vertus ou de faiblesses.

Les causes de la mort de Jean-Jacques sont encore aujourd'hui enveloppées d'une obscurité profonde. Les uns l'attribuent à une apoplexie séreuse, les autres à un suicide. Selon les premiers, Rousseau périt naturellement ; suivant les seconds, il avança lui-même sa fin ; fatigué de la vie, il rejeta loin de lui ce pénible fardeau. Prononcer entre ces deux opinions qui s'appuient également sur des suppositions, n'est pas chose fort aisée ; M. de Musset a réuni à cet égard tous les documens qui peuvent exister ; il s'est surtout étayé de l'opinion de madame de Stael, et s'est cru autorisé, malgré les dénégations de MM. de Girardin, à décider que Rousseau s'est donné la mort ; il attribue même cette résolution désespérée à la douleur que Jean-Jacques ressentit de la trahison d'une femme indigne de lui, et qu'il devait peut-être accuser de tous ses malheurs. Si cette opinion est plausible, ferons-nous un crime à Rousseau du dernier acte de son existence ? Ah ! sans doute, s'il était jamais permis d'abrégier cette course agitée que l'on nomme la vie ; si de longs malheurs et de longs dégoûts pouvaient être allégués comme une excuse aux moralistes sévères qui nous ordonnent de souffrir au nom de la religion, quel homme

plus que Rousseau dut être accablé de cette chaîne d'infortunes que sa raison troublée lui montrait plus pénible encore ! Calomnié par ses anciens amis , en proie à une sauvage méfiance , trahi par une femme pour laquelle il avait tout sacrifié , soumis à des peines morales qui s'appesantissaient chaque jour sur son ame, il put concevoir le désir de la mort , et les cœurs sensibles lui pardonnent d'avoir été la chercher , lorsque tant d'autres l'attendent avec effroi , et donnent le nom de courage à cette résignation forcée.

*L'Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* abonde, nous le répétons, en détails historiques et en réflexions aussi utiles qu'intéressantes. On peut dire que l'on ne connaît point entièrement Jean-Jacques avant de l'avoir lue. Elle est le fruit de très-minutieuses recherches, et devient le complément indispensable des œuvres du citoyen de Genève. Si quelques erreurs, quelques faux jugemens, quelques taches de style s'y sont glissés, ces faibles défauts disparaissent aisément devant le nombre considérable de faits exacts et de renseignemens curieux qu'elle renferme.

LÉON THIESSÉ.

---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

#### AMÉRIQUE.

#### ÉTATS-UNIS.

1.—*Journal of the Academy*, etc. — Journal de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, janvier 1821, 52 p.

Ce cahier contient la description d'un nouveau genre et de plusieurs espèces nouvelles de poissons d'eau douce particuliers aux États-Unis, par C. A. LESUEUR; l'analyse de deux espèces nouvelles d'*exocetus*, par le même; la description des *thysanouræ* des États-Unis, par Thomas SAIT; des observations sur la géologie de la vallée de Mississipi, par Thomas NUTTALL; et quatre planches représentant les poissons décrits par M. Lesueur.

2.—*A Memoir*, etc. — Mémoire sur le froment et sur la farine de l'État de New-Yorck, lu le 17 février 1820, devant le bureau des directeurs de la Société d'agriculture du comté de New-Yorck, et publié par son ordre.

3.—*Annual Philosophical Magazine*, etc. — Magasin philosophique annuel, contenant le journal des Dames et des Messieurs, et un répertoire de sciences et d'amusemens, publié tous les ans au 1<sup>er</sup> octobre, par M. NASH. Année 1820. New-Yorck, in-12 de 72 pages.

4.—*Third report of the American Bible Society*, etc., — Troisième rapport de la Société Biblique américaine, présenté le 13 mai 1819. New-Yorck, 1819.

Cette Société a fait imprimer, dans les années 1816 et 1817, 29,500 exemplaires de la Bible, et, en 1818, 47,320 de la Bible et 24,000 du Nouveau-Testament. Il a été tiré en outre mille exemplaires de l'évangile de saint Jean, traduit dans le langage des indiens Mohawks, et un égal nombre des épîtres de saint Jean, dans celui des Dela-

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (\*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

wares. La Société espère être à même, sous peu de tems, de fournir la Bible, dans les divers dialectes indiens, lorsqu'elle aura pu en faire faire des traductions exactes. Le nombre de Bibles distribuées pendant les deux premières années s'élève à 24,004; et en 1818, il a été distribué 23,870 Bibles et 7,248 Nouveaux Testamens; ce qui fait, depuis l'époque de son établissement, 55,122 Bibles et Testamens. A la fin du rapport, se trouvent des *fac simile* des quatre formats stéréotypes de la Bible anglaise, un de la Bible en français, un autre en espagnol, et deux de l'épître et de l'évangile selon saint Jean, traduits en mohawk et en delaware.

5.—*A Discourse on the religion*, etc.—Discours sur les tribus indiennes de l'Amérique du nord, prononcé devant la Société historique de New-Yorck, le 20 décembre 1820, par *Samuel Farmar Jarvis*, avec cette devise tirée de Charlevoix : « Jusque dans leurs démarches les plus indifférentes, on aperçoit des traces de la religion primitive, mais qui échappent à ceux qui ne les étudient pas assez, par la raison qu'elles sont encore plus effacées par le défaut d'instruction, qu'altérées par le mélange d'un culte superstitieux et par des traditions fabuleuses. »

6.—*Manual of the Lancasterian system*, etc.—Manuel du système de Lancaster, suivi dans les écoles de la Société des écoles-libres de New-Yorck, pour enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique et les travaux à l'aiguille, imprimé à New-Yorck, par ordre de ladite Société et rendu à son bénéfice. 1820, in-8° de 64 pages.

7.—*An extract from the life of Lorenzo da Ponte*, etc.—Extrait de la vie de Lorenzo da Ponte, avec l'histoire de plusieurs drames écrits par lui, et entre autres de *Il Figaro*, *Il Don Giovanni*, et *La Scola degli Amanti*, mis en musique par Mozart. New-Yorck, 1819, in-12 de 46 pages.

8.—*Catalogue of paintings and engravings*, etc.—Catalogue des tableaux et gravures exposés par l'académie américaine des beaux arts, en mai 1820. — 6<sup>e</sup> exposition, New-Yorck, 1820, avec cette devise tirée de Virgile : *Audit vocatus Apollo*.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

9.—*Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, etc.—Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, pour l'année 1820. Londres, 1821, Nicol et fils. 1 vol. in-4°.

Ce volume, qui fait suite à un premier compte rendu des travaux de la même Société pour l'année 1819, renferme un examen approfondi des parties qui composent le sang, par Sir *Everard Home*; un traité sur l'élasticité des poumons, par *James Carson*; une dissertation sur quelques combinaisons du platine, par *Edmond Davy*, professeur de chimie, et plusieurs autres mémoires d'un grand intérêt.

L. S. B.

10.—*Elements of chemistry, etc.*—Elémens de chimie, avec l'application de cette science aux phénomènes de la nature et aux procédés des arts et des manufactures, par J. MILLAR, membre du collège royal des médecins, et professeur d'histoire naturelle et de chimie. Edimbourg, 1821, un vol. in-8°.

Cet ouvrage peut être recommandé comme un excellent *manuel* à ceux qui désirent acquérir les premiers principes d'une science qui est d'une grande importance et d'une application universelle. Dans l'introduction, l'auteur explique la nature de l'action chimique par quelques expériences fort simples, mais propres à donner à l'étudiant une idée plus exacte de la chimie que celles qu'il pourrait acquérir par de savantes définitions. Il démontre l'influence de cette science par tous les changemens qu'opèrent dans le monde matériel la lumière et la chaleur, par la nature et la constitution de l'atmosphère, par les propriétés des minéraux et la possibilité de les rendre utiles à l'homme; par la nature, les propriétés et l'usage des plantes; par une connaissance approfondie des fonctions et des facultés des animaux: enfin, par l'application générale des principes de la chimie au perfectionnement des arts. D'après ce plan, l'ouvrage est divisé en trois parties. La première renferme une exposition des principes de la chimie; la seconde donne l'explication des phénomènes de la nature, selon ses principes; la troisième est consacrée à une esquisse rapide des procédés des arts, ou de quelques-uns des principaux arts et des manufactures qui sont du ressort de la chimie: telles que les fabriques de porcelaine, de savon, de verre; l'art de tanner les cuirs, de blanchir, de teindre, de brasser, de distiller, de dorer, de vernir, etc. L'auteur remonte à l'origine de chacun de ces arts et en donne un aperçu. L'ouvrage est enrichi de remarques neuves, de pensées ingénieuses, et ne peut manquer d'intéresser la classe des savans, et même les hommes du monde qui ne veulent pas rester étrangers à une science qui contribue si puissamment à la prospérité des

nations, en aidant le commerce et les arts par les plus utiles découvertes.

L. S. B.

11.—*On the beauties, harmonies, and sublimities of nature, etc.* — Beautés, harmonies et sublimités de la nature; suivies de remarques sur les lois, les coutumes, les mœurs et les opinions des différentes nations; par Charles BUCKE. Londres, 1821.

L'auteur de cet ouvrage est déjà connu par sa *Philosophie de la nature, les Amusemens dans la retraite*, une tragédie intitulée: *Les Italiens*, etc. Il a mêlé à des descriptions intéressantes des beautés de la nature, les réflexions d'un moraliste et d'un philosophe. Son style est parfois un peu ambitieux; il n'a pas la simplicité convenable au sujet qu'il traite; en général, ce livre manque de plan et de méthode. Il y a cependant des pages bien écrites et remplies d'érudition.

L. S. B.

12.—*The book of Henoch, etc.* — Le livre d'Enoch le prophète, production que l'on supposait perdue depuis plusieurs siècles, et qui a été découverte en Abyssinie, à la fin du siècle dernier; publié pour la première fois, d'après un manuscrit éthiopien de la bibliothèque Bodléienne, par M. Richard LAURENCE, professeur royal d'hébreu, chanoine de l'église de Christ. Oxford, 1821, imprimerie de l'Université. Un vol in-8° de 262 pages.

Cet ouvrage est une des acquisitions les plus importantes qu'aient faites depuis long-tems les amateurs de la littérature biblique. Cependant ce livre d'Enoch, le même qui est cité par saint Jude (*Epist.* v. 14, 15), par saint Clément d'Alexandrie, par Tertullien, etc. n'a jamais figuré parmi les livres sacrés, et quelques anciens pères l'ont traité d'apocryphe, « *inter apocryphos computatur*, dit saint Jérôme, *commentar. in Psalm. ccxxxii, 3. (1)* » D'après une pareille décision, il n'est pas étonnant que le livre d'Enoch ait été négligé, au point de disparaître même parmi les livres apocryphes. Enfin, depuis long-tems, on n'en connaissait que le titre et quelques fragmens découverts et publiés par Scaliger, dans ses notes sur la chronologie d'Eusèbe, quand le célèbre voyageur Bruce trouva, en Éthiopie, trois exemplaires d'une version éthiopienne de ce livre. Il donna un de ces exemplaires, grand in-4°, à la bibliothèque du Roi à Paris, en réserva

---

(1) Tertullien cependant le regarde comme un livre inspiré, et le reconnaît pour être l'ouvrage dit prophète dont il porte le nom.

un pour lui-même, et remit le troisième à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, où il est resté, sinon oublié, du moins négligé jusqu'à l'année dernière. Le docteur Laurence, ayant appris qu'un savant orientaliste allemand, M. Gesenius, était venu prendre copie de la version éthiopienne que nous possédons à la bibliothèque du Roi, et que je me suis empressé de mettre à sa disposition, a cru devoir publier une traduction anglaise d'un ouvrage dont l'Europe savante doit la découverte et l'acquisition à l'un de ses compatriotes. C'est la première traduction complète de cet ancien et important ouvrage qui ait paru en langue européenne.

Dans un discours préliminaire de près de cinquante pages, où brille la plus saine critique, M. le docteur Laurence me semble avoir démontré que l'ouvrage dont il s'agit a été supposé, en langue hébraïque, par un Juif, qui ne doit avoir écrit que très-peu d'années antérieurement à l'ère chrétienne, à peu près sous le règne d'Hérode. Ce Juif doit avoir fait partie des tribus emmenées en captivité par Salmanassar et reléguées dans les pays de Halah et de Habor, c'est-à-dire dans la Colchide et dans l'Ibérie, d'où elles ne revinrent plus en Judée. Ces deux faits que M. Laurence me semble avoir établis d'une manière très-satisfaisante, ne donneraient-ils pas lieu de conjecturer que l'auteur de ce Livre se nommait Enoch, et qu'on l'aura confondu avec le patriarche de ce nom (1)? Parmi les nombreux rapprochemens que je crois reconnaître entre cet ouvrage et le *zendaresta* et ceux que nous possédons sur l'ancienne religion des Perses, je me contenterai de signaler les noms et la multiplicité des anges bons et mauvais, leur sort, leurs fonctions, leurs relations avec les hommes. De leur commerce avec les filles des hommes, naquirent ces géans dont parle la Genèse, et qui ont une étonnante ressemblance avec les Açouras des Hindous, comme je l'ai remarqué Tom. I de mon ouvrage sur *les monumens anciens et modernes de l'Hindoustan*. On trouve dans *le livre d'Enoch* des idées très-positives sur l'immortalité de l'ame, dogme sublime et consolateur auquel les Juifs étaient étrangers avant la captivité de Babylone, sur la trinité, reconnue par les Hindous et par Platon, et avant qu'elle fût pro-

---

(1) Cette conjecture, j'en conviens, est un peu contredite par la mention de son fils Mathusala (ou Mathusalem), que l'auteur pseudonyme fait page 93, v. 13, page 100, v. 1 *et passim*.



clamée par les Pères de l'Église; enfin l'attente d'un messie ou libérateur, fils de Dieu, fils de l'homme, décrit dans la vision de Daniel, qui doit avoir eu des relations avec les mages de Babylone. Je regrette vivement de ne pouvoir suivre l'auteur dans ses voyages à travers les espaces imaginaires, ni raconter toutes ses visions, qui nous donnent une idée des opinions populaires, des connaissances astronomiques, des différentes croyances adoptées par les Juifs ou par les Persans, dans le premier siècle antérieur à J. C.

Les remarques que M. le docteur Laurence a placées à la suite de sa traduction du livre d'Enoch, décèlent une connaissance approfondie des langues bibliques et de la littérature sacrée, et je me plais à rendre un juste hommage à la vaste étendue de son érudition, comme à la politesse et à la modération de ses critiques. Il a su allier les intérêts de la science avec la charité chrétienne et les égards de la société.

LANGLÈS.

13.—*Elements of the science of political economy, etc.*—Éléments de la science de l'économie politique; par James MILL, auteur de l'histoire des Indes britanniques. Londres, 1821; Baldwin et Craddock; 1 vol. in-8°.

Le but de l'auteur est de présenter avec ordre les grandes doctrines de l'économie politique, qui, toutes liées les unes aux autres, se prêtent un mutuel appui. Son travail facilite l'étude de cette branche des connaissances humaines et la rend accessible à tous les esprits.

L. S. B.

14.—*Travels in the north of Germany, etc.*—Voyages dans le nord de l'Allemagne, par T. HODGSKIN. Londres, 1820; Colburn, 2. vol. in-8°.

Un écrivain allemand, en faisant la distribution des élémens aux différentes puissances de l'Europe, a donné aux Français l'empire de la terre; aux Anglais, celui des mers, et à ses compatriotes, l'empire de l'air. Il est certain qu'un des traits caractéristiques de ce peuple est d'être plus particulièrement porté à la spéculation; cette disposition a favorisé une foule d'entreprises audacieusement conçues. C'est ainsi que se formèrent un grand nombre d'associations secrètes. La plus ancienne de toutes est la Franche-maçonnerie, à laquelle succédèrent des institutions religieuses; celles-ci furent bientôt suivies du tribunal secret et des illuminés. En remontant à l'origine de ces sociétés, on découvre qu'elles sont, presque toutes, les branches

d'une même tige, et qu'elles datent de beaucoup plus loin qu'on ne le suppose généralement. Quelques-unes, comme celles des Moraves, s'assemblaient pour des motifs religieux ; d'autres, pour des recherches philosophiques, comme les Alchimistes, les Rose-croix et ceux qui s'occupent des sciences occultes. Il paraît cependant que les Illuminés, quoique pour la plupart mystiques et visionnaires, avaient parmi eux une classe particulière, dont le but était le pouvoir politique.

Nous sommes entrés dans ces détails, parce que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons s'est principalement occupé de faire connaître plusieurs de ces associations. Il a aussi donné un tableau assez exact de quelques-unes des universités allemandes et des abus qui, selon lui, s'y sont introduits.

L. S. B.

15. — (\*) *An essay on the history of the english government and constitution*, etc. — Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution anglaise, depuis le règne de Henri VII jusqu'à nos jours ; par lord *John Russel*. Londres, 1821, Longmann.

16. — (\*) *Historical memoirs*, etc. — Mémoires historiques des Catholiques anglais, irlandais et écossais ; par *Charles Butler*. Londres, 1821, John Murray ; 4 vol. in-8° ; prix, 50 schellings.

17. — *Select Biography*, etc. — Biographie choisie, ou Vies des personnages éminens qui ont été l'honneur de leur patrie ; par différents hommes de lettres. Londres, 1821, Colburn.

Douze parties de cet ouvrage, publié périodiquement, ont déjà paru en Angleterre. Elles contiennent les vies de *Fox*, de *Pitt*, de *Nelson*, de *Marlborough*, de *Bruce*, de *Raleigh*, de *Johnson*, du marquis de *Montrose*, etc. Les auteurs semblent perfectionner leur travail à mesure qu'ils avancent ; les derniers sujets sont mieux choisis et plus intéressans que ceux qui sont traités dans les premières livraisons. La plupart des mémoires sont originaux, ou extraits avec discernement des énormes collections où ils se trouvaient ensevelis.

L. S. B.

18. — *General Index to the Gentleman's Magazine*. — Index général du Magasin ou Répertoire du *Gentleman*, depuis l'année 1787 jusqu'à l'année 1818 inclusivement ; avec une introduction contenant l'histoire de l'origine et des progrès de ce journal, quelques anecdotes sur son principal fondateur et sur quelques-uns de ses associés ; par *John Nichols*. Londres, 1821 ; 5 vol. in-8°.

*Le Magasin*, ou *Répertoire du Gentleman*, est le premier journal périodique qui ait paru en Angleterre; il y jouit, depuis environ quatre-vingt-dix ans, d'une réputation méritée. Ce fut une des louables entreprises du xvii<sup>e</sup> siècle, que la publication de ce genre d'ouvrages destinés à faire connaître au public ce qui se passe dans la république des lettres. L'idée en appartient à M. de Sallo, conseiller ecclésiastique au parlement de Paris; son journal fut reçu avec une approbation universelle, et l'on se hâta de l'imiter en Italie et en Allemagne. En 1682, M. Meneke commença les *Acta eruditorum Lipsiensia*, qui furent continués pendant plusieurs années avec un succès toujours croissant.

Lorsque Bayle et Leclerc allèrent se fixer dans les Pays-Bas, le premier à Rotterdam et l'autre à Amsterdam, ils furent fort surpris de voir qu'en Hollande, pays qui était alors le rendez-vous des savans, à cause de la liberté de la presse et du grand nombre de librairies et de bibliothèques publiques et particulières que l'on y trouvait, personne n'eût encore pensé à publier un journal littéraire. Leclerc en commença aussitôt un, qu'il continua jusqu'en 1727, avec l'aide de Bayle; mais ce dernier, tout entier à la publication de son Dictionnaire biographique, ayant cessé de travailler à ce journal au bout de quelque tems, Beauval se chargea de le continuer sous le titre d'*Ouvrages des savans*. Plus tard, les *Nouvelles de la république des lettres*, par Bernard, furent bien accueillies du public, ainsi que le *Journal de Trévoux*; cette dernière production était spécialement consacrée à la religion et à la politique, et rédigée par une société de jésuites.

Ce ne fut qu'en 1751 qu'Édouard Cave fit paraître en Angleterre le premier journal périodique, sous le titre du *Magasin ou Répertoire du Gentleman*. Ce recueil ne renfermait d'abord que des nouvelles et des anecdotes piquantes, tirées des journaux quotidiens; Cave résolut d'y joindre les actes du parlement, entreprise assez difficile, vu que ce genre de publicité était défendu alors par la chambre. Il eut long-tems ce projet en vue sans pouvoir l'exécuter; il s'y aventura cependant, et commença par donner le discours du roi en janvier 1752. Il publia, au mois de juin de la même année, deux protestations des lords et les remerciemens adressés par l'orateur de la chambre des communes à lord Gage, le 31 mai 1752, ainsi que la

réponse de sa seigneurie. Le parlement ayant été prorogé en juillet, il se hasarda à présenter les actes et les débats de la dernière session du parlement, en désignant les principaux orateurs par leurs lettres initiales. En 1754, le docteur Johnson offrit à Cave de l'aider dans son entreprise; il lui suggéra l'idée d'insérer dans son *Répertoire* des poésies inédites, de courtes dissertations littéraires en latin ou en anglais, des observations critiques sur les auteurs anciens et modernes, les ouvrages oubliés et qui méritaient qu'on les rappelât au public, etc., et il se chargea de cette partie du recueil. M. Cave commença alors à proposer des prix de 50 louis ou d'une médaille d'or, pour les meilleurs poèmes composés sur des sujets donnés. Le succès de son journal lui suscita un grand nombre de rivaux; mais, de tous les ouvrages entrepris à l'imitation du sien, le seul qui survécut fut le *Magasin ou Répertoire de Londres*. Il réussit pendant plusieurs années, et fut continué jusqu'en 1785, époque à laquelle il cessa de paraître.

Les débats parlementaires furent publiés régulièrement dans le *Magasin du Gentleman* jusqu'au 13 avril 1758, où un ordre sévère du parlement obligea de les supprimer. Cependant Cave imagina un nouvel expédient; en juin 1758, il fit précéder les débats d'une espèce d'introduction sous le titre d'*Appendice à la description du célèbre empire de Lilliput, donnée par le capitaine Samuel Gulliver*; et les actes du parlement furent publiés sous le titre de *Débats du sénat de Lilliput*, avec l'anagramme des noms des différens orateurs. Le docteur Johnson fut chargé de la rédaction de ces articles.

A la mort de son fondateur, le *Magasin* fut dirigé par M. David Henry, qui avait épousé une sœur de M. Cave. En 1778, M. Nichols, à qui l'on doit la préface de l'*Index* que nous annonçons, prit une part considérable à sa rédaction et continua depuis à en être l'éditeur. Cet ouvrage est intéressant pour ceux qui aiment à suivre les progrès de la littérature pendant un si long espace de tems. Les *Index* sont au nombre de quatre; le premier est pour les essais, mémoires, etc.; le second pour la poésie, le troisième pour les noms propres, et le quatrième pour les gravures. (*Voyez*, pour les autres journaux publiés en Angleterre, notre T. X, p. 655.) L. S. B.

19.—*Letters to*, etc.—Lettres à ' ' ' sur les écrits du révérend

W. L. Bowles, concernant la vie et les œuvres de Pope; par lord BYRON. Londres, 1821. Colburn, brochure in-8° de 55 pages.

M. Bowles s'est attiré l'indignation de quelques écrivains anglais en publiant une édition des œuvres de Pope, dans laquelle il s'est permis de retrancher et d'altérer plusieurs passages. Il a aussi attaqué directement la moralité de ce poète, dans la notice biographique qu'il a fait paraître à la tête de cette nouvelle édition. Lord Byron s'est chargé de venger cet outrage. Les lettres que nous annonçons sont une satire mordante de la présomption de l'éditeur de Pope. On y trouve une défense de ce grand poète d'autant plus remarquable, qu'elle est fondée sur le mépris de l'école romantique, dont lord Byron peut être considéré comme le chef. Nous traduisons ce passage curieux : « Les efforts de la *populace poétique* d'aujourd'hui, pour obtenir un ostracisme contre Pope, s'expliquent aussi aisément que la sentence de l'Athénien contre Aristide; ils sont las de l'entendre toujours appeler le juste. C'est aussi pour leur existence qu'ils combattent; car, si Pope garde son rang, ils tomberont. Ils ont élevé une mosquée auprès d'un temple grec de la plus belle architecture; et, plus barbares que les peuples, auxquels j'emprunte cette figure, ils ne se sont pas contentés de leur grotesque édifice, ils ont encore voulu détruire le glorieux monument si beau et si pur qui existait avant eux, et qui les menaçait, ainsi que leurs ouvrages, d'une honte éternelle. On me dira que j'ai été (et que je suis peut-être encore) au nombre de ces écrivains : il est vrai, et j'en rougis. J'ai été un des constructeurs de cette nouvelle tour de Babel, origine de la confusion des langues; mais jamais, du moins, je n'ai fait partie des envieux destructeurs du temple classique élevé par notre prédécesseur. J'ai aimé, j'ai honoré la gloire et le nom de cet homme illustre et sans rivaux; j'ai préféré sa gloire à ma vaine renommée et aux frivoles applaudissemens de la foule des écoles et des prétendus poètes qui croient l'égaliser ou même le surpasser. Plutôt que sa couronne perdit un seul fleuron, il vaudrait mieux que tout ce que ces hommes ont jamais écrit, ainsi que moi, fût employé à envelopper les poivres et les épices, ou à tapisser les cellules de Bedlam et de Soho (1). Beaucoup de gens croiront à la sincérité de ce vœu; beaucoup d'autres n'y croiront pas. Vous savez, Monsieur, si je dis vrai, et si je n'ai pas toujours exprimé la même opinion dans

---

(1) Deux maisons de fous.

mes lettres particulières et dans ce que je destine à l'impression. Je regarde ce siècle comme celui du déclin de la poésie anglaise : ni les égards pour les autres, ni les sentimens d'égoïsme que je puis éprouver, ne m'empêcheront de voir et de proclamer cette vérité. Il ne peut y avoir de symptôme plus frappant de la corruption du goût que cette continuelle dépréciation de Pope. » Cette diatribe contre la nouvelle école romantique est suivie d'un éloge complet du plus grand des poètes classiques de l'Angleterre. Lord Byron le représente comme le plus parfait des écrivains et le plus pur des moralistes. Il croit ses œuvres destinées à surnager sur le torrent des siècles et des révolutions. « Pope est, dit-il, le poète moral de la civilisation ; espérons qu'à ce titre il sera un jour le poète national du genre humain. »

A un style énergique et piquant, cette brochure joint le mérite de renfermer une discussion remplie d'images et de pensées sur la poésie.

L. S. B.

#### R U S S I E.

20.—*Mémoires de l'académie impériale des sciences à Saint-Petersbourg*; Tom. VII, avec l'histoire de l'académie, pour les années 1815 et 1816. Saint-Petersbourg, 1820, in-4°.

Ce recueil classe les mémoires dans quatre sections ; savoir : *mathématiques, physique, politique et histoire*. On distingue, dans la section de l'histoire, un mémoire de M. Ouvarov, écrit en français, consacré à l'examen de la fable brillante d'Hercule. Il soutient qu'elle a été faite après coup, et que le polythéisme, à son origine, n'offrait aucune trace de l'identité d'Hercule avec le soleil, enfin qu'Hercule ne fut d'abord qu'un homme, un héros déifié.

L.

#### P O L O G N E.

21. — *Sebastiani CIAMPI, novum examen loci Liviani de legatis Romanorum Athenas missis ut exscriberent leges Solonis*.—Nouvel examen d'un passage de Tite-Live relatif aux députés envoyés de Rome à Athènes pour transcrire les lois de Solon. Wilna, 1821, imprimerie diocésaine de la congrégation de la mission. in-8° de 54 p.

Un Polonais a publié à Varsovie, en 1819, un livre intitulé *Principia juris*, dans lequel, à l'occasion d'une comparaison entre les lois de Solon et celles des décemvirs, il attaque en général l'autorité de Tite-Live, comme historien, et en particulier ce qu'il raconte du fait énoncé dans le titre de l'opuscule qui est l'objet de cette note.

La controverse sur ce passage n'est pas nouvelle ; Bonamy (*Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, Tom. XII, p. 27). J. B. Vico, chez les Italiens ; Gibbon, (*Histoire de la décadence de l'empire romain*, c. 44), ont élevé des doutes sur l'authenticité de la mission législative attestée par Tite-Live ; mais elle a été admise par un auteur dont l'opinion est imposante en cette matière, par Bonchand, dans son *Commentaire sur la loi des XII Tables*. C'est dans le même sens que se prononce le savant M. Ciampi, et il vient de traiter *expresso* ce point d'histoire important, que les auteurs cités n'avaient guère touché qu'en passant. Les principaux argumens des adversaires de Tite-Live sont ceux-ci : les monumens et les témoignages historiques n'indiquent point, disent-ils, que les Grecs aient eu aucune notion du nom romain, avant l'époque d'Alexandre de Macédoine ; les analogies qu'on peut remarquer entre les lois de Solon et les lois des Douze Tables sont telles, qu'il suffit, pour les expliquer, de diverses circonstances générales, sans qu'il soit besoin d'admettre une notion précise des lois athéniennes de la part des législateurs romains, lesquels étant patriciens, ne doivent pas facilement être supposés avoir entrepris une longue navigation pour aller chercher des lois démocratiques. — M. Ciampi rétablit d'abord le respect dû à l'autorité de Tite-Live, appuyée cette fois du témoignage de Denys d'Halicarnasse. Si les monumens grecs ne font pas mention de l'ambassade des Romains, c'est qu'à l'époque où elle eut lieu, la célébrité de ce peuple n'avait pas encore franchi les limites de son territoire italien : lorsque cette célébrité se fut étendue, Denys d'Halicarnasse réclama pour sa nation l'honneur d'avoir transmis ses lois aux Romains. D'ailleurs, devons-nous nous flatter de connaître tous les monumens grecs ? les difficultés de navigation avoient été bravées plus d'une fois avant l'époque dont il s'agit. M. Ciampi en cite des exemples : si les lois des Athéniens étoient démocratiques, ne contenaient-elles pas divers réglemens relatifs à la religion ou aux principes généraux de la justice, parfaitement applicables à toute république établie sur des bases légitimes ? — Mais, poursuit-on, de quel idiome ont fait usage les Romains, alors à demi barbares, pour communiquer avec les Athéniens ? faudra-t-il admettre, comme quelques commentateurs, que les lois des Douze Tables leur auront été transmises par le geste ? — Non, réplique M. Ciampi, les Romains n'étoient pas à demi barbares, au commencement du IV<sup>e</sup> siècle de leur ère ; et il invoque à cet égard

le témoignage de leurs auteurs ; la langue des Grecs était loin de leur être inconnue ; des voyageurs, des fugitifs, des proscrits de la Grèce ne la leur avaient-ils point apportée ; Demarate le Corinthien n'était-il pas devenu le beau-père de Tarquin l'ancien ? bien plus, Pline l'ancien, Strabon, Diogène Laerce, font mention d'un Éphésien, nommé Hermodore, à qui une statue fut élevée, précisément en récompense de ce qu'il avait servi d'interprète aux décemvirs pour la promulgation des lois de Solon. — Nous sommes contraints d'abréger ces diverses argumentations, ce qui certainement leur enlève une bonne partie de leur force. S'il était permis de juger, lorsqu'on n'a entendu qu'une des deux parties, et après une simple lecture, nous inclinierions volontiers pour l'opinion de M. Ciampi. Quoi qu'il en soit, l'habileté et l'érudition avec laquelle il l'a développée et soutenue ne peut qu'ajouter à sa réputation de critique et de savant.

A. MAHUL.

#### NORVÈGE.

22. — *Dagbog*, etc. — Journal tenu pendant un voyage à Congo en Afrique, par M. le professeur C. SMITH. Christiania, 1819, 1 vol. in-8°.

M. Smith, naturaliste norvégien, mourut pendant ce voyage. Ses papiers ont été recueillis après sa mort, et les annotations qui s'y trouvaient consignées viennent d'être publiées par un de ses amis. Ce petit volume est fait pour augmenter encore les regrets que cause à sa patrie la mort prématurée du voyageur qui promettait à la Norvège un digne successeur des célèbres naturalistes *Gunnerus*, *Stróm* et *Pontoppidan*.

23. (\*) — *Om Adel i Norge*. — De la noblesse en Norvège, à l'occasion des discussions de la diète à ce sujet, par M. P. A. HEIBERG. Christiania, 1821.

La paix de Kiel, signée le 14 janvier 1814, força le roi de Danemark de renoncer à son royaume de Norvège, qui, d'après la volonté formelle des souverains alliés contre la France, fut donné à la Suède. Profitant de cette décision toute puissante, et d'autres circonstances également favorables, le roi de Suède aurait pu imposer à la Norvège le gouvernement arbitraire, ou lui donner une constitution quelconque. Il eut la générosité d'accepter la loi fondamentale décrétée par les représentans du peuple, et destinée à régir l'état sous le gouvernement d'un autre prince, dont le règne ne



fut qu'éphémère. L'article 25 de cette constitution dit « qu'à l'avenir il ne pourra être accordé à personne de prérogatives héréditaires, personnelles ou mixtes. » Les articles 78 et 79 permettent au roi de refuser deux fois de suite sa sanction aux lois décrétées par deux diètes consécutives ; mais si *la même résolution est encore adoptée sans amendement par la troisième diète suivante, elle acquiert force de loi, quand même elle ne serait pas munie de la sanction royale.* C'est ce qui est arrivé en Norvège. La diète de 1815 avait jugé convenable d'abolir tout de suite les privilèges existans. Le roi refusa sa sanction à cette résolution, ainsi qu'à celle de même nature, reproduite à la diète de 1818. C'est dans cet état de choses que M. Heiberg a publié le petit écrit que nous annonçons, pour conseiller à la diète norvégienne de persister dans ses résolutions antérieures, mais *sans préjudice aux droits acquis*, et de laisser jouir de leurs privilèges, leur vie durant, les hommes actuellement existans. « Les hommes nés avant la promulgation de cette nouvelle loi, dit-il, ont seuls des droits acquis ; ceux qui naîtront par la suite n'en ont pas de pareils à réclamer, à moins qu'on ne veuille soutenir que les générations futures jusqu'à la fin des tems ont le droit d'être les législatrices de leurs ancêtres et des siècles qui ont précédé leur naissance. » Néanmoins, la diète actuellement réunie a confirmé la résolution des deux assemblées précédentes ; et, si la constitution n'est pas violée, cette abolition est devenue loi de l'état. Prévoyant cependant que, dans le désir de réunir un jour la Norvège plus étroitement à la Suède, le gouvernement de ce dernier royaume ne cessera jamais de solliciter le roi de proposer la création d'une noblesse norvégienne, l'auteur s'est attaché à prouver combien un pareil établissement deviendrait désastreux dans un pays qui ne possède pas les élémens nécessaires pour former une noblesse telle qu'elle doit être pour être quelque chose. Nous nous abstenons de détails à ce sujet ; mais nous ferons connaître les réflexions que l'auteur soumet à ses compatriotes, dans le cas où il faudrait absolument céder à un vœu étranger, pour introduire dans l'état un élément repoussé par la constitution. Dans ce cas, dit-il, la Norvège aurait à choisir entre quatre différentes espèces de noblesse. La première, ou *la noblesse héréditaire à perpétuité*, a été condamnée par le vœu de la nation, fortement exprimé dans trois législatures consécutives et composées par des élections différentes. *La seconde*, ou *la noblesse*

*personnelle*, serait inutile et superflue, puisque la constitution accorde au roi le droit de donner des ordres de chevalerie et d'autres distinctions de la même nature. La troisième consisterait à anoblir les hommes qui auraient bien mérité de la patrie, *en leur conférant un plus ou moins grand nombre de quartiers, qui diminueraient de génération en génération jusqu'à leur entière extinction*. L'auteur croit que les récompenses honorifiques, tout comme les peines flétrissantes, devraient être personnelles et nullement héréditaires dans une famille. Cependant, dit-il, qu'un père laisse en héritage à son fils une illustration acquise par de grands services rendus à sa patrie, cela pourrait encore être utile. Un père vertueux aura pu donner d'excellentes leçons; son exemple aura pu profiter à son fils, et pourtant l'on voit que cela n'arrive pas tous les jours; mais le petit-fils est rarement contemporain de son grand-père; et, quand cela arrive, les leçons et l'exemple de celui-ci ne s'impriment que faiblement dans l'esprit de l'enfant, et l'impression devient presque nulle, à mesure que les générations s'éloignent l'une de l'autre. La quatrième espèce de noblesse est *celle des Chinois*, dont parle *madame de Staël*. L'auteur n'est pas grand admirateur des institutions chinoises, mais il accueille le bon sens partout où il le trouve, et il avoue que la noblesse chinoise semble à ses yeux être la plus raisonnable et en même tems la plus honorable. Illustrer un homme vertueux, et donner en même tems la même illustration aux auteurs de ses jours, à qui il doit ordinairement l'exemple et les leçons qui lui ont servi de guide, c'est honorer une vertu qui a déjà porté d'excellens fruits à leur maturité; mais anoblir avec le père le fils encore enfant, c'est récompenser une vertu qui n'est encore qu'en germe, et qui se développera peut-être un jour avec des fruits très-amers. S'il faut absolument que la Norvège ait une noblesse, que le peuple adopte donc celle de la Chine, du moins n'aura-t-il jamais à rougir de ses motifs.

Il paraît néanmoins que le roi insiste sur la création d'une nouvelle noblesse. Nous ne connaissons pas les raisons qui engagent S. M. à détruire un article fondamental qu'il connaissait lorsqu'il accepta la constitution norvégienne et qu'il prêta serment de la maintenir. Ce que nous savons avec certitude, c'est que l'abolition de l'ancienne noblesse, cette mesure si heureuse pour la Norvège dans ses conséquences naturelles, n'a pu ruiner aucune famille. Il n'existait dans tout le royaume que deux comtés, dont l'un appartient au roi, et un

seule baronnie. Ajoutons à cela douze ou quinze petites terres privilégiées, et dont le plus important des privilèges consiste dans l'exemption partielle de la dime. L'abolition d'une telle noblesse ne peut nullement inquiéter les puissances voisines; d'ailleurs, à cet égard, la Norvège a pour garantie les différentes proclamations du roi, où il est dit qu'un état, quelque petit qu'il soit, doit chercher à maintenir son indépendance en ne recevant jamais d'ordres de la part de ses voisins.

Le tems nous apprendra le résultat d'une lutte qui cause beaucoup de fermentation en Norvège. Nous observerons seulement que l'abolition de tous les privilèges héréditaires est un des principes les plus fondamentaux de la constitution, et que l'art. 112, qui prévoit la possibilité d'une révision, pour y faire des changemens exigés par des circonstances impérieuses et imprévues, ordonne néanmoins expressément *que ces changemens ne pourront jamais être contraires aux principes fondamentaux, et qu'ils ne devront avoir pour objet que des modifications dans quelques dispositions particulières qui n'altèrent point l'esprit de la constitution.*

#### DANEMARCK.

24. — *Dictionnaire des auteurs danois et norvégiens, tant morts que vivans. Seconde et dernière partie in-4°. Copenhague, 1820. Par MM. NYERUP et KRAFFT (et non pas Rask, comme nous avons dit, par erreur, en annonçant la première partie de cet ouvrage. Voyez, ci-dessus, T. I, pag. 361.)*

Cet ouvrage est maintenant complet; il y manque seulement un *supplément* qui contiendra les erreurs et les omissions échappées aux rédacteurs. Dans notre annonce de la première partie, nous avons remarqué que les étrangers qui ont écrit en Danemarck ou en Norvège y sont mentionnés avec soin, mais que les rédacteurs n'y ont pas admis les ouvrages publiés en pays étranger par des Danois ou des Norvégiens. Quoique cette marche soit conforme au plan de l'ouvrage, ainsi qu'il a été expliqué par M. Nyerup, dans sa préface, nous avons néanmoins remarqué qu'il y a été fait des exceptions qu'on ne sait comment expliquer. C'est ainsi que nous avons trouvé plusieurs étrangers, dont les noms sont suivis de la nomenclature de beaucoup d'ouvrages, imprimés hors des états du roi de Danemarck. Nous citerons un seul exemple, pris au hasard. Il y avait à Copenhague, sous le règne de Fri-

déric III, un envoyé de la cour d'Espagne, nommé *le comte Rebolledo*. On trouve, sous son nom, un seul ouvrage imprimé en Danemarck, en 1655, et six autres publiés à Anvers et à Cologne. Il nous est également impossible d'expliquer par quels motifs les ouvrages de M. *Malte-Brun*, publiés à Paris, ont été exclus de ce dictionnaire, tandis qu'on y trouve la liste complète de toutes les brochures de M. *Brun-Neergaard*. Ces observations n'empêchent pas que le dictionnaire que nous annonçons ne soit un ouvrage très-important, et qu'en le publiant, les rédacteurs n'aient rendu un véritable service aux savans de leur patrie.

25.—*Catalogus librorum samscritanorum, quos bibliothecæ universitatis Hafniensis vel dedit, vel paravit Nathanael Wallich, doctor medicinæ et philosophicæ, ordinis Danebrogici eques, horti botanici Calcuttensis in India præfectus. Scripsit ERASMUS NYERUP, bibliothecarius universitatis. Hafniæ, 1821. 54 pag. in-8°, avec une gravure.*

Il a été quelquefois question, dans notre *Revue*, de M. Wallich, et notamment T. VIII, pag. 411, où nous avons dit que ce jeune et savant israélite, employé à des conditions honorables et brillantes, comme directeur du jardin botanique de Calcutta, avait envoyé à la bibliothèque de l'université de Copenhague une riche collection d'ouvrages en langue samsrite, dont une partie achetée à ses propres frais, et le reste dû à la bienveillance dont l'honorent les deux sociétés littéraires asiatiques de Calcutta et du fort William. Le célèbre professeur Nyerup, appréciateur éclairé de ces richesses littéraires, croit actuellement que la bibliothèque de l'université de Copenhague, dont il est le conservateur, ne le cède en rien à aucune des bibliothèques européennes pour le nombre et l'importance des livres imprimés et manuscrits en langue samsrite. Le catalogue que nous annonçons est divisé en cinq chapitres, dont voici l'extrait : *Chap. 1<sup>er</sup>. Grammaires, vocabulaires et dictionnaires; 14 ouvrages en 15 volumes. Chap. 2. Poésie indienne; 21 ouvrages en 31 volumes. Chap. 3. Théologie et philosophie des Hindous; 10 ouvrages en 12 volumes. Chap. 4. Jurisprudence; 7 ouvrages en 9 volumes. Chap. 5. Manuscrits 15, contenant des poésies et plusieurs traités concernant l'histoire, la grammaire, la lexicographie, la théologie, la médecine, l'astronomie et l'astrologie.*

M. Nyerup a accompagné chacun des titres de ces différens ou-

vrages de quelques notes et de réflexions, qui intéresseront sans doute ceux qui s'occupent de la langue samscrite. HEIBERG.

## ALLEMAGNE.

26.—*Switrigail ein beytrag zu den Geschichten von Lithauen, Russland, Pohlen und Preussen.*—Switrigail, pour servir à l'histoire de Lithuanie, de Russie, de Pologne et de Prusse; par Auguste DE KOTZEBUE. Leipsig, 1820.

Voici le fond du porte-feuille de M. de Kotzebue; ce sont des documens sur l'histoire du prince Switrigail, contemporain de Jagellon. Les événemens dont il est ici question, quoique peu importans pour ce que l'esprit humain attend de lumières de l'étude du passé, se rattachent néanmoins aux destinées des grands états qui, dans le nord, occupaient la scène du monde; ils jettent un nouveau jour sur des caractères jusqu'ici peu connus ou même méconnus. En 1815, M. de Kotzebue vit à Kœnisberg le savant Hennig; celui-ci était alors occupé à dépouiller de vieilles chartes; dès qu'il reneontrait quelque chose de relatif à Switrigail, il le mettait de côté, dans la vue d'écrire un traité particulier. Peut-être Hennig disait-il de l'histoire de Switrigail ce que Tacite a dit de celle de Nerva: *uberiorem securioremque materiam senectuti reposui*; mais la mort enleva M. Hennig, et M. de Kotzebue se prit pour Tacite et fit son livre. On se rappelle qu'autrefois il avait lui-même déclaré, dans le *Correspondant de Hambourg*, que désormais il allait s'asseoir au premier rang des historiens. L'indulgence de M. de Müller, qui voulut bien joindre complaisamment son témoignage à cette prise de possession, n'a pas peu contribué à persuader à quelques bonnes gens qu'effectivement Tacite, Salluste et Tite-Live étaient ressuscités dans la personne de M. de Kotzebue. Cependant l'*Histoire ancienne de la Prusse* court grand risque d'éprouver, en peu d'années et en dépit de l'imprimerie, le sort que l'injure du tems et le bouleversement des empires ont fait subir à quelques livres des Annales et des Histoires.

On demande si les documens de M. de Kotzebue seront utiles, et l'on répond assez généralement qu'ils seraient de nature à l'être, si leur compilateur avait fait, soit un livre assez intéressant pour être lu, soit un recueil assez savant pour que l'on pût y puiser; mais on s'exposerait, en le faisant, à d'étranges méprises. M. de Kotzebue lit si inexactement que, dans une seule bulle du pape Honorius III, il a

trouvé le moyen de placer quarante-trois fautes. Souvent, pour s'épargner la peine de déchiffrer, il a inventé, souvent il a mis des conjectures là où il pouvait donner du certain. M. de Kotzebue en voulait d'ailleurs à l'ordre teutonique à tel point, qu'il ne se faisait aucun scrupule des altérations dans les textes, pourvu qu'il le représentât comme avide de sang et de richesses, pourvu qu'il lui reprochât des crimes imaginaires. Qu'on juge après cela s'il aura rapporté fidèlement tout ce qui pouvait constater les vertus de cet ordre ! Même en ce qui concerne son héros *Switrigail*, M. de Kotzebue n'a pas fait de bien grandes recherches ; on lui reproche généralement de ne pas s'être servi des correspondances de Withold de Lithuanie et de Sigismond, roi des Romains. Nous ne nous serions pas arrêtés à cette production, qui semble par son titre même condamnée à l'obscurité, si elle n'était de Kotzebue. PH. GOLBÉRY.

27.—*De Apolline patricio et Minerva primigenia Atheniensium, scribebat* BOEHR *philosophiæ doctor. Heidelbergæ 1820, in-4°.*

Ce n'est pas la première fois que nous avons occasion de nommer M. Bœhr ; il a fait, pour les *Meletemata* de M. Creutzer, un traité sur l'Artaxerxe de Plutarque ; et, quoique ce traité se distinguât par une sagacité et une érudition peu communes, nous avons été obligés de nous en tenir à une simple indication, notre recueil ne comportant pas un examen purement philologique. Aujourd'hui, M. Bœhr éclaircit un point de mythologie qui se lie essentiellement à l'histoire d'Athènes : cet ouvrage est donc d'un intérêt plus général, et nous devons à nos lecteurs de leur faire connaître cette ingénieuse et savante dissertation.

L'auteur part d'un passage de Plutarque dans la vie d'Alcibiade, Apollon y reçoit le titre de Πατρισος, et Minerve celui d'Ἀρχηγέτις. M. Bœhr explique la valeur de ces épithètes ; il commence par Minerve, et se demande si la qualification qui lui est donnée convient à plusieurs divinités, ou si elle n'est attribuée qu'à elle seule ? C'est dans l'histoire que M. Bœhr trouve la solution. Les anciens, au moment de quitter la patrie pour fonder une colonie, emmenaient avec eux une des divinités tutélaires de la métropole, et lui confiaient le soin de veiller à la prospérité du nouvel établissement. Comme cette divinité ne se bornait point à une bienveillance inefficace ; comme elle prenait une part active à la fondation de la cité, on l'honorait aussi sous d'autres noms ; en sorte que le même dieu est

souvent appelé Κτισῖς, Οἰκισῖς et Αρχηγέτης. Ainsi que l'atteste Hesychius, chaque tribu d'Athènes avait son héros Αρχηγέτης. M. Bœhr prouve, par de nombreux exemples, ce qu'il a si bien établi par le raisonnement; il nous montre Apollon, Diane, Esculape, Hercule revêtus de ces mêmes titres. Cela posé, le point essentiel de sa dissertation était d'expliquer pourquoi Minerve est appelée Αρχηγέτις par les Athéniens; car, dans le passage de Plutarque, c'est Alcibiade qui parle. Ici M. Bœhr émet une opinion qui appartient à de grands savans, entre autres à M. Creutzer, mais qui trouve aussi de nombreux contradicteurs. Selon lui, les Athéniens sont une colonie égyptienne qui, partie de Saïs, transplanta le culte d'Isis sur le sol de la Grèce. Or, cette Isis est Minerve elle-même *nomine non-nihil immutato*, dit M. Bœhr; puis il cite M. Creutzer, mais la chose valait la peine de transcrire le passage entier dans lequel ce savant mythologue établit l'opinion que le culte égyptien a été apporté dans l'Attique par des colons: voici une des preuves qu'il en donne. Les Egyptiens appelaient cette Isis *Netha*: ce nom, en l'écrivant de la droite à la gauche, donne *Athen*: il n'y a donc point de différence dans le nom, mais seulement dans la manière de le lire. Au surplus, M. Creutzer déclare qu'il importe peu que cette origine soit vraie, ou que le nom grec soit une traduction du nom égyptien; puis, il réfute les diverses étymologies données par les philosophes et par les grammairiens. Mais, revenons à M. Bœhr, qui passe maintenant à l'Apollon πατρώϊος. Il se sert des observations de MM. Ast et Wyttenbach pour définir ce mot: puis il démontre que plusieurs autres dieux ont reçu la même qualification. « L'orgueil des Athéniens, ajoute-t-il, voulait qu'Apollon eût épousé la fille d'Erechtée, et qu'Ion fût né de cette union. Ce peuple prétendait être indigène, et se donnait Apollon pour auteur πατρώϊος. M. Bœhr reconnaît encore ici le culte de Saïs: Apollon y était révéré sous le nom de Horus, ainsi que l'affirme Hérodote, et les Égyptiens le croyaient fils de Vulcain. L'auteur se sert en cet endroit d'un passage de Cicéron qui, dans son traité de *Natura Deorum*, dit, en parlant des nombreux soleils des théologiens: *Tertius Vulcano Nili filio*, etc. (Voyez dans les *Mémoires de l'Académie* une dissertation de M. de la Barre) Dans la suite, Vulcain cessa d'être le mari de Minerve; et, comme il fallait qu'elle fût vierge, Horus ou Apollon ne fut plus son fils. L'ancienne tradition égyptienne se conserva dans les

mystères, tandis que le culte de la Grèce prévalut chez le peuple athénien, à l'époque où les Doriens envahirent une grande partie des pays voisins; de telle sorte qu'Apollon et Diane, les principales divinités de ces Doriens, se confondirent peu à peu avec les notions qu'on avait de Minerve et de Horus. M. Bœhr établit que Jupiter est aussi pour les Athéniens une divinité *importée*, et que, si quelques tragiques l'ont appelé *παιτρῶς*, on ne lui a jamais donné ce titre dans les rites publics. On exigeait surtout des candidats aux hautes magistratures, qu'ils fussent nés de parens athéniens, et que par conséquent ils révérassent Apollon *παιτρῶς*, et Jupiter *Εἰρησιος*.

M. Bœhr a toujours soin d'appuyer ses conjectures du témoignage des auteurs anciens, il faut lui en savoir doublement gré; car, s'il ne l'avait point fait, il aurait pu nous induire en erreur d'autant plus facilement que la pureté de son style latin nous aurait permis d'oublier que nous lisions un moderne. PH. GOLBÉRY,

28. — *Was ist der Zeitgeist?*—Qu'est-ce que l'esprit du tems? 1820, sans indication du lieu de l'impression; brochure in-8° de 30 pages.

Nous ne savons pas précisément dans quel endroit de l'Allemagne la presse a enfanté ce chef-d'œuvre; l'auteur, l'imprimeur et leurs complices en obscurantisme ont jugé à propos de se condamner eux-mêmes à leurs chères ténèbres. Il ne tenait qu'à eux de se faire une célébrité à la manière d'Érostrate. Cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'une réimpression du discours d'Eilert sur l'esprit du tems, ou bien, si l'on veut, c'est un extrait de la foudroyante *Concordia* de M. de Schlegel. Mais ce qui se conçoit à peine, c'est que l'on ait osé adresser un pareil ouvrage aux souverains assemblés pour fixer le sort des nations. L'auteur prêche une croisade contre les sciences; il appelle, pour les détruire, l'assistance des maîtres de l'Europe; et, comme il déteste surtout la logique, la grammaire et la critique, il entre en campagne tout seul et sans attendre le contingent de personne. La grammaire a été l'objet de ses premières hostilités; il l'a blessée par un grand nombre de fautes de langue et d'orthographe; mais l'auteur n'a pas long-tems joui de sa victoire: la critique a vengé la grammaire, et les souverains ne se sont pas souciés de l'alliance qui leur était offerte. PH. GOLBÉRY.

29. — *Griechenlands Wiedergeburt*, etc. — La Renaissance de la Grèce, programme pour la fête de la resurrection; par W. T. KATZ,



professeur de philosophie. 2<sup>e</sup> édition. Leipsick, 1821. Brockhaus.

50.—*Die Sache der Griechen die Sache Europas*; la cause des Grecs est la cause de l'Europe. Leipsick, 1821. Vogel.

Ces deux brochures, publiées dans un pays où la littérature grecque est cultivée avec soin, et où, par conséquent, on ne croit pouvoir mieux s'acquitter de ce que l'on doit aux anciens Grecs qu'en s'intéressant vivement au sort de leurs descendans; ces deux brochures, dis-je, ont pour but d'arracher l'Europe à sa léthargie, et de l'exciter à seconder les malheureux Grecs un peu plus que par des vœux stériles. En Allemagne, comme en Russie, la jeunesse s'est montrée disposée, malgré l'apathie de la diplomatie européenne, à embrasser avec ardeur la cause de la civilisation contre celle de la barbarie; et si une espèce de cordon de neutralité ne les repoussait impitoyablement du théâtre où s'est engagée la lutte, peut-être des milliers d'étudiens combattraient déjà pour cette cause si sainte et si juste. Il n'est pas nécessaire que l'Europe envoie des troupes au secours des Grecs; tout ce que ceux-ci demandent, c'est de n'être pas entravés dans leur insurrection, comme ils le sont actuellement par deux puissances voisines; ils seront assez forts pour secouer le joug ottoman, si la plus fausse politique ne leur oppose pas d'obstacles au dehors, comme cela arrive dans ce moment.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on a vu, en France et ailleurs, un parti qui se dit ami de la religion, embrasser la cause des Turcs et flétrir l'insurrection des Grecs du nom de *rebellion*: cette manière de voir prouve une grande dépravation des mœurs politiques, ou d'étranges préjugés. Dans un pays où il existe un contrat quelconque entre le gouvernement et le peuple; où celui-ci a consenti à être gouverné par telle dynastie, d'après telles lois; où le gouvernement, quoique souvent mal inspiré ou mal conseillé, ne peut pourtant, en définitive, avoir d'autre but que le bien-être de la nation; où enfin des mouvemens violens ne peuvent produire que des désordres, la rebellion peut être regardée comme un crime; et les défenseurs de l'ordre social et monarchique sont conséquens lorsqu'ils se déclarent contre les rebelles. Mais quel rapport y a-t-il entre ce qu'ils flétrissent comme rebellion, et l'insurrection des Grecs? Jamais il n'a existé de traité ni de contrat entre les descendans du peuple du Bas-Empire et les Tartares qui sont venus s'y établir. Bien plus, les Turcs n'ont jamais considéré ni traité les

Grecs comme leurs sujets, car les sujets ont des droits ; on n'en a accordé aucun aux Grecs ; donc ils ne peuvent avoir des devoirs. Le Turc n'a jamais fait la moindre démarche pour le bien-être des Grecs ; il est resté dans un état permanent d'hostilité contre les vaincus, et il a toujours agi avec eux comme agissent des hordes tartares en pays ennemi ; il a pris leurs femmes, leurs filles, leurs fils, quand ils lui plaisaient ; il a confisqué leurs biens, massacré des familles, des peuplades entières, insulté leur religion, couvert d'ignominie leur clergé ; il n'a jamais caché son mépris pour les Grecs ; il a déclaré qu'ils n'étaient pas plus pour lui que des chiens. Sont-ce là les rapports entre un souverain et des sujets, et ne sont-ce pas plutôt ceux des marchands d'esclaves et de l'Africain qu'il vient d'enlever ? Cinquante années d'esclavage peuvent-ils ôter à l'Africain le droit d'échapper à son maître ? Aussi, des districts considérables n'ont pas même reconnu les Turcs pour leurs conquérans. Les Mainottes, dans le Péloponèse, et les Sphakiotes, en Crète, ont toujours été en guerre contre ces barbares, et ne les ont jamais laissé entrer dans leur pays.

Si les autres Grecs se sont soumis pendant quelques siècles, cet état de choses ne peut constituer aucun droit, pas même celui de la prescription en faveur des Turcs ; ceux-ci le sentent si bien qu'ils n'en réclament aucun, et qu'ils ne se sont jamais reposés que sur la force. Il ne peut donc être question, dit M. Krug, de la domination *légitime* des Turcs en Europe ; ils n'y sont que des *usurpateurs*. Ils sont restés en état de guerre permanente contre les anciens possesseurs de l'empire d'Occident ; ceux-ci ne font que recommencer les hostilités après un long repos, pendant lequel l'ennemi leur a fait tout le mal qu'il a pu. Le sol de la Grèce leur appartient ; aucune autre puissance n'y a droit ; si les armées turques l'occupent, c'est aux Grecs, et aux Grecs seuls, qu'il appartient d'affranchir leur territoire, et de se donner ensuite le gouvernement qu'ils jugent le plus conforme à leurs intérêts, ou à le diviser en plusieurs états, comme ils voudront. Ils ne demandent qu'une seule chose aux puissances d'Europe, c'est de rester entièrement neutres et impartiales au milieu de cette grande lutte ; c'est là le plus grand service qu'elles puissent rendre à la cause de la civilisation et de la justice contre celle de la barbarie, de l'oppression et de la peste.

« Faudra-t-il, dit la seconde brochure, qu'on attribue à M. Tschir-

ner, faudra-t-il que les puissances d'Europe envoient leurs armées pour faire la guerre aux Turcs ? Non , car il se pourrait que ces expéditions fissent plus de mal que de bien aux Grecs ; et que , tandis qu'une puissance enverrait une armée auxiliaire , une autre , soupçonnant des projets de conquête , prit le parti de se ranger du côté opposé. Les Grecs ne combattent que pour leur cause ; il s'agit de leur indépendance , il faut qu'ils fassent les plus grands sacrifices pour atteindre leur but : ils ne peuvent former qu'un vœu , c'est que les puissances d'Europe n'empêchent pas qu'on leur envoie des secours pécuniaires et des armes , et qu'elles ne s'opposent en aucune manière à ce que les jeunes gens et les hommes qui ont envie de combattre dans leurs rangs , puissent les rejoindre. L'idée d'une croisade , pour la délivrance de la Grèce , est faite pour enflammer de nobles cœurs : que les cabinets ne fassent au moins rien pour réprimer cet élan généreux. » A ces considérations , la brochure de M. Tschirner en ajoute une autre qui n'est pas sans importance. « L'Amérique se détache de plus en plus de l'Europe , et tôt ou tard cette partie du monde , jeune , vigoureuse et libre , entrera en lice contre la caducité des états européens : il est bon de se préparer à cette lutte. Or , pour cela , il ne faut pas qu'un peuple barbare paralyse une des plus belles contrées de l'Europe ; il faut que l'ancien empire d'Orient soit uni de religion , de sentimens , d'idées , au reste de cette partie du monde. »

DEPPING.

N. B. La cause des Grecs excite en Allemagne un si vif intérêt , qu'indépendamment des brochures annoncées ci-dessus , il en a paru plusieurs autres ; M. Sickler annonce un ouvrage périodique *sur l'histoire des Grecs , depuis l'invasion des Turcs jusqu'à la guerre de délivrance , en 1821*. — Nous invitons nos lecteurs à consulter , dans le *Journal des débats* du 1<sup>er</sup> juillet , une lettre d'un de nos collaborateurs , sur les motifs puissans de religion , d'honneur , de politique , qui imposent aux gouverneurs européens le devoir de favoriser la cause des Grecs , qui est celle de la civilisation et de l'humanité.

31.—*Neue Berliner Monatschrift fur Philosophie Literatur und Kunst ; zweites Heft*. — Nouveau recueil périodique sur la philosophie , la littérature et les arts. 2<sup>e</sup> cahier. Berlin , 1821.

Ce recueil est écrit avec chaleur ; on y déclare une guerre impitoyable à tous ceux qui veulent faire prendre à l'esprit humain une marche rétrograde. D'après cela , il ne faut pas s'étonner de trouver , au commencement de ce cahier , une attaque violente contra

M. de Schlegel. « Nous apprenons, disent les auteurs, que M. Schlegel fait fondre des caractères pour une imprimerie samscrite; les frais immenses de cette entreprise n'arrêtent point un gouvernement prêt à tous les sacrifices, quand il s'agit d'encourager les sciences; mais il paraît que, pour cette fois, les éléphants de M. Schlegel seront nourris de pièces d'or, car chaque lettre coûtera quatre francs; et quand on aura dépensé plusieurs milliers d'écus, on n'obtiendra que la faculté de glaner dans le domaine de la littérature indienne. » Quoi qu'il en soit de ce jugement, peut-être un peu acerbe, l'article est fort spirituel; et comme on remet sous les yeux du public tous les péchés philosophiques de MM. de Schlegel, il a un grand nombre de lecteurs; mais cela ne prouve rien contre leur qualité d'orientalistes.

Le second article, que nous rencontrons dans ce cahier, est un discours de M. F. Carové, docteur en philosophie; il est intitulé : *De l'état actuel de la philosophie, et de l'importance dont elle est pour le tems présent.* L'auteur s'appuie sur les principes philosophiques du célèbre professeur Hegel, qu'il développe avec clarté; ses définitions sont satisfaisantes; il offre beaucoup d'intérêt dans sa marche historique. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans l'application qu'il fait de l'étude de la philosophie aux différens états de la société actuelle. Il y a du mouvement dans le style de M. Carové, et, de plus, il est nourri de choses solides.

On trouve ensuite un compte rendu de l'exposition des objets d'art à Berlin, et plusieurs pièces de vers assez piquantes. Quoique ce journal ait commencé avec l'année, il obtient déjà un grand succès, et tout lui présage une existence brillante. PH. GOLBÉRY.

50.—*Jahrbücher der Literatur.*—Annales de la littérature, publiées par Matthieu de COLLIN. Vienne, 1820. Gerold. 12<sup>e</sup> volume, comprenant les mois d'octobre, novembre, décembre 1820, 308 pages in-8<sup>o</sup>.

Nous avons parlé plusieurs fois de la *Revue littéraire*, qui paraît à Leipsick, sous le titre d'*Hermès*, ou *Annales de la littérature*, et qui est imité des *Quarterly Reviews*, ou Revues trimestrielles Anglais. Les Annales de la littérature, qui se publient à Vienne depuis trois ans, sont faites sur les mêmes modèles. Ces deux ouvrages, paraissent à la fin de chaque trimestre, et contiennent des articles raisonnés et fort étendus sur des ouvrages nouveaux, tant de la littérature allemande que de la littérature étrangère. Le goût de l'imitation se fait remarquer jusque dans l'esprit qui anime les rédac-

teurs des deux recueils allemands. Ainsi, tandis que celui de Leipsick professe des principes semblables à ceux de l'*Edinburgh Review*, les *Annales littéraires de Vienne* ont pris pour modèle le *Quarterly Review* de Londres; ou, en d'autres termes, tandis que le premier suit les principes de la liberté du journal d'Edimbourg, le second recueil est évidemment écrit sous l'influence du ministère, comme le *Quarterly Review*. Cependant, la différence des pays se fait sentir aussi dans ces recueils littéraires; ce que la *Revue d'Edimbourg* peut exprimer franchement, l'*Hermès* de Leipsick n'ose le dire qu'à mots couverts; et lorsque le journal ministériel de Londres se borne à défendre le pouvoir constitutionnel, les littérateurs de Vienne se rendent les avocats du pouvoir absolu, et répètent servilement ce qu'ils ont lu dans l'*Observateur autrichien*. Si, en secret, ils ont des opinions plus raisonnables, ils les cachent si bien qu'il n'en paraît pas une trace. Ils sont à un demi-siècle en arrière du reste de l'Europe pour les idées civiles et religieuses. Cependant, ils ont la prétention de donner des leçons; mais il faut voir dans quel genre: ils insinuent très-sérieusement que, pour vivre heureux, il faut abandonner les idées constitutionnelles. Ils conseillent aux peintres qui veulent s'ouvrir une nouvelle carrière, de choisir leurs sujets dans les légendes. Voilà pour la politique et les lumières des rédacteurs de ce journal. C'est une partie à laquelle ils feraient bien de renoncer entièrement, tant que des idées saines n'auront pas remplacé chez eux ces préjugés gothiques qui offusquent leur esprit. La partie littéraire des *Annales de Vienne* est heureusement meilleure, et on y trouve même de très-bons articles, dus à la plume des premiers écrivains autrichiens, auxquels se sont joints quelques autres savans allemands. Le 12<sup>e</sup> cahier, que nous avons sous les yeux, contient entre autres un article intéressant sur les antiquités germaniques des bords du Rhin, comparées à celles de la Silésie; un autre, sur un recueil de chansons populaires de l'Autriche, publié par Fiska et Schottky; enfin, un mémoire savant sur l'histoire des Nibelungues, et l'esquisse d'un voyage en Dalmatie, avec un grand nombre d'inscriptions latines qui sont dispersées dans cette ancienne province romaine, où Dioclétien avait un palais. Sous le rapport des articles savans, ce journal est un des premiers de l'Allemagne. Il est aussi mieux imprimé que la plupart des journaux allemands. Enfin, les *Annales littéraires de Vienne* ont assez de titres pour faire oublier la faiblesse de leurs principes politiques et religieux.

N. B. Ce journal littéraire et critique, qui avait antérieurement joui d'une sorte de liberté de la presse, a été depuis soumis à la censure ordinaire, ce qui a engagé M. Collin, instituteur du duc de Reichstadt, à ne plus concourir à la rédaction de ces annales. Un autre rédacteur lui a succédé, mais le journal sera terminé au commencement de l'année courante. Il sera remplacé par un *journal politique*, dont la rédaction doit être confiée à M. Gentz, qui jouira désormais des mêmes avantages que le gouvernement a jusqu'ici accordés aux *Annales de la littérature*. Les collaborateurs les plus connus de ce journal sont MM. Schlegel, Pilat, Wernes, Haller, (de Berne, actuellement à Paris), et Adam Müller. On peut facilement augurer dans quel esprit il sera rédigé.

B.

## SUISSE.

51. — *Annales de législation et de jurisprudence*, tome II, 1<sup>re</sup> livraison. Genève, 1821, Manget et Cherbuliez, imprimeurs-libraires. In-8°

Nous avons déjà fait connaître ce recueil à nos lecteurs. L'importance des matières contenues dans le premier cahier du deuxième volume, nous paraît mériter une mention particulière. L'article le plus remarquable de ce cahier traite de l'institution du jury, il est de M. Rossi. On sait que le conseil-d'état du canton de Vaud mit, il y a peu de tems, au concours, la question de savoir si le jury convenait à ce canton. On adjugea le prix à un mémoire dans lequel l'auteur ne décidait point la négative, malgré le mérite d'un autre mémoire fait dans un sens opposé par M. de la Harpe, l'un des magistrats les plus instruits du pays de Vaud. M. Rossi a emprunté à l'ouvrage de M. de la Harpe plusieurs faits qui prouvent jusqu'à l'évidence que la procédure criminelle sera toujours imparfaite et même barbare, lorsqu'elle n'aura pas lieu au moyen des jurés choisis dans les différentes classes de la société. Les observations de M. Rossi sont extrêmement justes, et nous regrettons de ne pouvoir en citer plusieurs passages. On remarquera aussi un autre article de M. MEYNIER, dans lequel il donne des extraits de l'important ouvrage de M. de Savigny, intitulé : *Histoire du droit romain* (*Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter*). Plusieurs des opinions de cet auteur nous ont paru susceptibles d'être contestées, et nous aurons occasion de les examiner dans un compte rendu de l'histoire du droit romain, par M. Berriat Saint-Prix.

Le cahier est terminé par un prospectus qui annonce une nouvelle édition *critico-exégétique* du *Corpus Juris civilis*, que vont publier MM. Schröder, Clossius et Tafel, de Tubingue. Ces savans demandent des renseignements sur les meilleures éditions et les principaux manuscrits du *Corpus*. Nous ne doutons pas que ceux qui auront des documens relatifs aux ouvrages des jurisconsultes romains, ne s'empressent de les leur envoyer, et de concourir ainsi à une entreprise si utile pour la science. On leur fera parvenir les découvertes que l'on pourra faire, par la voie des libraires, soit à Tubingue, soit à M. Reyma, libraire à Berlin. Cette nouvelle édition du dépôt des lois romaines sera d'autant plus avantageuse qu'il en existe fort peu de correctes, et d'un prix assez modique pour que les étudiants puissent se les procurer. L'édition donnée par Denis-Godefroy, en 1583, est fort rare, ainsi que celle des Elzévir, de 1664, et celle de Gebäuer, publiée à Göttingue en 1796 et 1797. La plus répandue et la plus commode est l'édition connue sous le nom d'*Academicum*; mais on sait qu'elle est très-mal imprimée. Il était donc à désirer que des hommes laborieux entreprissent l'immense travail de publier un nouveau *Corpus Juris civilis*. Lorsqu'on pense au grand nombre de manuscrits qui existent dans les diverses bibliothèques de l'Europe, et dont il faudra collationner plusieurs, on est effrayé de la tâche que MM. Schröder, Clossius et Tafel se sont imposée. La Bibliothèque royale de Paris possède vingt-quatre manuscrits du Digeste, dont presque tous appartiennent au quatorzième siècle. Trois de ces manuscrits contiennent la glose inédite d'Azon. J'ai composé, selon le désir des nouveaux éditeurs, le PROEMIIUM des Institutes, en me servant d'une édition ordinaire, et du manuscrit le plus ancien de la Bibliothèque royale. (Il est du onzième siècle et se trouve sous le n° IVMCDXXI du catalogue imprimé.) Je n'ai remarqué aucune différence dans le texte; mais il commence à ces mots : *Imperatoriam majestatem*, etc., et ne contient pas le préambule que l'on remarque à la tête de toutes les éditions imprimées : *Imperator Cæsar, Flavius, JUSTINIANUS*, etc. Le seul travail d'examiner les textes contenus dans les manuscrits de la Bibliothèque royale demanderait beaucoup de tems, et cependant il est impossible qu'il n'y ait pas de nombreuses variantes, qu'il serait indispensable de connaître pour donner une bonne édition du *Corpus Juris civilis*.

Alphonse TAILLANDIER, avocat.

32.—*Exposé des motifs de la loi sur la procédure civile pour la*

*canton de Genève*; par M. BELLOT, avocat, professeur honoraire de la faculté de droit, et membre du conseil représentatif de Genève. Genève, 1821. Paschoud, libraire. In-8° de 256 pages.

Soumise à la domination française, depuis 1798, Genève avait reçu nos lois et nos institutions. Rendue à son indépendance, elle voulut avoir une législation qui lui fût propre, mais elle eut la sagesse de ne pas méconnaître les avantages qu'elle pouvait retirer de la nôtre, et de ne pas les sacrifier au désir de faire disparaître les traces d'un joug étranger. Les codes français furent maintenus provisoirement; on voulut en faire une nouvelle expérience dans Genève indépendante, afin de pouvoir, dans la législation nouvelle, en conserver tout ce qui paraîtrait utile. C'est ainsi qu'on s'occupait d'une loi sur la procédure civile, dont M. Bellot fut chargé de faire le rapport au conseil représentatif, et dont il publie maintenant les motifs. Cet ouvrage ne sera pas seulement utile aux Genevois, en leur facilitant l'interprétation de la loi de leur pays; il le sera encore aux juristes et aux législateurs français. Indépendamment des sages réflexions qui s'y trouvent, relativement à l'esprit dans lequel doivent être conçues les lois sur la procédure, M. Bellot s'est spécialement attaché à développer les motifs des changements apportés par le conseil de Genève à notre code. Une grande partie de ces innovations nous a paru heureuse, elles ont toutes pour but de dégager l'administration des formes trop compliquées peut-être qui l'entravent encore parmi nous, d'abrèger les délais, de diminuer les frais de justice, et de rendre les procès moins embarrassants, moins longs, moins coûteux. Supérieur à toutes les lois qui l'ont précédé, notre code de procédure présente encore des imperfections qu'on a plusieurs fois signalées. Si jamais l'on s'occupe de les corriger, nous ne doutons pas qu'il n'y ait beaucoup à profiter dans l'exposition des motifs qui ont dirigé les législateurs de Genève. M. Bellot n'a publié que la première partie de son ouvrage; nous ne pouvons que donner des éloges à la justesse de ses observations, à la netteté de ses idées et à la clarté avec laquelle il les exprime. On doit désirer, à Genève et en France, qu'il achève son utile entreprise.

DUPIN, avocat.

#### ITALIE.

35.—*Delle epizootie*, etc.—Des épizooties contagieuses et non contagieuses auxquelles sont sujets les animaux domestiques, prin-



principalement ceux qui sont employés à l'agriculture, dans l'état de Venise et en Italie, par *Trino* BOTTANI. Venise, 1819. Picotti. 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage est partagé en douze sections, dont le sujet ne semble pas toujours approprié à son but principal. On y traite de l'état des animaux domestiques dans l'ex-république de Venise et sous les gouvernemens qui lui ont succédé; du magistrat sanitaire, des écoles vétérinaires de Padoue et de Milan; enfin, des épizooties en général et des réglemens donnés pour les prévenir ou les arrêter. Une section comprend la bibliographie des auteurs nationaux et étrangers qui se sont occupés des épizooties.

34.—*Nuovo sistema di fortificazione*, etc.—Nouveau système de fortification, par *Domenico* CHICCHIATELLI. Rome, 1819. Francesco Boulié.

35.—*Memoria sulle strade e su' ponti militari*, etc.—Mémoire sur les ponts et chaussées militaires. Naples, 1819. In-8°.

36.—*Saggio su i rapporti*, etc.—Essai sur les rapports que doivent avoir entre eux les moyens permanens de défense, la disposition topographique du terrain et les opérations des armées; par *Stefano* di RIVERA. Naples, 1820. In-8°.

37.—*Memorie e lettere inedite*, etc.—Mémoires et lettres inédites de Galilée, recueillis et commentés par le chevalier *Giambattista* VENTURI, etc.; ouvrage destiné à servir de supplément aux principales collections des écrits de cet illustre philosophe, publiés jusqu'ici; seconde partie, etc. Modène, 1821. Vincenzi et compagnie. In-4°.

La première partie de ces savans mémoires, que nous avons annoncée (*Voyez* ci-dessus, Tom. V, pag. 159), embrasse l'époque qui a précédé l'année 1616; la seconde s'étend de cette époque jusqu'à 1642, année de la mort de Galilée. Une partie de ses manuscrits, cachée dans une fosse destinée à conserver le blé, fut ainsi dérobée, dit M. Venturi, aux regards des inquisiteurs, par Viviani, digne élève et ami du vieux astronome. Après la mort de l'abbé Panzanini, héritier de Viviani, arrivée en 1757, la fosse fut ouverte, et on vendit à vil prix les papiers que l'on y trouva. MM. Targioni et le sénateur Nelli purent en recouvrer une portion. Le grand-duc actuel de Toscane a cherché depuis à recueillir dans sa bibliothèque particulière tout ce qu'il a pu des écrits de Galilée. M. Venturi a pu voir et extraire dans cette bibliothèque choisie tout ce qui lui man-

quait encore pour compléter son travail, et tout ce qu'il vient de publier appartient en entier à Galilée lui-même. Voici l'index des articles contenus dans le volume que nous annonçons, selon leur ordre chronologique.—1616 : Les meilleures pièces de l'apologie que Campanella, étant en prison, écrivit à Naples pour Galilée; — 1624, une Réponse de Galilée à Francesco Ingoli pour le système de Copernic; — 1619 et 1626, Notices diverses sur les questions agitées entre Galilée et le P. Grassi sur les comètes; — 1624 et 1632, Correspondance épistolaire de Galilée avec Castelli, Gassendi, Baliani et autres;—1652 et suivantes, Ecrivains qui combattirent le *Dialogue* de Galilée sur le système de l'univers. M. Venturi rappelle plus de soixante écrits publiés pendant cette époque pour et contre le système de Galilée. On y trouve aussi les documens les plus curieux relatifs au procès de ce philosophe, et la traduction française de presque tout son procès original, faite à Paris et communiquée à l'éditeur par M. Delambre. De là il résulte principalement que Galilée, ayant tourné en ridicule Urbain VIII sous le nom de *Simplicio*, un des interlocuteurs de son *Dialogue*, le pape, qui précédemment avait écrit une lettre et fait même des vers en honneur de Galilée, en fut tellement irrité qu'il le persécuta et le fit condamner, acte honteux dont l'inquisition ne pourra jamais se laver.—1634-39, Correspondance épistolaire avec des personnages très-distingués. — 1639-1641, Correspondance de Galilée avec *Liceti*, etc. Enfin, l'éditeur n'oublie pas la persécution que la cour de Rome fit essuyer à Galilée, même après sa mort. On tenta de déclarer illégal son testament, de lui refuser la sépulture dans l'église, et l'on défendit de lui élever un monument; mais la postérité reconnaissante l'a amplement dédommagé des injustices de ses contemporains.

38.—*Storia della Spagna antica e moderna*, etc.—L'histoire de l'Espagne ancienne et moderne, avec des cartes géographiques et des tables gravées par le chevalier *Luigi Bossi*, Milan, 1821, typographie du commerce.

L'ouvrage que nous annonçons est du même auteur qui continue l'histoire générale, ancienne et moderne, de l'Italie. L'histoire de l'Espagne, dont le premier volume a déjà paru, sera divisée en huit livres, et formera huit volumes.

39.—*Biografia cremonese*, etc.—Biographie de Crémone ou dictionnaire historique des familles et personnages illustres de Crémone,

dépuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours; par *Vincenzo Lancetti*, etc. Milan, 1820, typographie du commerce; volume II, in-4°.

Nous avons déjà annoncé le premier volume de cet ouvrage, que l'auteur continue à publier avec beaucoup de zèle et d'intelligence. On lui reproche des recherches trop minutieuses, surtout sous le rapport généalogique. De pareils détails peuvent plaire aux intéressés; mais ils sont fastidieux pour les autres. Plusieurs articles néanmoins se font remarquer par les observations justes et patriotiques de l'auteur; tel est entre autres celui de Giovanni Baldesio. C'était un Guelphe célèbre du XI<sup>e</sup> siècle, chef des Crémonais, sauveur de sa patrie; ses concitoyens instituèrent des fêtes publiques et annuelles, et firent frapper des monnaies pour en célébrer la mémoire. On a taxé l'article de Pietr'-Antonio Boselli de trop de partialité. M. Lancetti reconnaît dans Boselli non seulement l'antagoniste d'Aristote au XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi de Descartes, de Newton, le Buffon de l'Italie et l'auteur d'une nouvelle cosmographie, dont il n'existe aucun monument. Notre biographe semble donc avoir oublié les Patrizj, les Telesio, les Campanella, les Porta, etc., qui certes avaient un peu plus de mérite que Boselli.

40.—*Cicerone: Lettere disposte per ordine de' tempi, tradotte e corredate di note*, etc.—Cicéron: Lettres disposées suivant la date des tems, traduites et enrichies de notes; par M. L. MABIL, Padoue, 1820, in-8°.

M. Luigi Mabil, ancien professeur à l'université de Padoue, est connu par d'autres traductions, surtout par celle de l'histoire de Tite-Live et par son abrégé de la morale de Stellini en forme de lettres. Dans les notes dont il a enrichi les lettres de Cicéron, M. Mabil a beaucoup profité de celles du savant et judicieux Wieland sur le même sujet.

41.—*Lettere e versi*, etc.—Lettres et vers de *Torquato Tasso*, etc. Milan, 1821; Giovanni Bernardoni.

On assure que Giuseppe Bernardoni possède un grand nombre de lettres manuscrites du Tasse, qui appartenaient à son illustre biographe, l'abbé Serassi. Il a cru ne pouvoir mieux célébrer le mariage de Carlo Kramer avec Teresa Berra, qu'en publiant ce recueil de lettres et de vers du célèbre et malheureux auteur de la *Jérusalem*. On y trouve quelques nouvelles circonstances relatives à la vie et

aux infortunes de ce grand poète. Les poésies consistent en une *canzone*, deux sonnets et huit madrigaux.

42.—*L'Inferno di Dante*, etc.—L'Enfer du Dante, traduit en vers hexamètres latins par le docteur *Antonio CATELACCI*, professeur d'anatomie et de physiologie. Pise, 1819, in-8°; Rainieri Prosperi.

Cette traduction latine du Dante ne peut que paraître fort inutile aux étrangers comme aux Italiens. Ceux-ci ne doivent lire la *divine comédie* que dans l'idiome national, qu'elle a, pour ainsi dire, créé; les étrangers, et surtout les Français et les Anglais, non seulement sont riches en traductions, mais ils s'empresent encore de lire l'ouvrage dans l'original. Pourquoi donc M. Catelacci s'est-il donné la peine de le traduire en latin, surtout quand il en existait dans cette langue une traduction très-élégante faite par le père d'Aquino?

43.—*Tragedie*, etc.—Tragédies de *Cesare DELLA VALLE*, duc de Ventignano. Naples, 1820, Angelo Trani; vol. II.

L'auteur de ces tragédies est un des nobles Napolitains, qui, en cultivant la haute poésie, s'occupent d'études encore plus utiles. Le second volume de son théâtre contient deux pièces dont les sujets grecs sont très-connus, *Iphigénie en Tauride* et *Médée*. La première avait d'abord été traitée par Euripide chez les anciens, et ensuite par Rucellai, Pietr-Jacopo Martelli, Guimond de la Touche, et récemment par Göthe chez les modernes. L'auteur a profité des essais de ses devanciers pour éviter leurs imperfections. Nous avons aussi la *Médée* d'Euripide et celle qu'on attribue à Sénèque, la meilleure peut-être des pièces latines qui soient parvenues jusqu'à nous. Pierre Corneille, Longepierre et d'autres ont reproduit ce sujet sur la scène moderne. Malgré ses efforts, l'auteur n'a pu éviter les imperfections inhérentes à la nature du sujet et au caractère de ses personnages.

44.—*Lettera*, etc.—Lettre de *Costanzo GAZZERA* adressée au comte Giuseppe Franchi di Pont, sur les ouvrages de peinture et de sculpture exposés dans le palais de l'université royale de Turin, en 1820.

L'auteur de cet opuscule, écrit avec assez d'élégance, décrit tout l'appareil et les circonstances solennelles qui ont accompagné l'exposition publique des meilleures productions des arts. M. Gazzera, en les passant en revue, signale le mérite, le caractère, le genre, les in-

perfections de chacune. Il se montre partout juge éclairé et amateur zélé des progrès des arts et de la gloire de sa nation.

## ESPAGNE.

45.—*Decadas medico-quirurgicas y farmaceuticas*, etc.—Recueil décadaire des observations pratiques concernant la médecine, la chirurgie et la pharmacie, par une société de gens de lettres. T. I<sup>er</sup>. Madrid, 1821. Cruz-Miyar, in-8<sup>o</sup>.

Ce nouveau journal périodique se publie tous les dix jours, et neuf décades forment un volume. Le premier, que nous annonçons, contient des considérations importantes sur le suicide, sur la manière d'enseigner la médecine, sur l'histoire de la pharmacie, sur la bibliographie nationale et étrangère, etc.

46.—*Diccionario geografico*, etc.—Dictionnaire géographique universel de tous les peuples de la terre, des nations, empires, royaumes, républiques et autres états; des provinces, districts, villes, bourgs et villages mémorables; des lacs, fleuves, déserts, montagnes, volcans, mers, ports, golfes, îles, péninsules, isthmes, bancs, caps, etc.; 7<sup>e</sup> édition, corrigée et très-augmentée, quant à ce qui concerne l'Espagne et l'Amérique; par don Antoine VEGAS. Madrid, 1821; Davila, Sojo, etc., 6 vol. in-8<sup>o</sup>.

Cet ouvrage sera très-utile non seulement aux Espagnols, mais aux Français; et, lorsqu'on donnera une nouvelle édition du dictionnaire de Vosgien, on pourra tirer un grand parti de celui-ci.

47.—*Catecismo de la moral civil*, etc.—Catéchisme de la morale publique, et exposition élémentaire des facultés physiques et morales de l'homme, de ses besoins, de ses droits, de ses devoirs dans l'état de nature et dans l'ordre social, et des droits des nations considérées dans leurs relations mutuelles; par don François Rodriguez DE LEDESMA, avocat. Madrid, 1821. Rodriguez, Matute. Un volume in-8<sup>o</sup>.

48.—*Principios de la economia general*, etc.—Principes de l'économie générale et de la statistique de l'Espagne. Madrid, 1821. Esparza. Un vol. in-8<sup>o</sup>.

Cet ouvrage anonyme contient quelques considérations sur l'économie domestique et l'économie politique, sur la distribution des revenus publics et sur la statistique d'Espagne. On y trouve aussi l'acte de navigation de l'Angleterre, qui était peu connu en Espagne.

47.—*Historia de la dominacion de los Arabes en España, etc.*— Histoire de la domination des Arabes en Espagne, tirés des manuscrits et mémoires arabes, par D. Joseph Ant. CONDÉ. Madrid, 1820. Un vol. in-4° de 660 pages.

M. Condé, savant académicien, mort l'année dernière, a fait de grandes recherches dans la bibliothèque de l'Escurial et dans d'autres bibliothèques qui possèdent des manuscrits arabes; il en a tiré une foule de renseignemens curieux, qui jettent un grand jour sur la politique des conquérans sarrasins, sur leur gouvernement, leur tactique, leur administration et leur système financier, leur police, leur instruction publique, leurs mœurs et usages, leur littérature, la vie de leurs grands hommes, etc. L'auteur a divisé son travail en quatre Livres; le premier, qui sert d'introduction à tout l'ouvrage, est un exposé habile de l'état du peuple arabe lors de ses premières invasions en Afrique. L'auteur passe ensuite aux autres invasions des Arabes en Afrique, au règne des Omirs, à leur politique et à leur conduite envers les indigènes de l'Espagne, aux guerres civiles qui divisèrent les Omirs, aux événemens qui soumièrent l'Espagne arabe aux califes de Damas, enfin, au tableau des exploits et du caractère des premiers dominateurs arabes en Espagne. Le deuxième Livre commence par la fondation de la monarchie arabe, indépendante des califes. Cet événement fut, ainsi que le prouve M. Condé, l'effet de l'esprit public des Arabes, qui se déclarèrent en faveur de Beni Omega. L'auteur raconte l'histoire des princes de cette race, et de leurs conquêtes en Espagne et en Afrique. Il termine par l'exposé de l'état du gouvernement, des arts et des lettres chez les Maures de cette époque, qui s'arrête à la guerre civile de 1050. C'est là aussi la fin du premier volume. Les deux autres, qui sont actuellement sous presse, contiendront les troisième et quatrième Livres. Il faudrait qu'un savant, versé dans la littérature arabe, ajoutât à la fin l'explication des mots arabes, la géographie comparée et la charte de l'Espagne arabe, dont l'auteur n'a pu s'occuper, ayant été enlevé trop tôt à ses études profondes.

44.—*Coleccion de Memorias historicas y politicas, etc.*— Recueil des Mémoires historiques et politiques, concernant la dissolution des cortès de 1814, l'arrestation des députés, leur exil, et les détails relatifs à ces événemens. Tome 1<sup>er</sup>. Madrid, 1821. Castillo, Barco, etc.

Les hommes de lettres et les hommes d'état, qui se sont réunis pour publier cette collection, se proposent d'y faire entrer toutes les pièces qu'ils ont rassemblées, pour démontrer les droits de la nation et les véritables intérêts du roi, et réfuter les fausses doctrines de quelques aristocrates exagérés, doctrines qui dérivent de l'ignorance, de la superstition, du fanatisme, et surtout de l'intérêt personnel.

51.—*Reflexiones a las Cortes*, etc.—Observations adressées à l'assemblée nationale des Cortès de l'Espagne, concernant la loi publiée sur le mode d'élection des membres de la municipalité de chaque ville; par D. Joseph DE CHURRUCA, avocat. Madrid, 1821. Sojo.

52.—*Discurso*, etc.—Discours prononcé par D. Joseph Joachin DE MORA, à l'Athénée espagnol, lors de l'ouverture de son cours de droit naturel, le 7 mars 1821. Madrid, Orea.

53.—*Nomenclatura de las bellas letras*. — Nomenclature des belles-lettres, en forme de dialogues, à l'usage des élèves du collège de Vergara; par D. Felix Enciso CASTRILLON, professeur de belles-lettres dans le même collège. Madrid, 1821. Orea. Un vol. in-8°.

54.—*Las Poesias de Horacio*, etc.—Traduction des œuvres d'Horace en vers espagnols, par D. Xavier DE BURGOS, avec des notes critiques. Madrid, 1821. Paz et Sojo. Deux volumes in-8°.

On avait déjà en Espagne une traduction d'Horace en prose, et une en vers de quelques-unes de ses œuvres seulement. M. Burgos vient d'en donner une complète. L'auteur est connu pour un homme de mérite, rempli d'esprit et de connaissances littéraires. Il est le directeur principal du journal intitulé : *La Miscelanea* (*le Mélange*), sans contredit le meilleur de tous ceux qui paraissent à Madrid en langage castillan. Le journal hebdomadaire *le Censeur*, le premier ouvrage critique de l'Espagne, a publié un article sur la traduction de M. de Burgos; il en fait un grand éloge, en même tems qu'il y signale de légères imperfections.

55.—*El desembarco de los Rusos*. — La descente des Russes à Motril, port de la côte de Grenade, dans la Méditerranée; comédie en deux actes; par D. Epiphane ESTEBAN, représentée sur le théâtre de la ville de Grenade, le 1<sup>er</sup> mars 1821. Madrid, 1821. Matute.

LLORENT.

#### ROYAUME DES PAYS-BAS.

56.—*Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Bruxelles, 1820. P. J. Demat. In-4° de 454 pag.

Les savantes recherches historiques de feu M. Lesbroussart sont la partie la plus intéressante de ce recueil, du moins pour la plupart des lecteurs.

57.—*Annales du Salon de Gand*, ou *Recueil des productions des auteurs vivans de l'école belge*, dédiées à l'académie royale de Gand, 1820 et 1821. Chez P. F. de Gassin-Verhæghe.

Belle entreprise et bien digne, par son exécution, de l'accueil qu'elle a reçu de tous les amis des arts en Belgique.

58.—*Coup d'œil sur la nouvelle législation civile et l'organisation de l'ordre judiciaire du royaume des Pays-Bas*, par un magistrat. Bruxelles, 1820. Picard; brochure in-8° de 64 pag.

Mémoire écrit avec sagesse, mais trop favorable aux projets de subversion des lois actuelles.

59.—*Exposé du système d'éducation primaire actuellement suivi en Suisse, en Allemagne et en Hollande*; par J. COQUILHAT. Bruxelles, chez les frères Delemes, vol. in-8° de 120 pag.

Ouvrage recommandable et qui se fait lire avec intérêt.

60.—*L'Ophthalmiste, ou l'Ami de la vue*. Bruxelles, chez les frères Delemes; brochure in-12.

Cette petite brochure, dont l'objet n'est pas sans importance pour les gens de lettres, est écrite avec agrément et imprimée avec un soin que ne désavoueraient pas MM. Didot.

61.—*Considérations sur la distinction des personnes et la distinction des fortunes*. Bruxelles, 1821. Lecharlier, brochure in-12 de 74 pag.

62.—*Recueil annuel de poésies de la Société de littérature de Bruxelles*. Delemes, in-18 de 127 pag.

La plupart des vers qui composent ce petit volume (le 18° de la collection), feraient honneur à nos Muses parisiennes. MM. Conchain, Hubin, Lesprit, O' Sullivan, Piré, Guetelet, Reiffenberg, Rouveroy, etc. sont de très-dignes desservans du temple d'Apollon.

63.—*De la colonie de Frédérik-Ovord, et des moyens de subvenir aux besoins de l'indigence par le défrichement des terres vagues et incultes*; traduit du hollandais par le baron de Keverberg. Gand, Hondin, 1821; in-8° de 185 pag., plus deux planches.

Mémoire rempli de vues utiles et bien présentées.

64.—*Comédies de Térence, traduites en vers français* par P. Bergeron, Tom. 1<sup>er</sup>. Gand, 1821. Hondin, in-8° de 481 pag.



Début qui donne des espérances et mérite des encouragemens. Ce premier volume contient *P'Andrienne* et *P'Eunuque*.

65. — *Guillaume Premier, tragédie, par M. ALVIN*; 1820, chez les frères Delemes, in-8°.

Tragédie jouée avec succès au théâtre de Bruxelles, au mois de mars dernier. *Le Mercure belge*, journal plein d'esprit et de goût, contient une excellente analyse de cette pièce nationale.

Malgré les efforts du gouvernement hollandais pour faire disparaître, ou du moins pour affaiblir l'usage de la langue française dans la Belgique, elle y est cultivée avec plus d'ardeur que jamais. On y trouve le charme du fruit défendu. STASSART.

## LIVRES FRANÇAIS.

66. — *Séance publique de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, tenue le 24 mai 1821*. Toulouse, 1821; imprimerie de J. M. Douladoure. Brochure in-8° de 56 pages.

Ce compte rendu d'ouverture renferme d'abord le discours prononcé par le président, M. Duffour, puis le rapport des travaux de la Société, depuis le 27 juillet 1820 jusqu'au 24 mai 1821, fait par M. Ducasse fils, secrétaire général. En faisant l'énumération des mémoires présentés à la Société sur des cas de pathologie interne, il donne des extraits d'observations qui sembleraient prouver que la médecine physiologique n'a pas encore fixé l'attention des membres de cette compagnie. Le secrétaire général a même eu grand soin, en citant avec éloge Bichat, Dupuytren, etc. d'oublier l'illustre auteur des *phlegmasies chroniques*. On aperçoit cependant, dans quelques passages, un commencement de concession à la nouvelle doctrine, et nous devons espérer que des praticiens, dont la bonne foi doit égaler le savoir, ne tarderont pas à se rendre à l'évidence des principes professés par les médecins physiologistes. — Une seconde section est remplie par des cas de pathologie externe. Une observation de M. Caffort, sur un polype utérin, donne lieu à M. le rapporteur de faire la comparaison des différens procédés opératoires employés pour enlever les polypes, et il donne toujours la préférence à la ligature, parce qu'une hémorragie mortelle, dit-il, pourrait être la suite de la résection. Si M. Ducasse avait suivi la clinique de M. Dupuytren, il aurait vu qu'on peut, sans danger, dans presque toutes les circonstances, enlever les polypes par

l'excision , et que jamais ce grand chirurgien n'a été arrêté par la crainte d'une hémorragie , dont il sait toujours se rendre maître.

Le compte rendu des travaux de la compagnie est suivi de l'analyse d'un discours prononcé par M. Rumebe , sur la question suivante : *L'étude et la pratique de la médecine peuvent-elles s'associer à la culture des belles-lettres?* L'annonce des prix proposés pour l'année 1822 et le tableau des membres de la société terminent cette brochure. D.

67. — *Précis analytique des travaux de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, pour l'année 1821. Rouen , imprimerie de Pèriaux ; 1 vol. in-8° de 194 pages.

Le compte rendu des travaux de cette compagnie par MM. Vitalis et Bignon , secrétaires perpétuels , forme deux sections : *Sciences et arts, Belles-lettres et arts*. La première est subdivisée en six chapitres : *Mathématiques, Histoire naturelle, Chimie et arts industriels, Médecine, Médecine vétérinaire, Agriculture et économie rurale*. L'un des mémoires de cette section a pour objet : *l'Encollage des étoffes ou toileries, au moyen de diverses espèces de paremens, etc.*, par M. Dubuc l'aîné, pharmacien. L'auteur, ayant le désir d'être utile à la nombreuse classe des tisserands et de les faire sortir des bas-fonds et des caves malsaines où la nature de leurs travaux les retient une partie de leur vie, présente différentes recettes économiques d'un *encollage hygrométrique*, qui permettent de fabriquer les articles de *rouennerie* dans des lieux ni frais ni humides, au-dessus du sol, sans nuire à la tissure et à la confection des étoffes. L'addition de *l'hydrochlorate de chaux* paraît le moyen efficace qu'il présente pour atteindre ce but.—On remarque ensuite, 1° un mémoire de M. Vitalis sur une nouvelle *mine de chrome*, trouvée depuis peu dans une île voisine de Saint-Domingue et dont M. Vitalis a fait la découverte, en analysant une certaine quantité de sable noir que M. Sément, officier de sante, lui a rapporté des bords d'un ruisseau qui coule dans la partie sud de *l'île-à-vache*, située à 9 milles sud de Saint-Domingue. 2° Un essai sur les causes de la *couleur verte* que prennent les huîtres des parcs à certaines époques de l'année, par M. Benjamin Gaillon (voy. *Revue encycl.*, Tom. IX, pag. 599 et 402). Nous devons rectifier une erreur qui s'était glissée dans ce recueil, dans la réfutation de l'opinion qui regarde comme une maladie la *viridité* des huîtres. On fait dire à l'auteur : « Il est bien reconnu, par l'usage journalier

que l'on fait des huîtres vertes, qu'elles sont aussi saines que les blanches; donc leur coloration n'est pas le produit d'une maladie, » Preuve bien insignifiante, tandis qu'au contraire celle que donne l'auteur contre cette opinion résulte des expériences comparatives qu'il a faites du degré de vitalité des huîtres blanches et des huîtres vertes, lesquelles n'ont présenté aucune différence.—5° Des observations de M. Prévost père, vétérinaire à Rouen, sur une vache qui, ayant avalé une broche de fer servant à un métier à filer du coton, l'a conservée pendant deux ans entre la *plèvre costale* et les côtes, d'où elle est sortie en perçant cette dernière partie. La vache, qui fait le sujet de cette observation physiologique, toussait souvent et maigrissait depuis quelque tems; maintenant elle est guérie, ne tousse plus et reprend son embonpoint.—4° Le rapport d'une commission nommée pour examiner les mémoires envoyés au concours de 1820 sur cette question : « Quels sont les moyens, dépendans ou indépendans du *pyromètre de Wedgood*, les plus propres à mesurer, avec le plus de précision possible, les hauts degrés de chaleur que certains arts, tels que ceux du verrier, du potier de terre, du faïencier, du porcelainier, du métallurgiste, etc., ont besoin de connaître? » — La conclusion de la commission, adoptée par l'Académie, accorde le prix au n° 1<sup>er</sup>, portant pour épigraphe : *experientia præstantior arte*. En conséquence le président a proclamé le nom de M. Honoré Flaugergues, de Viviers (Ardèche), auteur du mémoire.

Les travaux de la classe *Belles-lettres et arts* présentent l'analyse des discours de réception de MM. Fontanier, Lepitre et de M. le lieutenant général Rivaud de la Raffinière; les remerciemens de M. de Bernis, archevêque de Rouen, pour le diplôme qui lui a été offert; les adieux de M. Malouet, président de l'Académie, dont les derniers accens, témoignage de la confraternité la plus aimable, ont retenti dans tous les cœurs et y laissent des regrets profondément sentis. Parmi les mémoires consignés en entier dans le *Précis de l'Académie*, on remarque : 1° une démonstration de M. Bignon, sur la nature et la véritable signification du verbe dans les propositions grammaticales et logiques, dont le but est de combattre l'opinion de M. la Romiguière sur la nature de cette partie de la proposition, et de prouver que le propre du verbe est l'expression des tems, la relation du jugement à une époque plus ou moins précise de la durée; 2° des considérations sur le charme et l'utilité attachés à

*l'étude de l'histoire*, par M. Auguste Lepevest. L'auteur, citoyen patriote, regrette avec raison que l'étude de l'histoire soit trop négligée.—Diverses pièces de poésie, des élégies par M. Vigné, des fables par madame Vietoire Babois, MM. Guttinger et le Filleul des Guerrots, des stances sur le *Voyage de lavie* par M. d'Ornay, nonagénaire, doyen des académiciens, terminent ce recueil, en tête duquel se trouve le discours prononcé, à l'ouverture de la séance publique, par M. Lemarquis, vice-président, qui s'est attaché à faire ressortir l'heureuse alliance de l'esprit du commerce et du goût de l'instruction. Nous citerons le passage où l'auteur peint à la fois l'activité commerciale de Rouen et l'influence scientifique de l'académie : « En contemplant la prospérité de cette ville, où le fleuve royal apporte majestueusement les productions des contrées les plus éloignées, où les pavillons de tous les peuples flottent sur les navires pressés dans le port, tandis que d'autres encore imparfaits reposent près de là sur les chantiers; où le coton de l'Inde, filé par les plus ingénieuses machines, paré des couleurs les plus vives et les plus variées, se transforme en tissus également légers, élégans, solides; où le génie du mécanicien s'exerce continuellement à diminuer, à régulariser le travail des mains; où l'étranger, parcourant nos ateliers d'un œil surpris, reconnaît, avoue malgré lui-même une supériorité qui alarme sa jalousie; combien il nous est doux de penser que l'académie n'est pas étrangère à cet état florissant, que plus d'un des perfectionnemens qui ont contribué aux succès de l'industrie rouennaise est émané de son sein! »

B. G.

68. — *Fragmens de philosophie botanique, ou de la manière la plus convenable de voir et de travailler en histoire naturelle, et particulièrement en botanique, et des moyens de rendre cette science plus simple et plus facile*; par A. L. MARQUIS. ROUCH, 1821, imprimerie de F. Baudry. 1 vol. in-8° de 207 pages. Se trouve à Paris, chez Méquignon-Marvis.

Cet ouvrage contient vingt-un chapitres; dans les six premiers, l'auteur s'élève contre l'abus de la multiplication des espèces et des genres en botanique; il passe en revue les idées que les naturalistes se font en général de l'espèce, et s'appuie de l'autorité de Locke et de Condillac pour prouver que les espèces ne sont que des déterminations de notre esprit et non des groupes exactement déterminés par la nature elle-même; il regarde l'opinion de la réalité des espèces

comme une source d'erreurs qui a conduit à l'idée d'une précision sévère, mais illusoire, qui n'est pas dans la nature des choses; il voudrait qu'on effaçât des catalogues un grand nombre d'espèces qui ne sont, d'après deux exemples cités par l'auteur, que la même espèce altérée par des localités et des circonstances diverses. Ces six chapitres forment en quelque sorte la première partie de l'ouvrage; ils sont remplis d'aperçus spirituels et intéressans; ils préparent le lecteur à la réforme des espèces, dont l'auteur développe le principe et les règles dans le chapitre VII. Ce principe, suivant l'auteur, doit être tiré de la considération des êtres relativement à nous; le besoin, l'utilité seront la règle du naturaliste dans la formation des espèces. Aucune distinction nouvelle, aucune espèce ne seront introduites sans un motif raisonnable, sans une sorte de nécessité, ou du moins d'utilité relative, soit directement à l'homme, soit à la science. C'est ce que l'auteur, pour se servir d'un terme de la philosophie de Leibnitz, appelle la *raison suffisante* d'une espèce. Il est à craindre que ce principe ne conduise pas à la précision et à la fixité qui paraît être le but louable des efforts de l'auteur. On se demandera quel peut être le régulateur de cette *raison suffisante*? Puisque la mesure du besoin, de l'utilité, devient celle de l'attention plus ou moins grande que nous donnons aux objets, la raison suffisante d'un médecin et celle d'un artiste ne seront pas dans la même ligne; tel savant scrutateur profond de la nature, la contemplant d'un point de vue plus élevé, admettra des distinctions que ne soupçonnera pas l'observateur superficiel; la *raison suffisante* de ce dernier serait pour le premier une entrave bien injuste. En émettant des doutes sur l'efficacité du remède que propose M. Marquis, nous n'en faisons pas moins des vœux bien sincères pour que son livre plein de choses, fort d'idées et écrit d'un style élégant, conduise les naturalistes à n'accueillir que les travaux qui tendent réellement à l'avancement des parties *essentielles* de la science. C'est cette *essence* sur laquelle il est à désirer que l'on soit d'accord. Les travaux sur la physiologie végétale paraissent devoir conduire à cette fixité tant désirée. Mais que de réformes le développement et la perfection de ces travaux amèneront dans les doctrines botaniques, et quelles résistances certaines vérités auront à vaincre! N'anticipons pas sur l'avenir, et accueillons avec reconnaissance tous les bons ouvrages qui tendent à l'amélioration de la science. De ce nombre sont *les fragmens de philosophie*

*botanique de M. Marquis*, abondans en utiles conseils, mais dont pourtant quelques propositions ne conviendront certainement point à plusieurs savans, entre autres celle où l'auteur regarde les observations microscopiques comme une des sources de la multiplicité abusive des espèces en histoire naturelle; celle encore où les travaux scrupuleux des savans de la Germanie sont considérés comme des écarts du bon goût et assimilés au genre *romantique* de la littérature.

On peut opposer à la première proposition, que les observations microscopiques nous ayant conduits à une connaissance plus certaine de l'organisation des êtres, dont la simple vue soupçonne à peine les linéamens, conséquemment les ressemblances ont été plus positivement déterminées; et si ces observations ont produit des espèces et des genres que l'on ne connaissait pas, ces créations d'ordre, loin de subdiviser le tableau de la nature, ont, en quelque sorte, *concrété* des individus dont le grand nombre fatiguait les limites de notre intelligence: les observations microscopiques ont donc simplifié plutôt que compliqué la science. Quant au goût romantique, à cette vague inquiétude d'esprit que l'auteur suppose dans les travaux de plusieurs naturalistes allemands, elle me semble en contradiction avec cette marche sévère, ces observations réitérées et ce besoin d'exprimer *ce qui est, tout ce qui est, rien que ce qui est*; en un mot avec cette disposition philosophique de l'esprit, dont grand nombre de leurs ouvrages scientifiques font preuve, et que je considère comme *classique*, comme devant concourir à l'avancement des sciences naturelles. Je crois, comme l'auteur, que *rendre les sciences simples, faciles, substantielles, les faire aimer, c'est assurément les servir*; mais je pense que l'étude approfondie des diverses branches de la science doit conduire à ce résultat. Les progrès de la civilisation rendront par la suite familiers à tous les esprits les aperçus qui nous étonnent et nous surpassent maintenant. Ainsi, borner nos recherches suivant la mesure de telles ou telles facultés, c'est entraver l'essor du talent, c'est établir l'empire des préjugés, c'est arrêter les progrès scientifiques du siècle.

B. G.

69.—*Flore d'Oware et de Benin*, par M. PALISSOT DE BEAUVOIS. Paris, 1821, chez la veuve de l'auteur, rue Saint-Louis, n° 58, au Marais; et chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 25. In-folio. Prix, 480 fr.

Cette flore est composée de *vingt livraisons* contenant chacune

trois feuilles d'impression, et de 6 planches représentant de 6 à 10 plantes. Elle contient la description et la figure exacte de tous les genres nouveaux et de toutes les espèces nouvelles de plantes recueillies par l'auteur dans des pays peu connus, et qui n'avaient été visités par aucun naturaliste avant lui. La singularité, la beauté des fleurs, le brillant et la variété de leurs couleurs rendent ce recueil également utile aux savans, aux artistes et aux gens du monde. A ce bel ouvrage s'en rattache un autre du même auteur : *Insectes recueillis en Afrique et dans les États-Unis d'Amérique*. Ce dernier, composé de 15 livraisons, contenant chacune 4 feuilles d'impression, et de 6 planches qui représentent de 36 à 40 insectes de grandeurs et de familles différentes, se trouve également chez la veuve de l'auteur.

70.—*Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique*, par L. J. THÉNARD, de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, etc., etc., 3<sup>e</sup> édition, revue et corrigée. Paris, 1821. Crochard, libraire, rue du Cloître-Saint-Benoît, n<sup>o</sup> 16, et rue de Sorbonne, n<sup>o</sup> 3. 4 vol. in-8<sup>o</sup> avec planches. Prix, pour Paris, 28 fr. et 37 fr. franc de port pour les départemens.

Lorsque M. Thénard publia, en 1813, la première édition de son excellent *Traité de chimie*, il ne fit que se rendre aux vœux souvent exprimés par ceux qui cultivaient cette belle science, et surtout par les nombreux élèves qui suivaient ses utiles et brillantes leçons, élèves au nombre desquels je m'honore d'avoir été. Les uns et les autres regardaient M. Thénard comme étant appelé naturellement à remplir le vide qui existait, pour cette partie, dans nos livres élémentaires scientifiques. Leur espoir fut entièrement justifié ; l'ouvrage du savant professeur devint bientôt classique, et fut promptement répandu dans tous les pays civilisés. (Nous en avons annoncé une traduction italienne, Tom. II, p. 567.) Dès l'année 1818, la première édition était à peu près épuisée, et M. Thénard en fit une seconde dont le succès ne fut pas moindre, et qui a été traduite récemment en grec moderne. (*Voy.* Tom. X, p. 251.) La troisième édition a paru en juin dernier. L'auteur ne s'est pas contenté de faire une simple réimpression de son ouvrage ; il y a fait entrer les nombreuses découvertes, dont les progrès rapides de la chimie ont enrichi cette science depuis trois ans. Dans les deux premiers volumes, il traite de tout ce qui est relatif aux corps inorganiques :

dans le troisième, de tout ce qui concerne les corps organiques, et, dans le quatrième, de l'analyse chimique ou des moyens généraux par lesquels on parvient à séparer les principes constituans des corps et à en déterminer la proportion. Ce dernier volume renferme en outre toutes les planches de l'ouvrage, la description des ustensiles que l'on doit se procurer dans un laboratoire de chimie, la manière de s'en servir et l'indication de leurs usages.

On ne saurait trop louer l'ordre qui règne non seulement dans la distribution générale des différentes parties de l'ouvrage, mais encore dans chacune d'elles, considérée séparément. « La méthode que j'ai constamment suivie, dit l'auteur dans sa préface, consiste à procéder du simple au composé, du connu à l'inconnu, à réunir dans un même groupe tous les corps analogues, et à les étudier d'abord d'une manière générale, et ensuite d'une manière particulière. L'avantage de cette méthode, employée par les naturalistes, se fera sentir surtout dans l'étude des métaux et des composés dont ils font partie. En effet, il est possible de faire de ces sortes de corps une étude générale si précise, qu'on soit presque dispensé de les étudier en particulier. » J'ajouterai qu'en abrégant l'étude de la chimie, cette méthode la rend aussi facile qu'attrayante. On doit savoir aussi beaucoup de gré à l'auteur de n'avoir négligé aucun détail dans la description des expériences : en mettant ainsi ses lecteurs à même de les répéter toutes, il contribue puissamment à accélérer encore la marche d'une science à laquelle ses travaux et ses leçons ont déjà fait faire de si grands pas. Au reste, le *Traité de chimie* de M. Thénard est un de ces ouvrages que le nom de leur auteur recommande mieux que tous les justes éloges qu'on pourrait lui donner ; il suffit d'en faire connaître l'existence à ceux qui s'occupent de la plus utile des sciences physiques, pour qu'ils s'empressent de se le procurer.

A. MICHELOT.

71.—*Tableaux des intérêts à tous les taux en usage dans le commerce, et pour tel nombre de jours déterminés, suivis de tableaux du cours progressif de la rente sur l'état, croissante ou décroissante, suivant le taux de la rente légale de 50 fr. pour 1,000 francs par an, ou 5 fr. pour 100 fr., depuis le cours de 50 fr. (baisse forcée), et successivement en remontant jusqu'à 100 fr. (au pair); et de la comparaison du produit de divers capitaux en rente sur l'état, sui-*



vant le cours résultant de l'intérêt à divers taux en usage dans le commerce, par P. ROBERT, Paris, 1821. Chez l'auteur, rue des Saints-Pères, n° 81.

72.—*Considérations sur quelques avantages de l'industrie et des machines, en France et en Angleterre*, lues dans la séance publique des quatre académies de l'Institut de France, par M. Charles DUPIN, membre de l'académie des sciences. Paris, 1821. Bachelier, libraire. In-8° de 52 pages. Prix, 1 fr. 25 cent.

La Revue Encyclopédique a rendu compte du succès de cet écrit et de son utilité. (*Voyez* Tom. X, p. 244.)

75.—*Voyages dans la Grande-Bretagne*, 2<sup>e</sup> partie. Force navale de la Grande-Bretagne; par M. Charles DUPIN, membre de l'académie des sciences. Paris, 1821. Bachelier. 2 vol. in-4° de 600 pag. Prix, 22 fr. 50 cent., et 25 fr. pour les non-souscripteurs.

La Revue a déjà rendu compte de la première partie de cet ouvrage. Force militaire de la Grande-Bretagne. (*Voy.* Tom. VII, p. 69, et Tom. VIII, p. 48.) Dire que la seconde partie est encore au-dessus de la première pour l'abondance et l'ordre des matières, ainsi que pour la beauté de l'exécution des planches, c'est en faire l'éloge le plus complet. La Revue rendra compte de cette nouvelle partie. La 9<sup>e</sup>, qui paraîtra dans le cours de l'année prochaine, traitera du commerce et des travaux publics utiles au commerce, c'est-à-dire des travaux des ponts et chaussées. Cette partie contiendra pareillement 2 vol. in-4° avec planches et grand atlas, et sera donnée au même prix que la précédente.

74.—*Exposition des principes et classification des sciences dans l'ordre des études, ou de la Synthèse*; par H. TOROMBERT, avocat des académies de Dijon et de Lyon. Paris, 1821. In-8 de 150 pages, avec un tableau synoptique des sciences dans l'ordre des études. Amable Coste. Prix, 2 fr. 50, et franc de port 3 fr.

Il y a plus de vraie science, plus de raison dans ce petit volume, que dans certaines bibliothèques entières. Par son titre, l'auteur, avocat distingué au barreau de Lyon, n'annonce qu'une exposition générale des principes, et une classification des sciences dans l'ordre convenable pour les étudier et les enseigner; et il donne de tels développemens sur les principes rationnels de la morale, du droit public, du droit privé, du droit entre les nations, que cette partie seule de son ouvrage est une bonne introduction générale à l'étude des

lois. Nous croyons que son livre sera étudié, médité, lu et relu avec avantage par tous nos jeunes gens qui veulent faire des progrès dans les sciences quelconques. Les hommes faits, les savans même y trouveront à s'instruire. Mais ce sont MM. les élèves des écoles de droit qui doivent surtout le rechercher et le prendre pour guide.

Ses études le conduisent à la *religion*; il en fait le principal résultat de la science, et il vante le bonheur que procurerait aux nations l'accomplissement des règles de l'évangile, qui ne voit dans tous les hommes que des frères, qui regarde la justice comme la voix de Dieu, qui ne veut pas qu'il y ait des oppresseurs, qui confond et punit l'orgueil, qui met avant toutes choses les vertus, qui enchaîne, pour ainsi dire, la force aux pieds de la justice et de la sagesse. Cependant il lui est échappé une inconvenance grave, et la seule que nous ayons remarquée dans son livre d'un rare mérite. Sa jeunesse doit le faire excuser; il ne veut pas qu'on dise à la femme d'être subordonnée à son mari; il propose que la raison commande à tous les deux, et c'est ce qui arrive quand l'un et l'autre sont raisonnables et vrais chrétiens; mais quand l'auteur sera plus avancé dans la carrière de la vie, quand il aura étudié la religion chrétienne avec autant d'application et de succès qu'il a étudié la philosophie rationnelle, il pourra changer sur cet article, et se réconcilier avec l'apôtre des nations.

Baron, d'Alembert, Dupont-de-Nemours, MM. de Tracy, Lancelin, Bentham et Jullien de Paris, ont classifié les sciences et les arts; il peut y avoir presque autant de diversité dans ces méthodes qu'on en remarque dans les esprits. Dans le livre de M. Torombert, l'étude des corps de la nature, fondée sur les caractères et les rapports réciproques établissant entre eux des différences et des analogies, et l'étude particulière de l'homme, fondée sur les rapports de ses facultés intellectuelles avec ce qui l'entoure, conduisent à l'histoire naturelle, dont l'histoire civile est une branche, et aux arts. L'auteur comprend tout cela sous le nom de science physique; et, selon lui, l'étude de l'homme, fondée sur les rapports de ses facultés morales avec ce qui l'entoure, sur les rapports d'affection ou de besoin qui l'unissent à son semblable, conduit aux deux sciences du *droit naturel* et de la *législation*; celle-ci a trois branches, le droit public intérieur, le droit privé et le droit *international*: c'est tout cela que

L'auteur appelle *science morale*. Il expose, selon le droit naturel et avec une grande force de raison, l'origine des droits et des devoirs, l'origine de la propriété, les notions sur la loi en général, sur la souveraineté, sur l'esprit des lois civiles, etc. Il définit la loi positive : une application spéciale des principes de la morale ou de la loi naturelle ; il voit les principes de la loi naturelle dans nos facultés et dans nos besoins, et il appelle loi de l'état l'acte du législateur qui protège l'exercice des facultés de chacun. Il dit que c'est l'expression des besoins, la limitation du droit de propriété, la règle des droits, autrement ce qui est juste. Tant que la loi n'est pas juste, il n'y a, dit-il, qu'un régime provisoire. Il fait, sur tous ces points, une critique vive et fondée des notions qu'enseignèrent Montesquieu et J.-J.-Rousseau. « Pour avoir, dit-il, des lois bonnes, justes, des lois véritables, il faut étudier les vrais besoins de la société : pour étudier des besoins, il faut qu'ils se puissent manifester franchement et hautement. Ainsi, les législateurs doivent recueillir attentivement l'opinion générale, comprendre les besoins qu'elle annonce et satisfaire à ces besoins par des lois. Si les besoins changent, les lois doivent changer avec eux ; elles forment le *pacte social*, qui a ses bases dans la liberté individuelle et dans l'égalité de tous devant les lois. » Il ne dit rien de spécial sur les constitutions, ni conséquemment sur le droit de les suspendre et de les abroger.

L'auteur se propose de développer, selon sa méthode, le droit civil dans un traité particulier. Nous croyons qu'il fera une chose utile, et que son traité général et son traité particulier recevront du public un accueil très-favorable. Mais c'est notre droit criminel qui a le plus besoin de réforme. Otez les substitutions et les majorats, perfectionnez et ne détruisez pas le système hypothécaire ; mettez tous les articles de ce code en harmonie avec lui-même, avec les autres codes, cela suffirait pour long-tems. Notre code criminel pêche par les bases et par de grandes lacunes.

LANJUNAIS.

75.—*Les Ruines, ou méditations sur les révolutions des empires*, par C. F. VOLNEY. Paris, 1821. Bossange frères, rue de Seine, n° 12, 7<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-16, auquel on a joint *la Loi naturelle* et un portrait de l'auteur.

VOLNEY avait un esprit infatigable dans la recherche de la vérité ; comme il croyait ne pas la trouver exprimée assez clairement dans les livres, il conçut le dessein d'aller la chercher, loin de sa patrie,

dans l'Égypte et la Syrie , dont les déserts sont encore remplis des restes de leur grandeur passée. Aucun obstacle ne fut capable de l'arrêter. Il supporta la faim , la soif, les feux d'un climat brûlant , et des privations de toute espèce. Il vécut parmi des hordes d'Arabes dont il apprit la langue, vêtu comme eux, éonchant sur la terre, se conformant à leurs lois, à leurs usages et à leurs mœurs. Mais cette passion, pour la vérité, venait moins du désir de la gloire que de l'amour de la vertu. Transporté en présence des ruines de Palmyre, qui sont les plus étonnantes de l'antiquité, Volney s'arrête, les contemple, les interroge, et transmet à la postérité le fruit de ses inspirations. Il voit des déserts là où s'étendaient jadis des campagnes riantes et fertiles; des ruines sur le même sol où régnait une opulente cité, quelques hordes de barbares semées çà et là, tristes restes d'une population nombreuse, une morne solitude remplaçant le bruit et le tumulte des arts; partout le silence des tombeaux. Embrassant alors par la pensée la diversité des pays, des tems et des opinions, il médite profondément sur les causes de la misère des peuples exposés à tant de vicissitudes; et, voulant expliquer comment tant de nations florissantes ont disparu de la scène du monde, il descend dans le cœur de l'homme, et découvre, dans l'amour de soi-même, une source féconde du bien et du mal, qui, s'accroissant de toutes les passions humaines, produit tantôt la grandeur, tantôt la décadence des états. En effet, cet amour bien dirigé rend l'homme juste, bienfaisant, religieux; s'il prend une fausse direction, il le rend méchant, ingrat, oppresseur. L'amour de soi-même renferme donc tous les élémens de la prospérité ou de l'adversité du genre humain.

C'est sur ce grand principe que Volney fait reposer tout son ouvrage; il démontre que cet amour de soi-même ne peut dissiper les nuages des préjugés accrédités par le tems, nous conduire au bien, qu'autant qu'il est placé sous la direction de la *loi naturelle*, dont il explique les règles éternelles et immuables, règles écrites dans le cœur de l'homme.

A. MÉTRAL.

76. — *Œuvres choisies de Fénelon*, 6 vol. in-8°. Les tomes 1 et 2 sont en vente. — Paris, 1821, Delestre-Boulage, libraire de l'École de Droit, rue des Mathurins-S.-Jacques, n° 1.

Le second volume, qui vient de paraître, contient les *Dialogues sur l'éloquence*; la *Lettre à l'académie française sur l'éloquence*, la

poésie, l'histoire, etc. le *Discours de réception à l'Académie française*; des *Mémoires très-curieux et pleins de hardiesse sur la guerre de la succession d'Espagne*, et divers autres opuscules. Les volumes suivans paraîtront de mois en mois.

77. — *Pensées et maximes de FÉNÉLON*, 2 vol. in-18, avec portrait. Paris, 1821; Roret et Roussel, rue Pavée-S.-André, n° 9. Prix, 5 fr. et, pour les souscripteurs, 2 fr. 50 c.

Ces deux volumes font partie de la collection des *Pensées et Maximes des écrivains célèbres*, que nous avons déjà eu occasion d'annoncer (*Voyez t. IX*, p. 162 et 552). Parmi les *Pensées de Fénelon*, de ce digne prélat qui orna la morale des grâces de l'imagination, nous avons remarqué celle-ci : « Il faut qu'un peuple ait des lois écrites, toujours constantes et consacrées par toute la nation; qu'elles soient au-dessus de tout; que ceux qui gouvernent n'aient d'autorité que par elles; qu'ils ne puissent rien contre ces lois pour autoriser le mal. »

C'est à M. H. Duval que nous devons le choix de ces pensées; celles de *Bossuet* et de *Massillon* sont sous presse.

78. — *Des Délits et des Peines*, par BECCARIA, traduction nouvelle et seule complète, suivie du commentaire de VOLTAIRE sur le livre des délits et des peines, et du discours de J. M. A. SERVAN, avocat général au parlement de Grenoble, sur l'administration de la justice criminelle, par P. J. S. DUFÉY (de l'Yonne), avocat. L'advocat, libraire, Palais-Royal, Paris, 1821, 1 vol. in-8°; prix, 6 fr.

L'ouvrage de Beccaria a toujours joui, en France comme en Italie et dans toute l'Europe, de la plus haute estime, depuis sa première apparition, en 1764. Les trois premières éditions furent épuisées en dix mois. Ce fut sur la troisième édition que Morellet fit sa traduction, ou plutôt son imitation, qui parut en 1766. Après la cinquième édition, Beccaria fit quelques changemens au plan de son ouvrage, Quelques-uns lui avaient été indiqués par Morellet. La traduction publiée ensuite par M. Chaillou de Lisy était absolument conforme aux premières éditions. Les additions faites par Beccaria, depuis que les traductions ont paru, étaient absolument inconnues des lecteurs français. La traduction nouvelle, donnée par M. Duféy, est la seule qui les fasse connaître. Elle a été faite sur l'édition italienne, publiée en 1807, chez Bettoni, de Milan, par M. Beccaria, fils de l'auteur, seule édition regardée en Italie comme complète, et dont la 26<sup>e</sup> édition, donnée par le libraire Silvestri, en 1810, n'est

qu'une réimpression. Le commentaire de Voltaire et le discours de Servan, qui terminent le volume, étaient un complément nécessaire de l'ouvrage de Beccaria, et ont été substitués, avec beaucoup de jugement, à l'extrait, peut-être un peu sec, de la *Théorie des peines* de Jérémie Bentham, donné dans l'édition française de 1797, par M. Ræderer.

79.—*Des Conspirations et de la justice politique*, par F. Guizot, avec cette épigraphe : « *Ne dites point conjuration, toutes les fois que le peuple dit conjuration* (ESAIË, chap. 8, vers. 12). Paris, 1821; brochure in-8° de 119 pages; Ladvoeat, au Palais-royal. Prix 5 fr.

L'auteur signale un grand mal qui nous menace : la justice près de tomber sous le joug de la politique. C'est surtout dans les tems de fermentation politique, que la justice doit se montrer plus difficile, plus attentive et plus impartiale. Si quelque force étrangère veut la détourner à son profit, il faut s'élever contre une usurpation qui la perd. Il s'agit ici de droits et d'intérêts qui sont au-dessus de toutes les opinions, que tout système est également tenu de garantir.—M. Guizot, après avoir indiqué le but de son écrit, traite de la politique et de la justice. Une politique habile doit empêcher que la conservation de l'ordre social n'exige sans cesse l'intervention de la force matérielle, bientôt funeste et impuissante, quand on lui donne trop à faire. Dans le chapitre II, l'auteur trace le cercle d'où le pouvoir judiciaire ne peut sortir sans violer la loi, sans devenir l'instrument de la puissance pour descendre dans l'arène des partis. Les chapitres III et IV développent les conséquences effrayantes pour la sécurité individuelle de cet oubli des principes. Le chapitre V traite des *agens provocateurs*; il établit la différence qui doit se trouver entre l'*espionnage*, jugé quelquefois nécessaire au maintien de l'ordre, et la *provocation*, qui conve et fait éclore le crime et qui exerce sur la pauvre nature humaine l'atroce mission de Satan. Le chapitre VI (*du ministère public*) contient l'exposé des inconvéniens graves qui résultent pour la justice et pour la morale des aberrations du pouvoir, transportant sur le terrain judiciaire toutes les forces et toutes les armes dont il est pourvu sur le terrain politique, poursuivant les individus devant les tribunaux avec le même langage, la même latitude qu'il emploie pour soutenir ses actes dans les chambres. De cette manière, conclut l'auteur, la politique envahit la justice et la corrompt en l'envahissant. Après avoir signalé le mal,

il offre le remède dans le chapitre IX et dernier, en démontrant que la *justice* est la meilleure *politique*, et qu'en donnant pour point d'appui à la puissance judiciaire la loi et l'équité, elle triomphera de l'esprit de parti et des préventions politiques, et contribuera essentiellement à consolider le gouvernement et à moraliser l'esprit public.

B. G.

80.—*Principes de jurisprudence française*, pour servir à l'intelligence du code civil; par M. BOULAGE, avocat à la cour royale et professeur de code civil à la faculté de droit de Paris. Paris, 1820; Delestre-Boulage, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 1<sup>er</sup>. Deux volumes in-8°; prix, 12 fr., et par la poste 15 fr.

Cet ouvrage contient la substance des leçons que M. Boulage professait à l'école de droit de Paris. L'auteur, arrêté par la mort au milieu de sa carrière, est loin d'avoir rempli la tâche qu'il s'était imposée; car il n'a pu examiner que les deux premiers livres du code civil. Nous ignorons si l'on se propose de publier les matériaux que, sans doute, on aura trouvés parmi les papiers de M. Boulage. Nous avons déjà, sous le titre de *Principes de la jurisprudence française*, un fort bon ouvrage de Prévôt de la Jannès; mais il n'est relatif qu'à notre ancien droit. Sans prétendre mettre le livre de M. Boulage sur le même rang que ceux de MM. Toullier, Prudhon, etc., nous pensons néanmoins qu'il peut être utile aux élèves. On a réimprimé, à la tête du premier volume, l'*Histoire du droit français*, de l'abbé Fleury.

A. T.

81.—*Des Substitutions prohibées par le code civil*, par M. ROLLAND DE VILLARGUES, juge-suppléant au tribunal de première instance de la Seine. Paris, 1821; 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée. Hayet, rue de la Michodière, n° 12. Un volume in-8°; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port.

Cette seconde édition d'un traité *ex-professo* sur une matière difficile, et sur laquelle, par cette raison même, peu d'auteurs se sont exercés, mérite d'être recommandée aux magistrats et aux jurisconsultes. L'auteur possède bien les principes des substitutions, et les applications qu'il en fait aux diverses espèces dénotent un homme qui a joint la pratique des affaires à l'étude des lois.

D.

82.—(\*) *Le Barreau français ou Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France*, par Baquet, Beaumarchais, Cochin, d'Agnesseau, Dupaty, Élie de Beaumont, Érard, Ferrere,

Gerbier, Lemaître, Lenormant, Linguet, Loyseau de Mauléon, Mirabeau, Montesquieu, Patru, Péllisson, Portalis, Servan, Target, etc. (*ancien barreau*); et par Bellart, Bergasse, Berryer, Billecoq, Bonnet, Berville, Chauveau-Lagarde, Courvoisier, Delamalle, Dupin, Duveyrier, Guichard, Hennequin, Lacroix aîné, Lainé, Lally-Tolendal, Manuel, Marchangy, Mauguin, Ravès, Romiguière, Siméon, Trinquelague, Tripier, Vatiménil, etc. (*barreau moderne*). Paris, 1821; Panckoucke, rue des Poitevins, n° 16. Premier volume de la seconde série, in-8° de 485 pages; prix, 6 francs. La collection entière de cet ouvrage, publié par souscription et dont il paraîtra un volume toutes les six semaines, sera composée de seize volumes, huit pour l'*ancien barreau* et huit pour le *barreau moderne*.

Le volume que nous annonçons commence le *barreau moderne*, et renferme le plaidoyer de M. de Lally-Tolendal pour Louis XVI, celui de M. Bellart pour mademoiselle Champion de Cicé et celui de M. Bonnet pour le général Moreau; le discours de M. Billecoq sur la profession d'avocat, et celui pour F. de Rivière; les plaidoyers de M. Dupin pour Robert Wilson et pour Savary, celui de M. Hennequin pour Fiévée, et le réquisitoire dans l'affaire de la Bibliothèque historique par M. de Vatiménil. Le tome second, qui commence l'*ancien barreau*, renfermera les plaidoyers de Loyseau de Mauléon et d'Élie de Beaumont.

85. — *Note sur la véritable interprétation d'une loi italienne*, contenant des renseignemens sur la personne et sur les écrits de M. Charles PASERO, de Turin. *Deuxième édition, augmentée*.—Paris, 1821; impr. d'Antoine Bailleul, rue Thibautodé, n° 8.

Cette notice n'est augmentée que d'un avant-propos. L'auteur pense que la loi piémontaise qui défend toute impression d'ouvrages dans les pays étrangers, sans l'approbation des réviseurs piémontais, ne doit pas s'étendre aux individus qui ont fixé leur domicile dans ces mêmes pays.

84. — *Du gouvernement, considéré dans ses rapports avec le commerce*, ou de l'administration commerciale opposée à l'économie politique. Par F. L. A. FERRIER, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1821, Pélicier, place du Palais-Royal. Un vol. in-8°.

Cet ouvrage est remarquable par une grande franchise d'opinion contre une science généralement répandue, et pour laquelle les hom-



mes ont d'autant plus d'estime , que peu la comprennent bien et peuvent s'en rendre un compte exact. C'est la science de *l'économie politique*; « science récemment découverte, dit l'auteur, et qui, riche en théorie qu'elle vante, quoiqu'elle en change perpétuellement, pauvre en faits qu'elle dédaigne, range toutes les nations sous la même loi. » L'administration, en général, embrasse tous les intérêts positifs des peuples, et l'administration commerciale en est une subdivision. C'est de celle-ci que s'occupe particulièrement M. Ferrier : en démontrant « qu'elle vit de faits, qu'elle repousse toute théorie absolue, parce que le malheur des théories est d'être inflexibles, » c'est-à-dire, sans application possible aux intérêts qui, de leur nature, sont toujours très-variables, il oppose cette science à celle de l'économie politique, qui ne présente que des théories. Son but est d'expliquer le système d'administration commerciale; de reproduire, pour les combattre, les objections dont il est l'objet. Remontant aux principes, qu'il déduit avec toute la clarté nécessaire pour rendre facile et prompte l'intelligence de choses abstraites par leur nature, il divise son ouvrage en quatre parties, dans lesquelles il examine : 1° ce que c'est que la richesse des nations; 2° l'influence de l'argent sur la reproduction; 3° le commerce, tant extérieur qu'intérieur, et son action sur la richesse des peuples; 4° enfin, le système commercial de la France, ou l'objet et l'esprit des lois sur lesquelles repose la prospérité de notre industrie. Dans ces quatre grandes divisions, liées entre elles avec habileté, l'auteur passe successivement des principes, qu'il expose avec une logique lumineuse, à leur application. En faisant apercevoir la différence que suivent dans leur marche les deux sciences qu'il oppose l'une à l'autre, il réduit à sa plus simple expression une des questions les plus importantes. L'économie politique, suivant M. Ferrier, procède dans ses spéculations, comme si chaque nation n'avait pas des intérêts distincts, comme si tous les peuples ne formaient qu'un seul peuple : l'administration, au contraire, ne passe point de la théorie à la pratique; elle remonte de la pratique à la théorie, n'admettant de théorie qu'autant que la pratique en a fait reconnaître la justesse. La manière de poser la question, d'après une indication aussi précise, influencerait puissamment sur la solution. V. D. M.

85. — *De l'exportation et de l'importation des grains*; par J.-B. Otis. Brochure in-8°, Paris, 1821. (Ne se vend pas, mais se trouve chez l'auteur, rue Saint-Dominique, n° 17.)

On doit de la reconnaissance aux anciens administrateurs qui , retirés des affaires , cherchent , sans aucun intérêt personnel , à faire profiter leur pays de l'expérience et des lumières qu'ils ont acquises dans l'exercice de leurs fonctions. Cette réflexion s'applique naturellement à M. Ouïn , qui , après avoir occupé , pendant long-tems et avec distinction , des emplois supérieurs dans l'administration des subsistances militaires, a exposé, dans un écrit à la fois clair et concis, les inconvéniens de notre législation actuelle sur les grains, et les dispositions qu'il convient , selon lui , d'y substituer. Après avoir démontré , par des calculs rigoureux et par des raisonnemens qui ne le semblent pas moins, que la loi du 16 juillet 1819 et celle du 24 juillet 1821 qui la modifie sont à la fois contraires aux intérêts des producteurs et à ceux des consommateurs, M. Ouïn développe le système qu'il croit le plus propre à les concilier. En voici les bases :

- 1°. les départemens frontières de la France seront divisés en quatorze classes, parce qu'il existe *quatorze bassins* qui aboutissent à la mer ou à l'étranger.
- 2° Les marchés régulateurs de l'exportation seront choisis au sein des cantons les plus *productifs* de chaque bassin.
- 3° Il sera assigné à *chaque* marché régulateur une limite légale d'exportation , laquelle sera fixée sur le prix moyen naturel du froment dans le voisinage de ce marché.
- 4° L'exportation restera permise , dans chaque classe, aussi long tems que le prix courant de *chacun* des marchés régulateurs n'aura pas dépassé la limite légale déterminée par le tableau de fixation.
- 5° Les départemens frontières seront également divisés en quatorze classes , à l'égard de l'importation.
- 6° Les marchés régulateurs de l'importation seront choisis parmi les communes les plus *populeuses* de chaque bassin.
- 7° Il sera assigné à *chaque* marché régulateur une limite légale d'importation , laquelle sera fixée sur le prix moyen naturel du froment dans le voisinage dudit marché , avec une addition de 50 cent. par hectolitre.
- 8° Le gouvernement aura la faculté de déterminer les quantités de grains à laisser entrer dans chaque classe.
- 9° Il continuera d'être perçu des droits d'importation , non sur chaque hectolitre , mais sur chaque quintal métrique de froment admis à la consommation intérieure ; ces droits seront gradués dans chaque classe sur la plus haute limite légale assignée à ladite classe , et ils seront susceptibles de décroître dans les proportions que l'auteur indique plus loin. Il donne aussi le tableau des marchés régulateurs , tant

pour l'exportation que pour l'importation, avec les limites légales de ces différens marchés ; mais il le présente seulement comme un essai sur lequel il appelle un examen attentif. Je ne me permettra pas d'émettre mon opinion sur une matière aussi importante, et qui de tout tems a divisé les meilleurs esprits ; mais je crois devoir dire que l'opuscule de M. Ouin me paraît digne d'être médité par tous ceux qui s'occupent d'économie publique, par devoir ou par goût.

A. MICHELOT.

86. — *Quelques Considérations générales sur les colonies.* Paris, 1821. Jeulin, libraire, rue Saint-Honoré, n° 358. in-8° de 150 p. Prix, 2 fr. 50 cent.

Cette brochure contient, ce qu'on aurait peine à croire aujourd'hui, un long *plaidoyer en faveur de la traite des nègres*. L'auteur, auquel sa qualité et ses préjugés de *colon* paraissent avoir fait oublier sa dignité d'*homme*, semble croire que les noirs esclaves sont dans nos colonies cent fois plus heureux que les journaliers d'Europe. Selon lui, les nègres sont incapables de sentir les bienfaits de la liberté ; ils n'ont aucune notion du juste et de l'injuste, sont peu sensibles aux affections de la nature sur le sol natal ; en un mot, il les classe parmi les êtres seulement doués de la vie animale, et totalement privés des facultés intellectuelles. Dans la description que cet auteur anonyme donne des travaux auxquels les noirs peuvent être employés, on croirait voir un naturaliste cherchant à dépeindre les mœurs d'une nouvelle famille d'animaux. Voici les expressions dont il se sert : « Il suffit, pour voir le nègre s'habituer à sa nouvelle position, qu'on lui ait choisi l'espèce d'occupations auxquelles sa *nation* est le plus propre. C'est le nom qu'on donne aux diverses *variétés de l'espèce* : ces variétés ont des caractères distinctifs, remarquables, même pour ceux qui ne les ont pas pris sur la côte. Le *Mandingue* et l'*Ibo* sont propres à la terre ; le *Sénégalais*, au service domestique et aux métiers, etc., etc. » (page 52.)

En vain, une philosophie généreuse a démontré jusqu'à l'évidence combien il est cruel d'arracher ainsi des hommes à leur patrie ; car, en les supposant même plus dépourvus d'intelligence que ceux de notre *espèce*, ils n'en sont pas moins nos frères ; un écrivain se trouve, qui n'aperçoit dans cet infâme commerce qu'une action droite et nullement répréhensible. On est forcé d'expliquer une semblable apologie par l'intérêt personnel, qui presque toujours fait mé-

connaître la justice et la vérité. Répondons à cet auteur anonyme par quelques citations tirées de l'admirable chapitre de Montesquieu sur l'esclavage des nègres. « Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, dit ce grand publiciste, voici ce que je dirais : Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler par des esclaves la plante qui le produit. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre, etc. »

Du reste, nous devons convenir que cet ouvrage est, sous d'autres rapports, l'un des meilleurs qui aient paru sur nos colonies. Il abonde en idées saines et utiles, en aperçus lumineux, en raisonnemens solides. Un style tout à la fois énergique, élégant et naturel, contribue à rendre encore la lecture de ce mémoire très-attachante. Il est facile de voir que son auteur a profondément étudié et sans doute parcouru le plus grand nombre de nos établissemens et comptoirs d'outre-mer. En conséquence, nous le recommandons aux personnes qui s'occupent de la question de savoir si, dans l'état actuel de notre société politique, le système colonial offre plus d'avantages que d'inconvéniens.

A. T.

87.—*État actuel de la Corse; caractère et mœurs de ses habitans;* par P. P. POMPEI. Paris, 1821. Kleffer, r. d'Enfer, n° 2. 1 vol. in-8° de 240 pages.

La Corse et le peuple qui l'habite valent mieux que la réputation qu'on leur a faite. Cette réputation fort équivoque date de loin, puisqu'elle est particulièrement due à Sénèque, exilé dans le coin le plus sauvage de l'île, et renfermé pendant six ans dans une tour, d'où, sans doute, il prétendit étudier les mœurs et les usages du pays. Une terre d'exil, quelque parée qu'on la suppose des mains de la nature, n'est plus, aux yeux du captif, qu'un désert aride; aussi le philosophe fit-il, pour exciter la pitié, le tableau le plus hideux du lieu de son exil, étant loin de se douter que son royal élève le lui ferait un jour amèrement regretter. La description calomnieuse de la Corse, à qui Sénèque refusait les fleurs, les fruits, la verdure, les bois même, quoique cette île soit couverte de forêts; la peinture des insulaires, qu'il métamorphosait en brigands féroces, furent répétées et bientôt adoptées avec cette facilité que trouve tou-

jours le mal à se faire croire. Transmise d'âge en âge, cette prévention est arrivée jusqu'à nous, en subissant l'épreuve du tems, mais seulement modifiée quant au sol, et presque intacte par rapport aux habitans. Renouvelée en partie dans des ouvrages récemment publiés, elle a inspiré une juste indignation à M. Pompei, qui, pour venger sa patrie, vient de prendre la plume et de réfuter les assertions accusatrices dont ses compatriotes étaient l'objet. Il arrive à son but, en consultant les annales de son pays, en représentant les Corses combattant, à diverses époques, pour reconquérir leur liberté. En rappelant que, dans le onzième siècle, ils donnèrent l'exemple de l'affranchissement des communes, et dans le quatorzième celui du gouvernement représentatif, l'auteur prouve qu'ils méritèrent d'être appelés en Europe les *vétérans de la liberté*. Ils l'auraient conservée, sans la tyrannie des Génois, dont l'oppressive cupidité est peinte par M. Pompei avec une remarquable énergie. Il a soin de faire connaître les guerriers corses qui luttèrent avec des chances diverses, mais toujours avec un courage indomptable, pour affranchir leur patrie du joug étranger. Des traits comparables à tout ce que l'antiquité nous a transmis de plus admirable, font voir qu'il n'a manqué à ces guerriers que des historiens, pour en faire autant de héros. Celui qui réunit les qualités et les talens qu'on aime à trouver dans le fondateur d'un état, le célèbre Paoli, est vengé des doutes injurieux, des accusations même dont l'envie a vainement tâché de flétrir sa mémoire. Parmi les preuves ou les témoignages qui démontrent que ce général fut exempt d'ambition, M. Pompei oublie celui de Jean-Jacques. En écrivant au prince de Wurtemberg, en 1764, cet homme célèbre s'exprimait ainsi : « Je crois que le général Paoli mérite l'estime et le respect de toute la terre, puisqu'étant le maître, il n'a pas craint de s'adresser à quelqu'un qu'il sait bien, la guerre exceptée, ne vouloir *laisser personne au-dessus des lois*. » On sait que les Corses voulurent choisir pour législateur Rousseau, qui dit que les *naissantes vertus de ces insulaires promettaient d'égaliser celles de Sparte et de Rome*, et qu'il avait quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnerait l'Europe.

Démontrer combien les préventions contre la Corse sont dénuées de fondement, c'était faire sentir combien il serait absurde d'exclure ce pays des bienfaits de l'association dont jouissent les autres parties du vaste royaume auquel il est réuni : opinion exprimée cependant,

mais éloquemment réfutée par le général Sébastiani et par l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Écrit avec une chaleur entraînant, plein de faits intéressans, d'observations judicieuses, cet ouvrage est du nombre de ceux qui se refusent à l'analyse, et qu'il faut lire quand on veut connaître la vérité.

V. D. M.

88.—(\*) *Galerie française, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles*, accompagnée de notices biographiques sur chacun d'eux; par une société d'hommes de lettres et d'artistes, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> livraisons. Paris, 1821; Lefort, rue des Fossés-du-Temple, n<sup>o</sup> 4.—On souscrit pour cet ouvrage, qui sera composé de cent portraits environ, et qui paraît par livraison de quatre portraits, quatre *fac simile* et quatre notices, de l'imprimerie de Didot, sur papier vélin; grand in-4<sup>o</sup>; chez M. Lefort, à l'adresse ci-dessus indiquée; et au bureau des *Affiches Parisiennes*, rue de l'Arbre-Sec, n<sup>o</sup> 52. Prix de chaque livraison: à domicile, 6 fr. 50 c., et 7 fr. pour les départemens.

Cet ouvrage, honoré de la souscription des premiers personnages de l'état, se recommande par lui-même aux amis des lettres et des arts, ainsi que de la gloire nationale. En attendant que nous puissions en rendre un compte détaillé, nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs cette belle entreprise, exécutée par une réunion d'hommes de lettres et d'artistes, parmi lesquels on remarque MM. Andrieux, Denon et Fourier, de l'Institut; Droz, Forbin, Gautherot, Lémontey, Lesueur, Mathieu Dumas, Miel, Muriel, Picherand, de Ségur et Villemain. Une ressemblance exacte et rigoureuse est le caractère particulier qui distingue les *portraits* publiés jusqu'à présent; et les auteurs des *notices*, de leur côté, désirant donner à l'ensemble de l'ouvrage cette unité si précieuse dans les arts, se sont moins attachés à être biographes que peintres, et ont lutté, en quelque sorte, avec les artistes, de précision et de fidélité. Nous citerons la notice de Budée, par M. Andrieux; de Pasquin, par M. Auger; du président de Thou, du cardinal de Retz et de madame de Longueville, par M. Lémontey, et du cardinal de Richelieu, par M. de Ségur; notices qui toutes avaient été lues à l'Académie française. Cette émulation, entre des littérateurs aussi distingués, doit augmenter encore le succès d'une entreprise toute nationale. D'après le prospectus, chaque notice devait être composée d'une

trentaine de lignes, ou une page environ, et l'on n'avait calculé que sur l'emploi d'une feuille pour quatre notices; mais il n'a pas paru convenable aux collaborateurs de se renfermer dans des limites qu'eux-mêmes avaient tracées; et à la huitième livraison, l'ouvrage, qui n'aurait dû comprendre que huit feuilles, en comprend trente. Le désintéressement des éditeurs, qui n'ont rien ajouté au prix pour la souscription, doit être payé, par un juste retour, de la faveur du public.

89 — (\*) *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, par M. le comte Grégoire ORLOFF, etc., ouvrage orné de deux cartes géographiques, publié avec des notes et additions par *Amaury Duval*, membre de l'Institut de France. Paris, 1821; Chassériau, libraire, au dépôt bibliographique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5; 5 vol. in-8°. Prix, 20 fr.

Les trois volumes de ces *Mémoires*, qui viennent de paraître, complètent l'ouvrage de M. Orloff, dont les deux premiers volumes ont été publiés en 1818. Il traite, dans ces trois derniers, de l'histoire de l'administration intérieure du royaume de Naples et de son histoire littéraire. Nous continuerons à rendre compte de cet ouvrage et des notes dont le savant éditeur l'a enrichi. (*Voy. Rev. Encyc.*, Tom. I, p. 104, et Tom. III, p. 223 et 292).

90.—*Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, comprenant l'histoire des voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan; l'exposition des systèmes géographiques qu'on a formés sur cette contrée; l'analyse de divers itinéraires arabes pour déterminer la position de *Timbouctou*; et l'examen des connaissances des anciens relativement à l'intérieur de l'Afrique: suivies d'un *appendice* contenant divers itinéraires, traduits de l'arabe par M. le baron Silvestre de Sacy et M. de La Porte; et plusieurs autres relations ou itinéraires également traduits de l'arabe, ou extraits des voyages les plus récents. Ouvrage accompagné d'une carte. Par C.-A. WALCKENAER. Paris, 1821. Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 25. Un fort vol in-8°. De l'imprimerie de F. Didot. Prix, 9 fr., et, par la poste, 10 fr. 50 cent.

Cet ouvrage, qui n'a été imprimé qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, sert de complément à l'*Histoire des voyages et des*

découvertes faits en Afrique, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours. (Voyez *Revue Encyclopédique*, tome X, page 97.)

91.—*Cours d'aranographie, de géographie et d'histoire ancienne et moderne* (Géographie de la France), faisant partie du Cours d'études élémentaires; par M. CHEMIX-DUPONTÈS. Paris, 1821. Chez l'auteur, rue Saint-Denis, n° 279. Prix, 60 c.

92.—*Nouveaux élémens de géographie moderne et universelle*, extraits de la dixième édition de l'Abrégé de la géographie, de GUTHRIE; par l'auteur du même ouvrage. Deuxième édition, soigneusement revue, corrigée et augmentée de 400 pages; avec les nouvelles divisions conformes à l'état politique actuel de l'Europe et des autres parties du monde; comprenant les dernières découvertes faites en 1820, dans la mer polaire arctique au nord-ouest de l'Amérique septentrionale, par le capitaine Parry, et celles faites dans l'Océan austral et dans les autres parages du globe, à l'usage des jeunes élèves des deux sexes. Paris, 1821. Hyacinthe Langlois, libraire et géographe, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 12. Un volume in-12 de 1,056 pages, avec 4 cartes. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste; le texte avec un atlas in-4° de 15 cartes enluminées, 10 fr.; le même, avec un globe terrestre de 6 pouces de diamètre, pour l'intelligence de cet ouvrage, 15 fr.; le même, avec la carte des cinq parties du monde, en 5 feuilles grand-aigle, enluminées, donnant les nouvelles divisions et découvertes, 15 fr.

95.—*Nouvelles notions de géographie moderne et universelle*, extraites de la deuxième édition des nouveaux élémens de géographie de GUTHRIE, dans lesquelles on a conservé fidèlement tous les tableaux synoptiques des nouvelles divisions des cinq parties du monde et de leurs états, comprenant les dernières découvertes faites en 1820, dans la mer polaire arctique, au nord-est de l'Amérique septentrionale, par le capitaine Parry, et celles faites dans l'Océan austral et dans les autres parages du globe, avec 3 cartes. Paris, 1821. Hyacinthe Langlois, libraire et géographe, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 12. Un volume in-12 de 480 pages; le texte, avec les cartes des cinq parties du monde, en 5 feuilles grand-aigle enluminées, donnant les nouvelles divisions et découvertes. Prix, 12 fr.

94.—(\*) *Voyage en Arménie et en Perse*, par M. le chevalier Amédée



JAUBERT, maître des requêtes, premier secrétaire interprète de S. M., professeur à l'école royale des langues orientales. Paris, 1821. Pélicier, place du Palais-Royal; Neveu, passage des Panoramas. Un fort volume in-8°, accompagné d'une très-belle carte et d'un grand nombre de planches.

Cet ouvrage, fruit de quinze années de travaux et d'observations, contient plusieurs détails nouveaux sur les mœurs des Persans, et une carte très-exacte des pays compris entre Constantinople et Téhéran. Cette relation, que le nom seul de son auteur suffit pour recommander, ne le cède, sous aucun rapport, à ce que nous avons de plus parfait dans ce genre. Une connaissance approfondie des langues et des mœurs du pays, des observations neuves, un style plein de grâces, des aventures qui paraîtraient romanesques si malheureusement elles n'étaient trop bien constatées, de savantes discussions géographiques qui n'ont rien de fastidieux, enfin l'intérêt qui s'attache à une mission diplomatique d'une haute importance, que les crimes les plus atroces n'ont pu faire échouer, tout se réunit pour assurer à cet ouvrage le succès le plus flatteur et le mieux mérité. Il n'a pas encore été mis en vente. E. G.

95.—*Essais sur la Valachie et la Moldavie, théâtre de l'insurrection dite Ypsilanti*; par M. de SALABERRY. Paris, 1821. Simonot, rue du Roule, n° 2. Brochure de 55 pages. Prix, 1 fr.

96.—*Conjuration de quatre-vingt-seize gentilshommes polonais, écossais, suédois et français, contre le gouvernement russe, et massacrés dans les ruines du château de Macizjowicke*; ouvrage traduit de l'anglais, par ALFRED F... (FAYOT). Paris, Domère, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 4, 1821. In-8° de 20 pages.

Nous ignorons quel est le degré d'authenticité des faits extrêmement curieux contenus dans cette brochure; il est certain du moins qu'elle offre une narration extrêmement attachante: ce qui est dû à la forme dramatique du tableau, ainsi qu'au talent de l'historien. Sa manière a quelque chose du brillant de celle de Saint-Réal, qu'il rappelle aussi par le fond du sujet et jusque par le titre.

97.—*Opinion de M. Stanislas GIRARDIN, député de la Seine-Inférieure, sur le retranchement d'une somme de 50,000 fr., demandé par la commission du budget, destinée à encourager l'instruction primaire*. De l'imprimerie d'Haequart, rue Cit-le-Cœur, n° 8. Brochure in-8° de 12 pages.

98.— *Cours de littérature ancienne et moderne à l'usage des jeunes demoiselles*; par madame la comtesse d'HAUTPOUL, avec figures. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée d'un volume sur la littérature étrangère. Paris, 1821. Bossange père et fils, rue de Bourbon, n° 6 bis. Londres, Martin Bossange, 14, Great Malboroug-Street. Deux vol in-12; prix, 8 fr.

Cet ouvrage offre un agréable mélange d'instruction et d'amusement. Si je pouvais citer les deux pages qui forment la préface, j'aurais donné une juste idée de l'esprit supérieur de l'auteur, qui a, depuis long-tems, obtenu dans les lettres un rang fort distingué, par des poésies pleines de grâce et de sentiment; car, pour le dire en passant, il ne suffit pas d'un goût ou d'un jugement médiocre pour faire de bons livres élémentaires. Je me bornerai à indiquer le plan rempli par l'auteur. Sous le titre d'*introduction aux grands siècles*, madame d'Hautpoul donne à ses lectrices une idée de la poésie biblique et des poètes des tems héroïques et fabuleux, Homère, Hésiode, Esopé, dont, grâce aux érudits, l'existence est aujourd'hui fort problématique. Les grands siècles sont ceux de Périclès, d'Auguste, de Louis XIV, et le dix-huitième siècle, qui, il faut bien en convenir, mérite aussi le titre de grand. Chaque siècle offre des subdivisions de genre; chaque genre est signalé par les chefs-d'œuvre qui le distinguent. Un *appendice* traite des littérateurs nos contemporains. Le second volume est consacré à la littérature étrangère, et divisé par nations. Il est terminé par une *Bibliographie des demoiselles*. Ce cadre est parfaitement complet. J'ajouterai qu'il n'était pas possible de le remplir mieux que l'a fait madame d'Hautpoul. Ses jugemens littéraires sont d'un goût très-pur, appuyés sur des citations bien choisies, entremêlés d'anecdotes qui rendent la lecture de son livre extrêmement agréable. On conçoit difficilement comment une femme a pu se livrer aux recherches que supposent des tableaux aussi variés. Ce que l'on conçoit plus facilement, c'est que nulle autre qu'une femme du meilleur esprit et du meilleur sens ne pouvait écrire pour les jeunes personnes de son sexe, avec cette fleur d'élégance et ce parfum de bon ton qui respire dans chaque page de ce livre.

99.— (\*) *Œuvres complètes de madame la baronne de STAËL*, publiées par son fils; précédées d'une *Notice sur le caractère et les écrits de madame de Staël*, par madame DECKER DE SAUSSURE. Sixième et der-

nière livraison. Tomes XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> et dernier de la collection. Trois volumes in-8°, 1821. Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz; prix, 18 fr. Le même ouvrage, édition in-12; prix, 9 fr.

Le tome XV contient : *Dix années d'exil, fragmens d'un ouvrage inédit, composé dans les années 1810 à 1815*. Le tome XVI, *Fragmens dramatiques* (*Agar dans le désert*, scène lyrique; *Geneviève de Brabant*, drame en trois actes et en prose; *le Capitaine Kernadec*, ou *Sept années en un jour*, comédie en deux actes et en prose; *la Signora Fantastici*, proverbe dramatique; *Sapho*, drame en cinq actes et en prose). Le tome XVII : *des Mélanges*, parmi lesquels (*Jeanne Gray*, tragédie en cinq actes et en vers; *Sophie*, ou *les Sentimens secrets*, pièce en trois actes et en vers, etc., des *Poésies*, etc.). A la fin du volume est une *Table chronologique des écrits de madame de Staël*, avec l'indication des volumes où ils sont contenus. Ces trois volumes forment la sixième et dernière livraison de l'édition in-8° et de celle in-12. Ils se vendent aussi séparément sous le titre d'*Œuvres inédites de madame la baronne de Staël*, publiées par son fils. Le prix est le même que dessus. Les mêmes éditeurs annoncent la très-prochaine publication des tomes VI, VII et VIII des *Œuvres complètes de M. Neckér*, qui formeront quinze volumes in-8° et qui se rattachent par tant de liens aux Œuvres de madame de Staël, que les deux collections peuvent en quelque sorte être considérées comme n'en formant qu'une seule. Nous rendrons compte séparément de ces deux collections qui se recommandent à la fois par les deux noms de leurs auteurs.

100. — (\*) *Encyclopédie des dames*, par une société de savans, de gens de lettres et de dames. — *Histoire de France*, par mesdames DE BAWR et Sophie DE MARAISE; Tom. I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> in-8°. — *Manuel de la maîtresse de maison* ou *Lettres sur l'économie domestique*, par madame PARISET; 1 vol. in-18. Paris, 1821; Audot, libraire-éditeur, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11.

Ces trois volumes ouvrent la collection de l'*Encyclopédie des dames*, dont nous avons annoncé le plan en donnant les noms des principaux auteurs et les conditions relatives à la souscription (voy. Tom. IX, pag. 650). On aime à voir un ouvrage entrepris en faveur des dames s'annoncer sous les auspices d'écrivains choisis parmi elles. Il eût peut-être été à désirer que toutes les parties de cette

Encyclopédie eussent pu être traitées par des dames. Qui mieux qu'une femme pourrait rendre la science accessible à son sexe ? Le style en général clair, simple, naturel des femmes, semble tout-à-fait propre à rendre populaires les hautes conceptions du génie et de l'étude. Mais les noms des auteurs chargés des parties les plus sévères de cette collection sont un sûr garant que leurs sujets seront traités avec une précision et une clarté qui ne laissera rien à désirer. Les deux premiers volumes de *l'Histoire de France*, par mesdames de Bayr et de Maraise, comprennent les temps écoulés depuis Clovis jusqu'à Charlemagne inclusivement. Le style rapide et animé de leur narration fait relire avec un nouvel intérêt les faits les plus connus de cette première époque de notre histoire, dont elles ont tracé une peinture fidèle. Leur touche, légère et gracieuse, lorsqu'elles peuvent faire reposer l'attention sur des sujets agréables, devient forte et énergique, lorsqu'elles ont à décrire les scènes trop souvent horribles de ces premiers temps de la monarchie française. Mais, une matière qui ne pouvait être bien traitée peut-être que par une femme, c'est le *Manuel de la maîtresse de maison*. Madame Pariset s'est trouvée tout-à-fait sur son terrain en s'occupant de ce sujet ; et le censeur le plus rigoriste, qui prétend faire de l'étude des sciences et des lettres, ainsi que de l'art d'écrire, l'apanage exclusif des hommes, sera forcé d'avouer qu'à une femme appartenait le droit de guider et de doter, pour ainsi dire, de ses conseils sur l'économie domestique, les jeunes personnes destinées à être un jour à la tête d'une maison. Madame Pariset n'a pas borné ses instructions aux détails de ménage, et l'on pense bien qu'elle a trouvé moyen, plus d'une fois, en parlant ameublement et cuisine, de glisser dans ses lettres à mademoiselle L. . . . des avis sur la conduite que doit tenir une femme dans son intérieur, pour conserver la confiance et l'amour de son mari, ainsi que l'estime et la bienveillance de ceux qui l'approchent. Nous croyons pouvoir dire avec elle à toutes les jeunes personnes qui mettront ses leçons en pratique : « Vous serez heureuses, puisque vous rendrez vos devoirs aimables comme vous, et que la pratique habituelle de ces devoirs paraîtra si douce à ceux qui en seront les témoins, que, par un attrait irrésistible, ils rempliront exactement leurs propres devoirs, ne fût-ce que pour vous imiter. »

E. HÉREAU.

101.—*Œuvres complètes de madame Isabelle de MONTOLIEU*, qua-

trième livraison.—*Caroline de Lichtfield*, avec figures et musique. Paris, 1821. 2 vol. in-8° de 270 et 517 pages, formant les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> de la collection. Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 55. Prix, 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 cent.

Parmi les nombreux et intéressans ouvrages de cette dame aimable et spirituelle qui, des bords tranquilles du Léman, répand dans les principales contrées de l'Europe les heureux fruits de ses douces inspirations, on aime surtout à revoir, comme une ancienne et tendre amie, sa délicieuse Caroline de Lichtfield. Charmant caractère de Caroline, noble caractère de Walstein; caractères aimables, l'un bouillant et passionné de Lindorf; l'autre en apparence plus calme, mais peut-être plus solide et plus constant, de la naïve et tendre Mathilde; action simple, rapide, pleine d'intérêt; incidens naturels et peu compliqués; dénouement satisfaisant pour les quatre principaux personnages du roman, et pour le lecteur devenu leur ami: tels sont les souvenirs que laisse dans notre esprit et dans notre cœur cette peinture idéale et séduisante, qui n'est peut-être pas sans danger, puisqu'elle fait trouver ensuite le monde réel trop monotone et trop insipide.

M. A. J.

102.—*Emma ou la Nuit des noces*, par Noël HYÉVAL. Paris, 1821. Hubert, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 222. In-12 de 197 pages.

Tel est le titre d'un nouveau roman qui vient de paraître, et qui obtient beaucoup de succès. On y trouve des caractères neufs, des situations tour à tour sombres, terribles ou pathétiques; un style quelquefois énergique et quelquefois gracieux; des descriptions qui annoncent le talent de l'écrivain et de l'observateur. Cet ouvrage est le coup d'essai d'un jeune homme de dix-huit ans, que nous engagerons à se tourner vers un genre de littérature plus élevé. M. B.

105.—*Frankenstein, ou le Prométhée moderne*, dédié à William Godwin, auteur de *la Justice politique*, de *Caleb Williams*, etc.; par madame SHELLY, sa nièce, avec cette épigraphe: «Créateur, t'ai-je demandé de me tirer de l'argile pour me faire homme? t'ai-je sollicité de m'arracher du néant?» —MILTON, *Paradis perdu*. Ouvrage traduit de l'anglais, par J. S. \*\*\*. Paris, 1821. 3 vol in-12, ensemble de 715 pages. Corréard, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 258. Prix, 7 fr. 50 cent., et par la poste 9 fr.

Cette bizarre production d'une imagination malade fait regretter que l'auteur n'ait pas appliqué son talent à une conception plus

raisonnable et plus digne d'intérêt. On voudrait surtout que l'ouvrage d'une femme offrît des peintures aimables et gracieuses, au lieu d'objets et de récits toujours révoltans et hideux. Un Gênois, Frankenstein, va faire ses études à Ingolstadt, où il suit des cours de philosophie naturelle et d'alchimie. Nourri des rêveries de Cornélius Agrippa, de Paracelse et du grand Albert, il réussit à dérober à la nature les causes mystérieuses de la génération et de la vie ; il devient même capable d'animer une matière inerte ; mais il donne l'existence à un être épouvantable, aux formes gigantesques, à la figure humaine, moitié homme, moitié démon, dont la vue lui inspire à lui-même une invincible horreur, et dont il se fait un ennemi redoutable et acharné, parce qu'il refuse de lui accorder une compagne. Cet être monstrueux assassine le frère, l'ami, la fiancée, le père du malheureux Frankenstein, qui le poursuit, pour en délivrer la race humaine, jusqu'au milieu des glaces du pôle arctique, où il est recueilli sur un vaisseau anglais, et termine sa triste carrière, épuisé par la fatigue et par la douleur. L'horrible créature qui avait détruit toute sa destinée meurt après lui, en se précipitant dans un des gouffres de la mer glaciale. — Il ne reste dans l'esprit du lecteur qu'une impression pénible de dégoût, après avoir dévoré ce tissu d'aventures invraisemblables et absurdes dont les héros n'inspirent aucun intérêt, et d'inventions extravagantes qui n'ont aucun but de moralité, qui ne peuvent ni éclairer l'esprit, ni élever l'âme, ni instruire, ni amuser. Espérons que l'auteur, dans un sujet plus heureux, nous offrira des images plus agréables, des personnages plus intéressans, des relations plus utiles, et appliquera les préceptes des grands maîtres ; le bon sens et la raison doivent être les premiers guides d'un écrivain, quel que soit le genre de ses ouvrages.

M. A. J.

104. — *Les Exilés de Parga, poème*, par M. le baron d'ORDRE, membre de plusieurs sociétés littéraires ; seconde édition, suivie de *poésies diverses*, par le même. Boulogne-sur-Mer, 1820. Leroy-Berger, et Paris, Louis Janet, rue St-Jacques, n° 59. In-8° de 144 pag.

Le plus beau ministère des lettres, mais aussi le plus périlleux, est d'offrir des hommages à la courageuse infortune, et de flétrir par des traits ineffaçables l'injustice des hommes puissans. Il est peu d'événemens qui honorent plus notre époque et notre littérature que les larmes que nous avons tous versées sur les malheurs de Parga. Ses habitans fugitifs, en écoutant les consolations que leur

adressaient nos poètes, ont été distraits de leur douleur, autant qu'on peut l'être quand on pleure sa patrie. Nous avons déjà entre-tenu nos lecteurs des beaux vers de M. Viennet; ceux que vient de publier M. d'Ordre étincellent moins de poésie, mais ils offrent des passages écrits avec talent et dans lesquels on rencontre des pensées brillantes. Nous indiquerons le portrait du Parganiote :

Né parmi les rochers, sur une aride plage,  
L'habitant de Parga doit tout à son courage :  
Il n'estime le *fr* que pour armer ses mains,  
Et ne connaît point l'art de nourrir les humains.  
Façonné dès l'enfance au dur métier des armes,  
Ses plaisirs et ses jeux naissent dans les alarmes. L—i.

105. — *Contes et autres poésies, suivis des mœurs villageoises, nouvelle pastorale mêlée de vers*; par M. BAZOT, membre de l'Académie des arts, etc. 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1821; Barba, libraire, Palais-royal, derrière le théâtre français. Un vol. in-18, pap. vélin; prix, 2 fr.

On trouve dans ce recueil des morceaux où il y a de la grâce, de l'esprit et de la facilité. M. Bazot est déjà connu avantageusement dans la république des lettres par un ouvrage sur la franc-maçonnerie et un éloge de l'illustre et respectable abbé de l'Épée, éloge couronné par la société royale académique des sciences de Paris, et dont on vient de publier une 3<sup>e</sup> édition. M. B.

106. — *La Promenade aux tombeaux*, par M. H. BONNELIER, Paris, 1821; Migneret, brochure in-8<sup>o</sup> de 21 pages.

107. — *Description de l'Égypte. Dixième et onzième livraisons*. Paris, 1821. Panckoucke, rue des Poitevins, n<sup>o</sup> 14. In-f<sup>o</sup>.

Voici ce que renferment les deux dernières livraisons de cet ouvrage, dont la publication se poursuit avec activité.

#### *Dixième livraison.*

— ANTIQUITÉS, Vol. I, pl. 20. *La Statue de Memnon*, qui a été décrite par plusieurs historiens, et qui, au lever de l'aurore, rendait des sons harmonieux. On est encore réduit à des conjectures sur l'origine de ce phénomène, qui a cessé depuis le quatrième siècle de l'ère vulgaire, bien que des observateurs récents prétendent avoir entendu ce bruit mystérieux. Les voyageurs ont observé, au milieu des ruines de l'Égypte, un son analogue produit par la grande raréfaction de l'air, et qui semble se rapporter au récit des auteurs;

mais il reste encore à découvrir la véritable causé du phénomène et le mécanisme, plus ou moins ingénieux, dont les prêtres faisaient usage. (Voyez la *Description générale de Thèbes*, chap. IX de la *Description des antiquités*, où ces questions sont examinées.)

*Vol. V, Pl. 7.* Cette planche donne les détails de l'architecture du grand temple de *Philæ*, des galeries et des pylônes qui le précèdent.

ÉTAT MODERNE. — ARTS ET MÉTIERS. *Pl. 2.* Cette planche représente les différens *fours* aujourd'hui employés dans les arts. La plupart des figures s'expliquent d'elles-mêmes. Les *fours* les plus intéressans sont, 1° ceux où l'on sublime le sel ammoniac dans de grands ballons de verre; 2° les fours à poulets. L'industrie qui fait éclore les œufs sans le secours des oiseaux, est héréditaire en Égypte et remonte à une époque immémoriale. Au moyen de ces pratiques singulières, qu'on a voulu en vain naturaliser en France, les Égyptiens parviennent à faire éclore dans un seul four, chauffé convenablement pendant environ trois semaines, jusqu'à cent cinquante mille poulets.

*Pl. 10.* Représentation de *plusieurs arts relatifs à l'emploi du froment*. L'un d'eux est celui qui sert à fabriquer la pâte de vermicel, au moyen d'un plateau de cuivre mince fortement chauffé, sur lequel on verse une pâte liquide, par les trous d'un vase disposé en forme d'arrosoir.

*Pl. 200.* — *Vases, meubles et instrumens.* On a réuni dans cette planche les instrumens à vent aujourd'hui employés par les Égyptiens, ainsi que les instrumens de percussion : plusieurs d'entre eux remontent à une haute antiquité.

#### *Onzième livraison.*

— ANTIQUITÉS. *Vol. I, pl. 5.* L'objet de cette planche est de représenter l'ensemble du plan des principaux monumens de *Philæ*, les galeries qui les précèdent et le détail particulier du grand temple.

*Vol. I, pl. 81.* On peut juger, par le détail du temple de *Latopolis*, que représente cette planche, de la prodigieuse quantité d'héroglyphes qui recouvrent les monumens d'Égypte depuis le comble jusqu'au sol. Celui-ci contenait plus de deux cent mille pieds carrés sculptés avec la même richesse.



ÉTAT MODERNE. *Pl. 12.* Vue de *Souey*, qui a été jadis un port florissant et l'entrepôt du commerce de l'Inde avec l'occident.

*Pl. 101.* Cette planche a le même objet que la planche 102, c'est-à-dire, de donner un parallèle entre les constructions de plusieurs villes d'Égypte.

*Pl. XV.*—ARTS ET MÉTIERS.

108.—*Les trois âges de M. GÉRARD*, gravés par MORGHEN. Paris, 1821. Potrelle, rue Saint-Honoré. Prix, 50 fr.

Le peintre de Psyché, de Bélisaire, d'Ossian, accoutumé aux succès, et en possession de cette sorte d'ascendant sur l'opinion qu'obtient toujours un grand talent, exposa, en 1808, un tableau dans lequel il voulut représenter l'influence bienfaisante que les femmes exercent sur nous à toutes les époques de la vie.

Placée entre son père et son mari, et tenant son enfant sur ses genoux, une femme, tout à la fois fille, épouse et mère, exprimait avec beaucoup de justesse et de grâce la pensée que le peintre s'était proposé de reproduire. Cette pensée ne pouvait manquer d'être vivement applaudie dans un pays où, loin de repousser l'ascendant qu'elles exercent sur tous les âges, par une tendresse aussi variée dans ses moyens qu'inépuisable dans sa nature, les femmes, au contraire, obtiennent une sorte de culte.

Ce tableau, exécuté dans les dimensions historiques, et composé avec beaucoup d'esprit et d'entente des effets pittoresques, fut très-goûté du public et des connaisseurs, qui le placèrent immédiatement après la Psyché et le Bélisaire, chefs-d'œuvre de ce maître. Acheté par madame Murat, il fut transporté à Naples.

Qu'est-il devenu au milieu des événemens politiques survenus dans ce pays? Je l'ignore. Mais le moins que l'on pût craindre, c'était qu'il ne fût entièrement perdu pour la France. Heureusement, M. Gérard s'est occupé de le faire graver. Il a confié cette opération à M. Morghen, l'un des graveurs les plus célèbres de l'époque actuelle.

En considérant cette nouvelle production, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle sort de la même main à qui nous devons la *Cène de Léonard de Vinci*, dans laquelle M. Morghen a déployé le talent qui lui a fait une réputation européenne; seulement, un examen attentif fait retrouver çà et là quelques traces de faiblesse dues à l'influence des années; mais c'est le déclin d'un beau jour, et cette

gravure sera recherchée avec raison des connaisseurs, parce que, dans sa masse, elle reproduit bien l'effet du tableau. P. A.

109.—*Plan de l'habitation de Bonaparte dans l'île Saint-Hélène, dressé sur les lieux par M. DE LASCASES fils.* Crochard, cloître Saint-Benoît, n° 16. Prix, 1 fr. 25 c.

*Livres en langues étrangères imprimés en France.*

110.—*Specimen novæ typographiæ indicæ.*—Specimen de caractères samscrits, gravés et fondus sous la direction de M. Aug. Guil. SCHLEGEL. Paris, 1821; in-12.

Depuis le commencement de ce siècle, les publications, dans les langues de l'orient, ont reçu une nouvelle activité. Sans parler des immenses travaux des savans professeurs de Calcutta, nous trouvons, en Europe même, un progrès sensible, tant dans l'étude de ces langues que dans leur exécution typographique. La lithographie est venue apporter de nouvelles ressources; et plusieurs essais, pour rendre son application facile au caractère samscrit et arabe, n'ont pas été sans succès. Mais, quelle que soit la perfection à laquelle on parvient, on ne peut cependant se flatter de remplacer entièrement l'imprimerie. Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de comparer les Specimen que nous offre M. Schlegel avec la Chrestomathie de son compatriote, M. Franc. Sans doute l'ouvrage de ce dernier est une production très-remarquable; mais la gracilité et la mesquinerie de ses caractères est bien au dessous de la calligraphie, qu'il eût dû chercher à imiter, et que M. Schlegel est loin d'avoir encore rendue, quoiqu'il ait certainement surpassé de beaucoup ce qui avait été fait avant lui. Nous devons ajouter que c'est à un artiste français qu'est due l'exécution de ces caractères, que M. Schlegel a fait fondre par ordre du prince de Hardenberg, chancelier de S. M. le roi de Prusse; et nous saisissons cette occasion avec empressement, de rendre un juste hommage à la noble libéralité avec laquelle les ministres de ce royaume soutiennent, encouragent et récompensent les travaux de leurs savans. E. G.

111.—*Rime di F. Petrarca col commento, etc.* — *Les Rimes de Pétrarque*, avec le Commentaire de M. BIAGIOLI. Paris, 1821; chez l'éditeur, rue Rameau, n° 8. In-8°.

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

### AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.—ÉTAT DE L'OHIO.—*Géologie.*—En creusant des puits près de Circleville, de Ridge-Ville et des bords du Scioto, on a découvert, à différentes profondeurs, des ossemens humains et des crânes qui, évidemment, n'ont pu y être déposés par la main des hommes. On y a trouvé également, jusqu'à une profondeur de vingt-deux pieds, plusieurs dents de Mammoth, du poids de neuf à douze livres, le long du Scioto et de la rive méridionale du lac Érié, près de Cincinnati. Ces curieux débris ont dû y être ensevelis, à une époque où tout le pays était inondé. Il a dû l'être pendant de longues années, puisqu'à dix-sept pieds au dessous du sol actuel, on trouve des lits de cailloux qui semblent arrondis par le mouvement des eaux, comme ceux des rivières. M. Atwater, de Circleville, conserve dans son cabinet une partie de ces ossemens qui paraissent démontrer, comme il le fait observer, que le sol américain n'est qu'une grande alluvion et un vaste cimetière des êtres vivans des âges antérieurs aux tems connus.—*American journal of science and arts.*

B—Y.

—*Source de bitume.*—M. Hall a découvert une source de pétrole, au nord-ouest du Duck-Creek. Le bitume sort d'une espèce de puits, de 42 pieds de profondeur et de 3 de diamètre, situé au bord de la Crique; il s'élève en bouillonnant et coule par une rigole dans la petite Baie : la source peut en fournir cinq barils par semaine. L'eau de la Crique est couverte de cette huile jusqu'à trois milles de la source. Dans le puits elle paraît occuper une profondeur de 3 pieds et être portée sur l'eau salée. Un enfant voulant essayer si ce bitume prenait feu, en approcha un tison ardent; en un clin d'œil, toute la surface de l'eau fut en feu, et les flammes s'élevèrent jusqu'à la hauteur de 300 pieds.

—*Société géologique américaine.*—La première assemblée de cette société savante a eu lieu, le 26 janvier 1820, dans la salle qui lui a été assignée au collège de Galle. Le colonel Gibbs occupait le fauteuil; comme vice-président, Le professeur Silliman a présenté un mé-

moire très-étendu sur quelques parties riches en minéralogie et en zoologie des comtés de New-Haven et de Litchfield, dans le Connecticut ; il a offert à la société des échantillons d'un spath-fluor massif (sulfate de chaux), dont on avait récemment découvert une veine dans la paroisse de New-Stradford, aux environs de la ville de Hemtington (Connecticut). On apercevait ce spath-fluor en deux endroits, distans l'un de l'autre d'un quart de mille ; ce qui a fait conjecturer que la mine occupe toute cette largeur. On ne pouvait s'en assurer qu'après la fonte des neiges. La veine paraissait entremêlée de quartz, de mica, de feldspath et de talc, mais on n'en avait encore examiné que la surface. Ce minéral est extrêmement massif, et semble formé de feuilles, et quelquefois de gros grains ; sa couleur varie du blanc au violet foncé. M. Silliman a ensuite déposé à la collection des échantillons du marbre vert trouvé près de New-Haven (voyez Tom. IV, pag. 175), et qui, selon l'opinion de M. Brongniart de Paris, est le marbre vert antique.— Le colonel Gibbs a présenté une carte géologique de l'Angleterre, par Smith, et différens échantillons de géologie, parmi lesquels se trouvaient plusieurs morceaux des roches granitaires de Haddam (Connecticut). Ces roches contiennent d'assez beaux grenats, des bérils et des crysobérils.—M. le docteur Porter a enrichi la collection de très-beaux cristaux.

L S. B.

—LEXINGTON. — *L'université de Transylvanie* est établie dans cette ville de l'état de Kentucky, au centre des états de l'ouest de l'Amérique septentrionale, dans une contrée saine, fertile et bien arrosée. La beauté du pays, l'abondance et la variété de ses productions contribuent à en faire le jardin de la grande vallée du Mississipi. Le climat en est doux et agréable, ni trop froid ni trop chaud, et il est exempt de ces changemens soudains de température qu'on éprouve dans la partie voisine de l'Océan.

Les états de l'ouest, situés dans la vallée du Mississipi, comptent aujourd'hui environ trois millions d'habitans, et ce nombre augmente tous les jours dans une proportion étonnante. C'est pour cette population, si éloignée de celle des anciens états, qu'a été fondée l'université de Transylvanie qui est, et sera encore long-tems la seule institution du premier ordre, la seule université où se feront des cours académiques.

L'établissement avait été autorisé par le gouvernement, il y a en-

viron trente ans ; mais , à cause de la nouveauté du pays dans lequel elle se trouvait , du petit nombre de ses habitans et de l'absence des moyens d'instruction , elle n'a pu être régulièrement organisée que depuis trois ans. Le bureau académique actuel , ou sénat , se compose d'un président , de dix professeurs , et de trois ou quatre maîtres pour les classes inférieures. Le professeur de droit est actuellement lieutenant-gouverneur de l'état. Le nombre des étudiants s'élève à environ 500. L'administration de l'université est confiée à un bureau composé de treize membres , ou *trustees* , choisis tous les ans par la législature , parmi les hommes les plus éclairés du pays , et qui s'assemblent à des époques qu'il appartient à eux ou au président d'indiquer.

Les fonds de l'université consistent principalement en actions de banque et en terres ; ces dernières cependant ne sont pas une source de revenu très-productive. Mais l'état vient de s'enrichir dernièrement par l'extinction du droit des Indiens sur des étendues de terres fort considérables , et il en sera cédé à l'université une quantité suffisante pour subvenir à tous ses besoins. Le traitement des officiers et des professeurs provient en partie de la pension que paient les élèves. Le président reçoit par an 15,500 fr. ; le professeur de physique , de 7,500 à 8,000 fr. ; le professeur de mathématiques , 5,000 fr. ; le professeur de langues anciennes , 5,000 fr. Le professeur de droit n'a pas de traitement fixe , attendu qu'il est payé à raison du nombre de ses élèves.

La population de la ville de Lexington est d'environ 7,000 âmes. Les maisons en sont spacieuses , belles et commodes ; les rues bien pavées ; la police excellente ; la société agréable , éclairée et distinguée par son hospitalité et son bon goût. Le bâtiment de l'université est à la fois spacieux et élégant. Les habitans de cette ville , encouragés par diverses circonstances heureuses , paraissent déterminés à y fixer le siège de la littérature et des sciences de cette contrée. La vie est excellente et à très-bon compte ; le prix d'une pension n'est que de 15 fr. par semaine.

Un hôpital , où se feront un cours de chimie et des démonstrations pratiques en médecine et en chirurgie , sera incessamment annexé à l'école de médecine de l'université. Le doyen de cette faculté , M. le docteur Charles Caldwell , qui a bien voulu communiquer ces détails à la *Revue* , est actuellement à Paris , où il s'occupe à faire un choix

de bons ouvrages pour la bibliothèque, d'instrumens de physique et de chimie, et de tout ce qui est nécessaire pour les diverses branches d'instruction.

B—n.

—PHILADELPHIE.—*Instruction des sourds-muets.*—Dans une assemblée des principaux habitans de cette ville, tenue le 12 avril 1820, et présidée par M. le docteur William White, évêque de Philadelphie, on proposa de fonder un établissement pour l'instruction des *sourds-muets* de l'état de Pensylvanie, sous la direction de M. David G. Seixas, qui avait déjà établi à ses frais, et sur le plan de celles d'Europe, une institution de ce genre, contenant alors onze ou douze sourds-muets. M. Robert Vaux, chargé de proposer un plan de constitution pour l'établissement, commence par observer « qu'au milieu des nombreux efforts faits dans l'intérêt de la philanthropie et des sciences, pour étendre le cercle de l'instruction, de l'aisance et du bonheur parmi les hommes, on doit distinguer ceux qui ont eu pour but la découverte et l'application des moyens de pourvoir à l'instruction des sourds-muets.

« L'Europe, poursuit M. Vaux, éprouve depuis long-tems les heureux effets des institutions de ce genre, et il en a été formé dernièrement deux aux États-Unis (1). Mais la Pensylvanie ne compte pas encore au nombre de ses établissemens de charité un asile où ces enfans du malheur puissent apprendre qu'ils ont des facultés intellectuelles, et qu'ils peuvent trouver quelque jouissance dans l'exercice de ces facultés. La seule raison du retard qu'on a mis à établir une école pour l'instruction des sourds-muets, dans cette vaste république, est que peu de citoyens savent combien y est grand le nombre de ces malheureux qui réclament leur attention et leur pitié. »

Le 6 mai suivant, une adresse aux habitans de la Pensylvanie fut publiée par ordre de l'assemblée; et, le 29 novembre de la même année, une pétition, signée par le président et les quatre vice-présidens, fut envoyée au sénat et à la chambre des représentans, pour implorer leur autorisation et leur bienveillance en faveur de l'établissement. En conséquence de cette pétition, il fut arrêté par la

---

(1) Une à Hartford, dans l'état de Connecticut, sous la direction de M. Callaudet, secondé par M. Leclerc, sorti de la belle institution de M. l'abbé Sicard, et l'autre à New-York.

législature, le 8 février 1820, que l'*Institution des sourds-muets de Pensylvanie* serait établie à Philadelphie, et placée sous la direction d'un président, de quatre vice-présidens, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un bureau de vingt-quatre directeurs, tous membres de l'Institution; que toute personne pourrait devenir membre, moyennant une rétribution annuelle de deux dollars, et souscripteur à vie, en payant 20 dol<sup>rs</sup>; que les membres (dont le nombre était, au mois de février dernier, de 442) devoient s'assembler, chaque année, le premier mercredi de mai, à Philadelphie, pour procéder à l'élection des officiers et des directeurs, pour traiter toutes les affaires relatives à l'établissement, et entendre le rapport annuel des directeurs; qu'il y aurait en outre un comité de douze dames, choisies annuellement par ceux-ci pour veiller sur l'établissement; que les enfans indigens, de quelque comté de l'état qu'ils fussent, seraient admis dans l'Institution, entretenus et élevés gratuitement, dans la proportion des fonds versés, etc.

La législature vota une somme de 8,000 dollars, payables sur-le-champ au président, et de 160 dollars par an pour chaque élève indigent admis dans l'établissement, à condition qu'il ne fût à la charge de l'état que pendant trois ans, et que les sommes payées annuellement à cet effet pour le compte de l'état n'excédassent pas 8,000 dollars. L'établissement est autorisé à recevoir tous les dons et legs de personnes charitables; à posséder ou à affermer des terres, etc., jusqu'à concurrence de 50,000 dollars de revenu annuel. Au mois de novembre 1820, on avait déjà admis dix-huit jeunes sourds-muets des deux sexes.

B-R.

## ASIE.

INDES ORIENTALES. — BOMBAY. — *Chirurgie.* — Dans un des derniers cahiers des *Transactions de la société littéraire de cette ville*, on trouve le fait suivant : « Un chirurgien indien ayant à traiter un Arabe, qui avait eu une partie de l'os du bras emporté, imagina de suppléer à cette perte par un tube d'argent destiné à remplacer l'os qui manquait. L'opération réussit complètement, et rendit au bras malade son ancienne vigueur. »

CHINE. — MACAO. — *Nouvelle comète.* — Le 5 mai 1820, M. Prevel a découvert une comète dans le centaure. Cet astre, qui n'avait

qu'une très-courte chevelure, était cependant visible à l'œil nu ; il se dirigeait vers le nord-est avec beaucoup de lenteur.

INDES ORIENTALES.—CALCUTTA.—*Société asiatique.*—*Séance du 20 décembre 1820.*—On procède à la réélection des vice-présidents pour l'année 1821.—Le secrétaire informe l'assemblée que 100 exemplaires des *Asiatic Researches* ont été expédiés pour l'Europe.—Il est fait hommage à la société d'un ouvrage ayant pour titre *On the genealogies of the Hindoo deities, princes and heroes*, par le docteur Hamilton.—M. Calder communique le résultat des observations barométriques du capitaine Cullen, faites pendant un long voyage dans différentes parties de l'Inde. La montagne la plus élevée que cet officier ait mesurée s'élevait à 8,077 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer.—Le même M. Calder lit un mémoire du capitaine Mackintosh sur le mode employé à Magpour pour construire l'arche d'un pont.—Le révérend M. Thorn envoie du cap de Bonne-Espérance une collection de minéraux d'Afrique, et de restes organiques.—Le lieutenant-colonel William Thomas fait hommage de ses observations thermométriques et météorologiques recueillies à Sangor, pendant l'année 1819.—Le docteur Tytler envoie deux médailles anciennes ; le capitaine Mackenzie, une médaille chinoise ; le lieutenant Wild, une collection de minéraux rassemblés dans diverses parties de l'Inde ; M. Moorcroft, deux planches en cuivre couvertes de caractères inconnus. MM. Carey et Price sont chargés de faire un rapport sur ces inscriptions.—Le docteur Bayley lit une dissertation sur les inscriptions de Koutoun Minar et sur les ruines qui se trouvent aux environs.

E. G.

## AFRIQUE.

SIERRA-LEONE.—*Statistique et commerce.*—Cette colonie anglaise voit sa population s'accroître rapidement, non seulement par les naissances, par les Africains pris à bord des navires négriers et rendus à la liberté, mais encore par les indigènes qui accourent des petits états voisins, pour demander de l'emploi ou chercher protection. Lors du recensement de juillet 1820, on y comptait 12,521 habitans ; ce qui présente, depuis le dernier dénombrement en décembre 1818, intervalle de dix-huit mois, une augmentation de 2,956 personnes. Dans ce nombre, sont compris 945 esclaves délivrés, et 898 nouveau-nés ou indigènes émigrés. Le nombre des mariages, depuis le 1<sup>er</sup> jan-



rier 1810 jusqu'au 6 juillet 1820, a été de 455; les naissances, de 571; et les baptêmes, de 1260. Le nombre total d'enfans et d'adultes qui y reçoivent de l'éducation était, au mois de juillet dernier, de 2,097; c'est un sixième de la population. Dans toutes les écoles, on suit la *méthode de l'enseignement mutuel* du docteur Bell.

Depuis l'abolition de la traite à Sierra-Leone et aux environs de la colonie, le commerce y fait des progrès rapides. L'Angleterre, dans le cours de l'année 1819, y a expédié vingt-sept bâtimens avec des cargaisons estimées 80,865 liv. sterl., et en a exporté 5,875 tonneaux de productions du pays. Dans le cours de l'année 1820, le commerce anglais a expédié à cette colonie quarante bâtimens, dont le tonnage était en tout de 9,160. Les principaux objets d'exportation de la côte occidentale d'Afrique sont : les bois de charpente et de teinture, les dents d'éléphant, l'huile de palmier, le riz blanc, le poivre malaguette, les gommés, le bois d'acajou, la poudre d'or. On peut juger, d'après ce court exposé, quel parti la France pourra tirer de sa colonie du Sénégal, lorsque la traite y sera entièrement abolie, si elle veut y suivre le plan de civilisation adopté à Sierra-Leone. (*Voy.* Tom. IX, p. 176.)

B-V.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — *Émigration anglaise.* — Depuis quel- que tems il se fait une émigration d'Angleterre au cap de Bonne-Espérance; le gouvernement la favorise et l'encourage de tout son pouvoir; il fait les frais du passage de ces émigrans, fournit à leurs premiers besoins, leur distribue des terres dans les districts éloignés de la capitale. Ces nouveaux colons prennent, pour les aider dans leurs travaux, des Hottentots libres, qui ne demandent qu'un très-modique salaire pour leur travail. On a craint d'abord qu'ils ne profitassent de leur éloignement pour se soustraire aux lois de la colonie qui ont aboli l'esclavage; mais le gouvernement ne pense pas qu'ils soient tentés d'en introduire, vu la facilité qu'ils ont d'avoir des Hottentots dont l'entretien est moins dispendieux. Cependant, il a cru devoir prendre des précautions à cet égard, en enjoignant au gouverneur du Cap de n'accorder aucune portion de terre aux familles émigrées, que sous la condition de n'employer à leur culture que des domestiques ou journaliers salariés et libres. Mais l'*Institution africaine*, persuadée qu'une loi positive est indispensable pour assurer l'exécution des engagemens imposés aux nouveaux colons, a chargé MM. Wilberforce et William Smith d'en faire la proposition à la

chambre des communes, et l'on ne doute pas que le parlement ne seconde le zèle de cette honorable société pour l'extinction de la traite et l'abolition progressive de l'esclavage.

ROYAUME DE MAROC. — *Enseignement mutuel.* — Dans le journal de la captivité du capitaine Paddock, quaker de New-York, commandant l'*Osvego*, naufragé en 1809 sur la côte de Mogador, on remarque, entre autres observations sur le caractère, les mœurs et les coutumes des Arabes de Widnoun, le passage suivant : « Les hommes savent généralement écrire, et tous apprennent à lire. A cet effet, il y a dans chaque tente une planche de bois dur sur laquelle se trouvent gravés les caractères de l'alphabet et des maximes du Coran. A l'âge de huit ans, le petit garçon sait tout ce que contient son tableau ; il saisit avidement les occasions d'apprendre avec les étrangers qui viennent voir ses parens, et qui se font un plaisir de lui apporter des planchettes sur lesquelles sont tracés des passages du Coran. Dans plusieurs endroits, il y a des prêtres ou *Talbes* occupés à parcourir le pays pour *l'instruction des enfans, au moyen de l'enseignement mutuel.* Les garçons se rendent *au lieu de réunion*, munis de leur planchette ; les *plus grands* et les *plus avancés* reçoivent directement leurs leçons du maître et les communiquent ensuite à leurs condisciples. Cette éducation n'a jamais rien de forcé, et ce serait un crime de battre un enfant pour le corriger. Néanmoins, les enfans apprennent tout ce qu'ils ont besoin de savoir, *avant l'âge de le mettre en pratique*, et des observateurs attentifs avouent qu'ils n'ont trouvé, chez aucune nation, considérée en masse, autant d'intelligence, autant de vivacité d'esprit que parmi ces Arabes. » Voilà donc la question de la priorité d'invention de la *méthode d'enseignement mutuel*, décidée en faveur des Arabes, à qui nous devons d'ailleurs tant d'inventions et de découvertes importantes.

BABEY.

## EUROPE.

### ILES BRITANNIQUES.

ÉCOSSE. — *Aberdeen.* — *Télescope perfectionné.* — M. RAMEYÉ vient de construire un télescope à réflexion sur de très-grandes dimensions ; il a plus de 25 pieds de longueur ; la force focale du miroir réflecteur est de 25 pieds ; le diamètre de ce miroir est de 15 pouces. Cet instrument est le plus grand de tous ceux qui ont été construits, excepté

toutefois celui de M. Herschell, qui a, comme on sait, 40 pieds de foyer. Celui de M. Schroeter, à l'observatoire de Lilienthal, est de la même force que ce dernier. Ce qui rend les grands télescopes de peu d'usage, c'est la difficulté non seulement de les exécuter, mais de les diriger. Le mécanisme de M. Rameye permet de le mouvoir avec facilité. Le pouvoir amplifiant peut aller jusqu'à 1,500. **FRANŒUR.**

**LONDRES.** — *Technologie.* — *Alliage de l'acier avec l'argent et le platine.* — En fondant ensemble une partie d'argent et 500 d'acier, MM. Hodart et Faraday ont formé un alliage, mais qui se forge très-bien, quoique très-dur. Il paraît d'autant plus avantageux qu'on peut se le procurer à peu de frais : la valeur de l'argent, qui s'y trouve en si petite proportion, n'influe pas sur celle de l'acier. Avec partie égale en poids de platine et d'acier, on forme un alliage qui prend un superbe poli et ne se ternit point; la couleur est la plus belle qu'on puisse imaginer pour un miroir. Les proportions de platine, qui paraissent améliorer l'acier pour des instrumens tranchans, sont de 1 à 5 pour 100.

— *Émail pour la porcelaine.* — La *Société d'encouragement* de Londres a fait faire l'essai d'un nouvel émail pour la porcelaine et la faïence fine, composé par M. John Rose, et qui a été trouvé supérieur à tous ceux qu'on a employés jusqu'ici; on l'obtient en faisant un mélange de 27 parties de feldspath pulvérisé, avec 18 de borax, 4 de sable, 1 de sel de soude, 1 de nitre et 1 d'argile; après l'avoir fondu en frite, on y ajoute 5 parties de borax et on réduit en poudre. Cet émail s'applique aisément et uniformément, sans que la porcelaine doive être ni fondue, ni même ramollie. Il s'étend uniformément sans bulles et sans saillies; il ne couvre ni n'altère les couleurs, même les plus délicates, telles que les verts et les rouges de chrome, etc.; il s'incorpore parfaitement avec elles, et la porcelaine qui en est reconverte peut passer une seconde fois au feu, sans que cet émail se gerce ou éclate.

— *Économie rurale.* — *Moyen d'utiliser la chaleur des écuries.* — Le *Garten-magasin* propose d'établir, au-dessus des écuries ou des étables, soit des serres, soit des couches ou des bacs à forcer. Les porcherics, qui ont une température si élevée, et dont les dimensions, surtout en hauteur, peuvent être très-petites (3 pieds et demi suffisent), seraient particulièrement adaptées à cet usage. La porte et le bac à manger se trouveraient au nord, où serait aussi la plus

grande élévation du mur. On pourrait, pour conserver plus de chaleur, construire des interstices dans les murs, afin de faire circuler l'air chaud dans la serre, la couche ou le bac à forcer.

NORTH-MOLTON.—*Agriculture*.—*Nouvelle charrue*.—M. R. Loeké a inventé une machine perfectionnée pour labourer la terre. On peut s'en servir dans toute espèce de sol où la charrue est en usage. Elle creuse le terrain à une profondeur donnée, depuis un pouce et demi jusqu'à huit pouces, et depuis cinq pouces jusqu'à onze en largeur; on lui fait tracer de même des sillons sur les collines, quelle que soit la rapidité de leur pente. L. S. B.

LONDRES.—*L'académie royale* a proposé un prix de 20,000 livres sterling pour la découverte de la *direction horizontale des aérostats*. MM. Mingrèlli, de Boulogne; Piétropoli, de Venise, et Leinberger, de Nuremberg, prétendent, chacun de leur côté, avoir résolu ce grand problème.

CAMBRIDGE.—*Société philosophique*.—M. Cécile a lu (deuxième séance de cette année) un mémoire sur les avantages du gaz hydrogène employé comme force motrice dans les machines, et a donné en même tems la description d'un appareil propre à s'en servir de cette manière.

LONDRES.—*Société des missionnaires*.—Le prince Ratafié, frère du roi de Madagascar, qui est maintenant à Londres, s'est rendu à la dernière séance annuelle de la *Société des missionnaires*; il a remis une lettre du roi, son frère, qui prie la société de lui envoyer, non seulement de pieux missionnaires, mais aussi d'habiles artisans, parce qu'il désire faire de ses sujets de bons chrétiens et de bons ouvriers. La société a promis qu'elle chercherait les moyens de satisfaire aux vœux du monarque africain. L. L. B.

#### RUSSIE.

*Statistique littéraire*.—La Russie possède trois cent cinquante auteurs vivans qui, pour la plupart, appartiennent à la noblesse; les ecclésiastiques n'y sont que pour un huitième. Backmeister, dans sa *Bibliothèque russe*, compte 4,000 ouvrages publiés jusqu'en 1807, c'est-à-dire une quantité seulement égale à ce que produit une seule foire de Leipsick. En 1800, la bibliothèque de l'académie des sciences possédait à peu près trois mille ouvrages nationaux, parmi lesquels se trouvaient cent cinq romans; aujourd'hui, il existe plus

de 8,000 ouvrages en langue russe. Il y a des gazettes allemandes et russes à Saint-Petersbourg, à Moscou, à Riga, à Mittau, à Revel, à Abo, à Casan; Moscou voit paraître un recueil littéraire en russe, et Wilna en fournit un autre en polonais (voyez T. IX, pag. 602). On compte, à Moscou, neuf bibliothèques et dix imprimeries; à Saint-Petersbourg, sept bibliothèques et quinze imprimeries; à Wilna, une bibliothèque et cinq imprimeries; dans chacune des villes de Revel, Dorpat et Kharkow, il y a une bibliothèque et deux imprimeries. Enfin, on compte, dans l'empire russe, huit ou neuf fonderies de caractères. PH. G—Y.

SAINT-PÉTERSBOURG.—*Lithographie.*—Cet art, naturalisé depuis peu en Russie, fait maintenant de rapides progrès (voyez Tom. VII, pag. 192). Parmi plusieurs collections que l'on publie dans ce moment, nous citerons : 1° les *Vues de Saint-Petersbourg et de ses environs* : chaque livraison contient quatre planches in-folio. Celles de la première représentent le palais d'hiver, la bourse, l'île Krestovsky; le texte de ce recueil est russe. Les frais de l'entreprise sont faits par des amateurs, et les produits sont distribués aux artistes. 2° Un autre ouvrage du même genre, par M. Sevenin, paraît aussi par cahiers; mais il est d'une moindre dimension. Le texte est en russe et en français. Quatre cahiers sont déjà en vente. 3° M. Martinof donne un voyage pittoresque de Moscou aux frontières de la Chine, dont les figures coloriées coûteront jusqu'à 250 roubles. PH. G—Y.

#### SUÈDE ET NORWÈGE.

CHRISTIANIA. — *Magnétisme.* — Le professeur *Hansteen*, connu par ses intéressans travaux, et particulièrement par ses belles expériences, dont l'objet est de déterminer les variations diurnes et annuelles de l'intensité d'action magnétique du globe terrestre, annonce, dans les journaux savans du nord de l'Europe, qu'il vient de se livrer à de nouvelles observations; d'où il résulte que tout objet vertical, tel qu'un arbre, un mur, un clocher, etc., se constitue naturellement à l'état d'un aimant; la partie inférieure porte le pôle boréal; la supérieure, le pôle austral. On attend avec impatience des développemens sur ces expériences et sur les résultats qu'a obtenus M. Hansteen. Ce sujet est aujourd'hui du plus haut intérêt pour les physiciens, depuis que M. Oersted a indiqué les relations qui unissent les fluides magnétique et électrique.

FRANCOEUR.

—*Nouvel ouvrage périodique.*—*Journaux publiés en Norvège.*— Deux militaires distingués, MM. *Broch* et *Halsæth*, viennent d'annoncer la prochaine publication d'un nouveau journal sous le titre de *HERMODER (Le Mercure du Nord)*, dont il paraîtra, chaque semaine, un cahier. Il contiendra des articles originaux, tant en poésie qu'en prose; des extraits des meilleurs journaux littéraires, suédois, danois, allemands, français, anglais et italiens; ainsi que l'analyse des ouvrages remarquables, historiques, politiques et de littérature, publiés dans les mêmes langues. On y joindra de tems en tems des portraits et des dessins lithographiés. On voit avec plaisir les progrès qu'a déjà faits cette précieuse découverte, qui a pénétré jusque dans les pays voisins du pôle.

Voici la liste des autres journaux qui se publient à Christiania : 1° le *Journal de l'Empire (Rigstidenden)*. Cette feuille est, pour ainsi dire, officielle; elle publie les actes du gouvernement, ainsi que des nouvelles politiques; 2° la *Feuille nationale*, journal d'opposition, dont la rédaction a tellement déplu au gouvernement, qu'il en a récemment défendu l'envoi par la poste; 3° le *Spectateur norvégien*; 4° la *Feuille du matin*: journaux qui remplissent leurs pages de dissertations philosophiques, historiques et morales, et d'extraits des meilleurs écrits périodiques qui paraissent en Danemarck.

—*Loi relative à l'exercice du droit de la liberté de la presse.*—Le roi vient de proposer à la diète une loi répressive des abus de la presse. On voit avec plaisir que S. M. désire l'établissement du jugement par jurés; mais quelques hommes éclairés pensent que le mode de formation du jury, d'après le projet royal, rend cette institution trop dépendante du pouvoir. Cette dépendance pourrait devenir dangereuse avec le tems, quoiqu'il n'y ait rien à craindre pour le moment, vu le noble caractère d'indépendance et d'impartialité qu'ont déployé les tribunaux, spécialement dans le jugement des auteurs mis en accusation, comme ayant abusé de la liberté de la presse. Ce qui étonne le plus dans le projet de loi dont il s'agit, c'est de voir que, provisoirement, et jusqu'à la publication du nouveau Code criminel, on parle de remettre en vigueur la fameuse loi danoise du 27 septembre 1799. Cette loi, faite pour un gouvernement arbitraire, paraît absolument incompatible avec le régime constitutionnel. Ce n'est pas ici le lieu de montrer jusqu'à quel point

elle anéantit toute liberté de la presse ; nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient la connaître , au recueil intitulé : *Journal général de législation et de jurisprudence* , tom. II , pag. 25 et suivantes.

H—c.

## DANEMARCK.

STOCKHOLM. — *Publication nouvelle.* — On a publié dernièrement ici un ouvrage intitulé : *Actes secrets de l'Histoire de Gustave III*, et qu'on dit très-intéressant.

COPENHAGUE. — *Polémique littéraire.* — *Mythologie du Nord.* — Les savans danois sont en guerre au sujet de la mythologie, depuis que M. Baden , secrétaire de l'académie des arts, a mis en question l'existence de celle du Nord. Il a pour lui MM. Eckersberg et Høger ; mais MM. Ewald et OEhlenschlager, qui ont tiré un si grand parti de la mythologie d'Edda, se sont rangés du côté de M. Fenn Magnusin, adversaire de M. Baden. Celui-ci ne veut pas que l'on substitue aux fables ingénieuses de la Grèce des traditions qu'il appelle barbares. On lui répond qu'il n'est point question de remplacer la mythologie des Grecs par une autre, mais de placer à côté d'elle de nouvelles ressources offertes au génie. L'Allemagne compte dans ce moment de nombreux partisans de cette mythologie du Nord.

P. H. G.

DUCHÉ DE SCHLESWIG-ECKERNFORDE. — *Nécrologie.* — Le comte *Chrétien de Stolberg* est mort, le 18 janvier dernier, peu après son frère, et immédiatement après avoir terminé sa réponse au célèbre Voss. On sait que le changement de religion de MM. de Stolberg excita contre eux toute la colère du traducteur d'Homère et de Virgile, et que l'étroite amitié qui les unissait à lui fit place à des sentimens entièrement opposés. Ce fut la source d'un grand nombre d'écrits polémiques, dans lesquels les questions théologiques et les controverses de protestans à catholiques sont mêlées de détails de la vie privée de ces hommes de lettres. La guerre entre Hume et J.-J. Rousseau n'a jamais fait autant de bruit en France, que cette querelle n'en a causé en Allemagne, où tous les recueils périodiques en retentissent encore.

P. H. G.

## ALLEMAGNE.

VIENNE. — *Machine à plonger.* — M. François Farkas, de Farkasfalva, connu par la publication de plusieurs écrits en langue hon-

groise , a inventé une machine à l'aide de laquelle on peut plonger , à quelque profondeur que ce soit , et séjourner au fond des eaux dans toutes les attitudes désirables , sans en éprouver le moindre inconvénient. Le plongeur remonte , à volonté , à telle hauteur qu'il lui plaît , et n'a besoin , pour cela , d'aucun secours étranger. Ce qu'il y a de plus avantageux , c'est que ses pieds et ses mains sont libres pour le travail. M. Farkas a nommé sa nouvelle machine *le dauphin* ; voici en quoi elle l'emporte , selon lui , sur toutes les autres. Dans toutes les cloches connues , la pression de l'eau à une certaine profondeur devient insupportable , et l'air vital est bientôt épuisé , même dans celles qui sont pourvues de tuyaux : M. Farkas a pleinement obvié à ces défauts ; au moyen du *dauphin* , tous les mouvemens se font à volonté et non sur les trompeuses indications d'une corde. Enfin , les secours étrangers étant toujours très-coûteux , on obtient à peine , à Dublin , avec 1,000 liv. sterl. , les avantages que le *dauphin* procure pour 100. L'expérience de cette machine a été faite , le 1<sup>er</sup>. octobre 1820 , devant le prince d'Estershazy , à l'école de natation de Vienne (1).

BERLIN. — *Géographie. — Globes en relief.* — M. Zeune , qui a fait construire , il y a plus de dix ans , un globe terrestre en relief , à l'aide duquel les aveugles de son établissement apprennent très-facilement la géographie , a prévenu le public que désormais ses globes ne seront plus exécutés en bois , mais en papier. Ils y gagneront en précision et en solidité ; ceux de bois étant exposés à se briser par la moindre chute. M. Kunmen est l'artiste chargé de remplir les intentions de M. Zeune. Les découvertes les plus récentes doivent être portées sur ces nouveaux globes , dont le diamètre est de 25 pouces , mesure de Berlin , 24<sup>o</sup> 1 ligne de France , et dont le prix varie , selon le plus ou moins de détails géographiques qu'ils représentent (voy. ci-après , art. Paris).

HALLE. — *Société des sciences naturelles.* — Voici le résumé des travaux de cette société pendant le second semestre de 1820. Le 15 juillet , un mémoire de M. Schultz sur la lumière , sur les couleurs et sur les orages. Les 29 juillet et 12 août , un traité de M. Nitzsch

(1) La cloche à plonger , dont on fait usage depuis long-tems en Angleterre , et depuis quelques années en France , dans les travaux du pont de Bordeaux et du port de Cherbourg , offre la plus grande partie des avantages que M. Farkas annonce comme nouveaux. (Voy. *la Revue*, T. VIII, p. 175, et T. X, p. 456 et 612.) A. M—r.



sur les maladies du nez. Le 2 septembre, une analyse chimique des eaux minérales de Lauchstædt par M. Stoltz. Le 16 septembre, un mémoire de M. Leuckart sur la formation de la corne dans les animaux; le même jour, des additions de M. Schweigger aux expériences électro-magnétiques d'Ørstedt. Le 50 du même mois, un rapport de M. Wincler sur quelques accidens de baromètre à l'observatoire de Halle. Le 7 octobre, M. Mertens a lu un traité sur les produits de l'océan; M. Dieterich a entretenu la société des pierres sablonneuses des environs de Lauchstædt et de Scopau. Le 21 octobre, M. Keferstein a examiné ce que les anciens ont dit sur *συσκοιουλος* et *σκολοπενδροι*. Le 11 novembre, lecture d'une dissertation sur les ouvrages que le docteur Gronaw avait envoyés de Berlin. Le 18, M. Schultz a rendu compte de deux écrits de M. Schneider, sur les poissons et sur la topographie médicale d'Ettingen. Le 25, M. Keferstein a communiqué une dissertation sur la géognosie d'Allemagne, et notamment sur la culture des Alpes. Enfin, le 9 décembre, M. Schweigger a fait quelques expériences électro-magnétiques.—La société a reçu un grand nombre de mémoires sur la marche des orages pendant 1820. On parle d'une association dont le but est d'en observer plus spécialement la direction dans toute l'Allemagne, ainsi que M. Brandt l'a fait pour la Silésie. On assure que ces observations seront faites, en Saxe, par MM. Lindenau, Posselt et Arzberger; qu'en Bavière, dans le Saltzbourg et dans le Tyrol, elles seront dirigées par M. Heurich; dans le duché de Baden, par M. Bœckmann; dans le Würtemberg, par M. Schübler, etc., etc. La société invite tous les pasteurs et cultivateurs à tenir note de l'arrivée et du départ des orages, ainsi que de leurs divers accidens. (*Voy.* Tom. XXXI, 2<sup>e</sup> cahier du *Journal de physique et de chimie.*)

BERLIN.—*Société littéraire.*—Le 15 janvier dernier, la société appelée *Humanitäts-gesellschaft* a célébré le 24<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Le directeur, M. Kœpke, a ouvert la séance par la lecture d'un mémoire relatif à *Zénobie*, reine de Palmyre. M. Ideler a ensuite présenté une dissertation sur le poète *Saadi* et sur le poème de *Gulistan*. Enfin, M. le conseiller d'état Klein a fait le résumé des travaux de la société pendant l'année 1820, et consacré quelques souvenirs aux membres que la mort a frappés dans le cours de cette année (MM. *Nicolas Ruhs* et *Bernhardi*). La séance a été terminée par un banquet.

— *Université.* — Au commencement du semestre d'été, l'université de Berlin comptait onze cents élèves et quatre-vingt-un professeurs, dont cinquante-trois en titre et vingt-huit sans fonctions, mais avec la qualité de maîtres particuliers, *privat-docent*. M. Ozann, dont nous avons fait connaître les travaux (Tom. VIII, pag. 624), passe à l'université de Jéna comme professeur de philosophie. C'est lui qui vient de publier le *Lexicon technologicum de Philémon*; il promet à l'Allemagne un philologue consommé.

MUNICH. — *Publication nouvelle.* — Une société, dirigée par M. OËrtel, professeur à Ausbach, va donner de *nouvelles traductions des classiques grecs et latins*; elle publiera toujours à la fois un auteur grec et un auteur latin. Voici ce que promet M. OËrtel dans un prospectus inséré au journal de Halle : 1° les traductions seront dégagées de toute expression étrangère ou commune; 2° quand l'auteur est obscur et serré en grec ou en latin, il sera obscur et serré en allemand; 3° on n'estropiera point les noms propres, etc., etc. M. OËrtel craint néanmoins qu'on ne l'accuse de *moderniser* les anciens (*modernisiren*); mais il répond d'avance à ce reproche qu'on ne leur fera pas voir le monde à travers les lunettes du préjugé, et qu'on ne les fera pas errer sur l'océan de la vie, un compas à la main. D'ailleurs, ajoute-t-il, on ne coiffera point Paris d'une perruque, et Marcellus n'aura, pour assiéger Syracuse, ni canons ni mortiers..... Le tutoiement sera généralement supprimé; mais on ne traduira point le *καὶ σὺ τέκνον* de César par *auch sie herr sohn* (et vous aussi, monsieur mon fils). On voit que M. OËrtel est capable d'égayer ses lecteurs dans l'occasion.

BERLIN. — *Nouveau journal.* — Il paraît, depuis le commencement de l'année, un journal intitulé : *der Zuschauer* (le Spectateur). On en attribue la rédaction à M. Symanscky, qui publiait autrefois le *Freimüthige* (le Sincère), et plus anciennement encore *die Leuchte* (la Lanterne), recueils périodiques qui n'ont pas eu de durée.

PH. GOLBÉRY.

## ITALIE.

BRESCIA. — *Athénée.* — *Biographie littéraire.* — M. Camillo Ugoni, connu dans la république des lettres par son zèle et par ses ouvrages, et nommé président de l'athénée de cette ville, a proposé à ses collègues une entreprise littéraire qui ferait beaucoup d'honneur à Brescia et à l'Italie : c'est la continuation des *écrivains italiens*

(*scrittori d'Italia*), du comte Giammaria Mazzuchelli. On sait qu'il ne publia de ce grand dictionnaire que six volumes in-folio, contenant environ trois mille articles, et qu'il espérait de le porter lui seul à plus de cinquante mille. Surpris par la mort, il a laissé, parmi ses papiers, une *instruction sur la méthode qu'il avait suivie dans sa compilation*, et les manuscrits suivans : 1° 2 vol. des *Scrittori Italiani*; 2° 2 vol. de vies d'hommes de lettres alors vivans; 3° 11 vol. de lettres de divers savans; 4° 8 vol. de mémoires littéraires; 5° 5 grands vol. de répertoires contenant des matériaux pour la continuation de son dictionnaire. M. Ugoni prouve la nécessité d'achever cet important ouvrage par l'imperfection des dictionnaires étrangers de ce genre qui circulent dans l'Italie. Il s'arrête à signaler particulièrement la *Biographie universelle* et la *Biographie des hommes vivans*. Nous ne répétons pas ici les expressions de la noble indignation que lui inspire la justice; mais nous croyons nécessaire de citer ce qu'il dit sur la première, en se bornant à la partie qui regarde les auteurs italiens. « Quel long catalogue, dit-il, ne pourrais-je pas présenter d'inexactitudes, d'omissions, de faits et de mots altérés, de noms et de vers latins et italiens estropiés, d'hommes vivans annoncés comme morts, et ensuite condamnés à revivre dans la *Biographie des hommes vivans*, lorsqu'ils n'existent plus. » Il regarde enfin la *Biographie universelle* comme une *compilation indigeste*, du moins pour ce qui concerne les écrivains de l'Italie. M. Ugoni excepte, dans une note, les articles de MM. Ginguéné, S... et Sismondi. Il ajoute de plus que la vérité et même l'honnêteté sont outragées dans presque tous les articles signés G. N. (Voy. *Commentarj dell' Ateneo di Brescia*, 1820.)

— *Poésie dramatique.*— On a donné lecture de plusieurs tragédies à cette société littéraire; deux sont de Giuseppe Nicolini, et intitulées : *la Clorinda* et *le Conte d'Essex*. Le jeune auteur s'écarte, dit-on, de l'école d'Alfieri, par la composition et par le choix des sujets : l'amour est le principal ressort de ses pièces; mais il ne lui conserve pas toujours toute la dignité qu'exige la tragédie. L'avocat Buccelleni, adoptant un genre sévère, a traité un sujet national. C'est la mort de *Tebaldo*, citoyen de Brescia, chef de cette république et du parti des Guelfes, au tems de l'empereur Henri, comte de Luxembourg. *Tebaldo*, prisonnier, ne peut sauver sa vie qu'en engageant ses concitoyens à rendre la ville. Mais, nouveau Régulus, il leur per-

suade de se défendre, et il est condamné. La marche de cette tragédie paraît fort simple et régulière. — Francesco Gambarà a tiré de l'histoire de Machiavel, le sujet d'une nouvelle tragédie, *Rosmonda à Ravenne*. Le même auteur a fait une pièce sur la mort de *Coriolan*.

MILAN.—*Archéologie*.—M. Bignoli public, pour l'usage des artistes, une collection d'antiquités grecques et romaines, dessinées et gravées par lui-même. La première livraison in-4° a paru cette année. L'auteur espère que son travail sera d'une grande utilité à ceux qui ne peuvent ni voir ni copier les modèles. La collection sera divisée en plusieurs classes : l'une, par exemple, contiendra les vases, l'autre les candelabres, la troisième les bustes, etc. etc. Il paraît qu'on trouve très-bons le choix, le dessin et la gravure des objets qui composent cet ouvrage.

PADOUE.—*Nécrologie*.—*Assemani*.—L'abbé Simeone Assemani est mort, le 8 avril dernier, à l'âge de soixante-neuf ans. Ce célèbre orientaliste était né à Tripoli de Syrie le 20 février 1752 : il fut élevé à Rome, où sa famille avait obtenu le droit de citoyen et l'honneur du patriat. Domicilié à Padoue, il fut nommé professeur de langues orientales, d'abord dans le séminaire, et ensuite dans l'université. Il fut aussi membre de l'académie des sciences, lettres et arts, et de l'institut royal. Ses nombreux ouvrages et ses vertus le firent de plus en plus estimer et par les nationaux et par les étrangers. Infatigable quand il s'agissait de remplir ses devoirs littéraires, il avait annoncé, trois jours avant sa mort, un nouveau mémoire pour la séance de l'institut.

F. S.

#### ESPAGNE.

MADRID.—*Publications nouvelles*.—L'ouvrage de M. Bignon, *Du congrès de Troppau, ou Examen des prétentions des monarchies absolues à l'égard de la monarchie constitutionnelle de Naples*, a été traduit en espagnol, ainsi que l'*Essai*, de M. Daunou, sur les *garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société*.

—*Nécrologie*.—M. *Marchena*, auteur très-actif, est mort au commencement de cette année. Il était né, vers 1770, à Utrera, en Andalousie ; il se fit prêtre ; mais la philosophie française, qui commençait à pénétrer en Espagne malgré les douanes et les inquisiteurs, eut plus de charme pour lui que la théologie. Persécuté par le saint-

office, il se réfugia en France, où la révolution venait d'éclater. Marchena en embrassa chaudement les principes; il coopéra d'abord au journal de Marat, puis il entra dans le parti des girondins. Arrêté à Moulins, il fut conduit à Paris et y resta en prison jusqu'au 9 thermidor. Sa captivité, loin d'abattre ce caractère ardent, semblait en augmenter la fougue. Il adressa de sa prison de vives représentations au gouvernement; remis en liberté, il travailla à *l'Ami des lois*, écrivit contre les thermidoristes, et fut exilé après le 15 vendémiaire. Cependant, il obtint la permission de rentrer en France, fut placé à l'armée du Rhin, et devint ensuite secrétaire de Moreau. Après le procès de ce général, Marchena vécut dans l'obscurité à Paris. Il écrivit, à cette époque, une bonne description des provinces basques pour les *Annales des voyages*. Lors de l'invasion des Français en Espagne, on vint le chercher pour l'employer comme journaliste et agent. Il partit avec l'armée, rédigea un journal en Espagne, y fit jouer sa traduction du *Tartuffe* et du *Misanthrope*; et, lorsque les armées furent obligées d'évacuer, Marchena revint en France à leur suite. Il s'établit à Nîmes, et commença de traduire en espagnol *l'Emile* de J.-J.-Rousseau. Après la révolution du mois de mars 1820, il se hâta de rentrer en Espagne; il n'y jouit d'aucune considération, et mourut dans l'indigence. Marchena était un petit homme disgracié par la nature, excessivement remuant et flexible, sans principes fixes et sans beaucoup de moralité. Il était loin de manquer de talent, et cet abbé aurait pu se faire un nom dans la littérature, si, au lieu de courir les camps, il avait voulu s'occuper de travaux solides. D—G.

## P A Y S — B A S.

*Médecine.* — *Propriétés anti-vénéreuses du sucre.*—A diverses époques de l'année, certaines espèces de poissons, des genres *perca*, *esox*, *sparus*, *scomber*, etc., compromettent la vie de ceux qui les mangent. Le docteur Chisholm indique comme remède le sucre ou le suc de la canne qui le fournit, ainsi que du suc de batate. On avait déjà proposé le sucre comme un excellent antidote des oxides et des sels métalliques, et il paraît qu'il a été employé avec succès dans des cas désespérés. (Extrait de l'excellent recueil publié à Bruxelles, et que nous avons annoncé plusieurs fois : *Annales générales des sciences physiques*).

BRUXELLES.—*Beaux-arts.*—*Sculpture.*—On vient de placer, dans

une église de cette ville, la statue de l'amiral hollandais Van Kinsberger, homme bienfaisant et protecteur éclairé des beaux arts. C'est l'ouvrage de M. Gabriel, membre de l'institut des Pays-Bas.

## FRANCE.

AUBE. — TROYES. — *Enseignement mutuel.* — M. Baudouin, propriétaire d'une vaste filature de cette ville, vient de donner à tous les manufacturiers du royaume un bel exemple à suivre. Il a établi, en faveur de ses ouvriers, dans l'enceinte même de sa fabrique, une école d'enseignement mutuel, qui sera ouverte pendant les heures et les jours de repos, et qui sera dirigée par les maîtres de l'école-modèle du département de l'Aube.

DOUBS. — MANDEURE. — *Ruines d'un théâtre romain.* — En annonçant les fouilles entreprises au mois de juin 1820, pour mettre à découvert les restes de ce beau monument, nous nous sommes engagés à en faire connaître la disposition et les dimensions principales. Des détails qui nous ont été transmis dernièrement nous mettent à même de remplir cette promesse.

Ce qu'on aperçoit déjà du théâtre présente un aspect imposant; il est adossé, ou plutôt entaillé dans un petit coteau au midi du Mandeuire. Les restes des murs de l'étage supérieur, qui sont de vingt-quatre mètres au-dessus du niveau de la plaine, surpassent encore la crête du coteau, où se trouve un plateau assez vaste, à l'extrémité duquel s'élève la montagne qui le couronne. Le choix de cet emplacement aura été déterminé par la concavité du coteau en cet endroit, où il avait naturellement la forme demi-circulaire d'un amphithéâtre; ce qui aura diminué de beaucoup le travail pour les excavations et l'assise des constructions.

L'inégalité et la grandeur des distances qui séparent les murs concentriques de l'amphithéâtre, ainsi que leur épaisseur et l'élévation de tous les degrés qu'ils forment, repoussent l'idée qu'on avait eue d'abord, que c'étaient des banquettes pour les spectateurs. L'élévation de ces murs demi-circulaires, dans trois endroits où ils sont le plus rapprochés entre eux, fait conjecturer que là ils formaient des corridors de séparation entre les divers amphithéâtres; partout ailleurs, ces murs sont à fleur du terrain qu'ils soutiennent, et dont ils servent à adoucir la pente.

Ainsi, il y aurait eu quatre étages de loges ou d'amphithéâtres :

le premier de 44 mètres de diamètre, compris entre le demi-cercle, au-dessous ou au-dedans duquel était l'orchestre, et les deux premiers demi-cercles saillans formant corridor; le second s'étendant depuis ce corridor jusqu'au corridor supérieur, qui en est éloigné de treize mètres; le troisième comprenant les trois murs qui sont immédiatement au-dessus, et qui forment trois terrasses, ayant ensemble une largeur de 9 à 10 mètres; enfin, le quatrième composant les deux galeries supérieures, dont l'une pouvait servir en même tems de passage.

D'après la surface de ces divers rangs de loges, qui était pour le premier d'environ 8,500 pieds carrés; pour le deuxième de 16,200; pour le troisième de 14,600; et pour le quatrième de 5,800, on peut évaluer ce que chacun devait contenir de spectateurs, suivant qu'ils y étaient debout ou assis, en leur assignant l'espace nécessaire dans ces différens cas. L'étage supérieur était-il terminé par des portiques où les femmes pussent se trouver à couvert? Rien ne l'indique encore.

Excepté quelques fragmens de corniches, on ne voit point dans les ruines de gros matériaux. La régularité de petites pierres de trois ou quatre pouces d'épaisseur employées à cette maçonnerie prouve qu'elle avait été faite avec le plus grand soin. Il est à croire que de grandes dalles servaient de recouvrement à tous les murs concentriques pour en empêcher la trop grande dégradation; et que les escaliers qui conduisaient aux différens étages, mais dont aucun n'a été encore découvert, étaient également en grandes pierres, probablement enlevées pour des constructions modernes.

Si ce théâtre avait été construit pour les habitans d'une ville qui devait être considérable, si l'on en croit la tradition, et si l'on en juge par les découvertes antérieures à celles dont nous nous occupons, ainsi que par les ruines éparses dans la plaine située entre le théâtre et la rivière, pourquoi n'y trouve-t-on pas ces matériaux de forte dimension qui pouvaient assurer la durée de cet édifice? Si ce monument n'avait été élevé qu'à la hâte pour occuper des troupes en station sur ce point, dans l'intervalle des opérations militaires, et pour le mieux disposer à de nouvelles entreprises, en leur donnant la représentation de beaux faits d'armes, pourquoi l'aurait-on décoré de ces corniches et de ces divers ornemens dont il se trouve des fragmens? Combien de questions on pourrait faire sur la destination des diverse-

parties de ce monument, qui fournit un vaste champ aux conjectures, et attend encore les explications des savans.

*Antiquités.* — Un autel antique a été découvert, dans le mois de mai dernier, à deux lieues de Besançon, sur le bord de la route de Dôle. Il était debout, engagé en entier dans la route, élevée en cet endroit de deux ou trois mètres au-dessus des champs. La carte de Cassini indique qu'il passait en cet endroit une voie romaine, sur laquelle la route actuelle est en partie établie.

Malgré les soins que l'on a pris, l'autel s'est brisé en le sortant de terre. La personne de qui nous tenons ces détails en a recueilli les débris. Voici l'inscription gravée sur une des faces :

MA. TRA.  
BVS. SA  
CRVM. OXIA.  
MES. SOPI.

---

V. S. Q.  
M.

Cette dédicace aux déesses mères, *matrabus*, rend ce monument assez remarquable. Gruttus, dans son grand ouvrage, n'en cite que deux ou trois semblables. On trouve dans Dunod (Tom. II de son *Histoire de l'église de Besançon*) une petite inscription avec *matrabus* pour *matribus*. Il est aisé de voir que cet autel est l'ouvrage d'un ouvrier aussi ignorant que peu habile; les lettres sont d'un travail grossier, et des points après chaque syllabe du mot *matrabus* en feraient trois au lieu d'un. C'est encore à l'ignorance de cet ouvrier que l'on peut attribuer et la suppression de la lettre D ou des lettres DD, abrégatives de *Deabus*, qui devraient commencer l'inscription, et le changement de L en Q dans cette formule finale V. S. L. M. (*votum solvit labens merito*), qu'on voit sur ces sortes de monumens.

Les champs environnans sont couverts de débris de tuiles romaines; on y avait trouvé, il y a quelques années, beaucoup de médailles, depuis le Haut-Empire jusqu'aux Constantins; une petite meule antique conique; des fragmens d'autres meubles, de vases et de petits ustensiles qui ont été recueillis par la personne qui possède l'autel. Tout récemment encore, à 100 mètres de dis-



tance de ce monument, on a trouvé une médaille de Trajan en argent, parfaitement conservée, mais commune, et un poids en plomb très-oxidé, ayant la forme d'un cylindre qui aurait pour base deux droites parallèles, terminées par deux portions de cercles; il a six pouces de long, trois de large, deux trois quarts de hauteur; ses angles sont arrondis; il est garni d'un anneau et d'une boucle en fer; il pèse un peu moins de 8 kilogrammes.

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

CORSE. — BASTIA. — *Société d'instruction publique de la Corse; séante à Bastia.* — Sujets de discours proposés : 1° Des avantages qu'on peut retirer du département de la Corse, eu égard à sa position, à son sol, à son climat et à ses productions. (Prix, une médaille d'or de 500 fr.); 2° Éloge de Pascal Paoli. (Prix, une médaille d'or de 200 fr.) Les ouvrages devront être parvenus à la société, avant le 1<sup>er</sup> mai 1822.

MEZ (Moselle). — *Société des lettres, sciences et arts.* — Prix proposés pour 1822. — 1° *Pour le perfectionnement des machines soufflantes.* — On sait de quelle importance sont pour les arts métallurgiques les machines qui servent à alimenter d'air les fourneaux, les forges, et quelquefois aussi à renouveler celui des mines vicié par les gaz délétères. Ces machines se subdivisent en plusieurs espèces, mais dans toutes on distingue deux parties essentielles : la *machine soufflante* proprement dite, et le *porte-vent*. L'expérience a depuis long-tems appris que, pour une force motrice quelconque, il existe une certaine distance, assez rapprochée, au-delà de laquelle l'air ne peut plus se transmettre au moyen des porte-vents généralement en usage; mais il ne paraît pas que l'on ait encore bien approfondi les causes de ce singulier phénomène, ni qu'on ait proposé des dispositions où l'inconvénient eût été évité au moins en partie. On a même assez généralement accordé fort peu d'influence à la manière dont les porte-vents peuvent être adaptés à la machine. Cependant une expérience faite par l'un des membres de la société semble prouver que cette partie est susceptible de quelque perfectionnement. Voici cette expérience : « L'orifice ou buse d'une machine soufflante étant placé à une certaine distance de celui du porte-vent, on obtient un courant d'air beaucoup plus fort que dans le cas où le porte-vent est immédiatement appliqué à la machine, ainsi que cela se pratique d'ordinaire. » On sait que l'effet

est dû à plusieurs causes, telles que la communication latérale, la suppression du vide à l'endroit de la buse, etc., causes qui tiennent pour la plupart à la nature élastique du fluide en mouvement et de celui dans lequel tout le système est plongé. La société voulant encourager les arts qui tiennent particulièrement aux besoins de la vie, propose un prix de la somme de 500 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : « *Quels sont les changemens à apporter aux porte-vents des machines soufflantes, pour y mettre à profit soit les perfectionnemens qui viennent d'être indiqués, soit toutes les autres espèces de perfectionnemens dont pourraient être susceptibles les procédés jusqu'ici en usage pour transmettre l'air à des distances plus ou moins considérables?* »

Il est à désirer que le mémoire contienne une explication physique des divers phénomènes que présentent les courans d'air dans les porte-vents, et qu'il fasse connaître aussi, d'après des expériences faites, autant qu'il sera possible, en grand, le rapport nécessaire à établir entre les diamètres des orifices de la buse du porte-vent, et la quantité de leur écartement, afin d'obtenir un *maximum* d'effet pour une distance et une force motrice donnée, c'est-à-dire la plus grande quantité d'air possible dans le même intervalle de tems.

2<sup>o</sup> *Pour la propagation de la langue française dans les parties allemandes du département de la Moselle.* — Dans un espace d'assez peu d'étendue, le département de la Moselle présente deux peuples séparés et par leurs mœurs et par leur idiome. La société, pénétrée de l'importance qu'il y aurait pour ce pays d'opérer une fusion entre la partie allemande et la partie française du département, et de détruire la barrière que la différence de langage élève entre les enfans d'une même patrie, met au concours la question suivante : « *Quels seraient les moyens à employer pour généraliser le plus promptement l'usage de la langue française dans les parties du département de la Moselle où la langue allemande est seule employée?* » — Le prix est de 150 fr.

La société décernera, s'il y a lieu, ces deux prix dans sa séance générale d'avril 1822. Les mémoires devront être adressés, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1822, à M. Herpin, secrétaire de la société, à Metz.

NANTES (Seine-inférieure). Société académique, séance du 1<sup>er</sup> février 1821, présidée par M. Leboyer. — M. Thomas Bolley Grattau

fait remettre à la société un exemplaire de son poème intitulé *Philibert*. (Voyez T. X, p. 150). Voici le compte qui en a été rendu par M. de Tollenare, secrétaire général :

« S'il ne nous appartient pas de prononcer sur le mérite littéraire de l'auteur, puisque son ouvrage est écrit en anglais, du moins pouvons-nous apprécier ses intentions. Le poète ne fait résonner sa lyre que pour célébrer notre belle France.

« Les aventures de Philibert de Valombar et d'Isabelle sont supposées avoir eu lieu vers les tems malheureux du règne de Charles VI, et sont imitées de celles de Martin Guerre, qui, à une époque plus rapprochée, faillit être victime d'une célèbre imposture. Il s'y trouve des citations très-dramatiques. Le choix de l'époque pouvait effaroucher la délicatesse française; mais l'auteur a évité avec une touchante discrétion tout ce qui pourrait offenser nos affections nationales. S'il s'est placé au milieu de nos troubles civils, dans le quatorzième siècle, c'est pour se rapprocher des tems chevaleresques, de ceux de nos Duguesclin et de nos Clisson, dont le souvenir glorieux était alors, comme aujourd'hui, dans tous les esprits; c'est pour se rappeler qu'un capitaine anglais, capitulant dans une place forte, vient en déposer les clefs sur le cercueil de notre illustre compatriote, qui avait perdu la vie en l'assiégeant. Aucun mouvement de vanité offensante ne se fait remarquer dans tout le cours du poème. Loin de là, c'est dans nos archives les plus héroïques, dans la *Gaule poétique*, dans Sainte-Palaye, Delarocque, dans nos propres historiens, que l'auteur va puiser ses inspirations : aussi l'ouvrage est-il tout-à-fait français. Les exploits de nos preux, les ballades et les lays de nos troubadours, nos mœurs féodales, nos cours d'amour, nos usages pieux, galans ou bizarres, fournissent à l'auteur les plus charmans tableaux.»

## PARIS.

INSTITUT. — ACADÉMIE DES SCIENCES. — JUIN 1821. — *Séance du 4.* — Au nom d'une commission, M. Arago lit un rapport sur un mémoire de M. Fresnel, relatif à *la polarisation de la lumière*. Quelques réclamations s'étant élevées, l'académie ajourne la discussion. — M. Blanchard, de Falaise, envoie un manuscrit intitulé : *Précis de la philosophie nouvelle*. — M. Vène lit un mémoire sur les gazomètres de petites dimensions. (Commissaires, MM. Girard et Ampère.)

— *Du 11.* — Au nom d'une commission, M. Thénard lit un rapport

sur un mémoire de M. Chevreul, concernant *l'action des alcalis sur les corps gras*. « Ce dernier mémoire, dit le rapporteur en terminant, mérite les éloges que nous avons dû donner à ceux qui le précèdent, et nous en réclamons également l'impression dans les mémoires des savans étrangers. » L'académie approuve le rapport et les conclusions. — M. Cauchy lit un rapport sur *le compas perfectionné et le calculateur* de M. Laur. « La levée d'un plan, dit M. Cauchy, exige en général trois espèces d'opérations ; savoir : des mesures d'angles, de mesures de distances et des réductions de distances inclinées, en raison de la pente. M. Laur exécute ces trois espèces d'opérations à l'aide de l'instrument qu'il nomme le *compas perfectionné*. C'est effectivement un grand compas de bois, dont les deux branches rectilignes sont assemblées à charnière ; lorsque l'angle qu'elles forment entre elles est de 100 degrés, la distance entre leurs extrémités est de 2 mètres exactement. Ce compas est tellement construit, qu'on peut ajuster à la tête un cercle en cuivre qui fait l'office de graphomètre, et porte une lunette mobile. Enfin, l'une des branches du compas porte une échelle de pente construite de manière que, l'inclinaison d'une ligne étant donnée, on reconnaît, à la seule inspection, la différence de cette ligne à sa projection horizontale. »

Le *calculateur* de M. Laure consiste en une plaque de corne rectangulaire, sur laquelle on a tracé des courbes qui ont pour objet de mesurer la superficie d'un terrain dont on a le plan.

« En résumé, nous pensons, ajoute M. le rapporteur, que les inventions de M. Laur sont d'ingéniereuses applications de moyens déjà connus. Elles facilitent les opérations trigonométriques qui embrassent un terrain peu considérable. Dans le même cas, elles diminuent notablement les dépenses et permettent à un seul ingénieur de lever un plan sans autre secours que celui de deux mires verticales et du compas perfectionné, et sans endommager aucunement les propriétés qu'il est obligé de parcourir. L'académie approuve ces inventions, et donne à l'auteur les encouragemens qu'il mérite. » — M. Biot lit un mémoire relatif aux objections qui ont été faites à sa théorie de *la polarisation mobile*, dans la séance précédente. M. Arago répond à plusieurs articles de ce mémoire, et reproduit, avec quelques modifications, des conclusions que l'académie approuve. Le mémoire de M. Fresnel sera imprimé avec ceux des savans étrangers.

— Du 18. — M. Kater, de Londres, écrit pour détromper les membres

de l'académie qui l'ont supposé auteur du Commentaire sur la *mécanique céleste* de M. Laplace : cet ouvrage est du docteur Young.—M. Dupin rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Knoutes sur la *carie sèche* ou le *dry-rooc*, si dangereuse pour les vaisseaux.—M. Ampère lit un mémoire sur *quelques nouvelles propriétés des axes principaux des corps*.—M. Biot lit un mémoire sur *la mesure du pendule en Angleterre et dans les îles Shetland*.—La section de médecine est invitée à présenter une liste des candidats pour la place de correspondant, vacante par la mort de M. Gregory.—MM. Biot et Mathieu sont nommés commissaires pour examiner un nouvel instrument présenté par M. Mongi, capitaine d'artillerie.

—Du 25.—M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *De l'existence de tout un appareil dentaire chez les oiseaux, et notamment de la forme et de l'arrangement des dents chez les perroquets*.—M. Girard lit un mémoire sur *les canaux de navigation, sous le rapport de la chute et de la distribution de leurs écluses*.—M. Féburier réclame contre des assertions contenues dans le dernier mémoire de M. Dupetithouars; sa lettre est renvoyée à la section de botanique.—M. Pelletan fils présente à l'académie un œil de baleine qui lui a été adressé par M. Ransone, chirurgien de Manchester, et où se voient les muscles particuliers qui ont été observés dans cet œil par l'anatomiste anglais.

M—T.

ACADÉMIE FRANÇAISE.—*Séance du 5 juillet*.—M. Lémontey lit des *notices sur le cardinal de Retz et sur madame de Longueville*. M. le duc de Levis, trois actes de sa tragédie de *la Mort d'Henri II*, composée en 1812.

—*Séance publique du 28 juin 1821, pour la réception de M. VILLEMALN.*

On a entendu successivement le discours de réception de M. VILLEMALN; la réponse de M. ROGER, directeur; un épisode du poème inédit de *La Grèce sauvée*, par feu M. de Fontanes (*Eschyle au tombeau d'Homère*).

Tous les journaux ont rendu compte de cette séance remarquable par l'affluence extraordinaire qu'elle avait attirée, et par l'empressement qu'avaient mis à s'y rendre une brillante société et quelques grands personnages. On devait y parler de M. de Fontanes qui fut long-tems compté parmi eux, qui appartient sous plusieurs

rappports à l'histoire contemporaine, et l'un des hommes qui, dans les diverses fortunes de la France, a le plus constamment conservé un des premiers rangs dans l'état. Le jeune récipiendaire lui devait en grande partie ses succès, parce qu'il avait reçu de lui ses premiers encouragemens, et rien n'est plus propre à développer le talent que le sentiment d'une vive reconnaissance. M. Villemain a montré beaucoup de l'un et de l'autre ; mais celle-ci paraît l'avoir trop séduit, et nous sommes bien éloignés d'y trouver le motif d'un reproche, quoique nous ne pensions pas que son éloge de M. de Fontanes en soit à beaucoup près l'histoire véritable ; mais cet éloge restera toujours comme un nouveau titre de l'orateur à l'estime qu'on accorde au talent qui puise ses inspirations dans les plus honorables sentimens. M. Roger a encore parlé de M. de Fontanes, après M. Villemain ; il a raconté des anecdotes, sans avoir la prétention d'être ni historien, ni impartial, ni vraisemblablement de donner des préceptes à ceux qui veulent écrire l'histoire. Le fragment en vers, tiré du poème inédit de M. de Fontanes, a paru froid et d'un médiocre intérêt. Le sujet de *la Grèce saurée* exciterait aujourd'hui plus d'enthousiasme, et déjà M. Viennet a commencé, dans une première épître aux monarques européens, à le traiter avec succès (voy. ci-dessus, Tom. X, pag. 644). C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — M. Champollion le jeune a présenté à cette académie une partie de son travail sur les écritures égyptiennes, destiné à faire suite aux deux premiers volumes, déjà publiés, de son ouvrage qui a pour titre : *l'Égypte sous les Pharaons*, etc., ou *Recherches sur la géographie, la religion, la langue, les caractères et l'histoire de l'Égypte, avant l'invasion de Cambyse* ; 2 vol. in-8°, chez Debure, libraire. Cette partie est relative aux manuscrits égyptiens tracés en écriture *hiéroglyphique*. Pour faire connaître à nos lecteurs en quoi consiste l'importante découverte exposée dans ce travail, nous allons extraire de *l'explication des planches*, présentée à l'académie, le passage suivant qui en contient l'énoncé.

« Les manuscrits égyptiens, qu'un heureux hasard a fait retrouver dans les hypogées de Thèbes et de Memphis, sont écrits sur toile ou sur papyrus, soit avec le roseau, soit avec le pinceau. Ces volumes, d'une antiquité bien plus reculée que ceux d'Herulanum et que tous les manuscrits connus, sont de deux espèces. »

« Les uns, et les plus rares, sont couverts de signes offrant des images plus ou moins exactes d'objets naturels : des quadrupèdes, des oiseaux, l'homme et ses parties diverses y paraissent groupés avec des objets d'art ou des figures géométriques. Ces signes furent appelés *hiéroglyphes*, et l'espèce d'écriture dont ils sont les élémens constitutifs porta, chez les anciens, le nom d'écriture *hiéroglyphique*. Les modernes ont généralement adopté ces dénominations. Les signes hiéroglyphiques étaient disposés en colonnes perpendiculaires du haut en bas de la page, ou en lignes horizontales de gauche à droite, et plus souvent encore de droite à gauche. »

« Les signes de la seconde espèce de manuscrits égyptiens affectent au contraire une disposition constante ; ils sont tracés de droite à gauche, en lignes toujours horizontales. Ces signes consistent en traits variés, enlacés les uns dans les autres, d'un aspect bizarre et formés de lignes droites ou de courbes. »

« Ces manuscrits ont de bonne heure attiré l'attention des savans. Rigord, Montfaucon, le comte de Caylus, l'abbé Barthélemy, Zoega, M. de Humboldt et les membres de la commission d'Égypte, ayant reconnu que l'écriture de ces rouleaux différait essentiellement de l'*hiéroglyphique*, la considérèrent, les uns comme étant l'écriture égyptienne *hiératique*, les autres comme l'écriture *épistolographique* ou *populaire*, mentionnées par les auteurs grecs ; mais tous s'accordent sur ce point important, que l'écriture de ces manuscrits égyptiens est *alphabétique*, c'est-à-dire qu'elle se compose de signes destinés à rappeler les sons de la langue parlée. »

« Une longue étude, et surtout une comparaison attentive des textes hiéroglyphiques avec ceux de la seconde espèce regardés comme *alphabétiques*, nous ont conduits à une conclusion contraire. »

« Il résulte en effet de nos rapprochemens :

1° Que l'écriture des manuscrits égyptiens de la seconde espèce n'est point *alphabétique* ;

2° Que ce second système n'est qu'une simple modification du système *hiéroglyphique* et n'en diffère uniquement que par la forme des signes ;

3° Que cette seconde espèce d'écriture est l'*hiératique* des auteurs grecs et doit être regardée comme une *tachygraphie hiéroglyphique* ;

4° Enfin, que les caractères hiératiques sont des signes de choses, et non des signes de sons. »

Comme complément de ce travail sur l'écriture *hiéراتique*, M. Champollion le jeune a cherché les signes numériques de cette espèce d'écriture. Ce n'est pas sans quelque surprise qu'il a reconnu des chiffres ayant les mêmes formes que les chiffres hindoux et arabes, et devant avoir comme eux une valeur de position. On se rappelle d'ailleurs le travail de M. Jomard sur les chiffres *hiéroglyphiques*, inséré dans notre recueil. Son mémoire a jeté les premières lumières sur les signes numériques hiéroglyphiques, comme celui de M. Champollion l'a fait sur les signes hiéراتiques.

Nous reviendrons sur le travail de M. Champollion, lors qu'il aura reçu plus de publicité.

— *La société de pharmacie* de Paris a proposé pour premier prix :

1° De déterminer quelle est la manière d'agir du charbon dans la décoloration, et par conséquent quels sont les changemens qu'il éprouve dans sa composition pendant sa réaction ;

2°. De rechercher quelle est l'influence exercée dans cette même opération par les substances étrangères que le charbon peut contenir ;

3°. Enfin, de s'assurer si l'état physique du charbon animal n'est pas une des causes essentielles de son action plus marquée sur les substances colorantes.

Ce premier prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 fr. Un deuxième prix, de la valeur de 500 fr., sera décerné à l'auteur de la meilleure *analyse végétale*. La Société désirerait que le sujet de l'analyse fût une substance médicamenteuse, ou au moins une substance très-employée dans les arts, afin qu'il résultât un avantage plus marqué de son examen.

Le terme du concours est rigoureusement fixé au 1<sup>er</sup> avril 1822.

Les mémoires devront être adressés à M. Robiquet, secrétaire général de la Société, rue de la Monnaie, n° 9.

*Histoire naturelle.*—*Botanique.*— Il est arrivé de Chandernagor à Bordeaux, pour des maisons de commerce, une plante célèbre en Asie sous le nom de *Chirayita*, et envoyée sous celui de *Chiretta*.<sup>2</sup> Ce végétal, d'après une notice de M. le docteur *Virey* (*Journal de pharmacie*, mai 1821), paraît devoir entrer dans l'usage de la médecine française : son amertume est très-forte, sa vertu *fébrifuge* très-renommée, et il peut être prescrit en Europe contre la goutte et l'inertie des organes digestifs. Il n'y a point encore de description



botanique complète de cette plante. M. Virey, d'après des restes de fleurs et de fructification adhérens aux échantillons qui lui ont été remis et d'après quelques détails de Roxburgh dans les transactions de la Société du Bengale (*Asiatic Researches*, etc. Calcutta, 1810), la considère comme une *Gentiane*, et l'appelle *Gentiana chirayita*.

*Agriculture.*—*Action des os employés comme engrais.*— On sait généralement que les os peuvent servir d'engrais; mais nous croyons que M. D'Arcet est le premier qui ait rendu compte de leur action dans ce cas. Voici l'extrait d'une note de cet habile chimiste, publiée t. XVI, p. 561 des *Annales de chimie et de physique*. « J'ai vu souvent un tas considérable d'os exposés à l'air, dans le voisinage d'une fabrique de soude factice, se couvrir, toutes les fois que les vapeurs acides étaient portées de son côté, d'un nuage blanc très-épais, formé de sels ammoniacaux en vapeurs ou suspendus dans l'air. Ayant souvent essayé des os soumis à l'influence de l'air, je les ai toujours trouvés légèrement alcalins, et donnant, avec l'eau distillée, un cau de lavage contenant de la matière animale en dissolution. J'ai exposé des os sur un pré pendant un an, ils étaient devenus blancs; toute la graisse qu'ils contenaient s'était infiltrée de proche en proche, et avait été absorbée par le sol ou décomposée: ces os n'avaient perdu que 2 pour 100 de gélatine environ.

« Je pense, d'après ce qui précède, que lorsqu'on emploie les os comme engrais, la graisse qu'ils contiennent, liquéfiée par la chaleur du soleil, est en partie absorbée par la terre; que les os, ainsi dégraissés mécaniquement, deviennent plus facilement attaquables par l'action combinée de l'air et de l'eau; qu'alors les réactions chimiques ont lieu; qu'une partie de la graisse et de la gélatine contenues dans les os se convertit en ammoniacque; que cette ammoniacque saponifie une partie de la gélatine, la rend soluble dans l'eau de pluie, qui, entraînant cette espèce de savon, le répand sur la terre, où il agit comme engrais. Les mêmes causes ramènent les mêmes effets, tant qu'il reste de la graisse et de la gélatine dans les os. Mais cette action devient d'autant plus lente, qu'elle a lieu sur des os plus compacts, plus épais ou plus vieux: c'est parce que les os n'éprouvent ainsi qu'une décomposition presque insensible, et parce qu'ils contiennent, terme moyen, près de 40 pour 100 de matière animale, qu'ils forment un engrais si durable, et dont les

effets sont si sûrs et si constans. C'est probablement ainsi qu'agissent une foule d'autres engrais, tels que la corne, les poils, les vieux cuirs, les débris d'animaux, etc. J'ai mis, il y a huit mois, au pied d'un oranger, 200 grammes de corne en petits morceaux; je suivrai d'année en année l'altération de cette substance animale, et je verrai de cette manière si mon idée est juste ou s'il faut la rectifier.»

*Économie.* — *Marasquin mahaleb.* — On n'avait pas encore tiré parti du fruit de l'arbre de Sainte-Lucie (Prunus mahaleb, Lin.) M. Cadet de Vaux a reconnu qu'elle fermente et qu'elle fournit par la distillation un alcool prussique; mais la mettant d'abord infuser dans l'eau-de-vie, on obtient par la distillation au bain-marie, une liqueur qui, sucrée convenablement, est comparable au meilleur marasquin d'Italie. Il est nécessaire d'écraser les fruits et leurs noyaux avant de les mettre infuser dans l'eau-de-vie. Il faut aussi ramener la liqueur à 21 degrés avant de la sucrer; on ajoute alors 367 grammes (12 onces) de sucre par litre.

*Géographie.* — *Cartes en relief.* — *Réclamation.* — « Il est fait mention (Tom. IX, p. 385 de la *Revue*), des cartes géographiques exécutées en relief et présentées au roi de Prusse, par un artiste prussien. L'intérêt que prend la *Revue* à tout ce qui peut contribuer à la gloire des Français, comme à la propagation des connaissances utiles, me fait un devoir de revendiquer, au nom d'un de nos concitoyens, l'honneur de la priorité dans l'exécution d'une semblable entreprise; priorité qui, d'après le contexte de l'article; semblerait appartenir à l'artiste étranger.»

M. P. Lartigue, ingénieur hydrographe de la marine, s'est adonné depuis très-long-tems à ce genre de travail, et l'on peut dire qu'il est parvenu à atteindre toute la perfection désirable. Dès l'année 1777, M. Lartigue avait eu l'honneur de présenter à Louis XVI un globe exécuté en relief, du diamètre de dix-huit pouces. Sur ce globe, les grandes chaînes de montagnes sont parfaitement indiquées, et le cours des fleuves très-bien suivi. Louis XVI, juste appréciateur des sciences géographiques, comme l'annonce d'ailleurs assez les belles instructions données et écrites de sa propre main à M. de la Peyrouse, daigna faire transmettre à l'auteur, par M. de Sartines, alors ministre de la marine, les paroles les plus obligeantes et les plus flatteuses, en l'assurant désormais de sa bienveillante protection.

Depuis 1780, M. Lartigue eut le courage d'exécuter, d'abord en cire, puis en plâtre et à l'échelle de dix-huit lignes au degré, une carte de France en relief, avec tous ses détails. Chaque bassin de rivières y est bien distinct; les montagnes, formant des chaînes continues ou des pics séparés, y sont tracées avec une précision rigoureuse, elles s'élèvent ou s'abaissent graduellement suivant leur hauteur naturelle; c'est ainsi que sont figurées les Alpes, où l'on aperçoit les diverses sommités du Mont-Blanc et des autres parties de la chaîne, les Pyrénées, les Cévennes, les Vosges et les montagnes-de la Forêt-Noire, avec toutes leurs ramifications. Les hauteurs sous-marines elles-mêmes, le long des côtes de France, ne sont pas marquées avec moins de soin. De semblables et de si pénibles travaux méritaient assurément d'attirer l'attention du gouvernement. Aussi, à l'exposition publique de 1806, M. Lartigue éprouva-t-il une satisfaction bien douce: le jury d'exposition lui décerna à l'unanimité une médaille d'or. A peu près vers le même tems, on faisait à l'académie des sciences un rapport extrêmement favorable sur ces travaux. Les objets exposés au musée, à cette époque, étaient: 1° Un tableau du *Golfe du Mexique*, exécuté en relief, à l'échelle d'un pouce environ au degré (ce tableau est renfermé dans un cadre de deux pieds dix pouces de large sur un pied onze pouces de haut); 2° un tableau de l'*archipel de la Méditerranée*, à l'échelle d'environ deux pouces au degré (renfermé dans un cadre d'un demi-pied de largeur, et de deux pieds de haut); 3° un tableau de l'*Europe*, également en relief, sur le diamètre d'un globe de dix huit pouces; 4° enfin, un tableau coulé en étain d'une *partie du Golfe du Mexique*, depuis la baie de Honduras jusqu'à l'isthme de Panama, sur la même échelle que le grand tableau du *Golfe du Mexique*. L'auteur s'est livré à d'autres travaux du même genre, qui n'ont point encore été vus du public. De belles cartes (toujours en relief) représentent l'*Amérique septentrionale*, l'*Italie et la mer Méditerranée*; cette dernière surtout est d'une assez grande dimension. Voulant éviter les inconvéniens qui résultent de l'emploi du plâtre, il a cherché à y suppléer par l'usage du carton; il a fait en ce genre quelques essais. A tous les suffrages honorables déjà cités, je dois ajouter celui du Roi, à qui tous ces objets furent présentés en 1814, et qui applaudit au zèle et à la persévérance de M. Lartigue. C'est là assurément pour lui une bien douce récompense

des peines qu'il s'est données et des soins qu'il a pris pour faire des découvertes, dont il lui serait bien pénible de voir l'honneur acquis à un étranger. Son regret est de n'avoir pu trouver de moyens assez peu dispendieux pour rendre, à l'aide de son procédé, l'étude de la géographie et plus facile et plus commune. ALEX. B. DU B.

*Institution de M. Morin. — Enseignement du latin par la méthode de M. J. J. Ordinaire.*

En annonçant ( t. X. p. 253 ) que plusieurs institutions de Paris venaient d'adopter, pour l'enseignement du latin, la méthode de M. J. J. ORDINAIRE, recteur de l'académie de Besançon, nous nous sommes engagés à faire connaître leurs travaux et leurs succès. Nous avons assisté aux exercices qui ont eu lieu, le jeudi 19 juillet, dans le bel établissement de M. Morin, rue Louis-le-Grand, le seul où M. Ordinaire dirige lui-même l'application de sa méthode. Voici les résultats qui avaient été obtenus à cette époque : La classe de M. Morin a été ouverte au commencement du mois de juin dernier. Dans le courant de la première semaine, quatre groupes, composés chacun de sept ou huit élèves, se sont formés successivement et ont été exercés par les procédés de la nouvelle méthode. Ainsi, le premier groupe, c'est-à-dire celui des élèves les plus avancés, n'existait, le 19 juillet, que depuis six semaines, desquelles on doit retrancher les dimanches et fêtes, ce qui réduit à *trente-cinq* le nombre des jours consacrés au travail. Dans ce court espace de tems, les enfans du premier cercle, qui avant ne savaient pas un mot de latin, ont appris : 1° les vingt-six tableaux des déclinaisons latines régulières et irrégulières, de manière à en reproduire imperturbablement les cas isolés ou réunis, dans quelque ordre qu'on les leur demande ; 2° les significations d'un millier de substantifs latins, c'est-à-dire de tous ceux qui se trouvent dans le texte de l'*Epitome historiciæ sacræ*. Ils reproduisaient non seulement la signification française qui se rapporte à chacun de ces mots, mais encore le mot latin lui-même sur chacune des significations françaises, en ajoutant à chacun des mille radicaux latins la désinence caractéristique dans l'un des deux nombres du cas régulier ou irrégulier, qui leur était arbitrairement désigné. 3° Ces enfans connaissaient de la même manière plus de deux cents adjectifs latins, desquels ils retranchaient la désinence adjectivale pour y substituer à volonté la terminaison substantive, lorsque ces adjectifs étaient formés d'un substantif, ou

la terminaison adverbiale, lorsque ces attributifs étaient susceptibles de la recevoir.

Les enfans des cercles inférieurs suivaient de près ceux du groupe dont nous venons de faire connaître les travaux. Tous répondaient avec facilité aux questions qu'on leur adressait sur le radical et la désinence, sur la formation des cas, sur les genres et les nombres, sur la valeur de l'accentuation latine, sur l'orthographe des deux langues, etc. etc.

Nous avons remarqué, parmi ces élèves, cette émulation et ce contentement que l'ancienne méthode avait fait regarder comme incompatibles avec l'étude des langues mortes. L'ardeur de ces enfans est telle, qu'on est obligé de la modérer; et il est hors de doute qu'après quatre mois de travail, ils seront en état d'expliquer l'*Építome historique sacrée*, résultat auquel M. Ordinaire ne croyait arriver qu'en huit mois.

Il n'est pas un père de famille, pas un membre de l'université qui, après avoir assisté aux exercices de cette école, n'ait joint ses vifs remerciemens à ceux que la Société pour l'instruction élémentaire a votés unanimement, dans sa dernière séance publique, au respectable recteur de Besançon. Nous devons nous féliciter d'avoir donné les premiers une analyse de son excellente *Méthode pour l'enseignement des langues* ( T. VIII, p. 554 ) (1), et surtout de voir les succès qu'elle obtient aujourd'hui surpasser encore ceux que nous avions prédits.

*Commerce. — Maison de banque de consignations commerciales.* — L'industrie et le commerce français demandaient une institution qui eût pour objet principal de faciliter et d'accélérer l'exécution des conceptions utiles, les spéculations, les échanges, notamment des matières premières; enfin, de modérer les intérêts et les frais des avances sur consignation. M. Pincepré, après vingt ans de travaux honorables chez MM. Lafitte et compagnie, et chez le chef primitif de cette respectable maison, vient de fonder cette institution en société en commandite, sur un fonds capital de 4 millions, se composant de 4,000 actions, sous le titre de *Maison de banque de consignations commerciales*, et sous la raison PINCEPRÉ et compagnie, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 59, et à la Villette, Grande-Rue, n° 100; le prospectus et les statuts de cette Société nous ont été adressés. En voici un extrait :

---

(1) Paris. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

« Ouvrir un entrepôt général de marchandises , les affecter à une valeur invariable par leur estimation que garantit un expert responsable , mettre cette valeur en circulation sous la forme d'effets de commerce ; tel est le mode aussi simple que neuf qui réalisera le vœu formé pour la création de ce grand établissement , en monoyant , pour ainsi dire , les produits industriels et les marchandises. Par cette centralisation et cette combinaison , le manufacturier et le commerçant obtiendront sur-le-champ , de cette maison , le crédit le plus élevé , le plus disponible qu'ils puissent retirer par la voie de consignation ; des occasions de ventes particulières ou périodiques qui se succéderont avec rapidité ; de l'économie et de la modération dans les intérêts , et l'invariabilité des frais. Le consignateur ne sera plus intempestivement dépossédé de sa marchandise ; les chances d'une vente opportune ne lui seront point ravies ; il n'aura plus à redouter de stagnation d'écoulement , ni d'incertitude sur les renouvellemens d'échéances , la compagnie pouvant les lui accorder indéfiniment. Avec le moyen de conversion de la marchandise en une valeur de change qui la frappe d'un privilège spécial , ( art. 93 du Code de commerce ) , le négociant peut multiplier ses opérations lointaines ou sur place ; le manufacturier , ses fabrications bien avant l'époque des saisons ; tous , des escomptes facilement réalisables , non seulement à la Banque de France ( dépositaire d'un million que lui versera , dans cette vue , la *Maison de banque commerciale* ) , mais encore en tous lieux , parce que cette valeur est le signe représentatif d'un objet inaltérable , *son estimation garantie* , et que l'assurance faite contre l'incendie aux frais de la Société , le transforme en une sorte de lingot. »

Ce nouvel établissement compte déjà au nombre de ses actionnaires , des capitalistes , des banquiers et des négocians expérimentés ; il paraît susceptible d'un grand développement , et doit fixer l'attention du monde commercial , par l'essor qu'il peut donner à ses combinaisons , et par les heureux résultats qu'on doit attendre de la loyauté et de la sagesse des opérations de son chef , élève de l'une des plus respectables maisons de l'Europe.

*L'Histoire du droit romain , suivie de l'Histoire de Cujas* , par M. Berriat Saint-Prix , annoncée dans notre T. X , pag. 419 , va être traduite en allemand. C'est une puissante et honorable recommandation en faveur de cet ouvrage.

*Bibliothèque du Roi.* — On trouve dans notre cahier de juin (T. X, p. 650) une annonce relative à la magnifique édition de la version italienne de l'*Ænéide* d'Annibal Caro, exécutée à Rome, aux frais de madame la duchesse de Devonshire. Nous apprenons aujourd'hui que cette duchesse a fait présent d'un exemplaire de ce bel ouvrage à la Bibliothèque du Roi à Paris.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Histoire naturelle.* — On s'occupe en ce moment de la publication d'un *Dictionnaire classique d'histoire naturelle.*

La rédaction de cet important ouvrage est confiée à MM. Victor Audoin, Adolphe Brogniart, Edwards, d'Audebard, de Ferussac, Drapiez, Léon Dufour, Flourens, Jussieu fils, Kunth, Lamouroux, Thiébaud de Berneaud, Lucas, Achille Richard, Serre et Borry de Saint Vincent. — MM. de Humboldt, Arago, de Lacépède, de Candolle, Geoffroy de Saint-Hilaire, Latreille et Beudant ont bien voulu se charger de la rédaction d'articles généraux.

M. Borry de Saint Vincent est chargé de la direction de l'entreprise. L'ouvrage sera composé de dix volumes in-8°; 7 fr. le vol. pour les souscripteurs; 8 fr. pour les non-souscripteurs. La souscription sera fermée le premier novembre, jour de la mise en vente du premier volume; tous les deux mois, il paraîtra exactement un nouveau tome.

L'atlas, joint au texte, sera composé de 100 planches qui paraîtront en 10 livraisons. Prix: 3 fr. 50 c. chaque.

On souscrit chez Rey et Gravier, libraires éditeurs, quai des Augustins, n° 55; Baudouin frères, libraires, rue de Vaugirard, n° 56; Corréard, libraire, au Palais-Royal.

— *Projet d'un Dictionnaire des sciences morales et politiques.* — Une partie des rédacteurs de la *Revue encyclopédique*, auxquels sont convenus de s'associer d'autres collaborateurs, également recommandables par leurs connaissances, leurs talens et leur caractère, vont préparer de concert un ouvrage qui pourra devenir classique, et qui paraît devoir satisfaire à l'un des besoins de notre époque. C'est un *Dictionnaire historique et raisonné des sciences morales et politiques*, qui sera un répertoire et un dépôt des faits les plus importants, relatifs à ces sciences qui exercent une si puissante influence sur le bien-être des particuliers et sur la propriété des états. Le plan, à la fois

simple, vaste et méthodique de ce Dictionnaire, doit comprendre cinq grandes divisions :

I. *Ideologie et Physiologie intellectuelle*, étude de l'homme physique et de l'homme moral, auquel se rapportent les sciences et les institutions sociales. Il faut établir sa base, rechercher de bonne foi la nature et les besoins de l'homme, d'où l'on déduit la nécessité de la morale, des sciences et des institutions qui en déconlent.

II. *Éducation, morale religieuse, et philosophie rationnelle*.—Après avoir examiné et apprécié la nature et les besoins de l'homme individu et de l'espèce humaine, on doit traiter de l'éducation ou de la culture et du développement des facultés humaines dans l'individu et dans l'espèce; puis, de la morale appuyée sur la religion et sur la philosophie, ou de la connaissance des devoirs qui règlent nos actions.

III. *Législation et politique générale*. — Nous avons appris à connaître l'homme par l'*idéologie* combinée avec la *physiologie*; puis à l'élever, à le former et à le perfectionner, par l'*éducation*, la *religion* et la *morale*; nous sommes naturellement conduits à la *législation* et à la *politique générale*, ou à la science des commandemens humains, des droits et des devoirs, appliqués aux divers états de l'homme en société.

IV. *Économie politique, statistique et administration publique*.—Les sociétés humaines sont instituées. L'*économie publique* doit nous révéler les secrets de leur puissance, de leur force et de leur prospérité, ou nous expliquer la nature et les causes de la richesse des nations, les lois de la production, de la répartition, de la circulation et de la consommation des richesses.

V. *Géographie civile et politique, et Histoire*. — Enfin, quand nous avons étudié l'origine, les causes et les progrès de la civilisation, qui a son premier germe dans la nature perfectible de l'homme, et ses trois principaux moyens dans l'*éducation*, aidée de la religion et de la morale; dans la *législation* et dans l'*économie publique*, nous arrivons à la *géographie*, à la *chronologie* et à l'*histoire*, qui nous donnent la triple connaissance des lieux, des tems et des faits, considérés par rapport à la morale et à la politique : nous rapprochons et nous comparons les différens peuples, aux différentes époques de leur existence, pour nous rendre compte du point d'où ils sont partis,



de celui où ils sont arrivés, des traits caractéristiques qui distinguent leur état social actuel, et pour indiquer peut-être le point plus avancé où l'on est fondé à présumer qu'ils pourront atteindre...

Ce n'est point ici un ouvrage systématique, ni un recueil destiné à faire prévaloir telle ou telle doctrine. C'est un dépôt de faits; c'est un inventaire des sciences qui intéressent le plus l'homme en société; c'est un monument consacré, comme le veut Bacon, à la dignité et à l'utilité de l'homme et de l'espèce humaine. Beaucoup d'hommes de mérite qui n'ont pas le loisir de faire de longs ouvrages, mais qui possèdent à fond un sujet sur lequel ils ont concentré leur attention, ont bien voulu promettre d'enrichir ce Dictionnaire, en y déposant les résultats de leurs méditations et de leur expérience. — Le prospectus de cet important ouvrage, qui comprendra les noms de ses principaux rédacteurs, devant être publié dans le courant du mois prochain, nous nous empresserons de le communiquer à nos lecteurs.

M. A. J.

—*Biographie Dauphinoise.*— De toutes nos anciennes provinces, le Dauphiné est, sans contredit, une de celles qui ont produit le plus de magistrats recommandables, de guerriers illustres, d'ingénieux et de savans écrivains, de jurisconsultes profonds; la patrie des *Lesdiguières*, des *Bayard*, des *Condorcet*, des *Mably*, des *Servan*, offre de précieux souvenirs aux amis des lettres et de la vertu, et aux admirateurs de la gloire des armes. Nous pensons qu'on doit accueillir avec bienveillance l'ouvrage dont nous annonçons la très-prochaine publication, et qui se composera de *notices historiques sur les hommes les plus remarquables par leurs vertus, leurs talens, leur courage ou leur industrie, qui sont nés ou qui ont figuré dans le Dauphiné, depuis sa réunion à la France jusqu'en 1821.* Cette *Biographie* formera un volume d'environ quatre cents pages in-8°, sur beau papier vélin, et avec des caractères sortis des matrices de Firmin Didot. Il sera accompagné de dix portraits dessinés par M. Jacquemain, et lithographiés chez M. Marc-Aurel, éditeur de cet ouvrage, et chez lequel on souscrit, à Valence. Prix, 6 fr. M. Eymery, libraire, à Paris, est aussi chargé de recevoir des souscriptions jusqu'au 50 août prochain.

—*Philologie.*—*Nouveau dictionnaire général commun à toutes les langues.*— L'auteur des *Observations sur les inconvéniens du système actuel d'instruction publique en Europe et surtout en France, et sur les moyens d'y remédier* (brochure dont nous avons

rendu compte dans notre cahier d'avril, Tom. X, pag. 124), désirant faciliter les moyens de mettre en pratique le nouveau mode d'instruction qu'il propose dans la troisième partie de son ouvrage, a conçu le plan d'un nouveau dictionnaire général commun à toutes les langues, à l'aide duquel il serait facile d'apprendre avec méthode et en très-peu de tems les langues des peuples civilisés.

Voici les principes sur lesquels M. Pottier base son ouvrage, qui doit paraître sous ce titre : *Essai sur les principes généraux de la philosophie du langage, ou Analyse raisonnée de la marche probable de l'esprit humain dans la formation de la valeur des signes, ouvrage pouvant servir de type à la rédaction des dictionnaires des différentes langues.*

Les langues, considérées dans la valeur des mots, ne présentent qu'une réunion de signes destinés à exprimer des idées. Les idées sont ou *directes* ou *réfléchies*. Les *idées directes* sont le résultat des impressions que les objets extérieurs produisent sur les sens. Les *idées réfléchies* sont l'aperçu des divers rapports, sous lesquels l'esprit peut considérer les idées directes ou les objets qui les occasionnent. Les objets extérieurs, principe des idées directes, sont nécessairement limités quant à leur nombre; et dans l'état actuel de la civilisation, où, par des échanges et des communications continues, les productions propres à un pays ont été transportées et souvent même naturalisées dans tous les autres, ces objets sont, à très-peu de chose près, les mêmes chez tous les autres peuples. Quoique les différens rapports sous lesquels on peut considérer les objets soient infiniment plus nombreux que les objets eux-mêmes, cependant le nombre de ces rapports est lui-même restreint dans de certaines bornes; et, grâce au bienfait de l'imprimerie, les réflexions de tous les hommes susceptibles de penser, confiées à ce véhicule, ont été transmises chez tous les peuples civilisés et sont devenues en quelque sorte un domaine commun.

Dans cet état de choses, l'on est autorisé à dire que la somme des idées directes et des idées réfléchies, qui, dans les différentes langues, sont exprimées par des signes divers, est, sous un petit nombre d'exceptions, absolument la même chez tous les peuples parvenus au même degré de civilisation et de connaissances. D'un autre côté, l'esprit humain, dont jusqu'à présent l'on n'a peut-être pas observé avec assez d'attention la marche dans la formation du langage, procède avec une régularité et une méthode qui ont déjà été reconnues

par un petit nombre de bons esprits, et ses moyens dans tous ses procédés sont l'analyse et la synthèse. Quoique la marche de l'esprit humain, fondée sur l'analyse et la synthèse, soit absolument la même dans toutes les langues, les points de départ ou les idées-mères ne sont pas les mêmes pour toutes; et peut-être, lorsque cette nouvelle méthode d'envisager les valeurs des signes sera devenue plus familière, sera-t-il possible de classer les langues par systèmes. M. Pottier se propose de développer ces idées dans les observations préliminaires du traité général des prépositions.

D'après ces faits, toutes les idées sont susceptibles d'être réparties par familles distinctes, dans lesquelles une idée-mère donne naissance à un nombre plus ou moins grand d'idées spéciales et secondaires. M. Pottier a essayé de former un tableau pour chaque famille; et ce tableau, rédigé sur les meilleurs dictionnaires des principales langues, a pour but de donner la valeur de tous les signes qui, dans les différentes langues d'un même système, servent à exprimer les idées appartenant à une famille. Chaque valeur, déterminée par les faits et par le raisonnement, est distinguée par un signe destiné à l'accompagner dans le dictionnaire particulier à chaque langue et à faciliter le recours au dictionnaire général.

Avant de publier la totalité de son travail, M. Pottier a cru devoir en soumettre un essai au public. Les prépositions sont sans contredit, de toutes les parties du discours, la plus abstraite, la plus difficile, la plus inconnue jusqu'ici, et peut-être cependant la plus importante. Le *Traité général des prépositions pour les langues qui ressortent du système de la langue latine* doit paraître dans le courant d'octobre prochain; les valeurs propres à chaque idée-mère seront expliquées et développées par des figures de géométrie. L'auteur doit y joindre le *Dictionnaire particulier des prépositions de la langue latine et de la langue française*. Il espère pouvoir en rédiger un semblable pour les langues anglaise, italienne et espagnole. La langue grecque et la langue allemande forment, du moins pour les prépositions, un système tout différent de celui de la langue latine. Il se propose de donner successivement les autres parties du discours. Si le travail de M. Pottier répond aux idées qu'il fait concevoir, l'on ne peut nier que son dictionnaire général ne rende un service éminemment important aux lettres et à l'instruction publique.

*Beaux-arts. — Gravure.* — M. H. Ch. Muller s'occupe en ce

moment de graver le portrait de feu M. Camille Jordan, membre de la chambre des députés, d'après un tableau très-ressemblant peint par mademoiselle Godefroi, sous les yeux de M. Girard. Cette gravure, exécutée au burin, sera d'une dimension de 7 pouces et demi sur 6. Prix, pour les souscripteurs, 10 fr. et 20 fr. avant la lettre. La souscription sera fermée le 30 août prochain; passé ce terme, le prix sera porté à 12 fr. et 24 fr. avant la lettre.—Cette gravure paraîtra dans le courant du mois d'octobre prochain.

On souscrit chez l'auteur, cloître Saint-Benoît, n° 1, au coin de la rue des Mathurins; Benard, marchand d'estampes, boulevard des Italiens; Delaunay, libraire, Palais-Royal; Eymery, éditeur des œuvres de Camille Jordan, rue Mazarine; et chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

THÉÂTRES.—*Théâtre-Français*.—*La Mère rivale*, comédie en trois actes et en vers, par M. CASIMIR BONJOUR (4 juillet).—Cette pièce a obtenu, à la première représentation, un succès qui paraît devoir se soutenir. C'est à tort qu'on a reproché à l'auteur d'avoir mis sur la scène un caractère dénué de vérité. Il ne se fait malheureusement pas impossible de trouver une mère qui, tenant sa fille dans une espèce d'exil perpétuel, ne l'a vue que le jour de sa naissance et le jour de son mariage. L'auteur a réussi à rendre la comtesse Dorval moins odieuse, en fondant sur des apparences très-fortes l'erreur qui lui fait voir une rivale dans sa fille: son amour qu'elle croit trahi lui fait prendre en haine celle que sa coquetterie lui avait rendue indifférente.

Ce n'est pas par l'invention que M. Bonjour nous semble mériter les éloges qui lui ont été donnés avec justice. Le caractère de cette femme, qui est à la fois *dame de charité* et mauvaise mère, offre un mélange fait avec esprit, des caractères de la *Mère jalouse* de Barthe, et de l'hypocrite des *Deux gendres*. Le chevalier Belcour est plus original: c'est un philosophe de salon, qui rit de tout, et qui prouve son amitié par des épigrammes. Cependant il nous paraît manquer de vérité, lorsque, voulant marier Sophie à son ami Germon, il flétrit en quelque sorte dans l'opinion publique la comtesse qu'il doit épouser, en faisant connaître la coupable inimitié que celle-ci nourrit contre sa fille. La pièce est sagement conduite; mais on y trouve peu de situations comiques. Nous louerons avec moins de restrictions le style qui, selon nous, fait le principal mé-

rite de la nouvelle comédie, et que nous trouvons, à quelques vers près, élégant sans recherche, et spirituel sans affectation. Ce coup d'essai d'un jeune homme est fait pour donner de grandes espérances.

—*Opéra-Comique.*—*Emma, ou la Promesse imprudente*, opéra en trois actes, paroles de M. PLANARD, musique de M. AUER (7 juillet).—Raymond, riche cultivateur des environs de Vienne, a deux fils : l'aîné habite la ferme avec son père ; l'ambition a décidé Edmond le plus jeune à entrer au service. Comme il aime à briller, il joue et perd l'argent avec lequel il devait, suivant l'usage allemand, acheter une compagnie. N'osant avouer sa faute à son père, il est à Vienne depuis un mois, sans pouvoir se décider à retourner à la ferme. Dans ce moment critique, madame Palmer, riche veuve, qui vient de se brouiller avec un baron allemand, dont elle recevait les hommages, offre sa main à Edmond. La vanité et le besoin d'argent font oublier un moment à celui-ci qu'il doit épouser Emma, jeune orpheline recueillie par Raymond, et l'engagent à signer une promesse de mariage, que la prudente veuve exige de lui. Il se décide pourtant à se présenter chez son père, et arrive au moment où l'on va marier son frère avec la sœur d'Emma. Raymond veut célébrer en même tems la noce de son second fils ; celui-ci se trouve alors forcé de lui avouer ses torts. Sur ces entrefaites, madame Palmer arrive suivie du baron, qui provoque secrètement en duel le jeune officier. Edmond a retrouvé toute sa passion pour la jeune amie de son enfance ; mais il craint, en l'épousant, de céder aux menaces du baron, et va se battre. Emma, ignorant le courroux de son père adoptif, prend pour sa confidente madame Palmer, qui, revenue à de plus tendres sentimens pour le baron blessé par son rival, charge la jeune orpheline de remettre à Edmond la promesse de mariage. Tel est le sujet de l'opéra nouveau. M. Planard a fait de nombreux emprunts à Sédaine ; mais il a choisi avec goût, et sa pièce, disposée avec adresse, offre des scènes intéressantes et d'agréables détails. La musique, qui nous a paru gracieuse et charmante, a beaucoup contribué au succès.

NÉCROLOGIE.—*Vanloo.*—Carle Vanloo, dont tous les amateurs connaissent les tableaux de neige, est mort, au commencement de juillet, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après avoir parcouru avec honneur sa longue carrière.

# TABLE DES ARTICLES

## CONTENUS

DANS LE TRENTE-UNIÈME CAHIER,  
JUILLET 1821.

---

### I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

- |    |  |                      |    |
|----|--|----------------------|----|
| 1. | Notice sur les chèvres de race thibétaine. | pag.                 | 5  |
| 2. | Biographie de Schakespeare.                | <i>J. A. Buchon.</i> | 13 |
| 3. | Notice sur les sculptures du Parthenon.    | <i>P. A.</i>         | 29 |

### II. ANALYSES D'OUVRAGES.

- |     |   |                      |     |
|-----|---|----------------------|-----|
| 4.  | Traité complet de mécanique appliquée aux arts, par M. Borgnis.   | <i>Le Normand.</i>   | 42  |
| 5.  | Observations sur plusieurs points importants de notre législation criminelle, par M. Dupin, avocat.               | <i>Lanjuinais.</i>   | 60  |
| 6.  | Premier et second rapports de la société formée à New-York, pour prévenir la pauvreté.— <i>Laffon de Ladébat.</i> |                      | 68  |
| 7.  | Histoire d'Italie, ancienne et moderne, par M. Bossi.   | <i>F. Salfi.</i>     | 76  |
| 8.  | Histoire de l'Assemblée constituante, par Lacretelle.   | <i>A. Mahul.</i>     | 89  |
| 9.  | Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, par M. de Musset.   | <i>Depping.</i>      | 102 |
| 10. | Même ouvrage. ( <i>Autre article.</i> )   | <i>Léon Thiessé.</i> | 111 |

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Aunonces de 111 ouvrages, français et étrangers. 127

### IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.—États-Unis.—Philadelphie.	197
ASIE.—Indes Orientales.—Chine.—Calcutta.—Ile de Ceylan. Perse.—Turquie asiatique.—Iles Philippines.	201
AFRIQUE.—Sierra-Leone.	202
EUROPE.—Grande-Bretagne.—Russie.—Suède.—Danemarck. —Allemagne.—Italie.—Espagne.—Pays-Bas.—France.— Paris.	204

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

---

# DÉPÔT BIBLIOGRAPHIQUE,

CI-DEVANT RUE DE CHOISEUL, N<sup>o</sup>. 3,

MAINTENANT RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS,

N<sup>o</sup>. 5,

PASSAGE DES PAVILLONS.

---

EN annonçant la translation du DÉPÔT BIBLIOGRAPHIQUE dans un autre local, nous croyons devoir rappeler au public quelles sont les bases de cet établissement, et quel en est le but. Cinq années d'expérience, et les encouragemens que nous avons reçus des amis des sciences et des lettres, ainsi que des amateurs des belles éditions, nous ont porté à étendre notre commerce, en joignant *la Librairie moderne* à la *Librairie ancienne*, à laquelle jusqu'ici notre établissement était spécialement affecté; et nous nous sommes décidés à choisir un local plus vaste et plus commode. Nous pensons avoir bien rencontré en plaçant le Dépôt bibliographique, *rue Neuve-des-Petits-Champs, N<sup>o</sup>. 5*, près le Palais-Royal, et par conséquent au centre de Paris et du commerce.

Le principal but de cet établissement est de faciliter les moyens de vente et d'acquisition de tout ce qui concerne la Librairie. Ainsi les personnes que des circonstances forcent à vendre leurs livres peuvent, en les plaçant dans notre dépôt, éviter de grands sacrifices, et

acquièrent la certitude d'en obtenir toujours la juste valeur. Les livres , après que les prix en auront été fixés conjointement avec le directeur du Dépôt , sont exposés pendant trois mois , sans aucuns frais. En cas de vente , le droit de l'Etablissement sur le prix n'est que de *dix pour cent*. Après trois mois révolus , l'administrateur du Dépôt avertit les déposans de retirer les livres qui n'ont point été vendus , ou , s'ils le préfèrent , il leur offre de comprendre ces livres dans des ventes à l'enchère qui se font pour le compte de l'Etablissement , au moins une fois par trimestre , et aux conditions les moins onéreuses. Les déposans peuvent aussi en traiter de gré à gré avec l'Etablissement , qui leur en donnera toujours un prix avantageux.

Les Auteurs et Editeurs de grands ouvrages de sciences , beaux-arts , voyages , etc. , sentiront sans doute qu'il est de leur intérêt de déposer dans l'Etablissement un ou plusieurs exemplaires de leurs ouvrages , qui par ce moyen seront connus des étrangers qui visitent en grand nombre notre Dépôt.

Tous les objets déposés sont inscrits sur un registre spécial , où sont aussi établis les comptes de vente. Ce registre sera représenté tous les jours aux déposans , s'ils le requièrent , et le montant des objets vendus leur sera soldé aussitôt.

Ces dispositions sont communes aux Auteurs et Libraires des départemens , et même aux Auteurs et Libraires étrangers (1). C'est pour eux tous un moyen de faire connaître d'une manière facile et peu dispendieuse , leurs

---

(1) Il est bien entendu que tous les envois faits au Dépôt doivent être *francs de port*.



livres dans Paris, maintenant le centre du commerce européen. Combien de fois n'est-il pas arrivé que des livres bons et utiles n'ont point joui de la réputation qu'ils méritaient, faute d'avoir été connus dans la capitale, et conséquemment d'avoir pu être appréciés?

Afin de faciliter encore par tous les moyens la vente des livres qui nous sont confiés, nous avons depuis longtemps imaginé de distribuer un grand nombre de catalogues, où sont inscrits les articles principaux nouvellement déposés, avec les prix fixés. L'expérience nous a démontré l'utilité de ces catalogues, faits avec le plus grand soin, et où chaque livre précieux est accompagné de notes bibliographiques, tendant à en démontrer la rareté ou l'importance. Nous y joindrons à l'avenir un catalogue pour les livres modernes qui seront déposés.

L'Etablissement contient aujourd'hui plus de trente mille volumes en tous genres. On y remarque plusieurs livres très-rares et manuscrits curieux.

D'après cet exposé, nous espérons que les Auteurs, Editeurs, Libraires, et amateurs de livres, apprécieront l'utilité de notre Etablissement; et que, secondés par eux, nous parviendrons au résultat que nous désirons, d'établir dans Paris un DÉPÔT CENTRAL pour la Librairie, tant ancienne que moderne, tant française qu'étrangère.

---

## LIVRES DE FONDS

*Qui se trouvent chez CHASSERIAU, libraire,  
propriétaire du dépôt bibliographique.*

- THÉÂTRE COMPLET DES LATINS, traduit, avec le texte en regard, accompagné de notes philologiques et archéologiques, par *J.-B. Leveé*, et par feu l'abbé Le Monnier; augmenté de Dissertations, Examens des pièces, etc., par MM. *Amaury Duval*, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et *Alexandre Duval*, de l'Académie française. 14 vol. in-8°.
- |  |            |
|--|------------|
| Pap. vél. le vol., pour les souscripteurs, | 6 f. 50 c. |
| Gr. pap. vél.,                             | 13         |
| (Il en paraît maintenant 10 volumes.)      |            |
- COLLECTION DE MORALISTES FRANÇAIS (Montaigne, Charon, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, Duclos), ornée de leurs portraits nouvellement gravés par *P. Audouin*, et publiée avec des Commentaires et de nouvelles Notices biographiques; par *Amaury Duval*, membre de l'Institut. 14 vol. in-8°.
- |  |    |
|--|----|
| Prix pour les souscripteurs, pap. ord. le vol. | 6  |
| Pap. vél.                                      | 12 |
| (Cinq volumes sont en vente.)                  |    |
- LAIS, FABLES et autres productions de *Marie de France*, poète Anglo-normand du 13<sup>e</sup>. siècle, avec la traduction en regard du texte, et des Notes et des Commentaires; ainsi que des Observations sur les usages et coutumes des Français et des Anglais, dans les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, par *J. B. B. de Roquefort*, de la Société des antiquaires de France, etc. 2 v. in-8°, avec fig., imp. de Firmin Didot. Prix.
- |           |    |
|-----------|----|
|           | 16 |
| Pap. vél. | 32 |
- SUPPLÉMENT DU GLOSSAIRE DE LA LANGUE ROMANE, par *J. B. B. de Roquefort*, auteur du Glossaire de la Langue romane. 1 vol. in-8° à deux colonnes. Prix.
- |  |   |
|--|---|
|  | 7 |
|--|---|
- MÉMOIRES HISTORIQUES, politiques et littéraires sur le royaume de Naples, par le comte *Orloff*, sénateur de Russie; avec des notes et additions; par M. *Amaury Duval*, membre de l'Institut. 2 vol. in-8°. avec deux cartes géographiques, 1<sup>re</sup>. partie. Prix.
- |           |    |
|-----------|----|
|           | 15 |
| Pap. vél. | 30 |
- Les 2<sup>e</sup>., 3<sup>e</sup>. et dernière parties de ces mémoires (3 v. in-8°) paraissent en ce moment. Prix,
- |                           |    |
|---------------------------|----|
|                           | 20 |
| Pap. vél.,                | 40 |
| L'ouvrage entier, 5 vol., | 35 |
- LA PRINCESSE D'AMALFI, par le comte *Féodor Golowkin*. 1 vol. in-8°. pap. vél., portrait. Impr. par Firmin Didot. Prix.
- |  |   |
|--|---|
|  | 5 |
|--|---|
- (Ouvrage parfaitement exécuté et tiré à petit nombre)

## Avis.

Messieurs les auteurs , éditeurs d'ouvrages , ou libraires , qui désireraient que la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE fit connaître , soit dans la *section des Analyses* , soit dans celle du *Bulletin Bibliographique* , les ouvrages nouveaux qu'ils publient , sont invités à en faire parvenir DEUX EXEMPLAIRES au *Bureau central de rédaction , d'abonnement et d'expédition* , rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, à Paris. Tous les ouvrages envoyés seront inscrits par ordre de date, et annoncés dans le plus court délai.

Si quelques rédacteurs ou quelques lecteurs de la REVUE croient devoir lui adresser des questions intéressantes sur les sciences, les lettres ou les beaux arts, la Direction s'empressera de les proposer dans l'un des plus prochains cahiers, et publiera exactement les réponses qui lui seront envoyées.

---

L'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, dont nous avons rendu compte dans ce cahier, se trouve au *bureau central* de la Revue.

*Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.*

<i>Aix-la-Chapelle</i> , Laruelle fils.	<i>Londres</i> , Dulau et comp., —
<i>Amsterdam</i> , G. Dufour.	Trentzel et Würtz.
<i>Arau</i> (Suisse), Sauerlander.	<i>Madrid</i> , Denneé, — Peres.
<i>Berlin</i> , Schelesinger.	<i>Milan</i> , Giegler, — Visinara.
<i>Berne</i> , Cliaz, au cabinet littér.	<i>Moscou</i> , Gautier, — Ris.
<i>Breslau</i> , Th. Korn.	<i>Naples</i> , Borel.
<i>Bruxelles</i> , Lecharlier.	<i>Neuchâtel</i> (Suisse), Grester.
<i>Bruges</i> , Bogaërt, — Dumortier.	<i>Nouvelle-Orléans</i> , Jourdan.
<i>Florence</i> , Piatti.	<i>Palerme</i> (Sicile), Pedonne et
<i>Fribourg</i> (Suisse), Aloïse Eg-	Muratori.
gendorfferr.	<i>Pétersbourg</i> , Saint Florent, —
<i>Francfort-sur-Mein</i> , Schaeffer.	Graell.
<i>Genève</i> , J.-J. Paschoud.	<i>Tubingen</i> , Cotta.
<i>Lausanne</i> , Fischer.	<i>Turin</i> , Bocca.
<i>Leipsick</i> , Griesbanuner.	<i>Varsovie</i> , Glucksberg, — Za-
<i>Liège</i> , Jalheau père.	vadsky.
<i>Lisbonne</i> , Paul Martin.	<i>Vienne</i> (Autriche), Gérold.

COLONIES.

*Guadeloupe* (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.  
*Ile de-France* (Port-Louis), E. Burdet.

ON SOUSCRIT AUSSI A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18,  
où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins  
et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires,  
Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17 ;  
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55 ;  
MONGIE aîné, boulevard Poissonnière, n° 18 ;  
EYMERY, rue Mazarine, n° 30 ;  
RORET ET ROUSSEL, rue Pavée-Saint-André, n° 9 ;  
BAUDOUIN frères, rue de Vaugirard, n° 36 ;  
CHASSERIAU ET HÉCART, rue de Choiseul, n° 3 ;  
DELAUNAY, PÉLICIER, CORRÉARD, au Palais-Royal ;  
M. CELLIS, rue du Cherche-Midi, n° 4 ;  
Madame CAMILLE-DEFRENE, rue du Marché-Saint-  
Honoré, n° 4 ;

A LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE tenu par M. Gautier, ancien  
militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal.

AU CABINET SPÉCIAL D'AFFAIRES, pour la littérature, les sciences  
et les arts, place des Victoires, n° 3 ;

AUX Cercle et Salon littéraires, rue Neuve-des-Petits-Champs,  
n° 5, au premier.

*Nota.* Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi  
chez ARTHUS BERTRAND, rue Hantseuille, n° 23 ; EYMERY, rue  
Mazarine, n° 30, et RORET et ROUSSEL, rue Pavée St.-André-  
des-Arts, n° 9.

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSE RAISONNÉE

### DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1<sup>o</sup> *Sciences physiques et mathématiques et Arts industriels, Sciences naturelles et médicales* : MM. Ch. DUPIN, FOURIER, de l'Inst.; — FERRY; — FRANÇOUR; — LE NORMAND, prof. de technologie, etc. — de MOLÉON; — A. MICHELOT; — COQUEREL; — FLOURENS, D. M.; — ADELON; BALLY; ESQUIROL; FRIEDLANDER; MAGENDIE; ORPILA; PARISSET; PHIQUEPAL, D. M.; — CHAPTAL, de l'Institut; — DESMAREST; — W. HUTCHINSON; — MORREAU DE JONNÈS; — DE FERUSSAC; — DESMOULINS, D. M., etc.

2<sup>o</sup> *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques* : MM. LANJUNAIS; — M. A. JULLIEN, de Paris; — AL. DE LA BORDE, de l'Institut; — ANNÉE; — ARNOLD, de Strasbourg; — BABEY; — BARBIÉ-DUBOIS, de l'Inst.; — J. J. BAUDE; — BUCHON; — COUSIN; — DÉGÉRANDE, de l'Inst.; — DEPPING; — A. DUFRAYER; — JOMARD, de l'Inst.; — MEYER, d'Amsterdam; — P. LAMI; — J. V. LEClerc; — LAFFON DE LABÉAT; — DE LASTEVRIE; — ALEX. LAMETH; — NAUDET, de l'Inst.; — PARENT-RÉAL; — G. M. RAYMOND; — E. SALVERTE; — SIMONDE DE SISMONDI; — STAPPER; — THIERRY, etc.

3<sup>o</sup> *Littérature française et étrangère, Bibliographie, Archéologie et Beaux Arts* : MM. AIGNAN, ANDRIEU, AMAURY-DUVAL, LEMERCIER, de l'Institut; — A. MAHUL; — HENRICH; — ARTAUD; — AVENEL; — BARBIER, conservateur des bibliothèques du Roi; — S. A. BEVILLE; — MICHEL BERR; — BRUGUIÈRES DE SORSUM; — CADET DE GASSICOURT; — CERBIED; — CHAMPOLLION-FIGEAC, coitesp. de l'Inst.; — J. DROZ; — DUMERSAN; — EMERIC-DAVID, de l'Inst.; — FAURIEL; — GAPP; — PH. GOLBERY, de Colmar; — CHAUVET; — HERBERG; — KRAFFT; — LANGLÈS, de l'Inst.; — LLORENTE; — MARRON; — A. MÉTRAL; — NICOLO POULO; — POUGENS, de l'Inst.; — F. SALPI; — SCHWEIGHEUSER fils, de Strasbourg; — DE SÉCUR; — SICARD, de l'Inst.; — DE STASSART; — S. D. THIERY; — THIESSÉ; — VREDIER; — VIOLETT LEDUC; — WARDEN, ancien Consul des États-Unis d'Amérique, etc.

## PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Rue d'Enfer-Saint-Michel, N<sup>o</sup> 13,

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N<sup>o</sup> 25.

LONDRES. — TREUTTÉL ET WÜRTZ, et DOLAU et C<sup>e</sup>.

AOÛT 1821.

## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit, à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

### *Prix de la Souscription.*

A Paris.....	42 fr. pour un an,	24 fr. pour 6 mois.
Dans les départemens.	48.	28.
Dans l'étranger.....	54.	32.

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans *l'étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, *et franc de port*, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18*. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les directeurs des postes et chez les principaux libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons formeront un volume. Chaque volume sera terminé par une table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircira et facilitera les recherches.



## AVIS.

Le prix de l'ouvrage que nous avons annoncé sous le n° 192 du Bulletin (*Fastes universels*), est de 120 fr. en feuilles, et de 126 en demi-reliure; ceux de 150 et 156 fr. que nous avons donnés, sont pour les non souscripteurs.

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

*Des productions les plus remarquables dans la  
Littérature, les Sciences et les Arts.*

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

---

### DISSERTATION

*Sur le BYSSUS des anciens, et sur son identité avec le  
duvet des chèvres de Cachemire.*

IL existe parmi quelques savans une grande controverse au sujet du BYSSUS des anciens. C'est aujourd'hui que la connaissance des tissus faits avec le duvet des chèvres du Thibet est très-répendue, qu'on peut, ce me semble, résoudre le problème, et fixer invariablement ses idées sur la nature du byssus.

Qu'est-ce que ce byssus si précieux, dont parlent avec une sorte d'admiration les historiens sacrés et profanes, dont étaient revêtus David et les lévites, que Mardochée porte dans son triomphe, dont étaient couverts les initiés

aux mystères d'Isis, qui faisait partie des sépultures le plus magnifiques chez les Égyptiens, et qui devint plus tard la parure favorite des dames romaines? Qu'est-ce que cette matière, sur la nature de laquelle les anciens ne s'accordent pas plus que les modernes? Est-il permis d'y voir aujourd'hui autre chose que le célèbre duvet des chèvres du Boutan? Pour résoudre cette question, il suffit de se rappeler ce qu'en ont dit les anciens, de le comparer avec les commentaires des modernes, et d'examiner leurs conclusions.

*Philon* est le premier des écrivains anciens qui ont traité de la nature du byssus. Suivant lui, le byssus n'est pas le produit d'un être animé, mais celui de la terre.

*Pline* vient ensuite. Après avoir dit un mot de la toile faite avec l'amiante, il ajoute que ce qui s'en rapproche le plus et qui fait les plus chères délices des dames romaines, c'est le byssus, dont l'origine est auprès d'Elis, dans l'Achaïe, et qu'on obtient au prix de quatre deniers le scriptule (1); autrefois, ajoute-t-il, on le vendait au poids de l'or.

Un troisième écrivain, *Philostrate*, dans la vie d'Apollonius de Tyane, avance que son héros, étant aux Indes, observa que tout le byssus qui passe en Égypte sort de ces contrées.

*Pollux*, contemporain de Philostrate, dit que le byssus est, chez les Indiens, une espèce de lin. En Égypte, on fait, avec la laine d'un certain arbre, un fil qui sert à faire des vêtemens qu'on pourrait regarder comme ressemblant beaucoup à ceux de lin, si ce n'est qu'ils ont plus de densité.

---

(1) A 55 cent. le denier, suivant le système de M. le comte Garnier, c'était 29 fr. 40 cent. l'once romaine, ou 55 fr. 60 cent. notre once poids de marc.



Enfin, *Isidore*, qui ne date que du vii<sup>e</sup> siècle, incertain de ce qu'est le byssus, écrit d'abord que c'est quelque espèce de lin assez épais; il ajoute que plusieurs personnes croient que c'est une qualité de lin.

En passant aux modernes, nous trouvons *Erasme* qui, dans son édition de *Pline*, en 1525, ne sachant ce que c'est que le byssus, en fait uniquement une couleur, au lieu d'un tissu. Dans la table des matières, vous trouvez: *Byssini tingendi ratio*, et pour désignation, le chapitre 41 du IX<sup>e</sup> Livre, avec ce titre: *De tingendo amethystino*; dans tout le cours de ce chapitre, le mot *byssus* ne se trouve pas une fois.

*Demsterius*, dans ses *Paralipomenes ad Posinum*, vers. 31, confond le byssus avec la soie, et emploie ce mot comme synonyme de *serica*; enfin, parmi les moins anciens, *Larcher*, dans ses notes sur *Hérodote*, *Reynold-Forster*, dans son *Liber singularis de bysso*, et *Rouelle*, dans son *Mémoire à l'académie*, en font une toile de coton; tandis que *Greaves*, dans ses *Miscellaneous Works*, veut que ce soit du lin, et tandis encore que *Jaucourt*, dans l'*Encyclopedie in-folio*, assure que le byssus n'est que le produit de l'espèce de soie du coquillage appelée *piane-marine*.

Au milieu de tant de confusion, comment reconnaître une origine? Consultez les anciens; ils ne sont point d'accord entre eux. Si l'un vous conduit, l'autre vous égare aussitôt. Voyez les modernes, vous trouverez la même divergence d'opinions. Qu'en conclure, sinon que les uns ni les autres n'ont su au juste ce qu'était le byssus. Les anciens ne l'ont pas su, parce qu'ils ne connaissaient pas le pays qui le fournit, et qu'ils ne le recevaient que des marchands qui trafiquaient dans l'Inde; les modernes l'ont ignoré, parce qu'en effet ils ne pouvaient pas le deviner,

parce qu'il fallait une occasion, comme celle de l'expédition d'Égypte, pour nous rendre familiers les tissus de cachemire, et qu'il fallait en outre des hommes d'un patriotisme éclairé, comme M. Ternaux, courageux et versés dans la connaissance des divers idiomes de l'Asie, comme M. Jaubert, pour nous en montrer l'élément sur l'animal même, et le soumettre à nos climats.

Il est à remarquer que, pour faire prévaloir son sentiment, chacun a récusé le témoignage de tel ou tel auteur, et qu'il a plus ou moins forcé le sens de tel ou tel autre. Jaucourt ne compte pour rien ce que dit Philostrate : que tout le byssus vient de l'Inde; et les autres alongent ou délayent dans d'autres citations le peu de mots si courts et si insignifiants que nous ont laissés les anciens sur cette matière. En effet, Larcher, Forster, Williams Vincent, dans son estimable *Voyage de Néarque*, qui veulent que le byssus soit le coton, opèrent, dans les citations des auteurs, des rapprochemens évidemment forcés. Les deux premiers citent d'abord Pollux, comme garant de ce qu'ils avancent; mais que dit Pollux? « Le byssus est, chez les Indiens, une espèce de lin. En Égypte, on trouve sur un arbrisseau une espèce de laine, dont on fait des toiles qu'on pourrait regarder comme ressemblant beaucoup à celles de ce lin. » Pourquoi, dans ce passage, joindre la seconde phrase à la première, comme une conséquence ou une confirmation de ce qu'elle exprime? Le byssus, dit Pollux, est, chez les Indiens, une espèce de lin. Tout est dit là pour le byssus. Si le grammairien reprend ensuite son discours et qu'il dise : Il existe, en Égypte, un arbrisseau qui produit une espèce de laine semblable à ce lin, ce n'est pas qu'il veuille fixer un rapport d'identité entre ces deux objets; ce n'est qu'une comparaison qu'il établit entre eux. Soyons, en effet, dans la nécessité de com-

parer le fil de cachemire à un autre fil : nous trouverons que celui qui s'en rapproche le plus par le moelleux, par le duvet qu'il conserve, c'est le coton; le fil et la soie sont trop lisses et trop unis pour en donner une idée. Au reste, si Pollux se sert du mot *lin*, ce n'est pas qu'il prétende parler de la matière que nous connaissons sous ce nom; mais, dans sa phrase, *lin* est l'équivalent de *fil*. La preuve en est au livre V, chapitre 4, où, parlant des instrumens des chasseurs, pour exprimer le nombre de fils qui doivent entrer dans la composition des mailles ou des cordons des filets, il se sert des mots *neuf lins*, *trois lins*, *douze lins*, *seize lins*, etc.

Le naturaliste romain dit seulement quelques mots du byssus; les voici : « Le byssus, qui naît aux environs d'Elis, dans l'Achaïe, coûte quatre deniers le scriptule. » Voilà le prix du byssus bien déterminé. Quant à la circonstance de son origine en Achaïe, c'est ici évidemment une de ces fautes qui défigurent le texte de Pline, une lacune remplie par un copiste maladroit. Si le byssus était une production de la Grèce, y aurait-il eu tant d'incertitudes à son égard parmi les anciens, et Pline lui-même n'en eût-il pas fait aussitôt la description, comme il l'entreprend de tout ce qu'il connaît, souvent avec une exactitude qui sert encore aujourd'hui de guide dans bien des circonstances?

Ainsi que le dit Érasme, il n'est pas d'auteur qui ait été plus maltraité que Pline. Il faut le tirer de ses ruines, à travers les restitutions qu'on a voulu lui faire et les lacunes qu'on a prétendu remplir. Combien de sottises ne lui a-t-on pas fait dire en le restituant! que d'erreurs, que d'inepties insérées dans son texte! et combien n'en ont pas signalé déjà les savans qui se sont occupés de ces corrections, depuis Hermolaus Barbarus, Guillaume Budée,

Nicolas Beraldus et tant d'autres, jusqu'à nos jours? C'est, comme le dit encore Érasme, le travail de Pénélope, qu'il faut refaire avec bien de la peine, et il se sert à cette occasion d'une comparaison qui fait bien reconnaître l'auteur de l'*Éloge de la folie*: « Plante, dit-il, prétendit autrefois que qui voudrait trouver un rapport entre des choses qui donnent beaucoup de traces, n'avait qu'à prendre pour comparaison un vaisseau et une femme; car rien ne donne plus de souci que ces deux choses. Ainsi pourrait-on dire, plus sérieusement, qu'il ne manquera pas affaire à celui qui voudra restituer Pline. »

Ce témoignage d'un écrivain célèbre suffirait seul pour faire connaître combien on doit être circonspect en prenant Pline pour appui, si d'ailleurs on ne s'en apercevait pas soi-même à la moindre recherche. Il est donc évident que l'article de la patrie du byssus est un de ceux qui sont tronqués, et que, sur la ressemblance de quelques lettres ou d'après la conformité de quelques noms qu'il n'a pu lire, le copiste a écrit *Elidem et Achia*.

Laissons de côté, comme évidemment suspect, ce qui regarde l'Achaïe, puisque, comme je l'ai dit plus haut, si la matière du byssus avait été une production de la Grèce, elle n'aurait pas été l'objet de tant de controverses, et surtout que les grecs Pollux et Philostrate, qui l'auraient bien connue, n'auraient pas été obligés de la faire venir de l'Inde; et tenons-nous-en à l'estime qu'en faisaient les dames romaines, pour qui c'était un grand bonheur d'en avoir: c'est là tout ce que Pline dit de ce tissu. Cependant, pour donner plus de poids à l'opinion que le byssus est du coton, on a accolé à ce peu de mots, qui se trouvent dans le VIII<sup>e</sup> Livre, un autre passage tiré du IX<sup>e</sup> et qui n'ya aucun rapport. Si Pline avait voulu parler du byssus dans cet autre passage, ne l'aurait-il pas nommé, comme il l'a

vait fait dans le Livre précédent? Ce n'est pas le défaut de cet auteur que de ne pas répéter les noms, quand il s'agit de donner l'intelligence d'une chose, et il ne fait jamais deviner par des périphrases ce qu'il peut exprimer par le nom technique. Dans le chapitre I<sup>er</sup> du IX<sup>e</sup> Livre, il ne traite que du *Gossopion*, que quelques-uns appellent *Xylon*. Si le byssus avait été l'objet de ce chapitre, il en aurait ajouté le nom aux deux premiers; il l'aurait nommé là d'une manière aussi expresse qu'il l'avait fait dans le Livre précédent.

Le rapprochement de ces deux passages, si étrangers l'un à l'autre, était nécessaire sans doute, et j'en conviens, pour faire du byssus une toile de coton; car, en les séparant, l'échafaudage s'écroule. Il est bien démontré que les anciens ne savaient pas plus quelle était l'origine du byssus, que nous ne le savions nous-mêmes il y a quarante ans.

De tout tems, les Égyptiens se sont habillés avec le coton. Ces robes si légères qu'elles accusent le nu, comme s'il n'y avait rien sur la peau, et dont on ne reconnaît l'existence, sur la plupart des figures des monumens de l'ancienne Égypte, qu'à une ligne tracée au bas des jambes, étaient de toile de coton très-fine, peut-être de ce que nous appelons mousseline. Or, comment supposer que les Hébreux, qui avaient demeuré si long-tems en Égypte, ne connussent pas cette plante et ses produits? Comment se persuader que le roi David se parât d'une robe de toile de coton, quelque fine qu'elle fût, comme d'un vêtement d'un grand prix? Quand le Livre des Paralipomènes dit, I, xv, vers. 27, que ce prince était vêtu d'une robe de byssus; quand Ezechiel, XXVII, 16, range le byssus parmi les objets du plus haut prix que les marchands syriens devront apporter, et qu'il le place entre les diamans, la pourpre, la soie et cette matière précieuse dont la connaissance était déjà perdue dès

le règne des Ptolomées, et qui, pour cette raison, a conservé dans la version grecque son nom hébreu *chodchod*, il n'est pas possible de croire qu'il s'agisse d'un tissu aussi commun dans le pays que celui du coton. Comment concevoir encore qu'un roi d'Assyrie, dans les états duquel le coton est indigène, croie faire un honneur extraordinaire à un homme qu'il voulait récompenser magnifiquement, en le revêtant d'une robe de cette matière ? On est forcé de reconnaître dans le byssus une matière beaucoup plus riche, de voir dans ce célèbre tissu un objet que sa rareté et son prix rendaient très-précieux et digne de faire la parure des souverains les plus puissans.

On fonde encore l'opinion de l'identité du coton avec le byssus sur ce que les lambeaux des bandelettes qui entourent les momies ont été reconnus pour être de la véritable toile de coton. Rouelle l'assure positivement, *Mém. de l'académie, année 1750*, et il en dit autant des linges qui enveloppent les oiseaux embaumés. Mais a-t-on lu avec attention le passage d'Hérodote qui en parle, et n'a-t-on pas fait à son égard ce qu'on a fait à l'égard des autres historiens cités, en donnant à ce qu'il dit une extension qui n'était point dans sa pensée ? C'est en décrivant les embaumemens *les plus précieux*, qu'Hérodote cite les bandelettes de byssus dont on enveloppait les cadavres qui en étaient l'objet ; et ces mots *les plus précieux*, mis en tête de sa description, annoncent assez que peu de personnes pouvaient y prétendre. Ce même avertissement se trouve encore répété à la fin du paragraphe, sous une autre forme : « Telle est, dit-il, la manière la plus magnifique d'embaumer les morts. » Après ce premier embaumement du plus haut prix, cet historien décrit deux autres manières d'embaumer les morts des autres classes de citoyens.

Je le demande maintenant à tout lecteur impartial : Hé-

rodote veut-il dire, par ce que je viens de rapporter, que tous les morts sont nécessairement enveloppés de byssus? N'est-ce pas dire, au contraire, que les plus riches d'entre les Égyptiens, les princes, les grands, ceux en un mot que leur rang ou leur fortune mettent à même de faire une dépense considérable, jouissaient seuls du privilège de ces embaumemens *précieux et magnifiques*; que ceux-là seuls étaient enveloppés dans le byssus; et, s'il n'y a que ceux-là qui eussent une si riche sépulture, n'est-ce pas annoncer que l'enveloppe des autres était plus simple et plus commune? Ne s'ensuit-il pas que les bandelettes de ceux-ci ne sont en effet que de toile de coton? Or, quelles sont les momies qu'on déterre aujourd'hui? Ce ne sont certainement pas celles de ces personnes qui, pour dérober leur sépulture à la profanation, les faisaient cacher sous des masses plus ou moins considérables, mais aussi impérissables les unes que les autres. Ce sont celles des citoyens des autres classes, qui se faisaient enterrer dans les caveaux de certains temples, dans les hypogées et dans les autres tombeaux tant de fois violés. Il n'y a donc pas lieu de déduire cette conséquence: « que le byssus fut la matière de tous les suaires et que ce tissu fut consacré pour les embaumemens. »

Le Thibet, patrie des chèvres qui fournissent le précieux duvet, est une des contrées que les anciens n'ont jamais bien connues. Alors, comme aujourd'hui, les marchands allaient en caravane faire des échanges, recevoir la laine de la main des Indiens et la rapporter en Égypte, sans s'enquérir peut-être de ce qui la produisait. Peut-être aussi les naturels du pays les trompaient-ils sur l'origine de ce produit, pour qu'on ne leur enlevât pas cette branche de commerce en emportant les animaux qui le fournissent.

Que les caravanes apportassent ce duvet des Indes, il

n'y a aucun doute : Ezechiel indirectement, Philostrate et Pollux directement, nous montrent cette route. Philostrate fait plus ; il nous dit positivement qu'Apollonius, étant aux Indes, vit que tout le byssus qu'on portait en Égypte venait de ces contrées. Sans doute il avait été témoin du retour de quelque caravane venant du Bontan, et il avait vu la matière première, telle qu'on l'apportait avant d'être ouvrée.

On ne peut pas avancer que l'art de tisser le duvet de cachemire soit une invention moderne. Ce n'est pas sous la domination des Turcs qu'on a pu faire des découvertes d'aucune espèce ; l'islamisme détruit, mais ne crée pas. On peut être sûr que ce qui existe aujourd'hui existait avant l'invasion des musulmans. Quand l'Alcoran parcourut l'Asie, suivi par le fer et la flamme, les connaissances se perdirent ; ce qui ne se perdit pas resta et est toujours resté dans un état stationnaire. On peut voir la preuve de ce que j'avance dans le magnifique travail des membres de la commission d'Égypte. Ce n'est pas depuis que les belles contrées de la Grèce, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, sont tombées sous le joug des Ottomans, que les arts et le luxe ont pu conquérir le précieux tissa qui nous occupe. Ce tissu était connu au moment de l'irruption ; il continua à l'être, parce que sa finesse plut aussi bien aux farouches califes qu'elle avait plu aux voluptueuses Romaines. On le travaillait avant par industrie ; on le travailla depuis par routine. Les palmes qu'on y fait sont elles-mêmes, n'en doutons pas, une imitation, je dirais presque une corruption des fleurs qu'on y brochait autrefois et qui constituaient ces robes fleuries, dont Apulée couvre les initiés aux mystères d'Isis, *floridè depictâ veste conspicuus*. Forster, Larcher, Rouelle n'ont pu reconnaître dans le byssus le duvet des chèvres du Thibet, parce que de leur tems on ne



le connaissait pas; et ils se sont rejetés sur le coton, faute de mieux, quoiqu'ils eussent bien dû s'apercevoir que ce duvet, originaire des contrées où le byssus était si recherché, ne pouvait pas être lui-même l'élément de cette étoffe si précieuse. Quant aux contradictions et à l'ignorance des anciens sur cette matière, elle ne doit pas nous surprendre. Aurions-nous été nous-mêmes plus instruits qu'eux, sans les découvertes de la géographie moderne; et savions-nous au juste, il n'y a pas bien long-tems encore, si ce duvet était un poil de chèvre, de mouton ou de chameau?

D. J. M. HENRY,

*Membre de plusieurs sociétés littéraires.*



*OBSERVATION sur la dissertation qui précède.*

Quelque ingénieux que soient les raisonnemens de M. Henry, son opinion semble de la nature de celles qui peuvent être controversées avec succès. En effet, plusieurs d'entre les passages qu'il cite paraissent indiquer que ce *byssus* était une substance végétale.

Il existe, sur les bords septentrionaux de la mer Caspienne, une espèce de *Clématite* ou d'*Asclépiade* produisant un duvet fin, soyeux, d'une éclatante blancheur et susceptible d'être filé. On a récemment tenté de le mêler avec du coton, et il en est résulté des tissus très-beaux, quoique légers et peu solides. Sans doute, ce n'est point là le byssus; mais ne serait-il pas possible qu'une matière d'une nature analogue eût autrefois été transportée de l'Inde en Europe, et qu'on l'eût employée à fabriquer les étoffes dont il est question dans la dissertation de M. Henry?

Que les anciens connussent le duvet de cachemire, et qu'ils en fissent usage pour fabriquer les manteaux et les draperies qui ornent et accusent si bien les contours du

corps humain, c'est ce qu'il est difficile de révoquer en doute. L'aspect de plusieurs statues antiques concourt à accréditer cette opinion. Mais quel nom donnait-on à cette précieuse matière ? C'est ce qu'il n'est pas aussi aisé de décider.

Aujourd'hui, les Turcs et les Persans l'appellent *tistik*, c'est-à-dire, très-probablement, *thibétique*. Chez les Kirghis, les Kalmoucks et les Arméniens de Russie, elle porte le nom de *tibet*, nom duquel il ne serait pas impossible (avec un peu de goût pour les étymologies douteuses) de faire dériver notre mot français *duvet*, attendu la fréquente mutation du *t* en *d* et du *b* en *v*, dans les langues orientales, comme dans les langues européennes. Il serait curieux, au surplus, d'examiner si le mot *byssus* lui-même existe dans la langue thibétaine, et, dans ce cas, ce qu'il signifie. Des recherches dirigées dans ce sens ajouteraient peut-être un nouveau degré de vraisemblance aux conjectures de M. Henry, et tendraient à éclaircir une question digne, sous plusieurs rapports, d'exciter l'attention des savans.

(Note communiquée par M. JAUBERT.)



## NOTICE

*Sur le CONSEIL DE SALUBRITÉ, établi près la Préfecture de police de Paris.*

M. \*\*\* venait d'être promu à une place dont il sentait toute l'importance : « Que vous êtes heureux ! lui dit un homme de bien, un philosophe, un vrai *philantrope* enfin. Que vous êtes heureux, et que j'envie l'une de vos attributions ! Levée d'hommes, levée d'impôts, exercice de la justice criminelle ; tous ces actes du gouvernement, nécessaires à la vie du corps social, sont accompagnés de rigueurs inévitables. Magistrat chargé de la sûreté publique, vous n'avez,

vous, que du bien à faire, et votre seule étude doit être de le faire le mieux possible.»

Le magistrat, nous l'avons dit, connaît l'importance des fonctions qui lui étaient confiées; il savait donc qu'on ne peut que gagner à écouter les réflexions, ou, si l'on veut, les rêveries d'un homme bien intentionné et pénétré de son sujet. « Vous m'obligeriez, dit-il à son ami, si vous vouliez me développer. . . — Ce que vous savez mieux que moi. — Je n'ai pas cette prétention; mais alors même je me rappellerais ce que je vous ai entendu dire plus d'une fois : que, si vous pouviez obtenir d'un ami qu'il exposât devant vous, avec quelques détails et comme lui appartenant, le plan et les idées d'un ouvrage dont vous lui auriez confié le manuscrit, vous seriez sûr de recommencer votre travail avec un avantage immense.

— Je vous obéirai donc, et ce sera avec d'autant plus de satisfaction que nous ne pourrons faire un pas sans reconnaître et bénir les bienfaits d'une civilisation perfectionnée. C'est peu que, dans une carrière si vaste, elle vous environne de moyens de succès, proportionnés à l'étendue de vos devoirs : c'est elle qui vous ouvre la carrière, puisqu'elle seule a enfin assigné au peuple, dans la société, une place qu'il n'avait jamais occupée auparavant.

Tenir les sujets dans une soumission muette, en tirer le plus d'argent possible, et, pour faire la part de la gloire, les instruire à aller, au profit du chef, piller et égorger leurs voisins; voilà à quoi se réduisent les combinaisons du gouvernement, sous un despote asiatique ou sous un seigneur féodal, combinaisons d'autant plus simples, que les mêmes individus peuvent au besoin servir de ministres, de juges et de bourreaux. Ne parlez point là, pour les sujets, de mesures sanitaires. Trop heureux de servir leur sublime maître, qu'importe qu'ils meurent, pourvu que

les survivans envoient les mêmes sommes au trésor, le même nombre de recrues à l'armée? Voilà l'ordre de choses auquel certains hommes, moins éloignés de nous que les contrées de l'Asie et les tems féodaux, ne seraient pas fâchés de nous conduire.

A la longue cependant, on s'éclaire; un grand politique finit par apercevoir que les troupeaux d'hommes, comme les autres troupeaux, ne diminuent jamais sensiblement sans porter préjudice au propriétaire. Il n'a pas d'ailleurs partout, comme en Turquie, la ressource du fatalisme pour étouffer les plaintes d'autrui et ses propres craintes. Alors commencent les précautions sanitaires, mais toujours dirigées dans le même esprit et pour l'intérêt de celui qui les ordonne. La conservation, le bien-être du peuple, s'ils ne sont pas tout-à-fait oubliés, arrivent en troisième ou quatrième ligne; l'intérêt de tous les intermédiaires passe auparavant; rien de plus légitime.

Le premier médecin du pacha de Janina, qui probablement (ainsi que *Petitjean des Plaideurs*) compte quelquefois avec son généreux maître, a mis à ferme la propagation de la vaccine (1). En payant, du moins on jouit de cette admirable découverte: l'avidité pécuniaire est moins pernicieuse que la vanité! On laissa, il y a cent ans, se développer avec toute son énergie la terrible peste de Marseille, plutôt que de compromettre l'infailibilité de M. le premier médecin, qui avait nié hautement que cette maladie fût la peste. En 1819, S. E. le général en chef menace de punir, comme coupable de haute trahison, un médecin qui annonce que la fièvre jaune existe dans l'île de Léon (2); et le neuvième d'une population,

1) *Voyage dans la Grèce*, par M. Pouqueville, Tom. I, pag. 345.

2) *Voyez la Revue Encyclopédique*, Tom. X, pag. 50 54.

laissée volontairement en proie au fléau, périt victime du respect dû à S. E. le général en chef.

Rien de pareil n'arrivera sous un gouvernement sage, et tel que tous aujourd'hui doivent l'être ou le devenir, sous un gouvernement en harmonie avec les progrès de la civilisation. Entraîné par les principes de cette civilisation, lors même qu'il ne le serait point par les siens propres, il ne voit autour de lui que des hommes, des citoyens. Dans toutes les chances de la vie sociale, il doit compte de chacun d'eux à l'état; il doit à chacun d'eux de concilier avec la sûreté publique la plus grande liberté individuelle, le plus grand développement de l'industrie particulière.

Il ne doit même plus attendre que le mal existe, que le danger soit imminent, pour réparer l'un, pour combattre l'autre; un mot renferme presque toutes les obligations de la police sanitaire : PRÉVENIR.

Plus vous êtes éclairé, plus, j'en suis sûr, vous sentirez le besoin d'appeler à votre aide les conseils de la science et les leçons de l'expérience.

— C'est mon dessein, dit le magistrat; c'est mon devoir. Le tems n'est plus où, pour combattre le fléau qui a fait si chèrement expier à l'avidité l'Europe le pillage des trésors de l'Amérique, on prononçait un bannissement, sous peine de mort (1), contre tous les malheureux qui en seraient atteints et qui n'auraient pas l'avantage d'être bourgeois de Paris.

— Le tems n'est plus où un arrêt était rendu contre l'épémétique par des juges, qui eussent trouvé fort mauvais que l'on eût fait décider un point de droit par une assemblée de médecins. Le tems n'est plus où ces législateurs sans

---

(1) En 1499.

mission proscrivaient l'inoculation (1); où un grand seigneur, digne du titre de *citoyen* (2), était puni par une lettre de cachet, pour avoir établi que cette pratique salutaire diminuait la mortalité dans la proportion de 25 à 1.... Et cela, quand, dans la Sicile à demi-barbare, on jouissait depuis quatre lustres des bienfaits de l'inoculation (3)!

— Pardonnons au passé et bénissons le présent : grâce au ciel, l'autorité ne croit plus qu'il soit de son honneur de rester en arrière de plusieurs siècles sur la raison, l'humanité et l'instruction générale. L'esprit de parti, d'ailleurs, qui, au XVIII<sup>e</sup>, siècle influa, plus qu'on ne le suppose, sur une opposition si contraire au bel essor qu'avaient pris en France la philosophie et les sciences naturelles; l'esprit de parti sera désormais étranger à toutes les questions de salubrité publique.

— Je n'en jurerais pas, dit le *philantrope*, depuis que j'ai entendu deux personnes, très-estimables à cela près, implorer pour leur patrie les bienfaits de la peste. L'une voulait seulement diriger la peste dans le choix de ses victimes; je crois bien que je me serais trouvé sur sa *liste de visites*, et vous aussi peut-être.... l'autre, plus large dans ses conceptions charitables, demandait le retour de la *peste noire*, qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, dépeupla le quart de l'Europe; ajoutant, comme le légat du pape, au massacre de Béziers : *Dieu connaîtra les siens!*

(1) Arrêt du parlement de Paris, 8 juin 1765.

(2) M. le comte de Lauraguais, aujourd'hui duc de Brancas, membre de la chambre des pairs. La lettre de cachet fut expédiée contre lui, le 15 juillet 1765.

(3) Le baron Riedesel, voyageant en Sicile, en 1767, remarqua que l'inoculation était usitée à Catane, où elle avait été apportée vingt-cinq ans auparavant par des voyageurs grecs. Voyez la traduction anglaise de son voyage, par Forster, pag. 120.

— Saillies extravagantes, que produit une opinion exaltée et que le cœur désavoue ! Revenons à notre sujet ; ma tâche, telle que vous la présentez, se ramifie en des détails innombrables . . . .

— Mais tous importans : tous intéressent l'existence de l'homme en société. Plaisirs, besoins, travaux, industrie, accidens, maladies, désastres, fléaux de la nature, tout ce qui remplit les diverses scènes de la vie appelle, sous le rapport de la salubrité, votre infatigable surveillance.

Quand nous allons chercher dans une salle de spectacle un amusement conforme aux goûts nobles d'un peuple civilisé, devons-nous y respirer, pendant plusieurs heures, un air infect ; ou, pour n'être point suffoqués, nous exposer à des variations de température subites, et dès-lors malsaines ? Vous demanderez à la science comment on peut aérer convenablement les salles de spectacle. Après avoir appris d'elle ce que l'on peut faire de mieux pour les édifices existans, pourquoi ne l'inviteriez-vous point à s'élever plus haut, et à chercher, pour les édifices projetés, le secret de se passer de ces moyens secondaires, et, par le mode seul de leur construction, d'entretenir la pureté de l'atmosphère, sans en faire brusquement varier la température ?

— Ne bornons point nos recherches aux salles de spectacles, dit M. \*\*\* ; rendons-les applicables à tous les lieux où beaucoup d'hommes sont assemblés : ateliers, temples, tribunaux, quel que soit le but de la réunion, le problème reste le même. Il augmente d'importance, si la réunion est durable, s'il s'agit d'un lieu d'habitation commune. Le premier exemple, que m'indique sous ce rapport l'intérêt public, est celui des *casernes*. Ne laissons pas s'altérer dans le repos une santé que le militaire conserve souvent

mieux dans l'activité des camps, au milieu des périls et des fatigues.

—L'humanité, reprit le *philantrope*, réclame les mêmes soins pour ces asiles de douleur, où la nécessité seule a droit de retenir l'homme au nom de la loi. Il faut des *dépôts de mendicité*, puisque, moins heureux qu'on ne l'est à Munich et à Dublin (1), nous ne sommes pas encore parvenus à guérir cette plaie honteuse de la civilisation. Il faut des *prisons*; . . . mais n'y torturons point l'indigent, l'accusé, le coupable, par une humidité funeste, par le manque d'air respirable, par l'émanation de miasmes meurtriers; et, quand la maladie l'atteint, que les secours dont il a besoin soient d'autant mieux surveillés, qu'il ne peut les aller chercher au-dehors, et que, par un triste effet de l'habitude, il inspire plus de haine et de mépris que d'intérêt et de compassion aux hommes à qui la loi confie sa garde et son existence.

—D'autres organes de la loi, dit le magistrat, établiront

(1) Des propriétaires et des négocians de Dublin, réunis en *société de bienfaisance*, ont fait les fonds nécessaires pour ouvrir de grands ateliers aux mendiens valides, et un hospice aux mendiens invalides. Quand ces établissemens ont été prêts, les fondateurs en ont donné avis, par des affiches et des circulaires, à tous les habitans de Dublin, en les conjurant, *au nom du bien public*, de ne plus faire l'aumône dans les rues, mais d'adresser à l'administration de la société les sommes qu'ils voudraient consacrer au soulagement des malheureux. Cet avis, revêtu des signatures les plus respectables, et appuyé des motifs les plus convaincans, a fait soudain cesser les aumônes publiques. Les mendiens ne recevant plus pour réponse que ces mots, *Allez à la maison de secours*, se sont rendus tous à l'hospice ou aux ateliers. (Extrait d'un rapport de M. Huzard fils, *membre-adjoint* du conseil de salubrité, sur un voyage qu'il a fait en Angleterre, en 1818.)



des différences dans le sort des habitans de ces tristes demeures : moi, je ne verrai dans tous que des infortunés ; rien de ce qui les concerne ne doit échapper à mes soins. Pour leur intérêt et celui de la chose publique, je rechercherai à quels travaux utiles et salubres on peut les occuper. Pour leur intérêt et celui de l'humanité, je m'efforcerai de les préserver de la négligence des gardiens et de la cupidité des fournisseurs pour l'ameublement des lits, l'habillement, le chauffage, l'éclairage. Ma sollicitude journalière s'étendra sur leurs alimens. . . .

—Et sur les nôtres aussi. La partie plus compliquée que difficile des approvisionnemens n'entre point dans vos attributions ; mais par combien de détails s'y rattache la nourriture quotidienne d'une grande ville ! Le choix de l'eau même n'est pas indifférent : des sources qui la fournissent, des moyens employés pour la porter au loin, des procédés mis en œuvre pour l'épurer, dépendent ses qualités plus ou moins salubres.

Vous avez voyagé ; vous avez vu que, dans toutes les villes, la nécessité de se nourrir de la chair des animaux expose un ou plusieurs quartiers à devenir des foyers d'infection. L'établissement de grands abattoirs doit remédier à ce mal ; il l'augmentera, au contraire, si la science ne préside point à leur construction, aux moyens de les aérer et d'y entretenir une propreté scrupuleuse, et si votre sévérité vigilante ne prévient pas la négligence, toujours si prompte à laisser le bien tomber en désuétude.

La même sévérité maintiendra dans les marchés l'exécution des ordonnances de salubrité qu'une police éclairée y introduit. Ce n'est pas seulement la négligence qu'il faut ici réprimer ; c'est l'avidité mercantile, c'est l'insouciance ignorante, toujours prêtes, l'une à livrer, l'autre à accepter des alimens dangereux. Je ne citerai que la fré-

quence des accidens causés par l'usage des champignons, quand, pour satisfaire une misérable gourmandise, on viole ou l'on élude les ordonnances de police. Vous ne perdrez point de vue non plus les boissons, si faciles à altérer d'une manière dangereuse, ni la pureté des vases et des mesures métalliques, où le séjour d'une liqueur innocente peut développer en quelques heures un poison redoutable. Ce qui, dans tout ceci, rend votre tâche plus délicate, c'est le danger d'alarmer les imaginations par des craintes mal fondées, ou d'entraver par des précautions superflues un commerce nécessaire, de tous les jours et de toutes les heures.

A côté du besoin de se nourrir, vient s'en placer un autre, moins souvent renouvelé, mais non moins impérieux et souvent plus aveugle dans ses inspirations : l'homme souffrant ou malade veut guérir. Quand un gouvernement sage donne à l'étude des diverses sciences médicales les plus grands encouragemens, il n'a rempli que la moitié de sa tâche. Combien de malades, dont la santé morale est aussi dérangée que la santé physique ! Entraînés par le caprice, l'ignorance, la sotte crédulité, ils s'éloignent du médecin modeste et circonspect, et courent chercher l'audacieux empirique, armé de ses infailibles *secrets*. Démasquer et livrer à la vindicte des lois ces charlatans qui escroquent quand ils n'empoisonnent pas, faire connaître la vanité ou le danger de leurs remèdes secrets, c'est, dit-on en certains pays, se placer entre le risque de déplaire à leurs protecteurs et le désir de sauver chaque année la santé et la vie d'un grand nombre de citoyens.

Une discipline hygiénique doit également présider à la confection des remèdes avoués par la science, à l'administration des bains publics, des bains médicinaux, à la composition et au débit des eaux minérales. L'abus se glisse dans les meilleures choses.

J'étendrai cette maxime jusqu'au zèle que portent dans leurs travaux des anatomistes avides d'instruction ; les amphithéâtres de dissection doivent être surveillés. Des considérations , puisées dans la jurisprudence , portent à désirer la suppression des amphithéâtres particuliers ; l'intérêt de la salubrité , surtout dans le tems des chaleurs , la rend indispensable.

— Une nécessité , aussi bien prouvée que celle-ci me paraît l'être , pourra seule , dit le magistrat , me dicter des mesures prohibitives. Il faut que celui qu'elles atteignent soit contraint , à la réflexion , d'avouer que lui-même les solliciterait contre une autre personne. Les progrès des sciences , les intérêts de l'industrie , les droits de la propriété sont si respectables !

— Voilà dans quelle disposition d'ame vous devez journellement procéder à l'examen des diverses professions dont l'exercice , incommode ou insalubre , n'en est pas moins devenu indispensable pour nos plaisirs ou nos besoins. Il faut préserver de leurs efforts pernicieux , et l'homme qui s'y livre , et les hommes dont la proximité des ateliers peut altérer la santé , compromettre la fortune , exposer l'existence habituelle à des désagrémens intolérables. Ici encore , vous voudrez , j'en suis sûr , aller plus loin que de simples précautions : sans relâche et sans vous rebuter de plusieurs essais infructueux , vous demanderez à la science d'assainir les professions insalubres.

Il est des objets dont un dégoût fondé éloigne nos regards , dont le voisinage afflige nos sens : une telle délicatesse vous est interdite. Les chantiers d'équarrissage , où l'on retire des cadavres des animaux tout ce qui peut encore servir aux arts ; les voiries , où s'entassent et pourrissent les immondices d'une grande ville ; les égouts , les puisards , où se perdent les eaux qui ont nettoyé nos rues

et nos cours; les fosses d'aisance publiques ou particulières, tous ces établissemens dont on ne peut se passer, deviennent éminemment malfaisans, si des soins bien dirigés ne président à leur police, à leur entretien, à leur curage, à leur construction, au choix de leur emplacement. Les mêmes soins sont nécessaires pour les puits, qui se gâtent si facilement par des infiltrations, et dont le curage, nécessité par l'infection qu'ils répandent et par la qualité délétère que contractent leurs eaux, est une opération assez délicate pour compromettre souvent la vie des ouvriers qui l'entreprennent.

Le curage des canaux et des rivières, le dessèchement des marais, sont commandés par les besoins de la navigation et la prospérité de l'agriculture. Ils ne peuvent s'effectuer sans que l'atmosphère ne se remplisse d'exhalaisons méphitiques, à moins que des précautions sanitaires n'y président constamment.

Si l'on néglige ces précautions, ou si l'on ne peut les opposer à des inondations soudainement suivies de fortes chaleurs, on verra se manifester des maladies plus ou moins intenses, plus ou moins promptes à étendre au loin leur contagieuse influence. C'est là une cause féconde d'épidémies; malheureusement, ce n'est pas la seule. Trop souvent, une nature marâtre se joue de notre prévoyance, et développant à l'improviste une épidémie meurtrière, ne nous laisse que la triste ressource de combattre, avec des moyens incertains, le fléau que nulle sagesse humaine n'aurait pu conjurer.

A côté des épidémies, figurent les épizooties, dont les ravages paralysent l'agriculture, portent la désolation dans nos fermes et la famine dans nos marchés.

On voyait jadis dans l'un et l'autre fléau des effets de la sorcellerie ou des signes de la vengeance divine. A ces

opinions décourageantes ont succédé avec avantage les précautions qui, *cernant* la contagion, en préservent les lieux les plus voisins de son centre, et les moyens curatifs avec lesquels des médecins courageux viennent l'attaquer de front et lui arracher ses victimes.

Moins meurtrière qu'une épidémie, mais plus effrayante quand ses ravages deviennent fréquens, l'hydrophobie prescrit une police presque cruelle contre le vagabondage des animaux, dont la morsure la fait naître le plus communément, et l'emploi de secours douloureux, mais efficaces, s'ils suivent de près la morsure.

Nous avons rappelé l'arrêt qui proscrivit l'inoculation; l'autorité n'a point pros crit la vaccine, bien au contraire. Comment donc se fait-il que vous deviez compter au nombre de vos devoirs celui de lever les obstacles qui s'opposent à ce qu'elle devienne d'une utilité universelle? Pourquoi sommes-nous tentés d'envier pour notre pays l'*appalto* (1) d'Ali-Pacha, chez les sujets duquel la vaccination est probablement forcée, comme l'était autrefois la consommation d'une certaine quantité de sel dans les pays dits de *grande gabelle*? Comment la petite vérole existe-t-elle encore parmi nous? quels hommes ont intérêt à voir leurs semblables victimes de cette horrible maladie?...

— Le magistrat parut réfléchir profondément et garda le silence. Le *philantrope* comprit apparemment sa réponse, car il continua ainsi: Mettons tout cela, puisqu'il le faut, sur le compte de scrupules inexplicables. Nous placerons ces scrupules sur la même ligne que la sévérité peu éclairée et souvent peu sincère qui, dans un autre genre de maladies, n'a voulu voir long-tems que le vice puni par lui-même. Il ne nous est plus permis d'ignorer

---

(1) La ruise en ferme de la vaccination.

combien de fois le fruit d'un moment d'oubli a été communiqué par l'hymen à l'épouse irréprochable, à l'enfant qui n'avait pas encore vu le jour, ou qui, attaché au sein nourricier, y a puisé avec le lait un abominable poison. Il ne nous est plus permis d'ignorer combien de maladies constitutionnelles, d'affections meurtrières, ne sont que des dégénérescences du même poison, modifié et masqué dans sa transmission par deux ou trois générations successives. Il est du devoir, et il n'est pas au-dessus des forces d'une autorité éclairée, de combattre le fléau dans son foyer le plus actif et de rendre la prostitution moins malfaisante, en attendant que le progrès des mœurs la fasse un jour entièrement disparaître.

Je me fais peu de scrupule, vous le voyez, d'arrêter votre attention sur des détails toujours tristes et quelquefois repoussans. . . .

—Et vous avez raison : l'aspect des maux de l'humanité devient moins pénible, quand on s'en occupe pour les soulager.

—Les accidens, fréquens dans une grande ville, réclament en faveur des blessés des secours prompts et sagement combinés : des secours maladroits peuvent si facilement aggraver le danger et la souffrance ! Les personnes submergées en ont souvent fait la triste épreuve. Vous multiplierez d'abord, sinon les prohibitions, au moins les précautions pour sauver les nageurs et les baigneurs de leur propre imprudence : mais cette imprudence est telle que, partout où l'on en observera les effets, on n'hésitera point à les assimiler à ceux d'une épidémie, pour peu que les moyens de secourir les noyés et les asphyxiés ne soient pas nombreux et tenus toujours en état de servir.

Au terme où tous arrivent par tant de sentiers divers, l'autorité n'a point encore achevé sa tâche ; s'il convient

que les inhumations soient décentes, il est nécessaire qu'elles soient salubres. L'encombrement des cimetières exposait autrefois l'ouvrier qui creusait une fosse nouvelle à entr'ouvrir avec son outil une ancienne sépulture, d'où s'élançait une vapeur délétère (1), aussi prompte dans ses effets que l'arme la plus terrible. On a reconnu et éloigné ce danger; mais il est encore des mesures de sûreté et de convenance qu'on doit prendre dans les exhumations commandées par les recherches de la justice ou sollicitées par la pieuse affection des familles. Enfin, l'emplacement d'un cimetière n'est point une chose indifférente, non plus que la détermination de l'instant où l'on doit cesser d'en faire usage, et l'emploi des moyens propres à empêcher qu'en aucun tems il ne répande au-dehors de putrides exhalaisons.

L'économie politique réclame la publication annuelle de *tableaux de mortalité*. La comparaison du nombre des décès à celui des naissances sert au gouvernement d'avis et de reproche, ou d'éloge et d'encouragement. Le tableau des décès de chaque âge fournit à l'administrateur l'élément de calculs intéressans sur la marche rétrograde ou progressive de la population, sur la durée moyenne de la vie humaine dans les divers pays, sur l'évaluation probable des jouissances viagères, etc. Le physiologiste, à son tour, les consulte; mais il y cherche des détails plus précis; elles ne seront complètes à ses yeux que lorsqu'elles lui apprendront, autant que la chose est possible, à quel genre de maladie chaque victime a succombé.

—Puisse-t il, dit le magistrat, y puiser alors, sinon la certitude, au moins l'espoir de diminuer le nombre des décès, en prévenant, par le régime et par les moyens

---

(1) Les fossoyeurs nomment cette vapeur *le plomb*.

prophylactiques, les maladies dont elles l'auront instruit à prévoir l'invasion.

— Je croirai cet espoir fondé, répondit le *philantrope*, quand la petite vérole ne figurera plus sur les *tableaux de mortalité*.

Une autre maladie y inscrira aussi ses victimes et affli-gera le moraliste autant que l'homme d'état : *le suicide*.

— Votre idée est juste. En mettant de côté les accidens, dont la plupart seraient prévenus, si les hommes voulaient se soumettre aux plus simples précautions; une disposition maniaque, que la médecine peut reconnaître et combattre jusqu'à un certain point, voilà la cause principale des suicides.

— Oui; mais quelquefois aussi une volonté indépendante de l'organisation peut y conduire. Un ancien philosophe voulait qu'on punit par l'infamie le suicide; je transporterai volontiers la flétrissure au législateur ou au gouvernement d'un pays dans lequel se multiplieraient les suicides réfléchis.

— Vous seriez sévère. . . .

— Je ne serais pas injuste. On reste où l'on est bien; l'homme tient naturellement à la vie. Si une disposition malade ne vient pas détruire en lui le penchant irrésistible qui porte tout ce qui a reçu l'existence à se conserver, croyez fermement que, dans l'éducation, dans les lois, dans l'administration, se cache quelque vice secret, dont les suicides vous montrent le résultat. Non, certes, qu'il ne puisse exister des douleurs véritablement intolérables, quand nul espoir ne les soulage: telle est celle de voir tomber sa patrie sous le joug d'un tyran ou sous le joug plus humiliant de l'étranger. Mais ces grands désastres ne sont pas communs, et les âmes capables de les sentir dans toute leur étendue sont plus rares encore. Hors de là, les



consolations et le tems finissent par triompher du chagrin le plus juste ; le travail ou la bienfaisance viennent soulager la misère ; la mort n'est plus regardée que comme une nécessité éloignée, et non comme un terme désirable. J'apprécie, ainsi qu'ils méritent de l'être, les argumens, les exhortations, les dispositions pénales que l'on oppose au suicide ; mais je penche à croire que le plus sûr moyen d'empêcher les hommes de se tuer, c'est de les laisser être bons, de les aider à devenir raisonnables et de les rendre heureux. . . Oh ! si la dernière pensée des infortunés qui renoncent à la vie se pouvait exhaler avec leur dernier soupir, combien accuseraient les loteries ! combien les maisons de jeu ! combien . . . .

— Ici le magistrat interrompt son ami, parce qu'il sortait de la question ; . . ou plutôt, par la même raison, j'interromprai une conversation imaginaire, en avouant que toutes les idées utiles qu'elle peut renfermer ont été inspirées par l'étude des travaux du conseil de salubrité, établi près de la préfecture de police de Paris.

Et pour prouver à l'ami de l'humanité que ces idées ne sont point des rêves philanthropiques, pour lui offrir l'espérance de voir le bien s'opérer chaque jour davantage, en lui montrant par quels moyens faciles on peut y parvenir, je tracerai l'histoire de cette excellente institution, d'après les comptes qu'elle-même a rendus de ses travaux à l'autorité qui s'environne de ses lumières.

« Avant la révolution (1), la police administrative et judiciaire, partagée entre plusieurs autorités, n'avait ni cet ensemble ni cette unité d'action si nécessaires dans une grande cité. Le ministre de Paris, le lieutenant de police, le prévôt des marchands, avaient chacun dans

---

(1) *Compte rendu des travaux du conseil de salubrité pendant l'année 1817*, pages 2 et 5.

leurs attributions une partie de la surveillance qu'exige la salubrité publique. De là, l'impossibilité d'avoir sous ce rapport un système complet et une jurisprudence régulière, comme celle que le conseil de salubrité s'efforce d'établir depuis quelques années.

« La police cependant était fort bien faite sous M. de Sartine, sous M. de Breteuil, sous M. Lenoir; mais il faut convenir qu'elle était beaucoup plus facile à faire. Au commencement de la révolution, la population de Paris, suivant les relevés faits par ordre de l'assemblée constituante, était de 550,800 habitans; tandis que le dernier recensement, fait en 1817, la porte à 713,765 individus. A la première époque, la consommation journalière en farine était de 1,500 sacs; elle s'élève aujourd'hui à 1,860 sacs. Mais ce n'est pas seulement parce qu'il y a 162,965 individus de plus à Paris que la police est plus difficile, c'est parce qu'il y a un mouvement beaucoup plus grand d'affaires. Le blocus continental, en suspendant pendant plusieurs années tout le commerce maritime, a éveillé l'industrie française, qui a fait les plus grands efforts pour suppléer aux objets dont le peuple était privé. Le commerce intérieur a pris une activité incroyable; Paris en est devenu l'entrepôt général... Les fabriques et les manufactures se sont multipliées; pour effectuer le transport des matières premières et des marchandises, des maisons de roulage se sont élevées dans tous les quartiers. Les étrangers abondent de toutes les parties du globe: ce concours immense, ce mouvement continu, ces travaux si divers ont dû rendre les accidens beaucoup plus fréquens et la surveillance plus difficile.

« En 1802 (1), toutes les fois que M. le préfet de police

---

(1) *Compte rendu* déjà cité, page 4.

avait une décision à donner sur un objet de salubrité, il prenait l'avis d'un médecin, d'un chimiste, d'un agronome ou d'un chirurgien vétérinaire, suivant l'objet qui fixait son attention. Cet avis n'était pas toujours demandé à la même personne; il n'était pas discuté; quelquefois les considérations que présentait une affaire exigeaient la réunion de deux ou trois artistes ou savans, qui formaient une commission temporaire.

« Cette manière de procéder avait des inconvéniens qui furent bientôt sentis; et l'un des chimistes habituellement consultés (M. *Cadet de Gassicourt*) proposa à M. le préfet de police la création d'un *conseil de salubrité*, qui serait chargé de discuter et de résoudre les différentes questions que l'hygiène publique fournirait à l'administration préfectorale. »

Ce conseil fut institué le 6 juillet 1802 (1). Composé d'abord de quatre membres, il eut pour attributions l'examen des épizooties, des boissons falsifiées, des manufactures ou ateliers insalubres, puis la visite des prisons et la direction des secours publics. En 1807, le nombre de ses membres fut porté à sept; il fut tenu de s'assembler au moins deux fois par mois. On lui confia la statistique médicale et la confection des tableaux de mortalité, l'analyse des remèdes saisis et des vases suspects, l'examen des marchés, des rivières, des tueries, etc.

Des épidémies se manifestèrent dans les environs de Paris; les soins assidus qu'elles nécessitaient faisaient alors partie des attributions du conseil (2); on y adjoignit, en conséquence, deux médecins. Ses attributions prenant

---

(1) *Ibid.*, pages 4 et 5.

(2) Les soins que réclament les épidémies sont aujourd'hui du ressort de la préfecture du département de la Seine.

successivement plus d'étendue, on a été dans le cas d'augmenter encore le nombre de ses membres; il est aujourd'hui de douze (1). Le conseil s'assemble régulièrement le vendredi de chaque semaine.

A-t-il répondu aux espérances qu'on avait dû concevoir de son institution? Il est difficile de ne pas l'affirmer, quand on voit que ses travaux n'ont cessé d'embrasser, et toujours avec fruit, le cercle immense que nous avons tracé. Nous nous bornerons à rappeler les plus importants.

Tels sont l'analyse des différentes eaux que distribuent dans Paris la pompe Notre-Dame, l'aqueduc d'Arcueil et le canal de l'Ourcq; la visite et l'approbation motivée du grand appareil épuratoire de Smith et Cuchet; le concours aux expériences faites sur les moyens de secours dans les incendies, avec les *échelles* proposées par MM. Regnier et Tréhard, et le *sac sauveur* de M. Danjon; des tableaux statistiques de mortalité, exécutés tous les ans, et la rédaction d'une nomenclature nosographique destinée à l'usage des médecins d'hôpitaux et propre à donner plus de régularité et de précision aux tableaux partiels de mortalité, dont le tableau général doit se composer; de nombreuses *institutions* sur les champignons vénéneux (2), la construction des paratonnerres, les précautions

(1) Sous la présidence de M. le préfet de police : M. BÉRARD, *maître des requêtes*, *vice-président*; M. CADET DE GASSICOURT, *secrétaire-rapporteur*; MM. J. J. LEROUX, DEVEUX, HUZARD, DUPUYREN, PETIT, PARISSET, DARCEY, MARC, GIRARD; et HUZARD fils, *adjoint*.

(2) Un botaniste est chargé, par la préfecture de police, d'inspecter tous les jours les champignons qu'on apporte aux marchés de la capitale. On n'y admet que les champignons cultivés, et seulement quand ils sont nouveaux et peu développés. Depuis que cette mesure est en vigueur, il n'y a pas d'exemple que des champignons achetés à la halle aient causé des accidens.

à prendre contre l'hydrophobie, le curage des puits et des égouts, les procédés de désinfection et ceux de ventilation.

Une occasion s'est offerte pour appliquer en grand la théorie de la ventilation. Après avoir recueilli, tant en France qu'en Angleterre, tous les documens nécessaires sur la construction la plus parfaite des théâtres, le conseil a communiqué son système à l'architecte qui a entrepris la nouvelle salle de l'*Opéra*; cet artiste, en conséquence, a tout disposé pour que l'air se renouvelle dans la salle sans abaisser la température, et pour que l'on puisse même régler la température selon la saison et l'affluence des spectateurs.

Les moyens de secours publics, les brancards mécaniques, les appareils et *bouées* de sauvetage, les boîtes fumigatoires, placés sous l'inspection particulière d'un des membres du conseil (M. le docteur *Marc*), ont été perfectionnés chaque année, en même tems qu'une *instruction* précise indiquait la marche à suivre pour rappeler à la vie les noyés et les asphyxiés. Le conseil a provoqué et obtenu l'emploi des chiens de Terre-Neuve, qu'un instinct admirable instruit à sauver les hommes submergés; déjà, l'on possède à Paris un certain nombre de ces utiles animaux, et les occasions ne manqueront malheureusement pas pour réclamer leurs services.

Le régime des prisons du département et du dépôt de mendicité devait fixer l'attention du conseil de salubrité. Tous les ans, à des époques indéterminées, plusieurs de ses membres ont visité ces établissemens; ils ont mis chaque fois sous les yeux de M. le préfet de police les observations qu'avait fournies ou confirmées l'examen le plus scrupuleux. Ils ont été assez heureux pour obtenir de nombreux changemens en bien. Les logemens et les infir-

meries des prisonniers ont été assainis, et leur nourriture et leurs vêtemens améliorés; on a supprimé les travaux qui altéraient leur santé, et aboli l'usage des cachots souterrains à la Force et au dépôt de Saint-Denis.

Un dessèchement considérable, celui de l'étang de Coquenard, a été entrepris sous la direction du conseil. Trois cents ouvriers y ont été occupés dans la saison la plus malsaine; pas un seul n'est tombé malade. Les mêmes moyens de salubrité ont été indiqués pour le curage annuel de la rivière de Bièvre.

Les plaines de *Créteil* et de *Maisons* éprouvèrent plusieurs inondations, auxquelles succédèrent des fièvres endémiques; le conseil s'y transporta, deux années de suite, pour indiquer les moyens d'assainissement; et les autorités locales peuvent maintenant prévenir le retour de ces accidens; mais, en cette occasion, justement frappé de l'importance dont seront toujours, dans les épidémies, la promptitude des secours et l'uniformité de leur direction, le conseil proposa de créer, pour atteindre ce but, une *ambulance départementale*, et rédigea le plan de son organisation.

Je ne dois point passer sous silence la suppression des amphithéâtres particuliers de dissection, les réglemens faits pour les bains publics et médicinaux et la vente des eaux minérales, le transport des voiries hors de la ville, la poursuite et la condamnation d'une foule de vendeurs de *remèdes secrets*, espèce d'hommes qui, au mépris de la loi, ne cesseront de se reproduire que quand, à une sévérité inflexible pour les réprimer, se joindra, pour les faire connaître, une telle publicité (1) qu'ils ne pourront plus désormais abuser personne.

---

(1) On a observé que les journaux, qui rendent compte si volontiers des actes des tribunaux, se taisent presque toujours sur les

De ces bienfaits, obtenus par le zèle du conseil de salubrité, se rapproche naturellement l'établissement, à Paris, d'un *dispensaire*. Les attributions de ce bureau de consultation s'étendent surtout aux maladies des femmes publiques. Le nombre des malades qui, en 1800, était dans la proportion de un à neuf, a graduellement diminué. En 1816, la proportion n'était plus que de un à vingt-six, et, en 1820, de un à quarante-trois.

Il est des professions (1) et des manufactures dont les ateliers exhalent des vapeurs incommodes, souvent même insalubres. Les personnes que le voisinage expose à en souffrir adressent leurs plaintes à l'autorité, qui les accueille et charge le conseil d'examiner jusqu'à quel point elles sont fondées. Les réclamations de ce genre, dans l'espace de dix-neuf années, sont devenues l'objet de plus de deux mille *rappports*. Le conseil a conclu à l'éloignement et à l'isolement des ateliers nuisibles; et, en votant la conservation de ceux qui ne méritent point cette rigueur, il a mis leurs propriétaires sur la voie d'améliorations propres à atténuer leurs inconvéniens ou à les faire disparaître. Envisageant ensuite, dans son ensemble, ce vaste sujet, il a présenté au gouvernement, sur la classification des professions insalubres et incommodes, un travail qui est devenu la base d'une ordonnance du roi, en date du 14 janvier 1815. Ces professions y sont divisées en trois classes : 1° celles dont les ateliers doivent être isolés de toutes les habitations; 2° celles dont l'établissement, dans

---

arrêts de ce genre. Ainsi, *un seul* journal a annoncé la condamnation prononcée successivement par deux tribunaux, contre M. \* \* \* pour avoir vendu, sans titre, de prétendus *grains de santé*.

(1) Les *vacheries* des *nourrisseurs* appellent fréquemment l'examen du conseil de salubrité.

le voisinage des habitations, ne doit être permis qu'autant que des précautions légales seront prises pour qu'il n'en résulte aucune incommodité; 3° celles qui, sans être assujéties aux restrictions énoncées, ont besoin, pour s'établir, d'une autorisation que les localités et les circonstances peuvent faire accorder, refuser ou modifier.

Cette ordonnance nous paraît avoir atteint parfaitement son but. Ce n'est pas seulement le magistrat chargé de son exécution qui en doit étudier les détails, c'est aussi le philosophe politique, s'il veut acquérir une idée juste de cette partie importante et peu connue de l'administration.

Le tems néanmoms y apportera des changemens, mais des changemens utiles et honorables; ils seront le fruit des efforts que la science fait chaque jour pour diminuer le nombre des professions insalubres. Déjà, depuis quatre ans, l'opération du *sécrétage*, qui exposait jadis les ouvriers chapeliers à des maladies graves, a été heureusement modifiée; le conseil de salubrité s'est assuré qu'elle ne compromet plus la santé de ceux qui l'exécutent, et qu'on peut dès-lors autoriser, dans les prisons, la formation d'ateliers de chapellerie.

Feu M. Ravrio avait fondé un prix pour celui qui trouverait le moyen de préserver les ouvriers doreurs de la vapeur pernicieuse du mercure, sans nuire à la précision et à la perfection de leur travail. Le problème a été complètement résolu par un membre du conseil de salubrité, M. Darcet.

Dans un grand nombre d'ateliers, le conseil a introduit l'usage salulaire des fourneaux *fumivores*. Il a indiqué aux fabricans de bleu de Prusse des appareils propres à neutraliser le dégagement du gaz hydrogène sulfuré. Il a donné aux hongroyeurs le moyen de passer leurs cuirs en suif, sans exposer les ouvriers à être asphyxiés par la va-



peur du charbon. Il a rectifié les appareils employés pour la carbonisation du bois et pour la distillation des eaux-de-vie de pommes de terre. Il a introduit des améliorations considérables dans les fabriques d'acides et de produits chimiques, dans les raffineries de sucre, les fonderies de suif, les amidonneries, les savonneries et les fabriques de soude artificielle. Enfin, il a obtenu de la munificence de M. le préfet de police les fonds d'un prix pour le perfectionnement de l'art de la boyauderie. Le concours est ouvert, et déjà il a conduit à l'invention du perfectionnement demandé.

Chacun des membres qui composent le conseil de salubrité est astreint, par les places qu'il occupe ou la profession qu'il exerce, à des occupations qui sembleraient devoir l'absorber tout entier; chacun d'eux consacre les courts instans de son loisir à des travaux scientifiques (1), que plus d'une fois le public a été dans le cas d'apprécier. Comment donc ce corps peut-il faire autant et aussi bien? Tel est le fruit d'une organisation sage. Tel est surtout l'effet de cette philanthropie qui échauffe toute ame honnête, et que développent encore, en rendant sa marche plus sûre, l'accroissement des lumières et l'activité morale qui en est la conséquence: noble sentiment, dont jamais, en France, un magistrat ne secondera l'essor, sans être bientôt récompensé de ses soins par les résultats les plus brillans et les plus avantageux.

Pénétré de cet espoir légitime, et bien certain que le

(1) M. Cadet de Gassicourt doit incessamment publier un *Traité de police hygiénique, ou de salubrité publique*. On ne peut qu'augurer favorablement d'un ouvrage où l'auteur a consigné les fruits de dix-neuf années d'expérience dans la place laborieuse de *secrétaire-rapporteur du conseil de salubrité*.

chef du conseil de salubrité et ses membres pensent comme moi, que l'on n'a pas fait assez de bien tant qu'il en reste à faire, je me permettrai d'offrir à leur zèle quelques problèmes à résoudre.

1° Après avoir assaini les boucheries par l'établissement des abattoirs, pourquoi n'en pas faire disparaître les scènes de cruauté, toujours révoltantes, et quelquefois accompagnées de dangers? Il ne s'agirait que de substituer, au procédé habituellement employé pour abattre les animaux, une lésion forte et subite à la moelle épinière. On a, je crois, tenté en ce sens quelques essais qui n'ont pas réussi; cela arrive souvent aux méthodes contraires à l'usage reçu, et ne prouve jamais beaucoup contre leur adoption. Le procédé que nous recommandons réussit constamment en Espagne, où l'on n'en connaît point d'autre.

2° La police, qui empêche les cimetières existans de devenir insalubres, ne peut-elle s'occuper, une dernière fois, de ceux dont elle prescrit la clôture, et ordonner qu'on y répande avec profusion, dans la saison convenable, les graines d'arbres les plus propres à y prospérer? Leur végétation forte et prompte assainirait le sol, en absorbant ou en épurant les vapeurs que la chaleur et l'humidité en feraient sortir; elle préserverait pour long-tems de l'atteinte de la bêche ou de la charrue une terre que l'intérêt de la salubrité, non moins que celui de la décence, proclament inviolable. Ces arbres enfin, quand l'homme pourrait se reposer sous leur abri, mêlant une douce impression de mélancolie à la jouissance de leur ombrage, lui rappelleraient le souvenir des générations éteintes, dont ils couvriraient les restes; souvenir qui ne serait pas sans avantage, et pour les sentimens affectueux, et pour les inspirations poétiques, et pour les hautes leçons de la philosophie.

3° Il est des contrées où l'on regarde le crime et les habitudes perverses comme des maladies de l'ame, contre lesquelles échoue rarement l'emploi d'un régime à la fois physique et moral. Comment n'essaie-t-on pas de naturaliser en France une idée si bien appropriée à la douceur et à la générosité du caractère national ? On a plus d'une fois provoqué *l'abolition de la peine de mort* : ce serait, ce me semble, commencer l'ouvrage par la fin, aussi long-tems que le système des lois pénales ne tendra pas visiblement à l'amendement et à l'amélioration du coupable, aussi long-tems qu'on n'aura pas supprimé ces flétrissures, ces réclusions à perpétuité, ces travaux forcés qui, loin de corriger un condamné, ne servent guère qu'à le rendre plus pervers et plus habile dans sa perversité. Un seul moyen d'y parvenir se présente : c'est d'imiter en France *l'hygiène* des prisons de Philadelphie (1). Les membres du conseil de salubrité, qui portent fréquemment dans les prisons le regard observateur du physiologiste et celui du philanthrope, peuvent provoquer à cet égard une première tentative ; elle serait peu coûteuse ; et, en supposant qu'elle ne réussit pas immédiatement, les coupables sur qui elle aurait échoué n'en sortiraient pas plus méchans qu'ils ne le sont, après une année de

---

(1) *Des prisons de Philadelphie*, par M. de la Rochefoucault-Liancourt (in-8°. Paris, an IV.) *Turnbull, Visite à la prison de Philadelphie*, traduit par M. Petit-Radel (in-8°. Paris, an VIII.) On lira aussi avec fruit les *Notes recueillies en visitant les prisons de la Suisse*, etc., par Francis Cunningham (in-8°. Genève, 1820.) Enfin, dans la cause de l'humanité, on nous excusera peut-être, si nous rappelons que l'idée de faire du régime des prisons un véritable *traitement moral* a été développée avec quelque étendue dans un ouvrage intitulé : *Des rapports de la médecine avec la politique*, par Eusèbe Salverte (in-12. Paris, 1806). pag. 44-82.

séjour à Bicêtre ou aux galères. Et si elle réussissait! . . . Celui qui, d'un ennemi de la société, parviendrait ainsi à faire un homme bon et utile, ne mériterait-il pas bien la couronne décernée, dans une ancienne république, à celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen ?

En formant de tels vœux, je ne prononce pas sur la facilité de les réaliser. Pour hâter ce jugement, pour accroître cette facilité, puisse le conseil de salubrité voir s'agrandir encore le cercle de sa bienfaisante influence ! Depuis 1817, il a publié chaque année un *Rapport général* de ses travaux (1), et M. le préfet de police vient de l'autoriser à faire insérer, dans les *Annales de l'industrie nationale et étrangère* (2), les *Rapports* particuliers, dont la publication lui paraîtrait avantageuse. C'est un pas important : la publicité est amie de l'industrie comme de la justice et de la vérité ; mais l'institution elle-même pourrait être conçue dans un plan plus vaste. La véritable place du conseil de salubrité ne serait-elle point près du ministre de l'intérieur, d'où il correspondrait avec les préfets qui, dans chaque département, auraient près d'eux une institution analogue ? Alors les travaux faits pour la capitale serviraient pour toutes les parties du royaume ; alors, en épargnant le tems et l'argent que la divergence des diverses autorités force à dépenser, on ferait tout plus

---

(1) Notre *exposé* des travaux du conseil de salubrité est extrait presque textuellement de ses quatre *Rapports*, et de renseignemens sur les années antérieures à 1817, que nous devons à la complaisance de M. le secrétaire-rapporteur.

(2) *Annales de l'industrie nationale et étrangère*, ou *Mercurie technologique*, par MM. Lenormand et De Moléon. (Paris, Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 55.) Ce recueil, annoncé avec éloge dans la *Revue Encyclopédique*, se compose déjà de quatre volumes in-8°.

vite, à moins de frais, et avec cet ensemble précieux qui double la valeur des opérations administratives.

Le *Conseil de salubrité* compte dix-neuf années d'existence : il n'est donc pas difficile de prononcer si l'amélioration proposée ne serait point, de la part du gouvernement, un véritable bienfait.

Peut-être se décidera-t-on quelque part pour l'affirmative, si, comme il est permis de l'espérer, cette estimable institution compte un jour, en Europe, de nombreuses rivales (1).

ÉUSÈBE SALVERTE.

*N. B.* Les attributions du CONSEIL DE SALUBRITÉ embrassent dans leur ensemble les objets qui intéressent le plus la santé et la sûreté publiques, la civilisation et l'humanité. Tout fait espérer que des institutions analogues seront successivement naturalisées dans toutes les contrées de l'Europe. Si les hommes éclairés et philanthropes, qui doivent être appelés à former de semblables conseils, établissent entre eux, sur quelque point du globe qu'ils soient placés, des échanges mutuels de leurs observations, de leurs expériences et des améliorations qu'ils auront pu introduire dans les différentes parties de la police sanitaire et de l'hygiène publique, ces communications ne tarderont pas à faire jouir chaque grande ville et chaque nation des avantages qu'une seule ville ou une seule nation aura d'abord obtenus. La *Revue Encyclopédique*, dont l'un des principaux objets est d'offrir un moyen régulier et central de communications et d'échanges entre les hommes qui s'occupent de vues utiles, recevra avec reconnaissance et s'empressera de publier tout ce qui concerne les moyens d'améliorer la sûreté et la santé publiques, dans tous les pays où s'étendent ses relations; et ses correspondans sont invités à rechercher particulièrement et à lui transmettre les détails de ce genre qui leur paraîtront d'un intérêt général, dans les lieux qu'ils habitent ou qu'ils ont l'occasion de visiter. ( *Voy. ci-dessus, Tom. II, pag. 562, Tom. IV, pag. 286 et suiv.*)

M. A. J.

---

(1) La *Société d'humanité* de Londres (*The royal humane Society*) a le même but que le *Conseil de salubrité*. Elle vient de proposer à celui-ci une communication réciproque des travaux des deux institutions : son offre a été acceptée avec empressement.

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

MÉMOIRE SUR LA DIGUE DE CHERBOURG, comparée au *Breakwater*, ou jetée de Plymouth, par J. M. F. CACHIN, inspecteur général des ponts-et-chaussées, officier de la Légion-d'Honneur, etc. (1).

C'est avec bien de la raison que Pline le jeune a dit : *major è longinquo reverentia*. Au physique comme au moral, cette maxime trouve chaque jour de nombreuses applications, et j'en apporterai pour nouvelle preuve l'ouvrage que je vais examiner. Quelle célébrité n'a-t-on pas donnée à ces inutiles pyramides, à ces fastueux et gigantesques monumens de l'orgueil d'un despote, qui, suivant l'énergique expression du malheureux Legouvé,

D'un vain poids après lui fatigue encor la terre ?

Et cependant, sous nos yeux, pour ainsi dire, un monument plus utile, presque aussi vaste et non moins étonnant, a été construit dans les immenses profondeurs d'une mer orageuse, et pendant les tempêtes plus terribles encore peut-être des guerres civiles et étrangères ! A peine daignons-nous jeter un regard sur les résultats d'une aussi prodigieuse entreprise, quand ils nous sont offerts par le savant ingénieur même qui a eu l'audace de l'exécuter ! Et l'homme aussi a dit à l'Océan : *Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin* ; il a posé, à une lieue du

---

(1) Paris, 1820. — In-4° de 85 pages avec planches. Imprimerie de Firmin-Didot.

rivage, une vaste et immuable barrière, contre laquelle vient mugir, se briser et s'éteindre toute la rage des flots impuissans.

Depuis long-tems, le gouvernement avait senti la nécessité de créer un port militaire dans le canal de la Manche. Les débris des vaisseaux qui périrent dans le funeste combat de la Hougue (1692), s'élèvent encore pour accuser la négligence de ceux qui n'avaient pas songé à leur assurer une retraite (1). « La baie de Cherbourg, dit M. Cachin, parut la position la plus favorable à cette destination. En effet, sa situation très-avancée sur la route des vaisseaux offre toutes les facilités désirables, soit pour surveiller les mouvemens de l'ennemi, soit pour inquiéter ses convois, soit enfin pour rassembler tous les détails nécessaires à une grande expédition maritime. »

Cette rade, d'une excellente tenue, est également favorable à l'arrivée et au départ des vaisseaux de presque tous les airs de vent et dans tout état de marée. Elle comprend un mouillage d'une vaste étendue; elle est susceptible de toutes sortes de moyens d'attaque, de protection et de défense; elle réunit enfin, sous les rapports militaires et maritimes, tous les avantages qui peuvent influer sur le sort de nos forces navales et de nos relations commerciales.

Divers projets furent successivement formés et abandonnés presque aussitôt. Cependant, on proposa d'échouer quatre-vingt-dix caisses de forme conique, tronquée de 140 pieds (45 mètres 50 centimètres) de diamètre à la base, sur 60 pieds (19 mètres 50 centimètres) de hauteur verticale. On devait ensuite les combler en pierres sèches, et, les liant avec des chaînes de fer, clorre ainsi la partie

---

(1) On voit encore au Cap la Hougue des carcasses des bâtimens coulés pendant et après le combat.

ouverte de la rade. Ce système, séduisant par l'économie qu'il présentait et par la simplicité de son exécution, fut bientôt reconnu impraticable.

On convint alors qu'il fallait verser, dans toute l'étendue de la partie que l'on devait fermer, des masses de pierres considérables, et l'activité des travaux fut telle, qu'à la fin de 1790, le volume des matériaux versés s'élevait à deux millions six cent soixante-cinq mille quatre cents mètres cubes, et occupait une étendue de 3,898 mètres, sur une largeur de quatre-vingt-dix pieds (29 mètres 25 centimètres); mais l'expérience fit connaître bientôt que les dimensions des pierres employées à ce travail n'offraient aux efforts continuels de la mer qu'une faible et inutile résistance. Il fallut employer des blocs de 15 à 20 pieds (51 à 69 centimètres) cubes, que l'on arrachait des flancs de la montagne du Roule, et qu'une multitude de bateaux construits pour ce travail allait porter à leur destination. Il faut lire, dans le mémoire même, les détails de cette opération dont on conçoit toute la difficulté; nous nous bornerons à dire qu'en peu de tems, la digue, revêtue de ces masses de rochers, opposa une force suffisante aux coups de mer qu'elle devait arrêter.

Lorsque la digue, vers la fin de 1803, eut été élevée à 9 pieds (2 mètres 92 centimètres) au-dessus des plus hautes marées d'équinoxe, le gouvernement résolut d'y établir une batterie dont on avait depuis long-tems reconnu la nécessité pour protéger les passes *est* et *ouest* de la rade.

En 1804, les travaux furent continués avec beaucoup d'activité. Soixante bâtimens furent employés journellement au transport des matériaux, et seize bouches à feu furent ajoutées à celles qui se trouvaient déjà sur le fort. Les années suivantes, quelques orages occasionnèrent



de légers dégâts; mais, le 12 février 1808, une tempête effroyable s'éleva, renversa les épaulemens de la batterie, enleva les canons pour les porter à une grande distance de leur place et causa de grands malheurs. Si les effets de cet ouragan furent déplorable sous beaucoup de rapports, ils eurent du moins l'avantage de donner à la digue la forme plus convenable à sa solidité; les blocs énormes qui en formaient le recouvrement furent bouleversés, pressés et disposés sur de nouvelles pentes avec une telle régularité, qu'ils semblèrent avoir été cimentés par la main des hommes.

« Le principal effet de cette tempête, la plus violente dont on ait conservé le souvenir, fut de consolider l'ouvrage, en mettant un dernier terme au déplacement des matériaux dont il avait été formé. Ces enrochemens ont offert depuis ce tems l'aspect d'une plage naturelle de rochers, sur lesquels les varechs croissent et se multiplient, de manière à offrir la preuve incontestable d'une stabilité parfaite, et qui ne pouvait être que le résultat d'un ébranlement général et tout-à-fait extraordinaire.

« La reconnaissance qui fut faite à cette époque de la nouvelle configuration que la mer avait attribuée aux enrochemens, confirmée par toutes les vérifications ultérieures, a fait connaître que *les digues, ainsi construites et exposées à l'action de la mer, affectent, entre leur sommet et le sol sur lequel elles reposent, quatre talus entièrement différens, dont l'inclinaison varie en raison de la violence des flots et de la durée de leur action, aux divers degrés d'ascension et d'abaissement des marées.* »

M. Cachin donne les résultats des observations qui ont conduit à cette règle générale, inconnue jusqu'à ce jour, et qui sera du plus haut intérêt pour les ingénieurs qui

auraient désormais à entreprendre des constructions sous-marines.

Après avoir présenté le tableau des matériaux employés et des sommes dépensées (elles s'élèvent à 20,968,936 fr.), des matériaux à employer et des sommes à dépenser encore pour que l'ouvrage soit entièrement terminé, le savant auteur du mémoire fait connaître les plans qui restent à exécuter, et il passe à une seconde partie qui intéresse éminemment l'honneur national, puisqu'il s'agit de la comparaison de la digue française avec un ouvrage du même genre construit à Plymouth, par les Anglais. Nous donnerons d'autant plus d'étendue à l'analyse de ce second chapitre, que les rédacteurs de l'*Encyclopédie Britannique*, trompés par les renseignemens erronés sans doute qu'ils ont recueillis sur les travaux de Cherbourg, n'ont pas craint de comparer les entreprises des deux nations, et d'avancer que la manière simple et expéditive avec laquelle le breakwater (jetée de Plymouth) avait été construit, offrait un contraste curieux avec la multitude d'employés, le tems et l'ostentation que l'on a mis à la conduite des travaux de Cherbourg. Citons leurs propres expressions : « *The small establishment and quick manner with which this great work has been carried on, form a curious contrast with the multitudes employed on the breakwater of Cherbourg, the time occupied by that undertaking and the parade and ostentation with which it was conducted.* » (Année 1817, pag. 458.—*edim.*)—Les mêmes rédacteurs ne craignent pas d'ajouter : « *A very considerable part of expence might have been saved by dispensing altogether with the cones, all of which burst, as might have been expected, from the superincumbent weight of a deep column of water pressing the stones within against their sides.* »

« Une partie très-considérable de la dépense aurait été épargnée, si l'on s'était abstenu de construire des cônes qui crevèrent tous, comme on devait s'y attendre, à cause du poids énorme de la colonne d'eau qui pressait les pierres sur les parois, dans l'intérieur. »

Quoi ! c'est dans le pays qui a donné naissance à Newton et qui possède encore ses Davy, ses Rennie, ses Tedford et tant d'autres hommes célèbres ; c'est dans un des principaux recueils scientifiques, c'est sur la terre classique de l'Écosse, qu'un écrivain, ignorant les premiers principes de l'hydrostatique, en jugeant et en critiquant avec beaucoup de sévérité un des plus beaux monumens qui soient dus au génie de l'homme, ne craint pas d'avancer que la pression exercée verticalement par une colonne d'eau est plus forte que la résistance latérale opposée par une colonne d'un plus grand volume ! . . . Ce fait suffirait seul pour donner une idée de l'article que nous réfutons ; mais comme chaque jour les découvertes françaises sont en butte à des attaques aussi peu fondées, nous allons suivre le savant Anglais dans ses calculs. Nous venons de voir que d'après lui le breakwater de Plymouth a été exécuté d'une manière plus économique que la digue de Cherbourg. Eh bien ! M. Cachin prouve jusqu'à l'évidence que l'ouvrage anglais a coûté 16,491 fr. le mètre courant, tandis que l'ouvrage français, pour le même volume, n'a coûté que 8,717 fr., c'est-à-dire à peu près moitié moins. Cependant, les difficultés qu'on avait à surmonter de part et d'autre n'étaient nullement comparables. A Cherbourg, on créait un monument entièrement nouveau ; à Plymouth, on imitait un ouvrage déjà fait, et l'on profitait des leçons inappréciables de l'expérience : à Cherbourg, il fallait travailler sur une côte qui n'était presque pas abritée ; à Plymouth, on élevait dans une rade déjà très-bonne dans son état na-

turel : à Plymouth, il ne fallait qu'une digue de peu d'étendue ; à Cherbourg, on avait à fermer un espace quatre fois plus grand : enfin, à Plymouth, le rocher d'où l'on tirait des matériaux très-commodes touchait au rivage, tandis qu'à Cherbourg la montagne du Roule, d'où il fallait arracher avec peine des blocs de grès très-durs et quartzeux, est à une certaine distance de la mer.

Que devient donc maintenant, je vous le demande, cet orgueil britannique que vous vous complaisez à étaler avec si peu de ménagement ? que deviennent surtout ces plaisanteries amères et insultantes que vous prodiguez aux Français avec tant d'arrogance ? Vous le voyez, nous n'avions pas cherché à tirer avantage de l'immense supériorité de nos travaux sur ceux de vos ingénieurs, et vous voulez nous forcer à le faire. Nous n'avions pas parlé de cette frégate si peu digne du nom qu'elle portait, qui vint insolemment troubler nos travailleurs et fut prise par deux de nos petites barques canonnières (1) ; mais, puisque vous vous égayez si bien à l'occasion des fêtes dont notre digue a été l'objet, vous nous obligez à vous rappeler que cette fête-là ne fut pas la moins agréable, et que, cette fois, ce ne fut pas la France qui en paya les frais. « Cessez donc, vous dirai-je avec M. Cachin, cessez ces rapprochemens envieux, ces comparaisons chagrines que le vrai talent ne saurait avouer et qui ne peuvent ajouter au mérite des uns, ni rabaisser le mérite des autres. Si l'Angleterre a des ingénieurs habiles, la France a aussi les siens. » Partout vous trouverez cette France, non votre jalouse rivale, mais toujours votre émule, et quelquefois même votre modèle. Ses malheurs

---

(1) La frégate anglaise *la Minerve* fut prise sur la rade de Cherbourg par les deux canonnières, *la Chiffonne* et *la Terrible*, capit. Lécolier et Petré.

n'ont pas abattu sa fierté ; elle vous propose de marcher de concert à la tête de la civilisation européenne, mais elle fera tous ses efforts pour ne jamais vous laisser prendre le premier pas. Pourquoi donc ces insultes journalières à nos découvertes, à nos arts, à notre agriculture ? pourquoi chercher à entretenir de basses rivalités et d'odieuses haines entre deux peuples faits pour s'estimer ?

Il ne me reste qu'un mot à dire sur le travail de M. Cachin, c'est que son intéressant ouvrage n'est qu'une partie de celui qu'il nous promet sur les travaux de Cherbourg. « Quelque considérables que soient ceux dont nous venons de rendre compte, ils ne forment, dit ce savant ingénieur, qu'une partie tout-à-fait accessoire et distincte de ceux qui ont été projetés, et dont l'exécution est déjà très-avancée, pour créer sur cette partie de nos côtes le plus vaste et le plus complet des établissemens de marine militaire. Cette importante création devait être toute entière l'ouvrage de l'art ; elle offrait des difficultés dont on aurait vainement cherché des exemples dans les monumens des anciens et dans les travaux des peuples modernes. La difficulté de les surmonter fut long-tems l'objet du doute et de l'incertitude ; mais elle a cessé d'être problématique. Ce nouveau port existe ; il a été ouvert à l'océan dès le mois d'août 1813, et depuis ce tems la marine royale est en possession des principaux avantages que l'on s'en était promis.

« Les procédés nouveaux, les moyens extraordinaires dont l'heureuse application a assuré le succès de ces travaux, ont entièrement disparu ; il n'en reste plus de traces que dans le souvenir de ceux qui en ont été les témoins. S'il peut paraître utile aux progrès de l'art d'en conserver la tradition, nous considérerons comme une obligation de faire connaître l'ensemble et les détails de cette immense entreprise, de décrire la configuration, l'étendue, les

moyens d'exécution de ces constructions hydrauliques, élevées en granit, du sein d'une mer orageuse, avec tous les caractères de la plus rare magnificence, de la plus parfaite solidité, et dont les fondemens reposent sur des masses de rochers qui offraient naguère le spectacle des écueils les plus dangereux, là où l'on voit maintenant un port vaste et profond, également propre à la construction et au radoub, à l'armement et à l'expédition; un port, où les vaisseaux du plus haut rang accèdent dans tous les tems sans nul obstacle, et stationnent avec sûreté, constamment à flot dans tout état de marée; un port enfin qui, par sa situation, par la facilité de ses abords, par la régularité et la convenance de ses dispositions, offre toutes les propriétés que l'on peut désirer et que l'on ne trouve réunies dans aucun des établissemens du même genre, que le génie des arts a consacrés à la gloire des souverains et à la sûreté de leurs sujets. »

Le monde savant attend avec une vive impatience ce nouveau travail de M. Cachin, qui décrit avec autant d'art et d'habileté qu'il exécute. C'est l'éloge le plus complet et le plus juste que nous puissions faire du mémoire que nous venons d'analyser (1). *Edouard GAUTTIER.*

---

(1) Depuis la rédaction de cet article, quelques *Revue*s anglaises ont publié, contre les ouvrages français, des critiques où règne la plus insigne mauvaise foi. Nous citerons notamment les jugemens portés sur l'ouvrage de M. Chaptal, et une diatribe violente contre nos littérateurs et contre nos savans les plus distingués. Si ces déplorable excès continuent, quelques écrivains français s'empresseront de relever l'inexactitude d'une foule d'assertions erronées qui pourront encore faire quelques dupes en Angleterre, mais que les gens sensés apprécieront à leur juste valeur. Espérons pourtant que nos confrères d'outre-mer, au nombre desquels se trouvent d'ailleurs beaucoup d'hommes très-recommandables, nous épargneront cette tâche pénible, en ne s'écartant plus des convenances que tout homme doit respecter, mais qui doivent être sacrées pour celui qui s'est voué au culte de la science et de la vérité.

---

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PRINCIPES DE LA SCIENCE MORALE ET POLITIQUE, OU RÉSUMÉ DES LEÇONS DONNÉES AU COLLÈGE D'ÉDIMBOURG, par *Adam FERGUSON*, professeur de philosophie morale; traduit de l'anglais par A. D. (1).

Une tendance impossible à méconnaître porte aujourd'hui les esprits vers l'étude des sciences morales et politiques. Ceux qui ont réfléchi sur la marche des choses humaines ne voient pas sans espérance la prédilection des hommes de notre âge pour les études sérieuses. En effet, tout ce qui tient au domaine de la philosophie doit exercer l'influence la plus heureuse sur nos facultés intellectuelles. Ces études trouvent beaucoup de partisans dans la jeunesse contemporaine, dont le caractère est essentiellement grave et méditatif. Aussi Montesquieu, Burlamaqui, Vatel sont-ils entre les mains de tous les jeunes gens, qui pourront maintenant, grâce aux travaux d'un nouveau traducteur, profiter aussi des leçons d'un des plus illustres professeurs de l'université d'Édimbourg.

Ferguson appartient à cette célèbre école écossaise qui s'honore des noms de Blair, de Robertson, de Hume et de tant d'autres hommes distingués, dignes successeurs des philosophes français du dernier siècle. C'est dans les écrits de Bacon, de Descartes, de Hobbes, de Mallebranche, qu'ils puisèrent des connaissances qu'ils ont contribué à répandre, et qui se sont perpétuées jusqu'à nous par les heureux efforts de quelques élèves de ces grands hommes.

---

(1) Paris, 1821. 2 vol. in-8°. Kleffer, libraire, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2 (première livraison composée de la première partie du 1<sup>er</sup> volume).

Les *Principes de la science morale et politique* de Ferguson deviendront un ouvrage classique pour ceux qui étudient le *droit naturel*, c'est-à-dire la *science de la morale*. Les connaissances morales forment une série de règles à suivre dans la conduite de la vie ; elles tendent à nous enseigner les préceptes tracés dans le code des lois primitives que la nature nous impose ; et le meilleur moyen pour parvenir à les bien connaître est de s'appliquer à étudier l'homme, en ce qui le distingue des autres êtres animés. Aussi Ferguson a-t-il commencé son livre par la description de l'homme et par l'indication de la place qu'il occupe dans l'échelle des êtres.

Une différence manifeste existe entre la matière inerte et la nature animale. Les corps doués d'un principe de vie sont composés de parties diverses, dont les substances dures, molles, fluides, nerveuses, servent toutes à la vie ; aucune d'elles n'est inutile dans l'organisation animale. Mais il existe aussi de nombreuses différences dans les corps doués de la vie ; s'ils partagent tous la volonté et la faculté d'errer librement dans l'espace, tous n'agissent pas d'après les mêmes principes. Chaque être animé a sa nature particulière, possède ses organes propres, nécessaires pour son existence dans l'élément où doit s'écouler sa vie. Doués de l'instinct de leur conservation, les animaux apprennent par la douleur ce qui leur est nuisible, et par le plaisir ce qui leur est salutaire ; car la sagesse de leur auteur a voulu qu'ils ne trouvassent de vrai plaisir que dans ce qui tend à prolonger leur existence.

Toutes les espèces si variées du règne animal ne sont pas également destinées à vivre en société ; si l'essence des unes est de partager ensemble les courts momens qu'elles ont à passer sur la terre, d'autres sont naturellement portées à rechercher un genre de vie solitaire et sauvage.



La nature de l'homme l'appelle-t-elle à vivre en société? doit-il être rangé dans la classe des animaux sociables (*gregarii*), ou bien faut-il le rejeter parmi les êtres créés pour traîner une existence sauvage et solitaire? Cette question a partagé les philosophes, qui en ont fait l'objet d'un grand nombre de discussions souvent contradictoires. La société est un fait, on ne peut la nier; mais les hommes ont-ils primitivement vécu en communauté? Voilà où réside réellement la question. Nous citerons le passage même de Ferguson qui traite de la destination naturelle de l'homme : « Les uns prétendent, dit-il, que l'espèce humaine, quoique maintenant unie en société et souvent en paix, garde encore les marques d'une condition originaire différente, sinon contraire. Pourquoi, dans les états les plus pacifiques, les citoyens croient-ils nécessaire de se fortifier? contre qui emploient-ils ces portes, ces murs? pourquoi le riche cache-t-il ses trésors? les hommes doivent-ils craindre le voisinage d'alliés ou d'amis? ou plutôt ne montrent-ils pas un instinct de ravage et d'hostilité, en redoutant dans chacun de leurs semblables un voleur ou un espion, prêt à les dépouiller ou à les dénoncer? »

« Pourquoi le magistrat est-il armé d'une épée, instrument de violence et objet de terreur? d'où vient qu'il faut se donner tant de soins pour conserver la paix intérieure et repousser les invasions? pourquoi ces prisons, cet appareil de fers, de torture? le bourreau est-il l'anneau principal de la chaîne sociale? est-ce pour recevoir des amis que les frontières sont hérissées de forteresses? Toutes ces précautions nous donnent plutôt la conviction, qu'au-delà du cercle où l'homme établit la paix par des moyens factices, il n'y a plus rien à attendre que la guerre. »

« Pour répondre à ces assertions, continue Ferguson, admettons que, dans beaucoup de circonstances, la paix de

la société soit évidemment forcée, et ne soit maintenue que par une variété infinie de moyens artificiels.

« Quand nous jetons un regard sur l'histoire, nous voyons les faibles devenir la proie du plus fort; ils ont donc dû se liguier pour la défense commune. La durée de la confédération ne garantit pas sa tranquillité; car les parties sont toujours prêtes à entrer en dispute. La guerre étrangère servait, dit-on, à calmer les Romains, en les forçant à se réunir. Sans cette cause, la hache du licteur eût été trop faible pour réunir ces esprits inquiets.

« De tout ceci, nous pouvons conclure que les hommes, quoique naturellement en société, ont le choix du bien et du mal attachés à leur état; que les individus sont souvent disposés à abuser des avantages du voisinage pour troubler la paix. De là dérivent la nécessité d'un gouvernement et l'application d'une loi pénale; et, quoique l'homme soit destiné à vivre avec ses semblables et qu'on puisse, sous ce point de vue, le ranger parmi les animaux sociables, il est cependant permis d'avoir une opinion différente. L'individu, pouvant être un bon ou un mauvais membre de la société dont il fait partie, doit encourir toutes les conséquences d'un choix bien ou mal fait. »

Ferguson examine ensuite quels sont les effets immédiats de la société. Ils découlent de deux sources principales, la faculté de l'homme pour la parole et cette propension qui l'entraîne vers ses semblables, que l'on appelle *socialité*. Mais ces différences ne sont pas les seules qui existent entre l'être doué de l'intelligence et les autres animaux; les causes morales les éloignent encore plus que les causes physiques.

L'étude des facultés intellectuelles de l'homme doit donc occuper le philosophe qui veut s'initier dans la connaissance des sciences morales, c'est-à-dire des règles imposées

à tout être pensant par sa propre nature, et que pour cela on doit appeler *droit naturel*.

La première observation qui s'offre à la pensée de celui qui recherche quelles sont les sources primitives de l'inclination dans la nature humaine, c'est que l'homme n'est pas guidé dans ses actions par un mobile instinctif et indépendant de sa propre volonté. Il est évident qu'on lui a laissé, comme ses privilèges, l'observation et le choix. Cependant il est dirigé aussi par des instincts qui précèdent la connaissance des fins. Ferguson donne pour exemple de ces impulsions instinctives, communes aux hommes et aux animaux, l'effort qui fait servir les muscles à la respiration et celui qui nous fait appliquer nos lèvres sur le sein pour sucer le lait. Le philosophe explique cette apparente contradiction de notre nature, et il est amené à dire que le caractère le plus général des inclinations de l'homme n'est pas celui d'un penchant aveugle à se servir de ses moyens, mais une vue instinctive du but; et, pour y arriver, il lui est libre de découvrir et de choisir, d'après ses observations et ses expériences, les moyens qu'il croit les plus efficaces.

Les sources du caprice et l'affection accidentelle ou la passion offrent à Ferguson les matières de sages observations sur la nature du bien et du mal moral. Cette partie de l'ouvrage, composée de tout le deuxième chapitre, forme un traité complet de *psychologie*. C'est là que se termine la première livraison des *Principes de la science morale et politique*. Lorsque le second volume aura été publié, nous examinerons en détail ce que l'auteur entend au juste par *droit naturel*. Tout ce qui touche à cette matière contient, dans l'ouvrage original, deux chapitres : l'un pose les principes des règles de la morale; l'autre indique les moyens de maintenir les droits sur lesquels elles sont

fondées ; savoir, les lois et l'autorité dans l'état social, et la guerre de nation à nation. Cette dernière partie tient plus spécialement au droit des gens.

Il ne sera pas inutile de terminer cette analyse de l'ouvrage de Ferguson par une courte notice sur la vie et les principes philosophiques de cet homme célèbre. Adam Ferguson naquit dans un bourg d'Écosse, en 1724. Son père y exerçait les fonctions de ministre. Après avoir fait ses études dans les universités de Saint-André et d'Édimbourg, il fut lui-même attaché à un régiment écossais, en qualité d'aumônier. En 1759, Ferguson obtint une chaire de philosophie naturelle à Édimbourg ; mais il la quitta, en 1764, pour occuper celle de philosophie morale dans la même université. Il publia, quelques années après, son premier ouvrage, intitulé : *Essai sur la société civile*. Il fit paraître ensuite ses *Institutions de philosophie morale*, qui n'étaient que la substance de ses leçons. Ferguson a composé un ouvrage fort important, intitulé : *Histoire des progrès et de la chute de la république romaine* ; on le place sur la même ligne que celui de Gibbon. Il quitta sa chaire en 1781, et fut remplacé par Ch. Dugald Stewart. Ce fut quelques années après qu'il publia l'analyse de ses leçons, sous ce titre : *Principes de la science morale et politique*. Cet ouvrage n'avait pas été, jusqu'à présent, traduit en français. Il n'était connu que par les extraits qu'on en donna dans les T. III et IV de la *Bibliothèque Britannique*, aujourd'hui *Bibliothèque universelle*, excellent recueil publié à Genève par M. Pietet. On s'accorde à dire que le caractère d'Adam Ferguson était modeste, généreux, et son extérieur noble et prévenant. Il prit fort peu de part aux discussions politiques de son temps.

Pour bien connaître la philosophie de Ferguson, il faut

lire une partie de l'introduction des *Principes de la science morale et politique*, dans laquelle l'auteur apprend qu'il penchait pour le système des Stoïciens. « Les Stoïciens, dit-il, considèrent la vie humaine comme un jeu ; l'intérêt et le mérite des joueurs consistent à bien jouer, quel que soit le gain (1). L'auteur a vu jouer ce jeu dans les camps, en face de l'ennemi, avec cette facilité que l'on doit toujours trouver dans les situations avantageuses ; et, avant d'avoir fait attention aux éclaircissemens donnés par Epictète, sur la comparaison précédente de la vie, avec un jeu de hasard et d'adresse, il fut long-tems sans pouvoir se rendre compte de ce fait.

« Si ces recherches le conduisent à suivre les doctrines philosophiques, professées par une secte, il y a deux mille ans, il s'y conformera, quoique cette école soit regardée de nos jours comme insensée.

« Cicéron professait le scepticisme ; mais, quand il instruisit son fils des devoirs de la morale, il eut recours aux principes de la philosophie stoïcienne, comme étant plus applicable à la conduite de la vie. Les meilleures lois romaines y prirent naissance, et la jurisprudence a toujours eu pour base la grande distinction du bien et du mal moral, parce qu'en établissant ses règles, on ne doit faire attention qu'à la justice, et non à l'importance du cas.

« Chez les modernes même, cette secte fut respectée

---

(1) Discours d'Epictète conservé par Arrien. (L. II, ch. V). Nous n'avons pas le texte anglais sous les yeux, et nous ne savons pas comment Ferguson a entendu la phrase d'Epictète qu'il rapporte ; mais la traduction de la *Bibliothèque Britannique* nous semble meilleure. La voici : « Les Stoïciens comparaient la vie humaine à une table de jeu : le mérite et l'amusement du joueur consistent à user avec habileté et avec attention des chances qui lui viennent, et ils ne dépendent nullement de la force de son enjeu. »

par ceux qui en ont connu le véritable esprit, tels que lord Shaftesbury, Montesquieu, Harris, Hutchinson et beaucoup d'autres; et certes, l'une des premières leçons à donner à la jeunesse, et même à ceux qui ont dépassé l'âge où l'on peut apprendre, c'est de leur interdire l'admiration ou le mépris pour des choses qu'ils ne connaissent pas. »

Nous ne prétendons nullement prendre la défense de la philosophie stoïcienne, qui a été attaquée avec beaucoup de force dans les tems modernes; mais certes, il est toujours glorieux de se tromper avec des hommes tels que Zénon, Caton, Epictète, Marc-Aurèle et Antonin.

*Alphonse TAILLANDIER.*



HISTOIRE GÉNÉRALE DE FRANCE, depuis le règne de Charles VII jusqu'à la paix générale, en 1815, par M. DUFAY; ornée de plus de deux cents portraits. — Règnes d'Henri III et d'Henri IV (1).

Il serait à désirer que l'on pût toujours étudier l'histoire dans des sources aussi pures que celles où M. Dufay a puisé les grands développemens qu'il vient de nous donner sur les règnes d'Henri III et d'Henri IV. Cet écrivain a porté la critique la plus sévère et la plus éclairée dans le récit des guerres civiles, dont la religion a constamment été la cause ou le prétexte, et qui ont déchiré la France, depuis le règne de François I<sup>er</sup> jusqu'à l'édit de Nantes et à la paix de Vervins. Les faits qu'il rapporte sont toujours vrais, les circonstances qui les accompagnent toujours exactes; ses observations sont profondes; ses réflexions, justes; ses jugemens, sûrs. Il ne cesse jamais d'être l'or-

---

(1) Paris, 1821. 4 vol. in-12. Desray, libraire, rue Hautefeuille, n° 4.

gane d'une religion pure , de donner les leçons d'une philosophie douce, et il n'admet d'autre politique que celle qui est toujours en harmonie avec les intérêts du peuple et des rois. Il n'est jamais au-dessous du sujet qu'il traite, et il n'attache pas moins par la force de la pensée que par la chaleur de l'expression.

Le règne d'Henri III n'offre qu'une suite obscure de désordres , de crimes , d'assassinats ; et la plume se refuse à mettre en lumière de si tristes atrocités. Lorsque le second fils de Catherine de Médicis monta sur le trône sanglant de Charles IX , il n'eut ni l'habileté convenable pour réunir les factions , ni l'énergie nécessaire pour les enchaîner ou les anéantir. Il ne sut que fléchir sous la volonté ferme et impétueuse du prince lorrain , qui devint d'autant plus audacieux que le monarque fut de jour en jour plus faible , jusqu'à la catastrophe qui termina successivement la vie de tous les deux.

Livré à ses courtisans , énervé par la débauche , quelquefois couvert du sac de la pénitence et fatiguant les autels d'un hypocrite repentir , Henri ne sut jamais soutenir de sa puissance un parti qui ne combattait pas seulement pour la foi , mais pour le trône , pour l'hérédité de la couronne menacée par une famille ambitieuse , que secondait un peuple fanatique. Mettant toujours une volonté impuissante qui multiplie les difficultés à la place de la véritable énergie qui les surmonte , le successeur de Charles IX fut digne de son modèle , et prouva que la tyrannie accompagne presque toujours la faiblesse sur le trône.

Les profusions du roi exigeaient sans cesse de nouveaux édits , qui excitaient le peuple à la révolte. Il tentait d'apaiser les murmures , tantôt en s'entourant d'un cortège menaçant , tantôt en cherchant à obtenir une popularité qui n'est sûre que pour les bons princes. Aussi le manifeste

de la ligue n'eut pas plus tôt paru, que tous ceux qui jusque-là avaient été indécis, désertèrent la cause d'un trône, que l'on regardait déjà comme renversé. En vain, Henri se flattait de maintenir son autorité entre les deux partis qui déchiraient son royaume; en vain, il nourrissait l'espoir de les détruire l'un par l'autre. « C'est en suivant cette marche, dit M. Dufau, qu'un gouvernement faible se perd; chaque faction gagne alors de jour en jour des forces aux dépens du pouvoir qui s'écroule bientôt, pour ne laisser après lui que l'anarchie. »

La fermentation fut bientôt à son comble; rien n'arrêta plus le duc de Guise; il osa attaquer Henri jusque dans les murs de Paris. La journée des barricades en chassa le faible monarque, qui se réfugia à Chartres. Là, le roi conclut enfin un traité avec la ligue; mais ce n'était qu'un simulacre de paix. La mort des chefs de cette grande conspiration était arrêtée; Henri n'osa leur donner des juges, il leur envoya des assassins. Ce fut aux états de Blois que les satellites du tyran massacrèrent le duc de Guise et le cardinal. La froide atrocité avec laquelle ce dernier crime fut commis dispose, dit l'auteur de cette histoire, à regarder comme un juste retour de l'équité divine l'attentat qui frappa le roi lui-même, un an après. Catherine de Médicis ne survécut pas long-tems aux deux chefs de la ligue: « en descendant dans la tombe, ajoute M. Dufau, elle dut prévoir que le nom de Valois s'éteindrait couvert d'un opprobre qui devait en grande partie retomber sur elle. »

Cependant une révolte générale éclata dans toutes les provinces; une vaste arène de combats, de spoliations et de crimes s'ouvrit dans toute la France. Les magistrats furent chassés, les prêtres égorgés, les temples détruits, le commerce anéanti, toutes les lois violées; et l'on ne vit partout que les horreurs de l'intolérance religieuse et poli-



lique, jusqu'au fatal moment où le fanatisme enfonce le couteau sacré de la religion dans le sein de l'infortuné monarque, par les mains forcenées de l'infâme Jacques Clément. On a besoin de se reposer de tant de crimes et de tant d'atrocités, et l'on éprouve quelque soulagement en apprenant que le roi mourant a nommé Henri de Bourbon pour son successeur.

Sous le règne désastreux d'Henri III, les différens corps de l'état subirent quelques modifications. La pairie déchet de sa première splendeur; la noblesse, forte de son influence, fit revivre tous les abus du régime féodal. Le parlement de Paris acquit au milieu des troubles civils un pouvoir dont il n'avait jamais osé s'emparer; la justice devint un véritable trafic et se vendit avec une scandaleuse effronterie; les finances furent livrées à l'avidité des traitans que l'Italie avait vomis sur le sol de la France; les mœurs nationales furent portées au dernier degré de corruption; les Italiens, vils instrumens d'une foule de complots et de crimes, introduisirent la magie en France, et cette nouveauté devint une folie générale, contre laquelle devaient bientôt se dresser les échafauds et les bûchers de l'inquisition. Chaque page des annales de ces tems malheureux offre des traits qui font frémir.

Les désastres publics, qui précipitaient chaque jour tant de victimes dans la tombe, n'empêchèrent pas Henri de songer au faste du trône. Il institua l'ordre du St.-Esprit, créa la charge de grand-maître des cérémonies, nomma vingt-quatre gentilshommes ordinaires de sa chambre et plusieurs autres officiers, et, au milieu de toutes ces créations de l'orgueil, fonda l'ordre plus utile des frères de la charité.

Les changemens pour le costume furent plus remarquables. La toque italienne remplaça le chapeau de Fran-

çois I<sup>er</sup> ; on laissa croître sa barbe ; les femmes se servaient de paniers et portaient encore le masque en ville. C'est sous Henri III, qu'on introduisit à la cour l'usage du fauteuil pour le roi et des plians pour sa suite. On croit que les premiers éventails parurent à cette époque.

Sous ce règne, Grégoire XIII rendit célèbres, par la réforme du calendrier, son nom et son pontificat ; mais son délire fanatique, son caractère faible et pusillanime n'ont point échappé à la sévérité de l'histoire. La protection éclairée que François I<sup>er</sup> avait accordée aux lettres se soutint au sein des discordes civiles. Ronsard fit de mauvais vers et ne fut pas même égalé par ses imitateurs ; Jodelle créa la tragédie et la comédie ; Garnier commença à régulariser la scène, et les comédiens italiens se fixèrent à cette époque dans le royaume. Henri III aima les savans et les gens de lettres ; il accorda ses faveurs aux plus distingués d'entre eux. Plusieurs ouvrages remarquables furent publiés sous son règne ; les *Essais de Montaigne* parurent, et ce premier monument du génie fut l'heureux présage de la gloire littéraire de la France.

Nous n'avons eu à retracer jusqu'ici que des fautes ou des crimes ; un grand homme paraît enfin sur la scène du monde pour consoler la terre, pour fermer cette longue carrière de calamités. « La France, en proie à tous les fléaux de la guerre civile, dit M. Dufau, jouit enfin d'une paix dont les souvenirs s'étaient presque effacés au milieu des troubles. La bravoure, la bonté et le génie se trouvent, par un rare et précieux bienfait de la providence, réunis dans le même homme ; les dissensions religieuses sont éteintes, et les étrangers bannis de ce sol qu'ils ensanglantent depuis trente ans. La France riche, heureuse et forte est replacée au premier rang entre les puissances de l'Europe, et l'Espagne descend de celui où l'avaient fait monter

le génie de Charles-Quint, l'or de Philippe II et les fautes des Valois. Tel est le tableau que présente le beau règne d'Henri IV; il se compose de deux parties distinctes, qui sont l'une et l'autre du plus haut intérêt. La première nous qui offrira ce prince arrachant, pour ainsi dire, pièce à pièce à la ligue et aux étrangers son malheureux royaume; nous suivrons dans la seconde ses travaux, ses soins et ses efforts pour faire disparaître jusqu'aux traces des malheurs publics. Le règne d'un prince, dont tous les instans furent dévoués à son pays et dont presque toutes les actions sont des titres de gloire pour la nation qui l'a produit, ne demande que des couleurs simples et naturelles et repousse tout faste d'expression. Ici, c'est l'homme qu'on veut voir et non l'art de l'écrivain; il s'agit de faire comprendre une grande ame, et tout l'art ne consiste presque qu'à la comprendre soi-même. »

On ne peut s'exprimer avec plus de noblesse. L'hommage que M. Dufau rend ici au meilleur des monarques est d'autant plus pur et plus touchant, qu'il est dans tous les cœurs, que le prince qui en est l'objet vivra éternellement dans la mémoire des Français, et que l'Europe entière ne cessera de l'offrir pour modèle aux rois qui voudront faire le bonheur de leurs peuples.

Les montagnes du Béarn avaient vu Henri de Bourbon croître et se fortifier à la cour de Jeanne d'Albret; formé dans l'art de la guerre par le vertueux et habile Coligni, le jeune prince lui avait succédé après le massacre de la Saint-Barthélemi; il avait vengé les calvinistes dans les plaines de Coutras. La France ne retentissait pas moins de la renommée de ses vertus que du bruit de ses exploits. Il s'était enfin réuni à Henri III pour lui ouvrir les portes d'une cité rebelle, lui rendre son autorité et le rétablir dans toute sa puissance, lorsque l'attentat de Jacques Clément ouvrit

une carrière nouvelle à son heureuse audace et lui imposa d'autres devoirs en changeant sa destinée. Il ne s'agissait plus de combattre pour conserver le sceptre dans la main des Valois, il fallait remonter sur son propre trône et reconquérir son royaume presque tout entier.

Ces détails sont écrits par M. Dufau avec ce talent qui caractérise un véritable historien. Ici, comme dans tout le cours de son excellent ouvrage, il ne marche qu'à la lueur du flambeau de la critique la plus éclairée. Il puise à toutes les sources, mais il écarte avec art les prestiges de l'erreur ou des passions; les difficultés ne l'arrêtent point, mais il ne marche qu'à pas lents dans les routes semées d'écueils, et il porte l'examen le plus sévère dans la discussion des faits, que le tems ou la mauvaise foi auraient pu altérer ou dénaturer. Il montre à ses lecteurs le roi aux prises avec Mayenne; fait un parallèle frappant entre le monarque français et le chef de la ligue; peint avec force les troubles du royaume, les excès du fanatisme de la cour de Rome, qui met au rang des martyrs l'assassin de Henri III; l'élévation du cardinal de Bourbon au trône, dont le pape sanctionne l'usurpation; la désertion d'une partie des plus fidèles sujets du prince légitime; la défaite de Mayenne à Arques; le bon Henri couvert de gloire, triomphant de ses ennemis et ramenant autour de lui des cœurs plus égarés que corrompus; enfin, la fameuse bataille d'Ivry, où les ligueurs taillés en pièces sont forcés de fuir et de livrer, pour ainsi dire, Paris au vainqueur.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut prendre une juste idée de la situation de cette malheureuse capitale, lorsqu'elle fut réduite à tous les tourmens de la plus affreuse famine. Les processions de la ligue, les séditions sans cesse renaissantes, des conférences toujours inutiles, n'apportaient aucun remède à tant de maux. Les herbes que

l'on trouvait dans les rues désertes, les animaux les plus repoussans, les ossemens humains convertis en farine, ne faisaient que prolonger l'agonie de ses infortunés habitans. La population entière allait périr, si le roi, plus touché de sa misère qu'irrité de son ingratitude, n'eût sauvé ce peuple de sa propre fureur en faisant distribuer des vivres dans la ville qui refusait si obstinément de lui ouvrir ses portes.

Cependant le duc de Parme, à la tête d'une armée espagnole, arriva au secours de Paris, et força le roi d'en lever le siège. Quelle était alors la situation de la France? La guerre étendait ses ravages dans toutes les provinces; le roi entendait gronder et les murmures de son armée et les foudres du vatican; les villes ne rentraient que lentement sous son autorité, et ses finances étaient épuisées. Il fallait sa grande ame pour lutter contre tant d'obstacles. La ligue n'était pas plus heureuse; le despotisme des seize avait soulevé tous les esprits, la bonté de Henri avait touché tous les cœurs; le parlement ne voulait sur le trône ni de Mayenne ni de l'infante d'Espagne, lorsque le combat d'Aumale changea la face des affaires. Le roi y fut blessé; mais il y remporta une victoire qu'il ne dut pas moins à son intrépidité et à son imprudente mais heureuse audace, qu'à ses habiles dispositions et à son génie. Dès-lors, tous les vœux furent pour la paix; et l'ambition des puissances alliées, les vues secrètes de l'Angleterre et de l'Allemagne la faisaient désirer plus vivement encore.

L'auteur expose avec autant de clarté que de précision tout ce que firent Mayenne, l'Espagne et Rome, pour retarder cette paix tant désirée; et lorsque l'abjuration du roi rallie autour du trône la plus grande partie de ses ennemis, c'est avec la même impartialité qu'il juge les intentions du monarque. M. Dufau pense que ce grand acte du

meilleur de nos rois fut l'effet de sa conviction plus encore que de son amour pour le peuple. La fureur des ligueurs et la joie publique, lorsqu'on apprit que le roi était rentré dans le sein de l'église et que l'intérêt et le devoir appelaient tous les Français autour de ses étendards, ne peuvent être peintes avec plus de chaleur et de sensibilité.

L'entrée d'Henri IV dans Paris, la vive émotion dont il ne put se défendre, le pardon généreux qu'il accorda à ses ennemis, et qu'il trouva bien plus encore dans son cœur que dans sa politique, l'ivresse de tout un peuple, la confiance qui dès le soir même régnait entre les bourgeois et l'armée, sont peints par l'auteur avec les traits les plus touchans, et toute cette partie de l'ouvrage se lit avec un intérêt toujours croissant. On croit voir les factions disparaître devant le roi, et les Français tous égaux à ses yeux, dès qu'ils rivaliseront de dévouement pour sa personne et pour la patrie. Combien on regrette de voir un si touchant tableau se noircir des attentats de Barrière et de Jean Châtel, que les ennemis éternels des rois, les jésuites, armèrent d'un fer parricide contre le meilleur des princes ! Après ces tentatives contre la personne du monarque, les jésuites furent bannis du royaume. Cet institut, qui s'éleva si rapidement contre les gouvernemens et contre les peuples, avec autant d'adresse que de constance, par ses trésors, sa puissance, ses travaux dans l'apostolat et ses talens distingués dans les sciences et dans les lettres, porta les caractères d'une civilisation éminemment avancée, dit notre historien, et semble n'avoir été créé que pour mettre des bornes aux hardiesses de l'investigation humaine et aux progrès des lumières.

Il ne suffisait pas à Mayenne et aux fougueux partisans de la ligue que le roi fût rentré dans le sein de l'église, il fallait encore qu'il fût absous par le pontife romain ; et le

refus que faisait constamment le saint père servait de prétexte à la continuation de la guerre et aux tentatives les plus criminelles. Enfin, le pape prononça l'absolution des censures ecclésiastiques; et, six mois après, le duc de Mayenne se soumit, et comprit dans son traité tous ceux qui avaient porté les armes contre le roi. Ainsi finit cette grande et malheureuse époque de notre histoire, cette longue période de calamités publiques, où les ministres d'un Dieu de paix violèrent tous les principes de la justice et de la morale, où les passions populaires se mirent à la place de l'ordre établi, où le couteau sacré de la religion fut levé pendant trente années sur le sein des femmes, des enfans, des vieillards, et où l'on ne connut d'autre politique que la perfidie et les supplices.

La sagesse, la bonté, la constance et le génie d'Henri IV mirent un terme aux malheurs de la France. L'édit de Nantes réunit tous les partis; les Français surent qu'ils pouvaient adorer Dieu d'une manière différente, sans cesser d'être les fils de la même patrie, et la paix de Vervins leur rendit parmi les nations la prééminence dont les avait privés la conspiration d'Amboise. C'est ici que commence le beau règne du plus grand de nos rois, et c'est le moment de faire connaître le ministre immortel qui doit être associé à sa gloire, comme il le fut à ses dangers et à ses travaux. Nous rendrons compte de cette seconde partie de l'ouvrage de M. Dufau, lorsqu'elle aura paru; nous espérons qu'elle ne sera pas inférieure à la première, et que la France aura enfin une histoire digne du monarque qui en est le héros.

M.



MÉMOIRES HISTORIQUES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES SUR  
LE ROYAUME DE NAPLES, par M. le comte Grégoire  
ORLOFF, sénateur de l'empire de Russie, ouvrage  
orné de deux cartes géographiques, publié avec des  
notes et additions, par M. AMAURY DUVAL, membre  
de l'Institut de France (1).

Nous avons rendu compte (T. I, p. 104 et T. III, p. 292)  
des deux premiers volumes ou de la première partie de cet  
ouvrage, contenant l'*Histoire civile du royaume de Naples*.  
Nous allons faire connaître les trois volumes suivans, qui  
viennent de paraître; ils complètent l'ouvrage, et com-  
prennent l'histoire de l'administration et l'histoire litté-  
raire du même pays.

L'histoire de l'administration devrait être une partie  
intégrante de l'histoire proprement dite, c'est-à-dire du  
récit des faits ou des événemens, des révolutions et de  
leurs causes; car elle nous apprend à mieux connaître le  
caractère des gouvernans et l'état des gouvernés. C'est  
donc avec raison que M. le comte Orloff a cru nous inté-  
resser en nous présentant un tableau de l'administration  
du royaume de Naples, pendant les époques les plus re-  
marquables de l'histoire ancienne et moderne de ce  
royaume.

Après avoir rappelé ce qu'était le gouvernement de cette  
partie de la péninsule, sous les Romains, sous les Goths  
et sous quelques empereurs d'Orient, il retrace, d'après  
des données plus certaines, ce qu'il a été sous les Lom-

---

(1) Paris, 1821. 5 vol. in-8°. Chassériau, libraire, au dépôt biblio-  
graphique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5.



bards, les Normands, les Suabes, les Angevins, les Aragonais, les Espagnols et les Français. Mais, ce qu'il examine plus soigneusement encore, c'est l'administration des derniers tems, celle qu'établirent les Bourbons, et celle que cherchèrent à y naturaliser les Français, pendant leur dernière et courte invasion.

Dans tout le cours de cette histoire, ce qui nous a surtout frappés, c'est l'esprit de philanthropie qui se manifeste à chaque page, et qui devrait caractériser tous les historiens. Dès le commencement de son livre, l'auteur déplore, dans la nation dont il écrit l'histoire, la perte de cet ancien esprit d'indépendance, de cet amour de la patrie, de ces vertus qui avaient précédemment produit tant d'actions éclatantes.

Dans ces tems de dépravation morale, les Barbares, plus forts et moins corrompus que les Romains, parvinrent, presque sans peine, à leur ravir toutes leurs conquêtes. Ici l'auteur, toujours attentif aux progrès de la civilisation, semble se féliciter qu'après avoir emprunté aux Romains les restes de culture que tant de vicissitudes n'avaient pas encore détruits, les Barbares, à leur tour, leur aient communiqué une partie de leur énergie. Il signale les institutions et les habitudes nouvelles que l'esprit étranger d'indépendance introduisit chez les Italiens, et il s'arrête particulièrement sur cette *diète nationale* des Lombards, ou réunion de la nation armée, qui seule jouissait de l'autorité suprême et du pouvoir législatif. Mais il a soin de remarquer aussi que les véritables vertus sociales étaient ignorées de ces peuples qui, n'appréciant que l'indépendance et la guerre, ne connaissaient d'autre droit que celui de la force. Les Italiens indigènes, exclus de l'honneur de pouvoir porter les armes et d'obtenir des em-

plais dans le gouvernement, n'étaient que tributaires, colons, ou tout au plus centeniers.

L'ignorance des véritables droits des hommes et des nations donna naissance à une multitude de droits prétendus, ou plutôt de privilèges créés en faveur de quelques hommes contre tous les autres, et dont la réunion forme ce que l'on nomme encore *droit féodal* et *droit canon*. Ainsi furent consacrés deux genres d'usurpation, l'un par l'épée, l'autre par la croix, et l'esclavage civil et spirituel fut réduit en système. Au milieu de cette dégradation générale, Roger, un de ces héros aventuriers qui finirent par subjuguier des peuples qu'ils avaient d'abord défendus, fonda la monarchie des Deux-Siciles, et, à l'exemple des rois lombards, donna ses lois dans des assemblées nationales, composées de barons, d'évêques et d'abbés, usage observé dans la suite par les Normands, les Suabes et leurs successeurs.

Le tableau que trace l'auteur, du règne de l'empereur Frédéric, fait ressortir toute l'atrocité de la cour de Rome, qui ne cessa de persécuter ce grand et digne souverain, ce prince vraiment philosophe. Son crime était d'avoir essayé d'abaisser la puissance de l'église et l'aristocratie féodale; d'avoir procuré la liberté civile à un grand nombre de cités qu'il déclara domaniales; d'avoir appelé enfin aux assemblées nationales les députés des communes. Frédéric était convaincu que, pour que les lois soient justes et utiles, elles doivent être l'expression du vœu général. Aussi, faisant entrevoir à ses peuples l'aurore de la liberté, il s'étudiait à ranimer en eux les talens, les vertus qui peuvent rendre les nations grandes et puissantes, et que la tyrannie féodale avait jusqu'alors étouffées.

Mais que pouvaient produire ses généreux efforts, puis-

qu'il devait avoir pour successeurs des rois imbus de principes tout différens ? Les rois angevins et aragonais , qui vinrent successivement occuper son trône , loin de le prendre pour modèle , tâchèrent de détruire toutes ses institutions. L'auteur ne se laisse pas éblouir par les éloges qu'ont prodigués à Alphonse d'Aragon , surnommé le *magnanime* , les gens de lettres qu'il protégeait , et les gens d'église aux controverses et aux disputes desquels il prenait trop de part. A mesure qu'il avance dans l'histoire de ce malheureux pays , le comte Orloff ne peut étouffer un sentiment de douleur et d'indignation , en voyant ces belles contrées toujours gouvernées , ou plutôt opprimées par des étrangers , et condamnées à être le théâtre des plus désastreuses révolutions. On peut déjà compter les Romains , les Grecs , les Lombards , les Bulgares , les Normands , les Allemands , les Provençaux , les Aragonais , les Albanais , les Sarrasins ! Après ces continuelles vicissitudes , comment ces peuples , habitués à un aussi long joug , n'auraient-ils pas perdu tout sentiment d'indépendance et de vie politique ? On ne doit pas s'étonner non plus de ne trouver , dans le royaume de Naples , pour code civil , qu'un amas de lois contradictoires , source d'interminables procès. De là , cette foule innombrable d'avocats , qui , profitant du vice des lois , jouissaient seuls de quelque aisance , quand le reste de la nation vivait dans l'ignorance et la misère , et n'avait nulle notion du juste et de l'honnête ; mais il ne faut imputer cette démoralisation complète d'un peuple qu'aux princes qui le gouvernaient.

Enfin , nous arrivons au règne de Charles III de Bourbon , et l'auteur s'arrête avec intérêt sur cette mémorable époque. Il décrit plus en détail l'administration politique , militaire et ecclésiastique , qu'établit le savant et sage ministre Tanucci. Ce qui doit paraître bien singulier , c'est

que, malgré les heureuses réformes et les efforts de ce ministre et de quelques autres, le nombre des juges, des avocats, des procureurs, des notaires et des employés subalternes de la justice, s'élevait encore, selon l'auteur, jusqu'à 26,000, et le nombre des ecclésiastiques à environ 100,000; et pourtant la population de tout le royaume était au plus de 4,800,000 âmes. Par là, on peut juger de ce qu'il restait encore à entreprendre pour la prospérité publique, malgré tout ce qu'on avait fait d'utile.

Le tableau du gouvernement des Bourbons est suivi du tableau du gouvernement des Français, sous Joseph Bonaparte et sous Joachim Murat. C'est ici que l'auteur, avec non moins de franchise que d'impartialité, comparant l'un et l'autre système, fait sentir l'avantage de celui des Français, qu'il juge plus conforme aux lumières du siècle, et plus adapté aux besoins de la nation. Mais il n'oublie pas en même tems de signaler les abus qui se glissèrent dans l'exécution des plans adoptés par les nouveaux monarques, et il remarque avec raison que l'esprit militaire, répandu par Napoléon dans tous les états qui dépendaient plus ou moins de sa volonté, arrêtait ou altérait les effets salutaires des institutions politiques.

M. le comte Orloff tâche d'apprécier avec la même justice les effets de la restauration, qui pouvait et devait corriger les imperfections de l'administration précédente. Il indique les causes qui ont sensiblement augmenté la misère publique et la masse des impôts. La seule inspection du budget de l'état, à deux époques très-rapprochées, prouve que, si le royaume de Naples eut à s'applaudir d'avoir recouvré son ancien souverain, il lui fallut acheter ce bonheur par de nouveaux sacrifices. En effet, on voit, dans l'année 1815, que Joachim Murat ne prélevait sur le peuple que 16,000,000 de ducats, et le roi Ferdinand a prélevé,

dans l'année suivante , 18,143,650 ducats , et de plus , une contribution extraordinaire du sixième de l'impôt foncier , c'est-à-dire 1,162,275 ducats. Le budget de 1817 porté les revenus nécessaires à 20,062,000 ducats : dans le même budget , l'état des dépenses de chacun des ministères forme un total de 23,609,231 ducats. Nous avons dû porter l'attention des lecteurs sur ces calculs , que nous tirons de l'ouvrage de M. le comte Orloff ; car on sait que le véritable état économique des nations est un sûr indice de leur prospérité plus ou moins grande , et que c'est le meilleur moyen de juger si elles ont de justes motifs de mécontentemens et de plaintes.

Les derniers événemens arrivés dans le royaume de Naples ont fait sentir à l'auteur la nécessité d'ajouter un *Supplément* à ses mémoires historiques. Il a tâché de choisir, dans le grand nombre de récits souvent dictés par l'exagération , tant d'un parti que de l'autre , les faits authentiques et confirmés par des actes notoires , que tout écrivain , ami de la vérité , doit s'empreser de recueillir. Il résulte de la lecture de ce *Supplément* , que dans le commencement on a trop exalté peut-être des hommes et des événemens , qu'on cherche trop à déprimer aujourd'hui. Nous nous rangeons à l'avis de l'auteur : pour bien apprécier les événemens de la dernière révolution , il faut attendre qu'ils aient , pour ainsi dire , subi une épuration dans le creuset du tems. La postérité impartiale jugera mieux que nous , et le peuple qui a voulu changer ses lois , et les princes qui l'ont replacé sous le joug.

Il est tems de nous dédommager de ces tristes souvenirs , en passant à des objets moins importants , sans doute , mais plus agréables. La troisième partie des *Mémoires* de M. le comte Orloff comprend l'*Histoire littéraire* du royaume de Naples. Il la commence , à cette époque reculée où la Grande-

Grèce jetait tant d'éclat dans les sciences et dans les arts, et il s'arrête surtout à l'école de Pythagore. Suivant Cicéron, Timée avait nié l'existence de ce philosophe. Un tel paradoxe, dit notre auteur, a été renouvelé chez les modernes par Bentley; mais Vico, avant ou en même tems que Bentley, et sans rien savoir de l'opinion de celui-ci, avait soutenu une hypothèse encore plus singulière : il donnait une existence plus ancienne et même plus réelle à l'école des pythagoriciens qu'à son fondateur. Le nom de Pythagore désignait, selon lui, le titre ou le caractère des chefs de cette école, plutôt qu'un individu auquel on attribue des opinions et des vicissitudes qui ne peuvent guère appartenir qu'à plusieurs hommes et à plusieurs âges.

Quoi qu'il en soit, c'est de cette association mystérieuse que tire son origine la secte *italique*, qui, pendant deux siècles, fut si utile aux peuples, et qui fut si long-tems persécutée par la tyrannie. L'auteur parle ensuite de l'école héléatique, fondée par Xénophon, et qui se distinguait par les vertus civiques de ses disciples. Parménide, Zénon, Leucippe, dont le système fut développé par Démocrite et Épicure, étaient tous d'Elia ou Velia. Zénon eut à supporter les tourmens les plus horribles, pour avoir osé rétablir la liberté de sa patrie, opprimée par le tyran Néarque. Si l'on en croit Platon lui-même, ce fut dans ces deux écoles qu'il reçut d'Architas, de Timée et de Parménide la plupart des doctrines qu'il porta dans la Grèce. On assure que les Calabrois s'enorgueillissent encore aujourd'hui de ce que leur pays a été le berceau des pythagoriciens, et de ce que plusieurs d'entre eux n'ont jamais cessé de les imiter.

En passant de la littérature grecque à la littérature des Romains, l'auteur nous fait remarquer que les premiers écrivains qui répandirent à Rome la langue et les connaissances des Grecs, étaient tous nés dans les provinces qui

composent maintenant le royaume de Naples. Tels furent Livius Andronicus, Nævius, Pacuvius, Quintus Ennius, Lucilius, Salluste, Vitruve, Horace, Ovide, Cicéron, etc.

Il est pénible de quitter ces époques classiques pour arriver à celles du moyen âge, de cet âge que couvrent les épaisses ténèbres de l'ignorance et de la superstition. Après la translation du siège de l'empire à Byzance, les sciences et les arts vont déclinant sans cesse, sous les Goths, les Lombards, les Sarrasins, les Normands. Dans le cours de plusieurs siècles, on ne rencontre guère, au tems de Théodoric et d'Athalaric, que Cassiodore de Squillace, en Calabre, à qui nous devons divers ouvrages et la conservation de plusieurs anciens manuscrits. Depuis Cassiodore, les lettres, ou les études qu'on appelait alors de ce nom, se réfugièrent dans les couvens, qui recueillirent aussi les monumens les plus précieux de l'antiquité. C'est dans le couvent du Mont-Cassin qu'on trouve Paul diacre, auteur de l'*Histoire des Lombards*; Erchembert, qui écrivit les *Faits des princes de Bénévent*; Constantin de Carthage, Pierre diacre, et autres historiens ou chroniqueurs.

Par les soins de ce Constantin de Carthage, que nous venons de citer, et de quelques autres professeurs de médecine, fleurit l'école de Salerne, qui jouissait, au onzième siècle, du plus grand crédit, et à laquelle on doit cet ouvrage célèbre qui porte le titre de *Medicina Salernitana*, ou de *Flos medicinæ*. Dans le siècle suivant, la découverte des *Pandectes*, enlevées aux Amalphitains par les Pisans, et ensuite aux Pisans par les Florentins, opère en Italie une révolution dans l'étude des lois. Ainsi, puisque la renaissance des lettres, et surtout celle de l'histoire, de la médecine et de la jurisprudence datent de cette époque, on ne peut contester au royaume de Naples la gloire d'en avoir préparé le berceau et d'avoir recueilli, pour ainsi

dire, le premier souffle de vie qui devait ranimer les sciences et les arts dans le reste de l'Europe. « Ce pays, dit l'auteur, semblait être destiné à faire renaître et briller pour la seconde fois les lumières; et c'est ainsi qu'il payait, par des bienfaits, tous les maux qu'il avait reçus des peuples du Nord (1). » Il serait à désirer que les Napolitains vengeassent, par des bienfaits semblables, les humiliations qu'on ne cesse de leur faire essayer.

Ce fut à l'époque de Frédéric que les sciences et les lettres furent véritablement protégées dans le royaume de Naples. Il y fonda l'université; il donna un nouveau lustre à l'école de Salerne; il en ouvrit plusieurs autres sur divers points du royaume; il appela de toutes parts et entretenait généreusement les plus célèbres professeurs. Il était philosophe et littérateur lui-même, et il avait composé divers écrits d'histoire naturelle. Il eut pour coopérateur, dans ses travaux littéraires et politiques, l'homme le plus savant de son tems, Pietro delle Vigne, dont l'infortune et la mort ont inspiré au Dante un de ses meilleurs épisodes. Les *Constitutions* de Frédéric, qu'il compila, et les *Lettres* qu'il écrivit au nom de ce souverain, sont les monumens les plus précieux du treizième siècle.

Tant de mérite dans ces deux hommes supérieurs devait naturellement armer contre eux les suppôts de la superstition. On attribua à l'un ou à l'autre le Livre fameux intitulé: *De tribus impostoribus*, qui, sans doute, n'existait pas encore, et que bien plus tard on a attribué à d'autres écrivains qui n'en étaient pas non plus les auteurs. M. le comte Orloff indique, à cette occasion, un ouvrage portant le même titre, qu'on croit avoir été publié à Vienne, en 1753, sous la date de 1598, pour accréditer, je pense, l'impu-

---

(1) T. IV, pag. 103.



tation qu'on a faite de cet ouvrage au P. Campanella. On sait que celui-ci, qui, par une singularité assez remarquable, était dominicain et philosophe, fut poursuivi, au commencement du dix-septième siècle, comme incrédule et comme conspirateur. Il fut accusé d'avoir écrit ce Livre, qui, à ce qu'on disait, circulait en secret parmi les savans, ses contemporains. Mais Campanella se défendit de cette calomnie, en prouvant que l'ouvrage dont il était question existait déjà trente ans avant sa naissance, c'est-à-dire en 1538, date qui pourrait donner quelque consistance à l'opinion qui avait attribué cette production à Pierre Aretin.

Les lettres firent encore des progrès au quatorzième siècle, surtout sous Robert d'Anjou, surnommé le *Salomon* de ce tems. Ce fut alors que Barlaam et Leontius, son disciple, tous deux calabrois, répandirent les premiers la littérature grecque en Italie, à peu près un siècle avant que les Grecs émigrés y cherchassent un refuge. Leontius fut surtout connu et estimé de Pétrarque et de Boccace. Cette période de l'histoire littéraire du royaume de Naples s'étend jusqu'à la fin du quinzième siècle, époque où fleurit cette académie, fondée par le Panormita et par le Pontano, et que rendirent célèbre Sannazaro, Galateo, et entre autres ce Leto, qui alla à Rome en fonder une autre encore plus fameuse par les membres qui la composaient, et par les malheurs qu'ils éprouvèrent.

Arrêtons-nous un instant sur Girolamo Tagliavia qui, au dire de notre auteur, disputa à Copernic le mérite d'avoir rétabli le système de Philolaus sur le mouvement de la terre autour du soleil (1). Nous devons d'autant moins le passer sous silence que Tiraboschi et Ginguené semblent

---

(1) T. IV, pag. 181.

l'avoir oublié. Celui-ci se borne à dire, d'après l'historiographe italien, que Dominique-Marie Novara donna au monde le grand Copernic, son élève, qui peut-être avait appris de son maître le système qu'il développa dans la suite (1). Mais ce système était celui de Tagliavia, qui florissait vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et par conséquent avant Copernic. Tommaso Cornelio nous assure que de son tems le bruit courait que Tagliavia, calabrois, avait beaucoup médité et écrit sur le système de l'univers, et que ses manuscrits étaient tombés entre les mains de Copernic, pendant qu'il professait à Rome (2). Si cette tradition est conforme à la vérité, le système du mouvement de la terre aurait été ressuscité dans cette même Calabre, où Pythagore l'avait jadis enseigné. On sait cependant que le cardinal de Cusa, mort en 1464, avait déjà essayé de mettre en vogue la même hypothèse, qui fut depuis renouvelée par Celio Calcagnini, peut-être encore avant que Copernic eût publié sa doctrine et ses écrits. Ce qu'il serait fort curieux d'examiner ici, ce serait pourquoi Galilée a été persécuté au xvii<sup>e</sup> siècle avec tant de fureur, pour avoir presque démontré le même système, tandis que, plus d'un siècle auparavant, on avait respecté et même favorisé plusieurs autres savans qui avaient professé la même opinion.

Nous voici arrivés au xvi<sup>e</sup> siècle, que l'on regarde comme l'âge d'or de la littérature italienne, à ce siècle dans lequel les productions de l'esprit sont si abondantes et les écrivains en si grand nombre, qu'il est difficile de citer tous ceux même qui se sont distingués par la supériorité de leur génie.

Tiraboschi sentit le premier la nécessité de considérer la

---

(1) *Histoire littéraire de l'Italie*, T. III, pag. 587.

(2) Voy. ses *Problèmes physiques*, etc.

littérature italienne dans ses genres principaux et de les classer de la manière la plus convenable. Ginguené a suivi à peu près la même méthode ; et cependant, quoiqu'il ait donné à son plan plus de subdivisions et de détails, il n'est pas encore parvenu à les arranger dans l'ordre le plus satisfaisant. Mais, d'après de tels essais et d'autres que l'on a faits jusqu'à présent, quelle serait la classification que devrait adopter l'auteur d'une histoire littéraire pour atteindre son but ? Nous pensons qu'il faudrait combiner l'ordre encyclopédique avec l'ordre chronologique, de sorte que les genres qui se succèdent les uns aux autres se trouvassent liés entre eux par une chaîne qui permît d'en suivre tous les développemens progressifs. Je ne fais qu'indiquer ma pensée, ce n'est pas ici le lieu de la développer.

Il me semble que M. le C. Orloff s'est approché de cette méthode plus que ses devanciers ; il range les divers genres des sciences et de la littérature dans un ordre tel que l'on peut facilement les suivre dans leur marche progressive. Tous sont compris dans deux classes principales, la *philosophie* et la *philologie*. Dans la première, il place la jurisprudence, la théologie, la philosophie scolastique, les mathématiques, la physique générale, l'histoire naturelle, la médecine ; et, dans la seconde, la grammaire, les antiquités, l'érudition, l'histoire particulière, générale et littéraire, la rhétorique, l'éloquence et la poésie. L'auteur assigne en même tems aux écrivains la place qui lui paraît la plus convenable, en raison de leurs ouvrages et de leur caractère. Ainsi plusieurs auteurs, qu'on avait regardés comme des théologiens, sont présentés par lui comme des philosophes, parce qu'il a cru plus juste de les ranger dans cette catégorie.

Tel est à peu près le plan général et particulier de l'his-

toire littéraire de M. le C. Orloff. Il la partage en plusieurs périodes, et dans chacune il commence par des observations préliminaires sur l'état de l'instruction publique. C'est là que l'auteur décrit l'influence que le gouvernement a exercée sur les lettres et la philosophie, souvent obligées de lutter contre le despotisme et la superstition, et qui plus souvent encore gémissent sous leur double inquisition. On est étonné que la philosophie ait pu faire tant de progrès, au milieu des persécutions dont elle était l'objet et des bûchers dont ses apôtres étaient toujours menacés.

L'auteur divise le xviii<sup>e</sup> siècle en trois époques assez distinctes. La première s'étend jusqu'à l'année 1732, où l'état de Naples, cessant d'être une province, prit, sous Charles III de Bourbon, l'attitude d'une monarchie indépendante; la seconde, jusqu'à l'avènement de Ferdinand, son fils; la troisième, commençant avec ce prince, finit avec le siècle. C'est dans cette troisième époque que la littérature et surtout la philosophie prennent chez les Napolitains un nouvel essor; elles auraient fait de plus grands progrès, si, vers la fin du siècle, la persécution la plus féroce ne les eût arrêtés dans leur magnanime élan. « Les muses, dit l'historien, se turent devant la hache des bourreaux; leur temple, à l'érection duquel deux générations avaient travaillé, fut renversé de fond en comble. Là où l'on s'était efforcé d'élever des autels, on ne vit plus que des ruines, sur lesquelles il ne fut pas même permis de répandre une larme (1).»

Nous nous taisons entièrement sur les dernières pages des *Mémoires* de M. le C. Orloff; il les consacre aux hommes de lettres vivans qu'il a connus pendant son séjour à Naples. Comme ils n'ont pas terminé leur carrière littéraire, nous devons laisser à la postérité le soin de

---

(1) T. V, pag. 72.

porter sur leurs ouvrages un jugement complet et définitif. Mais, pour mieux faire sentir l'importance des *Mémoires* que nous venons d'analyser, et la confiance qu'ils doivent inspirer aux lecteurs, n'omettons pas d'observer que leur auteur n'a négligé aucun moyen pour se procurer les renseignemens les plus sûrs. Bien différent de ces étrangers suffisans ou prévenus, qui semblent ne voyager que pour méconnaître ou calomnier les nations qu'ils visitent, il a consulté les meilleurs ouvrages et les savans les plus distingués. Ce n'est qu'après qu'il s'est vu en état de bien apprécier le pays dont il avait entrepris d'écrire l'histoire, après avoir puisé les faits dans les sources les plus sûres, qu'il y a joint ses remarques et ses réflexions; et nous pouvons assurer que, si ces *Mémoires* ne sont pas, comme le dit l'auteur lui-même trop modestement, une histoire complète de Naples, du moins ils seront d'un grand secours pour les historiens futurs de ce pays. Quant au caractère personnel de l'auteur, pourrais-je le faire mieux connaître qu'en répétant ici les dernières lignes de son ouvrage ? « Naples, pendant plusieurs années, a été pour moi un séjour de paix et de bonheur. J'ai vu une foule de magistrats éclairés, de nobles sans orgueil, de savans modestes, d'hommes de lettres sans prétention et sans jalousie. Tous se sont empressés à l'envi de me communiquer leurs observations, de m'entourer de leurs lumières; je jouis de l'amitié de plusieurs, de l'affection de tous. Qu'ils reçoivent le tribut de ma reconnaissance, ils vivront dans mes souvenirs. Leur patrie n'était pas aussi bien connue qu'elle méritait de l'être; j'ai voulu en donner une idée plus avantageuse et plus juste. J'espère qu'ils me sauront gré du moins de l'intention (1). »

---

(1) T. V, pag. 157.

M. Amaury Duval, qui avait enrichi de notes la première partie des *Mémoires* de M. le C. Orloff, en a réservé de plus intéressantes encore pour la troisième. Il y entretient le lecteur de diverses questions de littérature ancienne et moderne. Dans une de ses notes (1), par exemple, il s'étudie à prouver qu'après le siècle de Lucain et de Stace, le goût des lettres en Italie ne s'éteignit point, mais que seulement le génie prit une direction nouvelle. Vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, les lettres, suivant lui, continuaient d'être cultivées et honorées; les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie ne s'étendirent réellement sur l'Italie qu'à l'époque de l'invasion des Lombards. Il observe aussi que, si l'Europe ne sortit pas plus tôt de la profonde nuit dans laquelle elle se trouva plongée pendant plusieurs siècles, il ne faut en accuser que l'ambition des papes, qui concentraient toutes les lumières dans les églises et les couvens. Ils avaient senti que, pour conserver et étendre leur domination, il importait que les ecclésiastiques fussent les seuls hommes éclairés au milieu des nations.

Dans une autre note, ou plutôt dans une autre dissertation (1), M. A. Duval se plaît à revendiquer en faveur des Italiens l'originalité de leur littérature, originalité qui leur a été contestée par des auteurs dont l'opinion est d'un grand poids. A en croire ces auteurs, c'est aux Provençaux que l'Italie est redevable de sa littérature; mais M. A. Duval ne se rend point aux raisons qu'ils allèguent. Il lui répugne de croire que la *divine Comédie* du Dante, que le *Décameron* de Boccace, etc., soient des productions, pour ainsi dire, exotiques; que leurs auteurs aient puisé leurs inspirations dans les poésies légères et les *canzones* provençales, seule littérature des troubadours.

---

(1) T. V, pag. 155.

(2) *Ibid.*, pag. 174.

Ailleurs (1), M. A. Duval jette un coup d'œil sur les dialectes italiens; il leur trouve, ainsi qu'aux dialectes de la France, une origine et une base communes, le latin, et il s'efforce de prouver qu'ils ne diffèrent guère entre eux que par la prononciation : on a, dans les uns, multiplié les voyelles; dans les autres, les consonnes; ici, l'on a totalement supprimé les désinences latines; là, on en a conservé une partie. En rétablissant ces désinences, en supprimant les articles, etc., on retrouve les mots latins dans leur pureté primitive. Pour preuve de son système, il cite plusieurs morceaux, tant en prose qu'en vers, écrits en dialecte napolitain, dialecte qui, selon lui, semble s'éloigner de l'origine commune plus que les autres dialectes d'Italie. Quoique je ne sois pas de son avis sur ce dernier point, je ne puis m'empêcher de remarquer que ses recherches philologiques ont de l'intérêt.

Dans ses observations sur les diverses révolutions de la littérature en Italie, M. A. Duval dit (2), en parlant de l'école dont le poète Marini fut le chef : « Son école, appelée de son nom *Marinesca*, a été en honneur pendant tout le siècle dernier, et je n'assurerais pas qu'elle n'eût encore aujourd'hui bon nombre de partisans. » Voilà ce que les Italiens auront peine à lui accorder. Pour moi, je puis répondre au sévère critique et à tous les étrangers qui penseraient comme lui, que l'école de Marini est maintenant si décréditée chez les Italiens, qu'ils se servent généralement du mot *marinesco* pour marquer le plus grand abus que l'on puisse faire de l'esprit en littérature. D'ailleurs, les préceptes et l'exemple de Caroprese et de Gravina au dix-septième siècle; des Zanotti, de G. Gozzi, de Parini, de

---

(1) T. V, pag. 189.

(2) *Ib.*, pag. 218.

Cesarotti, d'Alfieri, au dix-huitième; de Monti, de Pindemonte, de Foscolo, d'Arici, etc., de nos jours, prouvent assez que cette espèce de peste littéraire a disparu à jamais du parnasse italien.

Je me crois encore obligé de répondre à une observation de M. A. Duval, d'autant plus que, sous quelque rapport, elle me regarde personnellement. L'auteur, dans ses notes, s'arrête long-tems sur la vie et les ouvrages de Sannazar, parce que, dit-il, l'auteur de l'*Histoire littéraire* (Ginguené), n'en a parlé que dans une seule phrase. « C'est, ajoute-t-il (1) une injustice ou un oubli que j'ai dû réparer, une lacune qu'il me restait à remplir. » Il observe plus bas (2) que Ginguené n'a rien dit aussi du *Vendemmiatore*, poème célèbre de Luigi Tansillo, et il prend de là occasion d'en citer plusieurs strophes. Mais, si M. A. Duval s'est cru obligé de rendre justice à Sannazar et à Tansillo, mes concitoyens, qu'il me soit permis de la rendre aussi à Ginguené, notre commun ami, d'autant plus qu'en ma qualité de continuateur de son ouvrage, je pourrais mériter le même reproche que lui.

M. Ginguené, d'après le plan qu'il avait adopté, devait encore consacrer à divers genres de poésie plusieurs chapitres que la mort l'a empêché de rédiger. Il en destinait un au genre *pastoral*, et c'est là qu'il aurait parlé, comme il l'avait lui-même annoncé, de Muzio, de Rota, de Baldi, et surtout du célèbre auteur de l'*Arcadie*, Sannazar. Un autre chapitre était réservé pour les *Poemetti*, mot qui n'exprime pas ce qu'on entend en français par petits poèmes; et c'est alors que Ginguené aurait parlé du *Vendemmiatore* de Tansillo, ainsi que d'un autre poème, connu sous le titre de *Larmes*

---

(1) T. V, pag. 205.

(2) *Id.*, pag. 207.



*de saint Pierre*, que le même poète composa pour réparer le scandale occasionné par le premier. Il n'aurait pas manqué non plus de parler des poètes latins, ainsi qu'il l'avait fait pour les siècles précédens; et Sannazar, comme auteur du poème si renommé *de partu Virginis*, aurait reparu parmi les Flaminio, les Paleario, les Vida, les Fracastoro et autres, qui réclament encore la mention qui leur est due.

Ces chapitres et quelques autres, pour la rédaction desquels je me suis conformé au plan adopté par mon illustre devancier, formeront un dixième volume, que je me propose d'ajouter aux neuf volumes de l'*Histoire littéraire d'Italie* déjà publiés; et ce n'est qu'alors qu'on pourra regarder comme vraiment complète l'histoire du seizième siècle.

Je ne m'arrêterai pas plus long-tems sur les savantes additions de M. A. Duval, dans la crainte de trop étendre cet article. Qu'il me suffise de remarquer que toutes sont importantes, et qu'il fait preuve à chaque page d'esprit et d'érudition.

A ces notes, l'auteur a cru devoir joindre un ouvrage qui n'offre pas moins d'intérêt. Ce sont des *Tableaux de Naples et de ses environs*, que, jeune encore, il avait tracés, comme il le dit lui-même, en présence des modèles. Ceux qui ont visité ces contrées célèbres, aimeront à se les rappeler avec l'auteur; et ceux qui ne les ont point encore vues, désireront les parcourir. Ses descriptions sont d'une vérité frappante. Bien qu'il me reste peu d'espace pour des citations, je rapporterai du moins ici le tableau que l'auteur fait d'une éruption du Vésuve.

« Tout - à - coup, et sans que rien ait annoncé la crise, une colonne de fumée s'élançe de la cime du Vésuve à une hauteur prodigieuse, où elle forme ensuite un large nuage noir, qui ressemble à la tête d'un haut pin : des éclairs brillans et multipliés sillonnent ce nuage, qui va toujours

s'agrandissant, et l'on entend, dans les profondeurs de la montagne, de sourds mugissemens, d'effrayantes détonations. Bientôt, au milieu de la colonne de fumée, on voit s'élançer, à des intervalles presque égaux, des flammes rougeâtres, et le nuage noir qui termine la colonne paraît parsemé d'étincelles. Ces flammes indiquent des jets de matières fondues; ces étincelles sont autant de pierres embrasées, dont quelques-unes sont d'une énorme grosseur. C'est alors que, pendant la nuit, on voit couler sur les flancs de la montagne de longs torrens de feu; ils sont quelquefois en si grand nombre et si rapprochés, que, vus de Naples, ils semblent ne former qu'une large nappe de feu, étendue sur toute la montagne. La mer, qui en répète l'image, paraît aussi toute de feu; et Naples est au milieu, comme un grand vaisseau voguant sur un fleuve de l'enfer (1). »

L'auteur termine son intéressante promenade par quelques phrases, où l'on trouve des sentimens que tout voyageur impartial devrait partager avec lui.

« Adieu, rives chéries du Sebeto. Pour prix de la douce hospitalité que vous m'avez offerte, mon cœur reconnaissant souhaite que la paix dont vous jouissez ne soit jamais troublée ni par la folle exaltation des peuples, ni par l'implacable colère des rois. Moi, je retrouverai ma patrie glorieuse, triomphante, mais agitée, malheureuse, ensanglantée.... Parthénope ! et toi, tu voudras peut-être un jour, à l'exemple des Français, te donner de justes lois et la liberté ! Oh ! puisse la providence te réserver un meilleur sort ! »

Tels étaient, au tems où il écrivait, les vœux du voyageur philanthrope. Malheureusement, ils n'ont pas encore été exaucés!

F. SALFI.

---

(1) T. V, pag. 591.

~~~~~

BIOGRAPHIE NOUVELLE DES CONTEMPORAINS, ou *Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers; par MM. ARNAULT, JAY, JOUY, NORVINS, etc.* Ornée de 240 portraits au burin, d'après les plus célèbres artistes (1).

Qui s'imaginerait que les Turcs soient le peuple qui a fouillé le plus avant les mines fécondes de la biographie ? Si l'on en croit le témoignage du célèbre lord Byron, leurs mémoires historiques ne remontent pas seulement, comme les nôtres, à la création du monde : ils possèdent une biographie des Préadamites. Un tel ouvrage a cela d'agréable, que les erreurs y sont difficiles à vérifier, et qu'on peut s'y permettre un peu de calomnie, sans s'attirer de fâcheuses affaires avec les particuliers ou avec les tribunaux.

Mais il s'est trouvé parmi nous des entrepreneurs de livres qui, bien moins avides de sécurité que de scandale et d'argent, ne se sont avisés d'exploiter ni la vie des devanciers de Mathusalem, ni les anecdotes voisines du déluge; ce sont les hommes *vivans* qu'ils ont cités à leur tribunal ignorant et partial (2); c'est contre eux qu'ils ont

(1) Paris, 1821. In-8°. A la librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 125. Prix de chaque volume in-8°, 6 fr. Les T. I et II sont en vente.

(2) Voyez, sur ce libelle, dans le 1<sup>er</sup> cahier de la *Revue* (janvier 1819, T. I, p. 142) une note très-détaillée, au bas d'un article de M. Barbier, ayant pour titre : *Examen des dictionnaires historiques modernes les plus répandus.*

prononcé des arrêts, iniques au fond, indécens dans la forme, et qui ne pouvaient flétrir que les juges eux-mêmes. Mais les juges ne les ont pas signés; ces diffamateurs à tant la page se couvrent lâchement du voile de l'anonyme, voile soulevé quelquefois sans qu'ils le sachent. Je connais un d'entre eux dont la bassesse s'est acharnée sur un homme qui naguère lui avait procuré du pain.

Et c'est au nom de la morale et de la religion que s'exerce un tel brigandage littéraire! c'est pour venger l'ancien régime, cette arche sainte de toutes les vertus, comme chacun sait, que ces Messieurs foulent aux pieds la justice et la décence! Pourquoi ne pas mettre mieux leurs procédés d'accord avec leurs paroles? Sied-il aux prétendus champions de l'autel et du trône d'imiter les saturnales de la révolution?

Ce qui me fait penser qu'au fond, Grecs ou Troyens leur sont indifférens, et qu'un sordide amour du gain dicte seul ces méprisables écrits, c'est que j'ai vu paraître dernièrement, sous le titre de *Cours du Nord*, une biographie de princes et de princesses, non pas de nouvelle fabrique, mais des plus antiques dynasties, et que, dans cette rapsodie grossière, des notes et une préface tout-à-fait *monarchiques* forment le contraste le plus ridicule avec les honteuses anecdotes dont l'ouvrage est rempli. Plaisante manière de rendre la légitimité respectable aux yeux des peuples, que de vouer à l'exécration les derniers rejetons de plusieurs branches de cet arbre auguste, et de présenter, comme un ramas d'ivrognes et de crapuleux débauchés, de messalines et d'empoisonneuses, tout un collège de rois et de reines dont les cendres sont à peine refroidies!

L'irruption de ces biographies d'antichambre nous rendait nécessaire un livre de salon et de bibliothèque, où les

contemporains fussent appréciés avec justice et enthousiasme, lorsque la gloire les avoue ; avec justice et politesse, lorsque le seul esprit de faction les réclame ; et tel est l'ouvrage qu'ont entrepris les hommes les plus capables de le bien faire : MM. Arnault, Jay, Jouy et Norvins. Les deux volumes déjà publiés ont obtenu un succès général. Le mérite de l'exactitude dans les faits et de la décence dans les réflexions distingue éminemment l'un et l'autre ; le soin des particularités curieuses m'a paru se faire sentir encore plus dans le second que dans le premier, soit qu'un plus grand nombre de noms éclatans y ait été appelé par l'ordre alphabétique, soit que les habiles auteurs aient voulu redoubler d'efforts pour justifier les suffrages du public. De mon côté, j'ai à justifier mon éloge, et je vais le faire par quelques citations.

J'ouvre le livre à l'article d'un homme qui, par son mérite et son élévation, par la noblesse de son caractère, par les positions délicates où il s'est trouvé, par celles où il peut se trouver encore, fixe les regards de l'Europe, et surtout de la France qui s'honore de l'avoir vu naître, quoiqu'il se soit cru obligé de porter les armes contre elle. On voit que je veux parler du général Bernadotte, *passé roi*, comme disent les soldats, mais sans cesser d'être général. Plusieurs circonstances importantes de sa vie glorieuse et agitée sont présentées par les biographes, d'une manière aussi neuve qu'intéressante. Voici comment ils le peignent à la fameuse bataille de Wagram, ayant en tête le redoutable prince Charles, et, dans ses propres rangs, des ennemis cachés, plus redoutables encore : « L'attaque fut des plus vives ; les Saxons se battirent avec un courage admirable. Wagram fut pris et repris par eux. Pendant deux heures, ils arrêtaient les Autrichiens au milieu du village enflammé. Leur perte était considérable. Une di-

vision française, commandée par le général Dupas, faisait partie du 9<sup>e</sup> corps. Le prince de Ponte-Corvo lui ordonna d'avancer pour soutenir les Saxons. Le général Dupas répondit qu'il avait ordre de garder sa position. Cette réponse inattendue, de la part d'un général qui appartenait au corps d'armée à sa disposition, le frappa de surprise et d'indignation. Il s'occupa d'abord à sauver ce qui restait de Saxons; et, après avoir acquis la certitude que le général Dupas avait en effet reçu des ordres supérieurs, contraires aux siens, il se rendit en hâte au quartier-général pour informer l'Empereur de ce qui venait de se passer. Il se plaignit énergiquement de cette violation des règles militaires, et dit, entre autres choses, que, si c'était dans la vue de le faire périr, on avait des moyens moins odieux que de sacrifier avec lui tant de braves gens. Ce n'était ni de l'Empereur ni de son armée qu'il se plaignait, mais de celui ou de ceux qui, par haine ou par jalousie, s'étaient portés à ce qu'il considérait comme un véritable *guet-apens*. L'Empereur le jugea ainsi, et chercha à le calmer, en lui disant que c'était une de ces erreurs ou de ces méprises inévitables dans un si grand mouvement. Mais Bernadotte, ne voulant plus s'exposer à de pareilles chances, demanda et obtint son congé. Cette anecdote, poursuivent les auteurs, a été dénaturée dans plusieurs biographies : nous la tenons, telle qu'elle vient d'être racontée, d'un témoin oculaire. »

Ils citent aussi des faits curieux et positifs sur ce qui se passa entre Napoléon et le maréchal Bernadotte, lorsque l'élection libre et la confiance des peuples conduisirent ce dernier sur les marches du trône de Suède. Mais je suis forcé de négliger ces détails pour arriver à la partie la plus délicate de l'histoire du général Bernadotte, à sa conduite envers la France, dans la coalition de 1814; con-

duite qui, selon les intérêts ou les passions, a été diversement envisagée. « Nous allons, disent à cette occasion les biographes, rapporter des faits qu'on ne peut contester, et qui peuvent servir de base à l'opinion des contemporains, comme au jugement de l'avenir. Les relations entre la Suède et la France, après l'élection du nouveau prince royal, furent d'abord très-amicales. Les demandes réitérées de Napoléon n'éprouvèrent aucun refus. Le prince royal alla même jusqu'à obtenir que la Suède, contre ses intérêts les plus manifestes, déclarât la guerre à la Grande-Bretagne. Napoléon commença bientôt à traiter le prince royal de Suède avec aussi peu de ménagement, que les rois qu'il avait placés lui-même sur divers trônes et qu'il considérait comme ses lieutenans. Mais Bernadotte n'était pas dans la même position que le roi Murat ou le roi Jérôme : il tenait son rang de la volonté librement exprimée de la nation suédoise, et les intérêts de cette nation devaient l'emporter chez lui sur les intérêts de Napoléon, même sur ses propres affections. Les Suédois se plaignaient des corsaires français qui saisissaient leurs bâtimens ; les décisions même du conseil des prises n'avaient plus d'autorité, lorsqu'elles se trouvaient favorables aux Suédois. L'occupation imprévue de la Poméranie, sans que Napoléon daignât s'expliquer sur les motifs de cette agression, exalta le mécontentement de la Suède.... Ces circonstances amenèrent l'entrevue du prince royal avec l'empereur Alexandre dans la ville d'Abo, en mars 1812, et le traité qui en fut la suite. Ainsi tombe le reproche que quelques biographes ont fait au prince royal, de ne s'être déclaré contre Napoléon qu'après les revers de la campagne de Russie. La correspondance entre le prince et Napoléon, qui a été publiée en 1813, et divers documens authentiques que nous avons sous les yeux, prouvent que ce n'était point

contre la France, mais seulement contre le despotisme de Napoléon que le prince royal de Suède croyait avoir pris les armes.... On assure que, pendant la désastreuse campagne de 1813, il engagea l'Empereur à conclure la paix. Ce n'était pas un motif pour l'y décider. Bernadotte aurait-il été trompé par les alliés, dans tous les événemens postérieurs, au passage du Rhin? On l'ignore jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, ce prince a été jugé avec une grande sévérité, et a dû s'attendre à l'être ainsi par les Français. Peut-être a-t-on trop oublié qu'il avait une nouvelle patrie, et qu'une nation généreuse et indépendante lui avait confié sa défense et le soin de son honneur. Rien n'avait plus mécontenté la Suède que la perte de la Finlande, que Napoléon avait abandonnée à l'empereur Alexandre, sans compensation. Peut-être aussi le prince royal de Suède s'était-il trop pressé de faire cause commune avec les nouveaux garans de sa future royauté : il le fit avec éclat, on ne peut en disconvenir. »

J'ai cité tout ce morceau, parce qu'il rectifie des faits importants, et que la manière dont il les présente est un modèle de bienséance et d'impartialité. Ce même mérite se retrouve dans tous les articles de l'ouvrage; graves et approfondis, lorsque le sujet l'exige; légèrement malicieux, quand la matière le permet. L'impression qu'il m'a laissée, c'est que les Français y sont jugés par des patriotes ennemis de tout désordre, de tout excès, de quelque nature qu'il puisse être; les étrangers, nés en France ou ailleurs, par des hommes équitables et de bonne compagnie; les uns et les autres, par des écrivains aussi spirituels qu'exercés.

AIGNAN.





VOYAGE DANS LA GRÈCE, comprenant la description ancienne et moderne de l'Épire, de l'Illyrie grecque, de la Thessalie, de l'Acarnanie, de l'Étolie ancienne, de la Locride Hespérienne, de la Doride et du Péloponèse; avec des Considérations sur l'archéologie, la numismatique, les mœurs, les arts, l'industrie et le commerce des habitans de ces provinces; par F. C. H. L. POUQUEVILLE; ouvrage orné de figures et enrichi de cartes géographiques dressées par M. Barbié du Bocage, de l'Institut de France (1).

On peut dire que la Grèce antique était de nos jours mieux connue que la Grèce moderne, grâce au savant Barthélemy, qui employa plus de vingt années de sa vie à réunir, dans son *Voyage d'Anacharsis*, tout ce que les anciens avaient écrit de plus remarquable sur cette terre illustre et à jamais classique, sous le rapport des arts, de la poésie, de l'éloquence, des sciences philosophiques et de la dignité morale de l'homme. Un grand nombre de livres ont été publiés sur la Grèce, depuis le seizième siècle jusqu'à l'époque présente; et celui qui pourrait en lire et en méditer la compilation entière, n'aurait encore que des notions imparfaites et souvent contradictoires sur l'état actuel de ce même pays, dont les souvenirs glorieux sont présents à chacun de nous, dès l'âge de nos premières études, et dans l'histoire duquel, aux périodes ultérieures de leur vie, le législateur, l'artiste, l'homme de lettres, le guerrier, vont chercher et retrouvent sans cesse le type de tout ce qui est juste, beau, harmonieux, héroïque.

---

(1) Paris, 1821. Firmin-Didot, père et fils, libraires, rue Jacob, n° 24. Les quatre premiers volumes ont paru.

Un ouvrage enfin a paru, qui semble destiné à soutenir en quelque sorte le parallèle avec celui de Barthélemy, et à devenir classique à son tour, considéré sous le rapport de l'état moderne et de la situation sociale de la Grèce. Il est aussi le fruit de longues années de travail, d'observations et de séjour dans ce pays. « C'est l'œuvre de ma vie, » dit M. Pouqueville. L'auteur venait de publier, en 1805, un voyage en Morée, qu'avec une rare modestie il qualifie, dans celui-ci, de *tâche à peine ébauchée*, quand il fut nommé consul général de France auprès d'Ali, pacha de Janina. Malgré la cruauté connue du satrape de l'Épire, malgré le souvenir d'une captivité récente de trois ans, aux sept tours, M. Pouqueville partit pour sa destination, entraîné par l'amour de la science, par son zèle, et sans doute aussi par cette conscience de ses forces, qui lui promettait et qui nous a valu l'important ouvrage que nous annonçons.

En débarquant en Épire, M. Pouqueville, comme Bias, dont il allait visiter la patrie, emportait avec lui toutes les richesses morales qui pouvaient servir à élever un monument durable. Il avait appris le grec vulgaire, pour pouvoir se mettre en rapport direct avec les habitans, et il était assez helléniste pour avoir la clef du style des inscriptions; initié dans sa jeunesse aux secrets de la science médicale, la physique et l'histoire naturelle lui étaient connues; il s'était rendu familiers les auteurs anciens; son séjour forcément prolongé à Constantinople l'avait instruit des mœurs privées et des institutions politiques du peuple ottoman; mais, par-dessus tout, il était doué de toute la candeur nécessaire à l'historien, et de cet ardent amour du vrai, si peu commun au voyageur.

Ces deux qualités, jointes à la vertueuse indignation que lui inspirait le crime et la tyrannie, ont dicté à l'auteur sa

notice biographique sur Ali-Pacha. Pendant douze années, observant avec constance la physionomie atroce du visir, souvent spectateur obligé de ses actes de cruauté, qu'il désapprouvait hautement, parfois arrachant quelques rares victimes aux hécatombes d'un despote, qui s'étonnait de l'ascendant de l'homme juste, mais qui n'était pas moins dangereux quand il feignait de caresser que lorsqu'il menaçait, M. Pouqueville, entouré de délateurs et d'assassins, semble de son burin vengeur avoir ajouté chaque jour, et avec l'impassibilité sévère de l'histoire, quelque trait caractéristique à une peinture hideuse de ressemblance. Ce morceau, rejeté à la fin du troisième volume, suffirait seul à la réputation d'un écrivain; c'est la manière de Tacite unie à celle du Dante.

L'Épire dut être naturellement le premier objet des investigations littéraires et géographiques de l'auteur. Ce pays, dévasté de tout tems par le brigandage des émirs et des beys, petits tyrans féodaux, comme il l'est encore par l'administration sanglante d'Ali-Pacha, n'avait jamais été exploré en détail par les voyageurs européens, qui pouvaient à peine y aborder ou le traverser rapidement. Il était moins connu, suivant l'expression d'un savant (M. *Gosselin*), que la majeure partie du nouveau monde. Plus heureux par sa position diplomatique, déjà au bout de trois ans de courses et de travaux assidus, M. Pouqueville était parvenu à pouvoir décrire exactement la topographie de cette contrée. Sur les soixante-dix villes qui y furent détruites par Paul Emile, il en avait retrouvé cinquante-cinq. D'après un système fort sage, dans la classification de ses découvertes, il plaçait au premier rang les acropoles en architecture cyclopéenne pure, et qui, par conséquent, n'ont pas été relevées depuis une haute antiquité; il rangeait en seconde ligne les constructions pélasgiques, restaurées partiellement en maçonnerie hellénique,

ainsi que les villes entièrement de fabrique grecque; descendant delà à travers les siècles qui suivirent la conquête des Romains, il distribuait également par classes les enceintes à bases cyclopéennes, restaurées par les hellènes et surchargées de réparations romaines; les places uniquement bâties en briques et moellons, telles que Nicopolis sous Auguste; les fabriques mesquines du Bas-Empire, et le plâtrage même des Turcs, qu'on trouve appliqué à certaines forteresses des premiers âges. C'est ainsi que notre savant voyageur se plaisait à lire dans les murs à polygones irréguliers, en belles pierres de taille, en brique ou en blocage, l'histoire des siècles écoulés, depuis les indigènes le plus anciennement connus jusqu'à l'invasion des mahométans.

A cette époque des recherches de M. Pouqueville, quelques ingénieurs géographes et officiers du génie français, appelés à Corfou par le général Donzelot, avaient établi des bases fixes et pris des triangulations sur plusieurs points des côtes de la Chaonie et de la Thesprotie. Ce fut une donnée invariable qui servit à coordonner le plan de l'auteur. Dès-lors, il s'occupa de classer les villes les plus rapprochées de la mer, en remontant d'étages en étages jusqu'au pied du Pindé. Il ne dédaigna pas de s'instruire, pour ce vaste travail, des traditions populaires, qui, employées avec discernement, peuvent être de bons guides; il mit à contribution les cartulaires des abbayes, les archives métropolitaines; sut tirer de justes inductions des étymologies locales; se servit à propos des compilations de dom *Faissette* et du père *Lequien*, et consulta tous les ouvrages qui ont traité des guerres et des conquêtes des Turcs. Il remonta ainsi aux tems du Bas-Empire, où les chroniques des Byzantins s'offrirent à lui comme un pont jeté entre la barbarie et les siècles historiques. Ici, se présentaient de nombreux signaux de reconnaissance, fournis par les écrivains de

l'antiquité, tels que Thucydide, Polybe, Tite-Live, Plutarque, et les indications précieuses de l'astronomie et de la géographie anciennes chez Strabon, Marin de Tyr, Ptolémée et Pausanias. Pour l'intelligence de ces auteurs, M. Pouqueville préfère la critique judicieuse de Paulmier de Grentemesnil aux discussions de Cellarius et de d'Anville.

Une découverte importante vint se joindre encore à tant de moyens de succès : ce fut celle du véritable emplacement de Dodone. L'auteur avoue que c'est aux instructions et aux dessins que lui fit parvenir le savant M. Petit-Radel, qu'il a dû l'éclaircissement de ce problème, dont la solution jette la plus grande lumière sur la géographie ancienne. Dodone, qu'il avait cherché bien loin, d'après les faux errements de Cyriaque d'Ancône, se trouvait aux portes de Janina, ainsi que la demeure sacrée des Celles et le Hiéron de Jupiter Pelasge. Dès-lors, tout s'orienta sans peine autour de lui ; la plus haute antiquité lui parut dévoilée, et il put facilement appliquer aux lieux qu'il visita les détails transmis par les historiens et les géographes grecs et latins.

Si la position de Dodone, incontestablement fixée, devint le point central des opérations topographiques de l'auteur, la ville de Janina fut, pendant son séjour en Épire, le quartier général d'où il se mettait en marche pour ses invasions scientifiques, et où il rapportait le fruit de ses conquêtes. Après un grand nombre de courses, qui n'étaient pas toujours sans dangers, il fut en état de dresser avec exactitude un tableau des quatorze divisions de l'Épire ancienne, comparées à ses cantons modernes. L'exploration de ces provinces et celle de l'Illyrie macédonienne remplissent le 1<sup>er</sup> et une partie du 2<sup>e</sup> Tom. de l'ouvrage. Viennent ensuite les détails d'un voyage exécuté à travers la Bosnie, par M. H. Pouqueville, frère de l'auteur, lequel, en nous faisant connaître encore la Macédoine septentrionale, ses montagnes, continuation des

Alpes tyroliennes, et les sources de l'Axius ou Vardar, complète ainsi pour nous la description de l'ancien royaume d'Alexandre. On doit aussi, à ce digne collaborateur, la reconnaissance de l'Étolie, province ignorée de nos jours, autant qu'elle avait été célèbre dans les fastes de la Grèce; il y a retrouvé Thermus et le lac Trichon, l'emplacement de plusieurs villes, le vaste pont qui ouvre une communication entre l'Ophie et le mont Aracynthe; la décharge des lacs dans l'Achelouïs et non dans l'Évenus, comme le prétendait d'Anville.

Après avoir déterminé l'emplacement des provinces et des villes anciennes de l'Épire; après avoir dessiné les montagnes et leurs points culminans, les fleuves et les courans d'eaux, ces grands et éternels linéamens de la physionomie du globe, M. Pouqueville offre une série d'observations sur la nature du sol, de l'air et des lieux: il rend compte des phénomènes particuliers aux tremblemens de terre, fréquens dans cette contrée; de la température, des maladies et de la condition des agriculteurs. Il trace des indications générales sur les règnes de la nature, et termine le 2<sup>e</sup> volume de son voyage par une histoire abrégée des Schypetars, vulgairement connus sous le nom d'Albanais. Cette nation populeuse et remarquable par son courage, son industrie et son activité, changera un jour la face de la Grèce, si l'on en croit M. Pouqueville, qui a étudié avec persévérance les mœurs des Albanais, et même leur langue, dont il donne aux philologues un vocabulaire assez étendu pour qu'ils puissent y rechercher l'origine de ces intrépides peuplades caucasiennes, transplantées en Albanie par d'antiques migrations.

Le 4<sup>e</sup> volume contient la description de la Thessalie, de l'Acarnanie, des deux Étolies, de la Locride, de la Doride; l'introduction à la topographie du Péloponèse et du voyage dans l'Achaïe; enfin, cette vie d'Ali-Pacha, dont

presque tous les chapitres de cet ouvrage retracent les fureurs et l'odieuse politique.

Parmi ces provinces, la Thessalie méritait les recherches et les développemens que lui accorde l'auteur. Cette région fut le berceau des principaux peuples de la Grèce, et les faits historiques s'y rattachent aux traditions de la mythologie. Ainsi, près du séjour des Centaures et des Lapithes, près de ce golfe Pagasétique, d'où s'élança le vaisseau des Argonautes chanté par tous les poètes de l'antiquité, on retrouve cette vallée délicieuse de Tempé toujours émaillée de fleurs, et où semblent bourdonner encore les nombreux essaims d'Aristée, colonie plus constante sur ce sol que les races d'hommes qui en ont disparu. Là sont les Cynocéphales fameuses par la défaite de Philippe, dernier théâtre de la gloire macédonienne expirante devant les aigles du peuple-roi; et ces champs de Pharsale, où la force mit aux pieds de l'usurpation les libertés romaines, et qui rappellent cette journée des grandes démarcations politiques : époque surtout mémorable en ce que dès-lors s'éteignirent, au milieu du monde civilisé, les institutions du républicanisme si anciennement et si universellement répandues, pour faire place au système des monarchies qui, diversement modifié, règne encore depuis cette longue suite de siècles.

Fidèle à la méthode qu'il a adoptée, M. Pouqueville, avant d'entrer dans le détail de ses excursions en Morée, présente quelques rapprochemens entre les mesures générales que Strabon a publiées sur cette presqu'île et celles de nos astronomes. La longitude et la latitude du cap Ténare, que donne ce géographe, sont parfaitement exactes. Il en résulte, aux yeux de l'auteur, que les anciens, ayant beaucoup vu et calculé, savaient, depuis un tems probablement bien antérieur à Strabon, évaluer les mesures de

la terre autrement que par la réduction approximative des périples et des itinéraires.

M. Pouqueville parle ensuite des malheurs qui ont désolé le Péloponèse ; il donne un tableau comparatif de ses provinces anciennes et de ses divisions actuelles , ainsi que la topographie de l'Achaïe.

Dans le Tom. IV, il décrit la Sicyonie , Corinthe et son golfe , Salamine et cette célèbre Athènes , dont les voyageurs nous parlent sans cesse et sur laquelle notre curiosité est toujours insatiable. En revenant sur ses pas , il visite Éleusis , Mégare , Mycènes , la Corinthie et l'isthme de Corinthe. M. W. Gell , qui s'est acquis quelque gloire par son voyage en Grèce , dans lequel il a publié la description des monumens de Mycènes , avait cru , comme d'autres voyageurs , y reconnaître des *œrarium*. M. Pouqueville pense , avec plus de fondement , que ce sont les tombeaux des Atrides , et non des caveaux destinés à renfermer les richesses de ces princes. Il restitue les prétendues découvertes du voyageur anglais à leurs véritables auteurs , Fourmont , dont la véracité fut trop long-tems contestée , et M. Fauvel , notre vice-consul à Athènes.

Tout en rendant hommage au beau talent de M. de Chateaubriand , M. Pouqueville ne peut lui accorder la double gloire qu'il s'attribue d'avoir retrouvé les tombeaux d'Égisthe et de Clitemnestre dans deux sépulcres modernes , précédemment vus et dessinés par Foucherot , et les ruines de Sparte que le même Fourmont avait décrites (1). Il regrette qu'un itinéraire si rapidement esquissé n'ait pas laissé le tems au noble voyageur de se

---

(1) M. de Chateaubriand avait dit : *Singulière destinée qui me fait sortir de Paris pour fixer l'emplacement de Sparte , et découvrir les cendres de Clitemnestre*. Il est bien reconnu que ces sépultures appartiennent , l'une à Halil , aga d'Argon , assassiné en 1771 par des brigands , et l'autre à son domestique qui eut le même sort.



reconnaître. Déjà le savant M. Ouvaroff avait fait au chantre des Martyrs un reproche pareil, au sujet des ruines d'Éleusis (1).

L'Argolide, l'antique Cynurie, la Phlasiac et les restes inconnus jusqu'alors de Phlonte, le gouffre de Stymphale, celui de Phénéon, Caphys que fonda Dardanus, le bassin du Ladon, le mont Cyllène et le vallon du Cérυνite sont tour à tour l'objet des observations que l'auteur rattache à Patras.

Nommé consul dans cette ville, en 1816, il en part au printemps pour entrer dans la vaste Élide, et il expose la topographie entière de cette province, plutôt indiquée que décrite par les voyageurs. Il revivifie Olympie, son stade, son hippodrome et le territoire consacré par Hercule à Jupiter.

Passant ensuite à la Potamographie de l'Alphée et de l'Érymanthe, il en indique les sources, le cours et l'embouchure ; il décrit la montagne poétique de Ladon, le Lampée, l'Olénos, le Cyllène cher à Mercure ; et dans une excursion au monastère de Mégaspilion, il fait connaître le régime et les œuvres charitables des pythagoriciens du christianisme, dont l'exemple et les vertus soutiennent le courage des fidèles au milieu de la Grèce asservie.

Le cinquième volume de l'ouvrage n'a point encore paru : il doit présenter le tableau des revenus, des charges, des productions de la Morée, et une statistique de cette province, à laquelle seront joints des aperçus sur le commerce français dans le levant, aujourd'hui presque envahi par celui des Grecs, dont l'auteur montrera les richesses et la puissance navale.

Il nous promet aussi des épisodes qui ne seront pas sans intérêt et les détails de son voyage dans la Triphylie, la

---

(1) *Essai sur les mystères d'Éleusis. Saint-Petersbourg, 1812.*

Messénie et le territoire de Gérennius, dont Nestor portait le surnom. Il annonce une notice sur Sparte, les inscriptions qu'il a recueillies dans l'Éleuthero-Laconie, et une carte générale dressée par M. Barbié-Dubocage, qui fera juger combien la géographie de la Grèce a gagné par les savantes explorations de M. Pouqueville (1). L'archéologie, la numismatique, l'histoire comparée et la science des inscriptions ne devront pas moins de développement aux recherches de l'auteur que la statistique et la géographie spéciale.

Dans cette rapide analyse des quatre volumes que nous avons lus avec un intérêt vif et soutenu, circonscrits à regret dans un cadre resserré et ne pouvant nous étendre avec quelque détail sur ce *Voyage*, uniquement entrepris dans l'intérêt de la science et exécuté de manière à en élargir le domaine, nous avons dû nous borner à indiquer les sommités, les parties saillantes de l'édifice; nous nous sommes d'abord occupés de ce qu'on pourrait nommer en quelque sorte le matériel de la Grèce moderne. Il nous suffisait pour le moment d'annoncer un ouvrage où d'immenses recherches, une érudition profonde et un beau talent s'unissent aux plus pures intentions; un ouvrage que les circonstances actuelles doivent faire rechercher avec empressement et qui restera, quelle que soit leur issue. Quant à sa partie morale, c'est-à-dire la description des mœurs publiques et privées des Turcs et des Grecs, l'esprit du gouvernement, les institutions civiles et religieuses des uns, l'état social, les intérêts et les dispositions politiques des autres, enfin tout ce qui constitue, modifie, altère le principe de vie dans la cité; nous en ferons le sujet d'un second article.

D. DE GAVEDELL GEANNY.

---

(1) Il est à désirer que l'on se serve de ces documents pour les cartes de la nouvelle édition du *Voyage d'Anacharsis*.

---

---

## LITTÉRATURE.

**PHILIBERT**, roman poétique en six chants ; par *Thomas Colley GRATTAN* (1).

L'action principale de ce poème est empruntée au fameux procès du faux Martin Guerre, recueilli dans les *Causes célèbres de GAYOT DE PITAVAL*. Né dans la province de Biscaye, Martin Guerre épousa, au mois de janvier 1539, Bertrande de Rols, de la ville d'Antigues, qui unissait un jugement droit à une grande beauté. Ils vécurent environ dix années ensemble, jouissant d'une honnête aisance, et ils eurent un fils de leur union. Vers cette époque, Martin désira voyager; il quitta sa femme et sa famille, et ne leur donna point de ses nouvelles, durant un laps de tems considérable. Bertrande continua cependant à mener une vie irréprochable. Huit ans s'étaient écoulés depuis le départ de son mari, lorsqu'un imposteur, Arnaud du Tilh, se présenta devant elle, sous le nom de Martin Guerre. Sa prodigieuse ressemblance avec ce dernier le fit recevoir sans hésitation; il fut également reconnu par les quatre sœurs de Martin, par son oncle et par plusieurs autres parens. Il remplit son rôle avec autant d'adresse que d'audace : ayant connu Martin Guerre dans ses voyages, il avait appris de lui et de quelques-uns de ses amis les détails les plus minutieux sur sa vie passée, et mille circonstances secrètes, uniquement connues des deux époux.

Cet imposteur usurpa, pendant trois ans, tous les droits de Martin Guerre; mais à la fin, ayant été soupçonné de fourberie par l'oncle et par quelques autres personnes, Ber-

---

(1) Londres, 1821, un vol. in-8° de 259 pag. et notes. XLVIII. Longman hurst Rees, etc. Prix, 12 schellings.

trande se joignit à ses accusateurs, et il fut livré à la justice. Il se défendit avec intrépidité : cent cinquante témoins furent entendus, parmi lesquels il y en eut trente ou quarante qui déposèrent qu'il était le véritable Martin Guerre ; un plus grand nombre jura que c'était Arnaud du Tilh, et plus de soixante refusèrent de prêter serment pour ou contre, tant la vérité leur paraissait douteuse des deux côtés. Le prisonnier répondit avec la plus grande exactitude aux questions particulières qui lui furent faites, sur le lieu de naissance de Martin Guerre, sur son père, sa mère, ses frères, etc. Il donna les renseignemens les plus positifs sur le jour de son mariage, sur le prêtre qui avait célébré la cérémonie, sur les personnes qui étaient présentes, la manière dont elles étaient vêtues, etc. Cependant, après un long procès, il fut jugé coupable et condamné à perdre la tête sur l'échafaud et à être écartelé. Il en appela au parlement de Toulouse : la cause fut plaidée de nouveau, et il était sur le point de la gagner, lorsque le vrai Martin Guerre parut. Arnaud du Tilh fut alors condamné à mort et exécuté sur un gibet, en face de la maison de Martin Guerre.

M. Grattan, auteur de *Philibert*, ne s'est pas astreint à suivre servilement la version que nous venons de citer. Il a d'abord placé ses personnages dans un rang beaucoup plus élevé. Remontant aux siècles de la chevalerie, il a fait revivre les anciennes coutumes des preux. Aidé par de savantes recherches, il a tracé un tableau animé de ces tems de factions et de troubles, où les droits sacrés de l'homme étaient perdus et comme ensevelis au milieu des épaisses ténèbres de la féodalité; où le flambeau pâlisant de la liberté ne lançait plus qu'un feu mourant, près de s'éteindre sous le souffle corrompu de la tyrannie. Mais, revenant à des sujets plus gracieux, M. Grattan peint en vers charmans la paix et l'union qui règnent entre les familles de deux

vallans guerriers. Amis et voisins, ils se délassent des fatigues de la guerre, en partageant les jeux de deux jeunes enfans, l'espoir de leur avenir. Philibert et Isabelle grandissent sous les yeux de leurs parens : ils s'aiment, et bientôt l'hymen vient couronner leurs feux : la peinture de leurs amours, des joies de leur union, est remplie de charmes et termine bien le premier chant.

Le début du second forme un contraste frappant avec ces tableaux de calme et de bonheur. Le traducteur de cet intéressant poème ayant bien voulu nous communiquer quelques passages de sa traduction, qui doit paraître incessamment, nous lui empruntons ce morceau :

« Les chants tristes et cadencés de la messe des morts se succèdent lentement, et les gémissemens long-tems comprimés éclatent de toutes parts. Tristes, rangés autour de la tombe, les moines entonnent l'hymne funèbre. La lumière faible et vacillante des flambeaux presque éteints lance son dernier éclat sur les sombres voûtes sépulcrales, dont les pierres humides semblent aussi répandre de froides larmes sur le cercueil de celui qui n'est plus. Ces tristes murs réfléchissent, à travers l'épaisse obscurité de la nuit, les rayons vacillans des torches funéraires. De tems en tems, les moines affligés se taisent pour se recueillir dans la prière; l'orgue sonore fait alors entendre l'air de l'antienne solennelle; mais, lorsque le chœur reprend ses chants lugubres, le vent du soir semble porter vers les cieus les pieux accens des fidèles, et les échos d'alentour font retentir au loin les saints cantiques.

#### HYMNE FUNÈBRE.

« Repose en paix, noble héros,  
Illustre fils, d'un illustre lignage :  
Vainqueur des sens, brisant leur esclavage,

Dans la nuit des tombeaux,  
 Que la gloire devienne à jamais ton partage !  
 « Repose en paix, jusqu'au jour solennel  
 Où dans les airs la trompette dernière,  
 Du sépulcre en éclat évoquant la poussière,  
 Au tribunal de l'éternel  
 Appellera les enfans de la terre ;  
 Et jusqu'à ce jour glorieux,  
 Où dans le ciel ton ame rappelée  
 S'élancera vers la voûte étoilée,  
 Repose en paix au sein de tes aïeux.

« Quel est celui que la mort a recouvert de son froid linceul ? A qui cette cloche funèbre adresse-t-elle maintenant le dernier adieu des hommes ? pour qui brûlent ces cierges ? pour qui célèbre-t-on ce service pompeux ? Regarde cette femme si pâle et si touchante, dont les larmes trahissent la muette douleur ; vois ce vieillard courbé, dont le regard inquiet voudrait pénétrer jusqu'au sein du froid domaine de la tombe ; contemple encore ce jeune guerrier plein de courage, qui s'efforce à la fois de consoler les chagrins de sa fille, et de réprimer les douleurs de l'ami ; et cesse alors de demander quel est l'infortuné que l'impitoyable mort a réduit en poussière. . . . . »

A peine le père d'Isabelle repose-t-il auprès de ses ancêtres, qu'une nouvelle douleur se prépare. Sommé par le roi Charles VI de se joindre à lui avec ses vassaux, Philibert s'éloigne ; il laisse à Isabelle une fille, fruit de leurs amours. Les regrets de la jeune épouse, l'empressement des vassaux à suivre leur seigneur, la confusion des apprêts d'un départ précipité, forment un tableau rapide et très-animé. Le silence qui succède à tant de bruit, le vide du château devenu désert en un instant, le calme d'une douleur qu'une espérance trop éloignée ne peut adoucir, sont parfaitement décrits et produisent un effet très-poétique ; mais, laissant

Isabelle en proie à ses ennuis, le poète nous conduit sur les traces de son héros. Nous le voyons franchir, à la tête de ses soldats, la cime escarpée des montagnes qui avoisinent le Jura. Prêt à s'éloigner de sa belle patrie, il jette sur elle un dernier regard d'amour et de regret, et lui adresse un chant d'adieu :

### CHANT DU GUERRIER.

« Terre qui m'as vu naître, ô France tant chérie !  
 Reçois mes adieux ;  
 Mais toujours tu seras, ô ma belle patrie !  
 Présente à mes yeux.  
 Quittant avec regret son nid héréditaire,  
 Ainsi l'oiseau du Nord, chassé par les frimats,  
 Maudit, en s'élançant vers la rive étrangère,  
 L'aquilon qui le porte en de plus doux climats,  
 Et bénit le printemps qui vient finir sa peine.  
 Bien plus cruel encore est le sort qui m'entraîne ;  
 Car je pourrais en vain parcourir l'univers ;  
 En vain tous ses trésors seraient en ma puissance,  
 Les charmes réunis des royaumes divers,  
 Hélas ! ne valent pas un seul jour de la France. »

Philibert rejoint l'armée du roi, campée sur les bords du Danube. Parmi la foule de guerriers enrôlés sous la bannière royale, on remarque Pierre de Rouvergne. Dévoré par une ambition sombre et farouche, un profond mystère enveloppe ses actions ; les chefs et les soldats ignorent également sa naissance et le rang qu'il occupait jusqu'au jour où son glaive lui ouvrit le chemin des honneurs. La peinture du caractère de ce guerrier rappelle les héros gigantesques de lord Byron, dont les vertus ou les vices les élèvent, même par leurs excès, au-dessus de l'humanité. Une ressemblance frappante existe entre Philibert et Pierre de Rouvergne. C'est ici qu'on retrouve la version où l'auteur

a puisé son sujet. C'est Arnaud du Tilh ennobli ; il gagne la confiance de Philibert, voit le portrait d'Isabelle, en devient amoureux, s'insinue dans les bonnes grâces de son rival, s'empare de tous ses secrets ; et, dans le tumulte d'une bataille, il tourne contre lui son arme meurtrière.

Les jours, les mois, les années se sont écoulés, et aucune nouvelle du retour de son époux n'est venu réjouir le triste cœur d'Isabelle et animer la solitude du château. Sa fille essaie vainement d'adoucir, par ses caresses, la douleur dont elle est consumée. Mais un guerrier apparaît devant elle : c'est Philibert ; ce sont ses traits et jusqu'au son de sa voix ; elle ne peut plus méconnaître l'époux chéri qu'elle a tant pleuré. Cependant, de sombres présages troublent la joie de son arrivée ; un rêve funeste agite le sommeil du guerrier ; il tressaille, il semble lutter contre un puissant ennemi. Isabelle lui demande en vain l'explication de son trouble. Les vassaux rassemblés sont venus offrir à leur seigneur leurs hommages et leurs vœux. Mais un parent, qui devait hériter de ses richesses, ne peut lui pardonner de lui avoir enlevé, par son retour, l'espoir qu'il avait nourri si long-tems. Il l'accuse d'imposture et le poursuit devant les tribunaux : le guerrier l'emporte ; il ne jouit pas long-tems de sa sécurité : Un autre Philibert reparaît, comme l'assassin de Walderne, père de Philibert, qui tombe sous les coups d'un meurtrier, la veille même du jour où ce vieillard avait annoncé qu'il révélerait à ses enfans la cause de l'inexplicable ressemblance qui existait entre son fils et Pierre de Rouvergne. La jeune fille, témoin du meurtre, accuse son père, qu'elle croit avoir reconnu. Il est jugé et condamné ; mais un complice de Pierre dévoile le véritable imposteur. Fils naturel de Walderne, Pierre a conçu le projet de supplanter son frère ; arrivé trop tard, il veut au moins cacher le secret de sa naissance,



et assassine le vicillard, au moment où celui-ci s'apprête à tout révéler.

On découvre alors que celui qu'on avait soupçonné de trahison est le véritable Philibert, rentré dans ses foyers après une longue captivité. Je ne sais si ce moyen d'étonner le lecteur est heureusement choisi : peut-être eût-il mieux valu suivre en cela le récit historique. Au reste, ce poème est plutôt remarquable par des beautés de détail que par la perfection du plan. L'ouvrage de M. Grattan est une suite d'images tour à tour sombres et gracieuses. Des situations fortes, une poésie harmonieuse et souvent inspirée, lui donnent l'intérêt d'un roman et le charme d'un poème. Nous terminerons cet article par le passage suivant, où l'auteur gémit sur l'Irlande, sa patrie, et rappelle le poète célèbre qui l'a illustrée dans ses vers.

« Hâtons-nous d'arriver au dénouement de cette histoire, où les accents de la joie se font entendre, pendant les courts intervalles de repos accordés au malheur : ainsi qu'on distingue parfois, dans les sombres mélodies d'Érin (1), quelques notes joyeuses, mêlées aux tristes accords consacrés à la douleur et au désespoir. Et moi aussi, ô ma patrie, je veux élever ma voix jusqu'à toi ! Mon entreprise est téméraire, je le sens, et mes vers sont peu dignes d'un si noble essor. Je vois déjà le front de la critique s'armer de sévérité, et menacer de punir ma folle présomption ; et cependant, ô Erin, je veux mêler mes chants à tes chants de douleur. Ton nom a fait vibrer une corde qui réveille de fortes émotions dans mon âme : il fait revivre, par son pouvoir magique, un sentiment que je croyais éteint. Ce sentiment, dans le tems de mes jeunes espérances, me faisait tirer des sons plus hardis de

---

(1) *Les Mélodies Irlandaises*, par MOORE.

ma lyre sauvage, lorsque, couché sur l'aride fougère de Carraghmore, ou près des bords du lac de la montagne de Moonvalla; ou lorsqu'étendu sur la pelouse desséchée, livré à tous les rêves de la poésie, je plongeais mes regards avides sur la plaine qui s'étendait à mes pieds, alors mon imagination s'enflammait du feu de la liberté : les ombres sacrées des héros de la Grèce m'apparaisaient en foule, et répandaient leurs prestiges glorieux autour de moi.....

« Hélas! les illusions ont disparu! je parcours une plage étrangère, et d'autres mains que les miennes ont tressé, ô ma patrie, la triste couronne qui ceint ton front.

« Tes malheurs offrent un sujet difficile à retracer : ils réclament la voix de ce chantre babile (1), dont les accens audacieux, redits par la renommée, respirent une harmonieuse mélancolie, dont les douces plaintes allègent les rudes travaux de l'habitant de tes solitudes marécageuses, et font briller, sur le sentier solitaire qu'il parcourt, l'éclat de la gloire des tems passés et un rayon d'espérance. Je ne veux pas demander, ô Erin, le sujet de tes douleurs et de tes gémissemens : que d'autres plaident la cause de tes chaumières violées, de tes lois outragées; pour moi, je dirigerai mes yeux humides vers les lieux où pleurent mes compatriotes..... (2).

L. S. B.

(1) MOORN.

(2) Voy. ci-dessus, pag. 220, le rapport fait à la société académique de Nantes, sur le poème de *Philibert*, dont M. Grattan lui avait fait hommage.

---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

##### AMÉRIQUE.

##### ÉTATS-UNIS.

112. — *American medical Botany, being a collection, etc.* — Botanique médicale de l'Amérique, composée d'une collection de plantes médicinales indigènes aux États-Unis, avec leur histoire botanique et leur analyse chimique, ainsi que leurs propriétés et leurs usages dans la médecine et dans les arts, ornée de gravures coloriées. N<sup>os</sup> V et VI, par Jacob BIGELOW, et RUMFORD, professeur de matière médicale et de botanique à l'université d'Harvard. Boston, 1821.

113. — *Remarks, etc.* — Remarques sur l'emploi des femmes en chirurgie, comme sages-femmes; par un médecin. Boston, 1820; brochure in-8<sup>o</sup> de 22 pages.

114. — *Address delivered before the Hampshire, etc.* — Rapport fait à la société d'agriculture de Hampshire, de Franklin et de Hampden, lors de l'assemblée annuelle tenue à Northampton; par J. H. LYMON. Northampton, 1820; 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

115. — *A Treatise on inland navigation.* — Traité sur la navigation intérieure, avec une carte; par Robert MILLS. Baltimore, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

116. — *Annual Report, etc.* — Rapport annuel du conseil des commissaires américains nommés pour les missions étrangères. Boston, 1820; brochure in-8<sup>o</sup> de 34 pages.

117. — *Fifth annual Report, etc.* — Cinquième rapport annuel de la société de paix de Massachusetts. Cambridge, 1820.

118. — *American education society, fifth Report.* — Cinquième Rapport de la société d'éducation américaine; 4 octobre 1820.

119. — *Third Report of the american colonization society.* —

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (\*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

Troisième Rapport de la société de colonisation américaine. Washington, 1820.

120.—*Thoughts on political economy.* — Pensées sur l'économie politique, en deux parties; par Daniel RAYMOND, avocat. Baltimore, 1820; 1 vol. in-8°.

121.—*Sketches of universal history*, etc.—Esquisses sur l'histoire universelle, sacrée et profane, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1818; par Frédéric BUTLER. Hartford, 1820; 1 vol. in-12; prix, 1 louis 50.

122.—*History of the war of the independence of the United States.* — Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis, par Charles BOTTA, traduite de l'italien par Georges OTIS. Philadelphie, 1820; 2 vol. in-8°.

123 (\*).—*Memoirs of the Mexican revolution*, etc.—Mémoires sur la révolution du Mexique; suivis de la Relation de l'expédition du général Xavier Mina, avec quelques observations sur la possibilité d'ouvrir un commerce entre la mer Pacifique et l'Océan Atlantique, par l'isthme du Mexique dans la province d'Oaxaca, et par le lac de Nicaragua; et sur l'importance future de ce commerce pour le monde civilisé, particulièrement pour les États-Unis; par William ROBINSON. Philadelphie, 1820, 1 vol. in-8°; prix, 2 louis 50.

124.—*History of the United States*, etc.—Histoire des États-Unis, avec un court aperçu de quelques-uns des principaux empires et royaumes des tems anciens et modernes, à l'usage des écoles publiques; par un citoyen de Massachusets. Keene, 1820; 1 vol. in-8° de 251 pages.

125.—*North American Review.*—Revue de l'Amérique du Nord, et journal de mélanges, publié par Olivier EVERETT. Boston, 1821. Hilliard et Metcalf, n° xxx. 1 vol. in-8°.

Ce journal, dont nous avons déjà parlé ( voy. Tom. VIII, p. 108 et 345 ), est un des plus intéressans recueils de l'Amérique. On y suit les progrès des sciences, des arts et de la littérature dans les États-Unis. Les principaux articles de ce trentième cahier sont: 1° Un *Examen des universités anglaises comparées aux universités nées de l'Amérique*; 2° un *Tableau des améliorations et des perfectionnemens intérieurs opérés dans la Caroline du Nord*. La plupart des faits et des matériaux de cet article sont puisés dans trois ouvrages américains qui traitent du même sujet; 3° une *Analyse*

des *Lettres de madame de Grafigny*, publiées sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de madame du Chatelet, pendant un séjour de six mois à Cirey*; avec un rapide examen des œuvres de Voltaire, et quelques détails sur le caractère et la fortune de ce poète. L'article est généralement bien, quoiqu'on y pût relever quelques erreurs; 4° *Nouveau tarif, proposé d'après le rapport du comité des négocians de Boston et autres, sur le tarif*; 5° *Examen critique d'un ouvrage qui a pour titre: Doctrine céleste de la Nouvelle Jérusalem révélée par le ciel, et traduite du latin d'Emmanuel Swedenborg*. On sait que Swedenborg a fondé et propagé une secte qui porte son nom. Il se dit inspiré, et révèle dans ses écrits les visions que le ciel lui envoie. Plusieurs de ses disciples ont écrit pour soutenir la vérité de ses prédictions, et paraissent croire sincèrement à sa mission divine; 6° *Notice et remarques sur Haïti et sur ses habitans*, tirées en partie de neuf ouvrages publiés par des Haïtiens: deux sont de M. le baron de Vastey; 7° *sur les essais géologiques de Hayden*; 8° *Analyse de l'histoire de l'astronomie ancienne et moderne*, par BAILLY; 9° une *Lettre sur la fièvre jaune qui a désolé les Indes occidentales*; suivie d'observations sur les moyens de prévenir la contagion; par Daniel Osgood, médecin; 10° *Histoire de la sculpture chez les Grecs, ou examen d'un ouvrage allemand sur les principales époques de l'art de la sculpture chez les Grecs*; par Frédéric THIBESSE; 11° *Examen de l'ouvrage de Théodore LYMAN, sur l'état politique de l'Italie*. L. S. B.

## ASIE.

126. — *Asiatic Researches*, etc. — Recherches asiatiques, ou Mémoires de la société établie au Bengale. Calcutta, 1821. Tom. XIII<sup>e</sup>, in-8°.

Voici les titres des articles contenus dans ce volume: Mémoire sur la mesure d'un arc du méridien, depuis le 15° jusqu'au 18° degré de latitude, par le lieutenant-colonel W. Lambton; sur l'existence de la religion des Hindous dans l'île de Bali, par J. Crawford; voyage aux sources de la Djemna, par Fraser; sur les meurtriers appelés *phansingars*, par le docteur Sherwood; sur la carte du Kimôn, par le capitaine Webb; cérémonies du couronnement d'un radjale hindou, par M. Brown; analyse chimique, par J. Davy; des serpens venimeux qui se trouvent sur la côte de Madras, par le

docteur *Mackensie* ; les ruines de Prambanon dans l'île de Java , par *J. Crawford* ; description de quelques plantes rares de l'Inde , par *N. Fallich, D. M.* ; mémoire sur une nouvelle espèce de tapir , trouvée dans la presqu'île de Malacca , par le maj. *Forquhar.* ( Voy. la *Revue Encyclopédique* , Tom. X , pag. 205 , art. Calcutta. ) Sur une nouvelle espèce de *camellia* sauvage ; Beydjapour en 1811 , par le capitaine *Sydenham* ; le Binôme connu des Arabes , par *J. Tyttler.*

E. G.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

127.—*Vindicatæ geologicæ, or the Connexion, etc.* — Assertions géologiques, ou la géologie conciliée avec la religion ; leçon prononcée devant l'université d'Oxford, le 15 mai 1819 , par M. le docteur *Guillaume Buckland*, lorsqu'il fut installé dans la chaire de géologie de cette université. Oxford, 1820. in-4° de 40 pages.

La géologie est cultivée et très en honneur chez les Anglais , depuis plus d'un siècle. Il existe à Londres une société libre de géologie , qui a déjà publié , sur l'objet de ses recherches , d'utiles mémoires. M. Buckland et un autre avant lui ont enseigné cette science à l'université d'Oxford , mais il n'y avait point alors de chaire fondée à Oxford pour cet enseignement ; celle qui existe n'a été dotée qu'en 1819.

Dans la première partie de cette leçon , M. Buckland a établi les rapports très-remarquables de cette science , encore assez nouvelle , avec les autres sciences physiques ; dans la seconde , il considère la géologie dans les preuves qu'elle fournit de l'existence de Dieu ; et dans la troisième , il montre que les deux grandes traditions de Moïse , sur la nouveauté relative de l'espèce humaine et sur l'universalité d'un déluge arrivé il y a environ 6000 ans , n'ont rien qui ne se concilie avec les observations sur l'état présent de la surface de notre globe.

Sur tous ces points , il est d'accord avec MM. de Buffon , de Luc Dolomieu et Cuvier , et il a soin de les citer avec de justes éloges , particulièrement M. Cuvier , qui , par ses admirables travaux sur la *théorie de la terre* , sur les *fossiles* dernièrement découverts ; s'est placé pour long-tems à la tête de tous les géologues , lorsqu'il était déjà l'un des premiers anatomistes et naturalistes du monde savant.

LANJUMAIS, de l'Institut.

128. — *Essays on hypochondrias, etc.*—Essai sur l'hypocondrie et sur d'autres affections nerveuses; par John REID, D. M. Londres, 1821. Longman, 1 vol. in-8°.

La bizarre maladie qu'on a nommée hypocondrie, et dont l'existence a paru long-tems problématique aux gens du monde, et même aux médecins, est maintenant comptée au nombre des maladies nerveuses les mieux connues. Le docteur Reid s'en est occupé avec succès, et les moyens qu'il a employés pour guérir l'imagination frappée de ses malades sont aussi singuliers que plaisans. Il les raconte avec esprit et facilité, et son livre doit commencer la métamorphose que son art achève sur les esprits livrés à la mélancolie.

129. — *Sketches of the domestic manners, etc.* — Esquisses des mœurs domestiques et des institutions des anciens Romains. Londres, 1821. Murray, 1 vol. in-12, 547 pages.

Ce petit volume offre une peinture fidèle des habitudes du peuple romain, telles qu'elles existaient sous la république et sous l'empire. Pline, Juvénal, Perse, et quelques anciens auteurs, ont fourni les principaux traits de ce tableau. L'auteur a eu aussi recours à plusieurs savans commentateurs; il a réuni leurs recherches et en a fait un ouvrage d'un égal intérêt pour le jeune étudiant et pour l'homme du monde. Le style, simple et concis, n'est point hérissé de ces mots barbares, et quelquefois trop savans, pour être compris par toutes les classes de lecteurs.

130. — *On the liberty of the press.* — De la liberté de la presse et de la discussion publique, par Jérémie BENTHAM. Londres, 1821. Hone; in 8° de 58 pages.

Ce nouvel ouvrage, d'un des plus habiles publicistes de notre tems, est en quatre chapitres: le premier est consacré à défendre et à justifier l'entière liberté de la presse sur les questions d'intérêt public; les trois autres concernent les réunions où les particuliers s'occupent de ces mêmes questions.

131. (\*)—*A chronological Retrospect, etc.*—Revue chronologique, ou Mémoires sur les principaux événemens de l'histoire mahométane, depuis la mort du législateur arabe jusqu'à l'avènement au trône de l'empereur Akbor et l'établissement de l'empire du Mogo, dans l'Indoustan, d'après les manuscrits originaux persans; par

*David PRICE*, major au service de la compagnie des Indes orientales. Londres, 1821, Colburn; 3 vol. in-4°; prix, 7 guinées 17 schellings 6 pences.

152.—*Charles the first pourtrayed.*—Peinture du caractère de Charles I<sup>er</sup>, par G. COODE, d'Exeter. Londres, 1821, Longman; brochure in-8°.

Ce petit ouvrage a été réimprimé d'après l'édition de 1747 et contient la relation de plusieurs faits authentiques, relatifs à la conduite de Charles I<sup>er</sup> et tendant à faire tomber sur ce monarque plusieurs graves accusations.

153.—*The Lives of eminent Scotsmen*, etc.—Vies des Écossais célèbres, publiées par la société des anciens Écossais. Édimbourg, 1821; 1 vol. in-8°.

Ce petit ouvrage contient de courtes notices sur la vie et les œuvres des hommes de lettres les plus distingués de l'Écosse. Ces notices sont écrites d'une manière agréable et variée. Parmi les articles les plus intéressans consacrés aux poètes, on remarque la vie de Jacques I<sup>er</sup> d'Écosse, de Ramsay, de Beattie et de Burns.

154.—*A Tour through the southern provinces of the kingdom of Naples*, etc.—Voyage dans les provinces méridionales du royaume de Naples, auquel on a joint une esquisse des circonstances qui ont précédé la dernière révolution; par *Richard KEPPEL CRAVEN*. Londres, 1821; 1 vol. in-4° de 449 pages.

Un peuple turbulent et vindicatif, prompt à se révolter, mais dépourvu de l'énergie qui conduit au succès, offre, à la veille d'une révolution, un spectacle curieux pour l'observateur impartial et attentif; mais peu d'hommes savent se placer au-dessus des événemens et contempler avec calme les querelles des factions, dont il serait facile de prévoir les résultats. La révolution de Naples, comprimée à sa naissance, n'inspire plus l'intérêt qu'elle avait d'abord excité; cependant, on aime encore à examiner les causes et les circonstances de cet événement. M. Craven ne les a pas présentées avec autant de clarté qu'on pourrait le désirer; il a plutôt décrit l'aspect de Naples et les mœurs de la haute classe que les mouvemens populaires. Aussi ne trouve-t-on pas dans son ouvrage le genre d'intérêt que, d'après le titre, on serait tenté d'y chercher.

155.—*Recollections of a classical tour*, etc.—Souvenirs d'un



voyage classique dans différentes parties de la Grèce, de la Turquie et de l'Italie, fait pendant les années 1818 et 1819; par *Pierre Edmond LAURENT*; orné de gravures coloriées. Londres, 1821; 1 vol. in-4° de 517 pages.

M. Laurent quitta Oxford en 1818, accompagné de deux membres de l'université. Ils passèrent les Alpes par la route du Mont-Cenis, traversèrent le Piémont et les fertiles vallées de la Lombardie, et s'arrêtèrent quelque tems à Turin, à Milan, à Mantoue, à Vérone, à Vienne et à Venise. De cette dernière ville ils se rendirent à Trieste, d'où ils s'embarquèrent pour Constantinople, après avoir fait une excursion aux ruines de Pola. Dans le cours de leur voyage, ils virent la plaine de Troie et le lieu où l'on croit qu'Ilion était située. Redoutant la peste qui ravageait alors les provinces du nord de la Grèce, ils se rembarquèrent à Constantinople pour aller à Athènes; passèrent ensuite dans le Péloponèse, visitèrent les ruines de Corinthe, de Sicyone, de Némée, d'Argos, de Mantinée, de Sparte, de Messène, de Phigalie, d'Olympie, de Patræ, etc. Nos voyageurs s'embarquèrent pour les îles Ioniennes; revinrent de là en Italie; touchèrent à Otrante, à Brindes et à Barletta, et retournèrent en Angleterre par Naples, Rome et Florence. L'ouvrage de M. Laurent est agréablement écrit; on y trouve des peintures animées des lieux qu'il a vus; les mœurs et les coutumes des Athéniens modernes y sont décrites avec esprit et discernement.

156.—*The Pamphleteer*. — Recueil des meilleures brochures du jour. Londres, 1821, Valpy; prix, 6 shellings 6 pences, chaque livraison.

Le 35<sup>e</sup> N<sup>o</sup> de ce Recueil vient de paraître; on y remarque les articles suivans: 1<sup>o</sup> la Déclaration de l'Angleterre contre les actes de la Sainte-Alliance, avec des documens officiels, etc.; 2<sup>o</sup> Réflexions sur la conduite des alliés; 3<sup>o</sup> sur la jurisprudence criminelle, plan d'un nouveau code pénal; 4<sup>o</sup> sur la dissolution de la chambre des députés, par M. B. Constant; 5<sup>o</sup> Portraits historiques: Octavien César et William Pitt (réimprimés), Rienzi et Bonaparte, par G. MEADLEY; 6<sup>o</sup> sur le système des prisons destinées aux criminels en Angleterre; 7<sup>o</sup> l'exclusion de la reine de la Liturgie, considérée sous un point de vue historique et légal; 8<sup>o</sup> sur le caractère de Pope, comme poète, etc. Ce recueil est remarquable par l'esprit d'impartia-

lité qui préside à sa rédaction et par le choix des morceaux qui y sont insérés.

157.—*The retrospective Review*. — Revue rétrograde ou des tems passés. Vol. III, partie 2<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> vi; 1<sup>er</sup> mai. Londres, 1821, in 8<sup>o</sup> de deux feuilles d'impression; prix, 5 shellings.

Ce journal, dont le but est de sauver de l'oubli les anciennes productions de quelques écrivains distingués, renferme des critiques, des analyses et des extraits d'ouvrages curieux, utiles et estimés, publiés dans toutes les langues, depuis la renaissance des lettres jusqu'au commencement de ce siècle. Un article très-remarquable du cahier que nous annonçons, c'est un tableau de la littérature poétique de l'Espagne par M. Bowring, auteur de l'*Anthologie russe* (voy. notre Tom. X, pag. 555). On y trouve de l'érudition, une juste appréciation du mérite des différens poètes dont les œuvres sont citées, traduites en vers anglais très-purs et très-élégans. M. Bowring s'est borné à présenter l'histoire littéraire de l'Espagne jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle; il compte faire paraître la suite dans le même recueil. Passant en revue la poésie des Maures, celle des troubadours, et enfin la poésie castillane, il remontera jusqu'à l'âge d'or de la littérature espagnole.

158.—*Miscellanies*. — Mélanges; par Richard WARNER. Londres, 1821. Longman, 2 vol. in-12. Prix, 10 shellings.

La lecture des journaux périodiques, qui se composent pour la plupart d'articles détachés, de critiques littéraires, d'anecdotes, de bons mots, a dû contribuer au succès des compilations intitulées *Mélanges*. Il se publie en Angleterre un grand nombre d'ouvrages de ce genre, qui trouvent des acheteurs et des lecteurs, bien qu'ils ne renferment souvent que des productions médiocres. Le peuple anglais aime à passer du sérieux au plaisant, et le manque de suite et de liaison qui nuirait en France à ces recueils est un mérite de plus en Angleterre, où néanmoins l'on accuse les Français de frivolité. On y traite tour à tour de politique, de philosophie, de littérature; et l'esprit de bouffonnerie n'en est point exclu. Les *Mélanges* de M. Warner renferment des anecdotes nouvelles racontées avec talent, quelques chapitres bien écrits et beaucoup de choses communes. On peut citer au nombre des articles remarquables ceux qui sont intitulés: *Raison et Folie; le Sceptique converti; Remarques sur la décadence et la perte de la raison.*

L. S. B.

## RUSSIE.

139 — *Finnische Sprachlehre für Finnen und nicht Finnen*, etc.  
 — Grammaire finlandaise, à l'usage des Finlandais et des étrangers, avec des considérations sur les rapports qui existent entre la langue de la Finlande et la langue hongroise, et un appendice des mots semblables dans l'une et dans l'autre; par Jean STRAHLMANN. Saint-Pétersbourg, 1820.

La langue des Finlandais se distingue non seulement par son euphonie, mais encore par sa richesse. Outre les six cas usités dans presque toutes les autres langues, elle parvient, au moyen de prépositions ajoutées aux mots, à désigner les différentes destinations données à la chose; elle distingue aussi dans les verbes les formes causatives, fréquentatives, diminutives, etc. L'auteur de cette grammaire s'est acquis un titre à la reconnaissance des infatigables Allemands, en les mettant à même d'étudier une langue qui, jusqu'ici, n'a été connue que des Suédois. Il a pris pour base de son travail le dialecte usité dans la prévôté de Sudkerholm, et principalement à Walkjärwi, où il est pasteur, parce que ce dialecte est le plus pur. Voici maintenant les reproches que l'on fait à son ouvrage. On prétend qu'il n'a point fait usage des travaux de ses devanciers, et qu'à peine il paraît les avoir connus. Il aurait, dit-on, tiré un grand parti des ouvrages intitulés: *Martini Hodegus finnicus*, 1689, et *Anvisitil Finske sprogel*, Stokolm, 1772; et c'est à tort qu'il s'en est tenu à Vhaels (*Grammatica finnica*, Abo, 1755). En second lieu, on reproche à M. Strahlmann de n'avoir pas mis à la fin de son livre des exercices de lecture; les proverbes qu'il a donnés ne pouvant les remplacer, et la traduction en étant d'ailleurs inintelligible. Mais ce qui rachète tous ces défauts, c'est la comparaison du hongrois avec le finlandais, qui est suivie avec art et avec profondeur, tant dans le corps de la grammaire que dans un appendice spécialement destiné à ces rapprochemens, que l'on avait aperçus avant M. Strahlmann, sans cependant que personne les eût encore traités comme il convient de le faire.

PH. GOLBÉRY.

## DANEMARCK.

140. — *Historia Cyrenes, inde à tempore quo condita urbs est usque ad ætatem quæ in provincia formam à Romanis est redacta*, etc.; par S. Petr. THURGE. Copenhague, 1820; in-8°.

Cyrène était un des établissemens grecs les plus importans, et journellement encore on découvre dans ses environs des vestiges de son antique splendeur : plus on approche de son enceinte, plus ces restes sont marquans. Le volume publié par M. Thrige est divisé en deux sections ; dans la première, il s'occupe des événemens qui ont accompagné la fondation de cette colonie et donne sa description topographique ; dans la seconde, il en présente l'histoire, et dans une partie supplémentaire, il traite de la constitution de Cyrène, de son commerce et de ses rapports avec la Grèce. Les traditions sont fort amplement développées ; mais l'auteur n'en embrasse pas assez la cohérence : par exemple, il néglige d'indiquer que la race royale des Euphémides descendait des Minyens d'Orchomène, circonstance à l'aide de laquelle tant de choses peuvent s'expliquer. L'auteur a de plus omis de rapporter la mention qu'Hésiode fait d'Euphémus. Quant à la fable de Cyrène, mère d'Aristée, elle est fort ingénieusement traitée ; mais on ne trouve pas un mot sur celle d'Aristée et d'Hercule, qui est également cyrénaïque et qui représente si bien la lutte des colons grecs contre les indigènes, qui, toujours chassés par eux, reviennent toujours du fond de leurs déserts. M. Thrige classe les rois de Cyrène avec une grande exactitude chronologique. Selon son calcul, Battus II est celui qui fut surnommé *l'Infortuné* ; après lui vient Arcesilaüs II ; puis Battus III, sous lequel Cyrène reçut des lois plus favorables à sa liberté. Arcesilaüs III est celui qui se soumet à Cambyse ; Battus IV, moins connu que les autres, lui succède ; enfin, Arcesilaüs IV est celui que chanta Pindare. L'ouvrage est terminé par un examen du culte d'Ammon, que les habitans de Cyrène communiquèrent à leurs métropoles, Thèbes et Sparte. On regrette de ne rien trouver de relatif au temple d'Esculape, à Balanagra, où il y avait une école de médecine. En revanche, tout ce qui regarde le commerce ne laisse rien à désirer.

PH. GOLBÉRY.

#### ALLEMAGNE.

141.—*Einrichtung der medizinischen Klinik*, etc. — Organisation de la clinique médicale dans l'hôpital de l'université de Heidelberg, avec quelques réflexions sur les maladies qu'on y a traitées ; par M. L. W. H. CONRADT, conseiller privé du grand-duc de Bade, et professeur de médecine de l'université, etc., avec la vue et le plan

de l'hôpital, gravés. Heidelberg, 1820. In-8°, 96 pag. Mohr et Winter.

Cette brochure donne la description de l'établissement, accompagné d'un plan lithographié de l'hôpital, qui contient vingt-huit lits pour les maladies internes, et plusieurs salles pour les personnes affectées de maladies contagieuses ou chirurgicales. Les ouvriers, les domestiques et les pauvres du pays, y sont admis de préférence; les premiers contribuent à l'entretien de cet hôpital par une légère rétribution. On y trouve aussi une salle de dissection et un amphithéâtre pour les leçons de professeur. Plusieurs paragraphes de cette brochure contiennent des préceptes très-utiles sur la manière d'examiner les malades, sur les devoirs du médecin, sur la manière de prendre des notes pour faire l'histoire des maladies, et surtout sur la facilité qu'on procure au jeune médecin, de s'exercer en traitant les malades, sous la direction du professeur. Cette méthode mériterait d'être imitée à Paris, pour former un plus grand nombre de bons praticiens. Les soins assidus sont sans doute l'objet principal de tout traitement, auquel un professeur, qui veut tout embrasser, ne pourra jamais, à la longue, suffire.—Cette petite brochure contient aussi quelques réflexions sur les maladies qui ont été traitées dans la clinique, et fait honneur à M. Conradi, qui est déjà connu par d'autres ouvrages infiniment estimables. FRIEDLANDER.

142 (\*).—*Darstellung der fabriken*, etc.—Tableau technologique de l'industrie nationale dans les états autrichiens, par *Etienne DE KERSS*. Vienne, 1820. Strass; 5 vol. in-8°.

143.—*Commentationes Herodoteae*.—Commentaires sur Hérodote, par le professeur *Frider. CREUZER*. Première partie. Leipzig, 1820. Chez Hahn.

Il y a déjà quinze ans, dans la préface de l'*Art historique chez les Grecs*, M. le professeur Creuzer promet au public savant des commentaires étendus sur le père de l'histoire. L'habile critique remplit sa promesse; la première partie des commentaires vient de paraître. Elle traite de l'Égypte et de la Grèce, ces deux matières inépuisables de voyages, de recherches et de dissertations de tout genre. Le professeur allemand rend un juste hommage aux savans anglais et français qui, depuis la glorieuse expédition française en Égypte, ont consacré leurs veilles à l'explication des monumens divers qui contiennent tout ce qu'il nous est permis de savoir de l'histoire po-

litique, religieuse et privée de ces deux grands peuples. On ne peut méconnaître, dans l'ouvrage de M. Creuzer, une vaste lecture, des observations ingénieuses et des idées philosophiques. Mais on ne voudrait pas souscrire à toutes les hypothèses qu'il admet comme démontrées; on regrette surtout que son livre ne soit pas composé plus méthodiquement. Malgré ce défaut grave, qui se fait sentir à chaque pas, le lecteur qui aura le courage d'étudier ces commentaires, y trouvera autant d'intérêt que d'utilité. Voici les points sur lesquels nous appelons surtout son attention : 1° Dans le chapitre second, l'article sur *les villes consacrées à la sépulture*, sur les *caractères de la religion populaire*, en explication du chapitre 2 du Livre II d'Hérodote. 2° Même chapitre. *De la Vénus égyptienne*; 3° Même chapitre. *De l'Immortalité de l'ame, et de la Métempsychose chez les Égyptiens*. Hérodote, Livre II, chapitre 123. 4° *Des Hiéroglyphes que l'on trouve sur les cercueils*. Hérodote, Livre I, chapitre 140; Livre II, chapitre 36; Livre III, chapitre 16. 5° Description d'une *Momie*, conservée aujourd'hui à Darmstadt. Hérodote, Livre II, chapitre 169. Il faut examiner la planche qui représente ce morceau d'antiquité jusqu'alors inconnu. La partie grecque est moins étendue que la partie égyptienne, et ne contient rien d'important. Il faut pourtant consulter le passage où M. Creuzer explique pourquoi les Lacédémoniens regardaient le salut de leur empire attaché à la possession du corps d'Oreste. Hérodote, Livre I, chapitre 67, 68.

V. C.

144.— *De Thesmophoriis disseruit Augustus WELLAUER*. Wrateslavia, 1820.

La philologie n'est pas uniquement consacrée aux discussions de mots; souvent elle est une partie essentielle de l'histoire, en ce qu'elle nous éclaire par de savantes dissertations sur les mœurs, sur les usages, sur la religion des peuples de l'antiquité. M. Wellauer vient d'en donner une nouvelle preuve, par la dissertation que nous annonçons. Aristophane nous a laissé une comédie intitulée *Θεσμοφοριαζουσαι*, que l'on ne pourrait comprendre à l'aide de recherches purement grammaticales; c'est le sujet lui-même qu'il faut expliquer. Mais, où le lecteur puisera-t-il des renseignements sur les fêtes appelées *Thesmophories*? Rien de ce que le tems a respecté n'est spécialement consacré à éclaircir ces mystères; c'est tout au plus si l'hymne de Callimaque à Cérès peut faire naître

quelques conjectures. D'ailleurs, il n'est pas sûr que les usages d'Alexandrie soient les mêmes que ceux d'Athènes : il faut faire la part de l'intervalle et du tems qui les sépare. Malheureusement encore, les livres de Mélanthus, de Ménandre, de Philochorus et d'Arignote ne nous sont point parvenus. Ils contenaient des traités importans sur ces matières, qui paraissent devoir nous rester éternellement cachées ; car, outre l'obscurité du tems, il faut encore percer le voile épais jeté sur les mystères par la superstition. Aristophane, toujours occupé à faire rire aux dépens des choses sacrées, n'est pas un guide bien sûr. Si nous voulions connaître une tragédie imposante, ce n'est point dans la parodie que nous irions en étudier la disposition. Il faut donc prendre son parti, et se résoudre à ne voir les choses que par leur côté extérieur ; cela posé, on doit beaucoup à la sagacité de M. Wellauer. Il s'est appuyé sur des bases solides, en faisant usage des travaux de Meursius, de Corsinus, de Sainte-Croix, de M. Creuzer. Il regrette, avec raison, de n'avoir pu se procurer la dissertation insérée par M. Laporte du Theil au treizième volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. M. Wellauer pense que jamais, quels que soient nos efforts, nous ne fixerons notre choix entre les différentes versions qui existent sur l'origine des Thesmophories. Il examine ensuite quels jours du mois de Puanepsion étaient consacrés à ces fêtes, et concilie, à ce sujet, Photius et Alciphron avec Aristophane. L'espace ne nous permet pas de faire connaître à nos lecteurs l'usage qu'il fait d'un passage d'Hesychius et d'un autre de Plutarque, pour déterminer le nombre de jours assignés aux Thesmophories, la dénomination et les rites de chacun. L'auteur ne se borne pas aux seuls usages d'Athènes ; il recherche ce qu'étaient les fêtes de Cérès chez les autres peuples, et notamment chez les Romains ; puis, dans un chapitre intitulé *Corrolarium*, il discute plusieurs endroits du texte d'Aristophane. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette partie de l'ouvrage, c'est la manière ingénieuse avec laquelle, sans aucune transposition, il change absolument le chœur qui commence au vers 959. Nous recommandons la dissertation de M. Wellauer à ceux qui aiment l'antiquité.

PH. GOLBÉRY.

145. — *Dionysii Halicarnensis de compositione verborum liber*, à copiis bibliothecæ regie Monacensis edidit F. GELLER; accedunt variae

*lectiones in Themisti orationibus quibusdam ex codice Monacensi excerptæ. Jena, in-8°.*

Denys d'Halicarnasse est généralement connu comme historien ; peu de personnes savent qu'il a écrit un traité de grammaire sur *la composition des mots*, et que ce traité est d'une grande importance pour l'étude de la philologie. M. Gæller, qui a trouvé dans la bibliothèque royale de Munich un exemplaire de l'édition des Aldes, enrichi de notes et de variantes de la main de Victorius, a conçu l'heureuse idée de faire jouir le public de cette découverte. L'on voit avec plaisir que ces variantes confirment, en beaucoup d'endroits, les conjectures de Sylburg, de Reiske et de Schæfer : souvent aussi, elles fournissent un sens tout nouveau. Un philologue est heureux de pouvoir, le premier, ramener un passage à son état primitif ; mais il ne faut pas que le désir immodéré de restituer les mots l'éloigne de la Vulgate sans discernement ; et c'est ce qui arrive quelquefois à M. Gæller. Cependant, il est d'autres passages où il l'a respectée mal à propos ; par exemple, à la section première, page 2, *Δαίμόν ται ἔγω τέκνον φιλε, τούτο δίδωμι*. Les variantes de M. Gæller devaient ici lui faire adopter une conjecture ingénieuse de Sylburg, puisqu'elles la confirment. Ce savant pensait que Denys d'Halicarnasse ne parle pas ici lui-même, mais qu'il cite Homère. En effet, en ajoutant après *ται* la conjonction *και*, on retrouve en entier le vers 125 du quinzième livre de l'Odyssee. Il fallait donc se rendre à l'évidence et imprimer ce vers comme citation. En général, on reproche à l'éditeur de s'être borné à rassembler des variantes sans en discuter la valeur. ΠΗ. GOLBÉRY.

146. — *Die Stufen der Bildung.* — Les degrés de la civilisation, poème, par G. SCHWEIGHŒUSER, professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de Strasbourg. Brünn, 1821 ; in-8°.

Placé sur les frontières de deux nations également éclairées, appartenant à l'une comme à l'autre par la connaissance approfondie qu'il a de leur langue et de leur littérature, M. Schweighœuser fils vient de cueillir un double laurier. Dans le tems même où l'Institut de France lui décernait la première des médailles destinées par le ministre de l'intérieur aux auteurs des meilleurs mémoires sur les antiquités nationales, il publiait à Brünn un poème, que les rédacteurs des *Feyerstunden* se sont empressés d'insérer dans leur recueil ; et, d'un autre côté, cet infatigable savant lisait, à la société des



sciences de Strasbourg, un discours *sur ce que la civilisation de l'Europe doit à l'ancienne Grèce*. Nous n'occuperons aujourd'hui nos lecteurs que du poème allemand. Le premier chant seul a paru; il traite de la création. Voici la division des autres : le second sera consacré au monde primitif; le troisième aux mystères; le quatrième à la civilisation ancienne; le cinquième au christianisme; enfin, le sixième à la civilisation nouvelle. Dans le premier, l'histoire ancienne est considérée tout à la fois sous le rapport des traditions sacrées et sous celui des sciences, et de ce qu'elles nous ont appris sur les premiers jours du monde. L'auteur pense que ces sciences, loin de renverser les traditions, n'en sont au contraire que le complément naturel et la véritable explication; que c'est donc à tort que des âmes timorées ont cru que leurs progrès nuiraient à l'objet de leur vénération. La concordance des traditions chez les différens peuples, dont chacun les a enveloppées d'idées qui lui étaient propres, est pour M. Schweighæuser une grande preuve que la divinité s'est manifestée aux hommes. Les notes sont remplies de savantes recherches; on y rappelle une civilisation antérieure à celle des peuples connus; et, pour l'établir avec certitude, M. Schweighæuser se sert de différens textes de l'antiquité, et surtout de Diodore de Sicile, qui parle d'un vaste empire atlantique. « Quelques récits, que peut-être nous avons mal compris, dit l'auteur du nouveau poème, donnent des origines asiatiques à tout ce que nous connaissons. Mais les anciens, pour lesquels se déroulaient encore les traditions d'un monde primitif, n'ont pas vu les choses ainsi : ils indiquent le plus souvent l'Afrique comme le berceau de la civilisation; ils désignent des peuples qui, de l'occident de cette partie du monde, auraient porté leurs lumières dans les pays de l'Europe qui, dans ses premiers tems, n'en étaient point séparés par la mer. Nous ne savons pas bien si M. Schweighæuser fera triompher ses opinions sur cette antique civilisation occidentale; mais nous pouvons assurer qu'elles sont tellement ingénieuses et tellement suivies, qu'il ne peut manquer d'avoir pour lui tous ceux que la lecture agréable d'un ouvrage attache ordinairement à l'auteur. On se tromperait si l'on ne cherchait, dans celui-ci, que l'agréable; le savoir le plus profond, les idées les plus philosophiques, doivent engager les érudits eux-mêmes à lire le poème des *Stufen der Bildung*, que j'appellerais volontiers *le poème de la perfectibilité*, si l'on n'était accou-

tunié à entendre, mal à propos, par ce mot, quelque chose d'opposé aux idées religieuses.

PH. GOLDBÉRY.

S U I S S E.

147.—*Les Leçons de la parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal dans l'homme*; par C. E. F. MOULINIÉ, pasteur de l'église de Genève, et membre de l'académie de Besançon. Genève, 1821, chez les principaux libraires; Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Un volume in-8° de 518 pages. Prix, 5 fr. 50 c.

Cet ouvrage est spécialement consacré à la théologie; l'auteur, en le composant, a eu surtout en vue les candidats au ministère évangélique; il le déclare, dès les premières lignes: « Jeunes serviteurs de J.-C., dit-il, vous qui avez mis le pied sur les premiers degrés de l'autel, c'est à vous particulièrement que je consacre ces leçons. » Nous nous bornerons à dire quelques mots de leur objet. L'auteur considère d'abord l'excellence de l'homme et sa dignité première au milieu de la création, dont il est le roi; puis il nous le montre souillé de la tache originelle, et il développe à nos yeux cet état de faiblesse et de misère intellectuelle et physique, où la chute du premier homme a jeté toutes les générations. Passant ensuite à cette grande question, si souvent débattue parmi les philosophes: *L'homme naît-il bon?* il s'attache d'abord à combattre les principes de J.-J.-Rousseau et des autres écrivains qui ont voulu décider la question avec les seules lumières de la raison; puis, déclarant qu'on ne peut reconnaître l'origine du mal qu'au moyen de la révélation, il trouve cette origine dans la séduction des mauvais anges et le péché du premier homme. Après avoir consacré plusieurs chapitres à l'examen des textes sacrés dont il s'appuie, l'auteur cherche de nouvelles preuves dans les traditions antérieures au christianisme, sur l'état primitif de l'homme et sur sa chute. Les Chinois, les Égyptiens, les Perses, le Phénicien Sanchoniaton, le Chaldéen Bérose, les auteurs grecs sont tour à tour invoqués par M. Moulinié. Nous avons indiqué, le plus brièvement possible, l'objet de cet ouvrage; nous n'avons ni approuvé ni combattu les doctrines de l'auteur; nous laissons ce soin aux théologiens; nous donnerons cependant de justes éloges à la pureté de la morale qu'il professe; elle est digne d'un homme que l'église de Genève regarde comme un de ses pasteurs les plus instruits et les plus respectables. M. A.

## ITALIE.

148.—*La Vita di Gesù-Christo*, etc.—La Vie de Jésus-Christ et sa religion ; par le P. Antonio CESARI. Vérone, 1820, 5 vol. in-4°.

Cet ouvrage se fait remarquer par le sujet et par le style. L'auteur, très-connu par son dictionnaire italien et non moins zélé pour sa langue qu'il l'est pour sa religion, semble s'être proposé pour but, en écrivant la vie de Jésus-Christ, de faire sentir combien la plupart des chrétiens s'éloignent de leur modèle, soit dans leurs pratiques, soit dans leurs maximes.

149.—*L'Oracolo di Delfo*, etc.—L'Oracle de Delphes, ou Considérations de Francesco TORRICENI, sur l'Oracle de Delphes du comte Francesco Mengotti, etc. Milan, 1821 ; Gio. Silvestri.

Nous avons annoncé l'ouvrage de M. Mengotti sur l'oracle de Delphes, qu'il regarde comme une institution politique dirigée par le congrès des amphictions. M. Torriceni prouve d'une manière assez convaincante que les amphictions n'étaient pas une institution politique fédérative ; qu'il n'y eut jamais chez les Grecs de semblables réunions avant la fédération des Achéens, et que l'oracle de Delphes, comme tous les autres, ne fut qu'une institution entièrement religieuse, qui ne dut ses succès qu'à la superstition des peuples, à l'obscurité des oracles et à l'imposture des prêtres. L'auteur fait aussi quelques rapprochemens entre la pythie et les partisans du magnétisme et du mesmérisme.

150.—*Famiglie celebri italiane*.—Familles célèbres d'Italie, par Pompéo LITTA, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livraisons. Milan, 1820, Paolo-Emilio Giusti.

L'auteur de cet ouvrage patriotique le continue avec beaucoup de soin. La première de ces deux livraisons traite des Simonetta de Calabre et des Gallio de Come ; la seconde, de la famille Trivulzio de Milan, et surtout de Giangiacomo Trivulzio, surnommé *le Grand*, dont il est souvent question dans l'histoire de France. Cet ouvrage est intéressant par l'exactitude et la rapidité des récits, par le choix des monumens et par les réflexions qui les accompagnent.

151.—*Della Letteratura italiana*, etc.—De la Littérature italienne, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; par Camillo UGONI. Brescia, 1820 ; 1<sup>er</sup> volume.

Le comte J. B. Corniani avait conduit les *Secoli della Letteratura*

*italiana* jusqu'à la moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. M. Camille Ugoni a entrepris de continuer l'ouvrage, à partir de cette époque ; mais il lui a donné, avec un nouveau titre et plus d'étendue, un caractère tout différent dans les analyses et dans le style. Le premier volume que nous annonçons contient dix articles, consacrés à Giuseppe Tartini, Ruggero Giuseppe Boscovich, Francesco Algarotti, Antonio Genovesi, Gasparo Gozzi, Gian-Carlo Passeroni, Giuseppe Baretti, Apiano Buonafede, Prospero Manara et Paolo Gagliardi. Lorsque de nouvelles publications nous fourniront l'occasion de revenir sur cet ouvrage, nous rectifierons quelques erreurs où tombent souvent les biographes étrangers, qui écrivent pour l'ordinaire avec trop d'assurance ou trop peu de soin sur la littérature et les écrivains de l'Italie.

152. — *Sul merito tragico*, etc. — Sur le mérite tragique de Vittorio Alfieri ; mémoire de l'avocat Gaetano MARRÈ, professeur à l'université de Gènes. Milan, 1821, Gio. Silvestri ; in-8°.

Ce mémoire a été couronné par l'académie royale des sciences de Turin, qui a donné à l'auteur une médaille d'or, prix proposé par M. le marquis Lodovico-Arborio Gattinara. M. Marrè s'est cru d'abord obligé d'attaquer la doctrine romantique d'A. W. Schlegel sur le genre tragique. Il s'étudie à en relever l'incohérence et la singularité, et souvent il se sert des principes même employés par l'auteur allemand pour le réfuter complètement. Il présente les tableaux de Shakespeare, cités par M. Schlegel à l'appui de son système, et il en montre la confusion, la contradiction et le ridicule. Mais ce n'est pas là, d'après notre auteur, ce qui constitue le génie du poète anglais ; ces défauts appartiennent à l'époque dans laquelle il a vécu. Tous les efforts de son génie ne purent le faire triompher des imperfections de l'art encore dans l'enfance. M. Marrè détermine ensuite le caractère du système tragique d'Alfieri, fondé, à l'exemple des Grecs et plus encore d'après l'autorité de la raison et de l'expérience, sur la plus grande simplicité. Il le justifie des imputations injustes ou exagérées qu'on lui a faites à l'égard des plans, des personnes et de son style. Il prouve enfin que, sans s'éloigner des maximes fondamentales des Grecs ou des auteurs classiques, il a su donner à ses pièces cette originalité qui, le faisant distinguer de la foule des imitateurs serviles, lui assure un rang immortel parmi les véritables génies du parnasse italien.

153.—*Tributo alla memoria*, etc. — Hommage rendu à la mémoire du célèbre astronome le chevalier Antonio Cagnoli de Vérone. Vérone, 1821, à la société typographique.

Cet opuscule est un recueil de douze sonnets; ils méritent d'être mentionnés, soit à cause du savant astronome auquel ils sont adressés, soit à cause du talent du poète. C'est le chevalier *Ippolito Pindemonte*, qui a consacré ces vers, pleins de sentiment et de mélancolie, à son concitoyen et son ami.

F. S.

154.—*Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis; item scholia tera ad Odysseam; edente Angelo Maio*, etc. Madiolani, regii typis, 1819. 1 vol. in-folio, avec 58 planches.

Nous avons fait mention, dans une notice sur les découvertes de M. l'abbé Mai, de ces fragmens de l'Iliade, dus aux recherches de ce savant antiquaire, si avantageusement connu par la publication d'autres anciens manuscrits. Les peintures occupent avec le texte du sujet de chaque tableau la moitié de ce précieux volume. Elles ne se rapportent qu'à dix-huit des vingt-quatre chants de l'Iliade; il y a donc lieu de croire, avec M. l'abbé Mai, qu'elles sont du quatrième, cinquième ou sixième siècle de notre ère, ou même d'une époque plus reculée.

L.

#### ESPAGNE.

155.—*Metodo de cuenta y rason*, etc.—Méthode à suivre dans les comptes, pour les livres à partie double; par dom *Ramon Valdès*. Madrid, 1820. Perez et Brun.

Cet ouvrage, très-estimé, a été choisi comme livre élémentaire dans les écoles de commerce de Malaga et dans quelques autres.

156.—*Memoria presentada a las cortes*, etc.—Mémoire sur le crédit du papier-monnaie; par dom *Firmin Nafarondo*. Madrid, 1821. Bailo.

Le but de l'auteur est de prouver que, si l'on adoptait les moyens qu'il propose, le crédit deviendrait chaque jour plus florissant, et la dette nationale se trouverait bientôt éteinte.

157.—*Observaciones*, etc.—Observations sur le plan du crédit public, présenté aux cortès, sur l'emprunt, sur la loi concernant la liberté de la presse, et particulièrement sur les jurés qui sont créés par cette loi pour être juges du fait; par dom *Thomas Moore d'Alcánte*. Madrid, 1821. Sauz. 1 vol. in-8°.

Nous ne ferons sur cet ouvrage qu'une seule observation, c'est que tous ceux qui connaissent l'état actuel des lumières en Espagne, doivent être convaincus que des jurés élus par le sort, entre ceux qui sont compris dans la liste faite par la municipalité d'une ville, chef-lieu de province, ne seront que très-rarement capables de juger si un ouvrage, concernant les dogmes, le culte, la discipline et la morale religieuse, est criminel ou non. Nous n'avons pas besoin de faire observer que cette remarque ne se rapporte qu'à un fait particulier et à la situation actuelle de l'Espagne, et que nous n'entendons point en faire l'application au système général du jugement par jury.

158 (\*) — *Memorias*, etc. — Mémoires de l'Académie de l'histoire d'Espagne, établie à Madrid. Cinq volumes in-4°, contenant plusieurs mémoires particuliers, écrits par les membres de ladite académie, sur divers sujets concernant l'histoire, la chronologie et la géographie d'Espagne. Madrid, 1821, à l'académie.

159. — *Coleccion*, etc. — Collection des lois castillannes, faite dans le *Code des sept parties*, par le roi Alphonse le Savant, à l'académie de l'histoire. 5 vol. in-4°.

Le texte de cet ouvrage a été corrigé d'après un grand nombre d'exemplaires manuscrits très-anciens dont on donne une notice exacte.

160. — *Demonstracion historica*, etc. — Démonstration historique de la valeur des monnaies dont on faisait usage en Castille sous le roi Henri IV et de leur rapport avec les monnaies du règne de Charles IV; par don *Liciliano SAEZ*; à l'académie de l'histoire; 1 vol. in-4°.

161. — *Ensayo*, etc. — Essai d'interprétation des alphabets inconnus dont on a fait usage pour les légendes des monnaies anciennes d'Espagne; par don *Louis-Joseph VELASQUEZ*; à l'académie de l'histoire; 1 vol. in-4°.

162. — *Memoria historica*, etc. — Mémoire historique, dans lequel on recherche quelle a été en Espagne l'opinion nationale à l'égard de l'établissement, et de la conservation du tribunal de l'inquisition; par don *Jean-Antoine LLORENTE*; à l'académie de l'histoire; 1 vol. in-8°.

165. — *Disertacion historica*, etc. — Dissertation historique sur la question de savoir quel parti prirent les Espagnols dans les anciennes guerres des croisades contre les mahométans de l'Orient;

par don *Martin FERNANDEZ de Navarrete* ; à l'académie de l'histoire ; brochure in-4°.

164. — *Elogio academico*, etc. — Eloge académique de la reine Isabelle de Castille, dite *la Catholique*, par don *Diègue CLEMENCIN*, membre des cortès d'Espagne ; à l'académie de l'histoire ; brochure in-4°.

165. — *Memoria*, etc. — Mémoire sur les divertissemens publics ; par don *Gaspar DE TOVELLANOS* ; à l'académie de l'histoire ; brochure in-4°.

LLORENTE.

#### ROYAUME DES PAYS-BAS.

166. — *De la nécessité de réformer l'enseignement médical dans la Belgique* ; par D. DE LA HAYE, docteur en médecine, avec cette épigraphe : « La société entière est intéressée à ce que l'homme de l'art ait fait de bonnes études, et que sa capacité soit bien et dûment reconnue : c'est un malheur bien grand pour l'humanité, quand celui qui est destiné pour la secourir dans ses souffrances est plus dange-reux que la maladie. » *KLUYSENS*, discours prononcé à l'ouverture de son cours. Bruges, 1821. Imprimerie de la veuve de Mōor et fils. Brochure de 33 pages.

Le titre de cet écrit pourrait faire croire qu'il existe un enseignement médical en Belgique ; mais on sera bientôt détrompé, si l'on veut se donner la peine d'en parcourir quelques pages. On compte, dans une étendue de trente lieues, trois universités, et chacune d'elles est composée de trois professeurs qui sont chargés de l'enseignement de toutes les branches de la médecine. M. De la Haye prouve qu'il est impossible à ces professeurs de remplir les devoirs qui leur sont imposés, et que toutes les sciences qui composent l'ensemble de l'art ne sont point ou sont mal enseignées. Il voudrait que les trois universités fussent supprimées, et qu'on établit une seule école de médecine sur le modèle de celle de Paris, en n'assignant toutefois qu'un seul professeur par chaire, ce qui est presque toujours suffisant. Il répond victorieusement aux objections qui ont été faites, et dont quelques-unes sont vraiment puériles, telles que celle-ci, par exemple : « On a dit qu'en n'établissant qu'une seule école de médecine pour toute la Belgique, on y réunirait un trop grand nombre d'élèves ; le grand nombre détruisant toute émulation, parce qu'alors les élèves ne peuvent plus se connaître ni s'estimer. » L'auteur

démontre également la nécessité d'établir l'école de médecine dans une grande ville, parce qu'alors seulement on est à portée d'avoir des hôpitaux où l'on peut faire devant les élèves l'application des différentes théories qui leur ont été enseignées. Il ne doute pas qu'un établissement de cette nature ne pût un jour rivaliser avec les écoles françaises, qu'il prend toujours pour terme de comparaison. Cette brochure, inspirée par des sentimens d'honneur national et d'amour de l'humanité, doit fixer l'attention du gouvernement.

DAMIRON, D. M.

167.— *Verhandeligen*, etc.— Mémoires de la première classe de l'institut royal des Pays-Bas, tome V. Amsterdam, 1820. Pieper et Ipenbuur, in-4° de 512 pag.

Les huit mémoires contenus dans ce volume, sont relatifs à la médecine et à l'art vétérinaire.

168. — *Bydragen*, etc — Recueil de pièces concernant l'économie politique du royaume des Pays-Bas, par *Gisbert Charles VAN HOGENDORP*. Tom. IV, 2<sup>e</sup> partie. La Haye, 1820; in-8° de 129 pag.

M. le comte de Hogendorp, qui a joué un rôle très-honorable dans la régénération politique de la Hollande, continue à bien mériter de la chose publique par le recueil que nous annonçons, et où il fait preuve d'un excellent esprit dans des discussions lumineuses, remplies d'intérêt et d'utilité.

169. — *Algemeene Geschiedenis*, etc. — Histoire universelle, en 24 livres, par *Jean VAN MULLER*, continuée après son décès, par *Jean-George MULLER*, son frère, traduite sur la 3<sup>e</sup> édition de l'original allemand et enrichie de supplémens et de notes par *N. G. VAN KAMPEN*. Tom. 1<sup>er</sup>, Harlem, 1820. Bohn, in-8° de 610 pag.

Cette traduction est enrichie de notes très-intéressantes.

170. — *Carthago*, etc. — Carthage, considérée dans ses relations politiques et commerciales, par *A. H. L. HEEREN*; trad. de l'allemand et enrichi d'observations, par *G. DORNSEIFFEN*. Amsterdam, 1820. Héritiers Gartman, in-8° de 309 pag.

Le nom de *Heeren* suffit pour recommander un ouvrage de la nature de celui-ci. La traduction ne pouvait être confiée à un écrivain plus capable de la bien faire. M. D. S. a détaché ce tableau de Carthage d'un plus grand ouvrage de M. Heeren, consacré aux *principales nations de l'ancien monde*.

171 (\*). — *Beknopte geschiedenis*, etc.— Histoire succincte des lettres



et des sciences dans les Pays-Bas, par N. G. VAN KAMPEN. Tome 1<sup>er</sup>. Amsterdam, 1821, veuve Allart et compagnie; in-8°.

Cette histoire manquait; l'homme de lettres qui l'annonce était digne de l'entreprendre. Elle ne formera que deux volumes; ce qui nous fait craindre qu'elle ne soit un peu trop succincte.

172.—*Gedachten*, etc.—Pensées de Jean Paul, par J. A. WEILAND. Rotterdam, 1820, Immerzeel; 2 vol. in-8°.

*Jean-Paul-Frédéric Richter*, beaucoup plus connu sous les noms de *Jean-Paul*, est un des beaux esprits du XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne. Ce qui le caractérise, c'est cette bizarrerie, cette causticité, que les Anglais appellent *humour* et qui distingua Rabelais et Voltaire en France, Cervantes chez les Espagnols, Swift et Sterne chez les Anglais, Wieland et Nicolai chez les Allemands, Francklin chez les Américains. Les Hollandais sont descendus au-dessous du genre, en se jetant dans le bas comique: leur littérature a aussi ses *Ténier*, ses *Ostade*, et même ses *Jean Steen*. M. *Weiland*, qui a fait lui-même ses preuves dans le genre dont nous parlons par son *Scribleriana*, a imaginé d'extraire des nombreux écrits de *Jean-Paul* ses pensées les plus piquantes et les plus originales. Il fera penser, il fera rire, parfois même il laissera quelque chose à deviner, et son but sera rempli.

173.—*Mengelingen*, etc.—Mélanges de la société littéraire établie à Bruxelles, sous le titre de *Concordia*. 1<sup>er</sup> recueil; Bruxelles, 1820, Stapleaux; in-8° de 286 pages.

Quatorze articles (dont deux seulement écrits en français) composent ce premier cahier. Nous y avons distingué, 1° un mémoire sur la chronologie mathématique, par H. *Somerhausen*; 2° un discours sur le caractère et la mort de Caton le jeune, par G. T. *Baumhauer*; 3° un discours de N. G. *Van Kampen*, où l'on trouve un tableau du siècle de Frédéric-Henri, stadhouder des provinces-unies des Pays-Bas. L'auteur a considéré cette époque principalement sous le rapport de l'administration de l'excellent prince que nous venons de nommer.

174.—*Gedichten*.—Poésies de A. C. W. STARING. Zutphen, 1820, Thiemen; in-8° de 356 pages.

M. *Staring* est déjà compté parmi les vétérans du parnasse hollandais; mais sa muse ne se ressent point de son âge. Ses *premiers essais* parurent en 1789. Il a une manière à lui, et le caractère de son

talent est la facilité, la bonhomie, la naïveté. Le recueil que nous annonçons se compose de cantates, de cantiques sacrés, de poésies mêlées, de contes, d'épigrammes et de deux épîtres en prose et en vers.

M.

175.—*Algemeen zamenvattend maandwerk Irene*, etc.—Irène, ouvrage mensuel contenant, outre les articles originaux, un choix d'articles tirés des journaux étrangers; par T. O. SCHILPEROORT. N° 1, juillet 1821. Amsterdam, veuve Diederichs et fils; in-8° de 104 pages.

Ce nouveau recueil pourra devenir intéressant, si le choix des articles est toujours fait avec soin, et si, indépendamment des traductions de journaux étrangers, le rédacteur fournit aussi de bons articles sur la littérature hollandaise moderne, qui n'est pas assez connue hors des Pays-Bas. Dans le premier numéro qui vient de paraître, il n'y a qu'un seul article original: *Pensées sur la souveraineté et la représentation nationale*; tout le reste a été choisi dans les recueils périodiques français, anglais et allemands. La *Bibliothèque universelle* a fourni un article sur *l'état ecclésiastique de l'Angleterre*; la *Revue encyclopédique* a été mise à contribution pour les *recherches d'histoire naturelle faites au cap de Bonne-Espérance*. Dans le *Quarterly Review*, le rédacteur a pris un *exposé de la situation actuelle des Grecs*; les principaux journaux allemands, l'*Hermès*, le *Morgenblatt*, le *Conversationsblatt* de Leipzig, les *Éphémérides géographiques de Weimar* ont également donné un choix d'articles intéressans. L'Irène de M. Schilperoort est destinée à embrasser toutes les branches des sciences et des lettres. Le premier numéro est terminé par une revue des derniers ouvrages littéraires de l'étranger, et par un choix de petites pièces de vers, d'anecdotes, traits de caractère, pensées, etc.

D—G.

## LIVRES FRANÇAIS.

176 (\*).—*Dictionnaire des sciences naturelles*, dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connaissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts; par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. (1821, T. XIX, GLA-GRZ.)—On souscrit à Paris, chez Lenormand, rue de Seine, n° 8.

On nomme *sciences naturelles* l'ensemble de toutes les connaissances acquises et comparées sur les productions et les phénomènes de la nature. Sous ce titre, sont comprises non seulement l'*histoire naturelle*, mais celle des météores, de l'électricité, du magnétisme, le cours des astres, les propriétés de l'air et des eaux, la chimie, l'anatomie, etc.; tel est, dans l'état actuel des progrès de l'esprit humain, la connexion qui lie les différentes branches des connaissances naturelles, qu'il n'est plus permis à celui qui veut les acquérir d'ignorer leurs affinités et les rapports intimes qui existent entre elles. Sans ce rapprochement, on n'apprend rien de positif; on ne sait rien d'exact; on ne conçoit rien clairement. C'est à exécuter ce vaste plan que s'attachent constamment les professeurs distingués, les hommes supérieurs qui concourent à la rédaction du *Dictionnaire* que nous annonçons. Aucune spéculation de librairie, aucune vue d'intérêt ne paraît mêlée à cette imposante entreprise; point de précipitation dans la publication de l'ouvrage; les articles qui le remplissent semblent être élaborés, comme les objets de la nature dont ils offrent la description. Les découvertes nouvelles y sont scrupuleusement présentées et appréciées au flambeau d'une saine critique. Le tome dix-neuvième, qui paraît depuis peu, contient les productions et les phénomènes de la nature, commençant par les syllabes GLA à GRZ. Nous regrettons de ne pouvoir citer tous les articles remarquables de cette livraison; mais nous sommes persuadés que l'homme du monde, comme le naturaliste, lira avec beaucoup d'intérêt ceux de M. BRARD sur les *glaciers*, les *globes de feu*, la roche primitive appelée *gneiss*, sur le *grenat* et les *grès*. Le zoologiste sera satisfait de la description nouvelle, très-exacte et très-détaillée, que M. DE BLAINVILLE donne d'un très-joli petit mollusque, de la longueur d'un pouce, de couleur bleue, argenté sous le ventre, qu'on nomme *Glaucus* et qui se trouve dans les mers des pays chauds et dans la Méditerranée.—Nous citerons aussi, comme très-instructif en zoologie, l'article *Grenouille* de M. CLOQUET; ces reptiles, de la famille des batraciens, sont examinés sous le rapport de leur organisation, de leurs mœurs et de leurs habitudes; les organes de la locomotion, des sensations, de la digestion, de la circulation, de la respiration, de la voix, des sécrétions et de la génération, sont analysés séparément et expliqués avec précision et clarté. L'exposé de leurs mœurs et de leurs habitudes est extrêmement curieux et d'un grand intérêt.

pour ceux qui habitent la campagne. En chimie, les articles *Glucine* (base salifiable découverte dans l'émeraude), *Gluten* et *Gommes*, sont traités par M. CHEVREUL de la manière la plus satisfaisante et la plus détaillée. De nombreux articles de botanique de M. POIRET, parmi lesquels on distingue le *Grenadier* et la *Grenadille*, intéressent les amateurs de la plus aimable des sciences. M. DE JUSSIEU a traité l'article *Graminée* avec cette étendue de vue, cette précision et cette perspicacité qui le distinguent. Un nouveau genre de la famille des algues marines articulées, le *Griffisia* du professeur suédois AYARDH, a fourni à M. LEMAN l'occasion d'un article qui doit fixer l'attention des amateurs de *cryptogamie*.

Nous terminerons en rappelant que le *Dictionnaire des sciences naturelles*, vaste tableau de la nature, est sous la direction générale de M. CUVIER, et qu'il est accompagné d'un *Atlas* représentant avec la plus parfaite exactitude les plantes, les oiseaux, les poissons, les insectes et les reptiles. L'exécution de cet atlas est confiée à M. TURPIN.

B. G.

177 (\*). — *Regni vegetabilis Systema naturale, sive ordines, genera et species plantarum, secundum methodi naturalis normas digestarum et descriptarum*; auctore A. PYRAMO DECANDOLLE; volumen secundum sistens ordines sex, nempe Berberideas, Podophylleas, Nymphacaceas, Papaveraceas, Fumariaceas et Cruciferas. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n°. 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. Un fort volume grand in-8° de 745 pages; prix 15 fr., et franc de port 17 fr. 50. (Voy. le *Compte rendu* du premier volume ci-dessus, tom. V, pag. 83-97).

Les découvertes botaniques se sont succédées depuis trente ans, avec une si grande rapidité, dans tous les pays, que, depuis la publication des ouvrages de Willdenow et de Vahl (qui, par la mort de leurs illustres auteurs, sont restés incomplets), on a généralement senti le besoin d'un nouveau catalogue des végétaux. M. Decandolle a entrepris cette grande tâche, aidé des secours qu'il a puisés, non seulement dans son propre herbier (l'un des plus considérables qui existent), mais encore dans les plus riches collections botaniques de l'Europe, qu'il a visitées, et dans les communications des découvertes de plusieurs voyageurs célèbres. Il a eu le rare avantage de décrire presque toutes les espèces sur des échantillons authentiques. Son ouvrage contiendra au moins le double des espèces consignées

dans ceux de Willdenow et de Persoon ; il offre , de plus , le mérite d'être disposé d'après les principes de la méthode naturelle , méthode qui a déjà rendu tant de services à la science. C'est le premier ouvrage général de botanique , où les espèces se trouvent classées en familles naturelles. Cet important ouvrage , imprimé en petits caractères , grande justification , se publie par volumes ; le premier , en tête duquel est placé une bibliothèque botanique , a paru en 1818 ; le second vient de paraître , et deviendra , comme le premier , un manuel presque indispensable à tous ceux qui cultivent la science de la botanique. Les volumes suivans seront publiés sans interruption.

178 (\*).—*Icones selectæ plantarum quas in systemate universali, ex herbariis parisiensibus, præsertim ex Lessertiano descripsit Aug. Pyr. DECANDOLLE, ex archetypis speciminibus a P. J. F. Turpin delineatæ, et editæ à Benj. de Lessert, Academiæ scientiarum socio honorario, etc., Vol. I, exhibens Ranunculaceas, Dilleniaceas, Magnoliaceas, Anonaceas, et Menispermæas.* Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17 ; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. In-fol., papier vélin, 70 fr. ; in-4°, même papier, 50 fr., et papier fin 55 fr.

Tel est le titre d'une collection de cent planches exécutées au burin, d'après les dessins de M. Turpin ; elle présente les espèces nouvelles existantes dans les divers herbiers de Paris, décrites dans le 1<sup>er</sup> volume de M. Decandolle, et que M. de Lessert vient de faire paraître ; il se propose de donner, pour les autres volumes, une suite à cette collection de planches qui, rendant plus sensibles les caractères des plantes décrites par M. Decandolle, ajouteront un nouveau prix à son travail.

179. — *Botanique des dames*, par M. BOITARD. Paris, 1821 ; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11, 3 vol. in-18. — Prix, 9 f. et 10 f. 50 c. franc de port.

Ces trois volumes forment la deuxième livraison de l'*Encyclopédie des Dames*, ouvrage que nous avons déjà annoncé ( Voy. Tom IX, pag. 650, et Tom. X, pag. 189), et sur lequel nous nous proposons de revenir quelquefois pour faire connaître le mérite de son exécution.

180. — (\*) *Flore médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises* ; par M. E. DESCOURTILZ, D. M., peinte, d'après les dessins faits sur les lieux par M. Théodore DESCOURTILZ. Paris, 1821.

Chez l'auteur, rue Saint-Louis, au Marais, n. 16. 8 volumes in-8°, avec planches coloriées au pinceau.

*La Flore médicale des Antilles* se composera de cent cinquante livraisons, qui formeront 8 volumes in-8°. Chaque livraison aura 4 planches et une feuille de texte. Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ont déjà paru, et les autres paraîtront successivement, chaque mois, par deux livraisons et plus, si les souscripteurs le désirent. Le prix de chaque livraison, en papier fin, est de 3 fr., et de 3 fr. 50 c. par la poste. On souscrit chez l'auteur, à l'adresse ci-dessus, et au cabinet littéraire de la Tente, Palais-Royal, galerie de bois, n. 197.

*La Flore médicale des Antilles* est un ouvrage absolument neuf, qui intéressera les médecins, les peintres, les amateurs, et plus particulièrement encore les propriétaires des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises. L'auteur est un ancien médecin naturaliste du gouvernement de Saint-Domingue, et ce titre seul répond des ressources dont il a pu faire usage pour l'exécution de son ouvrage, et surtout pour l'exactitude et la fidélité du dessin.

181. (\*)—*Phytographie médicale*, ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, où l'on expose l'histoire des poisons tirés du règne végétal, et les moyens de remédier à leurs effets délétères, avec des observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques; par Joseph Roques, D. M. Prix de chaque livraison, papier fin grand raisin, in-4°, 8 fr.; papier nom de Jésus vélin satiné, petit in-folio, 30 fr. Chez l'auteur, rue de Louvois, n° 5; chez Hocquart jeune, rue des Maçons-Sorbonne, n° 15.

En 1809, M. J. Roques publia, sur les *plantes usuelles*, un traité qui fut fort bien accueilli du monde savant. Jusqu'ici, aucun médecin naturaliste n'avait considéré, avec toute l'importance qu'elle mérite, *l'application de la botanique à la médecine*. Le docteur J. Roques s'est proposé de remplir cette lacune, par l'ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui. Il indique d'abord quelles sont les plantes vénéneuses, afin de prévenir les dangers qui peuvent résulter de leur emploi dans les besoins domestiques; il donne un dessin si exact de ces plantes, qu'on peut à l'instant les reconnaître en nature, après avoir consulté son livre; enfin, il dit dans quels cas et par quels moyens ces substances vénéneuses peuvent être employées pour combattre l'effet de certaines maladies et procurer une guérison efficace. Ces différens points de vue sont exposés avec

beaucoup de méthode dans le discours préliminaire et dans l'introduction de la phytographie médicale. Ces deux morceaux, écrits d'un style élégant et facile, donnent la plus favorable idée du travail de l'auteur. Mais de semblables ouvrages ne peuvent être jugés sur un premier coup d'œil; une critique hasardée serait inconvenante pour un travail qui a dû exiger tant d'années d'études, de même qu'une approbation irréfléchie pourrait sanctionner des procédés médicaux dangereux. Nous reviendrons plus tard sur cet ouvrage, quand un examen approfondi nous aura mis en état de prononcer sur son mérite réel. Il est toutefois une justice qu'on doit rendre sur-le-champ au docteur Roques. Ses dessins, de grandeur naturelle, sont d'une perfection remarquable, même aujourd'hui; et le texte, sorti des presses de M. Didot jeune, est imprimé d'une manière aussi correcte qu'élégante. Les trois livraisons qui viennent de paraître offrent l'histoire complète des champignons; la quatrième livraison paraîtra vers le 15 septembre. L'ouvrage sera terminé en trente-six livraisons.

B.

182 (\*). — *Exposition méthodique des genres de l'ordre des polypiers*, avec leur description et celle des principales espèces figurées dans 84 planches; les 63 premières appartiennent à l'histoire naturelle des zoophytes d'ELLIS et SOLANDER; par J. LAMOUREUX, D. E. S., professeur d'histoire naturelle à l'académie royale de Caen, correspondant de l'Institut de France, etc. Paris, 1820. Imp. de v<sup>e</sup> Agasse. 1 vol. in-4° de 115 pag.

Depuis 1786, époque où Solander publia l'*Histoire naturelle des zoophytes*, de J. Ellis, les sciences naturelles ont fait de grands progrès; il était à désirer que les beaux dessins d'Ellis et Solander, dont l'exécution est parfaite, fussent reproduits dans une nouvelle édition de cet ouvrage, mise au courant de la science pour la classification, et augmentée des principales figures de tous les genres de polypiers que nos modernes zoologistes nous ont fait connaître, et que renferment les riches collections de la capitale. M. Lamoureux, avantageusement connu dans les sciences naturelles, par ses utiles et nombreuses recherches sur les plantes marines (*Thalassiophytes*), et par son histoire des *polypiers coralligènes flexibles*, s'est chargé d'exécuter cet important travail. On peut considérer comme un *GENERA POLYPARIORUM*, aussi complet que les connaissances actuelles le comportent, cette nouvelle édition, entièrement re-

fondue et très-augmentée, de l'histoire naturelle des zoophytes d'Ellis et Solander. Toutes les descriptions sont en français; on a ajouté, comme synonyme, une phrase latine, soit de Lamarck, d'Ellis, de Pallas, etc. Une phrase courte et précise donne les caractères propres à chaque genre; elle est suivie de la description d'une ou de plusieurs espèces, choisies parmi les inédites parfaitement caractérisées, ou parmi celles qui sont décrites dans les ouvrages les plus répandus. La classification de ces productions animales est faite d'après la méthode de Lamarck, pour les polyptiers pierreux, et d'après celle de Lamouroux, pour les polyptiers flexibles; elle est le moins systématique possible, mais elle n'est pas encore naturelle. Elle se compose de trois divisions: *polyptiers flexibles* ou *non entièrement pierreux*; *polyptiers entièrement pierreux et non flexibles*; *polyptiers sarcoïdes plus ou moins irritables et sans axe central*. La première se subdivise en trois sections: *polyptiers cellulifères, calcifères, corticifères*; la seconde, en *polyptiers foraminés, lamellifères, tubulés*; la troisième n'est point partagée en sections; elle se compose de trois ordres: le nombre total des ordres est de vingt, celui des genres est de soixante-douze. Les figures nouvellement ajoutées ne le cèdent point en exactitude à celles d'Ellis et Solander. Les amateurs d'histoire naturelle, les curieux croiront toucher les coraux et les masses poreuses, blanchâtres et striées, qui ornent leurs cabinets, tant la ressemblance est parfaite. B. G.

183 (\*). - *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, composé d'un recueil chronologique des réglemens forestiers, d'un dictionnaire des eaux et forêts et d'un dictionnaire des chasses et pêches; avec un atlas contenant un grand nombre de tableaux et de figures; par M. BAUDRILLART, chef de division adjoint à l'administration générale des forêts, membre de la société royale et centrale d'agriculture, et de plusieurs autres sociétés savantes.

Cet ouvrage formera cinq volumes in-4°, imprimés sur beau papier, à deux colonnes, en caractères neufs petit-romain, avec les notes en petit-texte. Il sera publié par demi-volumes, chacun de 45 à 46 feuilles d'impression (360 à 368 pages), qui paraîtront très-régulièrement de trois mois en trois mois. Le *Recueil des Réglemens* paraîtra le premier, parce qu'il forme la base de tout le travail sur la partie réglementaire; viendra ensuite le dictionnaire des forêts, puis le dictionnaire des chasses et pêches. L'*Atlas* formera trois ca-



hiers, qui contiendront ensemble plus de 500 figures, et tous les modèles de tableaux et d'actes concernant les forêts. Le premier cahier paraîtra avec le dictionnaire des forêts, et les deux autres accompagneront le dictionnaire des chasses et pêches. On ne propose la souscription que pour le recueil des réglemens et le dictionnaire des forêts. Quant au *Dictionnaire des chasses et pêches*, il ne sera annoncé que lorsqu'il paraîtra. Le prix de la souscription est fixé par livraison : à 8 fr. pour le recueil, et à 10 fr. pour le dictionnaire des forêts, y compris les tableaux, formules et figures; et, comme le nombre présumé des livraisons est de quatre pour chacun de ces ouvrages, le prix total sera d'environ 52 fr. pour le recueil, et de 40 fr. pour le dictionnaire. Le paiement aura lieu au fur et à mesure de chaque livraison. La souscription sera fermée fin de septembre, époque où la liste de MM. les souscripteurs sera imprimée et jointe au dernier volume du recueil. Le prix pour les non-souscripteurs sera, par livraison, de 10 fr. pour le recueil, et de 13 fr. pour le dictionnaire. Les frais de port ne sont point compris dans le prix de l'ouvrage. Les deux premières livraisons, formant le premier volume du recueil, sont en vente en ce moment (1<sup>er</sup> juillet 1821). On souscrit chez madame Huzard, rue de l'Épéron, n<sup>o</sup> 7.

184 (\*).—*Recherches sur les ossemens fossiles*, où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces; par M. le baron G. CUVIER, conseiller d'état, etc. Nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. Tome premier, contenant le discours préliminaire et l'histoire des éléphans, des mastodontes et des hippopotames fossiles. A Paris, 1821. G. Dufour et Edmond d'Ocagne, libraires, quai Voltaire, n.º 13. In-4.º de 64 feuilles et demie, plus 55 planches gravées. Prix, cartonné, 40 fr., et 45 fr. par la poste, franc de port.

185.—*Exposé des expériences sur le magnétisme animal, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, en octobre, novembre et décembre 1820*; par J. DU POTET. Paris 1821, chez l'auteur et chez Béchet le jeune. In-8.º de 78 pages. Prix, 1 fr. 75 c.

Ces expériences paraissent très-favorables à la doctrine qui admet, comme réels et utiles à la médecine, les phénomènes du somnambulisme excité par ce qu'on appelle *magnétisation animale*. Vingt-six médecins et une ancienne religieuse ont été présens à ces expé-

riences ; M. du Potet s'y est montré aussi étonnant magnétiseur qu'il est habile défenseur des procédés magnétiques, qui semblent ici avoir opéré une cure assez remarquable, sous l'inspection en chef de M. le docteur Husson, depuis long-tems adversaire connu de la théorie et de la pratique du magnétisme. On peut consulter à ce sujet un *Mémoire*, peu connu, *sur le magnétisme animal*, présenté à l'Académie de Berlin en 1818, et qui porte pour épigraphe : « Les lois de la nature sont la volonté de Dieu, manifestée par l'ordre de la création. » Ce mémoire, imprimé à Paris chez Baudoin, se trouve chez Bossange.

L.

186.—*Gymnastique médicale, ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme, d'après les lois de l'hygiène, de la physiologie et de la thérapeutique*; par Charles LONDE, docteur médecin, etc. Paris, 1821, Croullebois, rue des Mathurins-Saint-Jacques, Prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

Versé dans l'étude des anciens, et riche de sa propre expérience, M. Londe avait des titres pour composer l'ouvrage que nous annonçons. Le rapport qu'en ont fait MM. Esquirol et Chaussier, commissaires de la société de la faculté de médecine de Paris, à laquelle l'auteur avait présenté son manuscrit, est une autorité d'un grand poids, et qui offre une garantie aux lecteurs. Les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'éducation, au perfectionnement de l'homme, à l'amélioration des sociétés, liront cet ouvrage avec plaisir et profit. Les hommes de lettres y trouveront des conseils judicieux pour prévenir les effets souvent nuisibles de leur genre de vie. Dans son introduction, l'auteur trace à grands traits l'histoire de la gymnastique dont il démontre les avantages; il expose le plan de son travail, qu'il divise en deux parties : dans l'une, la gymnastique est appliquée à l'homme sain; dans l'autre, à l'homme malade. C'est la première partie que nous avons sous les yeux; la seconde doit faire le sujet d'un second volume. Dans cette première partie, l'auteur traite successivement : 1.º du mouvement en général, de la classification des exercices, etc.; 2.º des effets généraux déterminés par les exercices actifs sur toutes les fonctions de l'économie, et de l'examen particulier de ces différens exercices; 3.º des exercices passifs et de leur influence générale et particulière; 4.º des exercices mixtes; 5.º des gymnases modernes; 6.º des frictions, des onctions et du massage; 7.º de quelques considérations relatives à l'âge, aux tempéramens,

aux sexes, aux habitudes, etc., et de quelques précautions à mettre en usage dans l'emploi hygiénique de l'exercice; 8.<sup>o</sup> enfin, de l'influence du mouvement musculaire sur le céphale en général et des effets déterminés par l'exercice de l'organe intellectuel en particulier, sur le reste de l'économie, et sur quelques-unes des facultés de cet organe. Il est difficile de traiter ce sujet d'une manière plus complète, plus agréable et plus philosophique que ne l'a fait M. Londe. Des recherches historiques précèdent ordinairement la description de chaque exercice, et le tableau de l'influence de chacun d'eux sur l'économie animale. Souvent l'auteur emprunte, aux monumens de la sculpture antique, ce que les traités ne peuvent lui fournir, relativement à l'histoire des pratiques gymnastiques. Nous indiquerons la réfutation qu'il a faite des opinions de Bichat sur le siège des passions, et ce qu'il dit sur le mobile des phénomènes attribués au *tempérament nerveux*, et sur le siège des désordres appelés *nerveux*. L'auteur paraît avoir aussi très-bien observé l'aliénation mentale, le mode d'action de ses causes, la manière de diriger le traitement moral des aliénés. Ailleurs, nous avons trouvé quelques idées générales sur les principes qui peuvent contribuer au perfectionnement de l'homme; principes toujours déduits de son organisation et des circonstances extérieures qui peuvent la modifier. Nous avons vu avec un vif plaisir M. Londe payer un juste tribut d'hommage aux hommes qui se sont occupés avec le plus de succès de l'éducation, tant en France que chez les nations étrangères. Parmi les noms de ces philanthropes, nous avons distingué ceux du vertueux Helvétien Pestalozzi, et de M. Jullien, dont on ne saurait trop apprécier les tableaux d'éducation pratique. Nous ne pouvons que nous joindre à MM. les commissaires, pour engager le docteur Londe à donner promptement la seconde partie de son ouvrage. Nous ajouterons toutefois que la première forme, à elle seule, un travail complet, qui convient à toutes les classes de la société.

G. D. M.

187.— *Entretiens sur la pluralité des mondes*, augmentés des *Dialogues des morts*; par FONTENELLE. Paris, 1821, Jules Bossange et Ténon, rue des Poitevins, n<sup>o</sup> 10, et à Londres, chez Martin Bossange et compagnie, 14, Great Malborough-street. In-12.

« J'ai voulu, dit Fontenelle dans sa préface, traiter la philosophie d'une manière qui ne fût point philosophique; j'ai tâché de l'amener à un point où elle ne fût ni trop sèche pour les gens du monde, ni

trop badine pour les savans. » Tout le monde sait jusqu'à quel point ce philosophe aimable a réussi dans son projet, et avec quel art il a répandu des grâces sur une matière qui en paraissait peu susceptible. Quelques critiques ont trouvé que cet exemple était dangereux ; ils ont dit que « la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et surtout la vérité. » Nous ne prétendons point appeler de ce jugement ; mais nous croyons que l'on doit savoir gré à Fontenelle d'avoir réussi par un moyen ingénieux à faire naître chez les gens du monde du goût pour l'étude d'une science qui, jusqu'à lui, avait paru devoir faire partie du domaine exclusif de quelques esprits privilégiés. Les éditeurs ont joint à cette nouvelle édition les *Dialogues des morts* du même auteur, et les soins qu'ils ont apportés dans l'exécution de cet ouvrage doivent leur mériter également les suffrages des gens de lettres et des bibliophiles. E. II.

188. — *Rapport de M. le chevalier DELAMBRE, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, sur les mémoires lus à cette académie par M. DE PARAVEY, membre du corps du génie des ponts et chaussées ; mémoires où l'auteur établit que les sphères de tous les anciens peuples ont une origine commune, et que les époques retracées par les zodiaques découverts en Égypte, spécialement ceux de Dendera, ne sont que voisines du commencement de l'ère chrétienne.* Paris, 1821, Belin ; in-8° de 88 pages.

Tous les hommes lettrés connaissent la grande question de l'origine des zodiaques, liée à celle de l'origine et de l'histoire du genre humain ; question sur laquelle on trouve d'un côté la Bible, Pline, Newton, Leibnitz, Bossuet, l'abbé Testa, Lalande, Larcher, Visconti, Delambre, Cuvier, etc. ; et, de l'autre, Dupuis, Volney, Fourier, Grobert, Franœur, Remi-Raiges, Jomard, etc. Les mémoires de M. de Paravey sont à l'appui de la chronologie religieuse adoptée jusqu'à présent. L'auteur en a lu des fragmens à l'académie des sciences et à l'académie des belles-lettres ; ces deux compagnies ont applaudi à ses recherches laborieuses et l'ont encouragé dans son entreprise. La brochure que nous annonçons, et par laquelle M. de Paravey prélude à la publication de ses importans mémoires, a trois parties : l'introduction, un aperçu des mémoires, et le rapport fait sur ces mémoires, en février dernier, à l'académie des sciences, par MM. Delambre, Cuvier et Ampère. Dans l'introduction, M. de Paravey expose l'état de la question relative à l'antiquité des monumens

astronomiques découverts en Égypte. Dans l'*aperçu*, il fait connaître les rapports singuliers qui existent entre ces monumens et les constellations de la haute axe ; il prouve que les constellations de tous les peuples dérivent d'une seule et même sphère, et soutient, d'après une multitude de rapprochemens nouveaux et remarquables, que les zodiaques apportés d'Égypte ne marquent pas une époque antérieure à celle des Ptolémées. Cette brochure est d'un grand intérêt et fera désirer à toutes les personnes éclairées la continuation des mémoires de M. de Paravey. LANJUINAIS, de l'*Institut*.

189.—*Précis de la vie de Jésus-Christ*, extrait de l'évangile et des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette matière, avec des notes historiques, géographiques et chronologiques, à l'usage de la jeunesse, et particulièrement destiné aux établissemens d'instruction publique; par M. PEIGNÉ, ancien professeur et pensionnaire de l'université. Ouvrage orné d'un beau portrait de Jésus-Christ, d'après Léonard de Vinci, et de 50 gravures. Paris, 1821; J. L. Chanson, imprimeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n° 10; 1 vol. in-8° de 572 pages.

190.—*De l'inamovibilité des pasteurs du second ordre*, par l'auteur du traité de l'*Appel comme d'abus*. Baudouin frères, rue de Vaugirard, 36; in-8° de 120 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Il y a vingt ans que la question de l'inamovibilité des curés eût été regardée comme une question oiseuse ; personne ne la révoquait en doute. Mais, depuis qu'on a voulu transformer en simples desservans les sept huitièmes des curés de France, et les rendre amovibles à la volonté des évêques, il est devenu nécessaire de démontrer que cette innovation dans la discipline de l'église de France est contraire aux saints canons et à l'intérêt même de la religion. Peu de personnes en France étaient plus en état de discuter cette importante question que le savant et profond canoniste, auteur de cet ouvrage. C'est armé de l'autorité de l'écriture, des pères de l'église, des conciles, qu'il défend les droits des pasteurs du second ordre; comme, dans ses autres écrits, il avait défendu les droits inaliénables des évêques français et les libertés de l'église gallicane, contre les usurpations et les prétentions des papes et de la cour de Rome. BABEY.

191.—*Aratus et Nicoclès aux enfers*; dialogues par Charles D'OUTREPONT. Paris, 1821; Ladvoat, Palais-Royal, galerie de bois, n° 195; brochure in-8° de 32 pages d'impression.

Montesquieu, dans son admirable dialogue de Sylla et d'Eucrate.

a mis à nu l'ame d'un tyran; ce profond philosophe a révélé par la bouche même de Sylla les turpitudes d'un cœur corrompu; il a pénétré tous les secrets qui le firent agir, et tracé, en les dévoilant, le plus beau tableau d'histoire qui soit peut-être parvenu jusqu'à nous. La forme du dialogue se prêtait favorablement à l'intention de l'historien. Par ce moyen, e'était Sylla lui-même qui expliquait à Eucrate ses abominables principes; et, en lisant le peu de pages qui les renferment, on serait tenté de croire qu'elles ont été tracées par le célèbre prosripteur. L'auteur du nouveau dialogue, *Aratus et Nicoclès*, a fait usage du même eadre; il lui était plus indispensable encore qu'à Montesquieu; car il ne s'est pas contenté de mettre dans la bouche de Nicoclès les principes qui ont guidé et guideront toujours les tyrans, il les combat avec une énergie vigoureuse par l'organe d'Aratus. Ces deux champions se pressent l'un l'autre par des argumens solides, qui prouvent que M. d'Outrepoint a médité sur les questions les plus importantes de la morale et de la politique. A. T.

192 (\*).—*Les Fastes universels, ou Tableaux historiques, chronologiques et géographiques*, contenant, siècle par siècle, et dans des colonnes distinctes, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours : 1° l'origine, les progrès, la gloire et la décadence de tous les peuples, leurs migrations, leurs colonies, l'ordre de succession de leurs princes, etc.; 2° le précis des époques et des événemens politiques; 3° l'histoire générale des religions et de leurs différentes sectes; 4° l'histoire de la philosophie et de la législation chez tous les peuples anciens et modernes; 5° les découvertes et progrès dans les sciences et dans les arts; 6° enfin, une notice sur tous les hommes célèbres, rappelant leurs ouvrages et leurs actions : précédés de *trois grands tableaux synoptiques*, servant de sommaire à l'ouvrage, et suivis de *deux tables alphabétiques* comprenant, l'une les noms d'hommes, l'autre les noms de choses, et présentant toutes deux, par leur ensemble et par la manière dont elles sont conçues, un nouvel *art de vérifier les dates*; ouvrage dédié au Roi, par M. BURET DE LONGCHAMPS. Paris, 1821; un gros vol. in-f°. format grand colombier. Prix, 150 fr. en feuilles, et 156 fr. en demi-reliure. — Cet ouvrage, exécuté en caractères neufs et fondus exprès, sera publié en six livraisons qui paraîtront de mois en mois. La première a paru le 15 août. On souscrit, à Paris, chez M. Dondey-Dupré, père et fils, éditeurs de l'ouvrage, rue Saint-Louis, n. 46,

au Marais ; chez Treuttel et Würtz , rue de Bourbon , n. 17 , et chez Chassériau , au dépôt bibliographique , rue Neuve-des-Petits-Champs , n. 5.

193. — *Tableaux chronométriques* , divisés par siècles , pour servir à l'étude de l'histoire de France , avec la carte des agrandissemens successifs du royaume , et un précis borné aux faits ; par F. GOFFAUX , auteur du Tableau chronométrique des époques principales de l'histoire. Paris , 1821 ; Didot le jeune , rue des Maçons-Sorbonne , n. 13. in-8° de 85 pages.

Ces tableaux , au nombre de dix-huit , offrent , sur des lignes perpendiculaires , divisant chaque siècle par dix années , la chronologie des rois de France , avec les principaux événemens civils et militaires. Chaque siècle est distingué par un titre qui le caractérise , ou par les noms des rois auxquels se rattachent de grands souvenirs. L'idée première de cet ouvrage est bonne ; mais nous craignons que les détails d'exécution n'offrent à l'œil , et par conséquent à l'esprit , un peu de confusion , ce qui devait être évité avec d'autant plus de soin que l'ouvrage est destiné à un âge dont l'attention se fatigue aisément. Un cahier de questions , correspondant au texte , accompagne ces tableaux.

E. H.

194. (\*) — *Annuaire historique universel , pour 1820 , avec un appendice contenant les actes publics , traités , notes diplomatiques , papiers d'états , et tableaux statistiques , financiers , administratifs et nécrologiques ; — Une chronique offrant les événemens les plus piquans , les causes les plus célèbres , etc. — Des extraits de voyages ou de mémoires intéressans , et des notices sur les productions les plus remarquables de l'année , dans les sciences , dans les lettres et dans les arts.* Par C. L. LESUR. Paris , 1821. A la librairie grecque-latine , rue de Seine-Saint-Germain , n. 12. in-8° de 824 pages. Prix , 10 fr. , et , par la poste , 12 fr. 50 c.

Nous rendrons un compte détaillé de ce volume , comme nous l'avons déjà fait des deux volumes du même ouvrage , publiés pour 1817 et 1819.

195. — *Dictionnaire historique , ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie , leurs talens , leurs vertus , etc. , etc.* ; par l'abbé F. X. DE FELLER ; cinquième édition , enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux , intercalés par ordre alphabétique , et corrigée par les observations de nos meil-

leurs biographes. Tome II, Paris, 1821. in-8°. Méquignon fils aîné. Prix, 5 fr., et 6 fr. 75 c. par la poste.

On trouve, dans ce second volume, les mêmes omissions, les mêmes fautes et les mêmes négligences que dans le premier. A l'article *Olivier Basselin*, Feller avait présenté les chansons à boire de ce poète normand, composées dans les vallées ou vaux de vire, comme les modèles de celles qui, depuis, ont été, par corruption, nommées *vaudevilles*. (Voy. *la Revue*, Tom. X, pag. 425.) Les nouveaux éditeurs ont bien reproduit cette opinion de Feller, qui est celle de la plupart des hommes instruits; mais, à l'article *Charles de Beys*, ils insinuent que le mot *vaudeville* tire son étymologie de *voix de ville*; ce qui ne se trouve pas dans l'ancien Feller, et ce qui met le bon jésuite un peu en contradiction avec lui-même. Les jeunes éditeurs ont dénaturé le nom de monseigneur Bechetti, mort en 1814, évêque de Citta della Piera; ils le nomment *Bechatti*; et, par une méprise encore plus forte, ils le présentent comme le continuateur de *l'Histoire ecclésiastique d'Oroi*, au lieu de dire du cardinal Orsi. Ces négligences portent à croire qu'ils ignorent que cette continuation se compose de 29 vol. in-4°, imprimés à Rome, depuis 1770 jusqu'en 1797. Elle ne va que jusqu'en 1587. L'auteur avait annoncé qu'elle s'étendrait jusqu'au pontificat de Pie VI. L'article *Behaim*, de Feller, était à refaire, puisqu'il y a inséré la prétendue découverte de l'île de Fayal, par ce célèbre voyageur. M. Jans en a traduit en français les nouvelles et curieuses recherches, publiées en allemand par M. de Murr, *sur la vie et les travaux de Martin Behaim*. Cette traduction se trouve, soit dans les deux premiers volumes du *Recueil de pièces intéressantes sur les antiquités*. Paris, 1787, in-8°; soit à la fin du *premier voyage autour du monde*, par le chevalier Pigafetta, traduit en français par l'abbé Amoretti. Paris, 1821, in-8°. Reproduire un article de cette importance, avec ses anciennes méprises, n'est-ce pas manquer au public, à qui l'on a promis de présenter un ouvrage corrigé sur les *observations de nos meilleurs biographes*?

Dans l'édition du dictionnaire de Feller, de Liège 1797, on dit qu'il y a une Vie du cardinal de Berulle, par l'abbé Goujet, imprimée en 1767, qui se ressent de l'esprit du parti auquel l'auteur s'était voué. Le fait est que l'ouvrage de Goujet n'a jamais vu le jour; M. Tabaraud en conserve le manuscrit autographe. On a ajouté,



dans le Feller de 1821, que l'histoire du cardinal de Berulle, publiée par M. Tabaraud, se ressent du même esprit; et, pour le prouver, on renvoie à l'*Ami de la Religion*. Comme l'article paraît être de la même main que le journal, c'est ce qui s'appelle prouver *idem per idem*. Du reste, le journaliste s'était empressé de décrier l'ouvrage sur la simple annonce, près de six mois avant qu'il fût rendu public; il fallait bien ensuite qu'il soutint son dire. Trop de confiance dans la *Biographie universelle* a égaré nos éditeurs; ils en ont abrégé l'article du médecin *Thomas-Bernard Bertrand*, mort en 1751, bien plus connu par les manuscrits qu'il a laissés, que par ses ouvrages imprimés. Dans la *Biographie universelle* ainsi que dans le *nouveau Feller*, on présente la plupart de ces derniers comme ayant vu le jour du vivant de l'auteur, tandis que leur impression ne remonte qu'aux années 1773 et 1778. En effet, nous en devons la connaissance à M. Hazon, dans son *Éloge historique de la faculté de médecine de Paris* (1773), et dans sa *Notice des hommes les plus célèbres de la même faculté* (1778), in-4°. Des additions, rédigées avec autant de négligence, gâtent plutôt un ouvrage qu'elles ne l'améliorent. On lit à la fin de l'article de *Jean-Paul Bignon*, bibliothécaire du Roi et auteur du roman intitulé : *Aventures d'Abdalla, fils d'Hanif*, qu'un *nouvel éditeur vient d'achever ce roman*, et de le publier en deux volumes. Il s'agit de l'édition donnée en 1773 par M. Colson; l'article *Blache* est défiguré par une méprise bien plus forte, puisqu'on y assure que cet abbé a *publié*, en 1699, une histoire intitulée : *Anecdotes, ou Histoire secrète, qui découvre les menées sourdes du cardinal de Retz et de ses adhérens, pour ôter la vie au roi et au dauphin*. Cet ouvrage est resté manuscrit. Le vol. 4 du *Supplément de Feller*, que nos jeunes éditeurs ont copié, porte (p. 543) que l'abbé Blache avait *composé* ces anecdotes en 1699. Il faut être bien novice en bibliographie, pour croire que le mot *composer* est synonyme de *publier*. Dans l'article *Blavet*, on lit *Eidam* au lieu d'*Eidous*, et *Boucher*, deux fois, au lieu de *Roucher*. Des fautes aussi multipliées prouvent que les éditeurs sont tout-à-fait étrangers à l'histoire littéraire; aussi, nous parlent ils encore, à l'article du comte de *Bonneval*, des *Mémoires véritables* de cet homme extraordinaire. Il est généralement reconnu aujourd'hui que ces mémoires n'ont pas plus d'authenticité que ceux qui ont paru sous le nom de M. de Mirone. Voyez le 1<sup>er</sup> vol. de

mon *Examen critique des Dictionnaires historiques*. Je pourrais multiplier ces remarques; mais je me contenterai aujourd'hui de faire observer aux jeunes ecclésiastiques qui se sont chargés du soin de compléter le dictionnaire de Feller, qu'il faut avoir étudié l'histoire littéraire pendant une trentaine d'années, au moins, pour entreprendre un travail de cette nature. Ils seraient convaincus de la vérité de cette assertion, s'ils avaient lu attentivement les écrits des abbés Goujet, Saas, Rive et Mercier Saint-Léger, qui ont rendu tant de services à la bibliographie, dans le cours du dix-huitième siècle.

BARDIER.

196. — *Œuvres de RABAUT-SAINT-ÉTIENNE. — Précis de l'histoire de la révolution française.* — Paris, 1821. Kleffer, rue d'Enfer, n.º 2. Un vol. in-18.

Rabaut-Saint-Etienne, témoin oculaire et même acteur dans le drame célèbre de la révolution française, voulut écrire l'histoire de notre première assemblée nationale, comme on décrit un combat, le lendemain du jour où il a été donné; ce sont ses propres expressions. L'âme de l'historien, pleine de patriotisme et du plus pur amour de la liberté, se peint tout entière dans le récit des premiers événemens de la révolution. Aussi, ne saurait-on trop recommander le *Précis* qu'il nous en a laissé. Des pensées nobles, un style ferme et soutenu, des faits racontés avec une grande bonne foi et une sincérité peu commune, font de l'ouvrage de Rabaut *la meilleure histoire que nous ayons de l'Assemblée constituante*. On n'y aperçoit pas, comme dans d'autres récits plus modernes, des événemens de la même époque, la haine des grandes vérités proclamées par la voix de tous les siècles, entendues et comprises par les hommes du dix-huitième. Nous en avons assez dit pour faire connaître combien il était à désirer qu'on réimprimât l'ouvrage de Rabaut, qui était devenu très-rare; le nouvel éditeur joindra au volume qui est publié d'autres volumes qui contiendront les discours et les autres œuvres du même écrivain; chaque ouvrage se vend séparément.

A. T.

197. — *Lettres sur l'Angleterre, ou Deux années à Londres*, par madame D'Avot; deuxième édition, revue et corrigée. Paris, 1821. Painparré, au Palais-Royal, galerie de bois, n.º 250. In-8.º de 294 p. Prix, 5 fr. et 6 fr. (*Voyez l'annonce de la première édition, T. V, page 255*).

« La nation anglaise est une société rassemblée sous les mêmes

lois. Elle est forte de son union relative au bien général; mais ses membres restent isolés, famille par famille, selon leur principe d'égoïsme. On pourrait la comparer à une société de castors, qui construisent leurs digues en commun, et se réunissent partout où cette société a besoin de toutes ses forces. Hors de là, chacun rentre chez soi, élève ses enfans, et avise aux moyens d'empêcher que son voisin ne puisse surprendre le secret de son commerce pour en profiter.» Ce trait de pinceau, seul, peint parfaitement la nation chez laquelle l'auteur a séjourné pendant deux années. On ne peut contester à madame D'Avot une qualité précieuse, indispensable, et cependant bien rare dans un voyageur, l'esprit d'impartialité. Tout en restant Française, elle n'a point cherché à faire le panégyrique de ses compatriotes, aux dépens du peuple qu'elle visitait; elle n'a point non plus voulu flatter ses hôtes: elle fait, avec justice et discernement, la part du blâme et de la louange. Il faut plaindre avec elle les Anglais d'avoir chez eux des *agens provocateurs* « excitant au désordre, puis dénonçant les hommes qu'ils ont séduits et entraînés; » il faut les plaindre de cette étrange *prodigalité* « qui leur fait dépenser, dans une seule fête, des mille livres sterling, en planchers peints au pastel et représentant les plus riches dessins, dont le pied des danseurs emporte un morceau à chaque pas; » il faut les plaindre de voir les *impôts* peser également chez eux sur les caprices du luxe et sur les besoins du pauvre, « qui, s'il gagne vingt sous par jour, en doit donner six au gouvernement, et peut à peine, avec ce qui lui reste, suffire à ses premiers besoins et à ceux de ses enfans; » il faut les plaindre d'avoir à Londres un quartier (*Sainte-Jailes*), « servant pour les malfaiteurs de repaire inaccessible à l'œil de la police et aux poursuites de la justice; » il faut les plaindre des *démarches humiliantes* que fait souvent, auprès du plus grossier artisan, un candidat au parlement, *pour obtenir une voix*; » il faut les plaindre encore, avec madame D'Avot, qui, femme, Française, et sans doute accoutumée aux hommages dont nous entourons en France la beauté, les grâces et l'amabilité, a dû être révoltée en voyant un matelot amener sa *femme au marché*, « la tenant par l'extrémité d'un licou, qui servait à la conduire; » en le voyant, dis-je, « la vendre publiquement pour la somme de trois schellings, en présence d'une multitude immense accourue à ce spectacle, et malgré l'intervention des magistrats, venus trop tard pour l'empêcher. » Mais aussi il faut féliciter les Anglais

de leur respect pour la propriété, la justice et les lois; il faut les féliciter d'avoir des *judges* « qui libèrent ou condamnent un individu quelconque , sans distinction de rang ni de fortune ; » il faut les féliciter de cette *générosité ingénieuse*, si digne de trouver des imitateurs en France , « qui , chaque année , à une époque fixe , fait de la rue d'Argyle , à Londres , une espèce de bazar , où les femmes les plus élégantes ne dédaignent pas de venir vendre , au profit des pauvres , les bagatelles qu'elles s'amuse à faire pendant l'année , et que les Anglais , en galans chevaliers , croient ne pouvoir jamais payer assez cher ; » il faut les féliciter « de ne voir chez eux aucun *soldat armé* venir porter la crainte et la terreur au sein même des plaisirs , et d'avoir une police qui n'emploie que des officiers civils ; » il faut les féliciter enfin de voir aux *élections* « l'exemple de la modération donné par les premières classes de la société , et suivi bientôt par la dernière , qui finit par faire des choix respectables , et par élire des hommes tels que sir Robert Wilson , dont le titre de *libérateur de Tavuletta* a semblé le plus honorable aux yeux de ses compatriotes , et M. Wood , ami du fameux lord Erskine , auquel le roi a permis de prendre pour légende ces mots , qui rappellent le bienfait dont son pays lui est redevable : *The trial by jury* (c'est-à-dire le jugement par jurés). »

Madame D'Avot , qui avait promis à son amie « de s'approcher de tout , afin de pouvoir lui rendre compte de tout , » parle aussi du théâtre anglais. « Ses pièces , dit-elle , ne sont point en vers ; on y chante parfois , et les idées les plus bouffonnes sont à côté des passions les plus violentes. Ce genre est le plus rapproché de la nature , j'en conviens , et doit plaire au peuple. Cela se rattache encore à la prévoyance du gouvernement et à l'esprit qui régit cette nation. On fait beaucoup pour le peuple ; c'est une espèce de souverain qui laisse régner les autres , pourvu que les droits qu'il sait avoir par sa force lui soient assurés sans contestation. » Que l'on réfléchisse maintenant pour quelle classe de la société principalement ont écrit chez nous les Corneille et les Racine , et peut-être on aura trouvé le secret de la différence qui existe entre le théâtre français et le théâtre anglais. Du reste , la haute société , en Angleterre , rend parfaitement justice au mérite de nos chefs-d'œuvre ; elle l'a prouvé récemment par l'accueil flatteur et empressé qu'elle a fait à Talma , et par la galanterie dont madame D'Avot elle-même a été l'objet au théâtre de Surrey , où le directeur fit répéter exprès pour elle le *God*

*save the King*, qu'elle regrettait de n'avoir pu entendre, étant arrivée trop tard au spectacle. Voilà une galanterie toute française et à laquelle je ne connais rien de comparable, si ce n'est la politesse et l'urbanité des jugemens de madame D'Avot, qui tendent à faire des deux nations *rivales* deux nations *amies*. E. HÉREAU.

198. — *Naufrage de la frégate la Méduse, faisant partie de l'expédition du Sénégal en 1816*; par CORRÉARD et SAVIGNY; 3<sup>e</sup> édition ornée de 8 gravures. Paris, 1821; Corréard, au Palais-Royal; 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 508 pages. Prix, 7 fr., ou avec deux gravures seulement, 6 francs.

Les aventures des naufragés de la *Méduse* sont au nombre des plus extraordinaires qui soient arrivées dans les tems modernes, et surpassent en horreur celles de l'*Oswego* et du brick *le Commerce*, dont le naufrage eut lieu vers le même tems et presque sur les mêmes côtes. Il était facile de prévoir que le public lirait avec un vif intérêt le récit de ces malheurs inouis, et que cette relation aurait plus d'une édition. La troisième qui vient de paraître est beaucoup plus volumineuse que les précédentes et ornée de huit gravures; mais peut-être les auteurs n'ont-ils pas assez consulté leur intérêt en grossissant ainsi leur ouvrage. Ce sont les aventures du naufrage de la *Méduse* et les événemens déplorables arrivés sur le radeau que le public a voulu connaître, et non pas tout ce que les auteurs ont pu imprimer. Il était inutile de joindre à l'histoire du naufrage les détails minutieux des procès que l'un des auteurs a eu à soutenir, comme libraire, devant les tribunaux de Paris; il était encore plus inutile d'enfler le volume en y ajoutant, par forme de supplément, l'aventure de Goffin dans la houillère de Beaujouc. Cette histoire, d'ailleurs très-connue, n'a pas le moindre rapport au naufrage de la *Méduse*; et diviser l'intérêt, n'est pas le moyen de l'augmenter. Il est vrai que les auteurs, en rapprochant les deux événemens, ont voulu faire voir comment, sous un autre gouvernement, le courage dans le malheur reçut d'éclatantes récompenses, tandis que depuis, des hommes non moins courageux et plus infortunés ont été délaissés, et n'ont reçu que du public quelque dédommagement de leurs souffrances inouïes. Mais les deux cas ne sont pas les mêmes. Goffin fut récompensé pour avoir contribué au salut de ses camarades, et peut-être aussi parce que le chef de l'état avait l'habitude de tout rapporter à sa personne. Les naufragés de la *Méduse*, loin de

sauver quelqu'un, avaient jeté les blessés à la mer pour conserver leur propre vie. Cependant, une autre considération aurait dû attirer sur ces malheureux la pitié du gouvernement; c'est de l'ineptie des chefs, choisis par le ministère de la marine pour commander l'expédition, que sont venues toutes les calamités qui ont accablé les naufragés. La haute administration aurait dû réparer par tous les moyens possibles les suites effroyables de cette grande faute. Voilà ce qu'elle n'a pas fait, et voilà ce qu'on lui reprochera, tant qu'on lira la relation de MM. Corréard et Savigny. Parmi les gravures qui accompagnent leur relation, il y en a quelques-unes qui sont bien exécutées.

DEPPING.

199.—*Mémoires de Napoléon Bonaparte*. Paris, 1821; Baudouin, rue de Vaugirard, 56. — Ce livre est la réimpression du fameux *manuscrit dit de Sainte-Hélène*.

200.—*Œuvres de Napoléon Bonaparte*; Tom. II et III. Paris, 1821; Panckoucke, rue des Poitevins, 14; in-8° de 502 pages.

Nous reviendrons sur cette collection, lorsqu'on en publiera le premier volume. On retrouve, dans les deux que nous annonçons, une partie de la correspondance militaire et politique de Bonaparte, alors général en chef des armées d'Italie et d'Égypte; et cette correspondance renferme des matériaux importants pour l'histoire.

201.—*Documens historiques, suivis de pièces justificatives, sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte*; par le docteur O' MÉARA, son médecin pendant trois ans à Sainte-Hélène. Paris, 1821; Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18; brochure in-8° de 7 pages.

202.—*Appel aux Grecs, traduit du grec moderne d'ATROMÈTE, natif de Marathon, avec la proclamation d'Ypsilanti aux Français*. Paris, 1821; Baudouin, rue de Vaugirard, 56; brochure in-8° de 60 pages, avec une gravure.

Une préface nous apprend que ce petit écrit fut publié dans les trois premiers mois de 1801, à l'époque où les Français occupaient encore l'Égypte, et où cette puissante diversion semblait offrir aux malheureux Grecs une chance favorable. C'est une peinture éloquente des fruits amers qu'ont produits les dissensions entre les Grecs, et de l'état d'abaissement de misère et de servitude dans lequel ils sont tombés. C'est une invocation à la fois religieuse et politique, en faveur de l'affranchissement et de la renaissance de la Grèce, dont la cause est aujourd'hui celle du christianisme, de la civilisation et de l'humanité.

203. — *Œuvres de RABAUT-SAINT-ÉTIENNE. — Le vieux Cevenol, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borély, né à Londres, âgé de cent trois ans sept mois et quatre jours; précédées d'une notice historique sur la vie de l'auteur, par M. le comte Boissy-d'Anglas, pair de France.* Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, ornée du portrait de Rabaut et de celui de M. le comte Boissy-d'Anglas. Paris, 1821; Kleffer, rue d'Enfer, n° 2; 1 vol. in-8°. Prix, 1 fr. 75 c.

204. — *Œuvres complètes de madame DE GRAFIGNY;* nouvelle édition, ornée de 9 gravures et du portrait de l'auteur. Paris 1821; Le-long, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 233. 1 vol. in-8° pap. fin d'Auvergne. Prix, 9 fr., et par la poste 10 fr. 50 c.

Cette édition se compose des *Lettres péruviennes* avec une introduction historique, de *Cénie*, drame en cinq actes, de *la Fille d'Aristide*, également en cinq actes, et d'une *Nouvelle espagnole*. Cette dernière production est celle par laquelle M<sup>me</sup> de Grafigny débuta dans la carrière des lettres. Elle fut insérée dans le *Recueil de ces Messieurs*, volume in-12 qui parut en 1745, et pour lequel elle lui avait été demandée. « Cette bagatelle, dit l'auteur de la *Notice*, n'ayant pas été goûtée par quelques-uns des associés, M<sup>me</sup> de Grafigny, piquée des plaisanteries de ces messieurs, composa, sans rien dire à la société, les *Lettres d'une Péruvienne*, qui eurent le plus grand succès. » Il serait à désirer que la critique, excitant l'amour propre des auteurs, produisît souvent un aussi heureux effet que dans cette circonstance. Il y a bien loin de sa *Nouvelle Espagnole*, production très-ordinaire, aux *Lettres péruviennes* qui la suivirent immédiatement. Ce dernier ouvrage est un modèle d'invention, de bon goût, de naturel, de grâce, de fine plaisanterie, et en même tems de style. Le voile ingénieux sous lequel l'auteur se cache pour faire la critique des mœurs du tems, est d'autant plus heureux, qu'il lui permet de hasarder les vérités les plus fortes, vérités qui cessaient d'être offensantes en passant par la bouche d'une jeune fille sauvage, dont la simplicité et la candeur amusaient le lecteur, tandis qu'il ne les aurait point voulu souffrir d'un compatriote, de son égal enfin. C'est là tout le secret de l'allégorie, et c'est ce qui fait tout le charme de l'apologue. Les *Lettres péruviennes* plairont tant que l'on conservera du goût pour la bonne littérature : je n'en dirai pas autant de *Cénie*; c'est un drame qui a le mérite d'être bien écrit; mais on y trouve trop de sentences, trop de ces lieux communs de morale vul-

gaire. Il faut moins de paroles et plus de mouvement à la scène. Un autre défaut me paraît nuire essentiellement à cette pièce ; on y rencontre trop de gens sages , et les gens sages , comme on sait , ne sont pas ceux qui amusent le plus au théâtre. Tout l'intérêt repose sur ces suppositions romanesques dont on nous a lassés depuis. C'est le secret de la naissance de Génie et le charme répandu par le style sur tout le sujet qui fit , dans la nouveauté , le succès de ce drame ; il serait reçu avec indifférence , s'il paraissait aujourd'hui pour la première fois. L'éditeur n'a rien négligé pour rendre cette édition , confiée aux presses de Didot jeune et ornée de gravures dessinées par Le Barbier aîné et Chasselat , la plus belle et la plus complète de toutes celles publiées dans le même format ; on regrette cependant de ne pas y trouver les lettres de M<sup>me</sup> de Grafigny sur Voltaire. E. HÉREAU.

205.— *Agnès de France*, ou le Douzième Siècle ; roman historique , par M<sup>me</sup> Simons Candeille. Seconde édition. Paris , 1821. Maradan , rue des Marais , n<sup>o</sup> 16. 3 vol. in-12.

Ce roman a un grand tort à nos yeux , c'est d'être un roman ; quelques efforts , quelques recherches de plus , et M<sup>me</sup> Candeille avait écrit l'histoire d'un siècle dont elle a tracé le tableau d'une main habile et d'un pinceau vigoureux , mais malheureusement , si l'on peut s'exprimer ainsi , sur un fond qui donne une fausse teinte aux couleurs les plus vraies. A part ce défaut , commun à tous les romans historiques , on conviendra que cet ouvrage , remarquable sous le rapport du style , plein de pensées profondes et rempli d'intérêt , est une des meilleures productions de ce genre , et mérite les éloges qui lui ont été donnés. Nous regrettons vivement que la nature de ce Recueil ne nous permette pas de les justifier par des citations ; mais , en renvoyant le lecteur à l'intéressante *Agnès* , nous n'avons point à craindre de voir notre jugement infirmé. Nous devons pourtant adresser un reproche à madame Candeille. Pourquoi a-t-elle supprimé les pronoms dans les discours de ses personnages ? Je ne pense pas qu'elle ait voulu imiter par là le langage du tems , qui ferait actuellement un assez singulier effet dans un roman. En empruntant le langage d'un siècle de beaucoup postérieur , elle a fait à peu près comme l'historien de Rome ancienne qui ferait parler l'italien à ses héros. Nous devons dire néanmoins que cette suppression de particules donne au discours une concision et une naïveté qui seront à regretter lorsqu'il faudra se conformer aux règles ordinaires. Nous



voudrions bien critiquer aussi quelques-unes des notes ; mais l'auteur n'a voulu écrire qu'un roman historique. E. G.

206. — *Voyage aux Alpes et en Italie, ou Lettres en prose et en vers, contenant la description de ces contrées, avec des détails sur les curiosités naturelles et industrielles, les mœurs et coutumes des habitans, les établissemens, etc.* ; par Albert MONTÉMONT. Paris, 1821. Lelong, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 255. 2 vol. in-18, avec deux gravures et une carte des Alpes et pays circonvoisins. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c.

On pourrait former une bibliothèque uniquement composée de *Voyages en Suisse et en Italie*. Cette richesse n'empêche pas cependant qu'on ne puisse écrire encore sur ces contrées où les arts et la nature ont réuni toutes leurs merveilles. Ordinairement, les voyages de ce genre sont une source de belles pensées ; et l'aspect de tant d'objets dignes d'admiration, élève le style de l'écrivain. Le *Voyage aux Alpes et en Italie* est d'une lecture d'autant plus agréable, qu'il offre une grande variété, et que des récits pleins d'images gracieuses s'y mêlent à des compositions fortes et poétiques. L'auteur se dirige d'abord vers Genève, et traverse les plaines de la Bourgogne, dont l'aspect monotone a désespéré son génie poétique. Arrivé à Ferney, il s'est empressé de faire le pèlerinage de rigueur au château de Voltaire, dont il nous donne une description en vers faciles et élégans ; il parcourt ensuite la vallée de Chamouni, dont la découverte ne remonte pas à plus de quatre-vingts ans, et dont les habitans ont vécu jusqu'alors ignorés du reste du monde, au pied du Mont-Blanc ; il trace un tableau piquant des mœurs, simples encore, des habitans de Chamouni. Ce petit village, situé sur la lisière de la mer de glace, sert de point de départ à toutes les excursions sur le Mont-Blanc ; il est, chaque année, peuplé d'une foule d'étrangers, ce qui a sans doute contribué à donner aux habitans cette ardeur pour le gain que leur reproche M. Montémont. L'auteur consacre quelques lignes à la mémoire du jeune Eschen, qui fut englouti dans une des crevasses du glacier ; ce morceau est écrit avec sensibilité. Sa lettre sur le Mont-Blanc renferme des détails curieux sur la formation et les progrès des glaciers, et sur les avalanches ; il donne le précis des principales tentatives qu'on a faites pour en atteindre le sommet, et il signale les dangers de ces ascensions, entièrement stériles pour les sciences, depuis que Saussure a fait sur la cime même toutes les

expériences qu'il est possible d'exécuter dans une situation aussi périlleuse et après les fatigues de cette excursion. M. Montémont, en traversant le *Simplon*, ne manque pas de rappeler les noms des ingénieurs français et italiens qui dirigèrent l'exécution de ce beau monument, dont on peut dire avec lui « que si les puissans de la terre ne concevaient jamais que de semblables projets, il faudrait se prosterner devant leurs pas. » Il nous apprend en peu de mots quels efforts l'art a dû surmonter pour suspendre la route du *Simplon* aux flancs des montagnes, pour percer en galerie d'énormes rochers, pour jeter des ponts sur des abîmes où la vue n'ose descendre. La onzième lettre est la plus intéressante de tout l'ouvrage. La description que l'auteur donne de Milan est complète. On lit avec plaisir le récit de ses visites au palais de *Brera*, enrichi des peintures à fresque du célèbre Appiani; au palais *des sciences et des arts*, dont le rez-de-chaussée contient des écoles d'architecture, de peinture, d'anatomie; le second étage, la magnifique galerie de peinture, dans laquelle on remarque *le mariage de la Vierge*, de Raphaël; et le troisième, un observatoire, garni d'instrumens astronomiques des premiers artistes de la France et de l'Angleterre. On ne sera point étonné de l'admiration de M. Montémont pour les goûts littéraires des Milanais, quand on aura parcouru avec lui la belle bibliothèque Ambrosienne, enrichie de tant de livres et de manuscrits précieux. Les amans des beaux arts partageront son enthousiasme pour les monumens qui décorent Milan; mais lorsque, entraîné par son imagination poétique, il semble prévoir l'indépendance de cette belle Italie, l'ami de la liberté reconnaît avec tristesse que ce morceau a été écrit quelques mois trop tôt. Vers la fin de sa lettre sur Gènes, est placé un chant lyrique sur l'*Océan*, que l'auteur a composé en contemplant la Méditerranée du haut du phare : cette ode offre plusieurs strophes où l'on trouve beaucoup de verve et de majesté. La lecture de cette pièce doit faire désirer vivement la publication promise par M. Montémont du recueil de ses poésies. L'auteur est rentré en France par Grenoble et Lyon; il a visité, en passant, la grande Chartreuse, dont il donne une description fort piquante. En résumé, ce *Voyage aux Alpes et en Italie* se fait lire avec un vif intérêt, par la diversité des observations qu'il renferme sur les mœurs, la littérature et les arts. Après avoir tracé, avec l'enthousiasme d'un poète, le tableau de ces montagnes et de leurs imposans phénomènes, il décrit, en homme

de goût, les institutions de la classique Italie, ces monumens de l'esprit humain, impérissables comme ceux de la nature.

C. COQUEREL.

207. (\*) — *Théâtre de Marie-Joseph CHÉNIER*, précédé d'une analyse, par M. N. L. LEMERCIER, de l'Académie française. Nouvelle édition revue sur les manuscrits. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 56. 5 vol. in-18, ensemble 1189 pages.

On a oublié de rappeler que l'analyse qui précède cette nouvelle édition est entièrement composée des trois comptes rendus de ce théâtre par M. Lemer cier, rédigés pour notre *Revue Encyclopédique*, et insérés dans le tom. 1<sup>er</sup>, pag. 110, 298, 487, et qui nous dispensent de revenir sur le même ouvrage, dont l'estimable auteur du cours de *Littérature analytique* a si habilement fait ressortir les beautés et indiqué les défauts.

208. (\*) — *Description de l'Égypte*, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte, pendant l'expédition de l'armée française*, seconde édition dédiée au Roi. Tom. I du texte. (*Antiquités.—Descriptions.*) Paris, 1821. Panckoucke. in-8° de 860 pages. Prix, 7 fr. — Le texte ne se vend pas séparément.

Ce volume, imprimé en caractères neufs avec le plus grand soin, sur papier fin des belles fabriques d'Arches, est consacré aux descriptions des villes antiques de Philæ, de Syène, des Cataractes, de l'île d'Éléphantine, d'Ombos, de Selselch, d'Edfou, d'Elethya, d'Esné et d'Erment. Il est précédé de la *Préface historique* par M. Fourier. Nous rendrons un compte détaillé de cette publication attendue avec impatience par les souscripteurs, et qui doit remplir leur attente.

— DOUZIÈME LIVRAISON. *Antiquités. Vol. I, pl. 9.* L'objet principal de cette planche est de faire voir l'intérieur des grandes constructions qui précèdent les temples d'Égypte et qu'on appelle *pylônes*. — *Antiquités. Vol. I, pl. 91.* Cette planche représente le temple d'Hermonthis qui se distingue de tous les temples d'Égypte par des colonnes d'une proportion plus élancée et qui approche de celle de l'ordre ionique. Les ruines de ce temple sont très-pittoresques; il renferme des sculptures astronomiques et mythologiques pleines d'intérêt pour les savans et les antiquaires. On trouve dans cette ville, voisine de Thèbes, les restes d'un nilomètre antique. — *État moderne. Vol. I, pl. 1.* Les villes modernes de Syène, Esné et Syout

ont fourni les détails qui composent cette planche.—*Histoire naturelle*.—*Zoologie*.—*Poissons du Nil*. Pl. 5. Deux espèces de poissons du Nil appelés *characin nefasch* et *serrasalme citharine*.—*Histoire naturelle*.—*Botanique*. Pl. 5. Deux plantes rampantes, nommées *Boerhaavia repens* et *salicornia strobilacea*.

TREIZIÈME LIVRAISON. *Antiquités*. Vol. I, pl. 72. Fig. 1, 2. Emplacement du grand temple de Latopolis et de deux autres temples des environs. Fig. 3 et 4. Plan et coupe du portique du grand temple.—*Antiquités*. Vol. 1, pl. 8. On a représenté dans cette planche quinze chapiteaux de l'île de Philæ.—*État moderne*. Vol. I, pl. 11. On connaît le projet de réunir l'Océan et la Méditerranée par un canal tracé à travers l'isthme de Soueys. Ce travail a été effectué dans les tems anciens; mais une foule de causes ont fait abandonner le canal antique, dont il reste aujourd'hui peu de vestiges. Le même dessein a été tenté pendant l'expédition française; les ingénieurs ont exécuté, de 1798 à 1801, toutes les opérations préliminaires pour cette grande entreprise: plans, nivellement, recherches, devis, etc.; le résultat de leurs travaux est consigné dans un écrit fort étendu intitulé: *Mémoire sur le canal des deux mers* (Voyez *État moderne*, vol. 1). La planche 2 représente le plan de l'extrémité de la mer Rouge, les environs de Soueys, les traces du canal antique, enfin les plans et profils du nouveau canal qu'on se proposait d'exécuter.—*État moderne*.—*Arts et métiers*. Pl. 20. On fait en Égypte une grande quantité de nattes, dont une partie est destinée au commerce du Levant; elles se préparent avec une espèce de jonc qui vient des lacs de Natroun. La planche représente l'art de les fabriquer; elle représente aussi l'art de faire les couffes, espèce de paniers flexibles et très-commodes, tissés avec la feuille du dattier.—*Histoire naturelle*.—*Poissons du Nil*. Pl. 5. Poisson appelé *polyptères bichir*, avec les détails anatomiques. (Voyez les *Mémoires sur les poissons du Nil*.)

— QUATORZIÈME LIVRAISON.—*Antiquités*. Vol. I, pl. 60. Détails d'architecture et de sculpture du grand temple d'Apollinopolis magna.—*Antiquités*. Vol. I, pl. 67. Vues pittoresques des environs d'El-Kâb, l'ancienne Elethya.—*État moderne*.—*Arts et métiers*. Pl. 11. Les arts mécaniques et chimiques sont aussi en arrière chez les Égyptiens actuels qu'ils étaient avancés parmi leurs ancêtres. On voit dans la presse du vinaigrier, que représente cette planche, une simple vis d'un travail grossier; la meule est un tronçon de colonne

de granit. L'appareil du distillateur pour la fabrication de l'eau-de-vie est formé d'alambics de l'espèce la plus simple; à défaut de tubes de verre, il fait usage de roseaux, luttés convenablement. On sait que la loi musulmane interdit l'usage des liqueurs fermentées; c'est donc pour les chrétiens que l'on pratique la distillation de l'eau-de-vie; cependant il n'est pas très-rare de voir les Musulmans braver la défense de Mahomét.—*État moderne*, Vol. I, pl. 22. La planche représente une mosquée ruinée qui a été convertie en poudrière pendant la durée de l'expédition.—*Botanique*, pl. 6. Plusieurs graminées, analogues aux plantes appelées *scirpus*.

— QUINZIÈME LIVRAISON.—*Antiquités*. Vol. I, pl. 73. On a donné, dans la treizième livraison, le plan et la coupe du portique d'Ésné ou Latopolis. La planche 73 représente l'élévation de ce beau temple, avec la multitude de sculptures dont le frontispice est chargé.—*Antiquités*. Vol. I, pl. 74. Cette coupe présente un côté du portique du même temple, avec tous ses bas-reliefs, sauf les inscriptions hiéroglyphiques.—*État moderne*. Vol. I, pl. 40. Cette planche représente des parties extérieures de la ville du Kaire, près de la porte la plus voisine du quartier qui était habité par l'Institut d'Égypte.—*État moderne*, pl. FF. Plusieurs planches de l'ouvrage sont consacrées aux vases des Égyptiens modernes et à ceux des anciens Égyptiens, qui ont servi de modèle aux premiers.—*Histoire naturelle*.—*Reptiles*. Pl. 1. Détail en grand de la tortue du Nil, vue en dessus et en dessous.

209 (\*).—*Choix de tableaux et statues des plus célèbres musées et cabinets étrangers*, ou Recueil de gravures au trait, d'après les tableaux des grands maîtres de toutes les écoles, et les monumens de sculpture ancienne et moderne les plus remarquables, sous le rapport de l'art, conservés dans les divers musées étrangers, et les plus célèbres collections particulières, avec des notices historiques et critiques. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

Cet ouvrage formera douze vol. in-8°, distribués chacun en deux livraisons de 56 planches, et d'environ 80 pages de texte historique et critique. Le prix de chaque livraison est de 9 fr.—Nous donnerons quelques détails sur cet ouvrage dont il a déjà paru cinq livraisons.

*Ouvrages périodiques.*

210.—*Chronique religieuse*. 1821. 6 vol. in-8°. Paris, Baudouin frères, libraires, rue de Vaugirard, n° 56.

Une société d'ecclésiastiques et de magistrats, convaincus des dangers que couraient les véritables principes de l'église de France, a entrepris, depuis deux années, cet estimable ouvrage, dans lequel on retrouve la doctrine la plus pure du christianisme. Ces savans zélés ont eu à combattre sans cesse les erreurs du fanatisme et de l'ignorance. Leurs courageuses remontrances finiront-elles par triompher? Le clergé, plus éclairé sur les véritables intérêts de l'église, reviendra-t-il enfin aux principes pour lesquels nos grands docteurs, les Arnaud, les Bossuet, les Fénelon ont si souvent pris la plume? On assure que les rédacteurs de la *Chronique religieuse* ont pris le parti de suspendre la publication de ce recueil. Les sincères amis de la religion regretteront qu'ils n'aient pas montré plus de persévérance, et feront des vœux pour que cette interruption soit de courte durée. A. T.

211.—*Christliche Mittheilungen*.—*Communications chrétiennes*. Strasbourg, 1821. Tom. I, cahier 4.

Ce recueil est destiné à des articles en vers et en prose sur des sujets religieux et moraux. Dans le 4<sup>e</sup> cahier, qui a paru récemment, nous trouvons, entre autres, un exposé de ce que la confession d'Augsbourg a fait de plus utile à Paris, dans les dernières années, pour le culte et pour l'instruction de la jeunesse. D.—G.

212. — *Journal des savans*; un cahier in-4°, pour les sept premiers mois de l'année 1821. On s'abonne rue de Ménéilmontant, n° 22.

Le *Journal des savans* est l'un des plus anciens ouvrages de ce genre, qui aient été publiés en Europe. Interrompu pendant vingt-cinq ans, il a été repris par ordre du gouvernement, qui a nommé pour ses rédacteurs plusieurs membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française. Le savant et judicieux M. Daunou en est le principal rédacteur, et Penrichit de fort bons articles sur l'histoire. On y remarque aussi de nombreux articles sur la littérature orientale, de MM. Sylvestre de Sacy, Abel Rémusat, de Chézy, et autres savans orientalistes. Le genre un peu sévère de

ce journal n'est pas toujours à la portée d'un très-grand nombre de lecteurs ; mais il n'en fait pas moins honneur à la France, par les travaux des hommes distingués qui prennent part à sa rédaction.

213. — *Nouveau Journal des Dames*, ou *petit Courrier des modes, des théâtres, de la littérature et des arts*. In-8°. Ce journal, commencé au mois de juillet dernier, paraît tous les cinq jours ; on s'abonne à Paris, au bureau, rue Meslée, n° 30.

Dans un pays où la mode exerce un si grand empire, ce n'est pas trop que deux ou trois journaux qui tiennent le public, et surtout la plus belle partie du public, au courant de toutes les vicissitudes et de toutes les révolutions qui arrivent dans cet empire, ainsi que de toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les gens à la mode, ou ce qu'on appelle vulgairement le beau monde. Le nouveau journal a l'avantage d'être rédigé par des dames, comme tous les journaux des modes devraient l'être. Quoiqu'il ne fasse que commencer, on voit qu'il sera varié et piquant : il l'est peut-être un peu trop dans un article sur l'*Italie*, de lady Morgan, qui aurait dû être un peu plus ménagée par des personnes du même sexe. Lady Morgan, qui n'a pas autant d'instruction que d'esprit, et qui est plus caustique qu'il ne convient à une dame, fait quelquefois des quiproquo singuliers, et on peut lui reprocher des jugemens hasardés. Mais il faut rendre justice à son esprit observateur et à son grand talent de présenter, sous leur véritable jour, des prétentions absurdes et des caractères ridicules. Sa plume est redoutable pour le parti qui favorise en Europe le règne des usages surannés. Les gravures qui accompagnent le nouveau *Journal des Dames* ne sont pas toutes employées à faire connaître les formes nouvelles des chapeaux et des robes ; elles retracent aussi quelquefois des portraits de femmes célèbres : c'est ainsi que, dans trois des derniers numéros, on voit des portraits bien exécutés de Clémence Isaure, de madame de Staël et de lady Morgan. D.-c.

### *Livres étrangers imprimés en France.*

214. — *Apologia catolica del proyecto de Constitucion religiosa, etc.*  
— Apologie catholique du *Projet de Constitution religieuse*, écrite par un Américain ; par D. J. Ant. LORENTE, docteur en droit canon, avocat aux tribunaux nationaux, éditeur du projet susdit ; ouvrage qu'on peut considérer comme un traité sur différens points

d'histoire et de discipline ecclésiastique. Paris, 1821. Moreau, rue Coquillière, n° 27. 2 vol. in-8°.

L'ouvrage original a été poursuivi par l'officialité de Barcelone ; la Société patriotique de cette ville lui choisit dans son sein des défenseurs. Depuis, l'évêque et son grand vicaire, obligés de s'exiler pour des motifs politiques, ont laissé les poursuites suspendues ; mais l'auteur, jaloux de se justifier de l'imputation d'hérésie aux yeux de ses concitoyens, plaide lui-même sa cause, et son plaidoyer est encore un savant ouvrage ; seulement, tout en rendant justice aux vues droites et à la science de l'auteur, nous n'entendons pas adopter sans réserve ses opinions sur les questions très-déliées qu'il agite.

215. — *Observations on the political, moral and religious state of the civilised world, etc.* — Observations sur l'état politique, civil et religieux du monde civilisé, au commencement du dix-neuvième siècle ; par M. H. G. MACNAB, etc. Paris, 1820. Nouzou, rue de Cléry, n° 9 ; in-4° de 28 pages.

Les observations de M. Macnab sont celles d'un philanthrope éclairé, d'un ami sincère de la religion et de la liberté civile et politique. Les principes qui leur servent de base sont avoués par la raison, la morale et l'intérêt public. On pourrait peut-être contester quelques-unes des conséquences qu'il en déduit ; mais on doit rendre justice aux nobles sentimens qui les lui ont dictées.

« L'unité de principes, de vues, de moyens et de but, dit l'auteur, est le caractère d'une bonne administration ; sans cet accord indispensable, un gouvernement libre ne peut long-tems se maintenir. La mobilité des mesures qu'il ne peut manquer d'adopter affaiblit, par degrés, les rapports du chef du corps politique avec ses membres, et de là naissent des germes de révolution. Pour jouir des bienfaits d'un gouvernement libre, la fidélité du peuple doit être fondée sur l'opinion qu'il est bien gouverné. Je regarde cette maxime comme incontestable. Les ministres d'état dans un gouvernement libre, qui, soit directement, soit indirectement et à dessein, affaiblissent, par des mesures anti-sociales, les relations de la couronne avec le peuple, sont, de tous les révolutionnaires, les plus coupables et les plus dangereux. »

B—Y.

216. — *Les oiseaux et les fleurs, allégories morales d'Azz-Eddin El Mocadessi*, en arabe, avec une traduction et des notes ; par M. GARCIN. Paris, 1821. Imprimerie royale. 1 vol in-8°.



## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

### ET LITTÉRAIRES.

#### AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — *Collège de médecine et de chirurgie.*

Les cours de ce collège commencent, tous les ans, au premier lundi de novembre et finissent au premier mars. Les élèves doivent se faire inscrire à chaque session; mais ils ne paient que la première inscription, qui est de cinq dollars (27 francs). Ceux qui désirent prendre un grade doivent être âgés de vingt-un ans, et avoir suivi tous les cours du collège, au moins pendant un hiver entier. Le président et les professeurs leur font subir le premier examen, qui est toujours secret; le second est passé, le 15 mars, devant les agrégés du collège. Le 20 du même mois, le candidat est obligé de remettre au doyen une thèse sur un sujet quelconque de médecine ou de chirurgie, écrite en latin, en anglais, en français ou en espagnol. Le troisième examen, qui se fait publiquement, le premier lundi d'avril, dans la grande salle du collège, roule sur cette thèse. Il en coûte, pour ces divers examens, trente dollars. Il y a des cours 1° de médecine, d'accouchement théorique et pratique, et de maladies des femmes; 2° de chimie et de matière médicale; 3° d'anatomie, de physiologie et de chirurgie; 4° d'histoire naturelle, y compris la botanique, la zoologie et la géologie; 5° de principes et de pratique de chirurgie; 6° de clinique; 7° de médecine légale; 8° de minéralogie. Le collège possède une bibliothèque, un musée d'anatomie, des cabinets de physique, d'histoire naturelle et de minéralogie; et, en vertu d'un acte de la législature de l'état, il jouit du droit de se procurer des sujets dans la prison d'état de la ville. B—R.

ILES SANDWICH. — *Missions.* — *Progrès du christianisme.* — La mort du roi Tamahama, arrivée au commencement de l'année 1820, a occasionné dans ces îles une révolution générale en faveur du christianisme. Les idoles ont été brûlées, les *moreahs* (lieux consacrés aux prières) détruits, la prêtrise abolie; enfin, les travaux de la mission ont été couronnés du plus brillant succès. Les missionnaires sont très-aimés et soutenus en partie par la charité publique. Des écoles ont été fondées, et l'étude de la langue anglaise s'étend chaque

jour davantage. Parmi les élèves, sont le roi et la reine d'Atooi, qui ont dicté eux-mêmes des lettres adressées à des amis que les missionnaires ont en Amérique.

L. S. B.

ÉTATS-UNIS.—*Newfoundland.*—*Colonne antique.*—On a fait ici, l'été dernier, une découverte qui a exercé la sagacité des antiquaires. A environ un mille des rivages de la baie de Gander, on a trouvé un fragment d'une petite colonne de marbre blanc, de forme octogone, d'environ dix-huit pouces de long, et de douze de diamètre. La surface en est altérée par l'air; il est probable qu'elle a demeuré fort long-tems dans le même lieu. Elle ne peut avoir été apportée, comme lest, à bord d'un vaisseau, puisque l'endroit où elle était est éloigné de la mer de plus d'un demi-mille, et que les vaisseaux ne peuvent approcher de cette rive de plus de trois quarts de mille. Cette partie du pays n'est point habitée, et l'on n'a trouvé dans le voisinage aucune pierre semblable, ni aucun ouvrage de l'art. Le marbre diffère de ceux qu'on emploie dans l'architecture ou dans la sculpture: il est d'un blanc jaunâtre, d'un gros grain, et plein de petites cavités, qui permettent de le séparer en feuilles aussi minces que du papier.

L. S. B.

ÉTAT DE NEW-YORCK.—*Whitehall.*—*Longévité.*—*Nécrologie.*—Le vénérable *Henri Francisco*, âgé de cent trente-quatre ans, est mort près de cette ville, après une maladie de quarante-cinq jours. Né en Angleterre, il avait émigré en Amérique, il y a environ quatre-vingt-dix ans. Il assista, comme tambour, au couronnement de la reine Anne, et servit depuis dans la guerre de l'indépendance.

## ASIE.

ILE DE CEYLAN.—*La Société littéraire, philosophique et scientifique* a arrêté ses réglemens, dans la séance du 11 décembre 1820. M. Leschenaux de la Tour, naturaliste français, est nommé membre correspondant de cette société.

PERSE.—*Distinction honorifique accordée à un Européen.*—Le shah de Perse a envoyé à M. de Hammer, célèbre orientaliste allemand, les ordres du Soleil et du Lion. Tous les ministres du shah ont signé cette décision, qui fera époque dans les annales des relations diplomatiques de l'Autriche avec l'Orient.

TURQUIE ASIATIQUE.—*SMYRNE.*—*Journal français.*—On a publié, de puis quelque tems, dans cette ville, un journal français, intitulé

le *Spectateur oriental*. Dans le n° du 21 avril, on remarque la pièce de vers suivante, sous le titre du *Départ*.

Adieu, dit-il, arbre chéri :  
 Triste jouet de la fortune,  
 Je dois aux chances de Neptune  
 Sacrifier ton doux abri ;  
 Va, va, balance au loin ta cime,  
 Couvre la pente du coteau.  
 J'irai, fendant l'immense abîme,  
 Pleurer ton ombre et mon berceau.

Adieu, soleil de la patrie !  
 Le souffle paisible d'Eurus  
 Blanchit au loin les flots émus ;  
 L'onde recule vers l'Asie ;  
 L'instant fatal ne peut tarder.  
 Jusqu'au berceau du vieil Homère,  
 O puisses-tu nous seconder,  
 Brise propice et tutélaire !

Une tendre mélancolie  
 Vient succéder à sa douleur ;  
 Et si les accens du malheur  
 Interrompent sa rêverie,  
 Le nom chéri de son amie  
 Parfois échappe de son cœur,  
 Avec le nom de sa patrie.

ILES PHILIPPINES. — MANILLE. — *Nécrologie*. — *Godefroy*. — *Massacre des étrangers*. — M. Godefroy, naturaliste français, à peine âgé de trente ans, a été massacré dans cette capitale des Philippines, le 9 octobre dernier ( le 10 du calendrier grégorien ), avec plusieurs de ses compatriotes et d'autres étrangers, contre lesquels on avait excité le fanatisme et la cupidité des Indiens. Voici, sur cet horrible événement et sur ses causes présumées, un extrait des détails que nous tenons d'un Français sauvé du massacre par un respectable vieillard, Don Vincente de los Reyes, qui l'a recueilli dans sa maison avec une famille française tout entière.

• Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 octobre ( 2 au 5 ), il se déclara un vent du S. O. d'une violence extrême, qui souffla pendant trente heures

consécutives , et fut immédiatement suivi d'un léger tremblement de terre. Trois jours après, le *cholera-morbus* se manifesta, et bientôt les cimetières ne suffirent plus aux enterremens. La désolation était à son comble parmi les Indiens , qui , dans le principe de la maladie , en étaient seuls attaqués , et parmi les blancs , qui ne tardèrent pas à en être victimes à leur tour. Jamais fléau semblable n'avait ravagé les îles Philippines , renommées par leur salubrité : les personnes les plus éclairées crurent que le germe en existait dans l'air. Tandis que chacun ne semblait être occupé que du soin de sa conservation , quelques misérables méditaient en silence les moyens de faire naître, de ces circonstances déjà si funestes, un malheur d'un autre genre.

« Dès le 6 octobre (le 7), les Indiens accusèrent les Français d'avoir empoisonné la rivière Passig , en y versant plusieurs barriques de poison , lesquelles barriques avaient été retrouvées vides non loin de Manille. Ces propos étaient trop absurdes pour que nous y fissions attention ; mais, le 7 , un jeune homme qui suivait une voiture où j'étais avec un de mes amis , entendit distinctement des Indiens qui disaient , en nous désignant : « *Voilà les misérables que nous devons tuer.* » Frappés de ces paroles, nous en informâmes le chargé d'affaires britannique, M. Stevenson , qui, le 8 au matin, fit part au gouverneur des bruits inquiétans qui circulaient à l'égard des étrangers. Celui-ci lui dit qu'on ne devait pas s'en alarmer, et que , dans tous les cas , les étrangers pouvaient compter sur sa protection. Peu rassuré par cette réponse , M. Stevenson se détermina , le 9 , à faire circuler une adresse à tous les étrangers des faubourgs et des environs de Manille , où il les invitait à se réunir pour se consulter sur les moyens de sûreté à prendre. Il n'était plus tems !

« Le premier attroupement eut lieu dans le village de Santa-Cruz , séparé de Manille par la rivière Passig ; et voici quel en fut le prétexte : M. Godefroy , médecin , frère du naturaliste, parcourait ce quartier , dans la matinée du 9 ( 10 ), portant les secours gratuits de son art dans les chaumières des Indiens , dont plusieurs avaient été sauvés par ses soins. L'un d'eux , qui , négligeant ses conseils , avait repris son genre de vie ordinaire , succomba , malgré l'assistance de M. Godefroy. Aussitôt, quelques-uns des parens et des amis du mort s'assemblent autour du médecin, l'attaquent, s'emparent de deux fioles remplies de laudanum qu'il portait sur lui pour le soulage-

ment immédiat de ses malades, et les font avaler à un chien, qui meurt sur-le-champ. Cette race stupide crie aussitôt à l'empoisonneur ; toute la populace des environs s'ameute ; M. Godefroy est accablé de mauvais traitemens ; et, après avoir reçu plusieurs blessures, il est remis entre les mains du corrégidor (chef de la police), qui le fait conduire dans un des plus noirs cachots, et le laisse outrager sous ses propres yeux. M. Godefroy, le naturaliste, accouru au bruit de cette scène pour faire sortir son frère de prison, n'obtient pas même la permission de rester avec lui, et se voit obligé de retourner seul à son logement, qui se trouvait dans la maison occupée par M. Guillot, subrécargue du navire l'*Églantine* de Bordeaux. A peine y est-il entré, que les Indiens, faisant entendre un cri de rage contre tous les Français, passent un petit pont qui les séparait des faubourgs et courent assaillir la maison de M. Guillot. Ils en forcent l'entrée ; et, conjointement avec un sergent et quatre soldats que l'autorité y avait envoyés pour protéger ces étrangers, ils massacrent MM. Godefroy, Guillot, ainsi qu'un capitaine anglais et un officier de la marine américaine, réfugiés dans la maison.

• Enhardis par ce premier succès, les Indiens, dont le nombre augmentait toujours, attaquèrent successivement la plupart des maisons des faubourgs habitées par des étrangers, égorgèrent tous ceux qu'ils purent trouver, et finirent par piller et dévaster entièrement leurs demeures. Cette dernière circonstance prouve que ces brigands étaient guidés bien plus encore par le désir du pillage que par la vengeance. Ayant trouvé dans deux maisons, où demeuraient des jeunes gens qui s'occupaient d'histoire naturelle, divers reptiles conservés dans des bocaux d'eau-de-vie, les Indiens s'imaginèrent que cette eau-de-vie avait servi à leur faire des remèdes empoisonnés, et que le venin trouvé dans les serpens avait été jeté dans la rivière. Mais, ce qui est encore plus surprenant, c'est que le corrégidor et même des ecclésiastiques aient cru ou paru croire à de telles absurdités.

• Après s'être impunément livrés, pendant six heures entières, aux excès les plus affreux, les brigands se retirèrent fort tranquillement, à cinq heures et demie du soir, pour aller partager les dépouilles de leurs victimes. Il est affreux de penser que le gouverneur espagnol, Don Mariano de Folgueras, bien loin de chercher à prévenir d'abord ou à réprimer ensuite de pareils excès, a tenu

dans l'inaction trois mille hommes armés , et l'artillerie qui garnissait les remparts de Manille , sous lesquels se passait cette scène affreuse.

« Quel contraste entre la pusillanimité de celui qui devait montrer le plus d'énergie , et la belle conduite que tinrent plusieurs personnes , que nous regrettons de ne pouvoir nommer toutes ? Madame Scarella , femme d'un négociant , sauva quatre Français qui s'étaient réfugiés chez elle , et que la populace réclamait à grands cris , en assaillant à coups de pierres un observatoire où elle les avait cachés. MM. d'Olea et de Lemon , officiers des troupes , se firent remarquer par l'énergie avec laquelle ils demandèrent , quoique inutilement , au gouverneur l'ordre de faire feu sur les Indiens , en lui répondant sur leur tête d'arrêter le désordre avec cinquante hommes seulement.

« Le curé de Santa-Cruz fit inhumer dans le cimetière de sa paroisse les quatre personnes assassinées dans la maison Guillot. Un autre curé arrêta , par ses prières , les Indiens qui allaient pénétrer dans une maison habitée par trois Français. Quelques particuliers espagnols offrirent leurs maisons pour asile à plusieurs étrangers , dans le moment du plus grand danger ; d'autres se précipitèrent au milieu de ces barbares , pour leur arracher quelques victimes. On cite aussi quelques Indiens des habitations françaises qui se dévouèrent pour sauver la vie de leurs maîtres. On doit des hommages particuliers à Don Alexandro Parreno , commandant du fort de San Jago , à Manille , et à Don Vincente Posada , premier juge au tribunal de l'Audiencia : au premier , pour avoir reçu et nourri chez lui , de ses propres deniers , plus de trente étrangers , qui se trouvèrent sans demeure après la funeste journée du 9 octobre (le 10) ; et au second , pour avoir également mis sa table et sa maison à l'entière disposition des étrangers , après leur sortie du fort. C'est Don Posada qui fit des représentations énergiques dans l'assemblée des notables pour qu'on rendit les honneurs funèbres aux malheureuses victimes de cette journée , dont les cadavres avaient été jetés pêle-mêle dans une fosse creusée sur le rivage. Il demanda aussi , mais en vain , que prompt justice fût faite des coupables.

« Le 10 octobre (le 11) les Chinois furent attaqués à leur tour , poursuivis et massacrés , au nombre de seize environ , jusque dans les murs de Manille. Au moment où les Indiens étaient à la poursuite des Chinois et pillaient leurs magasins , l'archevêque de Ma-

nille se rendit sur le champ du carnage, escorté par un grand nombre de religieux. A son aspect, tous les Indiens se prosternèrent; mais à peine fut-il retourné à la ville, que le désordre recommença.

• Les deux journées du 9 et du 10 (10 et 11) eurent pour affreux résultat la mort de plus de cinquante individus de toutes nations, et une perte d'environ 500,000 piastres. Lorsque les Indiens eurent dévasté les magasins chinois, ils donnèrent à entendre, par leurs cris, qu'ils en voulaient à tous les blancs. Alors, les membres du gouvernement espagnol, craignant pour eux-mêmes, commencèrent à prendre des mesures vigoureuses, et firent rentrer facilement dans l'ordre des brigands rassasiés de carnage. Trois Espagnols, appartenant à de bonnes familles du pays, furent saisis, comme prévenus d'avoir été à la tête du complot. Huit jours après, ils furent relâchés, sans avoir été confrontés avec leurs accusateurs. Les prisons se remplirent d'Indiens soupçonnés d'avoir pris part aux journées des 9 et 10; plusieurs furent reconnus coupables à la suite d'une longue procédure; mais, le 27 novembre, jour de notre départ de Manille, c'est-à-dire plus de six semaines après le massacre, aucun de ces misérables n'avait encore été exécuté. Quant aux objets volés, il n'en avait été restitué jusqu'alors que de nulle valeur.

• Nous adressâmes une pétition au gouverneur pour réclamer des indemnités; il y répondit négativement, comme nous nous y étions attendus; mais notre but était de nous mettre en règle. Nous nous fîmes donner, en outre, un procès-verbal du pillage de nos maisons. Le 27 novembre 1820, nous appareillâmes, en même tems que *l'Espérance*, de Bordeaux. Pour rendre les derniers honneurs aux Français morts dans la journée du 9 octobre, tous les navires de cette nation rangèrent leurs vergues en bataille, en signe de deuil, et saluèrent de cinq coups de canon chacun la plage où les cadavres de ces infortunés avaient été jetés. A la sortie des détroits, nous apprîmes, par *le Cultivateur*, de Nantes, parti deux jours après nous, que le gouverneur avait envoyé à son bord pour s'informer du motif de ce salut, et que, l'ayant connu, il avait déclaré aux capitaines et subrécargues des navires français restant en rade, qu'il avait donné les ordres nécessaires pour qu'un service divin fût célébré en l'honneur de leurs malheureux compatriotes; triste et tardive réparation de son indigne conduite !»

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.—*Voyage*.—Le missionnaire Campbell, qui a donné au public la relation de ses premiers voyages dans le sud de l'Afrique, est de retour d'une seconde expédition également intéressante. Il dit avoir pénétré à huit cents milles au-delà de la ville du Cap, distance qu'aucun voyageur européen n'avait encore franchie, et avoir découvert plusieurs nouvelles villes fort grandes, dont la population s'élève, pour la plupart, à dix ou douze mille personnes. Les habitans se montraient partout affables et dociles, habiles à fabriquer la poterie, à fondre le fer, et à exercer plusieurs autres arts utiles. Ils semblaient connaître le prix des talens, souhaitaient beaucoup de voir arriver parmi eux quelques habiles artisans, et désiraient aussi avoir des missionnaires. En général, selon M. Campbell, on trouve chez ces Africains un degré de civilisation inconnu aux peuplades barbares qui avoisinent le nord de l'Afrique.

Dans ce voyage, le missionnaire anglais a trouvé le rhinocéros unicombe, qu'il suppose devoir être l'animal décrit par Job (chap. 59, verset 9). On a fait des recherches dans le Thibet, pour retrouver quelques individus de la même espèce; mais deux jeunes naturalistes français, MM. Diard et Duvaucel, l'avaient déjà découvert à Java. (*Voy.* Tom. X, pag. 473.)

L. S. B.

ÉGYPTE.—*Voyage scientifique*.—On assure que MM. Waddington et Hanburg, voyageurs anglais, ont découvert l'ancienne ville de Meroe, dont parlent *Hérodote*, liv. 11, chap. 29; *Diodore de Sicile*, 1, 55; *Strabon*, xvii; *Josèphe*, 11, 10. Suivant ces trois derniers auteurs, la ville de Meroe était située dans une île formée par le Nil, l'Astapus, et l'Astaboras, maintenant Bahrel Abiâd, Abawi et Taceaza.

E. G.

## EUROPE.

## ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Dispensaire royal pour les maladies de l'oreille*. — A la dernière séance annuelle des gouverneurs de cette institution bienfaisante, il a été prouvé, par les rapports de chaque médecin, que plus de deux mille deux cent dix personnes affligées de surdité, et d'autres maladies attaquant l'organe de l'ouïe, ont été guéries ou soulagées. Ces heureux résultats feront apprécier davantage encore



l'utilité de cet établissement , dont les fondateurs rivalisent de zèle pour soulager les malheureux : l'un d'eux vient encore dernièrement de verser entre les mains du trésorier une somme de cent louis.

L. S. B.

*Publications prochaines.* — 1° M. Valpy se propose de publier , par souscription , la *Collection des Œuvres des poètes les plus célèbres de l'Italie , depuis la fin du douzième jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle* , classées par ordre chronologique , et accompagnées de notices biographiques et critiques sur leurs vies et sur leurs écrits , extraits des meilleurs auteurs qui ont écrit sur l'histoire littéraire de l'Italie. Cette utile compilation sera faite sous la direction de William Roscoe , auteur de la *Vie de Lorenzo de Medici* , appelé *le magnifique* , et de la *Vie et du Pontificat de Léon X* ; et paraîtra en 48 parties in-8° , de 400 pages chacune , avec plusieurs portraits ; 2° M. Lowe , auteur des *Articles statistiques sur la France et sur l'Angleterre* , imprimés dans le supplément de l'Encyclopédie Britannique , doit faire paraître bientôt un volume sur la *situation et les ressources de la Grande-Bretagne en agriculture , en commerce et en finances*. Les plus hautes questions d'économie politique seront discutées et approfondies dans cet ouvrage , qui contiendra un tableau comparatif de la situation de l'Angleterre avec celle de la France ; 3° M. A. Maxwell , auteur de la *Pluralité des mondes* , ou lettres , notes et *memoranda* philosophiques et critiques , en réponse au révérend docteur Chalmers , prépare une traduction de l'ouvrage latin *Conamen recuperandi notitiam principiorum veteris et veræ philosophiæ* , etc. , par A. S. Cateott ; ou *Essai pour retrouver les principes de l'ancienne philosophie* , tiré des écrits sacrés et dernièrement expliqué par John HUTCHINSON , avec une nouvelle préface et des notes additionnelles ; 5° *Recherches zoologiques dans l'île de Java* , avec des gravures représentant les quadrupèdes et les oiseaux du pays , par Thomas Harsfield , publié en huit livraisons. Les matériaux d'après lesquels seront faits ces ouvrages , sont déposés au musée des Indes orientales , où ils sont exposés au public certains jours de la semaine. Ils ont été presque tous rassemblés depuis 1811 jusqu'à 1817 , époque pendant laquelle Java était sous la protection de la Grande-Bretagne.

L. S. B.

*Nécrologie.* — Arthur Young , secrétaire du conseil d'agriculture , etc. etc.... naquit à Bradfield-Combust , dans le comté de

Suffolk , le 7 septembre 1741. C'est lui qui , le premier , posa , en Angleterre , les fondemens de l'agriculture ; science qui , jusqu'alors , y avait été livrée au hasard , ou soumise à des pratiques routinières , que les préjugés et l'ignorance rendaient fort difficiles à déraciner. Les voyages de cet homme éclairé et les détails intéressans qu'il publia créèrent , parmi ses compatriotes , un esprit de recherche et de perfectionnement. M. Young fit lui-même plusieurs essais dans l'agriculture pratique. Il échoua d'abord , faute d'expérience et des fonds nécessaires ; mais il avait trop de zèle pour se laisser décourager , et ses succès le récompensèrent amplement de ses peines. Ce fut en 1776 , 1777 , 1778 et 1779 qu'il visita l'Irlande. Les principaux propriétaires de cette île , attirés par sa réputation , vinrent en corps lui demander ses conseils. Il publia , vers cette époque , la première édition du *Manuel du fermier* , ouvrage généralement apprécié et qui produisit les plus heureux résultats. En 1784 , il commença les *Annales d'agriculture* , qu'il fit paraître , tous les mois , par livraisons , pendant plusieurs années. Il y donnait ses propres opinions et les exemples tirés d'une pratique journalière , joints à ceux que lui fournissaient les plus habiles cultivateurs du pays. Il y traitait aussi les sujets relatifs à l'économie politique , au commerce , aux finances et à tout ce qui s'y rattache. Ses correspondans étaient pour la plupart des hommes d'un rang fort distingué , et le dernier roi d'Angleterre , Georges III , lui envoya plusieurs articles sous le nom de Ralph Robinson de Windsor. M. Young nourrissait depuis long-tems l'idée de passer en France , afin d'en examiner le territoire , lorsque MM. Lazowski et le duc de La Rochefoucauld lui proposèrent de les accompagner dans un voyage aux Pyrénées. Il s'y décida et partit. Cette excursion eut lieu en 1787 , et M. Young revint à Londres , dans l'hiver de la même année , pour assister à une discussion du parlement sur une question commerciale d'un grand intérêt. Il fit sa seconde tournée en France en 1789 , et les détails qu'il a publiés sur ce pays prouvent autant d'instruction que de jugement. Comme secrétaire du conseil d'agriculture , il s'appliqua sans relâche à étendre et à faciliter l'instruction de l'art auquel il s'était dévoué. On lui doit un grand nombre d'ouvrages importans. Depuis long-tems , il en préparait un sur les *éléments pratiques d'agriculture* , contenant ses expériences et ses observations pendant une période de cinquante années. En 1811 , il devint tout-à-fait aveugle , et fut languissant jusqu'au moment de sa mort. L. S. B.

## SUÈDE.

STOCKHOLM.—*Académie des sciences.*—L'un des membres de cette académie, M. le comte de Schwerin (petit-fils du général Schwerin, qui mourut au champ d'honneur sous les drapeaux de Frédéric II), s'est déclaré avec énergie contre les nouveaux statuts qui viennent d'être rédigés pour cette société savante. Il a remis au Roi un mémoire, dans lequel il lui fait observer respectueusement que les nouveaux statuts font dévier l'académie de l'esprit dans lequel elle a été fondée en 1741. Il ajoute qu'avec l'organisation qu'on veut lui donner, cette société ne serait plus qu'un tribunal imposé aux sciences et aux lettres, et qui s'arrogerait le droit de prononcer tous les ans un jugement, par lequel il déclarerait que les productions littéraires de la Suède sont dignes ou sont indignes de son approbation. M. le comte de Schwerin se prononce surtout hautement contre l'article 2 des statuts en question, par lequel le nombre des académiciens est fixé à cent : selon lui, une telle disposition fait manquer totalement à l'académie le but de son institution primitive, celui de recevoir dans son sein tout homme qui a bien mérité des sciences et des lettres.

## ALLEMAGNE.

VIENNE.—*Botanique.*—Un journal de Vienne contient d'intéressans détails sur les plantes de la Martinique. Ils ont été donnés par un jardinier-botaniste, que M. Sieber, savant distingué, a envoyé dans cette île, à ses frais. Il a déjà fait passer en Europe une grande quantité de plantes, de semences, d'arbrisseaux rares, avec lesquels il espère composer une flore de trois ou quatre cents espèces. Il a parcouru les montagnes bleues de la Martinique, qu'aucun botaniste n'avait encore visitées ; mais il a eu beaucoup de peine à obtenir d'y être accompagné dans ses excursions, par des habitans de l'île, qui redoutaient les serpens qu'on y trouve en grand nombre. Les naturels ont une singulière manière de se garantir de ce danger ; ils placent sur la route un vase de terre rempli de sang de poulet, et prétendent que ce breuvage empêche les serpens d'être venimeux. Arrivé sur les sommets des montagnes, le voyageur se trouva entouré d'une végétation si riche et si variée, qu'à peine savait-il par où commencer sa collection. Les bords d'un lac situé à mi-côte d'une colline étaient couverts de plantes et d'arbustes de différentes

espèces, de vignes, etc. Plus haut, il cueillit des plantes et des fleurs d'un genre particulier, qui n'avaient point encore été décrites. Ce botaniste devait quitter la Martinique pour aller faire les mêmes recherches à la Jamaïque.

L. S. B.

STUTTGARD. — *Société royale d'économie rurale.* — L'activité de cette société ne se dément pas et continue à être couronnée des plus heureux succès. Cette réunion d'hommes distingués par leur savoir et leur philanthropie est un excellent comité consultatif pour les ministères du royaume. Elle examine avec soin les découvertes utiles à l'agriculture ; et, lorsqu'elles sont sujettes à des expériences préalables, la société fait elle-même les premiers essais et propage ainsi, sans aucun danger pour le cultivateur, tout ce qui peut améliorer sa position, en même tems que sa prudence étouffe, dès leur naissance, les indications qui pourraient égarer ceux qui seraient tentés de les suivre. Le roi accorde une attention particulière aux travaux de cette bienfaisante société et se fait rapporter tous les procès-verbaux. On regrette beaucoup en Allemagne qu'il n'y ait pas un rédacteur salarié, chargé de publier dans un journal les résultats de tant d'utiles observations.

PRUSSE. — ERFURT. — *L'académie royale des sciences usuelles* avait proposé, en 1817, un prix de la valeur de cent écus à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Quelle influence la guerre de la liberté, de 1813 à 1815, a-t-elle exercée sur les développemens de l'esprit humain ?* Plusieurs écrits sont parvenus à l'académie ; mais elle n'a point jugé que leurs auteurs eussent traité le sujet sous son véritable point de vue. Elle a donc retiré la question proposée, à laquelle elle en a substitué une beaucoup moins élevée, que voici : *Quelle substance pourrait remplacer le tan ? celles qui ont été découvertes par Hatchet en tiennent-elles réellement lieu, et peut-on les employer dans la grande fabrication ?* L'académie ne veut point de théories ni de raisonnemens ; elle demande des expériences et des résultats. Les auteurs des mémoires devront même y joindre des échantillons du cuir qu'ils auront obtenu. Ces mémoires seront reçus jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1822 et devront être adressés à M. Schorch, secrétaire de l'académie.

— BRESLAW. — *Université.* — Le savant et respectable bibliothécaire de notre université, M. Schneider, a reçu l'ordre de l'Aigle-Rouge le jour même où il venait d'atteindre sa 71<sup>e</sup> année. — Nous avons dans

ce moment quarante cours de théologie, dont dix-sept protestans et vingt-trois catholiques, quinze cours de droit, trente-trois de médecine, huit de philosophie, deux de pédagogie, neuf de mathématiques, quatorze d'histoire naturelle, six d'économie politique, dix-sept d'histoire; enfin, dix-huit de philologie. Parmi les noms des professeurs, le public distingue avec plaisir celui du célèbre helléniste Schneider, de M. Kruse (les travaux de ce dernier sur les antiquités de la Silésie ont été annoncés dans notre cahier du mois d'août, pag. 225); enfin, de M. Wellauer, auteur d'une ingénieuse dissertation sur les Thesmophores.

STUTTGARD. — *La bibliothèque royale* est, depuis quelques mois, placée dans un local plus commode pour le public; les salles sont vastes et bien éclairées. L'édifice est isolé de tous côtés, et se trouve ainsi à l'abri du feu.

— *Statistique.* — Il vient de paraître à la fois plusieurs écrits sur la statistique et sur la topographie de notre royaume. Voici les principaux résultats qu'ils présentent : La surface totale du Wurtemberg est de 555 milles carrés d'Allemagne, sur lesquels vivent 1,597,564 habitans. La valeur des produits est, en froment, de 52 millions de florins; en fourrages, de 9 millions; en vins, de 3 millions; en fruits, d'un million et demi. La valeur générale des biens-fonds, maisons, capitaux, bestiaux, etc., est de 1,000,662,800 florins; et le revenu net de l'état est de 19,570,000 florins. L'un des écrits dans lesquels nous puisons ces renseignemens est de M. Meninger, qui a beaucoup augmenté l'intérêt de son ouvrage par des observations de géologie et d'histoire naturelle. Il a même étendu ses recherches en ce genre au-delà des frontières du royaume; il fixe la hauteur de quelques montagnes qui ne sont pas sur notre territoire, par exemple du *Feldberg* élevé au-dessus du niveau de la mer de 4,610 pieds, et du *Belcken* qui a 4,355 pieds au-dessus du même niveau. L'auteur décrit avec un soin particulier tout ce qui a rapport aux montagnes et à leurs divers embranchemens; il ne néglige pas les antiquités, qui pour l'ordinaire sont assez mal examinées dans ces sortes d'ouvrages. L'agriculture l'emporte ici sur toutes les autres parties, et l'auteur ne nomme aucun produit de la terre, sans indiquer combien d'arpens sont consacrés à le cultiver. M. Ræder a aussi publié un ouvrage, dont la lecture sera très-utile à tous ceux qui étudient la statistique.

GOTHA. — *Publication nouvelle. — Philologie.* — M. Bretschneider se dispose à donner au public un *Lexicon Novi Testamenti græco-latinum manuale*. Déjà l'Europe savante possédait un ouvrage semblable, dont l'auteur était M. Schleussner et qui a eu trois éditions. M. Bretschneider annonce qu'il n'entend pas que son livre remplace celui-là; il dit avec raison qu'il y aura toujours une grande différence entre un *Thesaurus philologicus* complet et un simple manuel destiné surtout aux théologiens, pour lesquels le premier est trop cher. L'ouvrage de M. Bretschneider n'aura donc qu'un seul volume in-8° de 74 feuilles; il sera rédigé d'après le texte de Griesbach; mais les leçons vulgaires, que l'édition de ce savant rejette, seront données entre parenthèses.

VIENNE. — *Nouveau Recueil périodique.* — Quand nous avons indiqué à nos lecteurs les journaux et recueils périodiques de l'Autriche, (T. X, p. 642), nous ne connaissions pas celui qui s'imprime depuis peu à Brunn, en Moravie, sous le titre de *Feyer-Stunden* (heures de fête ou de délassemens). Ce journal est rédigé, à Vienne, par M. le baron de Biedenfeld, auteur de plusieurs élégantes productions, et par M. Kaffner, qui s'est distingué par plus d'un ouvrage dramatique. Outre ces deux littérateurs, les *Feyer-Stunden* ont pour rédacteurs les hommes les plus marquans de l'Allemagne, tels que MM. Lamotte-Fouqué, Fr. Laun, Fr. Kind, Muller Brentano, de Hammer, Hang, Théod. Hell, Kuhn; le célèbre Goethe également y fera insérer des articles. On trouve dans ce recueil des contes en prose et des poésies fort agréables. Le premier cahier, que nous avons sous les yeux, contient le premier extrait d'un poème intitulé *die Stufen der bildung*, ou les degrés de la civilisation, par M. Schweighäuser fils, de Strasbourg. (*Voy.* ci-dessus, p. 362.) L'étendue et l'objet de ce poème méritent spécialement l'attention. Les *Feyer-Stunden* paraîtront de deux mois en deux mois; l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, et de jolis portraits ajoutent encore à son élégance: la première livraison contient ceux de M. Kind et du célèbre orientaliste M. de Hammer.

GRAND-DUCHÉ DU RHIN. — CREUTZNACH. — *Journal.* — Il paraît, depuis quelque tems, un écrit périodique intitulé: *Darstellungen aus dem prussischen Rhein und Mosel Lande* (ou *Tableaux choisis dans les pays prussiens du Rhin et de la Moselle*). M. Storek, de Creutznach, éditeur et traducteur d'Ausone, est l'auteur de ce nou-

veau recueil, qu'il ne pouvait mieux ouvrir que par l'idylle de la Moselle : c'est en effet la pièce de vers la plus ancienne de toutes celles qui sont consacrées à ces belles contrées. Le premier volume de M. Storck contient des détails très-curieux sur le moyen âge ; on y trouve une généalogie du vin du Rhin, qui ne déplaira pas aux gourmets. Il y a beaucoup de franchise et de hardiesse dans la manière dont l'auteur émet ses opinions : il dit nettement qu'avant l'arrivée des Français, la dime, les corvées, les droits de chasse, etc. etc. ne permettaient point à ce pays d'espérer une prospérité réelle ; tandis que, pendant la réunion de sa patrie à la France, on vit s'établir l'égalité des droits ; les biens de l'église, vendus comme biens nationaux, allèrent augmenter l'aisance de la classe moyenne de la société. Les rigueurs de la conscription étaient quelquefois excessives, mais M. Storck y trouve encore un bon côté : la cherté des remplacements, dit-il, faisait tout-à-coup passer un capital dans une famille pauvre, et lui permettait d'acquérir des terres. Enfin tout, jusqu'au système continental lui-même, tout, selon lui, présentait des avantages. L'auteur rappelle aussi les belles routes construites par les Français ; puis il paye un juste tribut d'éloges aux hommes vertueux qui ont administré le département de Rhin-et-Moselle. Les noms de MM. de Chaban, de Lameth et de Leza - Marnezia y sont toujours prononcés avec la même vénération. L'on n'oubliera jamais, dit M. Storck, ce qu'ils ont fait pour l'instruction publique et pour l'agriculture ; le respect qu'ils inspiraient a survécu à leur pouvoir. Nous ajouterons avec douleur que deux de ces excellens administrateurs, MM. de Chaban et de Marnezia, sont déjà descendus dans la tombe.

CASSEL. — *Recueil périodique intitulé Die Vorzeit (le tems passé)*. Ce recueil, qui est à sa seconde année, se distingue par une gravité que n'ont point les autres *Taschenbücher* de l'Allemagne. M. Justi, connu déjà par une vie de Sainte-Elisabeth et par d'excellentes poésies, réunit dans le *Vorzeit* divers matériaux historiques. Ce sont des documens puisés aux bonnes sources, et classés de manière à plaire aux gens du monde. Le numéro de 1821 contient : 1° une dissertation sur Henri I, landgrave de Hesse ; 2° des recherches sur la sépulture du landgrave Guillaume III ; 3° un récit du pèlerinage fait en Palestine par Philippe, dernier comte de Katzenellenbogen ; 4° une liste chronologique de tous les grands-maitres de l'ordre Teutonique ; 5° une dissertation sur les Templiers ; 6° enfin, des mélanges.

STUTTGARD.—*Lithographie.*—MM. Boiserée et Bertram font lithographier par l'habile M. Strixner leur belle collection de tableaux de l'ancienne école allemande. A en juger par ce qu'ils ont déjà fait paraître, leurs cahiers ne laisseront rien à désirer. On peut les acheter sans souscrire pour le tout, et même on peut se procurer séparément chacun des dessins qui les composent. Le texte est rédigé avec le soin qu'on devait attendre des rédacteurs. Les tableaux que MM. Boiserée et Bertram possèdent en originaux continuent toujours à attirer un grand nombre de curieux. Parmi les étrangers de marque qui les ont visités en 1820, on cite M. Gau, architecte voyageur, lord Elgin, le professeur Heeren de Göttingen, MM. Wolf et Savigny de Berlin, Daub, Creutzer, Thibaut et Léonard de Heidelberg, enfin M. Thorwaldsen, qui a donné l'idée de faire lithographier la collection que nous annonçons. Le roi en a accepté la dédicace.

MUNSTER.—*Nécrologie.*—M. Charles-Louis Buch, ancien avoué au tribunal de cette ville, est mort le 17 janvier dernier. Il était auteur de plusieurs écrits politiques, parmi lesquels il y en avait un sur cette question : *Les paysans des contrées où les lois françaises ont détruit la servitude peuvent-ils, depuis le retour de l'ancien ordre de choses, compter avec quelque fondement sur la continuation de leur liberté?* M. Buch publiait ce mémoire en 1814; et, comme on peut le penser, son ouvrage produisit une vive sensation. M. Buch était né à Burgsteinfurdt, le 29 décembre 1753.

—PRUSSE.—*Veber.*—Le 23 mars, la Prusse a perdu un compositeur distingué, le chevalier Anselme Veber, maître de chapelle du roi, né à Manheim en 1766. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, Veber faisait à Heidelberg ses études en théologie, lorsqu'un penchant irrésistible l'entraîna vers la musique. Il obtint bientôt des succès marquans dans la nouvelle carrière qu'il avait choisie, et fut le compagnon de voyage du célèbre abbé Vogel, avec lequel il parcourut la Hollande, l'Allemagne, le Danemarck, la Norvège et la Suède. En 1803, Veber fit à Paris une excursion, à la suite de laquelle le roi de Prusse le nomma son maître de chapelle. Il avait été jusqu'alors directeur de l'orchestre du premier théâtre de Berlin. Dans ses compositions, Veber eut le bonheur d'associer son nom aux noms les plus illustres de l'Allemagne, tels que ceux de Schiller et de Goethe. Il fit pour ce dernier la musique de *Hermann et Thus-*



*nelda*. Les opéras de Veber sont toujours représentés avec un grand succès.

—M. *Achard*, directeur de la classe des sciences physiques de notre académie, est mort à Cunern le 22 avril dernier, à l'âge de soixante-neuf ans. Ce savant, connu par d'utiles travaux, était membre de plusieurs sociétés et académies étrangères. PH. COLCÉRY.

## SUISSE.

GENÈVE. — *Bibliothèque nationale*. — *Observatoire*. — *Muséum d'histoire naturelle*. — *Buste de J.-J.-Rousseau*. — Par une heureuse imitation de ce qui se pratique en France, notre *Bibliothèque nationale* va être ouverte au public plusieurs fois dans la semaine, et pendant plusieurs heures de suite. On y trouvera toutes les facilités désirables, soit pour lire, soit pour emprunter les excellents ouvrages qu'elle renferme. Des fonds seront assignés aux directeurs pour la mettre insensiblement au niveau de l'état actuel des sciences et des lettres. Ce monument de la libéralité patriotique de nos ancêtres, négligé depuis une trentaine d'années, n'était plus qu'un objet de stérile curiosité. — Notre observatoire vient d'être reconstruit à neuf, et orné d'une rotonde à toit mobile, pour faciliter les observations télescopiques. — L'administration ne néglige rien pour favoriser l'étude des sciences naturelles. Nous avons un muséum d'histoire naturelle et un jardin des plantes, dirigé par le célèbre botaniste Decandolle, qui compte déjà parmi ses élèves des collaborateurs dignes de le remplacer. — Le buste de Rousseau doit être placé incessamment au Jardin des Plantes parmi ceux des naturalistes qui ont illustré Genève. Le projet de lui élever une statue en pied a été abandonné, pour le moment, comme trop dispendieux.

## ITALIE.

PISE. — *Zoologie*. — *Nouvelle espèce de salamandre*. — Le docteur Paolo Savi, adjoint au professeur de botanique de l'université de Pise, a trouvé, dans divers endroits des Apennins de Toscane, et spécialement à Mugello, une nouvelle espèce de *salamandre terrestre*, très-remarquable par sa figure et par ses couleurs, et douée de caractères si particuliers qu'elle lui semble inconnue jusqu'ici. Il l'appelle *salamindra perspicillata quinque palmis*

*plantisque tetradactylis*. Elle a une tache dans la partie supérieure de la tête, laquelle représente à peu près une paire de lunettes. Mais ce qui la caractérise encore davantage, c'est d'avoir quatre doigts à chaque pied; ainsi, elle ne peut être confondue avec la salamandre à trois doigts, dont a parlé M. Lacépède (*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpens*, Tom. VI, pag. 496, tab. 56). La description détaillée de cette nouvelle salamandre se trouve dans la *Bibliothèque italienne*, N° LXV, pag. 228.

MODÈNE. — *Optique*. — *Microscope*. — M. Amici, professeur de mathématiques à l'université de Modène, vient d'inventer un appareil optique, qui réunit à une grande force d'amplification une disposition de ses parties telle, qu'on peut lui soumettre commodément toutes sortes d'objets liquides ou solides, transparens ou opaques, sans qu'il soit nécessaire de les trop diviser, et en leur laissant même toute leur intégrité. Cet instrument, que l'auteur appelle *microscope catadioptrique*, est formé d'un tube horizontal comme un télescope; la vision s'y fait dans le même sens et non de haut en bas, comme dans les microscopes dioptriques. A l'une des extrémités de ce tube, celle qui est opposée au verre oculaire, se trouve une combinaison de miroirs métalliques, sur lesquels la réflexion se fait, au moyen d'une petite ouverture pratiquée sous le tube et correspondant perpendiculairement au porte-objet qu'on élève ou qu'on abaisse au moyen d'une vis; un grand miroir éclairant est placé sous le porte-objet, comme dans tous les microscopes composés. Les divers degrés d'amplification s'obtiennent en changeant seulement les verres oculaires; ce qui permet de faire passer un objet très-promptement par tous les degrés de grossissement, en le conservant toujours dans le champ de vision. On peut, avec ce microscope, observer les corps plongés dans un liquide, à un demi-pouce de profondeur; ce qui est impraticable avec les autres microscopes. L'auteur ajoute à cet appareil, déjà si supérieur aux autres, une sorte de chambre claire, au moyen de laquelle on dessine et mesure les objets avec les dimensions qu'on leur voit dans l'instrument, et qui peuvent devenir un million de fois aussi grandes qu'elles le sont naturellement. (*Voyez*, pour plus de détails, le Tom. XVIII des Actes de la société italienne des sciences de Modène, et le Tom. XVII de la Bibliothèque universelle de Genève.)

B. G.

TURIN. — *Académie royale.* — *Manuscrit.* — L'abbé Peyron a dernièrement annoncé à cette société savante qu'il existe, dans la bibliothèque de l'université royale de cette ville, un manuscrit palimpseste du VIII<sup>e</sup> siècle contenant plusieurs fragmens du code théodosien. Il y a déjà découvert plusieurs lois ou inconnues ou mutilées par Tribonien, dans le code de Justinien. On y distingue surtout deux décrets de Théodose, qui ordonnent la compilation du code, designent les jurisconsultes auxquels ce travail devait être confié, et leur prescrivent la méthode à suivre pour l'exécution de cette difficile entreprise.

ROME. — *La bibliothèque du Vatican* vient d'ajouter aux richesses littéraires qu'elle possédait déjà, par l'acquisition d'environ une centaine d'ouvrages tant manuscrits qu'imprimés, appartenant à la bibliothèque Colonna : ce sont presque tous des ouvrages d'auteurs grecs sacrés ou profanes.

MILAN. — *Publication prochaine.* — Une traduction italienne des voyages de Belzoni en Égypte doit paraître sous peu. Elle contiendra quelques changemens faits par l'auteur, et sera publiée en deux volumes in-8<sup>o</sup>, avec six cahiers de gravures. L'éditeur est M. Bettoni.

ROME. — *Beaux-arts.* — Le 30 mai, la commission générale consultative des beaux-arts s'est assemblée pour statuer sur les mesures propres à faciliter le déblaiement et les excavations du forum. Le gouvernement pontifical a résolu de mettre beaucoup d'activité dans ces travaux.

GÈNES. — *Nécrologie.* — Le comte *Louis-Emmanuel Corvetto*, né à Gènes, le 12 juillet 1756, est mort dans cette ville à l'âge de soixante-quatre ans. Plusieurs journaux italiens et français ont parlé de ses qualités privées et publiques ; ils ont remarqué surtout qu'après avoir été d'abord un des premiers magistrats à Gènes, et ensuite conseiller d'état et ministre des finances en France, sa patrie adoptive, il est mort sans laisser de fortune. Nous nous bornerons ici à montrer en lui l'ami des lettres et de ceux qui les cultivent ; l'exercice de ses fonctions politiques ne lui a pas permis de prouver les connaissances littéraires dont son esprit était orné. Il brilla d'abord dans la carrière du barreau ; malgré l'aridité des premières études du droit, son éloquence prit de bonne heure un heureux développement ; il raisonnait avec une force, une facilité et une douceur persuasive qui entraînait les adversaires les plus prévenus. Au milieu de ses importantes occupa-

tions, il n'avait jamais oublié ces études plus paisibles pour lesquelles il avait un penchant décidé. Il avait d'abord cultivé les muses : on a de lui quelques poésies ; quoiqu'elles aient été composées dans sa première jeunesse, elles annoncent ce que le jeune auteur pouvait devenir, s'il eût suivi sa vocation. Il conserva du moins ce goût exquis et sévère qu'il avait puisé et formé à l'école des écrivains classiques. Doué d'une mémoire toujours soumise aux besoins de son esprit, il répandait dans ses conversations particulières beaucoup d'instruction, soit par ses jugemens, soit par les autorités dont il les appuyait. On l'a entendu souvent, au milieu des souffrances que lui causait sa pénible maladie, réciter des chants entiers de la *Jérusalem* ou de la *Divine Comédie* et de longues scènes d'*Alferi* ; il les analysait et en faisait sentir les beautés avec beaucoup d'intérêt. Il semblait oublier ses douleurs dans ces entretiens, et c'était le seul repos qu'il trouvât au milieu de ses sérieuses occupations. Il rivalisait avec les Français pour ces vertus hospitalières dont ils aiment à user envers les étrangers, et surtout envers les hommes distingués dans les sciences et dans les arts. E. Q. Visconti fut toujours son intime ami ; C. Botta et d'autres savans italiens, qui s'honorent de vivre en France, recherchaient avec empressement ses entretiens ; son amitié leur a laissé de touchans souvenirs, et ils lui ont voué de longs regrets.

—ROME.—*Filippo-Luigi Gili* est mort d'une attaque d'apoplexie le 15 mai de cette année ; il était né à Corneto le 14 mars 1756. L'histoire naturelle, la botanique, et surtout l'astronomie ont été ses études favorites. Il était chanoine de la basilique du Vatican et directeur de l'observatoire fondé par Grégoire XIII. Il avait formé un musée d'histoire naturelle, dans lequel il recueillit les richesses que renfermait celui du père Tommaso Gabrini, et qu'il a donné avant de mourir à la bibliothèque Lancisiana. On a trouvé de lui divers manuscrits, parmi lesquels on distingue un traité sur les *paratonnerres* et la *Vie* du célèbre Zabaglia. Les ouvrages qu'il a fait imprimer sont : 1° *Dissertazione sulle macchine igrometriche*, Rome, 1775 ; 2° *Agri romani historia naturalis*, etc., *ibid.*, 1781 ; 3° *Memoria sopra un fulmine caduto in Roma*, etc., 1782 ; 4° *Fisiogenografia, o sia delineazione de' generi naturali divisi in sei classi*, etc., 1785 ; 5° *Osservazioni filologiche sopra alcune piante esotiche introdotte in Roma*, 1789 et 1792 ; 6° plusieurs mémoires sur divers objets de physique, particulièrement des observations

météorologiques faites à Rome, avec des notes sur quelques instrumens employés à cet objet. 7° Il a fait réimprimer, en 1812, avec des éclaircissemens, l'*Architettura de'la basilica di santo Pietro in Vaticano*, expliquée en 52 planches par Martino Ferraboschi. F. S.

## TURQUIE.

*Statistique.—Population.*— Il est sans doute difficile d'arriver à une exactitude parfaite sur la statistique et la population d'un pays administré d'une manière aussi irrégulière. Nous présentons donc le tableau suivant, non comme parfaitement exact, mais comme approchant de la vérité.

|                                    | <u>Chrétiens, Grecs, etc.</u> | <u>Turcs.</u>    |
|------------------------------------|-------------------------------|------------------|
| Thrace (avec Constantinople) . .   | 589,000                       | 343,000          |
| Macédoine . . . . .                | 724,000                       | 244,000          |
| Thessalie . . . . .                | 579,000                       | 89,000           |
| Albanie (Haute et Basse) . . . . . | 691,000                       | 363,000          |
| Morée . . . . .                    | 300,000                       | 35,000           |
| Bulgarie . . . . .                 | 620,000                       | 170,000          |
| Valachie . . . . .                 | 360,000                       | 18,000           |
| Moldavie . . . . .                 | 225,000                       | 30,000           |
| Servie . . . . .                   | 780,000                       | 160,000          |
| Bosnie et dépendances . . . . .    | 420,000                       | 140,000          |
| Total . . . . .                    | <u>5,288,000</u>              | <u>1,592,000</u> |

Ainsi, la population grecque excède la population des anciens conquérans turcs de 4,696,000 hommes.

## ESPAGNE.

MADRID.—*Projet d'une école des arts et métiers.*— Dans la séance extraordinaire des cortès espagnoles du 26 juin, les commissions réunies des arts, de l'industrie et du commerce ont fait un rapport très-détaillé sur le plan présenté par D. L. Voidet, et qui a pour objet l'établissement d'une école nationale des arts et métiers dans la péninsule et dans les provinces espagnoles d'outre-mer. Les commissions, après avoir fait un grand éloge de ce plan, qu'elles ont considéré comme susceptible de donner aux arts et à l'industrie nationale les plus prompts et les plus heurcux développemens, ont conclu à ce qu'il soit renvoyé au gouvernement pour en protéger

l'exécution par tous les moyens qui sont en son pouvoir, à charge de réclamer l'autorité des cortès, dans tous les cas où il le jugera nécessaire pour assurer l'existence et la prospérité de l'établissement dont il s'agit. Ces conclusions ont été adoptées sans discussion et à la presque unanimité.

— *Un cours de droit naturel* a été ouvert, le 7 mars dernier, à l'athénée de cette ville, en présence d'une société nombreuse et choisie. Cette chaire importante a été confiée au zèle, aux talens et au patriotisme de *don Jose Joaquin de Mora*, savant distingué par ses vertus autant que par ses profondes connaissances. Le discours d'ouverture, que nous avons sous les yeux, nous paraît à la fois remarquable par la force des pensées et l'énergie de l'expression : le style en est pur, correct et ne manque pas d'élégance ; quelques passages même semblent écrits d'inspiration ; l'auteur redouble d'ardeur et trouve une force nouvelle lorsqu'il trace le tableau de l'arbitraire aux prises avec la faiblesse, et lorsqu'il peint les nations courbées sous le joug du despotisme et de l'intolérance : *dobladas bajo el yugo del despotismo, dominador por una feroz intolerancia*.

On doit beaucoup attendre d'un professeur dont le vaste coup d'œil a pu embrasser sans effort toutes les relations des hommes entre eux, et dont la main sûre a pu fixer la ligne au-delà de laquelle le pouvoir n'est plus que tyrannie et la liberté qu'une horrible licence.

A. T.

#### PORTUGAL.

LISBONNE.—*L'académie royale des sciences* a tenu sa séance publique annuelle le 24 juin 1821, sous la présidence de don Joseph Joachim de Cunha de Azeredo Coutinho, évêque de Fernambouc et d'Elvas, associé honoraire. La séance a été ouverte par la lecture d'un rapport fait par le vice-secrétaire Francisco Villela Barboza, sur les travaux de l'académie depuis la dernière séance de 1820. Le secrétaire de la société de vaccine, Francisco Elias Rodrigues da Silveira, a lu ensuite un rapport sur les travaux de cette société depuis la même époque.

Les morceaux suivans ont été successivement entendus : 1<sup>o</sup> mémoire sur la botanique et sur la meilleure méthode pour l'étudier, par le marquis de Ponte de Lima ; 2<sup>o</sup> exposition d'un traité de navigation, par Math. Valente do Couto ; 3<sup>o</sup> mémoire historique sur

la ville de Ceo, par Aug. de Mendocça Falcaon; 4° sur une nouvelle machine propre à fouler les raisins, par Ant. Lobo de Barbosa Ferreira Teixeira Giraon; 5° extrait d'un mémoire du Fr. Fortuné de S. Bonaventure, sur les commencemens, les progrès et la décadence de la littérature grecque en Portugal, par Manuel-Joseph Pirez; 6° description géognostique de la montagne d'Arassociaba dans la province de Saint-Paul, avec l'histoire du premier établissement des fabriques de fer en cet endroit, faite par Fréd.-Louis-Guill. Van Hagen, et lue par Joseph Villela de Barros.

Les ouvrages suivans ont été présentés cette année à l'académie : Le tome VII des mémoires de l'académie royale des sciences de Lisbonne;—Essai dermosographique ou description systématique et succincte des maladies de la peau, par Bernardino Antonio Gomes;—Essai sur quelques synonymes de la langue portugaise, par Fr. Frène de Saint-Louis, moine de Saint-Benoît;—mémoire pour servir à l'histoire de la médecine portugaise, par Jos. Marie Svarez;—éphémérides nautiques pour l'année 1822, par Antoine-Denis do Contro Valente.—L'académie a publié, dans le cours de cette année, la carte du Brésil de M. Beauchamp, corrigée et augmentée par les correspondans Marino Miguel Franzini et Francisco Villela Barboza.

*Législation.*—*Extrait du Diario do governo*, du 7 juillet 1821.—*Cortès.*—Séance du 6.—M. le président annonce qu'il y a sur le bureau une lettre de M. Bonnin, publiciste français, avec l'offre d'un de ses ouvrages intitulé : *Principes de la législation de tous les peuples* (1). Le président donne lecture de la lettre, dans laquelle M. Bonnin prodigue aux représentans de la nation portugaise les plus grands éloges des résolutions judiciaires qu'ils ont prises. M. *Alves do Rio* propose que l'ordre soit donné pour la traduction et l'impression de l'ouvrage, et que la lettre soit consignée de suite sur le Journal du gouvernement, avec déclaration de la satisfaction que sa lecture a causée. Cette motion est approuvée : M. le président nomme une commission composée de MM. de *Fernandes Thomas*, *Castello Branco* et *Borgez Carneiro*, pour examiner l'ouvrage.

---

(1) *Doctrine sociale ou Principes universels des lois et rapports de peuple à peuple, déduits de la nature de l'homme et des droits du genre humain.* 1 vol. in-8°. Paris, chez Brissot-Thivars, rue Chabannais, n° 2, et Kleffer, rue d'Enfer, n° 2. Prix, 2 fr. 50 cent.

## FRANCE.

ARDÈCHE. — COMMUNE DE JUVINAS (*canton d'Entraigues*). — *Aérolithe remarquable*. — Il est tombé dans cette commune, le 15 juin dernier, une aérolithe du poids de 220 livres (110 kilogrammes). Les habitans de Juvinas, ainsi que tous ceux de cette partie du département, furent frappés d'une telle terreur par le bruit épouvantable qui accompagna la chute de cette pierre météorique, que ce ne fut que le 28 juin qu'ils osèrent tenter d'aller à la découverte de l'objet qu'ils avaient aperçu tombant à quelque distance de leurs habitations. A l'époque où nous écrivons, le préfet n'avait pas encore pu satisfaire au vœu de l'académie des sciences, en lui envoyant un fragment de cette aérolithe, parce que les habitans, espérant en tirer un grand parti, l'ont cassée pour se la partager. On sait seulement qu'un fragment, soumis à la balance hydrostatique, a pesé 2,80 et qu'il n'avait aucune action sur le barreau aimanté.

HAUTE-VIENNE. — LIMOGES. — *Fabriques de porcelaine*. — Le département de la Haute-Vienne fournit depuis long-tems les matières premières pour la fabrication de la porcelaine aux principales manufactures du royaume, et même de l'Europe. La ville de Limoges est le berceau de cette fabrication : sur dix fabriques, dont huit dans cette ville, cinq sont exploitées par des ouvriers réunis en société, qui font tout par eux-mêmes, et qui ont le bois et la main-d'œuvre à beaucoup meilleur marché qu'à Paris. Les pâtes employées dans les fabriques de Limoges sont d'une qualité supérieure à celles mises dans le commerce, attendu que chaque fabricant fait lui-même ses compositions. Les fabriques de Paris, qui ne pourraient soutenir la concurrence avec celles de Limoges pour le blanc et le blanc et or, l'emportent seulement par la beauté, l'élégance et le fini des peintures. D'autres fabriques du même genre existent dans la Haute-Vienne, à Magnac et à Saint-Yrieix ; dans les départemens du Nord, à Lille ; de la Nièvre, à Four ; de l'Indre ; du Cher, à Foisey, près Bourges. — M. Martin, ancien receveur de l'enregistrement à Limoges, qui suit, depuis trente ans, les travaux de ces fabriques, comme naturaliste, chimiste et amateur des arts, qui a fourni une grande partie des matériaux de l'ouvrage sur les *anti-quités de la Haute-Vienne*, demandé par le ministre de l'intérieur, au nom de l'académie des inscriptions et belles-lettres, entre autres



les dessins et la partie historique de plus de deux cents monumens romains, gaulois et du moyen âge, vient d'établir à Limoges, comme amateur des arts et commissionnaire, un grand dépôt de produits choisis des fabriques de porcelaine du département qu'il habite. Il y joint plusieurs autres genres de fabrications analogues, dont le secret lui appartient; des creusets, des capsules ou autres vases chimiques, sur lesquels le savant M. Vauquelin a fait un rapport très-avantageux, et dont il vient d'être envoyé des échantillons à la société d'encouragement, à Paris.

AVEYRON. — RODEZ. — *Sourds-muets.* — M. Périer, directeur de l'institution des sourds-muets de cette ville, vient d'adresser, à MM. les présidens et membres des conseils généraux des départemens du midi de la France, un projet pour l'établissement d'une institution de sourds-muets dans la ville de Toulouse, telle qu'elle existe à Bordeaux, Angers, Auray, Rouen, Caen, Arras, Lyon et Marseille. M. Périer désigne Toulouse comme le point le plus central et celui qui offre le plus de ressources. Il faut espérer qu'il trouvera, dans les propriétaires des départemens méridionaux, des hommes dignes d'encourager une entreprise aussi utile à l'humanité.

SEINE-INFÉRIEURE. — ROUEN. — *Encouragement aux beaux-arts.* — Le conseil municipal de cette ville vient de voter la somme de 1,000 francs en faveur de M. Joseph Court, de cette ville, qui a remporté le grand prix de peinture (*voy. l'art. Paris*).

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

STRASBOURG (*Bas-Rhin*). — *La société des sciences et arts* s'est réunie le 30 juillet en séance publique, sous la présidence de M. Malouet, préfet du département du Bas-Rhin. Dans un discours écrit avec élégance, M. Malouet a parlé des titres que Strasbourg s'est acquis dans la république des lettres. Cette tâche a été dignement remplie par un administrateur fait pour apprécier tous les genres de mérite; et la manière dont il s'est exprimé sur la gloire des Brunck, des Schöpflin, des Oberlin, des Koch et des Schweighäuser, a prouvé à ses auditeurs que, s'il n'était tout entier aux soins de sa place, il laisserait peut-être un nom de plus à ajouter à ceux qu'il a loués. M. Hugot a lu ensuite un rapport très-intéressant sur les travaux de la société; il l'a terminé en accordant un souvenir à quelques membres que la mort a frappés dans le cou-

rant de l'année. Le nom de M. Levrault, recteur de l'académie, qui s'est fait entendre parmi les derniers, a réveillé de nouveau la douleur et la reconnaissance publiques. M. Matter, déjà connu par son excellente histoire de Péeole d'Alexandrie (ouvrage couronné par l'académie royale des inscriptions), a entretenu l'assemblée de l'état du christianisme sous Constantin et sous Julien. Ce traité se fait remarquer par une érudition vaste et profonde; mais ne pourrait-on pas demander une justice plus sévère pour Constantin? Je sais qu'Eusèbe de Césarée a osé dire que Dieu seul pourrait se faire le panégyriste de ce prince, et Crévier l'a beaucoup blâmé de ce mot; mais il nous semblerait susceptible d'interprétation, s'il appartenait à tout autre qu'à Eusèbe. Il faudrait en effet la plénitude de la puissance divine, pour faire supporter l'éloge d'un homme auquel on peut reprocher autant de crimes et de cruautés. Quoi qu'il en soit, M. Matter combat l'opinion reçue, selon laquelle la politique aurait opéré le changement de religion de cet empereur. Il pense au contraire qu'en désertant le paganisme, il s'exposait aux plus grands dangers, et que la justice seule de son règne a pu le sauver. Julien n'a pas obtenu de M. Matter plus d'impartialité; et, quoiqu'il ne partage point le fanatisme de ceux qui accablent cet empereur des plus grossières injures et des imputations les plus absurdes, il n'a vu en lui que l'adversaire du christianisme, et il a trop oublié le philosophe et le guerrier.

M. Matter descendait de la tribune, lorsque M. Schweighäuser fils y a prononcé les mots *Grâce* et *liberté*. Il a fortement enchaîné l'attention de l'assemblée; sans doute il appartenait à un helléniste de rappeler les services que les Grecs ont rendus à la civilisation. M. Schweighäuser nous montre les sciences et les arts passant de l'Égypte en Grèce et y recevant des développemens rapides; il suit les idées religieuses dans leurs progrès et dans leur influence sur la poésie; puis il prouve que tout ce qui, dans les arts, est réellement beau est dû aux Grecs, sans en excepter même la poésie légère. « *Les fleurs que cueillit Anacréon ne se sont point fanées dans le cours des siècles; nos Chaulieu et nos Parry les ont trouvées toutes fraîches, pour en tresser aux grâces et aux amours des guirlandes nouvelles.*—Le christianisme doit, selon M. Schweighäuser, tout autant à l'universalité de la langue grecque, dans laquelle furent écrits ses premiers traités, qu'à la puissance de l'empire romain.

Enfin, quand les *Abassides* voulurent allier les sciences et les arts avec la croyance de Mahomet, ils en trouvèrent les moyens dans la traduction des auteurs grecs; les vastes états soumis à la domination des Arabes brillèrent quelque tems des restes de la civilisation d'Athènes.

M. Schweighæuser fils a terminé, en exprimant le désir fortement prononcé de voir renaître *les jours libérateurs de Marathon et de Salamine, et ces jours fortunés où Platon écoutait Socrate, où les chants d'Homère et les chœurs de Sophocle retentissaient auprès de la tribune de Périclès et des temples de Phidias.* Qui pourrait s'opposer à ce noble élan! qui pourrait faire des vœux pour ces barbares, qui, insultant aux débris des plus beaux monumens de la civilisation, profanent en même tems le tombeau du divin fondateur de la religion des chrétiens! — La séance a été terminée par une distribution de prix. Les mémoires avaient pour objet une question d'hippiatrique.

PU. GOLBÉRY.

— Dans la séance du 14 août, la société a nommé membres correspondans MM. Golbéry, conseiller à Colmar, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*; John, professeur de chimie à Berlin; Haas, directeur des forges du Bas - Rhin. Et membres résidans: MM. Hepp, professeur de la faculté de droit; Richard, professeur de la faculté de théologie; Engelhardt, docteur ès - sciences et licencié en droit. Dans la même séance, la société a entendu, avec beaucoup d'intérêt, un mémoire sur la civilisation des cultes, par madame Saint - Julien. Ce mémoire a été lu par M. de Laizer, frère de l'auteur.

#### PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — JUILLET 1821. — Séance du 2. — M. Brongniart lit un mémoire intitulé: *Sur les Terrains calcaires Trapéens du pied méridional des Alpes lombardes.* — M. Dupetit-Thouars lit une première réponse à la lettre de M. Féburier, présentée dans la séance précédente. — M. Garros présente un bureau à répertoire alphabétique, que M. Prony est prié d'examiner. — M. Moreau de Jonnés lit un mémoire intitulé: *Mono-graphie du genre anolis, reptile de l'ordre des Suuriens* (arpétalogie caraïbe).

Du 9. — M. le directeur des ponts et chaussées adresse des échan-

tillons du *mastic résineux* de M. Vicat, et un mémoire où il est décrit ( MM. Prony, Girard et Gay-Lussac, commissaires). — M. de Férussac adresse un exemplaire de son *Tableau général de la famille des imaçons*; M. Duméril en fera un rapport verbal. — M. Hallé rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Charmeil, intitulé : *Observations sur les Métartuses, suivies d'expériences sur la génération des os.* — M. Cuvier rend un compte verbal de la *Description du plateau de Saint-Pierre de Maestricht*, par M. Bory Saint-Vincent.

— Du 16. — M. Hallé rend un compte verbal de l'ouvrage anglais de M. Fusely, intitulé : *Leçons sur la peinture.* — M. Dupetit-Thouars lit un mémoire intitulé : *Notice historique sur la moelle.*

— Du 23. — M. Ch. Dupin fait un rapport verbal sur les *Annales de l'industrie.* — M. Moreau de Jonnés lit un mémoire intitulé : *Recherches sur les Antropolithes de la Guadeloupe.* — M. Duméril fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. de Férussac relatif à la *distribution des mollusques.* — La section d'anatomie et de zoologie présente la liste suivante des candidats pour la place vacante dans son sein par le décès de M. Richard : MM. Savigny, de Blainville et Serres (*ex æquo*); Desmarest, le baron de Férussac, Audoin, Moreau de Jonnés et Strauss; ces trois derniers *ex æquo*. M. Geoffroy Saint-Hilaire annonce que cette présentation a été faite seulement par M. Latreille et par lui, M. de Lacépède étant absent, et MM. Pinel et Duméril ayant refusé de voter. M. Duméril, en son nom et en celui de M. Pinel, déclare qu'ils ont cru ne pas devoir prendre part à la présentation précédente, parce qu'ils ont voulu conserver le droit de présenter une liste des personnes occupées d'anatomie humaine, en déclarant toutefois que le vœu de cette partie de la section est aussi pour cette fois en faveur de M. Savigny. Voici la liste des anatomistes: MM. Chaussier, Serres, Magendie et Edwards. Après une assez longue discussion, l'académie renvoie l'élection à la séance suivante.

— Du 50. — L'académie va au scrutin pour la nomination d'un membre de la section d'anatomie et de zoologie. Le nombre des votans est de 48. M. Savigny réunit 41 suffrages; M. de Blainville 4; M. Moreau de Jonnés 2; M. de Férussac 1: en conséquence, M. Savigny est proclamé.

— *Académie française.* — *Séance du 8 août.* — M. Laya a lu une traduction du discours latin, où Lebeau, traitant de la nécessité de

cacher l'art dans l'éloquence, dit pourquoi et comment on doit le cacher. — M. Mollevaut, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a lu 1<sup>o</sup> le chant des bardes la veille de la défaite de Varus; 2<sup>o</sup> la mort de Roland, chant guerrier. — M. le duc de Levis, les quatrième et cinquième actes de sa tragédie de Henri IV, composée en 1812.

— L'académie a tenu, le 25, sa séance annuelle; nous en rendrons compte dans notre prochain cahier.

— *L'académie royale des inscriptions et belles-lettres* a tenu sa séance publique, le vendredi 27 juillet 1821, sous la présidence de M. Walckenaer. La gravité des matières n'avait pas effrayé le public, et rien ne prouve mieux l'heureux changement opéré dans les mœurs françaises, ou, si l'on veut, dans le caractère de la nation, que l'attention qu'elle accorde à tout ce qui honore les lettres ou peut assurer leurs progrès: elle sent qu'elle sera d'autant plus heureuse, qu'elle sera plus éclairée. Le jugement des mémoires envoyés aux deux concours pour cette année, et la proclamation des prix, ont ouvert la séance.

L'un des prix, remis l'année dernière au concours, et renvoyé à celle-ci, avait pour objet, *d'examiner quel était, à l'époque de l'avènement de Saint-Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation en France, et de montrer quels étaient, à la fin de son règne, les effets des institutions de ce prince.* Le prix a été partagé entre le mémoire n<sup>o</sup> 2 et le mémoire n<sup>o</sup> 3: l'auteur du premier est M. Arthur Beugnot, avocat à la cour royale de Paris, fils de M. Beugnot, ministre d'état; l'auteur du second est M. P. Mignet, avocat à Aix.

Le sujet du second prix que l'académie avait proposé pour la première fois, était: *Comparer les monumens qui nous restent de l'ancien empire de Perse et de la Chaldée, soit édifices, bas-reliefs, statues; soit inscriptions, amulettes, monnaies, pierres gravées, cylindres, etc., avec les doctrines et les allégories religieuses contenues dans le Zend-Avesta, et avec les renseignemens que nous ont conservés les écrivains hébreux, grecs, latins et orientaux, sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens, et les éclaircir, autant qu'il sera possible, les uns par les autres.* Aucun des mémoires envoyés au concours n'a paru à l'académie réunir toutes les conditions nécessaires pour mériter le prix. Elle aurait désiré

que les auteurs de ces mémoires eussent accordé un peu moins de confiance aux écrivains modernes de l'Orient; qu'ils eussent fait plus souvent usage du Zend-Avesta, et qu'ils se fussent attachés à comparer, autant qu'il est possible, la doctrine renfermée dans ce livre et les renseignemens que nous ont transmis les auteurs anciens sur ce même objet, avec les religions professées à Babylone et dans d'autres régions de l'empire persan. Elle aurait voulu qu'ils déterminassent si la loi de Zoroastre fut ou ne fut pas une religion nouvelle, à quelle époque elle s'établit, l'influence qu'elle exerça sur les croyances répandues en Asie, et les révolutions qu'elle a éprouvées. Enfin, elle aurait désiré qu'ils eussent essayé de soumettre à la critique l'opinion assez accréditée des rapports religieux de l'Égypte avec Babylone et la Perse. L'académie a pourtant jugé digne d'une mention honorable le mémoire qui porte une épigraphe tirée de Jérémie, xxiii, 29. Elle propose le même sujet pour l'année 1825.

L'académie renouvelle l'annonce qu'elle fit, l'année dernière, du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1822; ce sujet est : *Rechercher, d'après les monumens historiques, et principalement d'après ceux du nord de l'Europe, quelles ont été les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom général de NORMANDS, dans le moyen âge, et tracer l'histoire abrégée de leurs incursions et de leurs établissemens dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule.*

Elle propose pour sujet d'un autre prix, qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1823, d'*examiner quel fut l'état des Juifs en France, en Espagne et en Italie, depuis le commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du seizième, sous les divers rapports du droit civil, du commerce et de la littérature.*

Le prix, pour chaque sujet, sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Ce terme est de rigueur.

Un nouveau sujet de concours a été annoncé cette année pour la première fois; il est relatif aux *antiquités nationales*. Le gouvernement a ordonné dans chaque département des recherches qui se

poursuivent avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges. Le ministre de l'intérieur ayant jugé à propos d'accorder trois médailles d'or, de cinq cents francs chacune, aux trois auteurs qui, au jugement de l'académie, auront envoyé les meilleurs mémoires sur les antiquités de la France, l'académie a décerné les trois médailles à MM. Schweighæuser fils, professeur à l'académie de Strasbourg; Delpon, membre du conseil général du Lot, et procureur du Roi à Figeac; et Alexandre du Mège, membre de diverses académies et de la commission des antiquités des départemens de la Haute-Garonne, de l'Aude, de Tarn-et-Garonne, etc. Parmi les nombreux mémoires qui lui sont parvenus, l'académie a encore distingué très-particulièrement ceux de MM. Girault, président de la commission des antiquités de la Côte-d'Or; le baron Chaudruc de Crazanes, maître des requêtes, inspecteur-conservateur des antiquités de la Charente-Inférieure; de Gerville, membre de la commission des antiquités de la Manche, et de quelques autres savans; et elle a regretté de n'avoir pas un plus grand nombre de médailles à décerner: mais le mérite de ces divers mémoires a été exposé dans le rapport général que l'académie a adressé au ministre de l'intérieur, sur l'état actuel des recherches relatives aux antiquités de la France. Nous ferons connaître ce rapport, dont nous sommes informés que S. Ex. a ordonné l'impression, pour être envoyé à MM. les préfets, aux savans et aux commissions qui, par leurs recherches, concourent à l'exécution de cet utile et important projet.

La séance a été remplie par la lecture des morceaux suivans: Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Millin, par M. Dacier, secrétaire perpétuel.—Mémoire sur l'origine et l'histoire des Arsacides, par M. Saint-Martin.—Extrait d'un mémoire sur l'état des personnes pendant la première race de nos rois;—de l'état des serfs, par M. Naudet.—Extrait d'un mémoire sur les plus anciens caractères qui ont servi de base à l'écriture chinoise, par M. Abel Rémusat. L'heure avancée a privé le public d'un mémoire sur l'art du monnayage chez les anciens et les modernes, par M. Mongez.

L'extrait du mémoire de M. Naudet a dû calmer quelques-uns de ces regrets irréfléchis qu'excitent encore les prétendus beaux jours du moyen âge, et ce qu'a dit le savant académicien sur l'état des

personnes durant la première race de nos rois a dû confondre ces imperturbables *laudatores temporis acti* qui sembleraient ne regretter le tems du servage que parce que la liberté est aujourd'hui légalement répartie entre tous : il est vrai que quelques-uns y perdent du pouvoir, mais tout le monde y gagne du bonheur : il y a là au moins compensation.

Le précis du mémoire de M. Abel Rémusat sur les plus anciens caractères chinois est quelque chose de plus qu'une dissertation sur le nombre et la forme des traits qui les composent : c'est comme premier moyen de peindre la pensée que M. Rémusat les examine, et ce premier pas d'un peuple dans la grande voie de la civilisation excite un plus noble sentiment que celui d'une simple curiosité, car on sait aujourd'hui qu'il faut étudier l'histoire ancienne par les langues, les croyances et les institutions des peuples anciens; et l'invention d'une écriture en est l'époque et le fait le plus important. Honneur à ceux qui préparent ces notions nouvelles encore dans la critique historique, qui, bientôt enfin, préférera les monumens aux systèmes, et la vérité à tout autre intérêt!

Dans la même séance, un de nos plus habiles et des plus laborieux archéologues, M. Millin, devait recevoir cet hommage public qu'un pieux usage décerne à la mémoire des morts : M. Dacier a acquitté cette dette académique avec ce talent supérieur que l'âge n'a point affaibli, et que semble fortifier encore cette douce philosophie d'un octogénaire, qui a son parti pris sur bien des choses de ce monde, qui en juge avec toute l'autorité de l'âge et toute la liberté d'un esprit fin et pénétrant, qu'ont mûri l'habitude de la réflexion et l'étude des hommes. Rien ne dispose mieux à la bienveillance; ici, elle était une justice, et M. Dacier a mis beaucoup des deux dans sa notice sur M. Millin : il a rappelé ses nombreux ouvrages, et surtout ses voyages, de manière à concilier à la mémoire du mort l'estime et les suffrages du public, comme il a depuis long-tems celle des savans et des artistes de l'Europe. En indiquant son voyage dans le midi de la France, M. Dacier a réuni dans quelques lignes un tableau exact de notre patrie; le voici : « Il commença ses courses savantes par la France, à laquelle il crut devoir consacrer ses premières recherches et offrir les prémices de leurs résultats. Il ne borna point ses investigations aux objets qui sont du domaine de l'archéologie; il observa tout à la fois les



hommes et les monumens, l'agriculture, l'industrie et leurs innombrables productions; il trouva partout des richesses et des espérances, les arts en honneur, les sciences cultivées et leurs plus utiles applications favorisant la salubrité publique et améliorant les usages de la vie privée, les lettres éclairant le goût et le jugement; enfin, dans quelques cantons, des mœurs singulières produites par la stérilité du sol, et montrant à la fois une cause et un effet de la marche inégale de la civilisation. »

Un autre passage de ce discours a surtout intéressé l'assemblée et excité ses vifs applaudissemens; c'est celui où l'Italie et la France, visitées l'une et l'autre par M. Millin, sont ensuite comparées dans ce qui les caractérise particulièrement. Pour ne pas affaiblir ce morceau, nous le donnerons tout entier. « Il méditait encore, entre autres travaux, un grand chapitre qu'il devait placer à la fin de sa relation de l'Italie, dans lequel il se proposait de comparer cette contrée et la France, qu'il avait successivement étudiées et trouvées très-différentes, quoique très-voisines et parvenues l'une et l'autre à un haut degré de civilisation. Il avait été étonné plus d'une fois en considérant combien de règles générales en Italie ne sont en France que de rares exceptions, en voyant, dans l'une, presque tous les dons de l'esprit abandonnés aux caprices de l'imagination; dans l'autre, l'imagination dirigée par la science et par la réflexion; la première toujours passionnée et ne rêvant que le beau, la seconde le recherchant avec ardeur, le saisissant avec transport, mais méditant et perfectionnant l'utile; la France imposant les produits d'une industrie riche et savante au monde civilisé, l'Italie l'instruisant aussi, le polissant encore par les beaux-arts, et lui fournissant à la fois les maîtres et les modèles. Frappé de ces dissemblances sociales, M. Millin croyait en avoir trouvé la cause dans celles des lieux et des mœurs, et surtout dans cette perpétuelle alliance, particulière à l'Italie, du sublime de la religion avec le sublime des beaux-arts; car l'Italie, savante et chrétienne à la fois, a su, peut-être seule, habilement allier, par une sorte de fusion, le culte de Dieu au culte des arts et des muses, la religion de l'état aux honneurs et à la gloire de la patrie; puisant dans l'une et dans l'autre ses plus heureuses inspirations; honorant toutes les vertus civiles et religieuses, ses saints martyrs et ses citoyens illustres; plaçant la statue de Plin le jeune dans le temple d'un Dieu que Plin ignora;

prêchant sans cesse par la multiplicité des monumens funéraires, la plus persuasive des morales, la morale des tombeaux; conservant, par respect pour l'autorité des tems, les rites et les pratiques de la primitive église, parce que, à la différence des contrées moins méridionales, la religion est restée pour l'Italie une grande affaire de ce monde (peut-être autant que de l'autre); animant toutes ses pensées et tous ses souvenirs, créant pour tous les arts une poésie nouvelle, un merveilleux fortifié par les merveilles même qu'elle nous révèle, et leur offrant aussi, avec une inépuisable fécondité, les types de leurs plus belles créations; comme autrefois le génie religieux et poétique d'Homère prêta au ciseau de Phidias les seules formes dignes du maître de l'Olympe.» C. F.

*Académie royale des beaux-arts.* — Dans sa séance du 14 juillet, l'académie a prononcé sur *le concours de paysage historique*, dont voici le sujet : « Proserpine étant occupée avec ses compagnes à cueillir des fleurs autour d'un lac voisin d'Enna en Sicile, Pluton la voit, en devient amoureux et l'enlève. La scène se passe en Sicile, on aperçoit dans le fond la ville d'Enna et le sommet du mont Etna. » Le premier prix a été décerné à M. Charles RÉMOND, de Paris, âgé de vingt-six ans, élève de MM. Regnault et Bertin; le second prix, à M. Louis-Frédéric VILLENEUVE, âgé de vingt-cinq ans, aussi élève de M. Regnault; le 2<sup>e</sup> second prix, à M. Amédée BOURGEOIS, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Regnault. Une mention honorable a été accordée à M. Alphonse PERRIN, âgé de vingt-trois ans, élève de de MM. Guérin et Bertin.

— *Séance du 21 juillet.* — *Grands prix de peinture.* — Voici le programme donné aux concurrens par l'académie : « Dalila, ayant su que la force de Samson était dans ses cheveux, l'endormit sur ses genoux, et lui fit, pendant son sommeil, couper les sept touffes dont se composait sa chevelure; ensuite, le repoussant, elle lui cria : *Samson, voici les Philistins!* Les Philistins se précipitent aussitôt sur lui et s'en emparent. » L'académie a décerné le premier prix à M. Joseph-Désiré COURT, de Rouen, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Gros; le second prix, à M. Jean-Étienne-Francklin DUBOIS, de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Regnault.

Dans son procès-verbal, l'académie a consigné le regret de ne pouvoir décerner un autre premier prix à M. Pierre Raymond-Jacques MONVOISIN, de Bordeaux, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Guérin.

Son tableau avait été désigné, par la section de peinture, comme méritant le premier prix, et, au scrutin général, il ne lui a manqué que peu de suffrages pour l'obtenir. Sur la demande de l'académie, le ministre de l'intérieur a accordé à ce jeune artiste une place à l'école de Rome.

*Économie.—Caves en plomb pour conserver les grains et les farines.*—Nous avons fait connaître (T. VII, pag. 402) le moyen que M. le comte Dejean, pair de France, a proposé et mis à exécution en 1819, pour la conservation illimitée des grains et des farines, dans les bâtimens de la manutention des vivres de la guerre, rue du Cherche-Midi. M. Dejean, ayant joint à son opinion, sur le projet de loi relatif à l'exportation et à l'importation des grains, les résultats obtenus au bout d'un an d'expérience, nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs.

C'est le 15 novembre 1819 que les récipients cylindriques en plomb, construits d'après les ordres de M. Dejean, ont été remplis de grains ou de farines. Le 20 novembre 1820, on a procédé à l'ouverture d'un des trois petits récipients qui accompagnent chacun des grands, ainsi que des six récipients placés dans la cave. Le récipient du rez-de-chaussée, contenant un hectolitre de froment, deuxième qualité de 1819, offrit à son ouverture le métal doué du brillant métallique, aussi parfait que s'il venait d'être coulé, et qu'il eût, comme on sait, promptement perdu, s'il eût été exposé à l'air. Le grain avait l'aspect de la plus parfaite conservation. Il avait seulement à sa surface, comme à son intérieur, une légère odeur laiteuse, attribuée, par les experts, à la mauvaise qualité des blés de 1819, et à ce que celui-ci avait été renfermé avant d'être complètement ressuyé; au reste, cette odeur disparut après que le grain eut été aéré pendant quelques heures. Le récipient du premier étage présenta dans son intérieur le métal aussi brillant que le précédent; et, comme il en fut de même pour tous les autres, on n'en parlera plus. Le froment qu'il contenait, et qui était de bonne qualité de 1818, n'avait aucune odeur et n'avait subi aucune espèce d'altération. Celui de la cave, qui contenait du froment de première qualité de 1819, présenta les mêmes résultats observés à l'ouverture du premier récipient.

Après avoir ainsi constaté (par analogie du moins) l'état intérieur des trois grands récipients, on procéda à l'examen des farines et des

blés charançonnés. Ceux-ci étaient renfermés dans trois récipients séparés et provenaient des magasins de l'approvisionnement de réserve de la ville de Paris. Ils ont été trouvés exactement dans le même état apparent où ils étaient au moment de la clôture; une grande partie des charançons n'existait plus, et tout porte à croire que ceux qui ont survécu n'ont pas bougé de la place où ils se sont trouvés lorsqu'ils ont été mis dans les récipients; de manière qu'ils ont été, pour ainsi dire, suspendus de toutes leurs fonctions pendant tout le tems qu'a duré leur incarceration. On sait qu'il en est tout autrement dans des circonstances différentes, et que ces insectes se portent toujours en masse vers l'endroit où ils peuvent espérer de se mettre plus ou moins en communication avec l'air atmosphérique. L'un des ouvriers occupés à vérifier la mesure et le poids des grains remarqua, au fond d'un des récipients contenant les blés charançonnés, une boule de grains agglomérés, de la grosseur d'une pomme environ, et qui avaient tous les caractères de la moisissure. Aussitôt on examina attentivement l'enveloppe métallique, et l'on aperçut près du fond une petite ouverture à peu près du diamètre d'une grosse épingle; c'était par là que l'humidité avait eu accès pour gâter une petite portion de grains, qui avait ensuite, en quelque sorte, cicatrisé la plaie de manière à empêcher le mal de gagner plus loin. Un pareil incident, que le hasard seul fit naître, ne pouvait venir plus à propos pour confirmer la théorie.

Plusieurs faits constans viennent en outre à l'appui de cette théorie, et la confirmeraient s'il en était besoin. A Metz, des tas de blés, enfermés à l'époque d'un siège, en 1578, dans un souterrain, se sont conservés intacts pendant un très-grand nombre d'années, au moyen d'une fermeture hermétique accidentelle, produite par la moisissure des grains à la surface extérieure. En Suisse, durant les campagnes de Masséna, on a trouvé dans plusieurs villes des magasins de blé, conservés par une semblable méthode, dont la partie intérieure parfaitement saine a servi à faire de très-bon pain pour notre armée.

Les récipients qui contenaient les farines furent enfin ceux qu'on ouvrit en dernier lieu; ils présentèrent les résultats les plus satisfaisans. L'un d'eux contenait de la farine de seconde qualité, un autre de la farine de gruau; et l'expertise la plus minutieuse ne put découvrir pour l'une et pour l'autre le moindre indice d'altéra-

tion. Un troisième renfermait de la farine brute provenant de blé de 1819 ; elle avait une odeur analogue à celle des grains de cette année, ne présentait aucune marque d'altération, et s'était simplement agglomérée à l'épaisseur de trois ou quatre doigts au fond du récipient, sans avoir pris pour cela le moindre échauffement. Les experts attribuèrent cet effet à ce qu'elle avait été enfermée aussitôt sa sortie du moulin, et déclarèrent qu'elle se fût infailliblement gâtée, avec cette cause d'altération, si on l'eût placée dans toute autre situation que celle de la clôture hermétique, qui l'avait protégée contre elle-même.

On voit par ces résultats combien le procédé de M. le comte Dejean présente d'avantages. En effet, s'il est besoin d'en indiquer ici plusieurs, quelle utilité de pouvoir faire servir à la conservation bien efficace d'une grande quantité de grains et de farines la plus mauvaise portion des casernes d'une ville de guerre, menacée d'un siège ; de pouvoir renfermer, pour un tems indéfini, dans un local très-restreint et sans avoir à s'en occuper à aucune époque, les approvisionnemens de réserve des grandes villes, et surtout de la ville de Paris ; de rendre inaltérables les farines employées dans le service de la marine, soit pour la subsistance des équipages, soit pour l'exportation aux colonies les plus éloignées, etc., etc. !

*Conseil royal de l'instruction publique.* — Le 16 août dernier, la distribution des prix aux élèves des collèges royaux de Paris et de Versailles a été faite, dans la salle des séances publiques de l'Institut, par le Conseil royal de l'instruction publique. Le président du conseil des ministres, le ministre de l'intérieur, le corps enseignant, ainsi qu'un grand nombre de personnages distingués, assistaient à cette séance. M. Gaillard, professeur de rhétorique au collège de Henri IV, a prononcé le discours latin d'usage. M. Pabbé Nicolle, membre du Conseil royal et Recteur de l'académie de Paris, a pris ensuite la parole, et a rendu justice à la conduite, au travail et aux sentimens des élèves. M. Cuvier, conseiller d'état, membre du Conseil royal, qu'il préside par intérim, lui a répondu, au nom du Conseil royal, par un discours qui se termine ainsi : « Jeunes et chers amis, cette chaleur avec laquelle vous aspirez à ces palmes, douces et justes récompenses de vos premiers travaux, promettez-nous de la mettre aussi à mériter ces palmes bien autrement nobles, que la patrie réserve à ses enfans fidèles.

» Et même, sachez-le bien, l'éclat de ce jour, cette assemblée

imposante, cette pompe, ces couronnes, ne sont autre chose qu'une consécration plus solennelle de vos talens à votre pays et à votre Roi.»

*Le prix d'honneur, ou premier prix de discours latin*, a été décerné à M. Gustave-Gabriel de WAILLY, de Paris, âgé de dix-sept ans, élève du collège de Henri IV, et fils de l'ancien proviseur de ce collège; *le premier prix de discours français*, à M. Gabriel CHARLIER, de l'île de France, âgé de dix-sept ans, élève du collège de Saint-Louis; *le premier prix d'histoire* (en réthorique), à M. Edouard-Joseph BOITARD, de Paris, âgé de dix-sept ans, élève du collège de Louis-le-Grand; les deux premiers prix de philosophie (dissertations françaises et latines), à M. Pierre-Auguste LEMAIRE, de Trancourt, âgé de dix-neuf ans, élève du collège de Saint-Louis; *le premier prix de physique*, à M. François-Marie-Esther BUNOT, de Guingany, âgé de dix-neuf ans, élève du collège de Louis-le-Grand; enfin, *le premier prix de mathématiques spéciales*, à M. Philibert FÉXÉON, de Charolles, âgé de dix-neuf ans, élève du collège de Louis-le-Grand. Le jeune Isaïe Berr, fils d'un de nos collaborateurs, M. Michel Berr, a obtenu le deuxième prix d'histoire, et, au collège de Charlemagne, le premier prix de cette même composition, et le deuxième prix de version latine. Il est élève de l'institution Bourdon.

*École spéciale de commerce, rue Saint-Antoine, n° 143.* (Voyez Tom. VI, pag. 452; et Tom. VIII, pag. 456.)—Une réunion, dont l'objet était l'inauguration des bustes du Roi, de Sully et de Colbert, a eu lieu, le 27 juin dernier, dans cet utile établissement. M. Ternaux, qui présidait, a ouvert la séance par un discours, où il a fait une histoire rapide de l'influence du commerce sur la prospérité des nations, et particulièrement sur celle de la France; il a montré ce que l'industrie française doit au ministre d'Henri IV, à celui de Louis XIV; au vertueux Turgot (1), « dont la réputation s'agrandit à mesure que les lumières se répandent; et enfin, à l'Assemblée constituante. M. Ternaux a fait sentir ensuite aux élèves l'avantage qu'ils ont de vivre dans un tems où le commerce jouit de cette liberté, sans laquelle il ne peut prospérer; il leur a montré qu'avant la fondation de l'*École de commerce*', les connaissances nécessaires à un négociant, à un manufacturier, s'acquerraient avec autant de

---

(1) Sully et Turgot ont demeuré tous deux dans l'hôtel où l'école est établie.

lenteur que de difficulté ; enfin , il a terminé par l'énumération des principes d'après lesquels le vrai négociant doit se conduire , principes qui ont d'autant plus de force dans la bouche de M. Ternaux, que sa vie en offre une constante application.

M. Francklin, professeur de législation commerciale , a prononcé ensuite un discours dont nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse.

M. Brodart , directeur de l'école , prenant ensuite la parole , fait voir combien , avant la restauration , la tendance des esprits était peu favorable à une institution du genre de celle qu'il dirige , et qui n'a pu se fonder qu'à la paix ; il admire , avec raison , la rapidité avec laquelle un grand nombre de militaires , abandonnant leurs illusions de gloire , ont su se créer un nouvel avenir. Il trace ensuite l'histoire de l'École de commerce , à la direction de laquelle il n'a pris part qu'en 1819 , et démontre toute l'utilité de ce bel établissement. Plus loin , il fait connaître les services qui ont été rendus à l'école par M. Laffitte , dont le nom se rattache à tous les projets d'utilité publique ; enfin , il sollicite la bienveillance de tous les négocians français , et les prie de choisir , parmi ses jeunes élèves , ou plutôt ses jeunes amis , les commis , les collaborateurs dont ils auront besoin.

M. le préfet de la Seine , auquel M. Brodart a envoyé le programme de cette cérémonie , lui a écrit une lettre très flatteuse , où il le félicite sur les succès de son école , et sur la bonne direction qu'il a su donner aux études , ainsi qu'aux sentimens de ses élèves.

— Le 1<sup>er</sup> août dernier , M. A. T. Desquiron de Saint-Aignan , avocat à la cour royale de Paris , a ouvert , dans la même école , un cours de droit naturel et de droit public. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion , il a tracé le plan qu'il se propose de suivre ; et a ensuite adressé de sages conseils à ses jeunes élèves. Plusieurs parties de ce discours sont écrites avec talent ; d'autres nous ont paru obscures ou prétentieuses ; en général , nous aurions désiré plus de simplicité et un emploi moins fréquent d'expressions ambitieuses dans un écrit destiné à la jeunesse.

*Voyage scientifique.* — M. Witte fils est de retour d'un voyage dans l'intérieur de la France et de l'Angleterre. Les recherches qu'il a faites dans les bibliothèques de ce dernier pays ne sont pas restées sans succès. Dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne

d'Oxford, il a trouvé les constitutions du dernier livre du Code Théodosien, qu'on ne connaissait jusqu'à présent que par les collections des synodes. Le Musée britannique à Londres lui a présenté trois constitutions faisant suite aux *Nouvelles* de Justinien et non comprises dans la rédaction dite la vulgate, ainsi que des vieux manuscrits du Digeste et du Code de ce même empereur.

**PUBLICATIONS NOUVELLES.** — *Anatomie de l'Homme, ou Description et figures lithographiées* de toutes les parties du corps humain; par MM. BÉCLARD et Jules CLOQUET, publiée par M. de Lasteyrie, éditeur. — On possède déjà plusieurs ouvrages d'anatomie enrichis de planches exécutées avec plus ou moins de perfection; de ces ouvrages, les uns sont des traités spéciaux sur telle ou telle branche de la science, et ne sauraient convenir au but que se proposent les éditeurs de celui-ci; les autres sont des traités complets, mais ils laissent beaucoup de choses à désirer sous le rapport de l'exécution des figures, et de plus ils sont rares et fort chers. MM. A. Béclard et J. Cloquet, qui professent l'anatomie, dont ils ont fait l'objet d'études spéciales, se sont réunis pour travailler de concert au grand ouvrage que nous annonçons. Ces anatomistes donneront pour le texte, non point une explication sèche et aride de figures, mais une description exacte et concise des organes qu'elles représenteront. MM. A. Béclard et J. Cloquet traiteront successivement, 1° de l'ostéologie ou des os et des ligamens; 2° de la myologie ou des muscles et de leurs annexes; 3° des organes des sens; 4° de la névrologie ou des nerfs; 5° de l'angiologie ou des vaisseaux; 6° de la splanchnologie ou des viscères; 7° de l'embriologie ou du fœtus et de ses dépendances.

Avant d'entreprendre en lithographie l'exécution d'un ouvrage dont les planches doivent renfermer des préparations anatomiques qui demandent à être rendues avec autant de vérité que de délicatesse, l'éditeur s'est assuré, avec MM. Haincelin aîné et Feillete, que les gravures auront tout le degré de perfection qu'on peut désirer. Ces deux artistes se sont adonnés spécialement à l'étude de l'anatomie; aussi leurs dessins sont-ils remarquables par la vérité, par la précision, la forme et la netteté. Ils seront tracés, les uns d'après les meilleures planches originales que nous possédons déjà; les autres seront exécutés sous la direction de MM. Béclard et Cloquet, et toujours d'après nature. Quelques planches seront à demi-coloriées,



afin de faciliter l'intelligence de certaines parties, telles que les artères, les veines, les nerfs.

L'ouvrage sera composé de 240 planches et de 120 feuilles de texte au plus, grand in-fol., papier jésus vélin, pour les gravures. Il paraîtra régulièrement chaque mois par livraison de six planches et trois feuilles de texte, à dater du 1<sup>er</sup> septemb. 1821. L'éditeur, voulant faciliter aux élèves en médecine l'acquisition de cet ouvrage, n'a porté la livraison qu'à 9 fr. On fournira, à raison de 15 fr., des exemplaires dont les gravures et le texte seront tirés sur très-beau papier vélin, d'après les demandes qui en seront faites. Comme la lithographie ne permet pas de conserver des planches, et que le tirage doit être subordonné au nombre des souscripteurs, on invite les personnes qui voudraient se procurer cet ouvrage de se faire inscrire avant le 1<sup>er</sup> décembre 1821. Passé cette époque, le prix en sera considérablement augmenté. On souscrit à Paris, rue du Bac, n° 58, à la lithographie de M. de Lasteyrie, et, dans les départemens, chez les principaux libraires.

— *Œuvres choisies de CAMILLE JORDAN*, contenant ses discours au Conseil des cinq-cents et à la Chambre des députés; ses écrits politiques, littéraires et philosophiques; ses traductions, pensées, poésies, etc.; enfin, sa correspondance avec plusieurs personnages célèbres (ces divers écrits pour la plupart inédits); précédées d'une notice biographique sur sa vie, et ornées de son portrait par Muller, de la gravure du monument qui lui est élevé par les membres des deux Chambres, et d'un *fac simile* de son écriture; publiées par M. DE GÉRANDE, de l'Institut. 4 vol. in-8° d'environ 500 pag. chacun. On souscrit à Paris, chez Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 50. Prix, 7 fr. le volume.

— *Description historique des maisons de la ville de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et par leur enceinte*; précédée d'une introduction où l'on traitera d'une manière succincte des variations de l'architecture dans le moyen âge, considérées particulièrement dans les édifices de la ville de Rouen. L'ouvrage sera orné de vingt-un sujets inédits, dessinés et gravés par E. H. LANGLOIS, du Pont-de-Larche. Un vol. in-8° imprimé sur beau papier, par Firmin Didot, rue Jacob.

BEAUX-ARTS. — *Panorama d'Athènes*. — Il est difficile de ne pa

épronver une vive émotion à la vue du panorama d'Athènes. Les souvenirs les plus glorieux, mêlés aux regrets qu'inspire une grande infortune, remuent l'âme d'une manière puissante. La Grèce est, pour tous les esprits éclairés, pour tous les cœurs généreux, une seconde patrie; et la ville de Minerve tient, sans contredit, le premier rang entre les cités de ce pays célèbre. Athènes n'existe plus, la Grèce entière même n'est qu'un vaste champ funéraire où les nations modernes vont, depuis des siècles, exhumer des débris qui attestent le haut degré de culture de l'esprit de ses anciens habitans. Mais écartons ces souvenirs; et, nous attachant à la triste réalité, tâchons de rendre compte du tableau que le peintre a mis sous nos yeux.

Athènes est bâtie au pied d'un monticule élevé, sur lequel a été construite la citadelle (Acropolis). Pour entrer dans cette citadelle, on traversait des propylées ou portiques magnifiques dont il ne reste que des vestiges. L'intérieur de l'Acropolis était couvert de monumens, parmi lesquels le Parthénon tenait le premier rang; il n'existe plus qu'une partie de l'enceinte de ce temple. C'est d'une tour bâtie dans l'intérieur de la citadelle que M. Prévôt a pris son point de vue. Il m'a paru que le spectateur pouvait être à 150 pieds au-dessus de la ville. De cette distance, l'Athènes moderne ne présente pas un aspect très-pittoresque; mais l'horizon en est d'une grande beauté. Le mont Hymette, très-rapproché de la ville, borne la vue à l'est et se prolonge vers le midi. Du côté de l'ouest et du nord, l'œil embrasse toute la plaine, au-delà de laquelle on voit à l'ouest la mer d'Égine, et, dans le lointain, les côtes du Péloponèse. Au nord, l'œil se repose sur des montagnes d'une belle forme qui se dirigent vers l'ouest et l'est, et dont les noms sont, depuis notre enfance, gravés dans notre mémoire. C'est le Corydallus (1), sur la pente duquel Xercès était assis pendant la bataille de Salamine; c'est le mont Cithéron, le mont Oëta, le Pentélique, etc. En examinant avec attention les lieux au milieu desquels on est placé, on doit remarquer, comme un caractère distinctif du goût éclairé des Athéniens, qu'ils avaient élevé des monumens sur presque toutes les montagnes et les collines qui entouraient leur ville. Tous ces monumens sont détruits; et, de tous ceux qui

---

(1) M. de Châteaubriand, dans son *Itinéraire*, le nomme Corydallus, p. 205.

existaient dans l'intérieur de la ville, il n'en reste que deux qui soient à peu près dans leur entier : le temple de Thésée et la petite tour des Vents.

M. Prévôt s'est montré grand artiste, dans le panorama d'Athènes. Il règne dans ce tableau une vérité d'effet et un talent d'exécution qui portent l'illusion à un degré qu'il ne semblait pas possible d'atteindre; c'est la nature même. Sans doute les circonstances sont bien propres à exciter la curiosité publique, et le nom d'Athènes a quelque chose de magique pour toutes les imaginations; cependant, M. Prévôt peut, avec raison, s'attribuer une grande partie du charme puissant qui s'attache à cette nouvelle production. P. A.

---

THÉÂTRES.—*Théâtre-Français.*—*Le Retour ou l'Oncle et le Neveu*, comédie en deux actes et en vers, par M. DE RANCÉ (2 août). Une intrigue usée, des détails insignifiants et un style sans couleur, ont causé la chute de cette prétendue comédie, qui n'a eu que trois représentations.

—*Second Théâtre-Français.*—*Louis IX en Égypte*, tragédie en cinq actes, par M. LEMERCIER, de l'académie française (4 août).—L'auteur a une manière toujours hardie et souvent dramatique de concevoir les sujets qu'il traite; la nouvelle pièce qu'il vient de donner au théâtre est un de ses ouvrages les plus remarquables. M. Lemer cier s'est attaché à peindre avec fidélité les mœurs de ses divers personnages, et la vérité de ses tableaux transporte le spectateur dans le lieu même où se passe la scène. Malheureusement, l'intérêt se partage entre Octaïr et Louis IX : le premier est un jeune chef arabe, musulman fanatique, dont la croyance aveugle au fatalisme contraste parfaitement avec la confiance religieuse, que le Dieu des chrétiens inspire au pieux roi des Français. Ces deux caractères sont tracés avec une égale habileté; mais ils se développent dans deux actions distinctes, dont le faible lien n'est pas toujours aperçu : la première est une intrigue de sérail qui met Octaïr sur le trône, à la place d'Almadan; la seconde présente la captivité de Louis IX, ses dangers, sa résignation et sa délivrance.

L'Arabe est le héros des deux premiers actes; le roi captive toute l'attention pendant le troisième, que nous regardons comme le plus beau de l'ouvrage; Octaïr remplit une partie du quatrième, à la fin duquel Louis IX ne paraît que pour sauver la vie au soudan, par un

coup de théâtre un peu hasardé, qui semble terminer la pièce, et qui cependant est le point où les deux actions commencent seulement à se lier. La péripétie du cinquième acte produit peu d'effet, parce qu'elle remet Saint-Louis dans la situation où il était au troisième, et qu'il se fait dans le caractère d'Octaïr un changement inattendu, nécessaire au dénouement, mais nuisible à l'intérêt dramatique. Nous n'ignorons pas que M. Lemercier s'est conformé à l'histoire avec une scrupuleuse fidélité; peut-être même faut-il attribuer à cette fidélité, poussée à l'excès, une partie des défauts qui jettent quelque froid sur l'ouvrage. L'imperfection du plan est d'autant plus fâcheuse que, parmi les ouvrages de M. Lemercier, il n'en est pas un, et c'est beaucoup dire, où il y ait plus de belles scènes et de beaux vers que dans son *Louis IX*. Le généreux silence des prisonniers sur le sort de leur roi, caché au milieu d'eux; l'héroïque dévouement de celui-ci, lorsqu'il se découvre au soudan pour sauver ses compagnons d'infortune; la discussion qui s'établit entre ces deux personnages sur le christianisme et le mahométisme; le monologue de Louis IX, celui d'Octaïr près du soudan endormi, offrent des beautés du premier ordre. Il en est beaucoup d'autres que le défaut d'espace nous empêche de citer, et qui ont contribué au succès mérité que la pièce nouvelle a obtenu sans contestation,

— *Opéra comique.* — *Le Philosophe en voyage*, opéra en trois actes et en prose, parole de M. DEKOCK, musique de MM. Frédéric KREUBÉ et PRADNER (16 août). — Un colonel, qui se croit philosophe parce qu'il fuit les femmes, s'apprête à partir pour la Suisse, lorsqu'un jeune officier, poursuivi par suite d'une affaire d'honneur, arrive dans l'auberge où se trouve le *philosophe*, et s'empare de son cheval, afin d'arriver plus promptement au château d'une sœur, chez laquelle il veut se cacher. Cependant, il prie celle-ci, que le hasard a conduite dans cette même auberge, d'offrir une place dans sa voiture au colonel, et de l'amener au château où son cheval lui sera rendu. Le philosophe, d'abord fort en colère, finit par se décider à partir avec Amélie, qui se trouve être une jeune et jolie veuve que, sans la connaître, il a refusé de voir à Paris. Arrivé avec elle dans une autre auberge, il rencontre un capitaine de frégate, amoureux d'Amélie, qui le croit son rival et le force à se battre pour une femme dont il ne sait pas même le nom. Manqué par le capitaine, il tire eu l'air; la jeune veuve, touchée de son dévouement, en même

tems qu'elle est piquée de sa froideur, cherche à s'en faire aimer. Sur ces entrefaites arrive un oncle d'Amélie, courant après le frère de celle-ci, dont il a appris le duel. La jeune veuve craint sa sévérité; et, pour éviter toute explication, elle lui présente, comme son mari, le colonel, qui se prête de bonne grâce à la supercherie, et suit Amélie à son château, en formant déjà le vœu secret de conserver le titre supposé qu'elle vient de lui donner. Là, il entend du fond d'un bosquet une conversation d'Amélie avec son frère, qui s'est caché dans un pavillon; il le prend pour un amant aimé, veut partir, et décèle par sa jalousie l'amour qu'il a conçu pour sa prétendue femme. L'oncle et le capitaine de frégate reviennent, l'affaire du neveu s'arrange; tout se découvre, l'oncle pardonne, et le titre de mari reste définitivement au philosophe.

Cette pièce a réussi sans opposition; d'abord un peu froide, elle s'anime par degrés et finit par être agréable. A défaut de situations très-dramatiques et de traits piquans, on y remarque quelques intentions comiques et un style naturel. Plusieurs morceaux de la musique ont été très-applaudis; c'est une composition qui ne peut qu'ajouter à la réputation de MM. Frédéric Kreubé et Pradher.

---

NÉCROLOGIE. — *M. Lefèvre Boschard*, officier de l'université et ancien proviseur d'un lycée, est mort à Saint-Quentin le 25 juillet dernier. — Il était excellent latiniste, profond helléniste, et possédait même la langue hébraïque. Élève très-distingué de l'ancienne université de Paris, il y remplissait une place importante; et, au moment où elle fut supprimée, il était désigné pour être son recteur. Après cinquante-cinq ans de travaux, il obtint sa retraite, et alla en jouir à Saint-Quentin, où il trouva encore le moyen d'être utile à ses concitoyens en se chargeant des fonctions d'administrateur du collège, de membre du comité cantonal pour l'instruction primaire, et de président du comité central de bienfaisance.

# TABLE DES ARTICLES

## CONTENUS

DANS LE TRENTE-DEUXIÈME CAHIER,  
AOUT 1821

---

### I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Dissertation sur le *Byssus* des anciens. *Henry.* pag. 241
2. Notice sur le Conseil de salubrité établi près la préfecture de police de Paris. *E. Salverte.* 252

### II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Mémoire sur la digue de Cherbourg, par Cachin. *E. Gauttier.* 280
4. Principes de la science morale et politique, par A. Ferguson. *A. Taillandier.* 289
5. Histoire générale de France, par Dufau. *M.* 296
6. Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples, par le comte Orloff. *F. Salfi.* 306
7. Biographie nouvelle des contemporains. *Aignan.* 325
8. Voyage dans la Grèce, par Pouqueville. *D. de Cavedell-Geanny.* 351
9. Philibert, roman poétique, par Grattan. *L. S. B.* 341

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 105 ouvrages, français et étrangers. 349

### IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.—New-York.—Iles Sandwich.—New-Foundland. 405  
ASIE.—Ile de Ceylan.—Perse.—Turquie asiatique.—Iles Philippines. 404  
AFRIQUE.—Cap de Bonne-Espérance.—Égypte. 410  
EUROPE.—Grande-Bretagne.—Suède.—Allemagne.—Suisse.—Italie.—Turquie.—Espagne.—Portugal.—Pays-Bas.—France.—Paris. *Ibid.*

## Avis.

Messieurs les auteurs , éditeurs d'ouvrages , ou libraires , qui désireraient que la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE fût connaître , soit dans la *section des Analyses* , soit dans celle du *Bulletin Bibliographique* , les ouvrages nouveaux qu'ils publient , sont invités à en faire parvenir DEUX EXEMPLAIRES au *Bureau central de rédaction , d'abonnement et d'expédition, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, à Paris.* Tous les ouvrages envoyés seront inscrits par ordre de date , et annoncés dans le plus court délai.

Si quelques rédacteurs ou quelques lecteurs de la REVUE croient devoir lui adresser des questions intéressantes sur les sciences, les lettres ou les beaux arts, la Direction s'empressera de les proposer dans l'un des plus prochains cahiers, et publiera exactement les réponses qui lui seront envoyées.

---

L'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau* , dont nous avons rendu compte dans ce cahier , se trouve au *Bureau central* de la Revue , prix 14 fr. ; ainsi que l'*Annuaire nécrologique* , ou *Supplément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires biographiques* , dont nous avons annoncé la souscription et dont la première année (1820) vient de paraître. Prix , 4 fr. pour les souscripteurs , et 5 fr. pour les non souscripteurs.

*Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.*

|                                                     |                                                          |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <i>Aix-la-Chapelle</i> , Laruelle fils.             | <i>Londres</i> , Dulau et comp., —<br>Trenttel et Würtz. |
| <i>Amsterdam</i> , G. Dufour.                       | <i>Madrid</i> , Dennée, — Perès.                         |
| <i>Arau</i> (Suisse), Sauerlander.                  | <i>Milan</i> , Giegler, — Vismara.                       |
| <i>Berlin</i> , Schelesinger.                       | <i>Moscou</i> , Gautier, — Ris.                          |
| <i>Berne</i> , Cliax, au cabinet littér.            | <i>Naples</i> , Borel.                                   |
| <i>Breslau</i> , Th. Korn.                          | <i>Neuchâtel</i> (Suisse), Grester.                      |
| <i>Bruxelles</i> , Lecharlier.                      | <i>Nouvelle-Orléans</i> , Jourdan.                       |
| <i>Bruges</i> , Bogaërt, — Dumortier.               | <i>Palerme</i> (Sicile), Pedonne et<br>Muratori.         |
| <i>Florence</i> , Piatti.                           | <i>Pétersbourg</i> , Saint-Florent, —<br>Graeff.         |
| <i>Fribourg</i> (Suisse), Aloïse Eg-<br>gendorffer. | <i>Tubingen</i> , Cotta.                                 |
| <i>Francfort-sur-Mein</i> , Schaeffer.              | <i>Turin</i> , Bocca.                                    |
| <i>Genève</i> , J.-J. Paschoud.                     | <i>Varsovie</i> , Glucksberg, — Za-<br>vradsky.          |
| <i>Lausanne</i> , Fischer.                          | <i>Vienne</i> (Autriche), Gérold.                        |
| <i>Leipsick</i> , Grieshammer.                      |                                                          |
| <i>Liège</i> , Jallicau père.                       |                                                          |
| <i>Lisbonne</i> , Paul Martin.                      |                                                          |

**COLONIES.**

*Guadeloupe* (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.  
*Ile de-France* (Port-Louis), E. Burdet.

**ON SOUSCRIT AUSSI A PARIS,**

AU BUREAU DE RÉDACTION, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18,  
où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins  
et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires,  
Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17;  
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;  
MONGIE aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;  
EYMERY, rue Mazarine, n° 30;  
RORET ET ROUSSEL, rue Pavée-Saint-André, n° 9;  
BAUDOIN frères, rue de Vaugirard, n° 36;  
CHASSERIAU ET HÉCART, rue de Choiseul, n° 3;  
DELAUNAY, PÉLICIER, CORRÉARD, au Palais-Royal;  
Madame CELLIS, rue du Cherche-Midi, n° 4;  
Madame CAMILLE-DEFRÈNE, rue du Marché-Saint-  
Honoré, n° 4;

A LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE tenu par M. Gautier, ancien  
militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal.

AU CABINET SPÉCIAL D'AFFAIRES, pour la littérature, les sciences  
et les arts, place des Victoires, n° 3;

AUX Cercle et Salon littéraires, rue Neuve-des-Petits-Champs,  
n° 5, au premier.

*Nota.* Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi  
chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23; EYMERY, rue  
Mazarine, n° 30, et RORET et ROUSSEL, rue Pavée-St.-André-  
des-Arts, n° 9.



# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

## ANALYSE RAISONNÉE DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1<sup>o</sup> *Sciences physiques et mathématiques et Arts industriels; Sciences naturelles et médicales*: MM. CH. DUPIN, FOURRIER, de l'Inst.; — FERRY; — FRANCOUR; — LE NORMAND, prof. de technologic; etc. — de MOLTON; — A. MICHELOT; — COQUEBEL; — FLOURENS, D. M.; — ADEIXON; BALLY; ESQUIROL; FRIEDLANDER; MAGENDIE; ORFILA; PARISOT; PHQUEPAL, D. M.; — CHATTAB, de l'Institut; — DESMARET; — W. HUTCHINSON; — MOREAU DE JONÈS; — DE FERUSAC; — DESMOULINS, D. M., etc.

2<sup>o</sup> *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques*: MM. LANJUNAIS; — M. A. JULLIEN, de Paris; — AL. DE LA BORDE, de l'Institut; — ANNÉE; — ARNOLD, de Strasbourg; — BABY; — BARBIÉ-DUBOCAGE, de l'Inst.; — J. J. BAUDE; — BUCHON; — COUSIN; — DEGRAND, de l'Inst.; — DEPPING; — A. DUFRAYER; — JONARD, de l'Inst.; — MEYER, d'Amsterdam; — P. LAMI; — J. V. LEClerc; — LAFON DE LADEBAT; — DE LASTEYRIE; — ALEX. LAMETH; — NAUDET, de l'Inst.; — PARENT-RÉAL; — G. M. RAYMOND; — E. SALVERTE; — SIMONDE DE SISMONDI; — STAFFER; — THIERRY, etc.

3<sup>o</sup> *Littérature française et étrangère, Bibliographie, Archéologie et Beaux Arts*: MM. AIGNAN, ANDRIEU, AMAURY-DUVAL, LEMERCIER, de l'Institut; — A. MARUL; — HENRICH; — ARTAUD; — AVENEL; — BARBIER, conservateur des bibliothèques du Roi; — S. A. BEVILLE; — MICHEL BÉAR; — BRUGUIÈRES DE SORSUM; — CADET DE GASSICOURT; — CERBIÉ; — CHAMPOLLION-FIGEAC, corresp. de l'Inst.; — J. DROZ; — DUMERSAN; — EMERIC-DAVID, de l'Inst.; — FAURIEL; — GÖPPE; — PH. GOLBERY, de Colmar; — CHAUVET; — HERBERG; — KRAFFT; — LANGLETS, de l'Inst.; — LLORENTE; — MARRON; — A. MÉTRAL; — NICOLO POULO; — POUGENS, de l'Inst.; — F. SALFI; — SCHWEIGHŒUSER fils, de Strasbourg; — DE SÉCUR; — SICARD, de l'Inst.; — DE STASSART; — S. D. THIERY; — THIESSÉ; — VERDIER; — VIOLETT LENOZ; — WARDEN, ancien consul des États-Unis d'Amérique; — E. HÉREAU; etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Rue d'Enfer-Saint-Michel, N<sup>o</sup> 18.ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N<sup>o</sup> 25.LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTE, et DULAU et C<sup>o</sup>.

SEPTEMBRE 1821.

## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 50 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit, à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

### *Prix de la Souscription.*

|                       |        |             |        |              |
|-----------------------|--------|-------------|--------|--------------|
| A Paris.....          | 42 fr. | pour un an, | 24 fr. | pour 6 mois. |
| Dans les départemens. | 48.    |             | 28.    |              |
| Dans l'étranger.....  | 54.    |             | 32.    |              |

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans *l'étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, *et franc de port*, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18*. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les directeurs des postes et chez les principaux libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons formeront un volume. Chaque volume sera terminé par une table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircira et facilitera les recherches.



## AVIS ESSENTIEL

*Pour les Souscripteurs de la Revue Encyclopédique, qui résident dans les pays étrangers.*

MM. les Souscripteurs actuels de la *Revue Encyclopédique* établis dans les pays étrangers, qui voudront continuer leur abonnement pour l'année 1822, sont priés d'envoyer directement au BUREAU CENTRAL (*rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18*) d'ici au 1<sup>er</sup> décembre prochain, le montant de leur abonnement et leur adresse, afin que la direction de la Revue puisse prendre d'avance les mesures nécessaires pour proportionner le tirage des exemplaires de ce recueil au nombre des demandes qu'elle aura reçues, et afin que le service des envois n'éprouve aucun retard.

MM. les Libraires jouiront de la remise d'usage, et d'un treizième exemplaire en sus de chaque douzaine.

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

*Des productions les plus remarquables dans la  
Littérature, les Sciences et les Arts.*

---

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

---

OBSERVATIONS

*Sur les Revues scientifiques et littéraires, anglaises.*

Nous sommes heureusement arrivés à une époque où tout ce qui peut éclairer la marche de l'esprit humain et favoriser les progrès de la civilisation est recherché avec avidité. Comme les journaux scientifiques, philosophiques et littéraires sont particulièrement destinés à donner une meilleure direction et une impulsion plus rapide aux travaux utiles dans tous les genres, il importe d'examiner si les principaux ouvrages périodiques, qui ont cette noble destination, la remplissent avec un soin religieux, et si, en étalant, aux yeux de l'Europe savante, les richesses littéraires des contrées dont elle se compose, ils les apprécient toujours à leur juste valeur.

TOME XI. 33<sup>e</sup> Cahier. — Septembre 1821. 29

Il faut convenir d'abord qu'il n'est aucune de ces *Revues* qui ne renferme, presque dans chaque cahier, des articles très-remarquables; les hommes curieux de connaître les progrès des lumières, dans les différentes parties du monde, ne sauraient lire ces recueils avec trop d'attention. Parmi ceux qu'on publie en Angleterre, l'*Edinburgh Review*, les *Quarterly* et *British Reviews*, et la *Literary Gazette*, tiennent le premier rang.

Le plan naturel de ces *Revues* est l'examen critique des ouvrages les plus intéressans qui paraissent chez les peuples civilisés, et qui méritent d'appeler l'attention, soit par le sujet qu'ils traitent, soit par les vues qu'ils présentent, soit enfin parce qu'ils signalent des erreurs non encore aperçues, et des vérités que l'ignorance ou le préjugé avait jusqu'alors couvertes d'un voile. Souvent ce travail est confié, en Angleterre, à des hommes d'un talent si distingué, d'une érudition si profonde, que les extraits des ouvrages les moins susceptibles d'intérêt deviennent sous leur plume des dissertations judicieuses et instructives.

Toutefois, nous craignons que la plupart des lecteurs français, qui recherchent les *Revues Britanniques* sur la foi de leur réputation, ne soient surpris, peut-être même indignés, d'y trouver des censures à la fois amères et partiales, surtout contre les productions qui ne sont point anglaises. Une fausse direction, donnée à ce qu'ils appellent mal à propos *esprit national*, les rend évidemment injustes. Cette disposition, qui dégénère souvent chez les Anglais en esprit de parti, intolérant et exclusif, obscurcit le jugement des hommes les plus éclairés, et leur fait envisager les objets sous le point de vue qui flatte leur passion. Un Anglais trouve que, dans sa patrie, tout est le mieux possible; il est intimement persuadé que la

nation anglaise est supérieure à toutes les autres nations, non seulement sous le rapport du gouvernement, des lois, des institutions, des mœurs, du commerce et de la richesse, mais encore sous le rapport des sciences, des lettres et des arts. Cet amour de la patrie est un sentiment si noble, qu'on est fâché de voir sortir, d'une source aussi pure, des prétentions injustes et ridicules; mais il faut bien avouer que, lorsque le sentiment mal entendu de l'amour du pays nous rend assez injustes pour méconnaître ce qu'il y a de bon chez les étrangers, pour rabaisser leur mérite et leur gloire, et pour caresser un puéril orgueil, en nous donnant à nous-mêmes la palme que nous leur ôtons, il cesse d'être honorable, et paraît devoir nous attirer plus de moquerie que d'admiration. Ceux qui accordent le plus d'estime aux savantes *Revue*s dont nous parlons, sont particulièrement choqués d'y trouver aussi souvent des diatribes injurieuses contre les Français, et ils ne savent à quoi attribuer tant d'injustice et d'acrimonie. Serait-ce une suite de cette ancienne rivalité de force, de richesse, de bravoure, de civilisation et d'industrie entre les deux peuples? Nous ne pouvons le croire. Des sentimens de jalousie ne peuvent exister sans motifs, et les auteurs des articles injurieux que nous avons en vue nous assurent qu'ils ne trouvent absolument rien en France qu'ils puissent nous envier. Quoi qu'il en soit, l'iniquité de leurs jugemens et de leurs prétentions n'en est pas moins déplorable. On n'hésitera pas cependant à leur pardonner, si l'on songe combien ces petites illusions de l'amour-propre, et ces passions qui naissent de l'intérêt personnel, ont d'empire sur des hommes d'ailleurs raisonnables; et, dédaignant les faciles représailles que nous pourrions exercer envers des censeurs plus chagrins qu'irréprochables, nous excuserons chez eux cette faiblesse.

C'est sans doute à cette réflexion salutaire et toute libérale, qu'il faut attribuer le silence qu'ont cru devoir garder, sur les articles que nous venons de signaler (1), les savans distingués dans tous les genres, que possède la France. Ils ont pensé, comme nous, que notre patrie avait d'autres ressources que la récrimination pour répondre aux censures de ses voisins. Elle y répond glorieusement, selon nous, lorsqu'elle leur présente des savans et des littérateurs, qui agrandissent chaque jour la réputation non contestée que ses grands hommes d'autrefois lui ont acquise.

Nous revenons donc franchement à nos éloges des *Revue anglaises*, et nous les recommandons, sans craindre qu'on nous accuse de manquer d'esprit national. Elles sont du plus haut intérêt, et il serait malheureux que les injustices que nous leur reprochons empêchassent d'apprécier ce qu'elles contiennent d'utile.

Que ceux de nos jeunes lecteurs, et ceux de nos écrivains, qu'irriteraient ces écarts de nos voisins, se gardent donc bien de les relever. Le silence est plus digne du caractère français; car, pour répondre, il n'est que deux moyens : 1° rendre accusation pour accusation; mais, en prouvant que les Anglais ne valent pas mieux que nous, nous prouverions fort mal que nous l'emportons sur eux; 2° les réfuter, en nous louant nous-mêmes; mais ce serait les imiter, et nous avons déjà remarqué que cet excès d'amour-propre pouvait les rendre ridicules.

Ainsi, lisons leurs bons écrivains; étudions leurs sages institutions; louons hautement leurs qualités estimables; profitons de leurs lumières; applaudissons à leurs progrès

---

(1) *Edinburgh Review*, n<sup>os</sup> 64, 69, etc. *Quarterly Review*, n<sup>os</sup> 45 et 49.

dans les arts, à leur zèle pour les améliorations sociales, à leur désir d'introduire la civilisation chez les peuples barbares : ce sera encore une vengeance, si l'on veut ; mais cette manière de se venger ne peut blesser personne (1).

B—Y.



SUR LES AVANTAGES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE CHEZ  
LES GRECS MODERNES, par CHARLES DUPIN, ancien  
secrétaire de l'Académie Ionienne, et membre de  
l'Institut de France.

Au moment où les Grecs sont appelés à de nouveaux destins, peut-être ne verra-t-on pas sans intérêt les efforts qu'avaient tentés quelques Français, à l'époque de nos conquêtes, pour rappeler un peuple malheureux à la civilisation et à la grandeur d'ame qui firent la gloire de ses ancêtres.

Quand, par suite des conventions de Tilsitt, nos troupes occupèrent les îles Ioniennes, les officiers et les administrateurs envoyés dans ces belles contrées s'empressèrent d'unir leurs efforts à ceux des Grecs les plus éclairés, pour cultiver de concert les lettres, les sciences et les arts. Les Français arrivèrent dans les Sept-Iles, vers la fin de 1807 ; et, dès le printems de 1808, ils fondèrent l'*Académie Ionienne*. Ils firent plus ; ils ouvrirent, dans le local de l'académie, des cours gratuits où l'on professa les mathéma-

---

(1) Nous avons nommé, au commencement de cet article, la *Gazette ou Chronique littéraire* ; elle ne mérite pas cependant, au même degré, les reproches que nous adressons aux *Revue anglaises*. Elle s'égaie bien parfois aux dépens des littérateurs français ; mais il y a, dans ses observations critiques, plus de ce que les Anglais appellent *humour*, gaité maligne, que de *spleen* scientifique et acrimonieux. Elle est polie, quoiqu'elle ne soit pas française.

tiques (1), la physique (2), la médecine (3), la jurisprudence (4), et la littérature grecque (5); enfin, pour encourager la jeunesse, l'académie offrit des prix annuels aux élèves qui se distingueraient le plus dans leurs études; elle proposa en outre des prix olympiadiques, ainsi nommés parce qu'on devait les décerner au commencement de chaque nouvelle olympiade. Les prix olympiadiques, annoncés à l'Europe entière, étaient offerts aux littérateurs de toutes les tribus grecques, qui, dans la langue hellénique ou dans la langue moderne, auraient composé ou traduit les plus beaux ouvrages.

Des obstacles sans nombre et la fatalité des événemens, qui mit un terme au succès de nos armes, ont traversé les desseins des fondateurs de l'Académie Ionienne, et n'ont pas permis que ces desseins obtinssent tout le succès qu'il était juste d'en attendre.

La noblesse gréco-vénitienne, accoutumée à faire élever ses enfans par des pédagogues italiens, ne voulait pas envoyer ces précieux rejetons d'une race orgueilleuse dans nos écoles publiques, où ils eussent éprouvé l'affront d'être assis, sans distinction, à côté des fils du simple citoyen.

C'est pour combattre un esprit aussi fatal à la régénération de la Grèce, que fut composé le discours suivant. Il ne ressemble guère à nos compositions académiques; mais on doit se rappeler, en lisant cette production d'un

(1) M. *Augoyat*, capitaine du génie militaire, aujourd'hui professeur à l'école d'état-major de France, fut chargé de ce cours.

(2) M. *Ch. Dupin*, alors capitaine du génie maritime.

(3) M. *Gangadi*.

(4) M. *Delviniotti*.

(5) M. *Mavromati*, l'un des savans et des littérateurs les plus distingués qu'ait possédés la Grèce moderne, et qu'elle a malheureusement perdu.



auteur bien jeune alors , qu'elle n'était pas destinée pour des auditeurs dont l'esprit cultivé n'eût besoin , pour être séduit , que des touches gracieuses et pures d'un atticisme depuis long-tems disparu des contrées qui furent son berceau.

On aurait tort de chercher dans ce morceau ce que l'on trouve dans les productions regardées comme les modèles du genre : un art consommé , un poli parfait , de l'élégance dans le style , de l'épigramme dans la pensée , et de l'esprit sous la forme du sentiment.

Mais , au milieu d'un état-major de l'armée française , campée sur les confins de la Grèce , en présence de l'élite des habitans d'une contrée dont la volonté dominante est de reconquérir les lumières , l'indépendance et la gloire de ses aïeux , c'était avec de plus mâles accens et des mouvemens plus hardis qu'il fallait attaquer ces grandes et nobles passions.

Si le lecteur veut partager l'impression produite par le discours que nous publions maintenant , il doit se reporter à l'époque et dans la contrée où il fut prononcé. Il doit songer que c'est dans la capitale des îles Ioniennes , dans la patrie d'Alcinoüs , que l'orateur fit entendre ses paroles. Il doit songer que , du lieu même où se trouvaient réunis ses auditeurs , on découvre , par-dessus les montagnes de l'Épire et de l'Acarnanie , les sommités du Pinde et les lieux qu'ont illustrés les plus grands événemens.

Tel est le site majestueux , tels sont les souvenirs et les espérances que le lecteur doit maintenant retracer à son imagination.



DISCOURS prononcé dans la séance publique de l'Académie Ionienne, le 15 août 1809.

Si aut acrius egero, aut liberius quam qui ante me dixerunt : peto à vobis, ut tantum orationi meæ concedatis, quantum et pio dolori et justæ iracundiæ concedendum putetis. Cic. *pro P. Sextio*.

O vous, honneur de l'Hellénie, vous qui reçûtes de la nature une ame au-dessus du vulgaire, qui l'avez élevée encore par vos veilles et vos méditations, c'est à vous que nous nous adressons. C'est par vous que nous pouvons être de quelque utilité pour vos concitoyens. En vain, nous chercherions à répandre la vérité ; portée seulement par notre faible voix, la vérité ne serait point entendue, ou serait négligée. Vous seuls, dans votre propre patrie, pouvez détruire cette foule de préjugés qui s'opposent en secret à ses progrès. Vous seuls pouvez combattre l'erreur, maîtriser l'opinion, la diriger au grand, au beau, à l'utile ; la rappeler enfin à la pensée de vos pères. Faites-nous donc connaître ce que vous pouvez être, à la manière des hommes illustres, par des œuvres plutôt que par de vaines réputations. A chaque préjugé que vous aurez détruit, à chaque principe, à chaque fait important, à chaque projet utile que vous aurez exposés, propagés, nous nous empresserons de proclamer vos noms. « Sur les murs de cette enceinte, dirons-nous à nos compatriotes, vous voyez suspendu le tableau des bienfaiteurs des lettres, des sciences et des arts, envers l'académie ; nous avons à vous présenter un autre tableau non moins précieux, c'est celui des hommes qui vous ont consacré leurs travaux et leurs veilles. Les largesses de leur génie ne méritent pas moins votre reconnaissance, que les présens de ces premiers donateurs dont l'académie gardera toujours le souvenir avec les plus doux sentimens de respect et de

gratitude; » A ce simple récit, les acclamations de tout un peuple partageront les suffrages de la gloire, et les tributs de l'admiration, entre les bienfaits du talent et les bienfaits de la vertu.

Ioniens, à la seule pensée de ce touchant spectacle, s'il est parmi vous un homme qui sente son cœur palpiter et brûler du désir généreux de conquérir cet amour, cette estime de tout un peuple, voilà l'homme que nous cherchons. Qu'il paraisse; qu'il imite par ses travaux ceux qui, comme lui, furent étrangers à l'académie; nous nous empresserons de le recevoir comme eux parmi nous, et nous le placerons aux premiers rangs dans la carrière où nous voulons marcher à la prospérité de ces contrées.

Hommes supérieurs, c'est à cette époque heureuse, où l'académie, devenue forte par votre appui, vous comptera tous dans son sein; c'est alors qu'elle pourra remplir ses promesses, et les surpasser encore. Vous nous élevez au-dessus de nous-mêmes. Une noble émulation viendra s'établir entre nos collègues nouveaux et ceux qui voudront devenir nos collègues. Vous rendrez, en ces lieux, aux lumières du savoir, tout l'éclat dont elles brillèrent autrefois. A leur chaleur fécondante germeront pour la postérité mille talens nouveaux. Qu'il nous sera doux de nous applaudir de leur développement, comme de l'ouvrage de notre zèle et de votre génie! Peuples de la Grèce, c'est alors que sera détruite dans l'Europe cette opinion injurieuse qui pèse encore sur vous. On ne vous croira plus les fils dégénérés du plus illustre des peuples; vous obtiendrez justice dans l'estime des hommes; et l'Europe sera fière de voir rendue à ses antiques destinées celle de ses nations qui, la première de toutes, a déployé ses fastes pour l'immortalité.

Mais, ne vous le dissimulez pas, plus ce but est élevé, plus il est glorieux de l'atteindre; plus il est difficile aussi

d'y parvenir : ce sera l'ouvrage du tems, et de cette constance qui nous fait triompher de tous les obstacles. O vous, de qui l'académie ose espérer la régénération de vos frères, voici les vérités qu'il vous faudra, pour la produire, recevoir et propager. Il faut que vous soyez persuadés que les hommes n'acquièrent de supériorité sur les hommes, que par l'éducation, et les nations sur les nations, que par l'éducation publique. Voulez-vous, Ioniens, que vos fils deviennent dignes de vos pères ? il faut tout faire pour leur éducation. Daignez prêter l'oreille à ma voix. Si vous êtes les enfans des Grecs, vous êtes faits pour entendre la vérité ; et moi, mon cœur me dit que je suis fait pour vous la dire. Que si je devais même encourir vos reproches ou votre haine, pour prix de ma franchise, je vous dirais, comme votre Thémistocle, parlant pour le salut de la patrie : « Frappe, mais écoute. » Et le bien que j'aurais pu faire, me paierait du mal que je recevrais en échange.

Ce n'est ni par la débauche, ni par le jeu, ni par le luxe et par ses vices, que vos fils deviendront jamais des hommes éminens dans l'ordre social ; c'est par l'étude, et par le travail dont l'apprentissage austère ne deviendra fructueux que dans la seule éducation publique. Qui pourrait causer votre aversion pour elle ? Serait-ce un vain orgueil ? Mais un tel sentiment est indigne des neveux de ces hommes dont les généraux, les prytanes, les monarques même, plaçaient leurs fils à l'école des plus simples citoyens. Je ne suppose donc pas qu'un motif aussi bas ait pu jamais approcher de vos cœurs.

Penseriez-vous, d'ailleurs, que l'instruction particulière est, (par elle-même, plus propice au développement de l'esprit de vos fils ? Penseriez-vous qu'elle est, plus que l'instruction publique, amie des vertus sociales ou privées ;

et que, sous les yeux de la patrie, les mœurs de vos fils s'altéreraient plus qu'elles ne le font maintenant dans la maison paternelle (1)? A ces doutes spécieux, je répondrai d'abord que l'homme élevé loin de ses semblables n'apprend ni à les connaître ni à les aimer; qu'il reste ainsi ignorant de leurs passions et de leurs mérites; qu'il devient par-là égoïste et superbe; qu'il reste faible, parce que l'émulation ne vient jamais doubler ses forces; et que, dans sa médiocrité dédaigneuse autant que méprisée, il fait son propre malheur, en se rendant à charge à lui-même et à la société tout entière. Mais laissons là les preuves abstraites fournies par le seul raisonnement, et consultons la voix irrécusable de l'expérience. Je vais vous parler de vertus, de hauts faits, de talens immortels; je vais prendre mes exemples chez vos pères.

Parmi les villes grecques les plus illustres par les choses qu'elles ont faites, par les hommes qu'elles ont produits; la première de toutes, c'est Athènes. Son nom seul nous rappelle la déesse du génie, de la sagesse et de la valeur (2). La fille du maître du monde, qui, dans les cieux, présidait à ces vertus, avait sur la terre son temple en cette ville (3); elle l'animait de son esprit et la couvrait de son égide: le nom d'Athènes, enfin, est l'emblème des beaux siècles de son peuple. Voyons donc ce que nous apprendront les fastes et les lois de la ville du génie, de la valeur et de la sagesse. L'Attique entière n'est guère plus grande que Corcyre; une peuplade se forma sur son sol aride, et la peuplade a rempli l'univers de son nom. Sous les plus grands

---

(1) Les mœurs vénitiennes ont infesté de leur corruption la plus grande partie de la haute classe des Septinsulaires.

(2) La Minerve des Grecs porte le nom d'Athènes.

(3) Le Parthenon. C'est le beau temple dont les débris majestueux sont représentés avec tant de fidélité dans le panorama d'Athènes.

des mortels, elle vainquit les barbares à Marathon, à Platée. Elle succombait sous le poids de l'Asie, elle sacrifia ses biens, ses palais, ses foyers domestiques, ses temples même; elle s'embarqua toute pour aller vaincre l'Asie à Salamine, et elle la vainquit à Salamine. Elle devint maîtresse des Cyclades, de l'Archipel, des côtes de l'Hellespont et de l'Asie-Mineure; elle fut l'arbitre de la Grèce, de la Grèce alors triomphante de tout l'Orient! . . . Savez-vous comment s'élevaient des hommes qui faisaient de telles choses? C'est dans le sein des écoles fondées par Solon; et les lois de Solon parurent si belles à toute la Grèce, qu'elles lui acquirent un rang parmi les sept sages dont elle s'honore. Ce grand homme n'avait pas dédaigné de fixer jusqu'aux moindres réglemens des écoles publiques. Il avait défendu, sous peine de mort, que des maîtres non autorisés par les lois frustrassent les écoles publiques de la jeunesse qui leur appartenait.—Que croyez-vous, Ioniens, qu'ait pensé le sage Solon sur l'éducation publique et sur l'éducation particulière? Laquelle des deux croyez-vous qu'il ait préférée? Que pensez-vous enfin de la justesse de ses vues?—Jugez-les par leurs succès, et prononcez.—Dites, que croyez-vous qui fit vaincre les forces de l'Attique à Marathon, à Platée, à Mycale? Est-ce la valeur innée du peuple grec? Mais cette valeur, aujourd'hui l'apanage de ma patrie, c'est un bien qui fait le tour de la terre, et passe, d'époque en époque, des cœurs d'un peuple aux cœurs d'un autre peuple. Quel fut donc l'auteur de ces brillans succès?—Quel fut-il? . . . Ce fut Solon. Quelles furent les armes qui rendirent dix mille guerriers d'Athènes supérieurs à cent mille soldats de Darius? Ce ne furent pas les cuirasses qui couvraient leurs corps, mais bien celles dont l'éducation de Solon avait encoint leurs cœurs. Enfin, quand Xerxès s'avance à la tête

des forces de l'Asie , lorsqu'il s'empare de l'Attique et d'Athènes même, qui ne croirait que le peuple de cette ville est vaincu ? Il a tout perdu , tout , jusqu'à ses foyers domestiques ! Soyons tranquilles sur lui ; la fortune n'a pu lui ravir cette grandeur d'ame qu'il doit à sa mâle éducation, et le peuple d'Athènes est encore. Le génie de Solon donne encore à tous les cœurs les leçons de l'héroïsme, et ce peuple va les suivre : il est en armes , il est tout entier sur les eaux ; il s'en est fait une patrie ; et l'élément des naufrages l'a conservé pour la victoire. Devant les faibles vaisseaux d'Athènes la flotte immense de Xerxès s'est dispersée , et leur roi fugitif n'en a sauvé que les débris qui ont eu des voiles légères et des rameurs agiles. Honneur, mille fois honneur au créateur des héros et des grands hommes !

Voilà , Corcyréens , ce que fut le peuple , élève du sage Solon , ces illustres Athéniens dont vous eûtes jadis la gloire d'être les alliés.

Que si vous doutiez encore de l'influence des lois de Solon , je vous dirais qu'aux jours malheureux , où ces lois perdirent leur vigueur , où l'orgueil ignorant crut s'honorer en substituant l'éducation particulière à l'éducation publique établie par ce grand homme , les courages s'énerverent , les esprits s'abaissèrent , et les vainqueurs de l'Orient , qui avaient vu dans leur sein les Aristide , les Miltiade et les Thémistocle ; les Eschile , les Euripide et les Sophocle ; les Socrate , les Xénophon et les Platon ; cette ville , qui semblait être comme la pépinière des grands hommes et des talens immortels , lorsqu'elle eut altéré l'éducation de sa jeunesse , vit à la fois son indépendance , son bonheur , et ses hommes illustres finir avec Phocion et Démosthènes. Elle devint le rendez-vous et la demeure des esclaves et des rétheurs , et mit en opprobre , dans tout l'empire des Romains , le caractère jadis si noble et si révééré des Hellènes.

Fils des Grecs , cette faible peinture de ce que furent vos pères en leurs beaux jours , a-t-elle fait naître dans vos cœurs le désir de vous élever jusqu'à eux , d'obtenir une gloire égale à la leur ? Employez les moyens qui la leur ont acquise , et vous l'acquerez de même à votre tour. Honorez les vertus , admirez le génie , fécondez-en les germes par l'éducation publique de vos fils. Que vous manque-t-il pour vous relever jusqu'à la majesté de vos aïeux ? pensez-vous que ce soient les richesses ? Mais les vainqueurs de l'opulente Asie furent des hommes dont les généraux même étaient des pauvres , comme Aristide et Miltiade. Mais , c'est quand leurs fils furent devenus les riches marchands d'Athènes , que les soldats pauvres de la Macédoine leur ont donné des fers. Mais , c'est quand les Romains étaient pauvres qu'ils conquièrent la terre , et c'est après qu'ils en eurent amassé les trésors , que les hordes des barbares , avec leurs épées pour tous trésors , les ont vaincus. Ah ! j'appellerai bienfaiteur et restaurateur de la Grèce , non pas uniquement l'artiste industriel qui rendra ses villes opulentes et son commerce fastueux , c'est-à-dire , peut-être les caractères énervés et les cœurs corrompus ; mais bien le sage , qui vous fera sentir comment on est riche encore avec les seuls trésors de l'ame et de l'intelligence , et pauvre avec les seuls trésors de la terre ; mais bien le politique profond qui saura vous convaincre qu'on est un grand peuple par la seule magnanimité , et jamais par la seule richesse. Songeons d'abord à éclairer les esprits , pour les rendre sensibles à la honte et à la gloire ; montrons-leur combien est belle la vertu , combien elle fait le bonheur de celui qui la possède. Abandonnons à ses propres moyens l'ardente cupidité. Elle saura se servir de l'instruction même que nous aurons répandue ; et , tout en ne pensant qu'à la sagesse , à la grandeur des ames , nous aurons cependant agi comme pour arriver suivant la voie la



plus courte aux moyens qui procurent, par le travail et l'industrie, l'aisance d'une fortune honnête, c'est-à-dire d'une fortune acquise par la seule voie de l'honneur.

Tournez donc vos espérances et vos vues du côté de l'intelligence ; portez un regard sévère sur vous-mêmes ; vous vous direz ce qui vous manque, et vos pères viennent de vous dire ce qu'il vous faut acquérir pour devenir, comme eux, l'exemple et l'orgueil de la terre.

Observons quel est ici l'état des professions les plus intéressantes, et jugeons des autres par elles. Je vois parmi vous des hommes qui font honneur à toutes les professions utiles. Je rends hommage à leurs lumières, et j'admire d'autant plus leurs talens, qu'il était plus difficile de les acquérir en ces lieux. Mais je ne m'arrête point à ce coup d'œil superficiel et trompeur. Je tourne mes regards vers le peuple de vos villes et de vos campagnes. Je le vois porter, sur son front pâle ou d'un vert livide (1), la preuve vivante de l'ignorance profonde d'empiriques et de charlatans, qui pour tout art ont celui de féconder les fléaux du climat par les fléaux de leur impéritie. Je songe ensuite à quelle foule de légistes d'une médiocrité sans pudeur, les Septinsulaires livrent imprudemment leurs biens, leur honneur et leur existence. Je demande partout quelles lois furent portées pour empêcher l'horrible brigandage, qui fait, de la jurisprudence, un commerce sans conscience et sans pitié. Je le demande à la nature ; et la nature, en rougissant, se tait ; elle me montre un code, et elle pleure. Que contient donc ce code, qui fait pleurer et rougir la nature ? Je l'ouvre au hasard ; j'y vois un acte de bienfaisance pour vous, Ioniens ; mon cœur se console ! Je lis avidement. Pour faveur singulière, tout Septinsulaire

---

(1) La décadence de l'agriculture a rendu malsaine une grande partie de l'île de Corcyre.

était revêtu du caractère auguste qui le rendait capable de défendre, de sauver la fortune et la vie de ses compatriotes, aussitôt qu'il faisait acte de présence à l'université de Padoue. Pour tout le reste des hommes, il faut être plus instruit qu'eux, il faut savoir leurs lois pour les défendre; mais pour des Grecs, aux yeux des Italiens, cela n'est pas nécessaire. Des Grecs peuvent être ruinés, déshonorés, suppliciés. Qu'importe, pourvu que les Grecs demeurent ignorans, qu'ils soient esclaves et qu'ils oublient leurs pères? Voilà donc ce qu'a fait à votre égard la politique de Venise! Rougis, humanité, pleure; le machiavélisme avait atteint son but, et le machiavélisme souriait avec satisfaction.

Je parcours vos campagnes, je les vois couvertes de vos temples; mais tous ont l'aspect de la misère. Je vois vos prêtres bêchant la terre et touchant les bestiaux, et les ministres du Seigneur ne disent plus qu'avec peine les hymnes composés par leurs savans prédécesseurs. Je demande si, dans toutes les îles, il n'est pas une école où les serviteurs des autels aillent apprendre à instruire, à consoler les humains; et la religion rougit aussi en cachant son visage baigné de pleurs. Ah! je rends grâces au ciel, Ioniens, que vous soyez enfin les frères d'un peuple, qui veut des compatriotes forts comme ses propres citoyens, et qui dédaigne d'acquérir des sujets pour les garder, en les rendant faibles, misérables et dégradés.

Affligé par le triste spectacle de vos campagnes, je rentre au sein de vos cités, au sein de votre capitale. J'y cherche la langue d'Homère, que je n'avais pas encore entièrement méconnue dans la bouche de vos paysans. Je demande à l'enfant du riche s'il connaît sa langue maternelle, et il me répond qu'il l'ignore. Je demande si, de tout tems, des écoles publiques n'ont pas conservé parmi vous ce dépôt précieux du génie de vos pères; et la Grèce indignée

m'apprend que le peu d'établissémens déserts qui subsistent encore, ne sont dus qu'aux fils de Pierre-le-Grand, qui *protégèrent* un moment ces contrées.

Comment ! et plus heureux que le reste du monde, vous n'avez subi le joug ni des dévastateurs du nord, ni des dévastateurs du midi ! Ni l'Arabe, ni le Sarmate, ni l'Osmanli, ni le Vandale, n'ont envahi votre contrée ; et c'est à des peuples que nous appelons policés que vous avez appartenu. Mais dans le reste de la Grèce, à Pathmos, à Thessalonique, à Joanina, à Cydonie (1), au mont Athos, en cent autres endroits, je vois des écoles publiques où vos frères vont apprendre la langue et les hautes pensées de vos pères. Voilà ce que permettent des peuples que nous caractérisons, en les appelant barbares ; et ce sont des peuples policés qui vous ont dominés, eux qui ne vous ont pas permis d'établir une école dans vos îles ! Ils ont plus fait, ces propagateurs de la servitude ; ils ont eu l'art de mettre en déshonneur parmi vous le seul moyen qui pût vous rendre à votre élévation première. Calcul du faible et du marchand ! Ils ont eu l'adresse de rendre ridicule dans le beau monde le majestueux idiome que les bouches des Platon et des Pindare ont consacré ; ils vous en ont presque fait perdre les restes précieux ; et vos femmes elles-mêmes, avec vos petits-mâtres, rougissent de parler la langue de leurs sublimes aïeux ; et les mères la dédaignent pour leurs fils et la rejettent pour leurs filles ; et c'est le patois de Bergame, c'est le jargon de Sganarelle, de Pantalon et de Bisognoso, qu'on lui préfère (2). Ah ! que n'ai-je en partage

---

(1) L'école de Cydonie n'existe plus : les professeurs et les élèves viennent d'être massacrés par les Turcs (en 1821).

(2) Les habitans qui ne font pas usage de la langue grecque parlent, dans les sept îles, le vénitien le plus corrompu.

une faible étincelle de ce même génie qui caractérisa les immortels créateurs de votre langue ! avec quelle force ne combattrais-je pas d'aussi viles opinions , d'aussi barbares préjugés ! Je saurais vous dire des vérités amères et leur retirer toute leur amertume. La persuasion coulerait de mes lèvres. Aux accens de ma voix, vos cœurs seraient émus ; ils croiraient reconnaître les accens de la patrie même, ils seraient entraînés et rendus à leur grandeur première. Le bien public se montrerait à vous dans tout son jour. Je saurais vous dire tout ce qu'il vous faut faire pour vous relever vers votre première splendeur ; et tout ce qui vous serait montré digne de vous, vous le feriez. Eh bien ! si je ne puis atteindre de si hautes destinées, c'est à vous de seconder mes faibles efforts. Ne songez plus à moi, ne me regardez plus, et supposez que les fantômes muets de vos pères, debout autour de moi, suppléent même par leur silence à ce qui manque à ma voix. S'il ne peut m'être donné de vous persuader, obéissez à ces mânes illustres ; ils vous invitent à marcher sur leurs traces ; ils vous montrent les voies que vous devez tenir, les obstacles qu'il vous faudra franchir ou renverser ; ils vous commandent de tout faire pour les suivre à l'immortalité. Entendez-vous ? ils vous commandent ! . . . Fils des Grecs, obéirez-vous à vos pères ? Irez-vous les rejoindre à ce noble rendez-vous ? ou passerez-vous pour jamais, en quittant la vie, dans les obscurs abîmes de l'oubli ? Je me tais et j'attends votre réponse . . . . Ah ! je la lis dans vos regards, cette réponse ; je l'entends au milieu de vos acclamations : elles m'apprennent que vous êtes encore les dignes neveux des grands hommes ; que deux mille ans de malheurs et de persécutions n'ont pu dégrader vos âmes, et vous faire oublier vos glorieuses destinées. Vous saurez les remplir ; vous saurez régénérer, vous, vos frères, vos enfans ; leur

rendre les sciences, les lettres, les arts; plus encore que tout cela, les vertus de vos pères. Vous verrez vos soins prospérer; osez le vouloir, et dans peu vous verrez les belles conceptions, les beaux travaux et les belles actions renaître parmi vous, comme ces plantes qui repoussent d'elles-mêmes dans leur terre natale, aussitôt que la main du devastateur abandonne la nature à son cours.

Avant d'entreprendre cette régénération de vous-mêmes, consultez l'histoire, cette immortelle institutrice des mortels; elle vous dira: Il n'y a que peu de siècles encore, et l'Europe entière était barbare; ses tribunaux retentissaient alors, comme les vôtres maintenant, des accents d'une langue étrangère; une langue étrangère régnait partout, et les langues de l'Europe restaient dans l'enfance où la vôtre est aujourd'hui tombée. Cependant quelques hommes, hardis bienfaiteurs de leurs compatriotes, s'élevèrent dans chaque nation. Ils osèrent parler leur propre dialecte, ils l'enrichirent, l'épurèrent et l'embellirent. Ils furent payés de leur audace par la reconnaissance des peuples, par l'imitation des hommes supérieurs; et bientôt les nations modernes, formées par vos pères, du rang de leurs élèves s'élevèrent à celui de leurs rivaux.

Si l'Europe était naguère ce que vous êtes aujourd'hui, vous pouvez devenir ce qu'elle est maintenant. Avec combien plus de facilité ne le pouvez-vous pas? vous avez, pour chemin facile, la carrière ouverte devant vous par le progrès des sciences et des arts, et ce progrès est immense. L'Europe avait des langues barbares qu'il fallait réformer en entier; vous n'avez, pour tout travail, qu'à vous rapprocher un peu de la langue de vos ancêtres, et vous posséderez le plus riche, le plus honoré, le plus majestueux des idiomes. Eh quoi! vingt siècles de malheur, une poli-

tique adroite et constante n'ont pu détruire en vous la langue de vos pères. Les neuf dixièmes des Septinsulaires n'ont pu savoir la langue du conquérant, et vous pourriez penser qu'on ferait perdre, en quelques années, à ces neuf dixièmes, ce qu'on n'a pu faire perdre en deux mille ans au dixième d'entre vous? Non, vous ne le pensez pas. Vous le savez, la langue d'un peuple dégénère; mais elle ne change jamais en entier pour une langue étrangère. Dès que vous le voudrez, au contraire, vous reviendrez presque en entier à l'idiome de vos ancêtres. Il ne faudra pas perdre le temps le plus précieux de votre jeunesse, pour apprendre des langues étrangères; la vôtre vous redira bientôt tout ce que le génie peut enfanter de beau. Pénétrés de vos sublimes modèles, vous vous éleverez jusqu'à eux, vous les imitez, et il faudra qu'une seconde fois l'Europe entière vienne entendre les philosophes et les poètes de la Grèce, pour prendre des leçons de vertu, de savoir et d'éloquence.

Ces pensées, je ne les émet pas comme nouvelles; elles sont gravées dans les cœurs d'un grand nombre d'entre vous. Ils sont intimement convaincus du besoin indispensable de la conservation, de la régénération de votre langage, de l'impossibilité enfin de le détruire jamais entièrement. Il est encore parmi vous beaucoup de familles distinguées qui, supérieures aux préjugés et à l'opinion publique égarée, élèvent leurs enfans dans l'étude de leur langue maternelle: honneur à ces dignes familles! qu'elles soient pour toutes les autres un exemple glorieux à imiter, honteux à ne pas suivre!

Si les écoles publiques vous semblent trop peu étendues (et elles le sont trop encore pour le nombre des élèves que vous y envoyez), eh bien! devancez les vues libérales du gouvernement: l'amour de la patrie se nourrit de sacrifices, sachez-en faire. Dotez à vos frais des écoles publiques;

fondez-y des pensions pour le pauvre que la nature a vengé de la fortune. Imiter les autres Grecs et quelques-uns de vos concitoyens; hommes riches, soyez nobles et généreux comme les *Zosimades* (1); comme eux, employez vos trésors à enrichir vos frères de la plus grande des richesses, de celle des lumières et des vertus. Hommes de génie, imitez les Boulgaris, les Rigas, les Théotoky, les Coraï; consacrez vos talens et vos veilles à l'instruction de vos contemporains, au développement des idées grandes et libérales, dans les ames de la jeunesse; consacrez de nobles efforts à la régénération d'un peuple tout entier. Alors on dira : Les Grecs expatriés ne sont pas les seuls grands hommes d'entre les Grecs, on compte encore les Grecs des îles Ioniennes.

Tandis que les citoyens de tous les ordres concourront à cette régénération de la langue et des mœurs, et vous, ministres de Dieu, resterez-vous spectateurs oisifs de ce beau mouvement? Voulez-vous, comme le font maintenant les ministres de l'occident, parler aux peuples un langage que vos peuples n'entendissent plus, et rendre ainsi leurs prières et leurs cantiques, le récit de quelques formules que leur intelligence n'expliquât plus à leur cœur? Non sans doute, vous ne le voulez pas. Eh bien! conservez donc ce dépôt précieux de la langue de vos pères; conservez-le comme le plus puissant moteur que vous puissiez manier, pour maintenir la morale et ranimer sans cesse la vertu. A coup sûr, la langue des Cyrille, des Basyle, des Chrysostome vous semble une langue éloquente; une langue qu'il est utile que tous les Grecs entendent; une langue,

---

(1) Les *Zosimades* ont fait imprimer, à leurs frais, les chefs-d'œuvre de la langue grecque, et les ont fait distribuer gratis à leurs jeunes compatriotes les plus studieux.

enfin , consacrée par votre religion. Cherchez donc vous-mêmes à l'entendre , à l'encourager , à la propager. Rendez-vous les plus instruits comme les plus sages d'entre les hommes , pour en être les plus révéérés ; et rappelez-vous que ce fut là votre secret de tous les siècles : trop heureux les mortels , si vous en eussiez toujours profité ! Maintenant, je vais vous parler des plus nobles services rendus au genre humain. Écoutez-moi ; ils seront pour vous des modèles. Songez que ce n'est point par des rites , mais par des bienfaits , que les religions excellent aux yeux des juges de la terre , et , j'ose dire , aux yeux de l'éternel.

Quand l'Europe était redevenue barbare , c'est dans quelque monastères que s'y conservaient les restes de ses antiques lumières. C'est là que des hommes simples et laborieux en recueillaient , en ravivaient les dernières lueurs.

Ce qu'ils étaient pour des peuples entiers , les pasteurs de nos campagnes le sont encore pour nos simples paysans. Dans notre patrie , le ministre des autels est l'homme le plus docte et souvent le plus vertueux de son humble paroisse. C'est lui qui protège et qui dirige ce peu d'instruction qu'il est possible de répandre dans les dernières classes du peuple ; lui qui signale au riche bienfaisant les dispositions naissantes de l'enfant sans fortune ; c'est le même homme , enfin , qui instruit les petits du pauvre et qui console la famille du malheureux. Prêtres de l'Orient , voulez-vous , comme la dernière , qu'ai-je dit ? comme la première classe des prêtres de mon pays , devenir l'honneur et la vénération du peuple ? soyez instruits comme eux , comme eux répandez vos lumières et vos consolations dans le sein de tous les pauvres , de tous les malheureux. Vous dites toujours que vous êtes les



pères de l'orphelin. Eh bien! soyez-le donc de tous les Grecs qui sont orphelins de leur patrie, et qui en ont perdu tout l'héritage. Élevez des écoles pour les fils de l'indigent, élevez-en d'autres pour vos propres successeurs. Qu'on ne dise pas seulement de vous: Ils sont probes. Qu'on ne puisse plus dire que les successeurs des Cyrille, des Basyle et des Chrysostome ont oublié les exemples et qu'ils n'entendent plus les sublimes accens des pères de leur église. Instituez des écoles où soient enseignés les préceptes et soit développée l'éloquence de ces hommes vénérables. Qu'il ne soit pas dit que vous le cédiez à ceux qui relèveront les écoles où les Pythagore, les Socrate et les Platon développaient leur morale si pure, dans un si beau langage. Au contraire, qu'une noble rivalité s'établisse entre eux et vous. Commencez vous-mêmes par être instruits; qu'on ne puisse être revêtu de votre sacré caractère, sans avoir fait preuve de lumières. Vous apprendrez alors à vos peuples ce qu'ils gagneront eux-mêmes à s'éclairer. Vous emploierez votre puissante influence sur tous les esprits, pour les conduire au bien, au grand, par la persuasion; et c'est à vous surtout que sera due la régénération de la Grèce.

Je finis en vous redisant encore, et je voudrais pouvoir vous le dire tant de fois que je parvinsse à le graver dans vos ames, en traits ineffaçables: c'est l'éducation, et l'éducation publique elle seule, qui pourra vous conduire aux destinées qui vous attendent, et vous devez tout faire, tout sacrifier pour elle. Mais pourquoi faut-il que je vous présente sans cesse comme un sacrifice, comme un devoir, ce qui devrait n'être pour vous que le plus doux des plaisirs? Ah! sans doute, c'est que vous ne savez pas quelles délicieuses jouissances éprouvent un père, une mère, en voyant leur fils marquer

sa supériorité future, par ses progrès naissans et par les avantages qu'il remporte déjà sur ses jeunes disciples. Que vos fils fréquentent les écoles de l'État, nous leur donnerons des prix, ils seront modestes; ils seront ceux que la Grèce assemblée décernait aux Simonide, aux Pindare, aux Platon : un simple feuillage. Nous y joindrons les œuvres de ces grands hommes; les dédaigneriez-vous pour vos fils? --- Vous ne seriez donc pas des Grecs, et les plus doux sentimens de la nature seraient donc étrangers à vos cœurs!

Laissez-moi terminer mon trop long discours par une histoire qui demeurera toujours gravée dans mon souvenir. Un élève (1) était dans une école célèbre, bien loin de sa famille dont il ne devait voir personne encore. Cependant la fin de l'année scolaire amène la distribution des prix. Déjà les magistrats et tout ce que la ville a d'hommes recommandables se sont réunis en présence d'un concours immense de peuple. Déjà les couronnes se distribuent. Le jeune élève en avait acquies une. Il ne pensait qu'à sa petite gloire littéraire, il goûtait avec ivresse ces premiers suffrages de l'honneur et de l'estime. Il reçoit sa couronne, il se retourne; que voit-il? sa mère, sa bonne mère qui avait fait son voyage en secret, et qui était arrivée comme pour être heureuse du bonheur de son fils. Couronnes, prix, spectateurs, ah! je vous oubliai tous; l'orgueil fit place à la nature; je ne vis plus que ma mère, ma tendre mère, et je m'élançai dans ses bras, en lui faisant hommage de ma couronne et de mon prix.

Sexe enchanteur, ô vous dont le cœur, plus sensible que le nôtre, résiste moins aux naïves impressions de la na-

---

(1) L'auteur de ce discours.

ture, dites-moi ! vos ames n'ont-elles pas été émues à mon récit ? --- Vous ne seriez donc pas mères ! Eh bien , quand vous éprouverez ces enivrantes sensations , votre bonheur surpassera mille fois encore tout ce que pourrait vous promettre votre imagination. Persuadez donc l'autre moitié du genre humain sur laquelle vous avez un si puissant empire ; adoucissez mes âpres et durs accens par votre touchante et persuasive éloquence ; faites-moi pardonner ce qui pourrait avoir choqué dans mes discours, trop ingénus, trop libres peut-être. Que par vous tous les pères apprécient les bienfaits, qu'ils pressentent les plaisirs si purs qui naîtront d'une heureuse éducation et de l'instruction publique de leurs fils !

*Charles DUPIN.*

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE MODERNE, *par M. DELAMBRE, chevalier de Saint-Michel et de la Légion-d'honneur, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences, etc.* (1).

M. Delambre avance à grands pas dans la carrière immense qu'il s'est ouverte; bientôt il l'aura parcourue tout entière. Nous lui devons non seulement une histoire complète de l'astronomie, mais encore l'exposition et le résumé des travaux de tous les astronomes, l'analyse de tous les écrits sur la science, sur ses méthodes, ses instrumens, leur construction et leur usage. Les matières précieuses, éparses et enfouies seront exploitées, épurées; la substance d'un nombre prodigieux de volumes, dégagée de tout mélange inutile ou nuisible, paraîtra telle qu'elle est et sous ses véritables dimensions. Des trésors cachés nous seront rendus; et, grâce aux veilles d'un astronome infatigable, nous saurons, au moins en astronomie, quelles sont nos richesses réelles et comment nous les avons acquises.

Les trois premiers volumes de l'ouvrage de M. Delambre ont conduit ses lecteurs jusqu'au tems de Copernic (2); les deux siècles suivans mettront sous leurs yeux le beau spectacle de l'intelligence humaine découvrant, par des

---

(1) Paris, 1821. 2 vol. in 4°. Madame veuve Courcier, imprimeur-libraire pour les sciences.

(2) *Revue Encyclopédique*, T. 1, pag. 254-91.

moyens qu'elle a su créer, quelques-unes des lois générales de la nature. Les mathématiques, la physique, et surtout la saine philosophie perfectionneront les méthodes, multiplieront les découvertes, chasseront les vieilles erreurs, et placeront la connaissance du système du monde au premier rang entre les sciences accessibles à notre raison. La tâche de l'historien devient moins pénible, parce qu'elle est plus agréable; mais, d'un autre côté, les matériaux abondent, les hommes sont vus de plus près, leurs passions et leurs intérêts n'ont pas encore perdu toute leur influence. L'histoire de l'astronomie moderne n'est pas moins embarrassée dans sa marche que celle des événemens politiques de nos jours. Malgré ces entraves, M. Delambre ne s'écarte pas de son impartialité historique, poussée quelquefois jusqu'à la sévérité. L'auteur a cru devoir en prévenir ses lecteurs; écoutons-le.

« Cette impartialité sévère et historique se trouve également dans les notices que nous avons consacrées à quelques-uns des plus illustres bienfaiteurs de la science, quand nous avons été forcés de combattre leurs idées ou leurs prétentions. Elle se trouve dans les notices de Ptolémée, de Copernic, de Kepler, de Galilée et de Descartes. On la trouvera pareillement dans les articles des grands hommes, que l'abondance des matières nous a forcés à renvoyer au troisième volume de notre histoire. Ce volume est tout prêt, ou du moins il n'y manque que quelques notices courtes et faciles d'auteurs très-modernes; il aura pour titre : *Histoire de l'astronomie du dix-huitième siècle*. Nous le commencerons par Newton, Flamsteed, Halley, qui paraîtraient appartenir au siècle précédent; mais les découvertes de Newton n'ont porté leur fruit que long-tems après la première apparition du livre des Prin-

cipes. C'est le xviii<sup>e</sup> siècle qui a vu paraître la Cométographie de Halley et l'Histoire céleste de Flamsteed. Notre histoire sera terminée par l'examen de tous les ouvrages qui ont pour objet la grandeur et la figure de la terre; et ce dernier livre sera le seul où pourront être compris quelques auteurs encore vivans. Ainsi, notre histoire de l'astronomie n'aura pas moins de six volumes. On trouvera sans doute que c'est beaucoup pour une seule science; et c'est ce qui nous avait fait balancer sur le titre que nous devons donner à notre ouvrage. Nous aurions pu lui donner celui de *Bibliothèque*, à l'exemple de Photius et de Fabricius; nous l'avons rédigé principalement pour les astronomes et pour les mathématiciens en général. Nous avons désiré qu'il contint le tableau complet des différens âges de l'astronomie; qu'il fût un répertoire où l'on trouvât toutes les idées, toutes les méthodes, tous les théorèmes qui ont servi successivement au calcul des phénomènes. Quant aux lecteurs qui n'ont que peu ou point de connaissances mathématiques, l'histoire de l'astronomie est renfermée pour eux dans nos discours préliminaires et dans les parties des notices particulières, où ils n'apercevront ni calculs ni démonstrations. Aux six volumes de notre histoire, on pourra joindre les trois volumes de notre astronomie, où nous avons tâché de réunir toutes les méthodes dont on se sert aujourd'hui. Il est vrai qu'après la lecture de l'histoire, on pourrait trouver quelques retranchemens à faire dans le traité. Nous pourrions même, si nous en avons le tems et les moyens, exécuter ces changemens et quelques autres, dont l'objet serait d'en mieux coordonner toutes les parties, sans que le traité cesse d'être un ouvrage complet en son genre. »

Après avoir transcrit ces explications et ces promesses

de l'auteur, il reste peu d'observations à faire sur quelques-uns des seize livres, dont se composent les deux nouveaux volumes de l'histoire de l'astronomie.

Le *premier livre* expose avec étendue l'établissement du calendrier grégorien et les méthodes de calcul qu'il rend nécessaires. Au sujet de la détermination du jour de Pâques, M. Delambre compare sa formule à celle de M. Gauss pour le même calcul, et il exprime le regret que l'on ait conservé sans nécessité des fêtes mobiles, d'après une loi tout-à-fait étrangère à la division de l'année. Il rapporte, en les approuvant, les motifs qui firent rejeter en France le calendrier éphémère dont notre législation rappelle seule quelque souvenir. Pour combler les infortunes de ce malencontreux projet, il ne lui manquait que d'être condamné par les astronomes, car il semblait n'avoir été fait que pour eux.

Le *second livre* est consacré à Copernic, et le *troisième* à Ticho-Brahé. On sait que le premier fut un savant modeste et prudent, et qu'il échappa par la mort aux orages que ses écrits allaient exciter. Le second enrichit la science d'un nombre prodigieux d'observations faites avec soin et avec les meilleurs instrumens que l'on eût alors. Ses contemporains lui firent une réputation immense, que l'historien a dû resserrer entre ses limites. M. Delambre s'est acquitté de ce devoir avec une équité dont Ticho lui-même ne se plaindrait pas. Lalande, qui ne craignait pas de se livrer à quelque peu d'enthousiasme, n'a pas épargné à l'illustre astronome danois les éloges qu'il ne donne à Kepler qu'avec beaucoup de réserve, et dont il se montre encore plus économe envers Descartes; mais il a soin de prémunir ses lecteurs contre les erreurs qu'il a pu commettre. « La mémoire nous trompe, dit-il; le calcul nous égare à tout moment; la chaleur de la composition nous

entraîne : enfin, on ignore souvent des choses qu'il aurait fallu savoir. D'ailleurs, je n'ai pas pris beaucoup de peine pour chercher mes fautes ; il y avait trop de tems à perdre et trop d'ennui à éprouver. J'écris pour mon amusement, et j'y renoncerais, si j'étais obligé de mettre dans mes écrits cette rigoureuse exactitude si ennuyante pour un auteur, et qui fait souvent, dit-on, tout le sublime des sots.»

Il faut prendre cette déclaration à la lettre ; car on ne peut penser que Lalande l'ait écrite *pour son amusement*. C'est apparemment aussi de peur de s'ennuyer que, dans sa *Biographie astronomique*, où il admet plusieurs rêveries sur le système du monde, et même des traités d'astrologie, il ne fait mention d'aucun des ouvrages de Descartes.

« Mon ouvrage sera utile tel qu'il est, ajoute Lalande ; » soit : mais il l'eût été beaucoup plus, si vous y aviez mis les soins, le scrupuleux amour du vrai qu'on remarque dans les écrits de M. Delambre.

On ne sera donc pas surpris de trouver de tems en tems quelque opposition entre les jugemens de notre auteur et ceux de l'un de ses prédécesseurs, dont les ouvrages ont obtenu et conservent sans doute encore assez de crédit, même chez les étrangers.

La vie et les œuvres de Kepler sont presque tout le sujet des deux Livres suivans. L'histoire de ce grand homme est bien courte. Il vécut pauvre, chargé d'une nombreuse famille, souvent contraint, pour obtenir le paiement d'une pension modique, à perdre en sollicitations un tems dont il eût fait un emploi si noble et si utile. Ses contemporains lui accordèrent à peine la subsistance, et sa dépouille mortelle n'obtint qu'au bout de deux siècles les vains honneurs d'un tombeau et d'une inscription. Ajoutons, pour la vérité historique, que cet acte d'une reconnaissance tardive



fut suggéré par des Français au sage prélat (1) qui le fit exécuter, secondé par l'influence alors toute puissante des armes françaises. Le monument que M. Delambre lui élève dans son histoire durera plus long-tems que celui de Ratisbonne ; Kepler en a fourni lui-même les matériaux. C'est un extrait substantiel de tous ses ouvrages ; les astronomes et les géomètres le consulteront fréquemment.

Arrêtons encore un moment nos regards sur l'homme de génie qui nous révéla les premières lois de tous les mouvemens célestes. Le sort qu'il éprouva n'effraiera pas les âmes aussi élevées que la sienne ; mais il nous afflige et nous humilie, il semble accuser ou l'espèce humaine ou nos institutions sociales. Nous aimons à contempler l'homme vertueux luttant contre l'adversité, parce que nous sommes assurés que la victoire le couronnera ; mais tout est repoussant et douloureux dans la vue d'un homme tel que Kepler, réduit par l'indigence à descendre des plus grandes hauteurs de la pensée, parce qu'on néglige d'acquitter envers lui la dette de la société.

Suivant l'ordre des tems et la connexion des matières, M. Delambre a parlé de Neper et de Briggs à l'occasion de Kepler ; mais il complète dans un autre livre l'histoire des logarithmes et de la confection des tables. Observons à ce sujet que la théorie de Neper, moins exacte que celle des modernes, n'a pas encore disparu de l'enseignement ; on la trouve sans aucune rectification dans l'arithmétique de Bezout. Il est donc indispensable de revoir de tems en tems les ouvrages élémentaires les plus justement estimés, d'en faire disparaître les taches et d'y remplir les lacunes que le progrès des connaissances aura rendues visibles.

**GALILÉE.** La biographie de cet illustre Florentin occupe

---

(1) Charles d'Albert, prince primat, grand duc de Francoit.

plus de place que celle du grand astronome du Würtemberg. Ses démêlés avec l'inquisition, son procès, sa condamnation et son emprisonnement, tous ces faits que M. Delambre raconte avec exactitude et d'après des témoignages authentiques, seront pour tous les siècles une grande et salutaire instruction. Ce fut en vain que Benoît XIV essaya de réparer le scandale de cette absurde procédure; l'inexorable histoire en est saisie. Par une singulière contradiction, la réhabilitation de l'écrivain ne fut pas étendue jusqu'à ses écrits. La doctrine du mouvement de la terre autour du soleil était universellement admise, enseignée publiquement à Rome; et cependant il était défendu d'en lire les preuves dans les ouvrages de Galilée.

Tous ces maux proviennent de ce qu'on n'a pas encore fait une délimitation précise entre le domaine des croyances religieuses et celui de la raison; mais cette opération suppose avant tout l'établissement de quelques vérités générales sur lesquelles elle serait fondée, et ces vérités ne paraissent pas encore avoir reçu les développemens et le degré de clarté qui les feraient admettre par tous les bons esprits. Autre embarras: une doctrine bien prouvée et bien établie ne fructifie qu'en se répandant, en devenant vulgaire. Or, nous sommes encore peu avancés dans l'art de propager les vérités d'un certain ordre, principalement les vérités morales. Jusqu'à présent, nos recherches sur ce sujet se sont bornées presque exclusivement aux méthodes d'enseignement, et c'est ce dont il ne s'agit point. Ces observations seront continuées au sujet de Descartes. Le siècle de Galilée attaqua la théorie du ciel, parce qu'elle était encore naissante; notre siècle attaque par les mêmes manœuvres et avec les mêmes armes la théorie de la terre, et le combat durera peut-être plus long-tems que celui dont le ciel fut le sujet. Malheureu-

sement, l'humanité supporte une partie du poids de cette petite guerre. Le même esprit qui fit condamner Galilée, repoussa dans le tems l'inoculation comme injurieuse à la providence, les paratonnerres comme une tentative pour se soustraire à la vengeance divine. Les habitans d'une contrée du nord, pour lesquels la pomme de terre serait un don du ciel, la rejettent avec effroi, en se rappelant qu'elle leur fut offerte par des mains hérétiques. « Nous savons, disent-ils, avec quels alimens nos pères ont vécu sur cette terre et mérité le ciel; nous voulons les imiter en tout, afin de nous assurer la même récompense. » Ce raisonnement est très-bon, très-sage; mais il a pour ces peuples des inconvéniens qu'on leur aurait épargnés, si l'esprit religieux eût mieux connu ce qui est de son ressort.

Des noms moins célèbres, des travaux estimables, mais sans éclat, remplissent les livres suivans jusqu'à Descartes. Le lecteur sait déjà que M. Delambre traite notre philosophe très-sévèrement; voyons jusqu'à quel point son jugement peut être adouci.

Comme astronome, M. Delambre ne pouvait louer Descartes. Le système des tourbillons, qui heureusement ne s'étendit pas hors de la France, retarda quelque tems parmi nous l'adoption des bonnes doctrines en physique et en astronomie; les sciences en éprouvèrent un dommage que les découvertes de Descartes en mathématiques n'ont peut-être pas compensé; et en mathématiques, il eut parmi ses contemporains des égaux, si toutefois Pascal et Fermat ne lui étaient pas supérieurs. Bornons-nous donc à considérer notre illustre compatriote comme restaurateur de la philosophie.

Dans sa jeunesse, il fit beaucoup de démarches afin de pénétrer les mystères des Rose-croix. Mais accordait-il quelque confiance à ces jongleurs? M. Delambre le pense.

Remarquons cependant que, du tems de Descartes, la physique était encore réduite aux premiers élémens, aux faits les plus ordinaires; que les communications scientifiques étaient plus rares; que les inventeurs se plaisaient à s'environner des ombres du secret. La curiosité de Descartes pouvait être très-philosophique. C'est ainsi que de nos jours d'excellens esprits se sont livrés aux recherches du mesmérisme, avec l'espoir d'y rencontrer quelque fait nouveau, soit en morale, soit en physique. D'ailleurs, que Descartes crût ou ne crût pas aux Rose-croix, il devait parler et se conduire de manière à pouvoir pénétrer jusqu'à eux et se faire initier à leurs prétendus secrets.

Selon M. Delambre, la doctrine philosophique de Descartes est celle de Bacon, de Gassendi et de plusieurs autres philosophes, dont les ouvrages ont précédé la publication de la *Méthode*: cela est vrai. Voyons donc comment Descartes a pu imprimer un aussi grand mouvement à l'esprit humain, que ses prédécesseurs avaient à peine ébranlé. Cette question nous conduit à examiner en quoi consiste le pouvoir des livres.

Un lecteur ou un auditeur ne médite point; son attention est purement passive. La lecture et l'étude peuvent se succéder l'une à l'autre à des intervalles très-rapprochés; mais elles ne se confondent jamais. Il faut donc qu'un livre destiné à nous instruire produise les effets de l'étude et qu'il nous l'épargne.

Si les vérités que ce livre doit nous apprendre sont importantes et nombreuses, si elles forment un ensemble, un système dont les parties sont nécessaires les unes aux autres, il faut que l'auteur ait bien saisi la liaison de ces parties, qu'il nous la fasse sentir, et que tout le système arrive dans notre intelligence, sans que nous y apercevions aucune discontinuité.

Surtout, que la lecture de l'ouvrage soit facile, entraînante; qu'elle soutienne l'attention sans la fatiguer. C'est assez dire que les matières les mieux choisies et la méthode d'exposition la plus parfaite ne peuvent se passer des secours du style.

Tout livre qui, traitant un sujet grave et d'une utilité générale, aura satisfait à ces conditions, pourra, même en n'offrant rien de neuf, opérer une révolution dans les esprits. Tel fut le secret de J. J. Rousseau, qui n'inventa rien et qui prit néanmoins sur son siècle un ascendant qui ne s'affaiblit pas encore. Le tems épurera ses doctrines et n'en conservera que les vérités qu'elles peuvent contenir; mais, quand même il les réduirait à rien, nous devrions encore chercher dans les ouvrages de cet écrivain un excellent modèle de dissertation philosophique. Tel fut aussi le secret de Montesquieu; ajoutons, celui de Descartes. Il sut réunir les vérités éparses, et les traiter comme il le fallait pour les mettre à la portée du plus grand nombre des lecteurs. Le talent d'écrire ainsi ressemble à tous égards à celui d'un avocat habile, qui sait coordonner, varier, étendre ses moyens et ses preuves, suivant l'importance de sa cause, le caractère et la portée de ses juges. Descartes se fit lire; on peut d'autant moins lui refuser ce mérite, que, suivant l'expression si exacte de Buffon, le style, c'est l'homme. Il n'y eut ni hasard ni bonheur dans les succès qu'il obtint; ils sont à lui, et notre gratitude envers lui n'est que justice.

A propos de Buffon, plaçons ici une observation qui confirme ce qui vient d'être dit. Quel autre auteur a répandu dans ses écrits autant de pensées morales exprimées avec autant d'éloquence? Cependant, ces pensées seraient demeurées stériles, si on ne les eût trouvées que dans l'historien de la nature. En lisant cet ouvrage admirable,

c'est à l'histoire naturelle que l'attention s'attache ; tout le reste lui échappe. Mais on sait ce que les observations de ce grand homme sur l'éducation physique des enfans ont produit, avec le secours de la plume de Rousseau.

La révolution philosophique opérée par Descartes est donc réellement un bienfait que nous tenons de lui seul ; que notre reconnaissance et nos hommages lui restent dans leur entier ! M. Delambre lui-même ne lui refusera pas ce juste tribut.

Plaçons encore ici quelques réflexions sur Descartes, sur les services qu'il rendit à la philosophie, et sur la propagation de la vérité. Si c'est une digression, l'importance de la matière l'excusera.

Une doctrine n'est *vraie* qu'autant qu'elle forme un tout, un système complet et bien lié : elle ne peut souffrir aucune *troncature*, aucune discontinuité. Une doctrine fautive est ordinairement fondée sur des principes vrais, mais incomplets, mutilés et sans liaison.

Une doctrine *vraie* et nouvelle est un ensemble de vérités, dont quelques-unes sont nouvelles ou dont l'enchaînement n'avait pas été aperçu. Une doctrine fautive, nouvelle ou non, ne se compose que de notions vulgaires, combinées par l'imagination et non par le raisonnement.

L'établissement et la propagation d'une doctrine vraie et nouvelle exigent le concours du génie qui fait les découvertes, du tems qui les marque du sceau de la vérité, et du talent d'exposition qui les met à la portée des esprits ordinaires. Une doctrine fautive peut naître et se répandre sans aucun de ces moyens ; il lui suffit que les esprits se présentent à elle sans défiance, suivant leur habitude. L'imagination qui la créa n'est pas aussi exigeante que le jugement ; elle n'impose pas à la pensée des efforts prolongés et ne redoute pas ses distractions : enfin, les passions ne font

aucune alliance avec la vérité et n'exercent leur pouvoir qu'au profit de l'erreur.

Par toutes ces causes, les progrès de l'erreur sont faciles et rapides, au lieu que ceux de la vérité sont nécessairement lents et quelquefois incertains. Des moralistes chagrins attribuent cet état des choses à la corruption de notre nature et à la faiblesse de notre raison; mais ils ne devraient y voir que la conséquence nécessaire de ce fait dont personne ne doute: *Nous avons commencé par tout ignorer; il a fallu découvrir tout ce que nous savons, et nous ne sommes pas infailibles.* Quels que soient les phénomènes de notre intelligence, ils ne nous la montrent en relation qu'avec elle-même, et, en bonne logique, ils ne peuvent rien nous apprendre sur la place qui nous est assignée dans l'ordre des êtres intelligens.

Les vérités isolées sont périssables: les doctrines elles-mêmes seraient sujettes à se perdre ou à s'altérer, si elles n'étaient pas renfermées dans des livres bien faits. C'est à ces livres que nous sommes redevables non seulement de la conservation de nos richesses intellectuelles, mais encore des fruits plus abondans et plus mûrs qu'elles ont produits. Mais les esprits capables de nous faire ces dons précieux sont plus rares que le génie qui pénètre et dévoile les secrets de la nature. Descartes fut un de ces esprits; sa réputation philosophique ne descendra pas du haut rang où son siècle l'a placée, aussi long-tems qu'on estimera les hommes et leurs ouvrages d'après leur utilité, et l'utilité d'après le succès.

Les trois livres suivans mettent sous les yeux des lecteurs les travaux d'un grand nombre de savans, parmi lesquels on trouve les noms célèbres d'Hévélius, de Gassendi, de Roberval, etc., et d'autres noms moins connus qu'ils ne méritent de l'être. Cette multitude de notices à resserrer

dans un espace étroit imposait à l'auteur un travail hérissé de ces difficultés rebutantes, qui n'exercent que la patience et dont on triomphe sans plaisir. L'abondance et le désordre des matériaux dont il fallait ne rien perdre, leur connexion qui exigeait un classement peu d'accord avec celui que réclamaient les dates, dont l'autorité ne peut être méconnue dans une histoire; la nécessité de sacrifier quelquefois l'un à l'autre, d'anticiper sur les tems ou de rétrograder; l'obligation non moins impérieuse de n'adopter qu'un petit nombre de divisions, et par conséquent de former des groupes et de les assortir convenablement: M. Delambre a surmonté tous ces obstacles, car ses lecteurs ne les remarqueront pas.

L'historien acquitte une dette de la postérité envers Mouton, astronome lyonnais, auquel des travaux nombreux et utiles devaient assurer plus de renommée. On ne lira pas sans intérêt l'histoire de Maria Cunitia, l'Hyppathie polonaise. Les écrits de cette savante ne donnent pas, à beaucoup près, la mesure de ses connaissances; on assure qu'elle possédait une érudition très-remarquable. Plus heureuse que l'illustre Grecque à laquelle on l'a comparée, elle jouit des douceurs d'une vie paisible, de l'amitié et d'un hymen bien assorti. Ses œuvres, dont son mari fut l'éditeur, ne sont plus à notre usage; nous pourrions les reprendre, si le goût de l'astrologie nous revient.

Huygens remplit le *quatorzième livre*. Cet homme extraordinaire, également cher aux mathématiques, à l'astronomie, à la physique et aux arts, fut pour la France une des conquêtes de Louis XIV. Mais le citoyen hollandais n'oublia pas sa patrie; il la revit de tems en tems, et finit par lui sacrifier les hommages d'une grande nation et les bienfaits du grand roi. Sa réputation brille d'un nouvel éclat, depuis que d'habiles physiciens de notre tems, munis



de toutes les ressources que possèdent aujourd'hui l'analyse mathématique et l'art des expériences, suivent la route que ce grand maître leur a ouverte, continuent et complètent ses découvertes sur la double réfraction de la lumière.

L'horlogerie doit plus à Huygens qu'au plus fameux des horlogers : exemple mémorable du pouvoir des sciences sur les progrès des arts ; avis aux hommes d'état.

M. Delambre réunit, dans le livre suivant, les contemporains d'Huygens et de Cassini. On y remarquera l'infatigable et universel Lahire, en qui on trouvait *tout une académie*, dit Fontenelle ; Picard, qui commença la première des grandes entreprises modernes pour la mesure de la terre ; Roemer, qui découvrit le mouvement progressif de la lumière et mesura sa vitesse ; Auzout, qui perfectionna le micromètre par un moyen dont l'invention fut aussi réclamée par Gascoyne, etc.

En lisant le dernier livre consacré à Cassini, on aura besoin de se rappeler que l'auteur n'écrit pas l'histoire des astronomes, mais celle de l'astronomie, et que, par conséquent, il suit quelquefois d'autres maximes que celles des biographes. Il ne perd pas son objet de vue, et lui subordonne tous les détails de sa vaste entreprise ; il s'est chargé de faire l'inventaire de nos richesses astronomiques ; il note chaque bienfait que la science a reçu, apprécie sa valeur réelle, et il y attache le nom du bienfaiteur. C'est ainsi qu'il soumet à une sorte de calcul les droits de chacun à la gratitude des amis de la science. Cette méthode ne sera pas désapprouvée, même de ceux à qui elle ne plaira point. Il faut cependant convenir qu'elle traite sévèrement les auteurs qui valurent plus que leurs ouvrages : tel fut Cassini. Ses travaux astronomiques, d'après lesquels M. Delambre a dû le juger, n'ont pu conserver l'empreinte

des connaissances étendues et variées qu'il unissait au savoir de l'astronome, et dont l'académie des sciences profita souvent. Favorisé en tout par la nature, son mérite, comme savant, était rehaussé par les qualités les plus estimables de l'ame, et même par celles du corps. C'est assez pour excuser l'enthousiasme de ses contemporains, s'ils ont un peu trop loué l'un des ornemens de leur siècle qui fournit tout à l'éloge. On se plaît à voir Louis XIV négocier en Italie l'acquisition d'un astronome, comme s'il eût été question d'une province ou d'un traité de la plus haute importance. La France, qui ne sut pas conserver Huygens, fut plus heureuse avec Cassini : elle se l'appropriâ, et s'enrichit d'une famille toute astronomique. Ce phénomène, que l'histoire des sciences n'avait pas présenté jusqu'alors, ne se reproduira peut-être jamais.

Le nouvel ouvrage de M. Delambre fait désirer plus vivement encore la publication du volume qu'il nous promet ; on s'attend bien à ne pas y trouver tout le tableau du dix-huitième siècle, mais on est assuré d'avance que cette époque si admirable et si décriée sera peinte sous l'un des points de vue les plus vastes et les plus propres à faire deviner ce que l'œil n'aperçoit pas. Des lecteurs d'un âge mûr, des vieillards même, y reconnaîtront avec un plaisir mélancolique les maîtres qui leur ouvrirent la carrière des sciences ; les regrets de quelques pertes récentes seront adoucis par la vue de ce qui nous reste, de ce que promet une jeunesse instruite par des méthodes dont ses progrès attestent l'excellence, et qu'elle saura perfectionner encore. C'est à cette génération qu'il est réservé de venger dignement les grands hommes tant calomniés aujourd'hui. Elle leur donnera des successeurs qui poursuivront leurs nobles travaux et s'illustreront comme eux, tandis que les calomniateurs et les calomnies iront s'anéantir dans l'oubli.

FERRY,

---

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DE L'ESPRIT DES INSTITUTIONS POLITIQUES; par J. A. F. MASSABIAU, sous-bibliothécaire de Sainte-Geneviève (1).

J.-J.-Rousseau regrettait qu'il n'existât pas en France un ouvrage qui renfermât les principes du droit politique, et il regardait Montesquieu comme le seul homme du dix-huitième siècle capable d'exécuter cette difficile entreprise. M. Massabiau vient de la tenter, en publiant *l'Esprit des institutions politiques*. Mais, bien loin d'avoir pris Montesquieu pour guide, il semble n'écrire que pour le combattre. M. Massabiau s'est choisi un terrible adversaire, et il faut avouer qu'il le traite souvent avec un peu de légèreté. Placer ce grand homme au nombre des écrivains superficiels, dire qu'on n'aperçoit qu'un chaos où d'autres croient voir de la profondeur, que *l'esprit des lois*, semblable au Roland de l'Arioste, est un livre où le charme des détails empêche de sentir le manque total d'ensemble, que le passage qui contient l'éloge de l'empereur Julien est écrit sur un ton *digne de Tartuffe*, etc., etc.; voilà ce que bien des gens regarderont comme autant d'irrévérrences de M. Massabiau envers Montesquieu. Voltaire a combattu *l'Esprit des Lois*, mais avec plus de ménagement que M. Massabiau.

Nous ne voulons pas nous établir juges de cette lutte; et nous n'avons pas la prétention de porter en quelques lignes, et d'après une première lecture, un jugement approfondi sur un ouvrage qui a dû coûter à son auteur de longues mé-

---

(1) Paris, 1821. Maradan, rue des Marais, n° 16, faubourg Saint-Germain. 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr.; et franc de port, 15 fr.

ditions. Nous nous bornerons à en faire connaître le plan et à en donner une idée.

M. Massabiau a voulu, ainsi qu'il l'annonce lui-même, rechercher les moyens de combiner ensemble les forces et les passions humaines dans la société, de manière qu'il en résulte une puissance qui protège la liberté de ses membres, et qui ne puisse point l'opprimer.

Le livre I<sup>er</sup> est intitulé : *les définitions*; il est en effet destiné à définir les idées générales qui doivent entrer dans les raisonnemens de l'auteur, telles que la sociabilité, la civilisation, la liberté, le despotisme, les constitutions, etc. Suivant M. Massabiau, la constitution d'un peuple est l'ouvrage de la nature et des choses; le législateur ne la crée pas; il la voit et s'y conforme; de là, le gouvernement ou l'institution politique. Ce n'est pas la forme de cette institution qui la rend despotique; on peut être esclave par les lois et les institutions, aussi bien que par le caprice d'un homme.

Après ces notions préliminaires, l'auteur remonte à l'origine des sociétés politiques. Il ne la voit point dans un contrat formé par la volonté libre de tous les membres du corps social, mais dans la force qui les contraint à subir les conséquences des diverses positions où ils se trouvent, et qui produit ainsi la diversité des formes du gouvernement. Il trouve partout une souveraineté *de fait* établie par la nature des choses; en quelque endroit qu'elle réside, c'est le point d'appui nécessaire de la puissance sociale : il faut la laisser où elle se trouve; on ne saurait la déplacer; et tout ce qu'on peut faire est de l'entourer d'institutions sages qui, la dirigeant vers le bien commun, la rendent souveraineté *de droit* ou légitime.

Recherchant ensuite quel est le principe des gouvernemens, il établit qu'il est le même pour tous. Il peut y avoir

plus d'honneur dans l'un, plus de vertu dans l'autre ; mais c'est là l'esprit du gouvernement, qui varie nécessairement ; ce n'en est pas le principe, qui est uniforme, et que l'auteur place dans la crainte des lois.

De là, il passe à l'examen des causes particulières qui peuvent influencer sur la liberté. Le climat et le terrain ne lui paraissent exercer qu'une influence secondaire. Toutefois, il trouve que les climats tempérés où la sensibilité est modérée, et les terrains fertiles qui, invitant l'homme à la culture, le disposent à plier son indépendance au joug des lois, sont les plus favorables à la liberté.

Ce n'est pas non plus telle ou telle religion ; ce ne sont pas même les institutions politiques qui, suivant lui, produisent la liberté. Seulement, les institutions sont nécessaires pour la défendre. Mais quelles seront celles qui atteindront mieux ce but ? Ici, l'auteur ouvre une théorie nouvelle. Il cherche à prouver que l'unité du pouvoir souverain est indispensable pour le bien de la société. Il ne voit que des inconvéniens dans la division de la souveraineté, dont il examine les conséquences dans les différens gouvernemens. Le pouvoir doit être un et concentré dans le monarque, et il ne doit y avoir de division que dans son exercice.

L'auteur arrive enfin à ce qu'il regarde comme la véritable source de la liberté ; c'est la civilisation, que tant d'autres ont regardée comme la source de l'esclavage. Elle détruit la république et perfectionne la monarchie, qui lui paraît le meilleur gouvernement ; elle place le monarque dans une situation telle, que sa volonté est naturellement droite ; elle porte au plus haut degré la puissance de l'opinion publique, et elle augmente ainsi la force morale des nations, en même tems qu'elle ôte à chaque individu cette violence et cette barbarie incompatible avec la liberté de tous.

Cette monarchie civilisée, premier fondement de la liberté, doit être entourée d'institutions prises dans sa nature. Telles sont, suivant l'auteur, un *conseil national* élu par le peuple, non pas pour partager le pouvoir souverain, mais pour conseiller le monarque et l'éclairer par une discussion libre; une *cour suprême*, dépositaire des lois, chargée de leur enregistrement et autorisée à refuser cette formalité, toutes les fois que la loi n'aurait pas été soumise à la discussion du conseil national.

On voit qu'il y a dans tout cela un mélange des anciens parlemens, du tribunat, de la constitution de l'an 8, et du sénat conservateur de l'empire. Du reste, M. Massabiau regarde la noblesse purement héréditaire comme repoussée par l'opinion et la force des choses; il voudrait une noblesse, moitié personnelle, moitié héréditaire, c'est-à-dire, que les enfans d'un noble fussent nobles eux-mêmes, quand ils auraient rendu des services à l'état.

Dans le livre dernier, M. Massabiau traite de la légitimité, considérée comme le droit exclusif d'une famille au trône. Il la regarde comme inséparable de la souveraineté. Il recherche comment elle peut se prescrire, et quels moyens la dynastie légitime peut employer pour remonter sur le trône, tant que la prescription n'est pas acquise. Il exclut de ces moyens la guerre civile et la guerre étrangère. On voit qu'il n'a pas reculé devant les difficultés et qu'il n'a pas craint d'aborder franchement les questions les plus délicates; celles dont on peut dire, quand on ose les soumettre à la discussion : *Incedo per ignes suppositos cinere doloso.*

DUPIN, avocat.

---

OBSERVATION.—C'est sans doute le désir d'être bref qui a engagé le savant auteur de cet article à se borner à une simple exposition de l'*Utopie* imaginée par M. Massabiau,

et qui l'a empêché de discuter les principes assez singuliers, contenus dans ce livre. Peut-être, en rendant justice aux bonnes intentions dont M. Massabiau semble animé, pensera-t-on que les institutions dont il donne l'idée seraient loin d'atteindre le but qu'il se propose; que, par exemple, ce corps, qui n'est *ni mandataire, ni représentant du peuple*, et qui est destiné uniquement à *donner des conseils* au souverain, est revêtu ici d'une influence tout-à-fait imaginaire; car, ainsi que le dit M. Massabiau lui-même: « Un conseil ne produit d'autre obligation, pour qui le reçoit, que celle de l'examiner de bonne foi, et de s'y conformer, s'il lui paraît sage. » Or, on sait par expérience que trop souvent les hommes revêtus de la puissance comptent cette obligation pour peu de chose; mais M. Massabiau est doué d'une grande confiance dans le pouvoir; cette confiance peut avoir sa noblesse, quand on ne livre que ses intérêts particuliers; mais il faut peut-être y regarder de plus près, quand il s'agit de l'intérêt des peuples et de ceux de la liberté. Nous pensons que M. Massabiau les a presque entièrement sacrifiés. C'est à son insu sans doute, et il s'est fait illusion à lui-même; mais cette illusion est grande; car les institutions qu'il nous offre, et qu'il croit si parfaitement conformes à l'esprit du siècle, nous ramèneraient à peu près, sinon pour les mots, du moins pour les choses, au régime politique que 1789 a détruit. Note d. R.



DES INSTITUTS D'HOFWYL, *considérés plus particulièrement sous les rapports qui doivent occuper la pensée des hommes d'état; par le comte L. DE V. (1).*

LES établissemens que M. de Fellenberg a formés à

---

(1) Genève, 1821, 1 vol. in-8° de 209 pag. J. J. Paschoud, libraire. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Prix, 5 fr., et 5 fr. 65 cent. par la poste.

Hofwyl, à deux lieues au nord de Berne, ont été, dès leur origine, depuis près de vingt ans, l'objet de l'attention de tous les hommes qui s'intéressent aux progrès des deux arts éminemment nourriciers du corps et de l'ame, de l'*agriculture* et de l'*éducation*. La manière dont le fondateur de ces instituts a essayé de faire servir les travaux de l'un, à seconder les soins et à assurer les succès de l'autre, a surtout frappé les esprits auxquels n'a pas échappé toute l'étendue des lacunes et des défauts de nos anciens systèmes d'instruction. Tendances presque entièrement intellectuelle, sans influence satisfaisante sur la formation du caractère et des habitudes vertueuses; enseignement du peuple à la fois incomplet et surabondant, qui n'était propre ni à lui faciliter l'accomplissement des devoirs de sa condition, ni à lui faire trouver contentement d'esprit et bonheur dans des travaux, ou humbles, ou pénibles; préparation des classes supérieures de la société au rôle que leur position et le bien de l'état leur destinent, tellement insuffisante et si mal dirigée, qu'au lieu de se maintenir en possession de cette prééminence de lumières, d'habileté et d'énergie qui seule peut leur conserver, parmi leurs compatriotes, leur prépondérance dans l'intérêt de l'ordre et de la civilisation, elles se virent envahies et supplantées, sans trouver en elles-mêmes les moyens de résistance et d'ascendant que donnent les connaissances et la force de caractère; ces vices, inhérens à l'ensemble de nos anciennes institutions scolastiques, avaient été mis en grande et désastreuse évidence par les événemens dont nous avons été victimes ou témoins.

M. de Fellenberg, appelé, par sa naissance et par son mérite personnel, à parcourir, dans l'ancien canton de Berne, toute la série des charges et des dignités de l'état, est du petit nombre des hommes de son rang, qui, au lieu



d'attendre de secours étrangers, de l'emploi de la force ou de la ruse, de la lassitude, et souvent de l'astucieuse combinaison de quelques obscures intrigues, le retour de leur existence et de ses jouissances matérielles ou de vanité, furent excités, par le spectacle des folies, de la déraison et des crimes de leurs contemporains, à réfléchir plus mûrement sur les causes de l'affaiblissement des liens sociaux et sur les réformes à opérer dans un régime civil et pédagogique qui avait porté de si tristes fruits. Remontant aux sources des désordres qui ont détruit l'effet des intentions les plus pures et des plus généreux sacrifices, comme des plans en apparence les plus sages, M. de Fellenberg reconnut, avec tous les bons esprits qui ont médité sur la nature de l'homme et sur les véritables moyens de satisfaire à ses besoins, que c'était vainement que nous demanderions à de pures modifications de formes politiques le remède des maux invétérés qu'un meilleur système de développement et de direction de nos facultés morales pouvait seul guérir. Après avoir, à l'époque de la révolution de la Suisse, en 1798, fait d'infructueux essais pour être utile à une patrie qui, gémissant sous le poids de l'oppression étrangère, avait encore à déplorer le dissentiment de ses meilleurs citoyens sur le choix des moyens de salut; M. de Fellenberg se voua à la vie privée, et crut pouvoir, mieux que par son activité politique, payer sa dette à son pays natal, en formant le double plan de fonder une meilleure éducation du pauvre, appuyée sur les procédés d'une agriculture perfectionnée, et de contribuer au repos comme à l'amélioration du corps social, en élevant des jeunes gens des classes supérieures à la hauteur de leur vocation, par le développement le plus complet des facultés de leur cœur, de leur caractère et de leur intelligence.

Les établissemens destinés à réaliser ces vues généreuses ont été décrits et jugés dans un grand nombre d'ouvrages, la plupart aussi recommandables par leur mérite que par le nom de leurs auteurs. *La Ferme modèle, la Ferme expérimentale, les Ateliers de fabrication et de perfectionnement des mécaniques agricoles* ont trouvé, dans M. Charles Pictet de Rochemont (un des rédacteurs des *Bibliothèques britannique et universelle*), un approbateur éclairé; dans M. Thaer, auteur des *Annales d'agriculture*, un juge à la vérité très-compétent, mais peu équitable, et prononçant, sur des rapports incomplets, avec des préventions défavorables; dans MM. Hofmann et Scheffold, Kuenzli et Vetsch envoyés à Hofwil par leurs gouvernemens; dans MM. Escher de Berg, le baron d'Imhof et Schwerz qui ont publié les résultats d'observations faites avec beaucoup de soin, des appréciateurs scrupuleux et profondément versés dans toutes les parties de l'agronomie. *L'École d'industrie pour les jeunes garçons pauvres* a été l'objet de deux rapports publiés chez Paschoud. L'un est adressé à la société d'agriculture du canton de Vaud, par M. le professeur Chavannes; l'autre, offrant un tableau complet de l'école des pauvres, a été rédigé (au nom d'une commission établie pour l'inspection de cet institut) par M. Rengger, un des hommes d'état les plus respectables et des écrivains les plus distingués de la Suisse. *L'École pour les classes supérieures de la société, l'Institut spécial d'agriculture et l'École normale* ont moins fréquemment occupé la plume des voyageurs et des journalistes. Les meilleurs renseignemens qui aient été donnés sur leur but, leur organisation et leur extension progressive, doivent être puisés dans les cahiers, accompagnés de planches, que M. de Fellenberg a mis au jour lui-même, sous le titre de *Feuilles d'économie rurale d'Hofwyl*, et qui ont paru dans les années 1808, 1809,

1810, 1813 et 1817. Un coup d'œil général a été jeté sur l'ensemble des établissemens d'Hofwyl par M. le comte Capo d'Istria (1), par M. Jullien de Paris (2), et par M. Simond, le spirituel auteur du *Voyage d'un Français en Angleterre*. M. Simond a jugé Hofwyl avec la sagacité, le calme, l'impartialité qui le distinguent. Ses observations, très-favorables à M. de Fellenberg, ont été insérées dans la *Revue d'Edimbourg* du mois de novembre 1820.

Toutefois, aucun de ces écrits n'offrait, soit un tableau complet des instituts d'Hofwyl, et des résultats de leur influence réciproque, soit l'exposé de leur état actuel et les pensées que leur utilité présente, ainsi que leur avenir probable, doivent faire naître dans l'esprit de l'homme d'état et de l'ami de l'humanité. Cette lacune vient d'être remplie par l'auteur de l'ouvrage que nous sommes heureux de pouvoir indiquer aux personnes qui désireraient connaître les établissemens de M. de Fellenberg, et apprécier l'influence qu'ils exercent sur leurs élèves, et qu'ils exerceront infailliblement partout où l'on formera des ins-

(1) Le rapport présenté par ce ministre à l'empereur Alexandre, ainsi que tous les ouvrages relatifs à Hofwyl, cités ici, se trouvent chez J. J. Paschoud, à Genève, et à Paris, rue de Seine, n° 48.

(2) *Précis sur les instituts d'éducation et d'agriculture de M. de Fellenberg*. Paris, 1817. In-8°. Empreint du même amour du bien et des vues philanthropiques qui ont inspiré l'auteur des intéressans et utiles ouvrages sur la *Méthode d'éducation de Pestalozzi* (Milan, 1812. 2 vol. in-8°), sur un *Plan d'éducation pratique* (Paris, 1808. In-4°), sur l'*Emploi du tems* (en deux parties; une *théorique* dont la 2<sup>e</sup> édition a paru en 1810, l'autre *pratique*, sous les titres de : *Mémorial horaire* ou *Biomètre*, et de : *Agenda général*, 3<sup>e</sup> édition 1815), et sur la *Philosophie des sciences*. Ce *Précis sur Hofwyl*, extrait du journal d'éducation (novembre, 1816. Chez L. Colas), fait particulièrement bien connaître l'esprit qui a présidé à la création des instituts d'Hofwyl.

tutions sur leur modèle, en tenant compte des ressources et des localités.

M. le comte Louis de Villevieille avait déjà, il y a plusieurs années, publié des observations sur les procédés agronomiques suivis par M. de Fellenberg; elles sont consignées dans une lettre adressée aux rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, sur le parti que le midi de la France peut tirer des moyens et des méthodes agricoles d'Hofwyl. Comme il a séjourné à différentes époques à Hofwyl, et prolongé ses séjours tout le tems nécessaire pour faire une étude approfondie des établissemens de M. de Fellenberg, aucun Français n'était mieux en état que M. de Villevieille d'exposer à ses compatriotes ce que leur fondateur a voulu et ce qu'il a fait. En s'acquittant de cette tâche avec autant de talent que de fidélité, il a eu égard à deux différentes classes de lecteurs, qui se verront satisfaits également. Ceux qui ne veulent qu'avoir une idée générale, mais exacte et nette, d'institutions dont on parle tant sans les bien connaître, trouveront, dans la première partie de l'ouvrage (p. 5-70), qui en est comme le texte, un tableau rapide et animé des neuf différens instituts que M. de Fellenberg a créés successivement, ainsi que l'exposé succinct des vues qui ont présidé à leur établissement, et d'après lesquelles ils ont été coordonnés de manière à se prêter, tout en conservant chacun son indépendance, un mutuel et bienfaisant appui. Des notes, placées à la suite de ce texte (p. 71-209), offrent de plus amples développemens aux personnes qui désireront avoir une connaissance plus détaillée des conceptions et des établissemens du propriétaire d'Hofwyl.

L'ouvrage de M. le comte de Villevieille étant déjà lui-même un résumé concis de ses observations, un exposé succinct bien que lumineux et plein d'intérêt des réflexions

qu'Hofwyl, dans son état actuel, et surtout dans son avenir et dans les institutions analogues dont il provoquera la création, suggère à un ami du bien, pénétré de l'importance de cet ensemble d'instituts pour l'amélioration physique et morale de toutes les classes de la société, nous ne saurions en faire une analyse complète, sans en copier une grande partie et sans dépasser les limites que le plan de ce recueil ne nous permet pas de franchir. Nous devons nous borner à appeler l'attention de nos lecteurs sur quelques-unes des parties saillantes du tableau que M. de Villevieille offre aux hommes qui s'intéressent aux progrès des deux arts incontestablement les plus nobles et les plus utiles, puisque de leurs principes et de leur état de perfection dépendent, en définitive, également le bonheur individuel et la prospérité publique.

1° La *ferme-modèle* est l'ensemble de toutes les propriétés de M. de Fellenberg à Hofwyl. Il se propose d'y montrer l'exemple d'une agriculture portée au plus haut point de perfection dont soit susceptible l'exploitation du terrain qui est à sa disposition. Le cours d'assolement de quatre années, introduit à Hofwyl, produit beaucoup plus de céréales qu'aucun autre assolement usité en Suisse. Au moyen de son semoir, M. de Fellenberg économise près de la moitié sur la quantité ordinaire de la semence. M. de Villevieille pense que, si l'agriculture de M. de Fellenberg était adoptée, partout où les localités permettraient cette imitation, la Suisse produirait, tant en grains qu'en pommes de terre, qui entrent pour un quart dans la culture d'Hofwyl, tout ce dont elle a besoin pour sa subsistance, et se verrait délivrée de la dépendance où elle se trouve aujourd'hui à cet égard des pays voisins.

2° *Ferme expérimentale*. Des portions du sol, disséminées et qui forment à peu près la vingtième partie des

propriétés foncières de M. de Fellenberg soumises aux travaux aratoires, sont consacrées à un cours systématique d'expériences agricoles, destinées à éclaircir successivement toutes les questions qui divisent les agriculteurs éclairés. Chaque année, on rend à la terre plus qu'on ne lui enlève; on augmente la proportion de l'*humus* dans les parties intégrantes du terroir, et l'on ajoute à la profondeur du sol ameubli. Les grains de M. de Fellenberg augmentent chaque année de qualité, comparativement à ceux de ses voisins; la proportion entre la semence et les grains récoltés est chaque année plus favorable, et, chaque année aussi, la terre devient plus meuble, par l'effet combiné des amendemens et des travaux aratoires. Quoique ces faits prouvent suffisamment que M. de Fellenberg n'est point dupe d'idées spéculatives, on ne pourra juger des résultats de ses procédés et de l'emploi de ses mécaniques perfectionnées, que lorsque son système d'agriculture sera exécuté par des ouvriers formés exprès et élevés avec intention par l'auteur du système lui-même; ce qui arrivera à l'époque où les élèves de l'école d'industrie pour les pauvres auront remplacé les ouvriers auxquels M. de Fellenberg est encore obligé d'avoir recours, et qui sont trop accoutumés à l'ancienne routine, pour qu'on puisse espérer de leur faire adopter d'autres procédés.

Nous ne pouvons qu'indiquer les sections du texte et les notes qui concernent deux autres établissemens d'Hofwyl, désignés sous les titres : 3<sup>o</sup> d'*atelier de fabrication des instrumens d'agriculture*; et 4<sup>o</sup> d'*atelier de perfectionnement des mécaniques agricoles*. En combattant la doctrine de Malthus, sur la *contrainte morale*, par laquelle une grande partie de la population, dans les états civilisés, se verrait condamnée au célibat, comme seul moyen de pré-

venir les effets désastreux qui, selon M. Malthus, doivent être le résultat inévitable de la disproportion d'accroissement, établie par les lois de la nature entre la population, croissant en proportion géométrique, et les produits de l'agriculture, augmentant tout au plus en proportion arithmétique, M. de Villevieille s'appuie de l'opinion de M. de Fellenberg, qui propose à sa patrie, tourmentée d'un excès de population, de faire, en nationalisant ses méthodes, correspondre les progrès de l'agriculture avec ceux de la population. Pour donner à cette opinion plus de poids, M. de Villevieille atteste que, dans l'espace de vingt-deux années, M. de Fellenberg a *quadruplé* le revenu net du domaine d'Hofwyl, et en a porté le produit brut au *sextuple*.

L'esprit du philanthrope, effrayé des calculs de M. Malthus, aime sans doute à se reposer sur cette perspective d'augmentation des progrès agricoles, qui marcherait de front avec les progrès de la population et les devancerait même, si le système d'agriculture de M. de Fellenberg pouvait étendre ses conquêtes sur les domaines de l'ignorance et de la paresse. Toutefois, les plus douces jouissances attendent l'ami de ses semblables, à la lecture des pages consacrées au cinquième des neuf instituts d'Hofwyl, à l'*école d'industrie pour les jeunes garçons pauvres*. Ici, point de promesses, point d'espérances subordonnées à l'action incertaine de la raison et à l'empire des préjugés, d'autant plus opiniâtres qu'ils sont plus opposés aux vrais intérêts des cultivateurs et de la société. Dans l'institut d'éducation des pauvres, à Hofwyl, on trouve réalisé le projet de faire de jeunes garçons pauvres, admis à cinq ans dans l'établissement, des agriculteurs éclairés et vertueux qui, à vingt ans, soient, par les connaissances et les habitudes acquises, au niveau de leur besoin, et un modèle à pro-

poser aux hommes de leur condition, après avoir, au moyen des produits de leur travail pendant les cinq dernières années de leur séjour à l'école, remboursé tous les frais de leur éducation. L'instruction y est éminemment religieuse, et embrasse tous les objets, tous les travaux de l'esprit et des mains, qui peuvent éclairer les élèves sur leur position dans la société, la leur faire chérir, leur inspirer l'amour de leurs devoirs et leur en faciliter l'accomplissement raisonné, joyeux et zélé. Elle est de tous les momens, au milieu des occupations extérieures; on saisit toutes les occasions de les former à la justesse du coup d'œil, à l'adresse manuelle, à l'exercice libre et rationnel de leur intelligence; on est bien plus soigneux encore de n'en laisser échapper aucune, soit de se servir du spectacle de la nature pour retracer à leur pensée la grandeur et la bonté de Dieu, soit de leur donner à propos, sur les phénomènes qui s'offrent à leur observation, des notions simples, exactes, propres à les prémunir contre les erreurs populaires. Au nombre de vingt-cinq à trente, ils n'ont qu'un seul instituteur, l'excellent et dans la plus humble fortune, sans le savoir déjà célèbre, Wehrli, qui est bien plus leur frère aîné, leur guide, leur compagnon de travail, de privations et de jouissances, que leur chef et leur maître. Tandis que les mains des enfans et les siennes s'exercent à la maison ou dans les champs, il fait rouler l'entretien sur tous les objets qui peuvent occuper leurs pensées utilement, pour l'acquisition des connaissances indispensables à leur vocation et pour leur amélioration morale. Faire servir à l'éducation de l'enfant du paysan cette même agriculture, dont les opérations absorbent tout son tems dès l'âge de dix ans, ou même plus tôt, et semblent être incompatibles avec une instruction favorable au développement suffisant de ses



facultés morales, cette idée fondamentale de M. de Fellenberg était, pour ainsi dire, sanctionnée d'avance par l'histoire comparative des peuples livrés aux occupations de la chasse et de la pêche, aux soins de la vie pastorale, aux entreprises du commerce ou de la guerre et des peuples agricoles, incontestablement supérieurs aux autres, par des mœurs à la fois douces et fortes, une santé meilleure, une énergie plus soutenue, une activité mieux réglée, des habitudes d'ordre, de sobriété, de tempérance et de justice. Le travail est le grand *moralisateur* de l'homme; mais le travail des champs a des avantages qui lui sont particuliers, et que M. Ch. Pictet a singulièrement bien caractérisés dans ses *Observations sur les moyens que l'agriculture fournit à l'éducation* (1). Ces réflexions montrent avec une telle évidence combien l'idée fondamentale sur laquelle repose l'école des pauvres à Hofwyl, est une idée belle et heureuse qu'il nous paraît utile d'en offrir ici le résumé, et comme moyen de mieux apprécier les vues de M. de Fellenberg, et comme motif d'imitation pour les propriétaires qui, en combinant les travaux agricoles avec l'enseignement sur le modèle d'Hofwyl, seraient, par de bien légers sacrifices, à portée d'ouvrir, dans leurs domaines, à la population indigente, une source infaillible de contentement et de vertu, ainsi que de s'assurer pour eux-mêmes une pépinière d'ouvriers intelligens, actifs et honnêtes.

L'exercice continuel, en plein air et dès l'enfance, rend l'homme plus robuste, plus insensible aux variations de la température. Le succès des travaux du laboureur dépend

---

(1) Voyez le 52<sup>e</sup> vol. de la *Biblioth. Britannique*, division : littérature.

de la faveur du ciel ; il doit l'implorer ; il vit d'espérance ; lorsqu'elle est trompée, il se résigne. S'il est laborieux, régulier, tempérant, il prospère : son intérêt lui recommande des vertus qui garantissent son bien-être. Les phénomènes qui se passent sous ses yeux, et qui influent si puissamment sur le résultat de ses soins ; les qualités, les élémens, la situation du terrain qui reçoit ses sueurs et sa semence, sont l'objet nécessaire d'observations et de combinaisons qui exercent son intelligence et l'accoutument à réfléchir pour tâcher de prévoir et de prévenir, de profiter des chances propices, ou d'obvier à des accidens possibles.

Les difficultés qui font acheter le succès, les mécomptes souvent répétés, sont autant de leçons pour les enfans. La vie en est remplie, et l'apprentissage s'en fait avec moins d'amertume, dans un art qui s'exerce sous l'influence immédiate de la nature. L'habitude de la résignation, de la patience, du courage, doit se former dans une éducation où l'enfant est sans cesse sous la main de la Providence, et comme en regard avec elle, où les merveilles de la création se renouvellent incessamment sous ses yeux, où il agit, pour ainsi dire, sans intermédiaire entre Dieu et lui, et où l'espérance renaît dans son cœur presque aussitôt qu'elle est détruite.

La propriété acquise par le travail inspire le respect des droits d'autrui ; elle double l'activité ; elle donne un but à l'économie et du charme à la prévoyance. Ce sentiment de la propriété entre aussi comme moyen dans l'éducation des indigens d'Hofwyl. Chacun d'eux possède un petit jardin, un arbre et ses fruits, les produits de son glanage, les graines qu'il a recueillies ; chacun a ses instrumens à part, ses outils à soigner ; enfin, une partie des salaires

qu'ils sont capables de gagner, est appliquée à un fonds qu'ils trouveront un jour, lorsque l'emploi leur en sera utile.

Le cultivateur a le privilège d'obtenir des succès qui ne coûtent rien aux autres; ses vœux sont les vœux de tous ses émules; leurs désirs, leurs espérances, ne se croisent en rien. Loin de donner lieu à cette contagion des sentimens haineux qui empoisonnent le caractère et qui troublent la vie, l'agriculture est, pour les enfans des pauvres, une école de sociabilité, de dispositions douces et secourables dans leurs relations de tous les momens. La discipline exacte à laquelle ils sont soumis à Hofwyl, cette vie encadrée et comme divisée en compartimens, où chaque devoir, chaque occupation a sa place, formeront des hommes pour lesquels l'ordre sera un besoin.

Tout ce que leur conduite en bien ou en mal, tout ce que l'effet des conversations du chef de l'école avec ses élèves offre à son observation d'important à remarquer, tout ce qui peut devenir motif de changement ou de persévérance dans le plan d'éducation adopté par le fondateur, et suivi avec tant de dévouement par son digne collaborateur, est consigné avec candeur dans un journal que ce dernier tient très-régulièrement. Rien à la fois de plus touchant et de plus instructif que les extraits du journal de Wehrli, que M. Rengger a insérés dans son écrit sur l'école des pauvres à Hofwyl, écrit rédigé au nom d'une commission nommée pour prendre une connaissance approfondie de cet admirable institut, et dont les membres ont vécu plusieurs jours au milieu des enfans, du matin au soir, pour observer les exercices de religion, les travaux des champs, les occupations sédentaires, les repas, les jeux des élèves, enfin leur instruction, qui embrasse la pratique de l'agriculture, la lecture, l'écriture, l'arithmétique.

tique, quelques notions de grammaire et de géométrie (celle-ci, principalement, comme servant de base à l'arpentage, l'histoire naturelle dans ses rapports avec l'agriculture), un abrégé de l'histoire et de la géographie de la Suisse et la musique élémentaire.

Cette dernière partie de l'enseignement n'est nullement envisagée à Hofwyl comme une espèce de récréation ou de hors-d'œuvre, mais comme élément essentiel de l'instruction, ou plutôt de l'éducation que M. de Fellenberg distingue soigneusement de l'instruction. L'éducation est l'ensemble des moyens propres à opérer le développement des facultés de l'élève, et à leur imprimer une direction conforme à sa noble destinée, et ne comprend l'instruction au nombre de ses moyens, qu'en qualité d'un instrument, dont l'action doit être coordonnée à celle des autres ressorts, et subordonnée à la grande fin de l'anoblissement moral de l'homme. L'expérience d'Hofwyl a prouvé que le chant est, pour tous les enfans, un moyen puissant de civilisation et de sociabilité, un moyen de les accoutumer à une règle, à une coopération calme et harmonique, un moyen de modérer les élans desordonnés, d'épurer les sentimens et d'élever l'âme à de hautes pensées (1). Il sert en particulier efficacement à adoucir les affections, à réjouir plus dignement le cœur, à assouplir, pour ainsi dire, le naturel grossier d'enfans tirés en partie de la classe des mendians, et qui ont apporté dans l'école d'industrie des formes rudes et abjectes, souvent même le germe d'habitudes vicieuses. La plupart d'entre eux savent par cœur une centaine d'hymnes, de cantiques, de chansons de composition très-variée, quelques-unes pleines d'une gaité

---

(1) Voyez, sur la destination et l'influence morale de la musique; *Esprit de la méthode de Pestalozzi* (Milan, 1812), Tom. II, p. 252 et suiv.

à la fois naïve et spirituelle, toutes d'une tendance parfaitement morale.

La littérature allemande est particulièrement riche en morceaux de poésie aussi élevée qu'adaptée à l'intelligence la plus commune. Les hymnes de Gellert, de Lavater, de Krummacher, etc., remplacent, à Hofwyl, les chansons insignifiantes, frivoles, immorales, dont les champs retentissent ailleurs; et, partout où les vrais amis du peuple voudront s'occuper de ce grand moyen de son perfectionnement moral, avec un soin proportionné à sa haute importance, des chants propres à nourrir l'âme d'une joie pure et de bons sentimens, peuvent remplacer ces chansons sales et dégoûtantes qui font d'un des plus puissans organes de la sagesse et de l'enthousiasme divin, un des instrumens les plus funestes, les plus actifs de dégradation et d'abrutissement des classes inférieures.

Comment, sans une coupable légèreté, laisser au hasard le choix d'un moyen d'éducation si efficace? Comment livre-t-on aux passions abjectes ou destructives, au vice et à la frivolité, l'usage d'un levier dont les premiers législateurs s'étaient emparés avec tant de prévoyance et de succès? Le besoin qui nous est inné, d'exprimer nos pensées et nos sensations en sons mesurés et mélodiques, est un des ressorts que l'éducation ne peut négliger de faire servir, par un emploi raisonné et par une prudente coordination avec ses autres agens, sans manquer à l'un des devoirs le plus clairement indiqués par l'auteur de notre organisation physique et intellectuelle. Qui pourrait, sans émotion et sans un sentiment profond de la vérité de ces réflexions, lire ce récit extrait du journal du digne Wehrli. « L'automne dernier, dit-il, je me promenais avec mes enfans au clair de la lune : l'un d'eux s'écria que la lune paraissait d'un beau rouge au-dessus du lac; alors

un autre entonna spontanément l'hymne qui commence par ces mots : *Elle se lève avec majesté ; elle brille d'un doux éclat.* » Cet été, quand mes enfans voyaient venir un orage, ils chantaient l'hymne dont les premières paroles sont celles-ci : « *Dieu tonne, et moi je suis sans crainte.* » Un de leurs cantiques favoris est celui qui commence ainsi : « *Le tems que Dieu nous accorde s'enfuit avec rapidité,* » et nous le chantons toujours pour la clôture de notre entretien du samedi au soir.

Lorsqu'on réfléchit au pouvoir magique de la mélodie sur notre ame ; lorsqu'on a éprouvé quelles idées d'infini, quels désirs secrets et ineffables, quel dégoût des trivialités de la vie, réveillent en nous la bonne musique, on dirait qu'elle nous rappelle notre véritable patrie, et qu'elle nous frappe, pour la cité céleste, de cette nostalgie que le *ranz des vaches* donne aux habitans des montagnes, exilés dans les plaines de l'étranger.

Tout propriétaire instruit, qui passe une grande partie de l'année à la campagne, peut, s'il joint à l'amour du bien quelque force de caractère et de volonté, fonder dans son domaine une école de pauvres, sur le modèle de celle d'Hofwyl, compter sur leur travail pour le remboursement de ses frais, et jouir, en récompense d'une avance légère et d'une très-facile surveillance, de l'inexprimable bonheur d'avoir arraché au vice et au malheur trente à quarante infortunés qui donneront l'exemple des vertus appropriées à leur condition, là où ils auraient peut-être reçu et propagé les germes de la corruption et du mécontentement, de l'envie et de la fainéantise. Il faut voir, dans l'ouvrage de M. de Villevieille, les conditions aisées à trouver et peu nombreuses, qui sont indispensables pour le succès d'une *école d'industrie* modelée sur celle d'Hofwyl.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter sur l'exposé qu'il fait des pensées qui ont dirigé le fondateur dans la conception et l'exécution de ses deux principaux instituts, l'école des pauvres et l'institution qu'il a destinée à l'éducation de jeunes gens appartenant aux classes supérieures de la société. Celle-ci, dans l'ordre d'énumération adopté par M. de Villevieille, occupe le septième rang ; l'école pour les filles pauvres, à laquelle il assigne le sixième, n'existe encore qu'en projet, ne pouvant être instituée que lorsque l'achèvement de quelques mesures préparatoires permettra de la placer dans un bâtiment d'attente déjà construit.

On a reproché à M. de Fellenberg de n'avoir point songé aux classes moyennes, et de s'être borné à offrir à celles qui dominent dans la société les moyens de conserver ou de recouvrer leur prépondérance, par un développement plus complet et mieux dirigé de leurs facultés morales et de leurs ressources matérielles. L'unanimité même des suffrages qu'a obtenus son école des pauvres, n'a point désarmé la sévérité des censeurs des intentions et des créations du propriétaire d'Hofwyl. Ils ont persisté à lui supposer des vues personnelles qu'une noble bienfaisance, exercée envers des êtres abandonnés, et des relations établies avec des familles riches et puissantes, étaient seules propres à satisfaire. Sans rappeler ici à ces détracteurs, qu'il serait assurément fort désirable que les hommes doués des vertus et de la persévérante activité de M. de Fellenberg ne fussent jamais animés d'une ambition moins généreuse, on peut leur faire observer d'abord, qu'une trop grande étendue de plan était le plus sûr moyen d'en empêcher le succès, et que les classes qu'on regrette de voir négligées par le fondateur des instituts d'Hofwyl sont tout juste celles qui, par suite de leur position et de l'état

actuel des institutions européennes, trouvent le plus de secours et courent le moins de danger dans la carrière de leur développement physique et moral; tandis que, par des causes diverses, mais également funestes, la dépravation des mœurs, l'affaiblissement de l'énergie native et le défaut d'aptitude aux fonctions difficiles, menacent principalement les classes placées aux deux extrémités de la chaîne sociale.

Le plan d'éducation suivi dans l'école des pauvres à Hofwyl tend à inspirer le goût de leur état à ceux qui y sont admis, et on n'aurait garde de s'en écarter, à moins qu'un des enfans n'annonçât le germe de talens transcendans. Dans ce cas, M. de Fellenberg, convaincu que rien de ce que la Providence nous accorde avec une prudente économie ne doit être perdu pour la société, se ferait un devoir de le placer, à ses frais, dans l'institut des classes supérieures. Quant aux autres enfans, on cherche, à Hofwyl, à les retenir dans la carrière à laquelle leur position les appelle, en leur fournissant les moyens d'y vivre contents d'eux-mêmes et de leurs travaux. On s'occupe à étouffer en eux le germe de sentimens haineux et de dispositions envieuses; on écarte sévèrement toute instruction inutile, en ne leur refusant aucune des connaissances qui peuvent les aider à fournir leur carrière avec plus de succès. M. de Fellenberg pense que chaque homme porte en lui un capital, le plus précieux de tous, l'ensemble de ses facultés. Chaque homme vaut, chaque homme est heureux, sert lui-même et les autres, selon que son capital est plus habilement, plus complètement et plus généreusement exploité. Ce capital intérieur, exploité dans les classes inférieures avec une tendre et noble sollicitude, les rendra heureuses du bonheur inhérent à leur situation: elles aimeront la tranquillité et repousseront toute idée de



changement. « J'ai vu, dit M. de Villeveille, j'ai vu ( et cela sans exception ) tous les élèves sortis de l'école des pauvres d'Hofwyl, porter dans le monde un esprit de bienveillance et de paix, et je les ai vus réunir à un très-vif désir d'être utile, le mépris de toute prétention qui tendrait à les faire sortir de leur état. »

Avoir exposé le but et les résultats de l'établissement que M. de Fellenberg a formé pour développer la justesse de l'esprit et les affections douces et morales du cœur dans les classes inférieures, c'est avoir répondu d'avance aux hommes qui voient quelque chose d'incendiaire dans la pensée d'éclairer le peuple, et qui proclament son ignorance comme un élément de sa tranquillité et de son bonheur. Si l'exemple d'Hofwyl ne les rassure pas; si celui des Écossais, jadis de tous les peuples le plus séditieux, le plus avide de nouveautés, devenu, par le bienfait d'une éducation nationale que leur dernier parlement leur a légué, le peuple de la terre le plus ami de l'ordre et de la tranquillité, le plus calme, le plus pénétré de ses devoirs, le plus laborieux; si cette expérience mémorable et décisive ne peut leur ouvrir les yeux, qu'ils les arrêtent au moins sur les mœurs du peuple, dans les pays où il est en possession de toute l'ignorance qui leur paraît si désirable, et qu'ils comparent sa conduite dans les troubles politiques avec celle du peuple, dans les contrées où cette instruction qu'ils redoutent est le plus généralement répandue, en Hollande, en Suisse, en Saxe, etc. Ils verront les effets de cette politique qui croit fonder la sécurité des gouvernemens sur l'abaissement et l'ignorance de leurs sujets, tracés en caractères de sang dans l'histoire de tous les tems, et principalement dans celle de nos jours. Quels sont les hommes les plus paisibles, les plus dociles observateurs des lois? Ceux dont l'entendement est obscurci par

des préjugés de tout genre, qui sont mécontents de leur sort et envient celui de leurs supérieurs, que leur incapacité rend misérablement dépendans et livrés à toute espèce de séduction par l'appât d'un gain facile, par l'attrait de coupables espérances ? Ne les trouvera-t-on pas bien plus sûrement dans une génération d'hommes formés à l'amour du travail et de l'ordre, instruits à l'école de la nature et de la religion, connaissant les véritables et utiles rapports des différentes classes de la société, respectant la propriété, parce qu'ils participent à ses avantages, et possédant en eux-mêmes à la fois les ressources qui peuvent les mettre à l'abri du besoin, et les lumières qui les rendront inaccessibles aux pièges de la perversité.

*L'Institut d'éducation pour les classes supérieures de la société* est placé, à Hofwyl, à côté de l'école des pauvres, comme pour mettre sous les yeux de jeunes gens, destinés à jouir d'une fortune considérable, ce qu'un propriétaire, même avec des moyens bornés, peut faire pour le perfectionnement et le bonheur du peuple des campagnes, tout en donnant les soins les mieux entendus à la culture de ses terres et en se ménageant une pépinière d'ouvriers adroits et honnêtes pour l'exploitation plus utile de ses domaines, tandis que les enfans de l'école d'industrie apprennent de bonne heure à connaître leurs véritables relations avec la classe des riches, et à les chercher dans un actif échange de services et de bienfaits. Les mêmes principes ont, au surplus, guidé le fondateur, lorsqu'il s'est occupé de l'organisation de ces deux différens établissemens. Mettre les élèves au niveau de leur position sociale par une éducation bien dirigée dont une instruction, n'offrant ni lacune, ni luxe, ni confusion d'objets d'enseignement, serait un des moyens principaux, mais nullement le but ; tel est l'objet que M. de Fellenberg s'est

proposé d'atteindre dans l'un et l'autre institut. Persuadé que les classes supérieures ne peuvent conserver leur haute vocation, et que les sociétés ne sont fortes que lorsque ces premières classes appuient leur primauté de convention sur une véritable prééminence morale, il a cru rendre un service important à l'ordre social ébranlé, en tâchant de réaliser un plan d'éducation qui, en retrem pant leur caractère, en les formant au rôle auquel leur situation les appelle, par des études fortes et par l'habitude d'un travail soutenu, leur rendrait cet ascendant d'opinion qui a reçu de si graves atteintes, et leur conserverait ou les mettrait en état de rétablir cette supériorité de fortune qui tend à décroître, et qui est une des bases indispensables de leur prépondérance (1).

Je regrette de ne pouvoir suivre M. de Villevieille dans les détails qu'il donne sur les objets de l'enseignement et sur la marche des études dans cet institut, ainsi que sur l'organisation de ses élèves en une espèce de corporation qui se gouverne elle-même, d'après un règlement fort sage et qui sert à leur inspirer un zèle de bien faire, totalement différent d'une émulation envieuse. Je dois me borner à l'indication de quelques-uns des traits qui caractérisent plus particulièrement cette institution de M. de Fellenberg. L'instruction embrasse toutes les branches de connaissances humaines qu'on peut appeler *préparatoires*, et les exercices qui donnent de la force et de l'agilité au corps. Aucune science spéciale n'entre dans le plan des établissemens d'Hofwyl, si ce n'est l'agriculture pratique et raisonnée, à laquelle

---

(1) Cette disposition à perfectionner l'éducation des enfans des classes supérieures, qui a quelquefois donné lieu d'attribuer aux instituts d'Hofwyl une sorte de tendance aristocratique, est néanmoins, à beaucoup d'égards, parfaitement appropriée aux besoins actuels de la civilisation.

Note d. R.

un institut spécial est consacré. Les études philologiques tiennent une grande place, on pourrait dire le premier rang, dans les cours de l'école de M. de Fellenberg, pour les classes supérieures de la société; et, quand on réfléchit à la nature et au nombre des opérations de l'esprit, de la mémoire, de l'imagination, du jugement qui sont mises en jeu par les savantes combinaisons de l'interprétation et de la critique, on augurera bien de l'aptitude à tous les travaux qui exigent du tact, l'habitude de l'analyse et une certaine liberté de coup d'œil que les élèves doivent acquérir dans les leçons des habiles professeurs de langues et de littérature à Hofwyl. Les personnes versées dans la biographie des hommes célèbres savent que presque tous ceux qui se sont fait un nom dans l'administration, ou par des conquêtes scientifiques et des créations littéraires, avaient donné, dans leur jeunesse, beaucoup de tems aux études philologiques. On ne peut, par des raisons analogues, qu'approuver le rôle qu'on fait jouer, à Hofwyl, à la langue grecque, cet instrument si souple et si parfait de la pensée, la plus belle des productions de l'homme et la plus féconde en résultats brillans ou bienfaisans, puisque c'est à l'usage de cet organe admirable que les Grecs doivent leur supériorité intellectuelle sur tous les peuples de la terre. Mais, si l'ordre de priorité et de suprématie assigné à la langue grecque me paraît motivé par des raisons décisives, je ne crois point que son étude puisse dispenser de celle de la logique qui est exclue de l'encyclopédie propédeutique à Hofwyl. Sans attribuer à la théorie des propositions et des syllogismes plus d'importance qu'elle ne mérite, et en avouant que son exposition la plus soignée ne suffit pas pour former un bon logicien, cette doctrine offre cependant des notions élémentaires que l'homme instruit ne peut ignorer sans inconvénient. Je

dois encore me permettre de réclamer contre l'espèce de proscription qui paraît frapper, à Hofwyl, l'enseignement des principales parties de la philosophie pure et appliquée.

Je conçois que les changemens successifs et fréquens qu'elle a subis en Allemagne depuis un demi-siècle, et qui ont répandu l'inquiétude dans les esprits religieux, et l'incertitude sur le choix des principes qui doivent servir de fondemens à la métaphysique, commandent une grande circonspection et beaucoup de réserve dans la direction de cette partie de l'instruction scolaire. Mais il y a moyen de satisfaire à ce que demandent cette grave considération et l'état presque anarchique de l'enseignement de la philosophie spéculative, sans priver les élèves d'une étude qui offre un des exercices les plus utiles des facultés de l'homme, et qui fournit des notions subsidiaires, des bases indispensables aux connaissances les plus usuelles et les plus importantes. Je ne nommerai ici que la *morale* et ses branches nombreuses, en y comprenant le *droit naturel* et la *religion rationnelle*. Je ferai encore observer que, dans l'état actuel de la littérature, les élèves ne peuvent échapper aux discussions philosophiques souvent les plus hardies. Ils risquent d'en trouver partout, et, en dépit de toutes les précautions qu'on prendrait, jusque dans des ouvrages historiques, dans des traités d'érudition, dans des essais littéraires, en apparence relatifs à de purs objets de goût et aux arts de l'imagination, sans parler des livres de théologie et de politique. S'ils n'apportent à ces lectures quelque connaissance d'une philosophie saine et profonde qui serve à les orienter dans les régions élevées de la spéculation, et qui les prémunisse contre l'illusion d'idées séduisantes par leur apparente profondeur et leur spécieuse fécondité, ils seront exposés à des impressions bien plus dangereuses qu'ils ne

pourront en recevoir de l'exposition méthodique et sage d'un bon traité élémentaire de philosophie théorique et morale.

Au surplus, ce qui vaut mieux que le meilleur enseignement didactique, c'est la philosophie profondément religieuse et pratique que respirent tous les travaux des *cent* élèves d'Hofwyl et des *trente* professeurs distingués qui se partagent leur instruction, graduée sur les nombreux classemens établis par les progrès indéfiniment nuancés des élèves et mobiles au gré du développement de leurs facultés ou des résultats de leur application. Leur inspirer le mépris des jouissances sensuelles, le goût de celles de l'esprit, du travail et de la bienfaisance; faire naître en eux des habitudes d'ordre, de propreté, d'attention, de surveillance et d'un sage emploi du tems, est le but qu'on ne perd pas un moment de vue dans tout ce qui se fait pour eux, par eux et devant eux, à Hofwyl.

Dans l'étude de l'histoire, on s'attache à leur faire voir la main de Dieu empreinte dans tous les événemens, et surtout à leur faire *apprécier tous les caractères de cette grande mutation* (pag. 128) *vraiment divine, dont le résultat fut la propagation du christianisme et de tous les élémens de civilisation qu'il renferme.* Nul doute que cette manière de considérer les phases de la destinée des nations ne soit non seulement la plus édifiante et la plus salutaire, en l'envisageant comme un moyen, plus sûr qu'aucune instruction dogmatique, de jeter dans les cœurs de la jeunesse les racines de sentimens religieux, profonds et ineffaçables, mais encore la plus philosophique et la plus conforme aux vues des plus savans historiens. Bossuet, Robertson, J. Müller, C. D. Beck, ont annoncé, comme résultat de leurs profondes méditations, de leurs immenses recherches et d'une conviction à laquelle ils ne pouvaient

échapper, la convergence des affaires humaines vers un seul but, vers le triomphe final de la loi de sainteté et d'amour, proclamée par le christianisme. Faire prédominer ce point de vue dans l'enseignement de l'histoire, est un moyen d'expiation la nécessité d'occuper la jeunesse long-tems et presque uniquement des écrivains classiques de l'antiquité, imprégnés de tous les miasmes corrupteurs, de toutes les maximes d'impiété, de férocité et de luxure, dont le sauveur des hommes est venu les aider à secouer le joug honteux.

Il ne nous reste plus d'espace pour donner une idée de l'école normale de M. de Fellenberg, le neuvième des instituts que M. de Villeville passe en revue, établissement dont l'autorité supérieure a ordonné la suppression, au bout de huit années d'activité. Nous engageons les amis de discussions lumineuses et impartiales, qui ont pour objet des questions relatives à l'éducation, considérée soit dans ses principaux moyens, soit dans ses rapports avec le bien de la société et le sort à venir des États civilisés de l'Europe, à lire les réflexions de M. de Villeville, sur la différence de l'*instruction* et de l'*éducation* (pag. 113 et 114), sur l'abus des mathématiques (pag. 163), sur les progrès que le rassemblement d'instituts concentrés dans le même local tel qu'il existe à Hofwyl, promet à l'analyse de l'entendement humain (pag. 64), sur les inconvéniens et les avantages de la diffusion des lumières (pag. 111), sur la différence entre les progrès des lumières et les progrès de l'esprit humain (pag. 193), sur le dangereux aveuglement des gens du monde qui, au lieu d'ajouter leur coopération loyale et patriotique à l'action centrale du gouvernement, se font un point d'honneur de demeurer en dehors de cette action, et de se borner à lui demander la garantie de leurs jouissances pour prix d'une déférence passive (pag. 197), et sur le mérite comparatif des méthodes d'éducation de

M. Pestalozzi et de M. de Fellenberg (pag. 176-189), parallèle piquant et délicat, fait avec prédilection pour l'illustre ami de l'auteur, mais avec beaucoup d'équité et avec le sentiment d'une profonde vénération pour l'homme supérieur qui, animé du plus pur amour de l'humanité, a consacré un beau génie et une longue vie laborieuse exclusivement à l'amélioration du sort de ses semblables.

P. A. STAFFER.



AN ACCOUNT OF THE IMPROVEMENTS, &c. — COMPTE RENDU  
DES BONIFICATIONS FAITES AUX DOMAINES DU MARQUIS  
DE STAFFORD, par JAMES LOCH, esq<sup>e</sup> (1).

D'après le titre de cet ouvrage, on pourrait croire qu'il présente tout au plus la solution de quelques questions d'économie domestique ou d'économie rurale, et s'étonner qu'un seigneur anglais ait cru convenable d'annoncer au public comment il a augmenté sa fortune. On se tromperait complètement; il s'agit, pour l'auteur et pour celui qui l'emploie, de justifier une grande révolution opérée, durant le cours des dernières années, dans les montagnes d'Écosse. La nation des *Gaeles*, reste des antiques Celtes, réduite à trois cent quarante mille individus, est aujourd'hui expulsée de ses foyers par ceux même qu'elle regardait comme ses chefs, par les familles auxquelles elle avait montré, pendant une longue suite de siècles, un dévouement enthousiaste. Toutes les propriétés qu'elle avait cultivées, de générations en générations, sous des redevances fixes, lui sont ravies; les champs qu'elle labourait, destinés désormais au pâturage des troupeaux, sont livrés à des bergers étrangers; ses maisons et ses villages sont rares ou détruits par le feu, et l'on ne laisse aux montagnards de

---

(1) Londres, 1820. Un vol. in 8°, de 354 pages et 59 planches.



la nation expulsée d'autre choix que d'élever des cabanes sur le bord de la mer, pour essayer de maintenir par la pêche leur misérable existence, en vue des montagnes d'où on les a fait sortir, ou de traverser cette mer pour aller chercher fortune dans les déserts de l'Amérique.

Comme cette révolution s'opérait à huit cents milles de distance de Londres, dans un pays presque barbare, et dont la langue est inconnue à tout le reste de l'empire, elle fut quelque tems ignorée, ou du moins elle n'excita que bien peu d'attention. On apprit enfin, en Angleterre, que quelques habitans du nord de l'Écosse avaient attendu les soldats destinés à les chasser de leurs villages, que quelquefois ils les avaient repoussés à coups de pierre; qu'on les avait entendus demander à être massacrés avec leurs femmes et leurs enfans sur les tombeaux de leurs pères, plutôt que d'être envoyés, pour périr dans la misère et l'abandon, dans un monde qui ne voulait pas les recevoir, et où aucune place ne leur était réservée : cette résistance réveilla la compassion d'un peuple généreux. Parmi les seigneurs écossais qui chassèrent leurs compatriotes de leur ancien asile, la marquise de Stafford, héritière du comté de Sutherland, attira surtout l'attention, soit par l'étendue de ses domaines, soit par l'activité avec laquelle elle accomplissait son dessein, soit même par les immenses capitaux qu'elle versait sur ce pays, dont elle changeait toute l'administration. On apprit qu'environ quinze mille paysans étaient forcés de sortir d'une contrée, grande comme un des départemens moyens de la France; que ces malheureux étaient le seul reste des nombreux vassaux de sa famille qui, pendant tant de siècles, avaient répandu leur sang pour elle. On assura que, pour les forcer à se retirer, le facteur, chargé de faire évacuer le pays, mettait le feu à leurs maisons; on prétendit même qu'un vieillard,

d'autres disaient une vieille femme, ayant refusé d'abandonner sa cabane pour aller braver l'exil et la misère, sa présence n'avait point arrêté l'incendiaire, et que la victime avait péri dans les flammes. Alors l'animadversion publique se manifesta par des signes qui, chez une nation libre, ne sauraient être méconnus.

La marquise de Stafford n'a pas cru mériter le jugement sévère que l'on commençait à porter sur elle ; et c'est pour sa justification que le livre dont nous parlons a été composé. Peut-être, lorsqu'il s'agit de faits affirmés et niés contradictoirement, la sentence d'un jury pouvait-elle seule inspirer une entière confiance. Il est juste, cependant, de convenir que le plaidoyer de M. Loch pour le marquis de Stafford, ou pour sa femme la comtesse de Sutherland, est fait pour produire une grande impression sur l'opinion publique. L'auteur paraît réunir une humanité compatissante à une raison élevée ; il aborde franchement son sujet, et il le traite sous son vrai point de vue, celui du bonheur ou du malheur de ses vassaux, dont il reconnaît que le seigneur est responsable. Il prodigue peut-être trop d'éloges aux moindres employés du marquis de Stafford, tant en Écosse qu'en Angleterre : il a peut-être trop l'air de vouloir ménager tous les suffrages, et de regagner les mécontents par des paroles flatteuses ; mais les faits qu'il rapporte sont clairs, précis, et les preuves dont il les appuie laissent peu de doute dans l'esprit.

Il résulte de ce livre que la marquise de Stafford était souveraine, dans la partie la plus septentrionale de l'Écosse, d'une moitié environ du comté de Sutherland, supérieure en étendue au département du Haut-Rhin, peu inférieure à celui du Bas-Rhin, et contenant huit cent mille acres écossais, ou un million d'acres anglais, ce qui fait plus de quatre cent mille hectares de superficie. Quinze mille ha-

bitans seulement se partagèrent ce territoire, et cette population paraissait encore beaucoup trop nombreuse au seigneur, depuis qu'il n'en exigeait plus de service militaire (p. 13). Tout, en effet, était militaire dans l'ancienne organisation du pays : une trentaine seulement de gentils-hommes relevaient immédiatement des comtes ; on les nommait *Tacksmen*, et le district qui leur était assigné à gouverner et à cultiver s'appelait *tack* : ceux-ci l'avaient partagé de même entre leurs subordonnés, qui présidaient à chaque hameau et à chaque vallée, et au-dessous de ces derniers se trouvaient les laboureurs. Les *tacksmen* étaient en même tems juges de tous leurs paysans durant la paix, capitaines durant la guerre, et l'obéissance était adoucie par la persuasion des subordonnés, qu'ils étaient tous parens de leur chef ; tous, en effet, portaient le même nom. Chaque chef pouvait user de la prérogative de donner ou de retirer à volonté, aux hommes qui lui obéissaient, les portions de terre qu'ils cultivaient, et sur lesquelles ils devaient vivre : mais chacun, loin de songer à dépouiller ses tenanciers, était intéressé à augmenter sa puissance en attirant de nouveaux laboureurs dans sa capitainerie. D'ailleurs, le revenu perçu par le comte de Sutherland sur les *tacksmen*, par ceux-ci sur leurs vassaux et leurs arrière-vassaux, était si peu de chose, qu'on devait le regarder plutôt comme une reconnaissance de souveraineté que comme une rente. Chaque famille était tenue tout au plus à une prestation annuelle de quelques schelings en argent, de quelques pièces de volaille et de quelques journées de travail (1).

Mais, d'autre part, tout homme qui naissait sur le domaine des Sutherland, dans tous les degrés de l'échelle

---

(1) Appendix 1. Rental of Kintradwell for 1811.

féodale, était tenu de prodiguer son sang et sa vie pour la défense de la souveraineté et de l'honneur de la famille à laquelle il se regardait comme agrégé. Avant le dixième siècle, les Danois débarqués sur les côtes avaient conquis les plaines du Caithness, et repoussé les Gaeles dans les montagnes. Dès-lors, le Caithness et le Sutherland, autrefois réunis sous un même nom et un même gouvernement, avaient été séparés par une langue diverse et par une constante inimitié. Mais le *Mhoir-Fhear Chattaibh*, comme on l'appelait en gaélique, ou *le grand homme de Sutherland*, avait toujours trouvé ses compagnons d'armes prêts à le défendre, au péril de leur vie, contre tous ses ennemis, danois ou écossais, étrangers ou domestiques.

Dans le dix-huitième siècle, les guerres privées devinrent plus rares ou moins dangereuses, et les rois d'Angleterre, sans étendre jamais une autorité réelle sur ces provinces éloignées, voulurent du moins que le pouvoir des grands parût être une émanation du leur. Ils encouragèrent donc la levée de *régimens de familles*, qu'ils accordèrent aux seigneurs écossais, et ils leur permirent de combiner ce nouvel établissement militaire avec le système national des *Clans*; de manière que l'un servit d'appui à l'autre. Le 93<sup>e</sup> régiment fut accordé au comte de Sutherland, et sa paie devint dès-lors le principal revenu de la famille, tandis que les gentilshommes du comté obtenaient des *tacks* des concessions de terre, proportionnées à leurs grades dans le régiment, et qu'à leur tour ils se procuraient des recrues aux mêmes conditions, en partageant ces concessions de terre entre leurs subordonnés (p. 46).

Sous cette administration, la population s'était répartie d'une manière assez égale sur toute la surface du Sutherland. Chaque vallée contenait son hameau, les terrains d'alluvion avaient été destinés à la culture de l'avoine et de

l'orge ; on faisait des gâteaux de la première, on distillait une boisson nommée *whiskey* de la seconde (p. 51) : les montagnes, couvertes d'une herbe assez épaisse, étaient abandonnées aux troupeaux. Les habitans étaient braves, mais pauvres et peu industrieux ; ils étaient passionnément attachés à leur langue, à leur costume, à leur honneur national, à leur chef, à leurs montagnes ; mais les huttes qu'ils habitaient étaient misérables, les terrains qu'ils laissaient cultiver à leurs femmes ne se couvraient que de moissons languissantes ; les troupeaux avec lesquels ils erraient dans les montagnes étaient d'une race faible et dégénérée, et, dans les mauvaises années, les hommes, comme le bétail, souffraient presque toujours et périssaient quelquefois de la faim. Depuis plusieurs siècles, le pays n'avait fait aucune sorte de progrès ; il n'y avait point de grandes routes, point de porte, point de communication, si ce n'est pour les piétons, entre les différentes parties du comté ; et, loin d'obéir aux lois de l'Angleterre, la plupart des habitans ne savaient pas même qu'elles dussent les régir.

Dans le cours des huit ou neuf dernières années, ces quinze mille personnes, formant environ trois mille familles, ont été chassées, on, selon l'expression adoucie de notre auteur, *déplacées* (*removed*) de tout l'intérieur du comté ; tous leurs villages ont été démolis ou brûlés, et tous leurs champs convertis en pâturages (p. 92). Une opération semblable était faite, à peu près simultanément, par les sept ou huit autres seigneurs qui possédaient le reste du comté de Sutherland, dont la surface est de plus d'un million d'acres écossais, et presque tous les seigneurs du nord de l'Écosse avaient donné ou suivi cet exemple ; mais il paraît, d'après M. Loch, que la marquise de Stafford a montré bien plus d'humanité qu'aucun de ses voisins. Elle s'est occupée du sort de ceux qu'elle déplaçait ; elle leur a offert une retraite sur ses

propres terres ; et, en leur reprenant sept cent quatre-vingt-quatorze mille acres de terre, dont ils étaient en possession depuis un tems immémorial, elle leur en a laissé six mille environ, ou deux acres par famille.

Ces six mille acres, ouverts pour servir de refuge aux petits tenanciers, étaient auparavant en friche, et ne rendaient rien au propriétaire. Celui-ci ne les a cependant pas concédés gratuitement : il les a assujétis à une vente moyenne de deux schelings et demi par acre, et il n'a point fait de baux plus longs que pour sept ans, mais il a promis de renouveler le bail pour sept autres années, si la terre se trouvait bien cultivée (p. 107).

Les sept cent quatre-vingt-quatorze mille acres, dont la marquise de Stafford a repris ainsi possession, ont été divisés en vingt-neuf grandes fermes fort inégales en étendue. Il en est de plus grandes que le département de la Seine, qui lui-même a 46,181 hectares, et ne formerait par conséquent pas plus du neuvième de la surface du domaine des comtes de Sutherland. Ces fermes, destinées uniquement au pâturage des moutons, ne sont habitées chacune que par une seule famille ; et, comme l'industrie qu'elles introduisent dans le pays est nouvelle, elles n'emploient guère que des ouvriers ou des domestiques tirés du midi du royaume. Dix-sept gentilshommes, cependant, ou anciens *tacksmen* de Sutherland, ont pris autant de fermes de la comtesse, malgré les préjugés nationaux, qui leur persuadaient que ce nouveau métier les ferait déroger ; les douze autres sont étrangers. Cent trente-un mille moutons remplacent déjà les braves qui versaient jadis leur sang pour la défense de *Mhoir-Fhear Chattaibh*, et l'on se flatte qu'avant deux ans leur nombre sera encore augmenté (p. 147). Les gorges étroites des montagnes, illustrées par les combats d'une antique race,

n'ont plus de témoins qui puissent en rappeler les glorieux souvenirs ; les vallées n'ont plus de hameaux ; aucune voix humaine , aucune atteinte de joie ne troublera plus ces vastes solitudes ; mais le seigneur peut désormais , à plusieurs centaines de milles de distance , étaler une pompe royale dans le château de Trentham , et encourager par son luxe les fabriques de l'Angleterre.

On ne peut révoquer en doute que ce bouleversement de la propriété , des habitudes , des affections , de l'existence entière d'une petite nature , n'ait prodigieusement augmenté la fortune , déjà colossale , de la comtesse de Sutherland ; mais M. Loch démontre qu'il a augmenté aussi la richesse du pays ; qu'il y a plus d'argent , plus d'activité , plus d'industrie , plus de jouissances de luxe ; que tout le Sutherland est désormais dans un état progressif de prospérité , après avoir été stationnaire pendant des siècles. Plusieurs routes de quarante , de quarante-cinq , de cinquante milles de longueur , traversent déjà tout le pays ; des ponts en pierre et en fer , dont quelques-uns sont d'une hardiesse remarquable , ont été élevés sur les grandes rivières ; des jetées et des digues arrêtent les inondations ; des ports ont été ouverts au commerce ; des diligences parcourent le pays jusqu'aux petites villes bâties à ses extrémités ; des hôtelleries , des maisons de poste ont été construites par le marquis de Stafford , et l'exportation des 415,000 livres de laine fine , qui furent vendues l'année dernière , comme celle de tous les autres produits de ce vaste patrimoine , a trouvé de grandes facilités.

Le sort même de ces milliers d'habitans , exilés de leur patrie , n'a pas été aussi déplorable que le présageaient leurs craintes et leurs regrets. Quelques-uns , il est vrai ,

n'ont rien voulu tenir de celle qui les chassait de leurs demeures : le clan Gunn, ou des *Mac Hamish*, en abandonnant les montagnes de Kildonan, et les vallées du Naver et du Helmsdale, est sorti tout entier du pays, et l'auteur ne nous apprend point ce qu'il est devenu. Mais, à la réserve de cette tribu et de trente-deux familles de Strathbrora, parties pour l'Amérique dans les deux dernières années, les autres ont *presque* tous accepté les lots que la marquise de Stafford leur avait destinés. Rejetés sur les bords de cet immense domaine, entre la mer et le pied des montagnes, ils y ont trouvé des terres propres à la culture, et l'auteur affirme, ce qui doit paraître fort étrange, que c'est seulement dans une ceinture de demi-mille de largeur, au bord de la mer, ceinture jusqu'alors laissée en friche, que le Sutherland est propre à la culture des céréales. Ces malheureux exilés, désignés par le nom de *petits tenanciers*, ont reçu des secours pour bâtir leurs nouvelles maisons, de l'encouragement pour défricher leurs nouvelles terres; et les jardins sur lesquels ils doivent vivre, ont été assez promptement mis en valeur.

Dans toutes ces familles, les jeunes gens ont déployé le caractère aventureux qui semble propre aux montagnards d'Écosse : tout étrangers qu'ils étaient à la mer et à ses habitudes, ils ont acheté ou fabriqué des bateaux; ils ont fait un rapide et hardi apprentissage sous les bateliers que le marquis de Stafford avait chargé de les former, et ils ont été attendre, sur le grand banc, les morues et les harengs, qui visitent les parages alternativement, et dans des saisons différentes. De vastes magasins ont été bâtis à Helmsdale et à Brora, pour curer et préparer le poisson; des maisons de commerce d'Écosse et d'Angleterre y ont



envoyé leurs pasteurs, et la pêche, s'accroissant d'année en année, de 1814 à 1819, est devenue pour ce pays une source abondante de richesses. ( p. 125. )

On peut donc conclure, avec M. Loch, que les projets formés par la marquise de Strafford pour l'amélioration de ses terres dans le comté de Sutherland ont eu un plein succès. Non seulement elle en a recueilli d'immenses avantages, elle a encore fait passer rapidement ce pays de la barbarie à la civilisation; et si elle a causé les plus douloureuses angoisses à ce petit peuple, dont la destinée lui était confiée, en retour, dit notre auteur, elle a ouvert un champ plus vaste à son industrie, et elle a tâché d'adoucir ses regrets, en lui offrant plus d'aisance et plus d'espérance pour l'avenir. Mais les moyens par lesquels la marquise de Stafford a animé le commerce et les arts à l'extrémité de l'Écosse ne sont-ils pas tout semblables à ceux que le pacha du Caire employait dans le même tems en Égypte? On a vu, par l'un et l'autre exemple, que lorsqu'un despote a par hasard le désir de civiliser un peuple, il y réussit plus rapidement et plus complètement qu'un gouvernement libre, parce qu'il dispose seul de toutes les forces, de toutes les richesses de la société, et parce qu'aucun égard pour les habitudes, les sentimens, les préjugés ne l'arrête. Aucun homme sage n'en conclura que c'est par des moyens despotiques qu'on doit faire avancer la civilisation; car leur énergie, pour faire le mal, n'est pas moins grande que pour faire le bien; et si la marquise de Stafford s'était trompée, lorsqu'elle opposait ses propres calculs aux désirs et aux regrets de tout un peuple, des milliers de malheureux eussent été victimes de son erreur. D'ailleurs, dans sept ans, dans quatorze ans, à chaque terme de leur bail, ces familles dépaysées seront de nouveau, peut-être, exposées à voir leur existence sa-

crifiée par la dissipation ou l'avarice , la folie ou l'injustice de ses héritiers.

En admettant, avec M. Loch, que la marquise a exécuté ses projets avec autant d'humanité que de prudence, encore doit-on frémir à l'idée que la loi, telle qu'elle est interprétée en Angleterre, permettait d'expulser tout ce peuple de ses foyers, sans pourvoir aucunement à sa subsistance et à son sort à venir; que le gouvernement aurait prêté, au besoin, l'appui d'une force militaire pour cette exécution, comme il paraît qu'il l'a fait dans une occasion récente; et que, d'après M. Loch lui-même, d'autres propriétaires du comté n'ont point été si humains. « La population des *Gruids*, sur le Loch-Shin, dit-il, était considérable. Il ne paraît point qu'aucun lot de terre ait été assigné à ce peuple, ou qu'il ait reçu aucun dédommagement, au moment de son expulsion, qui s'effectua dans l'hiver de 1818. »

Cette expulsion du peuple gaélique, hors de ses antiques foyers, est considérée comme légale; mais osera-t-on dire qu'elle soit juste? N'y a-t-il pas un rapport frappant, aussi bien qu'un contraste étrange, entre la traite des nègres et l'expulsion des blancs? et le crime de ceux qui transportent à la Jamaïque de malheureux Africains, pour y labourer des champs étrangers, ne doit-il pas se comparer à celui des hommes qui repoussent loin des côtes d'Europe de malheureux Écossais, auxquels ils ne permettent plus de labourer leurs propres champs? Cette nation antique, qui fut maîtresse, non seulement des îles Britanniques, mais de la Gaule et de l'Espagne, sera-t-elle chassée, au nom des lois, de ces rochers même où elle n'a jamais été vaincue, de ces rochers où elle a maintenu son indépendance, perdue partout ailleurs? Ces derniers représentans des plus anciens maîtres de l'Europe doivent-ils être déportés?

C'est par un cruel abus des formes légales, c'est par une usurpation inique, que les *tacksmen* et les *tenanciers*, soit du comté de Sutherland, soit du reste de l'Écosse, sont considérés comme n'ayant aucun droit à la terre qu'ils occupent depuis des siècles, et que leurs anciens capitaines sont autorisés à violer le contrat qui a uni pendant tant de générations le cultivateur avec son seigneur. Ce n'est pas en Écosse seulement que la propriété a été confondue avec la souveraineté, mais ce n'est qu'en Écosse qu'une souveraineté antique est devenue un titre à une propriété moderne. Dans tout l'empire de Charlemagne, dans la plus grande partie de l'Occident, on avait vu des provinces entières usurpées par des chefs belliqueux, qui les faisaient cultiver pour leur compte par les vaincus, par des esclaves, ou quelquefois par leurs compagnons d'armes. Aux neuvième et dixième siècles, le Maine, l'Anjou, le Poitou, étaient, pour les comtes de ces provinces, bien plutôt trois grandes fermes que trois principautés. Mais, quel que pût être, à son origine, le droit du comte, la législation n'a cessé, pendant huit siècles, de garantir et d'améliorer le sort du feudataire, du vassal, du serf, qui relevaient de lui, d'affermir l'indépendance du paysan, de changer ses coutumes en droits, de le mettre à l'abri d'exécutions nouvelles, et d'élever peu à peu ses censives au rang des propriétés.

La condition du tenancier s'est constamment améliorée en France; elle s'est constamment dégradée en Écosse, parce que la législation britannique n'a garanti que les droits de propriété qui pouvaient s'assimiler aux droits anglais. Le vassal français, devenu propriétaire, était originairement ou un vaincu, ou un esclave, ou, dans la supposition la plus favorable, un homme libre, *arimane*, qui renonçait à sa liberté pour devenir *leude*, et qui, en

retour, pour une terre reçue en don de son seigneur, s'engageait à de certains services féodaux; cependant ce qui manquait à ses droits lui a été successivement accordé par l'usage, et il s'est enfin élevé au niveau de son donateur. Le tenancier gaélique, au contraire, était, dans l'origine, co-propriétaire avec son chef ou avec son *clan*. Le seigneur qu'il accompagnait à la guerre, et auquel il obéissait pour leur avantage commun, le considéra d'abord comme son ami et son parent, puis comme son soldat, ensuite comme son vassal, plus tard comme son fermier, et enfin comme un laboureur à gage qu'il voulait bien souffrir, pour son propre avantage, sur le sol de la patrie commune, mais qu'il était maître de chasser dès qu'il ne trouvait plus d'intérêt à le garder.

Il ne faut point oublier, en effet, que les *highlands* d'Écosse, les montagnes gaéliques, n'ont jamais été conquises; que le système féodal n'y a jamais été vraiment introduit, quoiqu'on les ait assimilées ensuite aux pays gouvernés par ce système; que le rapport même des noms qu'on croit saisir dans la langue anglaise ne se trouve plus dans la langue du pays, et que le comte de Sutherland n'est pour les Gaèles que le *grand homme du sud de Caithness*.

On ne peut espérer de retrouver chez une nation barbare, et qui n'avait pas même l'usage de l'écriture, des documens authentiques sur la manière dont se sont formées ces grandes associations de familles connues, en Écosse, sous le nom de *Clan*. Mais leur nom même *Klaan* signifie en gaélique *enfans*; tous leurs usages, tous leurs rapports réciproques, toutes leurs affections sont fondées en effet sur le *tradtur* qui leur persuade qu'ils sont *enfans d'une même famille*, et leurs droits ont dû être ceux d'*enfans d'une même famille* sur le patrimoine com-

mun : ils n'étaient soumis à d'autre subordination qu'à celle dont la défense de tous faisait une nécessité ; et l'instabilité du partage des terres n'affaiblissait point la propriété commune du clan, sur le district qui lui était demeuré, non seulement chez les Celtes, mais chez les Germains et chez tous les peuples dont l'agriculture est encore dans l'enfance. On a vu la société changer fréquemment la distribution des terres entre les citoyens, quelquefois même la changer annuellement. Tous avaient un droit à tout, mais le lot de chacun était variable ; quelquefois il lui était assigné par le sort, quelquefois il se proportionnait à ses moyens de culture, quelquefois aux services rendus à la patrie. Il n'y a pas un pays d'Europe où l'on ne trouve des traces, même assez récentes, du partage temporaire et variable du domaine de la communauté. En Écosse, la division et la subdivision des terres du clan indique et maintient la subordination entre les soldats et leur chef. Anciennement le *grand homme* de chaque clan exerça, usurpa peut-être le droit de faire seul ces distributions. Il donna et reprit les différens *tacks* de sa terre à ses officiers, selon qu'ils s'étaient montrés plus ou moins utiles à la guerre ; mais, quoiqu'il pût ainsi récompenser ou punir militairement les membres du clan, il ne diminuait en rien la propriété du clan lui-même. L'individu favorisé était différent, mais l'obligation du service était toujours la même. Quand même les magistrats militaires, établis pour le bien des terres, acquéraient ou perdaient une part plus ou moins considérable dans ce domaine national, le Sutherland n'en appartenait pas moins aux hommes du Sutherland ; la tenure des terres était toujours la même ; leur contribution pour la défense publique, leur redevance au seigneur qui les menait au combat, et qui maintenait l'ordre chez eux, n'étaient jamais augmentés.

Lorsque la civilisation commença à faire des progrès, les seigneurs, avec la langue et les habits de l'Angleterre, commencèrent aussi à adopter les usages et la manière de penser des Anglais; ils ne comprirent plus ou ne se soucièrent plus de comprendre le contrat national des Celtes; et, pour lui donner la forme usitée chez les peuples civilisés, ils le rédigèrent par écrit. En même tems ils accordèrent à leurs vassaux les *tacks* ou portions de terre pour un tems déterminé; ils parurent ainsi leur faire une grande concession, car auparavant ils pouvaient les renvoyer à volonté : c'était une usurpation au contraire, puisque autrefois, en les renvoyant, ils devaient toujours les remplacer par d'autres, à des conditions absolument semblables; tandis que, dès qu'ils commencèrent à leur donner ces terres, ils commencèrent aussi à établir qu'à chaque renouvellement de bail ils pourraient faire des conditions nouvelles, ou aggraver les redevances de leurs tenanciers.

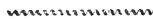
Par cette sourde usurpation, les seigneurs des terres gaéliques changèrent la propriété d'une rente invariable contre la propriété illimitée du domaine qui leur payait cette rente. Toutefois, ils étaient loin de prévoir, ou leurs vassaux étaient loin de craindre, qu'ils profiteraient un jour de l'époque du renouvellement des baux, non pour augmenter la redevance des laboureurs, mais pour les expulser. Avant d'en venir à une résolution aussi barbare, il fallait que le seigneur eût absolument cessé de partager les opinions, les sentimens, le point d'honneur de ses compatriotes; il fallait qu'il eût non seulement cessé de se croire leur père ou leur frère, mais même de se croire Écossais; il fallait qu'une basse cupidité eût étouffé en lui tous ces sentimens généreux sur lesquels leurs ancêtres communs avaient compté, lorsqu'ils avaient abandonné

à sa bonne foi la destinée de son peuple. C'est lorsqu'un semblable changement s'est opéré dans les opinions, dans les intérêts, dans la position respective des peuples que le législateur doit intervenir, pour que la nation tout entière ne soit pas livrée à la merci d'un petit nombre d'hommes avides et imprudens. Il ne s'agit point de solliciter la pitié des seigneurs, mais d'établir les droits du peuple gaélique. M. Loch a pris à tâche de prouver que la marquise de Stafford n'a point fait ce dont la voix publique l'accusait; mais si ce qu'elle a fait, elle l'a pu faire légalement, c'est au parlement à abolir un si odieux pouvoir.

C'est déjà un grand malheur pour un état que d'avoir permis la réunion des propriétés territoriales dans un aussi petit nombre de mains : lorsqu'un seul homme possède le patrimoine qui devait suffire à plusieurs centaines de familles, son luxe remplace leur aisance, et les revenus qui auraient nourri leurs vertus sont dissipés par ses folies. Mais que deviendra l'état, si le propriétaire d'une province se figure que son intérêt est en opposition avec celui de ses habitans, et qu'il lui convient de remplacer des hommes par des moutons ou des bœufs? Ce n'est pas dans ce but que la propriété territoriale a été établie ou qu'elle est garantie par les lois. Les peuples l'adoptèrent, dans la persuasion qu'elle était utile à ceux qui n'avaient rien, comme à ceux qui avaient quelque chose; mais la société est ébranlée quand les droits de la propriété sont mis en opposition avec les droits nationaux. Un comte n'a pas plus de droit de chasser de chez eux les habitans de son comté, qu'un roi d'expulser de son pays les habitans de son royaume. Le plus despotique des monarques, s'il en faisait aujourd'hui la tentative, apprendrait bientôt quelles sont les bornes de son autorité. Que les grands seigneurs d'Angleterre prennent garde! moins ils sont nombreux, plus il scraït

dangereux pour eux de se mettre en opposition avec la nation, et de se préférer à elle. Qu'ils ne disent point, lorsqu'il s'agira de leur intérêt : « Pourquoi, dans ce cas, adopterait-on une règle différente de celle qui a été suivie dans tous les autres? Pourquoi l'autorité absolue des propriétaires sur leur propriété devrait-elle être abandonnée et sacrifiée pour l'intérêt public, et d'après des motifs qui ne regardent que le public (pag. 41, note)? » S'ils en viennent un jour à croire qu'ils n'ont pas besoin du peuple, le peuple pourra croire à son tour qu'il n'a aucun besoin d'eux. S'ils estiment que trois cent quarante mille braves montagnards de la race gaélique peuvent être remplacés, avec profit pour eux, par quatre millions de moutons, ces montagnards pourraient, avec plus de facilité encore, trouver d'utiles remplaçans pour trois ou quatre cents seigneurs qui ont cessé d'être leurs compatriotes.

J. C. L. DE SISMONDI.



GALERIE FRANÇAISE, ou *Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, et 18<sup>e</sup> siècles; par une société d'hommes de lettres et d'artistes* (1).

Si quelque chose doit toucher le cœur d'un Français, c'est de voir à quel point tout ce qui intéresse la gloire de

---

(1) Paris, 1821. Prix de chaque livraison pour Paris, 8 fr., et 8 fr. 50 c. pour les départemens. On souscrit chez M. Lefort, dessinateur del a grande édition du musée, rue Amelot, n<sup>o</sup> 52.



son pays occupe maintenant l'attention publique. Tandis que des écrivains courageux réclament les droits des nations, que des mandataires fidèles défendent la charte contre ses faux amis, et appellent les lois qui en sont les conséquences nécessaires, que les savans appliquent les découvertes de la science à l'utilité commune, on voit éclore de toutes parts des ouvrages destinés à reproduire tous nos titres d'illustration. Entre ces ouvrages, il faut placer au premier rang la Galerie des hommes et des femmes célèbres de la France, depuis le 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, c'est-à-dire, pendant les trois siècles qui ont fait faire à l'espèce humaine de plus grands progrès que tous ceux qu'elle a pu devoir à aucune autre époque. Cette Galerie, composée de portraits dessinés d'après des modèles authentiques, excite d'autant plus d'intérêt qu'elle promet de satisfaire une curiosité ardente et presque générale. Les poètes, qui sont peintres et qui aiment à l'être, les moralistes, qui cherchent tous les moyens de nous persuader, nous répètent sans cesse que l'ame et le génie d'un homme sont empreints sur sa figure. Préoccupés de cette idée superstitieuse, pleins du modèle idéal que se plaît à créer notre imagination pour chacun des personnages historiques qui viennent la frapper, nous espérons retrouver leur caractère dans leurs traits. Ainsi, le peintre ou le statuaire, et la nature, qui a travaillé avant eux, doivent nous représenter l'inflexible sévérité dans le premier des *Brutus*, le mépris de la mort dans *Caton*, la haute éloquence dans *Démosthènes*, la magnanimité dans *Alexandre*; et plus les héros se rapprochent de nous, plus la certitude d'avoir leur véritable image augmente en nous le désir d'une comparaison qui nous flatte. Quel est le Français, par exemple, auquel l'art ne causerait pas un vif plaisir, en lui mon-

trant l'empreinte d'une bonté presque divine sur la physionomie de Louis XII. Le portrait de ce prince ouvre la Galerie nationale que nous annonçons, et lui donne un grand prix. Mais, après avoir contemplé la physionomie du bon roi, on éprouve le besoin de relire son histoire; le tems manque-t-il pour la consulter? on trouve, à côté du portrait qu'on ne peut se lasser de regarder, une notice aussi exacte que curieuse, qui vaut un livre. Dans cette notice, rédigée par M. Andrieux, les lecteurs apprennent à connaître Louis XII tout entier. Combien cette foule de rois, dont il a fallu payer si cher, dans tous les tems, la naissance, la vie et la mort, ressemble peu à ce monarque adoré qui n'a jamais foulé le peuple! Parvenu au trône en 1498, Louis XII paya de ses deniers et sur ses propres revenus les funérailles de son prédécesseur; il acquitta de même les dépenses de son sacre, sans qu'il en coûtât rien à ses sujets; il leur remit aussi le tribut féodal qu'on levait sur le peuple au commencement de chaque règne, et qui était connu sous la dénomination assez singulière de *droit de joyeux avènement*. Bien différent de la plupart des autres princes, Louis XII pardonnait réellement; sa vengeance mourait avec sa colère; et, quand il avait dit : « *tout est oublié* », on n'avait rien à craindre de lui.

« La justice, dit Saint-Gelais, ne fut oncque tenue en si grand honneur que sous le règne de Louis XII, tellement que le plus petit a justice contre le plus grand, sans faveur aucune. Il ne voulait point, dit le même auteur, qu'on le favorisât lui-même, en quelque cause qu'il eût en aucun de ses parlemens. » Ce roi, toujours occupé de soulager le peuple, eut l'économie pour principale vertu; aussi laissa-t-il, à sa mort, moins d'impôts qu'il n'en avait trouvé d'établis. Il n'y a peut-être, dans les trois dynas-

ties, que Louis XII qui ait laissé un pareil exemple. Les nobles, fâchés de ce qu'il protégeait le peuple contre leur insolente tyrannie, le nommaient entre eux le *roi plébéien*, le *roi roturier*. Ils appelèrent ensuite François I<sup>er</sup> le *roi gentilhomme*, parce qu'il fermait les yeux sur leur licence oppressive et leurs déportemens. Dieu nous préserve des rois gentilshommes !

A côté de Louis XII, si bien représenté par la plume élégante et facile de M. Andrieux, *George d'Amboise*, qui partage avec son maître le titre de père du peuple, a trouvé dans le savant M. Fourier un judicieux panégyriste. Mais je ne puis rien citer de plus heureux que ce passage de M. Lemontey sur *Marguerite de Valois* : « Étrangère aux vices de sa mère, aux folies de son frère et aux travers du tems, belle et reine sans arrogance, vertueuse sans pruderie, savante sans pédantisme, douce et bonne sans faiblesse, chaste au milieu d'une cour corrompue, supérieure et fidèle à ses deux maris, elle est sans contredit la princesse la plus aimable et la femme la plus parfaite qui soit sortie de la maison de France. Je ne sache point de trône qu'elle n'eût embelli, et point de siècle qu'elle n'eût honoré. » Le même auteur a peint sous ses véritables couleurs l'héroïque *Jeanne d'Albret*.

En lisant les faits et gestes de *François premier*, retracés par M. Andrieux, on pouvait craindre que l'homme de lettres ne l'emportât sur le philosophe ; l'un et l'autre ont su garder une juste mesure, et la reconnaissance du poète n'a rien ôté à la raison du juge éclairé. Mais les notices ne sont ici que l'accessoire, tandis que les portraits sont le principal, n'oublions pas de dire que ceux de *François premier*, de *Bayard* et de *Rabelais*, dessinés par M. Chrétien, se font remarquer par une expression, par une

vigueur de ton et par un caractère de vérité qui méritent beaucoup d'éloges.

Si les intolérans murmurent en lisant l'éloge de *Calvin*, tracé par M. Marron, tout le monde sera forcé d'applaudir à tout ce que M. Lémontey dit sur *François de Guise*, dont la figure représente toutes les passions d'une grande ame. Cet homme, si redoutable à ses rois et à la France, est caractérisé tout entier dans quelques parties de l'écrivain : « Guise fut trop grand pour un sujet; il eût été le modèle des rois, s'il fût né sur le trône. »

Louons ici avec plaisir la tête de *Cujas*, qui paraît si vénérable sous le crayon de M. Rulmann, et l'adresse avec laquelle cet artiste a triomphé des difficultés que lui opposait la laideur de Passerat. On retrouve dans le *Montaigne*, dessiné par MM. Gautherot et Weber, le doute et la pensée de l'auteur des *Essais*; mais pourquoi cet air de mélancolie qui ôte à la physionomie cette vivacité d'esprit que le philosophe gascon conserva toute sa vie? Montaigne était rêveur, et non pas triste. Je reprocherai aussi à M. Villemain la maigreur et la sécheresse de sa notice. Il devait être en fonds pour parler de Montaigne. M. Fourier offre au contraire le modèle d'une narration intéressante, lorsqu'il nous apprend à rendre justice au mathématicien *François Viète*.

Je n'ai point encore vu *Marie Stuart* si belle que dans son nouveau portrait par M. Rulmann. M. de Ségur a fait, sur cette reine si malheureuse, une notice élégante et judicieuse, mais peut-être un peu trop académique. — Que ce portrait de *Mathurin Régnier*, par M. Chrétien, a de vigueur et d'expression! — Mais quelle absence de vie et de couleur dans la prose de M. Creuzé de Lesser, au sujet de ce grand poète, que Boileau tenait en si haute

estime pour de très-bonnes raisons! L'auteur de tant de poèmes doit demander pardon aux muses d'avoir si faiblement parlé du maître de la satire française.

Avant de terminer cet article, la raison et la justice nous ordonnent de payer notre tribut à l'excellente notice de M. Miel, sur *Bernard de Palissy*, qui créa l'art du potier parmi nous, devina les sciences, trouva dans son ame les secrets de l'art d'écrire, et eut à la fois du génie, de grandes vertus, avec une constance que la Saint-Barthélemy ne put ébranler (1).

WILLIAM.

(1) La GALERIE FRANÇAISE sera composée de vingt-cinq livraisons, contenant chacune quatre portraits avec notices et fac simile. Il en a déjà paru dix qui offrent, avec quarante portraits, des notices sur Louis XIII, par M. Andrieux; George d'Amboise, — Fourier; Clément Marot, — Campenon; Marguerite de Valois, — Lémontey; François I, — Andrieux; Jeanne d'Albret, — Lémontey; Bayard, — Andrieux; Rabelais, — Auger; Calvin, — Marron; le duc de Guise, — Lémontey; Étienne Jodelle, — A. Duval; Cujas, — Juge; Robert Étienne, — F. Didot; Anne de Montmorency, — Landrieux; Philibert de l'Orme, — Alavoine; Ambroise Paré, — Richerand; Guillaume Budée, — Andrieux; Michel de l'Hopital, — J. Droz; Gaspard de Coligny, — Lémontey; Jean Cousin; — Miel; Michel de Montaigne, — Villemain; Jacques Amyot, — Campenon; Jean Passerat, — Auger; François Viète, — Fourier; Marie Stuart, — de Ségur; Théodore de Beze, — Marron; le président de Thou, — Lémontey; Pierre Charron, — Campenon; Réné de France, — Amaury-Duval; Mathurin Régnier, — Creuzé de Lesser; Bernard Palissy, — Miel; Achille de Harlay, — de Joly; Olivier de Serres, — Silvestre; Catherine de Parthenay, — Landrieux; Étienne Pasquier, — Auger; François de Malherbe, — Liadières; Mathieu Molé, — Juge; Duplessis-Mornay, — H. Duval; Pierre Jeannin, — Creuzé de Lesser; Jean Goujon, — Miel.

---

---

## LITTÉRATURE.

OEUVRES COMPLÈTES DE MADAME DE STAEL, *publiées par son fils* (1).

DE L'INFLUENCE DES PASSIONS SUR LE BONHEUR DES INDIVIDUS. — DELPHINE. — CORINNE. — SOPHIE, *ou LES SENTIMENS SECRETS, comédie.*

Nous avons annoncé à plusieurs reprises, dans ce recueil, les livraisons successives de l'importante collection des OEuvres de madame de Staël, dont nous allons rendre compte. ( *Voy.* ci-dessus, Tom. IV, pag. 446; Tom. VI, pag. 195; Tom. IX, pag. 167; Tom. X, pag. 188, 189. ) Il nous resterait à remplir une tâche difficile, celle d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des productions de cette femme célèbre, peut-être la plus distinguée de notre siècle, et de reproduire avec fidélité le résumé des jugemens portés sur son caractère et sur ses écrits. Nous aurions désiré passer en revue chacun de ses ouvrages, et signaler les divers degrés de mérite qui leur sont propres, les taches légères ou les erreurs qui peuvent s'y rencontrer, l'influence qu'ils ont exercée et qu'ils peuvent exercer encore; enfin, les deux caractères distincts, soit de l'école littéraire, soit de l'école philosophique et politique à laquelle ils appartiennent. Un de nos collaborateurs, qui n'a entrepris qu'une partie de cette tâche, et dont les éloges et les critiques nous ont paru exempts d'un engouement aveugle ou d'une sévérité injuste, s'est borné à examiner, dans les ouvrages de madame de Staël, les doc-

---

(1) Paris, 1820 et 1821. 17 vol. in-8°. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17. Prix 6 fr. le vol., ou 102 francs.

trines morales, littéraires et politiques qu'elle a professées. Nous livrons son examen au jugement de nos lecteurs.

---

MADAME de STAEL a écrit sur les *passions*, sur la *littérature* et sur la *politique*. Je suivrai cette division dans l'examen que je vais faire de ses ouvrages.

Les passions, dont madame de Staël examine l'influence sur le bonheur, pourraient être classées en *passions naturelles*, dont l'homme apporte le germe en naissant, et qui se développent chez tous les individus de l'espèce humaine, dans quelque rang où ils se trouvent, dans quelque climat qu'ils habitent; et en *passions factices*, nées de l'état social, du désir d'obtenir le pouvoir, la célébrité, les distinctions, les richesses.

*L'amour de la gloire* avait été le premier besoin de madame de Staël; aussi, c'est de cette passion qu'elle s'occupe d'abord. Elle place la gloire des actions avant celle des écrits; comme, dans sa tendresse et dans son respect filial, elle plaçait la gloire de M. Necker avant la sienne.

Les efforts que doit tenter, et les obstacles que doit vaincre l'homme qui veut s'élever par son seul mérite personnel, dans un pays où les distinctions sont héréditaires; la difficulté, pour le favori de l'opinion publique, de conserver long-tems une gloire que la faveur seule de cette opinion crée et récompense; la difficulté plus grande encore de savoir jusqu'à quel point il faut se livrer à la popularité, en jouissant de distinctions impopulaires, et de connaître toujours avec certitude le degré d'empressement qu'il faut montrer à l'opinion générale; l'impossibilité de soutenir l'admiration par des miracles nouveaux, et d'éloigner le jour où chacun dira, comme l'Athénien qui donnait sa voix pour le bannissement d'Aristide : « *Je suis*

*las de l'entendre nommer le juste.* » L'état d'abattement et de mort où tombe celui qui, après avoir passé une partie de sa vie au milieu des brillantes illusions des cours et des rêves pompeux de la gloire, est forcé, par le sort ou par l'inconstance des hommes, de rentrer dans la vie privée, et de revenir aux réalités de l'état naturel. Toutes ces vicissitudes sont représentées avec beaucoup d'art et de fidélité par madame de Staël. Mais tant de travaux, de fatigues, de douleurs et de regrets me trouvent insensible; je ne sais pas m'attendrir sur des malheurs qu'il était si facile de prévenir et d'éviter. — « Ce n'est pas à mon père, dit madame de Staël, à l'homme de ce tems qui a recueilli le plus de gloire, et qui en retrouvera le plus dans la justice des siècles, que peut convenir un seul des traits dont j'ai composé ce tableau. » — J'avais besoin de ces paroles pour me détromper; car ce que madame de Staël appelle un *tableau* me paraissait n'être qu'un *portrait*.

Madame de Staël distingue l'amour de la gloire de l'*ambition*; elle fait de celle-ci une passion subalterne qui ne porte pas ses désirs au-delà des jouissances ministérielles. Obtenir et conserver le pouvoir, voilà, dit-elle, tout le plan d'un ambitieux. Cette passion suppose une personnalité concentrée qui ferme l'ame aux autres jouissances; elle est plus contagieuse que l'amour de la gloire, parce que la médiocrité peut aussi concevoir l'ambition et en obtenir les succès; mais ces succès ont pour ennemis la majorité des intérêts particuliers, qui, s'ils n'ont pas eu de lots dans le résultat actuel du sort, demandent tous un nouveau tirage; ils ont pour ennemi le besoin que le public éprouve de voir le sort ou le caprice des princes faire mieux apprécier, par des chutes éclatantes, le bonheur des conditions privées et des destinées communes. L'ambitieux n'est occupé qu'à tromper les autres; et, pour y



parvenir, il ne doit jamais se perdre de vue lui-même : un instant d'oubli lui serait fatal. Condamné à suivre le même système de dissimulation qui l'a conduit au poste qu'il occupe, il doit se courber sans cesse devant le maître, peuple, roi ou ministre, dont il tient sa puissance. Condamné à jouer sans cesse sa destinée, il ne peut rien espérer de la veille pour le lendemain. Quelle sujétion ! quelles fatigues ! quelles misères ! Mais cette passion est-elle celle des âmes honnêtes ? Ces misères appellent-elles les consolations des cœurs compatissans ? Non : je le dis, sans crainte d'être accusé d'insensibilité. Le châtiment de l'ambitieux est dans le retour à la vie privée : supplice trop doux s'il n'était souvent accompagné de remords.

Dans le vaste champ des *passions politiques*, madame de Staël ne néglige point les infiniment petits. Des misères de l'ambition, elle descend aux petitesesses de la *vanité*, et découvre une passion où beaucoup de personnes n'aperçoivent qu'un ridicule. — N'y a-t-il pas en effet plus de ridicule que de passion dans un attachement qui n'a rien de réel, ni dans soi, ni dans les autres ; qui se consume dans la recherche d'avantages apparens et d'effets passagers ; dans un sentiment enfin qui se nourrit des rebuts de l'ambition et de la gloire ? Les jouissances de la vanité sont imparfaites et fugitives ; ses triomphes se composent d'applaudissemens éphémères. Les malheurs qu'elle entraîne consistent presque tous dans la dépendance servile où elle met celui qui l'éprouve, du cercle qui l'entoure. Qui croirait que, dans une passion si étroite, si privée de ressorts, madame de Staël voit l'une des causes de la révolution française. — « C'est, dit-elle, le désir des applaudissemens ; c'est le besoin de faire effet qui a porté tant d'orateurs à attaquer les vieilles institutions : il faut chercher dans les battemens de mains des tribunes, plus que dans

des sentimens de haine et de fureur, la cause secrète des décrets les plus barbares de la convention. » L'une de ces causes, honteuse, mais vraie, c'est la *peur*, dont l'influence ne s'est que trop reproduite à beaucoup d'autres époques.

Madame de Staël, toujours plus brillante par le coloris que profonde par la pensée, peint cependant de couleurs énergiques et vraies la plus redoutable des passions politiques, *l'esprit de parti* : cette passion tient du fanatisme, à quelque objet qu'elle s'applique. Semblable aux forces aveugles de la nature, qui vont toujours dans la même direction, elle donne à la pensée une espèce de roideur qui lui ôte presque ses attributs intellectuels. Les hommes qui se précipitent, les yeux fermés, dans l'opinion d'un parti, n'entendent, ne voient, ne comprennent que deux ou trois raisonnemens, avec lesquels ils font face à toutes les objections. Pour eux, un triomphe acquis par une condescendance paraîtrait aussi honteux qu'une défaite ; ils aiment mieux tomber en entraînant leurs ennemis, que de vaincre avec eux, que de faire le moindre sacrifice pour assurer la plus belle victoire. Les hommes de parti ne savent point reconnaître les grandes qualités d'un homme qui n'a pas leur religion politique. Mais ils se font illusion sur les torts, même sur les crimes de ceux qui partagent leur opinion, et rien ne peut les détacher d'eux. Pendant les fureurs du régime révolutionnaire, quelques hommes, exaltés jusqu'à la rage, ont dit, sans être des assassins : « *il y a deux millions d'hommes de trop en France.* » J'ai entendu répéter, à une époque plus récente, par des hommes incapables du moindre crime privé : *il y a en France trois millions d'hommes que, pour son repos, il faudrait en faire disparaître* ; et les mêmes individus, forcés de reculer, non devant la grandeur du forfait, mais

devant la difficulté de l'exécution, se croyaient très-modérés en ne demandant que la proscription de *quatre cent mille têtes*. Ces hommes, dit fort bien madame de Staël, eussent été catholiques ou protestans au quinzième siècle, comme ils étaient aristocrates ou jacobins il y a vingt-huit ans, comme ils sont aujourd'hui ultra monarchiques, ou ultra libéraux.

La source de l'esprit de parti est tout-à-fait étrangère au crime ; et cependant il n'est point de passion qui puisse au même degré borner la pensée, et dépraver la moralité. C'est une espèce de frénésie de l'ame, qui ne tient point à la nature de son objet. Quand la pensée en est saisie, ce n'est pas des objets à soi, mais de soi vers les objets que partent les impressions. Cette passion furieuse n'a de jouissances que dans l'espèce de délire qu'elle procure ; mais, comme le fanatisme est le seul sentiment qui puisse réunir ensemble des actions coupables et une ame honnête, il doit naître de ce contraste le plus affreux supplice dont l'imagination puisse se former l'idée ; et le premier réveil de la raison doit être plus effroyable encore.

La *cruauté* est mise par madame de Staël au rang des passions. Quand l'homme a été entraîné par la perversité de ses penchans à un certain degré de scélératesse, l'effet devient la cause, et le crime, qui n'était d'abord que le moyen, devient le but. Il passe dans le sang une sorte de fièvre qui donne le besoin du crime ; c'est une sensation physique transportée dans l'ordre moral. Dans cette horrible ivresse, il faut que celui qui est ainsi dominé par la passion du crime aille sans cesse en avant ; non que l'espérance soit devant lui, mais parce que l'abîme est derrière. Il veut détruire les autres hommes, moins encore comme des ennemis que comme des témoins. Lorsque le fleuve de sang est traversé, le mal est irréparable, et le repentir devient infructueux.

Tout cela peut être vrai ; mais , en contemplant cet horrible tableau , on se demande dans quel but l'auteur l'a tracé ? Il ne connaît , il n'indique lui-même d'autre remède que la mort ; c'est sortir du domaine de la morale , pour rentrer dans celui de la justice des hommes , ou de la justice de Dieu.

De ces terribles passions politiques , qui jettent l'effroi parmi les peuples , et semblent menacer les destinées de tout ce qui respire , la pensée ne descend pas sans effort vers les passions nées de l'ordre social , et que j'appelle *passions civiles* : le jeu , l'avarice , l'envie , la vengeance même. Mais que sont les malheurs individuels auprès des calamités nationales ? D'ailleurs , quel moraliste n'a pas considéré ces passions sous le rapport de l'influence qu'elles exercent sur les actions et sur le bonheur des individus ?

On suit madame de Staël avec plus d'intérêt , lorsqu'elle examine l'influence des *passions naturelles*. Mais ce n'est pas sans étonnement qu'on la voit mettre au nombre des obstacles au bonheur , l'amitié , la *tendresse paternelle* , la *piété filiale* et la *religion elle-même*. S'il faut l'en croire , l'amitié inspire le besoin du retour ; et , sous ce rapport , elle fait ressentir plusieurs des peines de l'amour , sans promettre des plaisirs aussi vifs.—Chez les femmes , les épanchemens les plus intimes de l'amitié ne sont quelquefois que des confidences réciproques , un sacrifice fait par celle qui écoute à l'espérance de parler à son tour. Dans les relations des parens et des enfans , lorsque l'âme se livre assez vivement à ces penchans du cœur pour éprouver le besoin de la réciprocité , le repos cesse et le malheur commence. Il y a dans ces liens , dit madame de Staël , une inégalité naturelle qui ne permet jamais une affection du même genre , ni au même degré : l'une des deux est plus forte , et par cela même trouve des torts à l'autre ; soit que les enfans chérissent

leurs parens plus qu'ils n'en sont aimés , soit plutôt que les parens éprouvent pour leurs enfans plus de sentimens qu'ils ne leur en inspirent. Lorsque les parens restent dans eux-mêmes, les enfans sont à leurs yeux des successeurs, presque des rivaux, des sujets devenus indépendans, des obligés à qui l'on néglige de plaire, des associés d'eux à soi, plutôt que de soi à eux; c'est une sorte d'amour dans laquelle les parens, donnant une latitude indéfinie à l'idée de leurs droits, veulent que vous leur teniez compte de ce vague de puissance dont ils n'usent pas, après se l'être supposé. Enfin, la religion, dans l'acception générale, suppose une foi inébranlable; mais, en matière de foi, aucune action sur soi-même n'est possible; on espère ou l'on craint, on doute ou l'on croit, selon la nature de l'esprit, et les combinaisons qu'il fait naître. La foi paraît être une faculté qu'il ne dépend pas de nous d'acquérir; je la considère comme un don aussi indépendant de nous que la beauté, le génie, ou tout autre avantage qu'on tient de la nature, et qu'aucun effort ne peut obtenir.

L'esprit, dit madame de Staël, est ramené par intervalles à douter de tout ce qui est contraire à la raison. La dévotion exaltée est presque toujours destructive des qualités naturelles; ce qu'elles ont de spontané, d'involontaire, est incompatible avec des règles fixes sur tous les objets; et les qualités naturelles, développées par les principes, par les sentimens de la moralité, sont de beaucoup supérieures aux vertus de la dévotion. Je prie le lecteur de remarquer que je rapporte ici les pensées de madame de Staël, et que souvent, dans la crainte de les altérer, je conserve ses propres expressions.

L'auteur cherche, dans la troisième partie de son ouvrage, quelles ressources indépendantes du sort, et surtout

de la volonté des hommes, on peut trouver en soi contre l'influence des passions.

L'étude, excitée par les deux mobiles de la curiosité et de l'espérance, fait trouver, dans le plaisir si pur de penser et d'enrichir ses méditations par les connaissances et les idées des autres, une sorte de satisfaction intime, qui tient à la fois au besoin d'agir et de se perfectionner, et qui n'astreint l'homme à aucune dépendance. La bienfaisance n'exige ni de la force dans le caractère, ni une attention soutenue : elle ne veut, elle n'attend rien des autres ; elle donne des jouissances simples et faciles, et dont l'impression est indépendante, même du pouvoir de la réflexion ; elle place sa félicité tout entière dans les émotions si douces et pourtant si profondes qu'elle éprouve. L'étude occupe l'esprit ; la bienfaisance remplit le cœur. C'est surtout dans la philosophie que l'homme doit chercher des secours contre les traits acérés du malheur ; mais cette philosophie, madame de Staël la place si haut, qu'il n'est donné d'y atteindre qu'à un petit nombre d'esprits supérieurs et de courages inflexibles. Il faut se placer au-dessus de soi pour se dominer, et au-dessus des autres pour n'en rien craindre, deux conditions très-difficiles à remplir ; il faut se désabuser des illusions du bonheur et se contenter de quelque chose qui lui ressemble ; il faut, renonçant à toute influence sur le destin et sur les hommes, ne se complaire que dans l'exercice du pouvoir qu'on s'est réservé sur soi-même ; enfin, il faut des loisirs et de la solitude ; ce qui met les puissantes consolations de la philosophie à la portée d'un bien petit nombre de malheureux.

Madame de Staël n'écrit pas, il est vrai, pour la multitude ; elle s'adresse seulement aux caractères passionnés, c'est-à-dire à quelques êtres extraordinaires dont les

jouissances et les douleurs sont étrangères à la presque totalité de l'espèce humaine. Elle suppose, dans les passions, et même dans les affections naturelles, des calculs et des *susceptibilités* que le commun des hommes est hors d'état d'apprécier. Cependant, quelque borné que soit le nombre de ces personnes passionnées, il serait très-dangereux pour le repos du monde de répéter, avec madame de Staël, que, dans la passion, nul ne peut dire : *là finit la nature*. Ces axiomes : *on peut toujours se vaincre, on est toujours le maître de soi*, madame de Staël les trouve impitoyables ; elle les repousse comme étant la morale des âmes froides et des esprits médiocres. Mais, sans doute, en voulant excuser des écarts et des erreurs auxquels elle a consacré depuis ses plus brillans ouvrages, madame de Staël n'a pas vu quelles seraient les funestes conséquences d'un si dangereux système. Si l'homme ne peut étouffer les desirs de son cœur, circonscrire les mouvemens de son âme, toute moralité cesse ; il n'y a plus ni bien ni mal moral, et le monde rentre sous l'empire de la fatalité. L'auteur, qui a transformé le crime en passion, ne peut nier que tous les hommes sont les maîtres de triompher de leurs passions, sans refuser à la société le droit de punir, sans accorder au crime le privilège d'une révoltante inviolabilité.

L'amour a occupé, sinon dans la vie, du moins dans les ouvrages de madame de Staël, une très-grande place. Ses idées sur cette passion ont quelque chose de bizarre, d'extraordinaire, et l'ont jetée, depuis ses premiers essais, jusqu'à ses derniers ouvrages, loin des routes battues et des opinions les plus généralement admises. Madame de Staël était encore mademoiselle Necker ; et déjà elle composait une comédie, ayant pour titre : *Sophie, ou les Sentimens secrets*, dont l'héroïne conçoit, presque à son insu,

la plus vive passion pour son tuteur, quoique ce tuteur soit l'époux de l'amie de Sophie. *Delphine* est une autre Sophie, qui devient amoureuse, même avant de le connaître, d'un homme qu'elle sait destiné à devenir le mari de sa cousine, et qui meurt dévorée de désirs, consumée de regrets, après avoir entretenu avec son amant une liaison à laquelle il n'a manqué que le triomphe des sens pour avoir tous les caractères d'un long et scandaleux adultère. Les femmes emportées, par des facultés éminentes et par des passions fougueuses, hors de la ligne des devoirs que leur ont tracés la nature et l'ordre social, sont des modèles peu honorables à offrir; il ne suffit pas de les rendre victimes de *cet égarement* du cœur et de l'esprit, en livrant leur vie entière à la douleur, en l'éteignant dans les larmes; c'est profaner la vertu que de les revêtir de ce qu'elle a de plus séduisant, et de solliciter la pitié pour celles à qui tous les cœurs honnêtes doivent rester fermés. Cependant je me plais à penser que la création de *Delphine* est une erreur de l'esprit, et non une faute du cœur, et je ne partage point l'opinion de l'auteur de la notice, qui prétend que *Corinne est l'idéal de madame de Staël*, et que *Delphine en est la réalité pendant sa jeunesse*.

Cette brillante *Corinne* brave aussi l'opinion; mais elle respecte le devoir; elle aussi tombe victime de l'amour, mais après avoir sacrifié à la gloire; cet amour est malheureux, et n'est point criminel. Poète, artiste, *Corinne* avait renoncé à son pays, au nom de ses aïeux, pour se livrer au culte des muses, aux inspirations du talent, et pour fonder sa renommée sur une gloire qui n'appartient qu'à elle. L'amour arriva trop tard pour dominer seul dans un cœur déjà en proie à d'autres délices; il y laissa toujours une grande place aux sentimens nobles et élevés.



Si madame de Staël n'avait pas cru, pour l'honneur de cette passion jalouse, devoir lui sacrifier Corinne; si l'amour n'avait pas laissé dans l'âme indécise d'Oswald de longues impressions d'une langueur sentimentale qui tantôt affadit et tantôt fait perdre toute patience, avec quel plaisir ne le retrouverait-on pas dans la description d'un pays où il est si bien placé, et où il joue un rôle aussi animé! Corinne, considérée comme roman, n'est pas, au jugement des dames, un ouvrage assez passionné; comme description de l'Italie, il laisse beaucoup à désirer, et n'est point exempt d'erreurs: il satisfait davantage sous le rapport de l'art d'écrire et des inspirations poétiques. Les chants de Corinne ont souvent toute l'ardeur, tout l'abandon, toute la mollesse et la volupté des Muses de l'Ausonie, et il résulte de la combinaison de ces différentes parties un mélange délicieux, un ensemble plein de charmes. Corinne, improvisatrice, musicienne, peintre; Corinne, jeune, belle, sensible, a les formes, la puissance et les séductions du génie. On ne peut pardonner à Delphine d'avoir voulu s'élever au-dessus du jugement des hommes; loin d'avoir la force de blâmer Corinne lorsqu'elle recherche les hommages publics, le moraliste le plus sévère cède au désir de mêler sa voix aux acclamations de ses adorateurs. Mais un Français ne peut, sans une irritation à laquelle il se laisse aller, parce qu'il la croit légitime, retrouver dans cet ouvrage l'injuste prévention de madame de Staël contre un pays et contre des hommes pour lesquels elle professe à chaque instant un amour que sa plume dément sans cesse. Elle eût pu flatter davantage l'Angleterre, qu'elle personnifie dans Oswald, et orner son héros de tous les dons, de toutes les qualités qu'il laisse à désirer; mais si, pour mieux le faire briller, elle avait besoin d'un contraste, ne pouvait-elle le trouver sans sortir de l'Angleterre, ou du moins ne pouvait-elle le

prendre chez un peuple qui diffère des Anglais par sa religion, son esprit et ses habitudes? Les Irlandais sont là pour tout le monde, et les écrivains de la Tamise ne se font pas faute de ces malheureux pour les sacrifier aux préjugés et à l'orgueil des vieux Bretons. Pourquoi donc prendre un Français? pourquoi surtout charger les couleurs dont la jalousie de l'étranger se complait à défigurer notre caractère national? Ce comte d'Erfeuil qui joue avec les mots, avec les phrases, mais qui ne prend jamais pour sujet de ses discours ni les objets extérieurs, ni les sentimens intimes, *dont la conversation n'est ni du dehors ni du dedans*; cet homme qui, même dans le malheur, est incapable d'affections profondes, et digne d'être aimé seulement comme il aime, *en bon camarade de plaisirs et de périls*, mais qui ne s'entend point au partage des peines; ce comte d'Erfeuil, enfin, qui dit des choses d'une impertinence si ridicule, peut être une caricature agréable, et, jusqu'à un certain point, le portrait fidèle d'un courtisan ou d'un aimable petit-maître; mais jamais, même à l'époque où ils étaient les plus frivoles, les Français n'ont pu être représentés sous de pareils traits: ces traits leur conviennent aujourd'hui moins qu'à aucune époque, et il y aurait à s'y reconnaître une modestie aussi ridicule qu'il y a d'injustice à les tracer. La même injustice se retrouve à l'égard des Françaises; elles n'ont pas plus la fausseté, les ruses et le manège de madame d'Arbigny, que les Anglaises ne possèdent la douceur, les vertus et toutes les qualités solides dont madame de Staël enrichit si généreusement la jeune épouse du lord Nelvil. Tous ces portraits de nations manquent de justesse et de véritable philosophie. Madame d'Arbigny n'est pas la France; Corinne n'est pas l'Italie; Lucile n'est pas l'Angleterre; la gloire comme les vertus modestes, le bonheur domestique comme les

jouissances du génie sont de tous les pays, et les différences extérieures ne cachent qu'à des yeux inattentifs l'uniformité des sentimens, des principes et des vertus qui règnent à peu près au même degré chez toutes les nations policées de l'Europe. En France, la vie des hommes et des femmes est toute extérieure, il y a peut-être trop de bruit et d'éclat; mais ailleurs, et surtout en Angleterre, n'y aurait-il pas trop de mystère et d'obscurité? En France, les vices même sont à peine déguisés; notre pétulance dérange à tout moment le voile léger que le sentiment des convenances jette sur nos travers: voilà pourquoi ils frappent d'abord les yeux de l'étranger, qui les cherche comme un soulagement aux souffrances de l'amour-propre; toutes les pièces de l'appartement s'ouvrent devant lui, tous les membres de la famille lui sont présentés. En Angleterre, à peine l'étranger trouve-t-il place en un parloir obscur, le reste est clos, et c'est là que se retirent les visages meurtris et les yeux gonflés de larmes. Pour connaître ce qui se passe dans les familles, pour s'instruire des mœurs domestiques, il faut consulter la liste des avortemens et des suicides; il faut lire les sentences des cours d'assises.

ANNÉE.

---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

##### AMÉRIQUE.

###### ÉTATS-UNIS.

217. — *Biography, etc.* — Biographie des signataires de la déclaration d'indépendance, par John SANDERSON. Philadelphie, 1821. 1 vol. in-8°.

218. — *Journal of Voyages and travels, etc.* — Journal de Voyages dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale jusqu'à l'Océan pacifique, formant une distance de cinq mille milles; avec une carte du pays; par Daniel HARMON. Andover. 1 vol. in-8°.

219. — *Filial affection.* — L'amour filial, ou la petite fille de l'Écclésiastique protestant. Conte moral. Boston, 1820. 1 vol. in-18 de 162 pages.

###### *Ouvrages anglais réimprimés en Amérique.*

220. — *Life of Wesley, etc.* — Vie de Wesley, et naissance et progrès du méthodisme; par Robert SOUTHEY. 2 vol. in-8°.

221. — *Life of the Right Hon. John Philpot Curran.* — Vie de l'honorable Jean Philpot Curran, maître des Rôles en Irlande; par son fils William CURRAN, conseiller. 1 vol. in-8°. (Voyez l'analyse de cet ouvrage, *Rev. Encycl.*, tom. IX, p. 287.)

222. — *Memoirs of Richard Lovell Edgeworth.* — Mémoires de Richard Lovell Edgeworth; commencés par lui et achevés par sa fille Maria EDGEWORTH. Boston, 1820. 2 vol. in-8°.

##### EUROPE.

###### GRANDE-BRETAGNE.

223. — *The history of plague, etc.* — Histoire de la peste

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (\*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

qui s'est manifestée dernièrement dans les isles de Malte, Gozo, Corfou, Céphalonie, etc. ; contenant plusieurs faits importans qui expliquent la contagion spécifique de cette maladie, avec les moyens particuliers pour la détruire ; par J. D. TULLY, chirurgien militaire, membre de l'académie Ionienne, dernièrement président du comité de Santé des Iles Ioniennes. Londres, 1821. Longman et comp. un vol. in-8°.

Les recherches qu'a faites dernièrement le parlement pour reconnaître la véritable nature de la peste, ont donné lieu à la publication de cet ouvrage, qui contient l'histoire des pestes qui ont ravagé la Méditerranée, pendant les sept dernières années, surtout celle des Iles Ioniennes, dont l'auteur a fait les rapports officiels. Il ne se doutait pas alors qu'on élèverait des doutes sur la nature contagieuse de la peste. Il ne croit pas que la contagion se propage par l'atmosphère, et que le froid ou le chaud contribuent à en arrêter le progrès. Malte a eu fréquemment la peste depuis 1592. On y bâtit le Lazareth en 1675 ; et c'est en 1813 qu'on éprouva la dernière peste qui fut apportée d'Alexandrie : elle occasionna beaucoup de ravages ; et, au moment où elle paraissait diminuer, elle fut de nouveau répandue par le pillage des marchandises infectées ; ce n'est que lorsque sir Thomas Maitland fut arrivé pour établir un cordon plus serré, que les progrès du mal furent arrêtés. Le 4<sup>e</sup> chapitre de l'ouvrage donne l'esquisse de la peste, en 1813 et 1814, sur les rives de Lipanto et en Albanie ; le 5<sup>e</sup>, celle de Corfou ; le 7<sup>e</sup>, celle de Céphalonie ; le 8<sup>e</sup>, celle de Noja. Partout on a employé des moyens analogues, et partout ils ont été couronnés de succès lorsqu'on y a mis assez de persévérance. L'auteur fait connaître, dans le 6<sup>e</sup> chapitre, ceux dont on s'est servi pour procurer des provisions à la population séquestrée, et pour garantir de la contagion les personnes chargées de soigner les malades. Il traite, dans le 9<sup>e</sup> chapitre, de la nécessité de la quarantaine, qui avait été également reconnue par Buonaparte, en Égypte, et de la manière de purifier les lieux infectés. Il y a sans doute des maladies, dépendantes du climat et de la saison, qui peuvent être confondues avec la peste ; celles-ci se présentent aussi pendant la peste, on doit nécessairement les distinguer pour ne pas prodiguer inutilement des moyens rigoureux ; mais la contagion de la peste, par le contact, et la nécessité du séquestre, ne lui paraissent

sujettes à aucun doute, et tout ce que rapporte l'auteur nous confirme pleinement dans cette opinion. F—r. D. M.

224. — *The greek Testament, etc.* — Texte grec du nouveau Testament, avec des notes latines, tirées des ouvrages de Hardy, Raphael, Kypke, Schleusner, Rosenmüller, et la plupart des variantes de Griesbach; par E. VALPY, chapelain de l'évêque de Norwich. Londres, 1821. 5 vol. in-8°; prix, 2 liv. 12 sh. 6 d.—62 fr.

Cette savante édition est destinée aux étudiants en théologie de l'église anglicane.

225. — *The Age of christian reason.* — L'Age de la raison chrétienne, ou Réfutation des doctrines de Thomas Paine et de M. de Volney, sur la religion et sur la politique; par Thomas Brougton. Londres, 1820. Livington. 1 vol. in-8° de 280 p.

En retranchant de ce volume quelques doctrines hasardées, et les injures fort superflues contre les déistes, les athées et les catholiques, l'ouvrage, s'il était traduit dans notre langue, avec quelques additions, serait très-utile et obtiendrait un grand succès.

226. — *The enthusiasm of methodists and papists, etc.* — Les caractères et les effets du zèle excessif des méthodistes et des papistes, par l'évêque LIVINGTON; nouvelle édition, avec une introduction et des notes, par le rév. POLWHELE. Londres, 1821, chez les associés Whittaker, etc. 1 vol. in-8°.

On sait que deux communions très-nombreuses, celles des *puritains* ou méthodistes, et celles des *papistes*, autrement des catholiques, rivalisent, chez les insulaires nos voisins, avec l'église établie ou l'église anglicane réformée. Cet ouvrage, plein de faits remarquables et de réflexions curieuses, a pour objet de servir d'instruction aux Anglicans, et de les prémunir contre l'esprit de prosélytisme des deux autres communions, dont les progrès sensibles ont donné de l'inquiétude à leurs adversaires. L — s.

227. — *Italy and the Italians, etc.* — L'Italie et les Italiens au 19<sup>e</sup> siècle, ou Lettres sur l'état civil, politique et moral de ce pays, écrites en 1818 et 1819; avec un appendice contenant des extraits de littérature italienne moderne, par un officier étranger, au service de l'Angleterre. Londres, 1821. 1 vol. in-8° de 271 pages.

Madame de Staël a dit : « Les Italiens sont plus remarquables parce qu'ils ont été et par ce qu'ils pourraient être, que par ce qu'ils sont

maintenant. » Tous ceux qui connaissent l'histoire de l'Italie ne peuvent contester la justesse de cette remarque. Cependant les Italiens ne méritent pas non plus d'être traités avec cette espèce d'indifférence dont on peut accuser plusieurs des voyageurs qui ont visité leur pays. Presque tous ont décrit longuement les ruines et les monumens de l'Italie, sans s'occuper de peindre le peuple qui l'habite : ou, s'ils essaient d'en donner une idée, c'est en prêtant le même caractère aux Toscans, aux Napolitains, aux Lombards, aux Génois, aux Vénitiens, aux Romains, qui diffèrent presque autant les uns des autres que les Allemands diffèrent des Anglais, et les Hollandais des Français. L'auteur de cet ouvrage a eu pour but de rectifier plusieurs erreurs de ce genre, en s'appliquant à peindre les mœurs et les habitudes des Italiens, non d'après des données générales et vagues, mais d'après ses propres observations. Élevé en Italie, dont il possède parfaitement la langue, l'auteur y a fait dernièrement un voyage et un séjour de quelques mois. Parmi plusieurs détails intéressans sur les mœurs et les institutions des Napolitains, nous avons remarqué le passage suivant : « Il existe à Naples une institution, la seule de ce genre qu'il y ait en Europe ; c'est un collège où sont élevés de jeunes Chinois, enlevés à leur patrie par les missionnaires, quand ils n'ont que treize ou quatorze ans. Ils reçoivent les ordres, et retournent ensuite dans leur pays pour y répandre le christianisme : il y avait six Chinois au collège en 1818. » Cet ouvrage, écrit avec élégance, éveille et satisfait la curiosité. Il renferme des aperçus intéressans sur l'état moral et politique des Italiens.

L. S. B.

228. — *An account of the interior of Ceylan, etc.* — Description de l'intérieur de l'île de Ceylan, par JOHN DAVY, D. M. F. R. S. Londres, 1821. 1 vol. in-4°.

Déjà Knox, Gautier, Schouten, R. Percival, Cordiner et plusieurs autres ont décrit les mœurs et les usages des Chingulais ; un pseudonyme d'Oxford a tracé leur histoire. Cependant l'ouvrage de M. Davy contient un grand nombre de détails entièrement neufs sur cette île, intéressante sous tant de rapports. L'antiquité des traditions conservées par les Indous sur Tapou Ravana (l'île de Ravana) (1) ; les temples immenses qui subsistent encore dans quel-

---

(1) De là le nom grec *Taprobane*. Voy. les Monumens de l'Hindoustan, par M. LANGLEL. Paris, 1821. 2 vol. in-folio.

ques-uns de ses cantons, la singularité des coutumes de ses habitans, les bizarreries géologiques que le sol offre aux naturalistes; enfin, l'importance de ses produits, tout appelle l'intérêt sur ce pays, décrit par M. Davy avec d'autant plus de soin que là, comme partout ailleurs, le titre de médecin suffit pour aplanir tous les obstacles.

E. GAUTIER.

229. — *Journal of a voyage for the discovery of a north-west passage, etc.*—Journal du voyage entrepris pour découvrir un passage au nord-ouest, entre l'océan Atlantique et la mer Pacifique...., par le capitaine W. PARRY. Londres, 1821. 1 vol. in-4°.

Déjà plusieurs relations intéressantes avaient entretenu le public de l'histoire de la seconde expédition entreprise par la marine anglaise, pour découvrir un passage au nord-ouest de l'Amérique; mais elles n'avaient pas de caractère officiel. Le capitaine Parry, commandant l'expédition, vient enfin de publier la relation authentique de son voyage. Nous n'en extrairons que les détails essentiels, attendu que cet ouvrage vient d'être traduit en français.

Dès leur entrée dans le détroit de Davis, en juillet 1819, les deux frégates anglaises rencontrèrent tant de glaces, qu'elles eurent de la peine à avancer; elles entrèrent néanmoins, le 30 juillet, dans le Sund de Lancaster, où elles trouvèrent une immense quantité de baleines. Le capitaine Ross, commandant de l'expédition précédente, n'y était arrivé, en 1818, qu'à la fin d'août; ce qui avait augmenté les obstacles de la route. Son successeur avait l'instruction de pénétrer dans le grand Sund, à l'ouest de la baie de Baffin. Ce fut donc dans cette direction que les deux frégates avancèrent, en donnant des noms aux côtes, aux caps et aux îles qu'elles rencontrèrent. Suivant l'usage, ce furent les fonctionnaires publics et les hommes bien vus du gouvernement, dont on emprunta les noms pour les appliquer à la géographie. Ce n'est pas au parti de l'Opposition, quelque respectable qu'il soit, que de pareils honneurs sont réservés. Un capitaine de marine, même, est assez courtisan pour savoir qu'il serait maladroit d'honorer des noms qui déplaisent aux ministres. L'expédition continua de naviguer dans la direction de l'ouest, pendant le mois d'août; il n'y avait pas de doute qu'elle ne fût dans la mer Polaire; elle trouva un groupe d'îles, qui reçut le nom de la *Nouvelle Géorgie*, et une des plus grandes de ces îles fut nommée *Ile Melville*; le 5 septembre, les deux bâtimens se



trouvèrent à 110° ouest du méridien de Greenwich, et à 74° 44' 2" de latitude septentrionale; par conséquent, ils eurent gagné la prime de cinq mille livres sterling, promise par le parlement aux bâtimens qui arriveraient les premiers à cette longitude, dans le cercle polaire arctique. Les matelots apprirent avec joie cette nouvelle, que leur communiqua le capitaine Parry, et la première pointe de terre qu'ils rencontrèrent reçut d'eux le nom de *cap de la Prime* (*Bounty cape*). On essaya de se porter plus loin vers l'ouest; mais les vents et les glaces les en empêchèrent; le thermomètre tomba subitement à 50°; les jours devinrent très-courts, et il fallut se résoudre à passer un hiver de plus de dix mois dans une baie de l'île Melville; encore fallut-il se frayer, pour y arriver, un passage à travers la glace. Tous les agrès furent mis à couvert, et l'on s'arrangea pour passer ce long hiver le moins désagréablement possible. Le capitaine Parry s'imagina de faire rédiger, par ses officiers, un journal qui fut intitulé : *Gazette de la Nouvelle Géorgie*, et qui, au retour de l'expédition, a été imprimé en Angleterre (V. ci-après) : de plus, il organisa un théâtre, dont les représentations amusèrent infiniment les matelots et furent très-suivies. Le soleil disparut, le 4 novembre, pour ne reparaitre que quatre-vingt-seize jours après. Les loups commencèrent à hurler sur les neiges et les glaces autour des bâtimens; ce furent les seuls animaux que l'on vit en nombre; un ours blanc fit une courte apparition; les coups de fusil dont il fut accueilli ne l'engagèrent pas à revenir. Vers la fin de novembre et au commencement de décembre, la température fut d'une rigueur extrême; l'obscurité était dissipée en partie par les belles aurores boréales et par la lune, dont le disque brillant semblait reposer quelquefois sur une colonne de lumière, ou que la réfraction de la lumière faisait paraître comme brisé; quelquefois la lumière jaillissait de nuages légers et transparents. Le scorbut commença à se manifester parmi l'équipage; mais on fit croître, pour les malades, du cresson dans de la terre humide au-dessous d'un poêle; on eut soin aussi de distribuer journellement aux matelots du jus de citron avec du sucre; par ces moyens, on empêcha la maladie de faire des progrès. Il est à remarquer que la salade que l'on fit croître dans le bâtiment n'avait pas de couleur, parce que la végétation avait été privée d'air.

Le 3 février, on aperçut le soleil, du haut des huniers; les jours suivans il y eut une aurore qui alla toujours en augmentant; enfin,

le 7, le jour fut assez long pour que l'on pût aller à terre et commencer à travailler aux préparatifs du départ. Les mois suivans se passèrent dans l'attente du dégel. Au mois de mai, le capitaine Parry fit dans l'île un petit jardin où il planta des oignons, des radis, du cresson et de la moutarde ; aucune de ces plantations ne réussit. Le 1<sup>er</sup> juin, on fit une excursion dans l'île ; on n'y trouva que peu de végétaux, entre autres une renoncule en pleine floraison ; on vit des souris, un bœuf musqué, des hirondelles, des canards et des oies sauvages, des bêtes fauves, etc. Sur une pointe de terre, on vit des restes de six huttes d'Esquimaux, qui apparemment viennent dans cette île pendant la courte durée de l'été. Au milieu du mois de juillet, le tems fut doux et agréable ; l'équipage se livra à la chasse ; la mer fut libre, et, au 1<sup>er</sup> août, les deux bâtimens mirent à la voile pour continuer leurs découvertes à l'ouest, et passer, s'il était possible, dans la mer du Sud. Cependant ils eurent à lutter contre des vents si violens et des masses de glaces tellement fortes, que le commandant perdit l'espoir d'aller plus loin. Il tint conseil avec ses officiers, et il fut résolu que l'on retournerait, pour n'être pas exposé à passer infructueusement un second hiver dans ces régions glacées. On prit donc le chemin de retour, avec la certitude d'avoir poussé la navigation dans la mer Polaire, plus loin qu'elle ne l'avait été. Le capitaine Parry ne doute pas qu'il n'existe un passage entre l'Océan Atlantique et la mer du Sud ; mais, vu la courte durée de la saison navigable, les vents et les glaces, il n'est guère possible d'en profiter ; peut-être, le parcourrait-on plus facilement en partant du détroit de Belring, et en allant par conséquent de l'ouest à l'est. Il peut se trouver, d'ailleurs, à des latitudes moins élevées, des communications entre l'Océan et la mer Polaire. Le capitaine désigne comme des points qui mériteraient d'être explorés dans cette intention, le détroit de Cumberland, le passage dit *Sir Rowe's-Welcome*, situé entre l'île Southampton et la côte d'Amérique ; enfin, la baie de Refus, *Repulse-Bay*. On sait que ce marin habile a reçu de l'amirauté anglaise le commandement d'une autre expédition qui va continuer les découvertes commencées dans le cercle polaire.

D - c.

250. — *The north Georgia Gazette*, etc. — Gazette de la Géorgie septentrionale, ou chronique d'hiver. Londres, 1821. 1 vol. in-4<sup>e</sup> de 152 pages.

Cet ouvrage est remarquable par les circonstances singulières qui l'ont fait naître. Exilés loin du monde civilisé ; réduits à passer un long hiver dans les mers arctiques , au milieu des glaces du pôle , les officiers qui composaient l'équipage des deux vaisseaux anglais , l'*Hécla* et le *Griper* , envoyés à la découverte d'un passage nord-ouest de l'Océan Pacifique dans l'Océan Atlantique , imaginèrent deux moyens d'échapper à l'ennui qui les menaçait. Ils ouvrirent un théâtre et fondèrent un journal qui devait paraître toutes les semaines , et qui n'était composé que de morceaux originaux. La direction du théâtre fut confiée au lieutenant Beechey , qui peignit les décorations , et le capitaine Sabine consentit à devenir éditeur du journal. On recommanda à ceux qui voulaient contribuer à la rédaction de ce recueil , de mettre au bas de leurs articles un signe particulier , dont eux seuls auraient la clef , et de déguiser leur écriture , afin que les jugemens et les censures pussent avoir le caractère de l'impartialité. La boîte aux lettres de l'éditeur fut placée sur le cabestan de l'*Hécla* , et le premier numéro de la Gazette de la Géorgie septentrionale parut le 1<sup>er</sup> novembre 1819. Le recueil alla jusqu'à vingt-un cahiers. Ces feuilles détachées , que l'on a réunies et que l'on vient de publier en Angleterre sans y rien changer , contiennent des lettres , des poésies fugitives , des critiques dramatiques et d'autres morceaux détachés. On sent qu'un ouvrage de ce genre ne pourrait supporter une critique bien sévère ; aussi doit-il être regardé plutôt comme objet de curiosité , vu la situation où se trouvaient les auteurs , que comme production littéraire. On remarque une description en vers des mers arctiques et des glaces éternelles des pôles , qui est écrite avec vérité. Ce volume peut servir d'appendice à la relation du voyage que nous avons annoncé ci-dessus.

251. — *The Legend of Argyle* , etc. — La Légende d'Argyle , ou Il y a cent ans passés. Londres , 1821. Colburn. 2 vol. in-8°.

Ce titre est évidemment imité de celui de *Waverley* ou *l'Écosse il y a soixante ans*. L'auteur n'avait pas besoin d'employer ce petit artifice ; l'ouvrage peut être lu pour lui-même. L'intrigue est fondée sur la révolte de 1715 en faveur de la maison de Stuart , et le duc d'Argyle , célébré par Pope , en est le héros. Les caractères historiques sont peints avec esprit et fidélité ; les personnages imaginaires sont bien dans l'esprit du tems , et tels que l'époque a dû en produire. Ce sont , pour la plupart , des jacobites et des anti-jacobites ,

des enthousiastes dévoués aux différens partis, des officiers de fortune, etc. Une imagination féconde a su animer, par une foule de détails intéressans, les faits empruntés à l'histoire. Le style est généralement pur et facile.

252. — *The History and Antiquities of the Tower of London, etc.* — Histoire et Antiquités de la Tour de Londres, avec des anecdotes biographiques sur plusieurs personnes royales et sur des personnages de distinction; tirées des registres, des papiers de l'état, des manuscrits déposés à la Tour, et d'autres sources authentiques; par *John BAILEY*. Publiées en deux parties. — 1<sup>re</sup> partie. Londres, 1821. Murray. 1 vol. in-4° de 306 pages.

La Tour est un des plus antiques édifices de Londres. Après avoir été la résidence de plusieurs souverains, elle est devenue prison d'état. Le sceptre et les diamans de la couronne d'Angleterre y sont aussi déposés. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons donne au public, dans cette première partie, une histoire chronologique et générale de la Tour, comme palais et comme forteresse, avec la description de tous ses bâtimens. Elle servit de refuge au roi Jean, en 1215, lors de la révolte de ses barons. Henri III l'habita long-tems, la fortifia et orna la chapelle de peintures et de sculptures. Vers la fin du règne de ce prince, la possession de la Tour lui fut contestée par les nobles révoltés. Sous Edouard III, elle devint la prison du célèbre roi écossais David Bruce, qui y fut renfermé avec plusieurs chefs de la même nation, faits prisonniers à la bataille de Neville's Cross, en 1346. Charles de Blois, l'un des compétiteurs à la couronne de Bretagne, le vaillant Jean de Vienne, le gouverneur de Calais, et douze des plus braves défenseurs de cette ville, enfin Jean, roi de France, et son fils Philippe furent aussi détenus dans la Tour. — M. Bailey promet, pour la seconde partie, des notices biographiques sur tous ces personnages et sur plusieurs autres captifs enfermés dans la Tour pour crime d'état. Cette partie, qui sera la plus intéressante, paraîtra incessamment; elle contiendra la description des anciennes coutumes, de la juridiction et des privilèges attachés à la Tour.

L. S. B.

#### POLOGNE.

253. — *Astronomia, etc.* — Astronomie des Dames, par *LALANDE*, traduite du français par *François SKOMOROWSKI*. Varsovie, 1821. Glücksberg. 1 vol. in-18.

254. — *Ostałnic lata panowania*, etc. — Dernières années du règne de Sigismond-Auguste. Ouvrage extrait de manuscrits sur l'histoire de Pologne; par *Joachim LELEWEL*. Varsovie, 1821. Glücksberg. 1 vol. in-8°.

Le public désire depuis long-tems que M. Lelewel fasse imprimer ses manuscrits sur l'histoire de Pologne. L'extrait que nous annonçons est bien propre à justifier cet empressement.

255. — *Pielgrzym Dobromilu*, etc. — Suite du Pèlerin à Dobromil. Varsovie, 1821. N. Glücksberg. 1 vol. in-12, avec figures lithographiées.

Nous avons déjà annoncé (*Voy. Tom. VIII, pag. 580.*) le *Pèlerin à Dobromil*, auquel l'auteur vient de donner une *suite*. Madame la princesse *Czartoriska*, après avoir consacré une partie de sa vie et de sa fortune à l'éducation de quarante-neuf jeunes personnes, qu'elle avait prises dès l'âge le plus tendre, et qu'elle dirigea jusqu'au moment de leur mariage, emploie aujourd'hui ses loisirs à la composition d'ouvrages moraux à la portée des paysans, et destinés à servir à l'instruction du peuple; elle est secondée dans cette noble tâche par sa fille, la princesse de Wurtemberg, dont on trouve, dans le premier volume de cet ouvrage, cinq Nouvelles pleines de grâce et de naïveté. Celui que nous annonçons, comme le précédent, contient des observations morales puisées dans les mœurs villageoises, ce qui donne aux récits la couleur de l'idylle. Le Pèlerin loue et critique ce que les paysans font sous ses yeux; toutes les conversations ont pour objet les bonnes qualités et les mauvaises habitudes des paysans polonais. Cet ouvrage respire l'amour de la patrie, et l'on ne saurait lui accorder trop d'éloges. On y trouve, à la fin, quelques chants nationaux avec la musique.

256. — *Diezwica z Abidos*, etc. — La Vierge d'Abidos, poème de lord BYRON, traduit en vers polonais par le comte *Ladislas OSTROWSKI*. Varsovie, 1821. N. Glücksberg. In-8°.

Cette charmante traduction fait naître le désir de voir son auteur enrichir la littérature polonaise des autres productions du poète anglais. L'exécution typographique prouve que M. Glücksberg n'épargne aucuns soins ni aucune dépense pour donner aux ouvrages sortis de sa librairie tout le degré de perfection dont l'imprimerie est susceptible.

B.

257. — *Pierre-le-Grand*, ou l'Amour du monarque pour sa Na-

tion, tragédie polonaise en prose; par M. SZUMSKI, professeur au gymnase de Posen; ouvrage dont l'empereur Alexandre a accepté la dédicace. Posen, 1820.

L'auteur de cette tragédie, connu par quelques ouvrages concernant l'instruction publique, s'occupe surtout à répandre le goût de la littérature polonaise dans la partie de la Pologne échue à la Prusse. Il a fondé à Posen une bibliothèque d'ouvrages polonais, choisis avec soin, la seule qui existe dans le grand-duché de Posen.

#### NORVÈGE.

258. — *Lovgivnings-Principies*, etc. — Principes de législation, ou l'État dans ses rapports avec la religion, les mœurs et la civilisation, par M. N. TRESCHOW. Christiania, 1820. 1 vol. in-8° de 464 pages.

L'auteur de cet excellent ouvrage mérite d'être mieux connu qu'il ne l'est. Penseur profond, philosophe éclairé, il aurait été plus célèbre, son nom aurait été prononcé avec ceux des Kant, des Fichte, des Schelling, s'il avait appartenu à un pays dont la langue fût plus répandue que la sienne. Parmi plusieurs ouvrages déjà publiés par M. Treschow, nous distinguons une *Philosophie de l'histoire*, qu'il fit imprimer, en 1811, à l'usage de son cours de philosophie, lorsqu'il était professeur à l'université de Copenhague. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est divisé en cinq parties. Dans la première, il examine l'essence et le but de la société; dans la seconde, il traite de la civilisation et des moyens d'y parvenir; dans la troisième, il s'occupe des devoirs de l'état par rapport à la religion; dans la quatrième, il montre de quelle manière et jusqu'à quel point l'état peut et doit exercer son influence sur les mœurs publiques; enfin, dans la cinquième partie, il explique ce que l'état doit faire pour encourager les progrès des sciences et de toutes les connaissances humaines, et pour leur donner une direction utile à la société et à l'humanité en général. Toutes ces matières sont traitées avec la profondeur et la sagacité qui distinguent éminemment cet auteur, si célèbre dans son pays. Il est à regretter seulement qu'il semble avoir abandonné, du moins jusqu'à un certain point, un petit nombre de ces principes libéraux qu'il se faisait autrefois un honneur de professer. C'est ainsi que plusieurs des principes qu'il établit aujourd'hui nous paraissent conduire à l'intolérance en ma-

tière religieuse ; c'est ainsi qu'il voit la noblesse et les ordres de chevalerie d'un œil plus favorable qu'il ne convient à un philosophe. Ce changement d'opinion serait-il par hasard une conséquence nécessaire du changement qui s'est opéré dans la position politique de l'auteur, qui, de professeur à l'université de Christiania, est devenu tout-à-coup grand fonctionnaire public, commandeur d'un ordre suédois, et conseiller d'état à porte-feuille ? Nous ne voulons pas le croire ; nous aimons mieux attribuer ce changement inattendu à la faiblesse presque toujours inséparable d'un âge très-avancé. M. Treschow est arrivé à l'âge de soixante-dix ans. Le second volume paraîtra cette année ; il sera suivi d'un troisième et dernier volume.

259. — *Norraena*, etc. — Collection de chants nationaux, norvégiens. Christiania, 1821, in-8°.

En 1819, le prince de Hesse-Philpsthal proposa, en Danemarck, un prix pour la meilleure chanson nationale. En faisant connaître aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique* cette idée, qui nous paraissait plus noble que réfléchie, nous avons détaillé les raisons qui nous ont empêchés de l'approuver. (*Voy.* T. VI, p. 410.) Nous croyons que le tems a justifié nos réflexions. Néanmoins, cette idée en a suggéré une pareille à M. Ploen, négociant très-respectable de Christiania, et surtout bon patriote. Il proposa un prix pour le meilleur chant national norvégien, et le livre que nous annonçons présente le résultat de son entreprise, en vingt-un chants plus ou moins bons, que nous n'hésitons pas d'appeler patriotiques, en laissant au tems à décider si l'un ou plusieurs de ces petits poèmes seront un jour dignes d'être considérés comme des chants vraiment nationaux. Il faut avouer, en attendant, que la justice a présidé au choix de la pièce couronnée. Son auteur est M. BJERREGAARD. On pourrait bien nommer après lui d'autres poètes ; mais il y en a qui se sont étrangement trompés sur le véritable caractère d'un chant national. Ils ont eu le malheur d'oublier que le prince et les familles royales meurent, et que la patrie et le peuple seuls sont éternels.

HEIBERG.

#### ALLEMAGNE.

240. — *Umriss der Geschichte des Preussischen Staates*. — Esquisse de l'histoire des États prussiens, par C. H. L. PÖELITZ, professeur de sciences politiques à l'université de Berlin. Leipsick, 1821.

Ce n'est pas le premier ouvrage que M. Pœlitz publie sur l'histoire de la monarchie prussienne ; il est déjà connu très-avantageusement, et personne n'a fait, en ce genre, de plus profondes recherches que lui. Sans être un abrégé, l'ouvrage que nous annonçons est destiné à guider les professeurs dans leurs leçons d'histoire ; il n'a donc pas lui-même une bien grande étendue. La Marche de Brandebourg est le point de départ de l'auteur : les annales des autres parties de la Prusse ne sont expliquées aux yeux des lecteurs que quand M. Pœlitz arrive à leur réunion à la monarchie. C'est alors seulement que, remontant pour chacune aux tems anciens, il les fait plus spécialement connaître. Cette esquisse est divisée en cinq parties. La première atteint l'époque où la dignité de margrave fut déclarée héréditaire, c'est-à-dire l'année 1142 ; la seconde montre cette dynastie des margraves régnant dans le Brandebourg, jusqu'en 1520 ; la troisième traite de l'histoire de Brandebourg, sous les dynasties de Wittelsbach et de Luxembourg, jusqu'en 1415 ; la quatrième s'occupe de la dynastie de Hohenzollern, depuis l'électeur Frédéric I<sup>er</sup> jusqu'à l'électeur Frédéric-Guillaume, en 1640 ; enfin la cinquième, qui s'étend jusqu'en 1820, nous montre le Brandebourg devenu royaume. L'une des parties les plus brillantes de ce livre est, sans contredit, l'histoire du Grand-Frédéric.

241.—*Briefe von Joseph II*, etc.—Lettres inédites de Joseph II, ou traits caractéristiques pour servir à l'histoire de la vie publique et privée de ce monarque. Leipsick, 1821, in-8°.

L'éditeur ne s'est point nommé ; et, quoiqu'il ait privé les lecteurs de tout moyen de vérifier l'authenticité d'une correspondance aussi importante, tout en elle révèle le génie de l'illustre empereur auquel elle est attribuée. On sera bien aise sans doute de savoir ce que pensait ce monarque sur plusieurs points qu'on semble vouloir remettre en discussion. Commençons par les jésuites : « Je les connais, écrivait-il à M. de Choiseul en janvier 1770 ; je sais leurs projets aussi bien qu'aucun autre. Leur plan est de couvrir la terre de ténèbres et de brouiller tout en Europe, depuis le cap Finistère jusqu'à la mer Baltique. En Allemagne, ils sont mandarins ; en France, ils sont académiciens, hommes de cour et confesseurs ; en Espagne et en Portugal, ils sont les grands de la nation ; enfin au Paraguay, ils sont rois. Si Joseph I<sup>er</sup> n'était point arrivé à l'empire, l'Allemagne aurait appris à connaître leurs Malagridas et leurs Aveiros ;



elle aurait été témoin d'une tentative de régicide. » Les mêmes sentimens se retrouvent dans une lettre de Joseph II au comte d'Aranda ; elle est datée de juillet 1775. En 1780, Joseph II écrivait à M. de Choiseul : « L'influence du clergé sur le gouvernement , sous le règne de ma mère , sera l'objet d'une réforme de ma part. Je n'aime pas à voir ceux dont la mission est de nous préparer une autre vie , appliquer leur sagesse aux choses d'ici-bas. » En 1782 , l'empereur , ayant ôté le commandement de la Bohême au prince de Furstemberg , fut vivement sollicité de révoquer cette décision ; mais il répondit qu'il persistait dans sa résolution ; qu'à la vérité il connaissait les services de la famille de Furstemberg , mais qu'il voulait que chacun fût à sa place ; et que le gentilhomme qui comptait des maréchaux parmi ses aïeux n'en restât pas moins un simple lieutenant , s'il n'était doué des hautes qualités nécessaires pour le commandement. Une dame avait demandé de l'emploi pour son fils , elle était veuve d'un général ; mais ce guerrier n'avait point légué son mérite à ce jeune homme , très-infatué de sa naissance. « Je suis fâché, Madame, répondit Joseph II , de ne pouvoir faire de votre fils ni un officier, ni un homme d'état, ni un prêtre ; en un mot, il n'est que gentilhomme, mais il l'est de toute son ame. » On se tromperait, si l'on pensait que cette fermeté de Joseph II, opposée si à propos à des prétentions déplacées, excluait en lui les sentimens doux et tendres. Chaque fois qu'il parle des parens que la mort lui a ravis, ou des personnes qui lui sont chères, il le fait dans les termes les plus touchans, et l'on peut citer, comme un modèle en ce genre, la lettre qu'il écrivit, en février 1786, au roi de France actuel, alors comte de Provence. Nous citerons encore les passages suivans, extraits d'une lettre de l'empereur à l'un de ses amis, en octobre 1787. « Depuis mon avènement, je me suis efforcé de gagner la confiance de mes peuples ; j'ai souvent prouvé par les faits que le bien de mes sujets était ma passion ; que, pour la satisfaire, je ne redoutais ni peines, ni travaux, ni tourmens ; enfin, que je n'employais aucun moyen sans avoir mûrement réfléchi sur son utilité. Et cependant, partout on oppose des obstacles, aux améliorations que j'ai projetées ; et ces obstacles viennent de ceux-là même de qui je ne devais pas en attendre. Si je n'étais persuadé que la providence m'a imposé le fardeau du diadème avec l'obligation de subir toutes les peines qui s'y trouvent attachées,

le découragement accablerait ma vie, et le vœu de n'être *plus* s'emparerait de mon esprit malgré moi; mais je connais trop mon cœur, la droiture de mes intentions me soutient. Oui, je l'espère, un jour, quand je ne serai plus, la postérité plus juste, plus impartiale, appréciera ce que j'ai fait pour mon peuple. » Ces lettres sont en allemand. On se demande si Joseph II les a toutes écrites en cette langue, et s'il a traduit ou fait traduire en français celles qui n'ont pu être envoyées qu'en français; ou bien si l'éditeur n'aurait pas lui-même mis en allemand les lettres écrites en français par l'empereur.

242. — *Homers Hymnus*, etc. — Hymne d'Homère à Cérès, traduit en vers, avec le texte grec en regard, expliqué au moyen des hiéroglyphes et des traditions sacrées; ouvrage précédé d'une lettre à M. Creutzer; par F. A. L. SICKLER, directeur du gymnase de Hildburg-Hausen. Hildburg-Hausen, 1820. in-8°.

L'auteur est déjà connu par plusieurs ouvrages dans lesquels il a toujours eu pour but de prouver que la civilisation et la mythologie des Grecs leur sont venues d'Orient; il s'est livré à cet égard à de longs développemens, que l'on peut lire surtout dans son *Cadmus*, où il cherche à établir que tous les noms mythologiques sont dérivés des langues *sémitiques*. M. Sickler ne voit pas dans les hiéroglyphes et dans les symboles la désignation de choses et de pensées, mais des sentences et des adages qu'il faudrait expliquer par les noms donnés en hébreu aux objets représentés, et surtout par la consonance de ces noms. Ce système a été amplement discuté dans la dissertation intitulée : *Die Hieroglyphen in dem Mythus des Æsculapius*. L'épître dédicatoire qui précède l'hymne à Cérès indique le but de l'auteur : il a voulu démontrer la haute antiquité de la doctrine contenue dans cet hymne; il commence par des idées générales sur les langues, les hiéroglyphes et la *paronomasie*. C'est surtout de cette dernière que M. Sickler fait usage; elle repose sur la similitude des sons dans des mots dont les uns désignent des objets sensibles et palpables, et les autres des êtres abstraits. M. Sickler dit que l'ancienne langue *hellénique* n'a d'autres élémens que ceux que nous retrouvons dans tous les dialectes *sémitiques*. A ce sujet, nous recommandons aux lecteurs la correspondance de deux hommes justement célèbres, MM. Creutzer et Hermann; leurs vues sur ce point important ont été de nouveau reproduites par un penseur

profond, M. le comte Ouvaroff, dans un écrit intitulé : *Über das vorhomerische zeitalter* (sur les tems antérieurs à Homère). Cet écrit a paru à Saint-Pétersbourg en 1819. On trouve, dans ces ouvrages, des choses qui ne plairont pas aux hommes qui ne veulent rien d'antérieur à Homère. Quant au texte grec, M. Sickler a suivi Wolf, à peu de chose près.

PH. GOLBÉRY.

245. — *Allgemeines bibliogr. Lexicon.* — Dictionnaire général de bibliographie; par Fr. A. EBERT, secrétaire de la bibliothèque royale de Dresde. Leipsick, 1821. Brockhaus. Cah. 5 et 6, in-4°.

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage utile et dont le *Manuel du Libraire*, par M. Brunet, a donné la première idée : mais le plan de M. Ebert est plus vaste et plus savant que celui du libraire de Paris. M. Brunet a traité la bibliographie sous les rapports du commerce de la librairie, et n'a pas mis toujours une exactitude scrupuleuse dans l'indication des titres; la littérature étrangère est en grande partie négligée dans son livre; quant à la littérature classique, il n'a indiqué que les éditions qui sont recherchées dans le commerce. Le bibliographe de Dresde, tout en rendant justice au mérite du *Manuel*, qui a obtenu trois éditions en peu d'années, a cherché à composer un ouvrage qui pût à la fois satisfaire les savans et les bibliomanes. Avec ce système d'abréviation et d'impression économique qu'il a suivi pour son dictionnaire, il pourra renfermer presque toute la bibliographie en 2 vol. in-4°, de grosseur moyenne; il est vrai qu'il est obligé de laisser de côté les livres qui n'ont qu'un intérêt très-spécial, et, pour ainsi dire, purement local. Pour la France, le *Manuel* de M. Brunet et les ouvrages bibliographiques de M. Renouard l'ont mis à même d'être aussi complet que possible; toutefois, il s'est étendu sur les vieux romans français et sur les ouvrages en patois, plus que le premier de ces auteurs. Les bibliomanes de l'Angleterre ont été si productifs, que l'auteur ne pouvait être embarrassé pour la littérature de ce pays. L'Italie a fourni aussi de bons ouvrages bibliographiques, dont M. Brunet n'a pas assez profité. Il n'en est pas de même de l'Espagne, généralement pauvre en bibliographes. On ne peut se fier entièrement à Machedo; Antonio Santander n'a donné que peu de renseignemens; et Caballero, que l'auteur n'a pu se procurer, n'est ni exact, ni complet. Pour le Portugal, M. Ebert se réjouit d'avoir pu profiter du catalogue d'auteurs, publié par l'académie de Lisbonne; de même qu'il a tiré

bou parti du *Naamlyst* hollandais. Il assure avoir été bien servi pour la Suède ; mais il avoue son indigence bibliographique à l'égard des littératures danoise, polonoise et russe. Il s'est peu attaché à la littérature orientale, à cause de son intérêt borné, et il a presque passé sous silence la littérature rabbinique. Au reste, M. Ebert assure avoir vérifié par lui-même les titres de tous les livres que possède la bibliothèque de Dresde. Il est difficile de trouver en défaut un homme aussi exact : toutefois, M. Ebert avoue que son dictionnaire est loin d'être exempt de fautes. Je lui ferai remarquer en passant que la collection des *Mémoires de l'académie des belles-lettres, d'histoire et d'antiquités de Suède* a plus de 8 volumes ; l'exemplaire que cette académie a adressé à la société royale des Antiquaires de France en a 10, dont le dernier est de 1816 ; peut-être en a-t-il paru d'autres depuis ce tems. Je ne vois pas pourquoi M. Ebert n'a point fait mention des auteurs allemands vivans. Il a été court dans la partie qui concerne la littérature allemande de la deuxième moitié du dix-huitième siècle, parce qu'il observe que l'ouvrage d'Ersch traite spécialement de cette partie. Je suis fâché qu'un bibliographe aussi distingué ait mis à la tête de son dictionnaire une dédicace aussi humble ; M. Ebert y parle de la grâce que lui fait son Mécène, un baron de Friesen, en *daignant* s'intéresser à ses recherches. Un chambellan est sans doute un personnage important ; cependant il semble qu'un bon bibliographe vaut aussi quelque chose, et que la distance n'est pas si grande pour que le savant doive s'abaisser devant l'homme de cour. DEPPING.

244. — *Über Deutsche Runen.* — Sur les runes allemands, par Guillaume-Charles GRIMM. Göttingen. 1821, in-4° de 328 p. avec figures.

On nomme *runes* ou *runiques*, des caractères très-différens de tous ceux que nous connaissons. On les trouve gravés sur les pierres et sur les monumens, dans le nord de l'Europe, en Danemarck, en Suède, et même dans une partie de la Tartarie. Diverses opinions se sont élevées à ce sujet ; les uns veulent voir dans les runes une mauvaise imitation des caractères romains ; les autres disent qu'un évêque, appelé Ulphilas, les a inventés, lorsqu'il traduisit la Bible en langue gothique ; d'autres encore, et avec plus de raison, établissent pour les runes une antiquité plus reculée. Enfin, on a prétendu qu'Odin, ce dieu législateur des peuples septentrionaux,

les avait apportés de Scythie. M. Grimm s'occupe d'abord de l'origine du mot *rune*, que quelques personnes ont voulu faire dériver d'un mot gothique qui signifie *couper, tailler*; il en trouve une toute différente, qu'il prend dans le mot *raunen*, encore usité, mot qu'il rend dans le même sens que reçoit en latin *susurrus*; en sorte que, selon lui, *rune* signifie murmurer à voix basse, et se rapporte aux choses secrètes que l'on révélait par ce moyen, ou bien encore à la manière dont les personnes peu habituées à la lecture prononcent les mots en les déchiffrant. Ce n'est que des runes allemands que s'occupe M. Grimm; on a tant écrit sur ceux du nord, que le seul catalogue de ces traités tient plusieurs feuilles dans l'*Histoire des Danois*, par Suhm, et dans la *Littérature Danoise* de Nierup. M. Grimm n'a pas une aussi terrible concurrence à redouter; il est jusqu'ici le seul qui ait parlé à fond des runes allemands; et la bonté de son livre pourrait, en désespérant ses concurrents, le faire jouir de cet avantage pendant long-tems. M. Grimm a un talent très prononcé pour remonter, à l'aide des langues, vers les faits historiques les plus reculés. Il établit un parallèle entre les alphabets runiques du nord, des Allemands et des Anglo-saxons; puis il examine entre eux la question de priorité, et accorde la préséance à celui du nord, composé de 16 runes ou caractères, parce qu'il a été apporté par les peuples de l'Asie, à l'époque des grandes émigrations. Si nos lecteurs sont curieux de voir des alphabets de ce genre, nous les renverrons à la *paléographie scandinave* que M. Arendt d'Altona a fait graver en 1818; la preuve la plus sûre, selon nous, qu'Ulphilas n'est point l'inventeur de ces caractères, c'est qu'en Suède les traditions sont d'accord pour attribuer au roi Harald Hildetand (qui régnait au septième siècle, et qui était païen) des runes que l'on voit taillés dans un roc, auprès d'un chemin de la province de Bleckingie. D'ailleurs, on en trouve aussi dans les *tumuli* ou buttes en terres rapportées, qui sont si communes en Allemagne. Dans un appendice d'un très-grand intérêt, M. Grimm traite des pierres chargées de runes, que l'on a découvertes dans des *tumuli*. Il n'y a pas long-tems que M. de Schorzell en trouva une dans ses terres; cette pierre a été décrite, dans le *Journal de Gœttingen*, de 1819, p. 145. M. Grimm l'a fait graver de nouveau et l'a comparée à deux autres du même genre, dont l'une a déjà occupé M. Kostani. Une note savante est jointe à ce parallèle. Elle indique tous les écrits qui ont

paru sur les *tumuli*. Il serait utile sans doute à l'étude de l'antiquité de réunir en corps d'ouvrage tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur ce genre de monumens. Peut-être conviendrait-il de signaler par une carte tous les lieux de l'Europe où il y en a eu ; peut-être enfin un pareil travail ferait-il faire un grand pas aux connaissances historiques. On remarque généralement que le midi de l'Allemagne en présente beaucoup moins que le nord. Pu. GOLBÉRY.

### *Ouvrages périodiques allemands.*

245.—*Morgenblatt für gebildete Stände*.—Feuille du matin, pour les classes instruites ; 1821, mois de juillet. Stuttgart et Tubingue. Cotta.

Ce journal littéraire continue d'être un des plus répandus de l'Allemagne. Une partie qui devient fort intéressante dans cette feuille, c'est celle qui contient la revue de tout ce qui concerne les progrès des arts en Europe, et des ouvrages nouveaux qui y ont rapport. Nous trouvons, entre autres, dans le cahier de juillet, une critique d'un ouvrage, pour lequel, dit-on, on a pris, à Paris, aux frais de la nation, 1,200 souscriptions, tandis que les auteurs d'ouvrages, dix fois plus utiles, n'en peuvent obtenir une seule, malgré leurs sollicitations. Cet ouvrage est intitulé : *Recueil d'estampes, gravées d'après des peintures antiques italiennes, etc., par Aug. BOUCHER-DESNOYERS, et exécutées sous sa direction, d'après les dessins qu'il a faits en Italie, dans les années 1818 et 1819.* A Paris, in-fol. Puisqu'aucun journal français n'a soumis cet ouvrage à un examen critique, il n'est pas inutile d'apprendre comment il est jugé par les étrangers. Voici l'extrait de l'article du *Morgenblatt* :

• Nous apprenons, par la dédicace au ministre Siméon, mis en tête de cet ouvrage de luxe, que M. Boucher-Desnoyers a séjourné dix mois en Italie, pendant les années indiquées sur le titre. Il a dessiné, à cette occasion, tout ce qui pouvait l'intéresser, ou ce qui se présentait par hasard, et il soumet au public les études faites dans ses voyages. L'annonce de ce recueil était faite pour exciter quelque attention ; car M. Desnoyers est un artiste d'un mérite reconnu, et il est, avec Richomme, Lignon et Massard le jeune, à la tête des graveurs historiques vivans en France. Malheureusement, les amis des arts se sont vus cette fois complètement trompés dans leur attente. . . . Ce recueil est fait sans plan et sans choix : auprès d'un

Enfant-Jésus, de Mantegna, se présente une jolie aubergiste du Grindelwald, encore vivante, et une gentille cantatrice napolitaine figure dans la compagnie de Judas Iscariote. Il faut que M. Desnoyers ait fait ses dessins avec une légèreté inouïe, puisqu'on ne peut expliquer autrement pourquoi ils trahissent partout l'écolier, et n'annoncent pas la moindre entente du nu. Sous ce rapport, les portraits dessinés d'après nature par M. Desnoyers lui-même sont moins mauvais que le reste, quoique d'un autre côté on ne puisse les recommander comme modèle du style des portraits. D—c.

## SUISSE.

246.—*Des moyens de perfectionner les études littéraires*, par Jean HUMBERT, professeur d'arabe; prem. part. Broch. in-8° de 47 pag. Genève, 1821; Paschoud, et à Paris, même maison de commerce.

M. Humbert, connu par un *Coup d'œil sur les poètes élégiaques français*, et par une *Anthologie arabe* dont nous avons rendu compte (voy. Tom. III, p. 128, et Tom. VIII, p. 537.), s'était montré à la fois orientaliste habile et écrivain élégant: dans cette dernière production, animé par un patriotisme éclairé, il s'occupe des moyens de rendre à son pays natal son ancienne gloire littéraire; il voudrait faire revivre les études du xvi<sup>e</sup> siècle, et voir renaître des Robert Étienne, des Scaliger, des Leclerc, des Casaubon. Genève, dit-il, a peu à envier aux étrangers sous le rapport des sciences exactes; ainsi ses vœux sont tournés vers l'érudition, les belles-lettres et la philologie. Pour parvenir à l'amélioration des connaissances littéraires, il propose divers moyens d'émulation; tels que des concours publics, des voyages en Allemagne et en Angleterre, aux frais de l'état, la publication des travaux des jeunes littérateurs; enfin, la formation d'une société littéraire et protectrice. Toutes ces vues paraissent aussi sages qu'elles sont bien exprimées; cependant ce n'est qu'à Genève qu'on peut en apprécier le mérite, et surtout la possibilité de l'exécution. M. Humbert, qui recommande la littérature moderne, et qui ne veut pas sans doute qu'on néglige la littérature française, propose de faire voyager les jeunes gens partout ailleurs qu'à Paris; n'est-ce pas vouloir que ses compatriotes n'acquiescent jamais une connaissance approfondie de notre langue et de nos chefs-d'œuvre, et ne puissent atteindre au point où lui-même est arrivé? Quelque sort qu'ait le plan de M. Humbert, nous

ne pouvons que former des vœux pour que cet habile professeur soit encouragé dans ses travaux de littérature orientale, et fasse jouir le public de la traduction de plusieurs des manuscrits arabes qui enrichissent la bibliothèque publique de Genève. JOMARD.

247.—*Voyage en Écosse et aux îles Hébrides*, par L. A. NECKER DE SAUSSURE, professeur honoraire de minéralogie et de géologie à l'académie de Genève. Genève, J. J. Paschoud. 1 vol. in-8° de 428 p. Prix, 5 fr.

248.—*Lettres diverses, recueillies en Suisse*, par le comte FÉDON GOLOWKIN, accompagnées de notes et d'éclaircissemens. Genève, J. J. Paschoud; 1 vol. in-8° de 428 p. Prix, 5 fr.

249.—*Alpenrosen, ein Schweizer-Taschenbuch auf das Jahr 1821*. — Les roses des Alpes, almanach suisse pour l'année 1821, publié par MM. Kuhn, Meisner, Wyss et autres. Berne, 1821. J. J. Burgdorfer. 1 vol. in-12 de 570 pages, avec gravures et musique.

Cet almanach, qui compte onze années d'existence, se distingue aujourd'hui par des caractères et un format plus grand que ceux employés jusqu'ici, ainsi que par le commencement d'une galerie de costumes suisses des quinzième, seizième et dix-septième siècles. Les gravures, exécutées par les plus habiles artistes zuricois, Esslinger et Lips, sur les dessins de MM. Martin Usteri et Volmar, se font remarquer par leur fini et leur grâce. Le volume que nous avons sous les yeux renferme deux morceaux qui intéressent la géographie et la statistique de notre pays : l'un, sous le titre de *Deux jours dans les Alpes*, contient le récit de deux excursions : la première faite du 17 au 20 août 1819, en partant du Haut-Simmenthal pour se rendre aux bains de Louësche, dans le Vallais, en franchissant les rocs et les glaciers du Rawylberg; l'autre, qui n'est que la suite de la précédente, en gravissant les arêtes des montagnes primitives, pour retourner dans le Simmenthal par la Gemmi. Ces courses furent exécutées avec autant de hardiesse que de bonheur par M. B..., préfet dans le canton de Berne. Les descriptions de ce voyageur sont neuves et d'un grand intérêt. L'excursion entreprise par M. le professeur Wyss, dans la partie nord-est de la Suisse et à Constance, bien différente de celles dont nous venons de parler, ne fut accompagnée d'aucun danger; le journal de son voyage est rempli de notices intéressantes sur les hommes, la littérature et les arts, et sur une foule d'autres objets qui font honneur à notre patrie, ou qui



tendent à procurer de nouvelles jouissances à l'homme civilisé. M. Wyss cite avec éloges, à Zurich, la riche collection d'études de peintre, que M. Vogel a recueillie en parcourant la Suisse; il loue la franchise et la liberté avec lesquelles on discute, dans la *Société pour l'avancement de l'histoire nationale*, les points les plus délicats, et même l'histoire du tems actuel. Il fait sentir les avantages de cette institution, où il est facile de se convaincre qu'avec des opinions souvent opposées, on peut néanmoins être également honnête homme et attaché à son pays, quoique l'on diffère sur les moyens à employer pour en assurer le bonheur. Arrivé à Winterthur, le voyageur nous entretient des travaux de Hegner, à Schaffouse, du beau cabinet de M. le triumvir Veith. Il donne, sur les monumens d'architecture allemande qu'on observe encore à Constance, des détails tout-à-fait nouveaux et dignes de remarque. On doit souhaiter que cet almanach continue à s'enrichir de pareils morceaux, qui ajoutent singulièrement à son prix. Les nouvelles et les légendes de MM. Kuenlin, Kuhn et Wyss, et particulièrement le *Trésor*, qu'on doit à ce dernier, offrent une lecture agréable. Les pièces de poésie contenues dans ce recueil, au nombre de soixante-dix environ, sont dues à une vingtaine de littérateurs. Notre célèbre J. U. de Salis, les deux Wyss, MM. Usteri, Hegner, Hanhart et autres poètes suisses, ont fourni d'intéressans matériaux. Parmi ceux envoyés par des étrangers amis de la Suisse, on distingue quatre morceaux du fameux Matthisson. Nous ne saurions terminer cet article, sans exprimer nos regrets de ne pas trouver dans ce Recueil le tableau sommaire de l'état de la littérature suisse, que les rédacteurs publient tous les deux ans, et qui aurait dû figurer dans l'almanach de 1821. Ils promettent de dédommager leurs souscripteurs de cette suppression, en leur donnant, l'année prochaine, ce tableau augmenté d'une notice sur l'état des beaux-arts.

A. S.

## ITALIE.

250. — *L'Arte del nuoto*, etc. — L'Art théorique et pratique du nageur, démontré suivant les principes de la physique, avec des planches; par *Adolfo Corti*. Venise, 1819; in-8°. Fracasso.

Vers la fin du siècle dernier, un ecclésiastique du royaume de Naples, très-habile dans l'art de nager, s'était proposé de fonder une école de natation dans la capitale de ce royaume. Il donna assez

de preuves de son habileté pratique et théorique, pour mériter la faveur du ministère. Il publia aussi un livre riche en observations et en planches. Il prétendait que, si l'homme savait connaître et conserver l'équilibre de son corps, sa tête jusqu'à la bouche resterait au-dessus de l'eau, sans art et sans efforts. Il indiquait les mouvemens les plus simples et les plus efficaces pour donner une direction quelconque au corps nageant. Je me souviens que lui-même et quelques-uns de ses élèves employèrent leurs bras à divers exercices au-dessus de l'eau, demeurant debout et tenant tout le reste du corps en équilibre. Ce qui est incontestable, c'est qu'il inspirait à ses écoliers, par ses maximes et par ses essais, beaucoup de courage. Je ne sais si l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a connu et examiné les principes de l'écrivain napolitain, qui avait renouvelé l'exemple de Wynman Nicolaus et de Digbeins Everardus, auteurs, au seizième siècle, de deux ouvrages sous le même titre : *de arte natandi*; mais M. Corti s'étudie à donner les meilleures règles pour faciliter le mouvement presque horizontal. Il n'oublie pas non plus tout ce que M. Thévenot a publié sur cet art, et il ne néglige pas de s'occuper des naufragés, auxquels il propose d'appliquer la pile de Volta.

251. — *Delle acque semitermali de S. Pellegrino, etc.* — Des eaux demi-thermales de S. Pellegrino, dans la province de Bergame; essai du D. G. Luigi CARRABA. Bergame, 1820; in-8°.

Les températures des eaux de S. Pellegrino étant entre les 21 et 23 degrés environ du therm. R., sont nommées *demi-thermales*.

L'auteur de cet ouvrage exalte leur vertu, au point de prétendre que leur usage peut rendre la beauté et la jeunesse.

252. — *Del cinismo, ossia della filosofia de' Cinici, etc.* — Du Cynisme, ou de la philosophie des cyniques; discours de M. de MONTRONE, avec la satire X de Juvénal, traduite en *terza rima*. Naples, 1820. Saverio Giordano.

Francesco Antonio Grimaldi, auteur de plusieurs ouvrages philosophiques, avait publié, à Naples, la *Vie de Diogène le cynique*, où il s'étudiait à le disculper des accusations des anciens, et surtout de celles de Diogène-Laërce. Grimaldi pensait que ce philosophe avait été indigne ment calomnié, et que ses maximes étaient entièrement conformes aux principes de la morale exempte de tout préjugé. M. Montrone, voulant pourvoir aux besoins du siècle, propose la

mbrale des cyniques, dont tout l'objet consiste dans la maxime de Juvénal, *mens sana in corpore sano*. Il regarde, avec les cyniques, les peuples les plus anciens, et surtout les Spartiates, comme les plus parfaits. Mais ce qui semble n'avoir pas assez de conformité avec le cynisme que professe l'auteur, c'est son style trop élégant et trop recherché.

255.—*La divina commedia*, etc. — La divine comédie du Dante, édition faite d'après une copie manuscrite de Boccace. Roveta, 1820; in-8°.

Aloisio Fantoni, auteur de cette nouvelle édition de la *Divina commedia* du Dante, assure le public qu'il trouva, à Paris, parmi les livres emportés de Rome, un manuscrit de ce poème, copié par Boccace, avec l'épître latine qu'il écrivit à Pétrarque en lui envoyant ce manuscrit, et quelques corrections de Pétrarque lui-même. Ce monument existait, depuis long-tems, dans la bibliothèque du Vatican, et il est étonnant qu'on n'eût pas soupçonné jusqu'ici qu'il était de la main de Boccace. M. Fantoni a établi exprès une imprimerie à Roveta, petite ville située au milieu des Alpes, sur le sommet du mont Presolano, pour faire imprimer et publier ce précieux manuscrit. L'édition en est faite avec beaucoup de soin; et lors même que l'on voudrait révoquer en doute l'authenticité de la copie attribuée à Boccace, toujours serait-il vrai qu'elle aurait été faite sur un ancien manuscrit de sa main.

254. — *Nuova raccolta teatrale*, etc. — Nouvelle collection de pièces dramatiques, ou Répertoire choisi à l'usage des théâtres d'Italie, par le professeur Gaetano BARBIERI. Milan, 1821. GIO PIROTTA. 3 vol. in-12.

Le premier volume de ce recueil comprend la traduction des *Vépres Siciliennes*, tragédie de M. C. Delavigne, par le comte de Beniowski, celle d'une comédie de Kotzebue, et le *Terno al lotto*, comédie originale de M. Barbieri. L'auteur ne se borne pas à traduire les pièces des autres; il s'étudie aussi à les modifier et à les rendre plus propres à la scène. Si l'on en croit la *Bibliothèque italienne* (n° LXXVI, pag. 285), il n'a pas toujours atteint son but; il a fait plusieurs changemens dans la comédie de Kotzebue; il en a fait aussi quelques-uns dans la tragédie de M. Delavigne. Il a voulu rétablir l'entière innocence d'Amélie; à l'exemple d'Atalide, il fait tomber de ses mains, dans un évanouissement, le billet qui découvre le mystère de la conspiration. Le journaliste italien loue beaucoup les deux premiers actes de cette tragédie; mais il ne traite pas

de même les trois suivans , surtout à cause de l'in vraisemblance des événemens. Pour ce qui regarde la traduction , le style n'en est pas toujours assez correct. La comédie de M. Barbieri semble offrir une trop grande complication d'événemens , et le succès qu'elle a obtenu au théâtre ne se soutient pas à la lecture.

255. — *Di Cennino Cennini, trattato della pittura*, etc.—Traité de peinture de *Cennino Cennini*, publié pour la première fois par le chevalier *Giuseppe Tambroni*. Rome, 1821. Salviucci.

Ce traité inédit de Cennino, indiqué déjà par Vasari, existait dans la bibliothèque Laurentienne. L'abbé Mai en a dernièrement trouvé une copie dans la bibliothèque Ottoboniane, et M. Tambroni s'est empressé de la publier. C'est l'ouvrage le plus ancien des Italiens en matière de peinture. L'auteur l'avait terminé en 1437, et il nous trace l'état de cet art au quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Il parle surtout de la méthode de peindre à l'huile, comme d'une pratique déjà très-connue en Italie, et qui lui avait été montrée par Agnolo Gaddi, son maître, mort en 1387, quoi qu'en dise Vasari. Sous ce rapport, cet ouvrage ne présente qu'un objet de curiosité pour les artistes, mais un monument de gloire pour les Italiens. Les amateurs de la langue italienne pourront y trouver aussi une ample provision de locutions et de mots relatifs surtout à la peinture, et dont l'éditeur a donné un index à la fin de l'ouvrage, comme un moyen d'enrichir et d'éclairer le fond de la langue. Cette édition a donné lieu à beaucoup de remarques et de discussions, sur le mérite et la préférence de quelques autres manuscrits du même traité, existans dans les bibliothèques de Florence, et plus encore sur la valeur de certaines locutions ou mots surannés ou peu intelligibles. F. S.

#### ESPAGNE.

256. — *Elementos de la verdadera Logica*. — Éléments de la vraie Logique, déduits de l'Idéologie de M. Destutt-Tracy par don *Jean Juste Garcia*, ancien professeur de mathématiques à Salamanque. Madrid, 1821. Brun. 1 vol. in-8°.

257. — *Principios de economia politica*. — Principes d'économie politique, par M. Destutt-Tracy, extraits de son Idéologie, et traduits par don *Manuel Maria Gutierrez*. 2 vol. in-12.

258. — *Commentario*, etc. — L'Esprit des Loix de Montesquieu, avec le Commentaire de M. Destutt-Tracy, traduit par don *Jean Lopez Penalver*. Soso. 4 vol. in-8°.

Ces trois ouvrages du très-savant auteur de l'Idéologie commencent à devenir populaires en Espagne, et tout porte à croire que, dans peu de tems, il en sera de même de tous les ouvrages de M. de Tracy et des autres savans français, dont les écrits peuvent contribuer à la régénération de l'Espagne.

259. — *Bibliotheca Española economico-politica*. — Bibliothèque espagnole économique-politique, par don Jean SEMPERE GUARINOS, ancien procureur du roi à la cour royale d'appel à Grenade. Madrid, 1821. Sancha. 4 vol. in-12.

Cette Bibliothèque ne sera pas moins utile que celle publiée précédemment par le savant et infatigable auteur, qui a demeuré pendant long-tems à Paris, où il s'était réfugié comme ayant été l'un des partisans de la constitution espagnole publiée à Bayonne en 1808. Ce premier ouvrage portait le titre de *Bibliothèque Espagnole des plus célèbres écrivains du règne de Charles III*. Les articles *Campomanes*, *Monino*, *Feijoo*, *Isla*, *Jovellanos*, *Melendez-Valdès*, et quelques autres, prouvent que le goût des sciences, des arts et de la littérature régnait dès ce tems-là en Espagne, beaucoup plus qu'on n'aurait pu l'attendre d'un pays où l'inquisition religieuse et l'espionnage civil s'accordaient pour empêcher la lecture des meilleurs ouvrages français. L'avènement de la famille des Bourbons au trône d'Espagne avait rendu plus faciles les communications avec les savans français, et ceux-ci rendirent aux Espagnols le même service que les auteurs espagnols des tems de Charles-Quint et de Philippe II avaient rendu à la littérature française. La nouvelle Bibliothèque de M. Sempère révèle l'existence d'un grand nombre d'auteurs espagnols qui ont écrit sur l'économie politique, pendant les xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, et l'on en trouve dans le nombre quelques-uns d'un mérite distingué. Les principes d'après lesquels on procédait pour tirer des conséquences économiques n'étaient pas certainement aussi bons qu'aujourd'hui; mais il n'en est pas moins vrai que ces auteurs ont écrit dans un sens qui ferait croire que, s'ils étaient nos contemporains, ils adopteraient les doctrines du savant Say et des autres économistes modernes. La connaissance même des erreurs dans lesquelles les économistes espagnols sont tombés, pourra être fort utile, en ce qu'elle servira à faire abandonner les systèmes nuisibles qui ont prévalu jusqu'à l'époque de la liberté espagnole. On ne peut que recommander la lecture des deux ouvrages de M. Sempère,

ainsi que d'un autre qu'il a publié sous le titre d'*Histoire du luxe et des lois somptuaires d'Espagne*.

260. — *Tablas cronologicas*, etc. — Tablettes chronologiques des trois codes légaux, savoir : du droit romain, du droit canonique et du droit espagnol, à l'usage des étudiants en droit. Madrid, 1821. Rodríguez. 1 vol. in-8°.

261. — *Nulidades*, etc. — Inconvéniens de l'enseignement mutuel, d'après la méthode de Lancaster comparée avec les méthodes suivies jusqu'ici en Espagne ; par don *Joseph Diaz MANZANARÉS*. Madrid, 1821. Davila. Brochure in-8°.

L'annonce de cet ouvrage, faite dans la Gazette de Madrid, fait penser qu'il doit être utile à ceux qui se vouent à l'instruction primaire.

J. A. LLORENTE.

#### ROYAUME DES PAYS-BAS.

262. — *Verhandeling over Mahomed*, etc. — Dissertation sur Mahomet, ou Tableau de l'influence de sa doctrine religieuse sur les peuples du moyen âge, par E. E. OELSNER ; ouvrage couronné par l'institut de France (en 1810), et traduit sur l'édition allemande, augmentée par l'auteur. Franeker, 1820. Ypma. In-8° de 558 pag.

Dans le compte que nous rendons des ouvrages de littérature étrangère, nous ne devons annoncer une traduction qu'autant qu'elle offre un intérêt et un mérite particuliers. A ce titre, nous ne pouvons omettre celle-ci ; elle se recommande également par la fidélité, par un style élégant et par des notes curieuses.

263. — *Lucius, sive navigantes*. — Lucius, ou les voyageurs par eau, par Louis-Gerlach PAREAU, candidat en belles-lettres et étudiant en théologie à l'académie d'Utrecht. Utrecht, 1821. Vau-Paddenburg, etc. In-8° de 166 pag.

Depuis la nouvelle organisation universitaire, due au gouvernement actuel de la Hollande, des concours ont été ouverts parmi les étudiants sur des sujets donnés. L'expérience a déjà prouvé l'utilité de cette institution. Les *Annales académiques* (création également nouvelle) insèrent les pièces couronnées ; on y remarque d'excellens morceaux : nous avons déjà eu l'occasion d'en mentionner quelques-uns dans notre Recueil. Celui que nous annonçons ne mérite pas moins de fixer l'attention des lecteurs. La faculté de philosophie théorique et de belles-lettres de l'académie d'Utrecht

avait proposé, pour le concours du mois de mars 1820, la question suivante : « Rechercher ce qu'était la tragédie grecque, et comparer à ce type la célèbre pièce de *Vondel* (1), intitulée : *Gisbert d'Amstel*. »

Deux mémoires ayant balancé les suffrages de l'académie, c'est le sort qui a désigné le vainqueur; et M. Huet, étudiant en théologie, a été couronné. M. Pareau, son jeune rival, aussi étudiant en théologie, annonce un talent très-distingué. Il a donné à sa composition la forme du dialogue, et ses entretiens rappellent ceux de Platon; on y reconnaît un bon disciple de l'école de M. *Van Heusde*, professeur d'histoire et de grec à Utrecht, et qui se plaît à familiariser la jeunesse confiée à ses soins avec la doctrine et la méthode du disciple de Socrate. Comme le titre l'indique, les interlocuteurs de M. Pareau se trouvent à bord d'un vaisseau. Leur premier entretien a pour objet : *interna ratio tragiæ græcæ*, le caractère propre de la tragédie grecque, les affections naturelles et les mouvemens qu'elle avait essentiellement pour but de peindre. Le deuxième dialogue traite de la forme extérieure, du chœur, de la musique, considérée d'abord comme l'essence de la tragédie grecque, et ensuite dans ses rapports avec la danse. L'auteur prend la tragédie grecque, pour ainsi dire, au berceau, et, la suivant dans ses progrès, il trace un parallèle aussi ingénieux que juste d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Les règles de la poétique moderne sont inapplicables, selon notre auteur, à la tragédie grecque. Ce que nous appelons *imbroglio* (intrigue à nouer fortement et à dénouer avec habileté) était inconnu aux anciens. Les rapports et la dissemblance du théâtre d'Athènes et de notre théâtre, du but et des moyens de l'un et de l'autre, sont présentés avec une lucidité et une vérité qui laissent peu de chose à désirer.

Dans le troisième entretien, il est enfin question de comparer la tragédie de *Vondel*, intitulée *Gisbert d'Amstel*, avec les chefs-

(1) *Vondel* (Juste Van), le coryphée du Parnasse hollandais, naquit à Cologne le 17 novembre 1588, et mourut à Amsterdam le 9 février 1679. Ses œuvres poétiques se composent de tragédies, d'odes, de poèmes, d'épîtres, de satires, d'épigrammes et d'une foule de vers de circonstance. Son théâtre seul forme deux vol. in-4°, et il contient trente-deux tragédies, la plupart originales. Il a traduit en vers les odes d'Horace, Virgile, les Métamorphoses d'Ovide, etc.

d'œuvre de la Melpomène antique. Le seul point qui puisse fournir ici quelque objet de comparaison, c'est l'usage que Vondel a fait des chœurs. Ils sont admirables dans la plupart de ses pièces : ce sont des morceaux lyriques de la plus haute poésie ; du reste, Vondel n'a pas cherché à imiter les Grecs, dont il paraît qu'il ignorait la langue ; il n'a même appris le latin que fort tard.

Selon M. Pareau, les chœurs de Vondel sont beaucoup moins essentiels à ses pièces que ne l'étaient ceux des Grecs à leur théâtre. Mais un point sur lequel on peut établir des rapports frappans, ce sont les circonstances au milieu desquelles la tragédie prit naissance en Grèce et en Hollande. Vainqueurs des Perses, et pleins de l'enthousiasme de leurs succès, les Grecs virent apparaître Eschyle. Après une lutte de soixante-dix ans, les Hollandais, vainqueurs de Philippe, approchaient de la glorieuse époque de leur plein affranchissement, quand Vondel donna Gisbert d'Amstel. La liberté religieuse, qui promettait aux Hollandais la liberté civile, causait alors parmi eux cette exaltation qui jadis animait les Grecs pour la conquête de leur indépendance. Vondel célébrait, dans son héros, la constance, la magnanimité, les nobles sacrifices de la vertu, l'inaltérable résignation à toutes les rigueurs de la fortune, augustes traits de tout vrai patriotisme ; c'est ainsi qu'Eschyle avait peint la force d'âme et l'inflexible dévouement à souffrir de son Prométhée, généreuse victime du bien public, comme nous l'a fait voir M. Andrieux (1). Vondel donnait toujours un grand but moral à ses compositions tragiques, et il aimait à l'annoncer même dans le titre, comme : *Palumède, ou la Mort de l'innocence* (2) ; *Phaëthon, ou l'Audace irréfléchie* ; *Adonija, ou l'Am-*

(1) Voy. Rev. Encycl. Tom. VI, p. 442.

(2) Le véritable sujet de cette tragédie est la mort de *Barneveldt*. Le poète croyait alors, avec tout le monde, que ce grand homme d'état était une victime immolée à l'ambition et à la vengeance du stathouder Maurice. Une secte nouvelle de politiques, s'inscrivant en faux contre un siècle et demi d'hommages, prétend aujourd'hui que la condamnation de Barneveldt fut un acte de justice, et que les Bataves ont commis un grand crime en secouant le joug de Philippe II, leur maître légitime. Il est triste de voir le plus beau génie de la Hollande professer ces honteuses maximes. Si ces messieurs prétendent ainsi faire leur cour, il est à craindre qu'ils ne réussissent mal. On assure qu'un jeune adepte de la secte ayant présenté au roi des Pays-Bas une longue thèse de *monarchie*, soutenue à Leyde, et toute consacrée à établir cette doctrine, le Roi lui dit : « Monsieur, par le tems qui court, vous risquez de ne pas aller loin avec votre système. »



*bition pernicieuse.* M. Pareau jette un regard en arrière sur l'origine du théâtre hollandais, né des *Chambres de rhétoriciens*, (*collèges de rhétorique*,) dont M. Kops, dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Mémoires de la société philologique hollandaise de Leyde*, (p. 215—515,) a esquissé l'histoire depuis le quatorzième siècle, et que Lambert *Fidlo* a fait remonter jusqu'à 1200. Si la tragédie fut chez les Grecs un spectacle musical, Vondel en a fait un spectacle historique; les fastes anciens et modernes, et même les annales contemporaines (témoins sa *Marie Stuart* et même son *Palamède*), lui ont fourni ses sujets. *Gisbert d'Amstel* rappelle un trait national du commencement du quatorzième siècle; Vondel voulut le consacrer dans une représentation dramatique, à l'occasion de l'inauguration du nouveau théâtre d'Amsterdam, en 1657, et sa tentative fut couronnée du plus brillant succès. Cette pièce est demeurée comme un monument civique; depuis près de deux siècles, on la joue chaque année à une époque fixe, et le patriotisme des citoyens d'Amsterdam se plaît à l'applaudir. L'art dramatique a fait depuis de grands progrès; mais la poésie de Vondel dut frapper ses contemporains; les écrivains nationaux que l'on connaissait alors étaient loin d'un pareil génie, Hoofft seul excepté. M. Pareau, qui regarde la tragédie des Grecs comme un spectacle musical, compare leur muse tragique à cette Diane d'Homère, qui va dansant et chantant dans de riches campagnes, où elle efface en attraits le groupe nombreux de ses nymphes; tandis que la muse de Vondel est, à ses yeux, la Vénus de Virgile: *elle marche, et son port révèle une déesse.* L'espace ne nous permet pas de nous étendre davantage sur cette production académique, très-remarquable, aussi bien pour le fond que sous le rapport du style et de la diction latine. Vingt-cinq pages de notes intéressantes prouvent une érudition classique très-étendue, et ce premier succès du jeune auteur donne de grandes espérances.

MARRON.

## LIVRES FRANÇAIS.

264.—*Traité élémentaire de physique*, par M. l'abbé HAUY, troisième édition. Paris, 1821. M<sup>me</sup> veuve Courcier, rue du Jardinnet-Saint-André-des-Arcs, n<sup>o</sup> 1; 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Prix, 15 fr., et, par la poste, 18 fr.

265. *Précis élémentaire de physique expérimentale*, seconde

édition, par M. Bior. Paris, 1821. Dèterville, rue Hautefenille, n° 8 ; deux forts vol. in-8°, avec planches. Prix, 16 fr.

Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'enseignement public que les bons livres de physique sont recommandables ; cette belle science a fait récemment de si grands progrès, que rien ne ressemble moins aux ouvrages que nous annonçons ici, que ceux qui ont été publiés par les plus habiles physiciens, dans le dernier siècle. Lorsque Dufay, Franklin et Épinus eurent présenté leurs systèmes sur le mode de l'action électrique, Coulomb, en y appliquant le calcul, montra la route que les savans devaient suivre pour donner à la physique la certitude mathématique que l'astronomie avait reçue du génie de Newton. C'est depuis cette époque que la physique est réellement devenue une science, en s'affranchissant des systèmes vagues, fruits de l'imagination spéculative. Les beaux travaux de Laplace et de Lavoisier sur la dilatation des corps et l'influence du calorique dans leur composition, la belle théorie de Volta sur la pile galvanique, la découverte de M. Davy sur son action pour décomposer les corps, et les expériences de MM. Bertholet, Thénard, Gay-Lussac et Berzelius, pour en constater les effets et en étendre les résultats ; les théories de Deluc, Dalton et Lesné sur la chaleur, et sur la manière dont les vapeurs existent dans l'air ; les mémoires de M. Poisson sur l'électricité, ceux de MM. Biot, Arago et Fresnel sur la lumière ; enfin, une foule de belles observations ont tellement étendu nos connaissances en physique, que cette science a pris rang parmi les sciences exactes, et qu'il est permis d'espérer de voir un jour la chimie, l'une des plus belles, des plus difficiles et des plus utiles connaissances humaines, atteindre au même degré de perfection, sous le rapport de la théorie et du calcul. C'est pour rendre la physique populaire, que deux savans du premier ordre ont, dans plusieurs éditions successives, exposé avec clarté, et par des méthodes affranchies des difficultés de l'analyse algébrique, les principaux faits qui forment aujourd'hui l'ensemble de cette science, et développé les théories qui servent à lier ces faits entre eux et à les expliquer. On ne s'attend pas sans doute que je m'érige en juge de deux académiciens aussi distingués par leur mérite et leurs travaux ; le rang élevé où les place l'estime publique ne me permet pas d'espérer que mon avis sur des travaux dont je suis admirateur pourrait avoir quelque importance. Mais, sans manquer aux égards

et aux devoirs qui me sont imposés, je puis comparer les deux ouvrages, et indiquer les qualités particulières qui les distinguent. On est surpris qu'un vieillard, dont la longue existence a été consacrée à l'étude de la nature, conserve, à plus de quatre-vingts ans, le goût des sciences, et se montre aussi assidu à se tenir au courant de toutes les découvertes, que lorsqu'il avait le feu de la jeunesse. Le *Traité de physique* de M. Haüy est rédigé avec méthode; le style en est simple ou élevé, selon les sujets qu'il traite, et toujours élégant; les théories sont démontrées avec clarté; l'ouvrage se lit sans peine, et on croirait que rien n'était difficile à expliquer, parce que rien n'y est difficile à concevoir. Sans doute, cette édition obtiendra le succès des deux premières.

Dans un *Traité mathématique*, M. Biot avait exposé les parties qui composent la physique, en s'aidant des ressources que lui offrait l'analyse algébrique qu'il manie avec tant de facilité. Mais les cours publics de la faculté des sciences ne comportant pas l'emploi des calculs, l'auteur avait été forcé de s'y renfermer dans un cercle plus étroit. C'est à ces circonstances qu'on doit la publication de son *Traité élémentaire de physique*, qu'il présente aujourd'hui de nouveau, avec des additions considérables. La science s'enrichit chaque jour de faits nouveaux, et M. Biot ne pouvait oublier de parler des découvertes récentes sur le magnétisme et l'action électrique, découvertes qu'on doit aux travaux de MM. Oersted, Hans-teen, Arago, Ampère, et auxquelles M. Biot lui-même a contribué. On sait que M. Biot écrit avec élégance et clarté; son *Traité de physique* est peut-être moins facile à concevoir que celui de son estimable collègue; on y reconnaît partout le géomètre qui veut atteindre, sans calcul, à la rigueur des calculs mêmes: il est plus profond et plus savant, et la lecture de ces deux ouvrages satisfera tout lecteur intelligent, parce qu'il trouvera dans l'un l'explication des faits qu'il n'aura pas bien compris dans l'autre; et, se rendant maître de son sujet, il s'élèvera à la hauteur qui est indispensable pour concevoir les doctrines diverses qui constituent la science. Si vous assistez à des leçons faites sur le même sujet par deux professeurs habiles, comme chacun est distingué par des qualités personnelles, vous pourrez profiter à la fois dans cette double étude. Ce ne seront ni les mêmes discours ni les mêmes formes logiques; souvent, il y aura diversité dans la méthode, ou dans les conceptions générales;

et cependant, vous entendrez les deux maîtres avec fruit et intérêt. C'est l'impression que doit produire la lecture des *Traité*s de physique de MM. Haüy et Biot. On ne saurait trop recommander ces estimables ouvrages, où sont exposées avec talent les diverses branches de la physique.

FRANCOEUR.

266.—*Voyage souterrain, ou Description du plateau de Saint-Pierre de Maëstricht et de ses vastes cryptes*, par M. le colonel BORY DE SAINT-VINCENT; ouvrage orné d'une carte topographique, et de trois vues, dessinées sur les lieux par l'auteur, suivi de la relation de nouveaux voyages entrepris dans les *Montagnes-maudites*, par M. Léon DUFOUR, D. M. Paris 1821. Ponthieu, libraire au Palais-Royal, galerie de bois, n° 252. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

M. Cuvier, chargé de faire un rapport à l'académie des sciences sur cette production de M. Bory, lui a rendu la justice qu'elle mérite, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à ce rapport d'un juge compétent ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître, avant de lire l'ouvrage même, les détails curieux de topographie, de géologie et de botanique qu'il renferme. Nous indiquerons sommairement ici les principaux objets qui ont appelé l'attention de l'auteur. Avant de décrire le plateau de Saint-Pierre, il a cru devoir parler des personnes qui l'avaient visité précédemment; il nomme MM. Faujas de Saint-Fond, Hélicart de Thury, Mathieu, capitaine d'artillerie, et Clère, ingénieur des mines; il cite surtout avec éloge le *Mémoire* de ce dernier. Son second chapitre est consacré à des recherches étymologiques. Le dixième offre un parallèle très-bien fait entre les travaux antiques des Romains et les travaux modernes. La situation et l'aspect du plateau, son élévation et son épaisseur, sa composition, l'aspect des cryptes (galeries souterraines), leurs principales entrées, leur température, la description des orgues géologiques, ou puits de terre, etc., occupent presque entièrement les vingt-cinq chapitres suivans, et le vingt huitième et dernier renferme un catalogue linnéen des plantes du plateau de Saint-Pierre. Nous le répétons, c'est dans l'ouvrage seul que les savans peuvent prendre une idée exacte de toutes les recherches qu'a dû faire l'auteur, pour présenter un tableau aussi complet et aussi satisfaisant de ces labyrinthes souterrains, séjour effrayant de la solitude, de la nuit et de la mort, et dont les besoins de deux arts, l'agriculture et l'architecture, tendent continuellement à augmenter le dédale. Les

gens du monde, que son titre scientifique n'aurait pas effrayés, y trouveront aussi de l'intérêt, et regretteront que personne n'ait encore eu l'idée de faire de cette espèce de ville souterraine le lien de la scène d'un roman bien sombre et bien pathétique. Le chapitre VII du *Voyage* offrirait, seul, un texte suffisant à celui qui voudrait l'entreprendre.

E. H.

267.— *Le Guide des propriétaires et des jardiniers, pour le choix, la plantation et la culture des arbres*, par Stanislas BEAUNIER. Paris, 1821; M<sup>e</sup> Huzard, rue de l'Éperon, n<sup>o</sup> 7. 1 vol. in-8<sup>o</sup>, avec fig. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. franc de port.

Ce traité de la plantation et de la culture des arbres ne pouvait être offert au public dans un moment plus favorable. C'est au mois d'octobre que l'auteur conseille surtout d'arracher et de planter les arbres. Nous saisissons cette occasion d'annoncer son ouvrage aux propriétaires des villes et de la campagne. Ils trouveront, dans le *Guide* qui leur est destiné, les meilleurs préceptes pour réussir, et ils ne seront point trompés par ce charlatanisme qui déshonore tant de pages de nos agriculteurs modernes. M. Beaunier écrit de bonne foi, ne dissimule aucune difficulté, et s'étudie principalement à préserver les propriétaires de la friponnerie de certains jardiniers ou pépiniéristes. La seule chose que nous puissions reprocher à l'auteur, c'est un peu trop de concision dans ses préceptes et ses descriptions; mais ce reproche paraîtra peut-être un éloge aux nombreux lecteurs ennuyés de tant de longues et futiles compilations.

P. S<sup>t</sup> A.

268.— *Manuel du chasseur et des gardes-chasse*, contenant un Traité sur toutes les chasses, le Précis des ordonnances, lois, réglemens, ordonnances de police, etc., sur le port d'armes, la chasse, la pêche, la louveterie; les Formules des procès-verbaux qui doivent être dressés par les gardes-chasse, forestiers et champêtres; suivi d'un *Vocabulaire* des termes de vénerie, de fauconnerie et de chasse; par M. DE MERSAN, ancien capitaine des chasses; nouvelle édition ornée de figures. Paris, 1821. Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n<sup>o</sup> 9. 1 vol. in-18 de 586 pages. Prix, 3 fr.

Il faut ajouter à tout ce que renferme déjà ce titre, un *Supplément au précis des lois et réglemens sur la chasse*, la liste des dignitaires composant la vénerie de France, et un *Extrait de l'instruction publiée par S. E. M. le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur*, dans lequel il est dit que les membres de ce corps se

çoivent les permissions nécessaires pour le port d'armes, sans avoir besoin de justifier d'aucune propriété et sans payer aucun droit. » On voit qu'il ne manque rien à ce *Manuel*; les éditeurs ont poussé l'attention jusqu'à donner le *costume de chasse*: habit à la française, vert dragon, boutons et galons d'or, culotte de casimir blanc, bottes à l'écuyère, sans revers; tel est l'habit de cour pour la grande chasse ou chasse au cerf; c'est également celui de toute personne admise aux classes du Roi et des princes de la famille royale. Dans un moment où la chasse vient de s'ouvrir, nous croyons utile de signaler cette nouvelle édition, qui ne laisse rien à désirer.

E. H.

269.—*Traité divers d'économie rurale, alimentaire et domestique*; savoir : 1° *du blé prématuré* et de ses avantages, sous les rapports de quantité, de qualité du grain, et d'amélioration du pain; 2° *du moulin économique* de Dronsart; 3° *de la conservation du grain* dans un silo ou fosse souterraine, par M. Ternaux; 4° *des nouvelles appropriations de la pomme de terre*, qui la placent au premier rang des bases alimentaires, et la destinent à *cinquantupler* la subsistance publique, et dès-lors à opposer une barrière à la famine; 5° *expériences*, faites le 9 mars 1815, sur les avantages de l'association de farines extraites de la pomme de terre, avec la farine des céréales d'une qualité inférieure; ouvrage dédié au Roi, par P. A. CADET-DE-VAUX, et imprimé par ordre du gouvernement. Paris, 1821. Colas, rue Dauphine, n° 52, et M<sup>me</sup> Huzard, rue de l'Éperon, n° 7; in-8° de 132 pages. Prix : 1 fr. 50 c.

A peine le philosophe, l'ami de l'humanité commence-t-il à respirer, en voyant se fermer les plaies occasionnées par la guerre, que de nouvelles craintes viennent assiéger son âme. Le rapide accroissement de la population paraît menacer quelques pays d'un fléau plus affreux encore que la guerre, et des milliers d'hommes peuvent être exposés à envier, dans les horreurs d'une agonie lente et-cruelle, le sort de ceux que le fer a moissonnés. On ne saurait donc trop recommander l'étude de l'économie domestique, de cette science, qui est, comme le dit M. Cadet-de-Vaux, le plus solide appui des trônes; on ne saurait trop encourager les essais des économistes, ni donner trop de publicité aux découvertes utiles, dans le genre de celles que nous signalons aujourd'hui à la reconnaissance de toutes les classes de citoyens. La première de ces dé-

couvertes est due à M. Salles, membre de la société d'agriculture de Béziers ; elle consiste à *couper le blé huit jours avant sa parfaite maturité*. Dans cet état, dit M. Cadet-de-Vaux, le grain est plus nourri, plus volumineux et plus beau, et n'est jamais attaqué par le *charançon*. On a vérifié, ajoute-t-il, qu'il donne alors un hectolitre de plus par demi-hectare. « Le moment de moissonner est celui où le grain, écrasé sous les doigts, présente un aspect pâteux, comme de la mie de pain que l'on pétrirait de même à la sortie du four. » Nous craignons que M. Cadet-de-Vaux ne se soit laissé trop promptement éblouir par les avantages que présente cette nouvelle méthode, relativement à la *quantité*, et qu'il n'ait un peu trop perdu de vue la *qualité* désirable dans le grain pour la panification. A Paris, comme chacun le sait, le suprême degré de l'art consiste à faire entrer dans la fabrication du pain la plus grande quantité d'eau possible ; et M. Cadet-de-Vaux convient que ce pain est doué de peu de qualité nutritive. Le voilà donc en contradiction avec lui-même ; car, si la farine provenant de blé prématuré absorbe beaucoup d'eau, ce dont il n'est pas possible de douter, le pain qui en résulte ne peut manquer d'être parfaitement analogue à celui du boulanger, qu'il regarde avec raison comme peu nutritif. Nous croyons qu'avant d'adopter la nouvelle méthode, il conviendrait d'attendre que les faits exposés dans l'ouvrage de M. Cadet-de-Vaux fussent bien constatés par l'expérience. *Les moulins à bras*, de l'invention de M. Dronsart, offrent des avantages plus réels. « Les meules d'un de ces moulins, établi à la Ferté-sous-Jouarre, dit le rapport, réduisent en farine trois, cinq et huit hectolitres de blé-froment, en douze heures de travail, à l'aide d'un seul homme, lequel n'emploie que douze à quinze livres de force, pour une dimension de meule de deux et trois pieds. La facilité des mouvemens est telle, qu'un cheval, un bœuf, au moyen d'un manège, peut faire tourner trois et quatre de ces moulins, qui, affranchis des retards causés par les grandes eaux, les sécheresses, les gelées, l'absence du vent, seront pour le consommateur d'une utilité indispensable (1). » Il est à regretter que le prix de ces moulins (depuis 800 francs pour une dimension de 2 pieds, jusqu'à 2,000 pour une de 4) les rende inaccessibles à la classe indigente.

---

(1) On peut s'en procurer, à Paris, rue des Tournelles, n° 15.

Le moulin portatif que vient d'inventer M. *Helfinberger*, à Milan, doit lui être préféré, si, comme l'annoncent plusieurs journaux, au moyen de ce petit moulin, d'un prix très-modique, une seule personne peut moudre soixante livres de blé par heure. Le *silo* de M. Ternaux, sur lequel nous avons déjà publié des détails (*Voy.* ci-dessus T. IX, p. 211.), est une admirable invention à laquelle on ne saurait donner trop de publicité, en recommandant toutefois de choisir un sol élevé, comme le plus propre à ces genres de constructions, et de ne jamais introduire dans le silo que des blés parfaitement secs. Mais ce qui nous paraît le plus digne de fixer l'attention de tous les économistes et de tous les cultivateurs, dans le livre de M. Cadet-de-Vaux, ce sont les *nouvelles appropriations* de la pomme de terre, « appropriations qui la placent, dit-il, au premier rang des substances alimentaires, et la destinent à *cinquantupler* la subsistance publique. » Ce mot *cinquantupler* n'a rien d'exagéré, l'académie de Marseille ayant reçu de Londres, il y a quelques années, une espèce de pomme de terre dont une seule plante donna, la seconde année, 2,160 livres de tubercules, d'une qualité excellente. Un tel prodige de végétation ne peut manquer de fixer l'attention de nos agronomes; et quels bienfaits n'auraient pas produits les nouvelles appropriations de la pomme de terre, si, comme M. Cadet-de-Vaux nous semble l'avoir prouvé, un arpent de terre qui, semé de blé, ne suffit pas toujours à la nourriture d'un journalier, si ce même arpent, dis-je, ensemencé d'un végétal, dédaigné jusqu'à présent dans quelques contrées de l'Europe, assure la subsistance de cinquante individus!

E. II.

270.—*Traité de médecine pratique de Pierre Frank*, traduit du latin, par J. M. C. GOUDAREAU, D. M., membre de la société de médecine pratique. Paris, 1821. Migneret, rue du Dragon, n° 20. 4 vol. in-8°.

Cette traduction, qui se recommande par une grande exactitude, ne peut manquer d'être favorablement accueillie. Depuis qu'on a cessé de parler latin dans les écoles, c'est un véritable service à rendre au public que de traduire en langage vulgaire les ouvrages latins dont le style ne fait pas tout le mérite; et l'on attendait avec impatience que M. GOUDAREAU achevât de publier la traduction de ce traité de médecine pratique, dont il avait fait paraître le premier volume il y a plus de trois ans.



271.—*De l'Âme dans la veille et dans le sommeil*; par M. OPOIX, inspecteur des eaux minérales de Provins, etc. Paris, 1821. Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 33. 1 vol. in-8°.

Ce petit ouvrage se recommande par un grand nombre d'observations psychologiques, presque toujours justes. L'auteur insiste sur quelques phénomènes du sommeil, auxquels jusqu'ici les métaphysiciens ont fait trop peu d'attention. Il se demande, par exemple, comment il arrive que, dans les rêves, notre âme puisse non seulement voir, entendre, palper des objets qui n'existent pas, mais encore assister à des conversations suivies qui paraissent sortir de la bouche de personnages imaginaires, avec lesquels nous croyons converser. Il fait remarquer que les pensées qu'ils expriment, et qui souvent nous étonnent et nous embarrassent, ne peuvent sortir que de notre propre intelligence, dont nous méconnaissions ainsi les opérations. De cette observation et de plusieurs autres semblables, l'auteur tire cette conséquence : que l'*intellect* est hors de l'âme, ou du moins qu'il ne la constitue pas, puisqu'il peut agir entièrement à son insu. Mais, qu'est-ce donc que l'âme? L'auteur la définit ainsi : « L'âme, dans l'homme, est ce qui pense, ce qui veut, ce qui sent et ce qui aime, ce qui jouit et ce qui souffre : c'est le *moi*, c'est ce qui a la conscience de son existence. » On voit, d'après cela, que l'auteur, qui confond mal à propos le *moi* avec l'*âme*, n'a, au reste, qu'une idée très-confuse de ce qui constitue en nous la personnalité. Si M. Opoix avait pris la peine de s'instruire de ce qu'ont pensé sur cette matière les plus célèbres psychologues modernes, il aurait sans doute reconnu avec eux que ce qui constitue la personnalité dans l'homme; ce qui fait qu'il peut dire *moi*, c'est la liberté dont il jouit; le *moi* n'est autre chose que la conscience de la suite des actes libres. Un peu d'érudition dans l'histoire de la philosophie l'aurait également dispensé de se livrer à une assez longue dissertation pour démontrer que c'est notre âme seule qui voit, qui sent, et que, hors de nous, il n'y a ni couleurs, ni sons, ni odeurs. L'auteur établit cette vérité, à laquelle il a été conduit par ses propres réflexions, et qu'il croit tout-à-fait nouvelle, sur les raisonnemens les plus concluans; mais il paraît ignorer que, depuis Descartes, qui l'a démontrée jusqu'à l'évidence, aucun philosophe ne l'a révoquée en doute. Une grande partie de cet ouvrage est consacré à une explication physiologique du

sommeil et des rêves. L'auteur croit en voir la cause prochaine dans le relâchement des organes du cerveau; ce relâchement, suivant lui, produit dans les facultés de l'intellect la désunion et le défaut d'ensemble, d'où résultent les rêves. Il admet l'opinion de la pluralité des organes; mais ses idées sur ce sujet n'ont rien de commun avec la doctrine de M. Gall; et, loin de s'appuyer de l'autorité de ce célèbre médecin, il ne le nomme même pas. Au reste, pour M. Opoix, la doctrine de la pluralité des organes n'est qu'une idée accessoire, et l'on serait tenté de croire qu'il ne l'adopte que parce qu'il la trouve plus commode pour le développement de son hypothèse. Mais si cet ouvrage renferme quelques opinions inadmissibles, l'auteur qui se trompe souvent dans l'appréciation des causes assignées aux phénomènes qu'il a observés, présente aussi plusieurs observations justes, et l'on aurait tort de se rebuter par les hypothèses défectueuses qui se trouvent dès les premières pages de son livre.

B. — D. D. M.

272. — *Aperçu sur l'abus du vomissement provoqué dans les maladies*, avec des réflexions pour venir à l'appui de la doctrine physiologique de M. Broussais; par DELEAU jeune, docteur en médecine, ex-chirurgien au 4<sup>m</sup>e régiment de cuirassiers. Commercy, 1820, imprimerie du Narrateur de la Meuse; Paris, Croullebois, rue de l'École de Médecine; Nancy, Vincent, libraire. Prix, 1 fr. 50c.

275. (\*). — *Voyage aux Alpes maritimes*, ou Histoire naturelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et des pays limitrophes, etc.; par FR. EM. FODERÉ, professeur de médecine légale à l'académie de Strasbourg, etc., etc. Paris, Levrault, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 55; Strasbourg, même maison. 1821. 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr.

Savant ouvrage, rédigé avec toute la conscience d'un observateur philosophe, qui n'écrit pas pour le marchand de livres, mais pour l'utilité de ses semblables et pour sa propre gloire. Le *Voyage aux Alpes maritimes* est un bienfait pour le pays que le voyageur a parcouru; il occupera une place distinguée dans la bibliothèque de l'administrateur, du médecin, du naturaliste; c'est, en un mot, une excellente statistique, c'est-à-dire un ouvrage très-bien fait, dans un genre éminemment utile.

274. — *Catalogue général des objets de sciences et arts, tels qu'instrumens d'optique, de dioptrique, de catoptrique, de mathématiques*

et de physique expérimentale en verre, qui se fabriquent et se vendent chez l'ingénieur CHEVALLIER, auteur du *Conservateur de la vue* et de *l'Essai sur l'art de l'Ingénieur*. Paris, 1821. Chez l'auteur, tour de l'Horloge du Palais, n° 1. in-8° de 65 p.

275.—*Les Prophètes nouvellement traduits sur l'hébreu, avec des explications et des notes critiques. — Prophéties d'Ezéchiel*. Paris, 1821. Eberhart et Méquignon le jeune, 2 vol. in-8° de 702 p.

Cette nouvelle publication est due au zèle pieux, aux lumières et aux talens de l'illustre magistrat qui s'est chargé de recueillir et d'expliquer toutes les prophéties de l'ancien et du nouveau Testament. On voit que M. le président Agier poursuit avec ardeur la tâche laborieuse et honorable qu'il s'est imposée. Outre les Prophéties éparses dans la Bible, il a déjà mis au jour les *Psaumes* (1) les *Prophéties d'Isaïe*, et, cette année même, les *Prophéties de Jérémie*. On doit s'attendre à voir bientôt paraître son travail sur *Daniel*, prophète si célèbre, surtout pour avoir, au tems d'Ezéchiel, cinq cents ans avant notre ère, fixé l'époque et les circonstances du premier avènement de Jésus-Christ. Ezéchiel, que M. Agier vient de publier, est celui de nos auteurs sacrés qui a toujours paru le plus obscur. Dans cette traduction, dans ces explications nouvelles, on voit disparaître une grande partie des difficultés connues, et les plus graves même y sont éclaircies à un certain degré. On sent bien qu'il n'est pas aisé d'être en tout précis et convaincant, lorsqu'on s'efforce non seulement de mettre en français d'anciens textes hébreux, qui montrent énigmatiquement les dernières destinées des juifs, de l'église chrétienne et de tout le genre humain, mais qu'on s'applique encore à en découvrir le sens propre et le sens figuré. Sur ces grands objets, l'auteur a des pensées qui lui sont communes avec un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques anciens et modernes, et d'autres qui lui sont particulières pour le fond ou pour les accessoires. Les conjectures qu'il appuie ou développe d'une manière nouvelle, et qui nous

---

(1) Indépendamment de sa belle traduction française des Psaumes, disposés dans un ordre aussi nouveau qu'instructif, et des Explications non moins savantes que pieuses qui la suivent, 3 vol in-8°, il a publié, en 1818, chez Eberhart et Méquignon le jeune : *Psalmi ad hebraicam veritatem translati et in ordinem naturalem digesti; accesserunt cantica, etc.* 1 vol in-16 de 264 p.; c'est un Manuel très-intéressant, surtout pour les chrétiens.

ont le plus frappés, sont que la papauté sera transférée et rétablie à Jérusalem ; que l'Antechrist viendra dans la Judée pour détruire l'église chrétienne renouvelée après la conversion des Juifs ; que ce sera un prince d'origine tartare et devenu chef de l'empire des Russes ; enfin, qu'il périra lui et toute son armée, comme un autre Sennacherib, sans avoir effectué ses desseins. Mais, à côté des tableaux qui restent encore voilés, il y a dans Ezéchiël des traits intéressans pour bien des classes de lecteurs ; nous entendons ceux qui se rapportent à la promesse du Messie, à l'histoire et aux antiquités des peuples de l'Asie occidentale ; les curieux détails sur la nature et l'étendue de l'ancien commerce de Tyr, les peintures de mœurs, les vives leçons de morale, les désordres du peuple juif et des lévites, qui rappellent les abus trop réels des chrétiens et de leurs prêtres. Sur tous ces objets, M. A. se montre ici, comme dans ses publications précédentes, écrivain habile et judicieux, clair et méthodique, élégant et profond, hardi et circonspect, édifiant surtout, et, sur un point, d'une austérité qui pourra sembler extrême. Il prend, dans le sens le plus étroit, le plus absolu, les deux passages d'Ezéchiël qui réprouvent l'intérêt de l'argent. Cependant, ces deux passages doivent être conciliés avec les distinctions établies sur ce sujet dans le Deutéronome ; et il est permis de penser que les explications données sur l'usure, dans les actes du Sanhédrin tenu à Paris, sous Napoléon, paraîtraient à beaucoup de lecteurs plus conformes à la vérité, à la vraie morale naturelle et révélée, que l'explication littérale du nouvel interprète, si digne d'ailleurs de notre estime et de nos respects. Voici une remarque d'un tout autre genre ; elle est minutieuse, mais elle appartient à l'histoire de l'humanité. Ezéchiël a parlé des anneaux que les dames juives avaient au nez. M. A. dit que ces anneaux leur tombaient du haut du front. N'y a-t-il pas lieu de croire plutôt qu'elles se faisaient percer les narines, ainsi que les oreilles, pour y attacher des anneaux, signes d'abord de leur religion ou de leur dépendance, et ensuite de la mode et de la vanité ? Il existe encore en Asie des contrées où cet ancien usage s'est conservé. Dans l'Indostan, les dames qui sont riches en biens ou en enfans portent l'anneau dans la narine droite, et on les appelle en sanscrit *Nasadakslūnna-varṭta* (littéralement : *au nez à droite anneau*) ; celles qui sont pauvres ou dans le chagrin le portent à la narine gauche, et se nomment dans la même langue *Nasa-vama-varṭta* (littéralement : *au nez à gauche anneau*).

LANJUNAIS, de l'Institut.

276. — *Abrégé de l'Origine de tous les cultes*; par DUPUIS, nouvelle édition. — Paris, 1821. Chassériau, libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr.

Dupuis a senti lui-même qu'un ouvrage aussi étendu et d'une érudition aussi vaste que son *Origine de tous les cultes* ne pouvait être lu que par peu de personnes. Il en donna un *Abrégé*, dans lequel il analysa son système général. L'ouvrage, ainsi réduit à des proportions plus convenables pour un grand nombre de lecteurs, fait parfaitement connaître les sources d'où découlent, selon Dupuis, les différens cultes qui ont successivement régné sur la terre. Peut-être n'adoptera-t-on pas le système de l'auteur dans toutes ses conséquences; mais on sera du moins forcé de rendre justice aux immenses connaissances qu'il avait acquises dans l'étude de l'antiquité. Une réimpression de l'*Abrégé de l'Origine de tous les cultes*, dans un format commode et peu coûteux, était donc devenue nécessaire. Quelque tems après la publication de cet ouvrage, on publia une *Analyse raisonnée de l'Origine de tous les cultes*, généralement attribuée à M. Destutt-Tracy. Malgré la ressemblance qui semble exister entre deux livres destinés à faire connaître le même ouvrage, l'exécution n'en est pas moins très-différente. Nous citerons un passage du discours préliminaire de l'*Analyse* qui fait voir en quoi consiste cette différence : « Cet *Abrégé*, dit l'auteur de l'*Analyse*, ne me paraît pas rendre inutile mon travail; il n'est pas destiné à remplir le même objet. Il présente le sommaire de l'ouvrage: telle était l'intention de l'auteur; mais moi, je me suis attaché principalement à indiquer sa marche, l'enchaînement de ses idées, la série de ses preuves et la liaison des matières. » L'*Abrégé* et l'*Analyse de l'Origine de tous les cultes* sont deux livres fort intéressans, qui ne dispensent pas néanmoins les personnes qui voudront acquérir une véritable instruction dans les sciences morales, de lire les trois volumes in-4° de l'ouvrage original de Dupuis. A. T.

277 (\*). — *Mémoires sur la Religion*, avec des tableaux de la discipline et des mœurs du tems présent, dans les différentes communions. — Premier mémoire, des *Officialités* anciennes et nouvelles, par M. LANJUNAIS, pair de France. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 56. In-8° de 74 p. Prix, 1 fr. 50 c., et, par la poste, 1 fr. 75 c.

A propos d'une ordonnance de M. l'évêque de Metz, qui rétablit

dans son diocèse une *officialité*, espèce de tribunal mixte, lequel appelle l'exercice du pouvoir ecclésiastique sur des actes de la vie civile, M. Lanjuinais avait publié, l'année dernière, un opuscule (même adresse que ci-dessus), où il établissait clairement l'illégalité, dans notre gouvernement constitutionnel, de ces sortes de tribunaux, alors surtout que le pouvoir législatif n'avait pas été appelé à connaître du mérite de leur rétablissement. Des journaux des brochures spéciales même ont été consacrés à répondre à l'écrit de M. Lanjuinais. C'est ce qui l'a déterminé à une réplique que nous croyons devoir être définitive sur cet objet; car nous ne voyons pas, ni ce qu'il serait possible d'ajouter, ni ce qu'il serait possible de répondre. On peut envisager ce dernier écrit comme un traité abrégé de la matière, considérée relativement au droit politique et au droit canonique; ce qui est son véritable point de vue. L'auteur a même adopté les formes d'argumentation autrefois usitées en ces matières, formes qui ajoutent peut-être à la netteté et à la force de la logique, et qui d'ailleurs ne déplairont pas aux personnes que ces sortes de sujets intéressent. Le meilleur moyen de donner une idée précise et un peu complète d'un livre de ce genre, c'est d'en transcrire les sommaires. Les voici : — Exposé du sujet. — Réponse aux reproches personnels adressés à M. Lanjuinais. — Qu'étaient les officialités avant le 17<sup>e</sup> siècle? Des tribunaux oppresseurs. — Comment et en quel sens les officialités furent-elles abolies en 1790? Comme abusives et inutiles. — Que seraient les officialités d'aujourd'hui, si elles étaient rétablies valablement? Des tribunaux inutiles et dangereux. — Sont-elles littéralement et intentionnellement rétablies par des évêques? Oui. — Si des évêques ont rétabli les officialités, en le voulant, ont-ils mal fait? Très-mal. — Si des évêques ont rétabli les officialités par mégarde, ont-ils moralement et grammaticalement bien parlé? Ils ont mal parlé en tous sens. — Observations spéciales relatives à l'ordonnance de monseigneur l'évêque de Metz, pour rétablir l'officialité diocésaine. — Nous ajouterons qu'ici, comme dans les autres écrits de M. Lanjuinais, la plus saine doctrine est appuyée sur la plus vaste érudition.

A. M.

278. (\*) — *Histoire abrégée de l'Inquisition religieuse en France*, par M. LANJUINAIS; suivie de *l'Opinion*, du même pair, contre le projet de loi relatif aux pensions ecclésiastiques, autrement à l'érection de trente évêchés nouveaux (Séance du 27 juin 1821). Paris,

1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. In-8° de 54 pages. Prix, 1 fr. 50 c., et, par la poste, 1 fr. 75 c.

La séance de la Chambre des Pairs, où se discuta la loi dont il est question dans cet opuscule, n'a été rendue que d'une manière décolorée dans le procès-verbal inséré au *Moniteur*. La discussion y fut très-animée; la tribune y fut difficile à tenir pour plusieurs membres de l'Opposition. M. Lanjuinais, entre autres, qu'on est assuré de trouver dans toutes les circonstances difficiles, essaya vainement de répondre à une assertion du ministre des affaires étrangères, qui avait prétendu que les évêques français nous avaient préservés de l'établissement de l'inquisition dans notre pays. La parole lui fut interdite par la clôture. Quelle que soit l'habileté qu'on veuille accorder au ministre, il est permis de croire que, placé sur le terrain de l'histoire et de la discipline ecclésiastique, il aurait trouvé, dans M. Lanjuinais, un adversaire qui méritait au moins d'être écouté. Au défaut de la tribune, la presse a recueilli ses raisons. Que dis-je? ses raisons; ce sont les faits historiques les plus irrécusables, au moyen desquels le savant défenseur de toutes nos libertés établit que l'épiscopat français se montra, en plus d'une occasion, trop favorable à l'établissement, dans notre pays, du tribunal de l'inquisition, qui a pesé, au moins de l'odieuse de son nom, sur les provinces méridionales de la France, jusque vers le milieu du siècle de Louis XIV. Le Précis historique de M. Lanjuinais forme, avec son *Opinion*, prononcée à la Chambre des Pairs, un Traité fort instructif, et qui donne des idées justes sur l'esprit qui devrait diriger notre législation, relativement à l'établissement civil de l'épiscopat.

A. M.

279. (\*) -- *Science du Publiciste*, par M. FRITOT, avocat à la cour royale de Paris; 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> volumes. Paris, 1821. Bossange, père et fils, rue de Tournon, n° 6. Prix, 7 fr. pour les non-souscripteurs.

Le *Moniteur*, dans son n° 240, du mardi 28 août dernier, fait un nouvel éloge de cet ouvrage; il l'indique comme pouvant suppléer, du moins pour le plus grand nombre des lecteurs, les Traités isolés des auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur les différentes parties de cette science, et comme présentant le grand avantage de les coordonner, de les unir, pour les faire tous concourir au but commun qui doit être l'objet essentiel de cette branche importante des connaissances humaines, le perfectionnement des institutions sociales.

Il en recommande la lecture, non seulement aux législateurs, aux hommes d'état, mais encore à toutes les classes de la société, pour lesquelles il le considère comme fort nécessaire sous l'empire d'une monarchie constitutionnelle.

280 (\*).—*Collection des constitutions, chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques*, avec des précis offrant l'histoire des libertés et des institutions politiques chez les nations modernes, par MM. P. A. DUFAY, J. B. DUVERGIER et J. GUADET, avocats à la cour royale de Paris. Paris, 1821. Chanson, éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 10. 1 vol. in 8°. Prix, 7 fr. 50 cent., et 9 fr. par la poste.

C'est une heureuse idée que d'avoir réuni aux principes du droit public qui régit les nations modernes, le tableau de l'établissement de leurs institutions politiques et de leurs libertés; et l'on peut être étonné qu'aucun de nos publicistes n'eût encore songé à exécuter le projet entrepris avec succès par MM. Dufay, Duvergier et Guadet. Il faut le dire, toutefois, nous ne connaissons en général notre propre droit politique, que par ce que nous en avons appris dans les journaux, et celui de nos voisins nous est encore plus étranger: la plupart des hommes même que leurs fonctions appellent à la direction des affaires publiques ont bien pu lire quelques traités de droit politique, parcourir quelques commentaires sur les actes constitutionnels des différens états; mais toute leur étude s'est bornée là, et le législateur à la tribune, le publiciste dans son cabinet, l'homme d'état au conseil, comme le professeur en chaire, attendaient encore la publication d'un ouvrage facile à consulter, et dans lequel ils pussent trouver rapprochées et comparées les différentes lois formant la législation constitutionnelle des peuples civilisés. On doit donc accueillir avec reconnaissance l'ouvrage que nous signalons à l'attention de nos lecteurs; c'est là qu'on pourra étudier de bonne foi le droit politique de l'Europe; c'est là que les hommes d'état pourront voir en quoi est unanime le consentement de tous les peuples, et ce que chaque principe reçoit de modifications, à raison des tems, des lois, des mœurs et des circonstances.

Le plan des auteurs nous paraît heureusement conçu; quoique leur but principal soit de donner le texte même des lois composant les constitutions des peuples, ils ont senti qu'il ne suffisait pas de rapporter uniquement ce texte, mais qu'il fallait l'accompagner de



notions ou précis historiques qui pussent mettre le lecteur à même de bien apprécier le mérite du gouvernement. Ces précis sont destinés à présenter l'histoire et les révolutions des institutions politiques qui ont précédé les constitutions rapportées dans l'ouvrage; les auteurs ont encore eu soin de signaler, toutes les fois qu'il a été nécessaire, des usages constitutifs consacrés seulement par le tems et par les mœurs des peuples, usages qu'on peut regarder chez plusieurs nations comme des *constitutions non écrites*, pour emprunter les expressions de l'ouvrage.

Ce qu'on vient de lire peut donner une idée générale de la collection des constitutions; occupons-nous particulièrement du premier volume actuellement en vente; il se compose des constitutions de France et d'Angleterre. Le travail relatif à la France se divise en trois parties: 1° *Précis de l'histoire du gouvernement de la France*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1789; 2° *constitution non écrite de la France avant 1789*; 3° enfin les différentes constitutions qui se sont succédées depuis celle de 1791. Dans le précis historique, qui remonte bien avant l'établissement de la monarchie, les auteurs ont su trouver des considérations nouvelles après Dubos et Mably, surtout après notre grand Montesquieu; ils se sont tracé, au milieu des systèmes opposés dont chacun a enveloppé le berceau de nos institutions, une marche indépendante et dégagée de toute discussion fastidieuse: des jugemens sains, un bon esprit, un style vif et animé nous ont paru distinguer ce morceau qu'on ne peut manquer de lire avec intérêt. On y suivra, jusqu'au tems de nos guerres religieuses, l'établissement et les progrès de notre gouvernement dont les principes, tout-à-coup méconnus et oubliés, disparaîtront totalement pour faire place à un despotisme qui ne fut véritablement bienfaisant que sous Henri IV. Arrivé à cette époque, l'auteur poursuit avec une noble franchise: « Le génie hardi et sanguinaire de Richelieu, le brillant despotisme et les victoires de Louis XIV contribuèrent également à détruire jusqu'au souvenir de l'ancienne influence des grands: il ne fallait plus que les corrompre pour qu'ils cessassent d'exister; c'est ce que fit Louis XV. Sous le règne de ce monarque, tout fut souillé, tout tomba dans le dépérissement; mais, tandis que les premiers ordres de l'état s'abaissaient, le troisième s'élevait par les progrès des sciences, des arts et d'une philosophie audacieuse. Une révolution devait avoir lieu; les

vertus de Louis XVI ne firent que la retarder. Il fallut enfin revenir à ces principes du gouvernement de France, si long-tems oubliés. La nation fut convoquée; et alors commença une révolution qui ébranla l'Europe entière dans ses antiques bases..... Un demi-siècle avant, ce n'eût peut-être été qu'une utile et pacifique réforme! » Ce sont les dernières lignes de ce morceau; elles peuvent faire juger de tout le reste. Peut-être nous demandera-t-on ce que c'est que la constitution non écrite de la France; les auteurs répondront que c'est l'ensemble des usages et des règles fondamentales de l'ancien droit public de la France, reproduit dans une suite d'articles rédigés sur le plan de nos constitutions modernes. En lisant ce travail, on admire les soins de l'auteur; mais on est obligé d'avouer que la plupart des dispositions rapportées furent plus souvent méconnues qu'appliquées; aussi, les auteurs ne nous les donnent-ils pas comme des dispositions d'une application constante, mais comme généralement reçues et sanctionnées par les grands corps d'état, tels que les États-généraux, les parlemens, le grand conseil, par le monarque ou même par les auteurs recommandables; ils ont toujours eu soin de citer pour garans, des actes publics, les faits historiques ou les auteurs sur l'autorité desquels ils s'appuient.

La *Constitution d'Angleterre* demanderait une analyse très-étendue, autant par son importance que par la manière neuve dont elle se trouve présentée. Nous dirons seulement qu'il ne faut pas confondre l'ouvrage de MM. Dufau, Duvergier et Guadet, sur cette constitution, avec les traités qu'on peut avoir lus sur le même sujet: ici, comme pour les autres états, c'est l'ensemble des lois constitutives et organiques que donnent les auteurs, lois d'autant plus curieuses pour nous que la plupart n'ont jamais été traduites en français, et ne se trouvaient que dans les grands recueils de lois anglaises qu'on ne peut guère avoir que dans les bibliothèques publiques, où il nous viendra sans doute rarement dans l'esprit d'aller les consulter.

281. — *Considérations sur la France*, par M. Joseph de MAISTRE. Nouvelle édition, la seule revue et corrigée par l'auteur; suivie de *l'Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques et des autres institutions humaines*, troisième édition, revue et corrigée par le même. Paris, 1821; Potey, rue du Bac, n° 46. 1 vol. in-8° de 368 pages. Prix, 5 fr. et 6 fr. 25 c. par la poste.

Les *Considérations sur la France* furent publiées sous le gouver-

nement du Directoire. Ce livre, quoique fondé en général sur des idées fausses, était cependant digne d'attention par une foule d'aperçus judicieux, fins, profonds, qu'on y voit briller quelquefois comme des éclairs au sein d'une profonde obscurité. L'auteur ne s'était pas encore laissé subjuguier entièrement par ce système d'illuminisme barbare, dont les *Soirées de Saint-Petersbourg* offrent le déplorable monument. C'est à M. de Maistre surtout qu'on peut appliquer ce que lui-même a dit de Rousseau. « Il faut veiller cet homme sans relâche, et le surprendre lorsqu'il laisse échapper la vérité par distraction. » Or, voici un aveu assez remarquable, je pense, que je viens de surprendre à M. de Maistre (page 24). « Le roi, dit-il, n'a jamais eu d'allié; et c'est un fait assez évident, pour qu'il n'y ait aucune imprudence à l'énoncer, que la coalition en voulait à l'intégrité de la France. » Ceci peut servir de règle pour juger bien des actes qu'on voudrait aujourd'hui flétrir ou même incriminer : il n'est peut-être pas une page dans ce livre qui n'offre quelque chose digne d'observation; et s'il doit achever de fausser des esprits enclins à l'erreur, nul doute qu'il fera réfléchir utilement ceux qui ont le jugement droit. Ici, comme dans le dernier livre de M. de Maistre, le bourreau joue un rôle important; c'est la seconde providence, c'est l'image de Dieu sur la terre. On voit que c'est un sujet sur lequel l'auteur s'appesantit volontiers, et qu'il le traite avec amour. C'est ainsi qu'il s'amuse (p. 20), dans la supposition d'une contre-révolution opérée par la force, à *convoquer à Paris tous les bourreaux du royaume, et tous les chevaux de l'artillerie pour écarteler des hommes; à faire dissoudre dans de vastes chaudières le plomb et la poix pour-en arroser des membres déchirés par des tenailles rougies*. Certainement, un livre qui contient des passages de cette force mérite d'être recherché, surtout par les soixante mille hommes qui composaient la garde nationale de Paris en 1793, auxquels, suivant les raisonnemens de M. de Maistre, et dans ses hypothèses, tout ceci ne devait pas rester indifférent. Ce que cette édition a de particulier, c'est qu'on doit la considérer comme la seule authentique, ayant été exécutée d'après un exemplaire corrigé de la main de l'auteur, en 1817, et remis par lui à M. Barbier.

L'*Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques* est un ouvrage plus abstrait, et encore plus rempli de sophismes que le précédent. Néanmoins, il est placé fort convenablement à sa suite,

puisque'il contient le développement de ceux dont le premier ouvrage n'offrait que l'indication. X.

282. — (\*) — *Histoire générale des Institutions militaires de France pendant la révolution; leurs principes, leur esprit, leur influence et leurs résultats.* Paris, 1821. Baudouin, frères, rue de Vaugirard, n° 56. 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr., et, par la poste, 6 fr.

C'est une curiosité naturelle qui fait rechercher par quels moyens ont été obtenus des résultats que l'on admire. On aime à se rendre compte de ces résultats, à comparer les effets aux causes, à voir quel rapport existe entre les premiers et les seconds. Qu'on suppose des peuples policés, ayant des lois, des institutions sages et calculées dans leur intérêt; ayant chacun leur période de gloire, les mêmes armes, la même tactique militaire, les mêmes arts, enfin la même civilisation, à peu de nuances près. Du milieu de ces peuples, doués des mêmes avantages, il en paraît un victorieux de tous les autres ligués contre lui, envahissant les pays de quelques-uns, et les forçant tous à apporter dans leur système politique des modifications importantes. Aucun objet n'est plus digne de la méditation des hommes. Parvenir à connaître par quels moyens l'armée conquérante opéra tant de prodiges; conséquemment, quels furent son organisation, ses principes, sa discipline: tel est le but que se propose l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Voulant se rendre maître d'un sujet aussi vaste et aussi compliqué, il a divisé sa matière en huit parties, pour aider aux développemens de la mémoire et ménager, de distance en distance, des repos à la pensée. Voici cette division: 1° les pouvoirs constitutifs de la nouvelle force publique; 2° la législation spéciale qui a régi les armées; 3° les modes organiques adoptés pour tous les cadres militaires; 4° les formations alternatives des corps de troupes et des établissemens de défense; 5° les prestations de l'état et les charges du trésor; 6° les devoirs et les obligations du service aux drapeaux; 7° les règles de comptabilité et d'administration de la guerre; 8° enfin les résultats généraux des opérations de l'armée. La première livraison, la seule qui paraisse encore, est composée des deux premières parties. L'une offre l'ensemble de ce qu'ont été, pendant la révolution, les pouvoirs constitutifs de l'armée, comme principes de toute organisation militaire; et l'autre, ses relations légales dans l'ordre du droit commun, soit pour les principes politiques de son existence, soit pour ses droits particu-

liers, soit pour son état civil personnel et ses rapports avec les institutions diverses de la société. Chaque partie est subdivisée en livres, dans lesquels on présente le tableau des opérations d'une même nature. Il n'est pas d'observations qui ne soient appuyées sur des faits, et l'auteur parcourt ainsi une série longue et glorieuse d'événemens dont l'intérêt est augmenté par le rapprochement des causes, sans lesquelles ils n'auraient pas eu lieu. Nous reviendrons sur cet important ouvrage, quand de nouvelles livraisons nous mettront à même d'en considérer l'exécution, d'en suivre le plan et les développemens.

V. D. M.

285. — *De l'Histoire envisagée comme composition littéraire*; thèse soutenue par M. C. F. SENÉE, avocat, pour obtenir le grade de docteur ès-lettres. Caën, 1821. Poisson. in 8° de 30 pages.

— *De signis sive de signorum in ideis generandis et instruendo ingenio vi ac potestate* (thèse soutenue par M. C. F. SENÉE, pour obtenir le grade de docteur ès-lettres). Caën, 1821. Poisson. in-8° de 28 pages.

Le sujet de la première de ces thèses est celui d'un grand et bel ouvrage qui reste encore à exécuter: c'est la Didactique de l'Histoire, livre d'autant plus nécessaire, que beaucoup de gens prennent la plume pour écrire l'histoire, comme s'il ne s'agissait que de coucher par écrit le langage des gazettes, des bourses, et des salons. Le talent avec lequel M. Senée a tracé le plan de sa thèse, nous permet de supposer qu'il a dû le développer de vive voix d'une manière très-intéressante, et qu'il serait aussi capable que qui que ce soit d'exécuter le livre que nous réclamons. La thèse latine de M. Senée roule sur un sujet moins neuf et moins piquant; toutefois, l'on y observe avec intérêt les progrès que les nouvelles méthodes philosophiques ont faits dans nos écoles. Aucun des ouvrages importants de l'école écossaise n'a été ignoré du candidat, qui les cite avec beaucoup d'intelligence. Sa latinité élégante et pure est une preuve de plus, que les études variées ne sont nullement incompatibles avec les études fortes. Assurément, après avoir parcouru ces deux thèses, il est permis de douter que le sujet le plus distingué de l'université ancienne pût soutenir la concurrence avec celui que l'université moderne vient de former, et dont nous saisissons avec plaisir l'occasion de rappeler le mérite.

A. M.

284. — *Tactique électorale à l'usage de l'Opposition*, où sont indi-

qués et développés tous les moyens légaux de diriger et de concentrer les forces de l'Opposition dans les collèges électoraux, et de faire triompher son candidat. *Dédiée aux Électeurs de la 5<sup>e</sup> série.* Paris, 1821. Brissot-Thivars, rue Chabannais, n° 12. In-8° de 46 pages. Prix, 1 fr. 25 c.—Prix de 100 exemplaires, 65 fr.

Cette brochure, écrite avec beaucoup de modération et dans un esprit vraiment constitutionnel, mériterait d'être connue de tous les électeurs de la France ; car elle expose parfaitement leurs droits et leurs devoirs. Nous transcrivons le titre de quelques chapitres qui offrent une analyse sommaire de l'ouvrage :—Nécessité de se réunir et de s'entendre quelque tems avant l'élection.—Inscriptions d'électeurs. Souscription.—Candidats.—Notices imprimées sur les candidats.—Préliminaires de l'élection. Transport des électeurs. Secret des votes. — Formation du bureau. — Scrutin. Ballottage. Transactions.

285.—*Lettre de M. TERNAUX aîné*, membre de la Chambre des Députés, à ses Correspondans (et Opinion sur le projet de loi des finances de 1821; recettes). Paris, 1821. In-8° de trois feuilles un quart, imprimerie de Hacquart.

Cette lettre, qui n'a pas eu moins de trois éditions en huit jours, est la profession de foi énergique et franche d'un excellent citoyen qui s'honore de la noble carrière de l'industrie dans laquelle il s'est distingué ; qui proclame cette maxime : *Honneur au travail, honte à la fainéantise* ; qui fait ressortir tout le ridicule des *lettres dites de relief* accordées au sieur Herrier-Charrin, en date du 20 janvier 1820, ayant pour objet de le relever de la prétendue dérogeance de la noblesse qu'il aurait encourue, parce que son père avait exercé le commerce. L'honorable député, s'élevant ensuite à des considérations générales, pleines de sagesse, sur la situation de la France et sur la conduite des ministres, éveille leur sollicitude pour le maintien de la Charte constitutionnelle et des principes de vraie liberté qu'elle renferme.

M. A. J.

286 —*Bonaparte et Napoléon*, parallèle ; par M. CARRION-NISAS, fils. Paris, 1821. Bousquet, palais-royal. Broch. in-8°. Prix, 1 fr.

Cette brochure est piquante ; elle est surtout bien pensée. « Napoléon sera célèbre, Bonaparte est un grand homme. » Ces dernières paroles de l'auteur sont le résumé de son opuscule et en indiquent l'esprit ; cet esprit est généralement philosophique, et pourtant nous croyons que l'auteur a cédé à un préjugé de l'époque, en admettant

que Bonaparte fut un grand homme. Sans doute, l'on peut être disposé à l'indulgence pour Bonaparte, quand on le compare à Napoléon; cependant, qu'il y a loin de Bonaparte au grand homme, dans la véritable acception du mot. M. Carrion-Nisas l'a quelquefois senti et indiqué; aussi, doit-on bien le distinguer de cette populace d'écrivains qui font retentir les alentours du tombeau de Napoléon de leurs clameurs adulatrices. Est-ce donc là le témoignage du profond ressentiment d'un peuple, blessé dans tout ce qu'il a de plus noble et de plus juste? Que diront nos ennemis à l'aspect de cette honteuse aberration? Les journaux politiques, organes habituels de l'Opposition, sont coupables d'avoir secondé cette fâcheuse disposition de quelques esprits. Nous savons bien que ce n'est qu'un accès passager; nous avons même remarqué avec satisfaction que pas un écrivain de renom ne s'est compromis dans cette prostitution d'éloges; la tribune nationale en est restée pure; quelques âmes généreuses même ont fait entendre des protestations, et l'écrit de M. Carrion-Nisas peut être rangé dans le nombre. Ces circonstances sont consolantes; toutefois, rappelons-nous que des Romains pleurèrent César, et que Rome fut opprimée par Octave; j'entends parler de la haine qui doit expirer au bord du tombeau. . . . . Mais, quand Tibère n'est plus, n'est-il pas tems que Tacite vienne s'asseoir sur sa tombe?

A. MAULI.

287.—Τοις Κραταιοίτατοις της Ευραπης Βασιλευσι. *Aux très-puissans souverains de l'Europe.* Paris, 1821; Eberhart. Brochure in-8° de 63 pag.

Cet écrit qui porte pour date : *en Grèce, le 28 mai 1821*, et qui est imprimé en langue grecque et française, a été envoyé en France, ainsi que dans toute l'Europe, pour y être publié. C'est un cri de liberté qui doit être entendu de toutes les âmes généreuses. Les Grecs, auteurs de cette supplique, font d'abord une touchante peinture de l'horrible tyrannie dont ils sont victimes; ils montrent que leur insurrection est légitime; ils s'autorisent des principes même de la Sainte-Alliance pour réclamer les secours des princes chrétiens. Les puissances européennes, disent-ils, sont intéressées à leur prêter un appui tutélaire; car, si les barbares d'Asie, appelés pour exterminer les Grecs, parviennent à les détruire, ils ne tarderont pas à se répandre sur l'Europe, comme un torrent dévastateur, tandis que les Grecs triomphans seraient, au

contraire, un rempart éternel contre les invasions futures des barbares de l'Orient. Les Grecs, s'appuyant des exemples du passé, rappellent les ravages des Sarasins en Europe, depuis leur conquête de l'Espagne; et, après avoir montré que la politique commande de ne pas les abandonner, ils finissent par invoquer en faveur de leur cause la fraternité religieuse. Espérons que les puissances de l'Europe entendront cette voix suppliante; la guerre, presque toujours si injuste dans son principe, si funeste dans ses résultats, aura du moins cette fois une cause noble et sainte, et de glorieux succès ne peuvent manquer de la couronner. L'opinion des peuples civilisés s'est assez prononcée pour les Grecs. En France surtout, des vœux presque unanimes appellent sur leurs magnanimes efforts le triomphe qu'ils méritent. Ceux de nos publicistes qui se montrent toujours au premier rang des défenseurs de la liberté et de la cause des peuples, n'ont pas tardé à élever la voix pour la défense de la Grèce; ceux même qui paraissent ordinairement dans des rangs opposés, combattent, dans cette circonstance, sous le même étendard; et M. de Bonald vient de publier, dans une de nos feuilles quotidiennes (*Journal des Débats* du 20 septembre), une espèce de manifeste, qui convertira sans doute à la cause des Grecs tous ceux qui, par un amour mal entendu de la légitimité, ont cru jusqu'à présent devoir prendre parti pour les Turcs. — Une lettre d'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, insérée dans le *Journal des Débats* du 1<sup>er</sup> juillet 1821, renferme aussi une défense énérgique de la Grèce, « qui offre le spectacle d'une lutte opiniâtre et d'un généreux courage contre une longue et injuste oppression, de l'amour de la patrie contre l'égoïsme et la tyrannie; enfin, des progrès des lumières contre les épaisses ténèbres de l'ignorance et du fanatisme. »

288. — *Dictionnaire languedocien-français*, contenant un recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation française les habitans des provinces méridionales, connues autrefois sous la dénomination générale de la Langued'oc, etc., par M. l'abbé DE SAUVAGES; nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de beaucoup d'articles, et précédée d'une notice biographique sur la vie de l'auteur, par son neveu L. A. D. F. Alais, J. Martin; Avignon, Guichard; Montpellier, Séguin. 1821, 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr.



Les Anglais et les Allemands impriment à grands frais, et publient, avec un zèle louable sans doute, des glossaires sur les idiomes des peuplades les plus obscures de l'Inde, ou même des tribus sauvages de l'Amérique. On est un savant quand on a fait un livre de ce genre; et le plus souvent on devient un académicien. Pourquoi les idiomes antiques de nos provinces ont-ils été si long-tems dédaignés? Grâce aux travaux de MM. Raynouard, Champollion-Figeac, Oberlin, de Rochegude, Legonidec, etc. Ce dédain n'existe plus aujourd'hui: aussi, nous ne doutons pas que la nouvelle édition du *Dictionnaire languedocien* de M. l'abbé de Sauvages ne soit accueillie favorablement. On ne saurait dissimuler néanmoins que le nouvel éditeur n'a pas fait subir à ce livre toutes les améliorations que le système actuel des travaux d'érudition rendait nécessaire. Le dictionnaire de Sauvages ne donne que le languedocien des Cévennes, de Nîmes et de Montpellier; celui qu'on parle dans le Haut-Languedoc, qui comprend les pays des Albigeois, des Tectosages, des Atacins, et ce qu'on appelait sous les Romains l'*Aquitaine* et la *Novempopulanie*, diffère considérablement du précédent. Pour moi, je suis porté à croire que ce dialecte offre des formes plus régulières, et un caractère plus original que celui qui est usité dans le Bas-Languedoc; celui-ci pourtant a fourni un plus grand nombre de productions écrites, et l'opinion commune lui attribue plus d'euphonie. On conçoit que, pour faire un dictionnaire languedocien complet, il était indispensable de visiter les divers cantons où cet idiome est parlé, pour en signaler les dialectes, en indiquant les lieux où chacun d'eux est usité. Or, c'est ce qui reste encore à faire. Tel qu'il est néanmoins, le dictionnaire de Sauvages sera recherché par tous ceux que la connaissance de quelque une des langues du midi de l'Europe met à portée de cultiver l'histoire, ou la littérature du moyen âge dans ces contrées.

A. M.

289. — *Histoire littéraire du XIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne*, traduite de l'anglais de BERINGTON. Paris, 1821. Maradan, in-8°. (L'ouvrage original qui porte pour titre: *Histoire littéraire du moyen âge*, a été publié à Londres, chez Mawman, en 1814.)

On doit à l'un de nos plus laborieux littérateurs la traduction successive de diverses parties de cet ouvrage, et le volume que nous annonçons en est le quatrième; les trois autres, contenant l'histoire littéraire des huit premiers siècles, celle des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>

siècles, enfin celle du 11<sup>e</sup> et du 12<sup>e</sup>, ont paru en 1814, 1816 et 1818; celui-ci est relatif au 15<sup>e</sup>, et bientôt le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> auront leur tour. Tant que l'histoire littéraire de la France, commencée par les bénédictins et continuée par une commission de l'académie des belles-lettres, ne sera pas terminée, il faudra bien avoir recours aux compositions même étrangères qui, sur ce curieux et important sujet, nous offrent des documens authentiques ou nouveaux. C'est donc rendre un véritable service aux lettres que de faire passer dans notre langue et de répandre les travaux des étrangers sur notre propre littérature, lorsque d'ailleurs la connaissance de celle des autres peuples ne peut nous être ni inutile ni indifférente. Aujourd'hui que l'on veut tout savoir, ou du moins bien savoir, ce genre d'étude a quelques partisans, et l'on sent plus généralement que l'histoire de l'enfance de notre langue ne peut pas être séparée de l'histoire de nos progrès dans les connaissances humaines; c'est sa langue que chaque peuple a d'abord améliorée, à mesure que son intelligence s'est étendue, et cette action de l'esprit humain est la plus digne des méditations du philosophe. On lira donc avec un vif intérêt ce qui, dans l'ouvrage annoncé, se rapporte à la formation des langues modernes, surtout dans ce que l'on peut, sous ce rapport, nommer l'Europe latine; car c'est là que se trouve l'histoire de la langue française. Aux recherches du savant auteur anglais, le traducteur français a ajouté quelques éclaircissemens nécessaires. C'est ainsi que M. Boulard sait rendre de nouveaux services aux lettres, et avec ce zèle éclairé et ce noble désintéressement qui, dans les carrières diverses qu'il a parcourues, l'ont toujours placé au nombre de nos plus utiles et de nos plus honorables citoyens.

C. F.

290. (\*) — *Annuaire nécrologique, ou Supplément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques*; contenant la vie de tous les hommes célèbres par leurs écrits, leurs vertus ou leurs crimes; morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820; orné de portraits; rédigé et publié par Alphonse MAHUL. 1<sup>re</sup> année, 1820. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n<sup>o</sup> 36; Rey et Gravier, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 55. 1 vol. in-8<sup>o</sup>. Prix, 4 fr. et 5 fr. par la poste. (Voy. ci-dessus T. X, page 664.)

Nous rendrons un compte détaillé de ce volume, qui obtient

beaucoup de succès. Il est orné des portraits de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc de Berry, du maréchal Kellermann, de Fouché et de Volney.

291. — *Notice sur Claude Brossette*; suivie d'une lettre inédite du président Bouhier (extrait du journal de Lyon, du 31 juillet 1821). In-8° de 4 pages.

Brossette, le commentateur de Boileau, à qui le satirique écrivait : « A l'air dont vous y allez, vous saurez mieux votre Boileau que moi-même, » était de Lyon. Un littérateur lyonnais, M. A. PÉRICAUD, vient de lui consacrer une notice dans le journal de cette ville. Quelques exemplaires ont été tirés à part. On lit, à la suite de la notice, une lettre fort intéressante du savant président Bouhier, adressée à Claude Brossette; elle est relative à quelques difficultés survenues au sujet de certains ouvrages de jurisprudence. Il y est question entre autres d'un arrêt en matière civile, dans lequel, dit le président, on jugea les personnes plutôt que la thèse. Pareille chose n'arrive plus aujourd'hui, . . . . en matière civile.

292. — *Messénienne sur la liberté de la Grèce*. — Paris, 1821; chez les marchands de nouveautés. In-8° d'une feuille d'impression.

*Le Chant des Grecs*, avec le texte en regard. In-8°.

*La Grèce libre*, ode par A. BIGNAN. Paris, septembre 1821. Chaumerot jeune, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 189.

Les efforts des Grecs pour reconquérir leur liberté sur une nation qui, seule en Europe, reste étrangère aux progrès des sciences et de la civilisation, étaient bien faits pour exciter l'enthousiasme des poètes. Mais les inspirations de ceux qui ont voulu traiter ce beau sujet, n'ont pas toujours été heureuses, ce qui ne prouve rien contre le génie poétique de notre siècle. De tels événements accablent l'esprit du poids de leur grandeur; et l'impression soudaine et générale qu'ils produisent, l'admiration qu'ils font naître nuisent nécessairement à celui qui veut les décrire. Le lecteur attend du poète plus de chaleur, plus d'enthousiasme encore qu'il n'en éprouve lui-même, et il est en droit de le juger sévèrement, lorsqu'il n'en a pas reçu de nouvelles émotions. Un aussi noble élan d'ailleurs se sent peut-être mieux qu'il ne s'exprime; c'est peut-être l'épée et non la lyre que doit saisir celui qui sait le comprendre. Quoi qu'il en soit, les trois pièces que nous annonçons ne sont pas sans mérite. Il y a de la verve et du mouvement dans le *Chant des Grecs*, dont

L'auteur anonyme révèle dans ses vers cette ardeur brûlante et généreuse qui caractérise la jeunesse, et surtout la jeunesse française. La *Messénienne* est, à ce qu'on assure, le premier essai de son auteur. On y trouve des idées et des expressions très-poétiques déparées par des longueurs et quelques incorrections. L'ode de M. Bignan est, selon nous, inférieure aux deux autres pièces. On demande plus de verve, plus de mouvement, plus de véritable enthousiasme dans une ode; la sienne est froide, et n'exprime guère que des idées communes, dans un style en général peu poétique.

E. H.

295. *Le Roman comique*, par SEARRON. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, 1821. Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 9. 4 vol. in-12; prix, 8 fr., et par la poste 11 fr.

La Harpe, dont la postérité n'a pas sanctionné tous les jugemens, dit dans son *Cours de littérature*, à l'article Searron : « Le Roman comique est ce qui nous reste de meilleur des romans du siècle dernier; on y trouve de la gaieté, et même de la bonne; le caractère de la Rancune est piquant, vrai, bien tracé; le style a du naturel et de la verve; il est même assez pur, et beaucoup plus que dans les autres écrits du même auteur ». Nous ne lui contesterons pas la dernière partie de cet éloge; mais nous croyons que La Harpe, critique souvent beaucoup trop sévère, ne l'a pas été assez à l'égard de Searron, que, selon nous, Chénier a jugé plus sainement dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*. » Au tems même où l'on admirait Cassandre et Cléopâtre, dit-il, chapitre VI, (1) le coryphée trop fameux du genre burlesque, Searron donnait son *Roman comique*. Des ridicules de province, des comédiens de campagne, des scènes d'auberge ou de tripot, voilà ce qu'on y trouve; les incidens, les personnages, le style, tout est ignoble et grotesque; mais tout est vrai. » Nous partageons entièrement l'opinion de Chénier, que nous croyons celle de tous les gens de goût, et le Roman comique nous paraît une débauche d'esprit, pleine de naturel et de vérité, mais où la gaieté descend jusqu'à la farce. Le ton qui règne dans cet ouvrage contraste singulièrement avec la situation où se trouvait son auteur; et peut-être,

---

(1) *Voy.* p 235, nouvelle édition in-18, publiée par les soins des frères Baudouin.

en y réfléchissant bien, est-ce dans ses souffrances physiques même qu'il faut chercher la cause de la tournure caustique et piquante de son esprit. La gaieté de Scarron n'est pas cette gaieté douce, égale, inaltérable de l'homme heureux ; c'est de l'exagération, de la folie ; c'est un véritable délire. Nous croyons, toutefois, qu'il faut savoir gré aux éditeurs d'avoir réimprimé son Roman comique, qui commençait à manquer dans nos bibliothèques de romans, où il tient fort bien sa place, à côté de ceux d'un auteur plus moderne, qui l'a surpassé par le nombre et le mérite de ses productions, mais qui n'a pas su toujours se préserver des défauts de son modèle. Je veux parler de Pigault-Lebrun, qui, s'il n'a pas eu, comme Scarron, à supporter des maux physiques, inouis dans les annales de l'humanité, a éprouvé trop souvent, dans le cours de sa carrière littéraire, des peines morales, dont la franchise, la douceur et l'aménité de son caractère auraient dû le préserver, si ces diverses qualités n'étaient pas trop souvent, dans le monde, des causes de persécutions et d'infortunes.

E. HÉREAU.

294.— *Description de l'Égypte*. SEIZIÈME LIVRAISON. *Antiquités*. Vol. I, pl. 65. Petit temple dédié à Typhon (le mauvais génie). — *Antiquités*. Vol. I, pl. 69. Divers bas-reliefs tirés des grottes d'Eleuthya, et fragmens de statues trouvés dans les mêmes ruines.— *État moderne*. Vol. I, pl. 59. La place des éléphants (*Birket el fyl*), dans la ville du Caire, pendant le tems de l'inondation.— *État moderne*. Vol. I, pl. FF. Vases, meubles et instrumens. Les vases représentés dans cette planche sont tous d'une petite proportion ; ils font l'office des bouteilles ou carafes de nos tables. Connus sous le nom de *bardaques*, leur objet est de donner à l'eau la fraîcheur, si nécessaire dans un climat brûlant. Les Égyptiens y sont parvenus, en rendant ces vases poreux ; l'évaporation de l'eau qui transsude rafraîchit l'eau intérieure. Pour les fabriquer, on mêle du sel au limon dont les poteries sont formées ; la première eau qu'on y verse dissout le sel, et laisse des pores à la place. L'usage des bardaques ou vases réfrigérans est universel ; aussi, s'en fabrique-t-il une immense quantité, d'autant plus qu'ils ne servent pas long-tems. La température s'abaisse, dans ces vases, de dix degrés, et quelquefois beaucoup plus ; on augmente le refroidissement par un courant d'air ; cet usage appartient à l'antiquité. (Voy. pl. 65, *Ant.*, vol. I.) — *Histoire naturelle*. *Mammifères*. Pl. 1. Détails de trois espèces de chauve-souris.

DIX-SEPTIÈME LIVRAISON.—*Antiquités*. Vol. I, pl. 25, bas-reliefs du temple d'Isis à Philæ.—*Antiquités*. Vol. I, pl. 55. L'intérieur du portique du grand temple d'Edfou (Apollinopolis magna). — *État moderne*. Vol. II, pl. 1. On a rassemblé dans cette planche vingt-trois portraits, dessinés fidèlement et gravés avec soin, représentant des individus de plusieurs races et de professions diverses. L'Arabe du désert se distingue à son œil vif et perçant, aussi bien qu'à sa coiffure (Voy. fig. 2) ; les Mamlouks, à leur menton rasé et un peu reculé en arrière (Voy. fig. 8.) ; les cheyks et hommes de loi, à des traits prononcés fortement, surtout le trait du nez. On remarque dans le marchand d'Alexandrie une physionomie commune, qui annonce un sang altéré par le mélange des races, comme il arrive toujours dans les villes maritimes. Au contraire, les hommes du Caire et du pays supérieur ont un caractère de tête qui n'est pas sans une sorte de beauté, et qui a beaucoup d'analogie avec celui des anciens Égyptiens, si on en juge par les bas-reliefs qu'ils nous ont laissés et par les momies (Voy. fig. 3, 10, 12, 17 et la *Description des hypogées de Thèbes*, Ant. Desc., vol. III). On reconnaît aisément combien cette physionomie s'éloigne de celle du nègre (Voy. fig. 11). Le chrétien Cophte se reconnaît au caractère d'humilité empreint sur son visage et dans toute sa personne (Voy. fig. 1, 4, 5).—*État moderne*. Vol. I, pl. 25. Vue du port et de la grande mosquée de Boulâq, au Caire. C'est dans ce port qu'arrivent toutes les marchandises de la Basse-Égypte ; le marché au blé se tient sur la grève, en face de la grande mosquée. A gauche, on remarque un sarcophage de basalte en forme de momie, qui vient d'être retiré du Nil ; c'est Monge qui en fit la découverte peu après l'arrivée de l'armée. Ce beau morceau de sculpture est maintenant au musée britannique, où l'on a rassemblé dans une salle égyptienne les précieux monumens que l'Institut du Caire avait recueillis dans la Thébaïde et dans l'Égypte inférieure. — *Histoire naturelle. Botanique*, pl. 5. Trois espèces de graminées.

295.—*Les villes de la Gaule rasées* par M. J. A. DULAURE, et rebâties par P. A. DE GOLBÉRY, conseiller à la cour royale de Colmar. Paris, 1821. Levrault, rue des Fossés-M.-le-Prince, n° 33; in-8° de 46 pages.

Cette brochure est la réfutation d'une Dissertation de M. Dulaure, insérée dans les *Mémoires de la société royale des Antiquaires de France*, sur les lieux d'habitation, les cités et les forteresses des

Gaulois. Le savant auteur de cette dissertation avait avancé que la Gaule ancienne n'avait point de villes. Au lieu de huit cents, que lui accorde Plutarque, il ne faisait prendre à César que des enceintes de murailles d'environ sept pieds de haut. On trouve la même opinion reproduite dans son *Histoire de Paris*, où M. Dulaure dit, en parlant de Lutèce : « Ce n'était point une ville. Les Gaulois, à cette époque, n'en avaient pas; ils habitaient des chaumières éparses dans les campagnes; et, lorsqu'ils craignaient une attaque, ils se retiraient avec leurs denrées, leurs ménages et leurs bestiaux, dans leurs forteresses, et y construisaient à la hâte des cabanes où ils abritaient leurs familles et leurs provisions. » M. Golbéry a entrepris de réfuter cette assertion. La discussion roule sur les mots *civitas*, *urbs*, *oppidum*, *vicus*, *ædes* ou *ædificium*, sur la signification desquels MM. Dulaure et Golbéry ne sont pas d'accord. Le premier prétend que le mot *civitas* avait, suivant les lieux, une acception différente. « Ce mot, dit-il, signifiait une nation chez les Gaulois indépendans, et une ville capitale chez les Gaulois soumis aux Romains. M. Golbéry, appuyé sur plusieurs autorités, entre autres sur celles de César, de Tacite et de d'Anville, prouve que ce mot désigne uniquement le territoire entier d'un peuple. M. Dulaure ne veut pas que le mot *urbs* signifie ville. « Il faut le prendre, dit-il, dans le sens d'*orbis*, qui se traduit par *arrondissement*, *pays*, *région*. Selon lui, par le mot *oppidum*, il ne faut entendre qu'une forteresse, tandis que M. Golbéry donne à ce mot l'acception de *ville fortifiée*, et cite, à l'appui de son opinion, le témoignage d'Ennius, qui qualifie Athènes elle-même d'*oppidum*. MM. Dulaure et Golbéry ne sont d'accord que sur le mot *vicus*, auquel ils donnent la signification de *quartier*, dans une ville, et de *village*, hors des villes. Quant au mot *ædificium*, M. Golbéry cite Varron, qui l'emploie pour désigner toute une ville. Ainsi, tandis que le premier veut que les anciens Gaulois aient habité des demeures éparses dans les forêts, et qu'ils n'aient eu pour enceintes que des forteresses, qui leur servaient de lieu de refuge, le dernier voit, dans les mots d'*oppida*, *vici*, *ædificia*, trois degrés d'habitation, comme chez nous, *villes*, *villages* et *maisons*. Du reste, M. Golbéry pense, avec M. Dulaure, qu'on se trompe en attribuant aux Gaulois quelques vieux édifices que l'on voit dans les Gaules; il les qualifie, comme lui, de restes des Celto-Romains, et les attribue au premier ou au second siècle.

Nous avons rapporté bien imparfaitement le sujet de leur controverse ; c'est dans les écrits des auteurs eux-mêmes qu'il faut étudier les preuves diverses qu'ils apportent à l'appui de leur opinion, afin de pouvoir décider entre eux. Mais, nous croyons devoir faire remarquer que la réfutation de M. Golbéry est un modèle d'une discussion sage, modérée, polie, où la plaisanterie n'a rien d'offensant ni d'amer, d'une discussion telle enfin qu'elle devrait toujours exister entre des gens de lettres.

E. H.

*Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.*

296.—*Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen.* — *Rapport sur les travaux de l'Académie*, par M. HÉBERT, secrétaire. Caen, 1821. G. Chalopin ; in-8°.

Ce rapport nous fait connaître les travaux d'une des premières sociétés savantes de France. M. Lamouroux fait imprimer un ouvrage sur la *Géographie physique du globe terrestre*. M. Pattu a publié des *Observations* sur des travaux faits à la mine de Litry, pour découvrir de nouvelles veines de houille. M. Lesauvage a communiqué ses recherches sur la circulation du sang dans les poissons. Nous avons indiqué précédemment (Tom. IX, pag. 201, 401 et 616) divers travaux de MM. Gaillon, Spencer-Smythe, Vautier, et le secrétaire de l'Académie en a présenté l'analyse. Le prix de poésie a été décerné à M. Urbain Guilbert. Le sujet était le *Deuil de la ville de Caen*, à l'occasion de la mort de Mgr. le duc de Berry. Nous croyons que l'Académie a compté pour beaucoup les sentimens de l'auteur ; car sa poésie n'atteint pas toujours à cette honnête médiocrité qui, pourtant, devrait être de rigueur dans les concours.

X.

297.—*Mémoires et rapports de la société d'agriculture et arts du département du Doubs.* 1820-1821, première année de sa restauration. Besançon, 1821. Veuve Daclin, imprimeur du Roi.

Nous avons déjà fait connaître (Tom. VIII, p. 641) le rétablissement de cette société, ainsi que les prix qu'elle a proposés pour 1821 et 1822. Rien ne prouve mieux son utilité que le volume qui fait l'objet de cet article. Il est divisé en deux parties ; je commencerai par celle qui est consacrée aux travaux de 1820.

*L'analyse de l'essai de M. de Tschudy, sur la greffe des plantes herbacées et des arbres*, par M. DE LATERRADE, présente une expo-



sition précise de cette branche importante de l'économie rurale.— On doit à M. Girod de Chantrans, président annuel de la société, trois mémoires d'un grand intérêt. Le premier, intitulé *Notice sur quelques faits relatifs à la végétation*, renferme des observations très-intéressantes, entre autres celles qui ont rapport à la culture du blé de miracle. Dans le second mémoire, qui est plein de faits curieux, l'auteur traite cette question : *Quelle peut être, dans le règne végétal, l'action de ce qu'on appelle communément engrais* ; il arrive à cette conclusion : « De toutes les substances fertilisantes, l'eau et les gaz seraient donc les seules qui mériteraient la dénomination d'engrais, étant en effet les seules employées à la nourriture des plantes. Les autres ne seraient considérées que comme utiles pour l'amendement des fonds de terre, qu'elles disposent à transmettre les fluides nourriciers, dans des proportions relatives aux besoins des différens végétaux que l'on cultive. » Sans entrer dans une discussion approfondie, je dois dire que M. Girod de Chantrans se trouve ici en contradiction avec nos plus savans chimistes qui admettent, d'après des expériences récemment répétées par M. Théodore de Saussure, que les engrais fournissent aux plantes une plus ou moins grande quantité de sucs qu'elles peuvent s'assimiler.— C'est pour se conformer au vœu de la société, que M. Girod de Chantrans a fait un *extrait des principes d'œnologie de M. Dandolo* ; il en a, de plus, tiré plusieurs conséquences qui ne sont pas indiquées dans l'ouvrage du célèbre agronome italien.— Dans un mémoire intitulé : *Observations sur la race bovine et sur les moyens de la perfectionner*, M. Désiré Ordinaire a fait connaître les diverses espèces de bœufs élevés dans le département, et les moyens de les améliorer par des croisemens. C'est à ce mémoire qu'est due l'allocation faite par le conseil général du département du Doubs, d'une somme de 1,800 fr., qui doit être distribuée en primes aux cultivateurs qui auront élevé les plus beaux taureaux. *L'action des engrais* fait l'objet d'un autre mémoire de M. Désiré Ordinaire, où cet habile agronome passe en revue les diverses espèces d'engrais, en indiquant ceux qui conviennent dans telle ou telle localité, et l'action qu'ils exercent sur les plantes. — M. le maréchal-de-camp Pernet a fait parvenir à la société des *observations sur les forêts de sapins et sur leur exploitation* ; elle les a crues assez importantes pour les communiquer aux agens de l'administration forestière.

*La première partie du volume*, par laquelle j'ai cru devoir terminer cet article, renferme les mémoires et les rapports lus dans la séance publique du 1<sup>er</sup> février dernier. Dans le *discours d'ouverture*, M. Girod de Chantrans s'est d'abord attaché à faire ressortir les avantages qui doivent résulter, pour l'agriculture française, des mesures prises depuis quelques années par le gouvernement. Après avoir indiqué les améliorations qui réclament d'abord la sollicitude de la société, il a fait connaître les essais qu'elle a déjà tentés pour les obtenir. — *Le compte rendu* par M. Laurens, secrétaire annuel, *des travaux de la société depuis sa restauration*, est fait avec beaucoup de soin. On y remarque ce que l'auteur dit de l'établissement d'un jardin expérimental dans un enclos de l'académie, dont M. le recteur Ordinaire a bien voulu céder la jouissance à la société, et pour lequel il a obtenu de la pépinière du Luxembourg, un envoi de ceps de toutes les espèces de vignes qui peuvent prospérer dans le département du Doubs. — Je m'arrêterai plus long-tems sur un mémoire de M. Bruand, ayant pour titre : *Considérations sur l'utilité des fermes-modèles; sur les moyens faciles et peu dispendieux de former et de multiplier ces établissemens ruraux, et sur le mode d'assolement à suivre dans le domaine de la Côvre, proposé pour un établissement de ce genre*. Nous avons déjà dit quelques mots (Tom. VIII, p. 641) sur l'ingénieuse pensée d'établir une ferme-modèle dans un domaine particulier, dont le fermier consente à suivre le mode d'assolement prescrit par la société, pourvu qu'elle lui abandonne tous les bénéfices, et s'engage à l'indemniser des pertes qui pourraient résulter des essais auxquels il se soumet. Cet arrangement ne peut qu'être avantageux pour le fermier, sans être onéreux à une société composée d'hommes qui réunissent l'expérience à la théorie. On conçoit quelle doit être l'influence d'une semblable institution sur les cultivateurs voisins, qui peuvent observer des procédés nouveaux et utiles, et en apprécier exactement les résultats. Ils auront bien plus de confiance dans une ferme-modèle, ainsi gérée par un simple cultivateur, que dans ces établissemens formés à grands frais, auxquels le gouvernement paraît avoir renoncé, et dont les succès même exciteraient la méfiance des paysans, parce qu'ils sauraient qu'on les a obtenus en faisant des dépenses au-dessus de leurs ressources. Je ne suivrai pas M. Bruand dans les détails du plan qu'il a proposé pour convertir le

domaine de la Cœuvre en ferme expérimentale; son mémoire sera sans doute lu par toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture; elles y trouveront développés avec une grande clarté les moyens d'exécution qui, après avoir obtenu l'approbation de la société d'agriculture, ont reçu la sanction plus décisive encore de l'expérience d'une année.—Je n'ai rien à dire sur le mémoire de M. *Désiré Ordinaire*, intitulé : *Sur l'état de l'agriculture en France*, dont *la Revue* a déjà donné une analyse détaillée (Tom. X, p. 591).—Il est suivi de l'*analyse des eaux minérales* de Guillon, près de Baume-les-Dames, par MM. *Bosc* et *Desfosses*.—Le dernier mémoire, dû à M. *Vertel*, a pour titre : *Considérations sur la destination des montagnes dans l'économie de la nature, et sur les limites que cette destination semble avoir fixées au domaine de l'agriculture*.

La société a terminé la séance en décernant deux médailles : l'une à M. Étienne Joseph *POUGUET*, pour avoir construit à Ornans, sur la Loue, un moulin sans barrages, dont la roue peut être baissée ou haussée à volonté, ce qui empêche qu'elle ne s'arrête pendant les basses eaux, ou qu'elle ne s'engorge dans les grandes crues; la seconde, à M. Jean Claude *GUYARD*, cultivateur plus qu'octogénaire de la commune de Champvaux, pour avoir donné à son canton le constant exemple de toutes les vertus. MM. *Pouguet* et *Guyard* ont reçu chacun leur médaille des mains de M. le préfet, président né de la société. De semblables prix n'honorent pas moins ceux qui les donnent que ceux qui s'en rendent dignes. A. MICHELOT.

### *Ouvrages périodiques.*

298. — *Annales de l'Agriculture française*, par MM. *TESSIER* et *Bosc*. On souscrit à Paris chez M<sup>me</sup> *Huzard*, née *Vallat-la-Chapelle*, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n<sup>o</sup> 7. Prix de la souscription, pour les 4 vol. ou pour l'année : 25 fr.

Ce recueil, dont il paraît chaque mois un cahier d'environ huit feuilles in-8<sup>o</sup>, y compris les tables, est précieux pour les propriétaires qui veulent diriger eux-mêmes l'exploitation de leurs terres, pour les fermiers et pour toutes les personnes qui veulent se tenir au courant des améliorations agricoles. Le cinquième cahier, 2<sup>e</sup> série, Tom. XIV, 31 mai 1821, que nous citerons pour donner une idée du plan et de l'utilité de ce recueil, contient, entre autres articles, 1<sup>o</sup> des fragmens sur la charrue par M. *Mathieu Dombasle*; 2<sup>o</sup> une

lettre de M. de Barbançois sur une nouvelle manière de conserver les grains; 5° un rapport de M. Busche sur le moyen proposé; 4° des calculs comparés des produits de la terre propres à la nourriture de l'homme, etc.

299. — *Feuille d'annonces, Affiches et Avis divers de la ville de Castelnaudary.* Castelnaudary; Labadie. In-8°. Prix de l'abonnement annuel : 8 fr., et 10 fr. par la poste. Cette feuille paraît chaque lundi, depuis le 6 août de cette année.

Nous croyons devoir encourager les recueils périodiques qui s'établissent dans nos départemens; ils sont à la fois des symptômes et des instrumens de civilisation. En Angleterre et aux États-Unis, les deux pays les plus civilisés du monde, le moindre chef-lieu de Comté ou d'État a son journal. Celui qui vient de s'établir dans l'un des chefs-lieux d'arrondissement du département de l'Aude, mérite d'être distingué; il est rédigé avec goût, et offrirait une lecture agréable, même à Paris, par un heureux mélange de philosophie, d'anecdotes, de poésies; nous souhaitons que l'esprit de parti n'y trouve point d'accès; alors il est à croire que les riches agriculteurs, qui bordent le canal du midi dans toute la longueur du département de l'Aude, feront de la lecture de ce journal le délassement de leurs soirées. Le nom de *M. de Labouisse* ne se lit point sur les premières feuilles du nouveau journal de Castelnaudary; mais nous avons quelques motifs de croire que ce littérateur instruit n'est pas étranger à sa publication. Cette circonstance explique le mérite de ce journal et doit en faire présager le succès.

A. M.

### *Livres en langues étrangères imprimés en France.*

300. — *Ivanhoe, a romance by the author of Waverley.* — Ivanhoe, roman par l'auteur de Waverley. Paris, 1821. 2 vol. in-8°. M<sup>me</sup> Richard, rue neuve de Seine, n° 54. Ces deux volumes font partie d'une édition des œuvres complètes en prose de Walter-Scott en 25 volumes, dont le prix sera de 125 f. et de 105 fr. seulement, pour les souscripteurs. Chaque livraison se composera d'un ouvrage complet.

Le goût de la littérature étrangère fait, en France, des progrès rapides; nous commençons à nous guérir de ces idées paresseuses qui nous portaient à croire que nos chefs-d'œuvre étaient un aliment suffisant à cette soif de jouissances dont l'esprit ne saurait être rassasié. Le désir de connaître, qui est sans limite, nous a rendus pres-

que familiers une langue et des ouvrages où nous trouvons, sinon la perfection de style à laquelle nous croyons être parvenus, du moins l'originalité et la force des pensées, qui donnent à un esprit cultivé les plaisirs les plus vifs qu'il puisse éprouver. On ne veut plus s'en rapporter à ce que Voltaire a dit de Shakespeare, ni au tableau imparfait qu'une traduction, quelque exacte qu'elle puisse être, présente toujours, on veut lire et étudier ce génie étonnant dans sa propre langue. Parmi les écrivains modernes, la brillante imagination de Walter-Scott l'élève majestueusement au-dessus de ses contemporains. Personne mieux que lui ne sait unir à la peinture naïve des mœurs antiques, à la fidélité historique, l'intérêt entraînant qui n'appartient qu'aux romans; il identifie son lecteur avec ses vaillans Écos-sais, et sait lui faire partager leur enthousiasme patriotique et plaindre leurs revers, comme si l'Écosse était sa patrie. Il n'est pas moins habile dans la peinture des sentimens tendres. L'épisode de la belle Juive dans *Ivanhoe* en est une preuve. A.

501. — *Sketches of poetry*, etc. — Essais de poésie, par J. W. LAKE. Paris, 1821. Galignani, rue Vivienne. In-12 de 5 feuilles. Prix : 5 fr.

502. — *Griechenlands Erwachen*. — Le Réveil de la Grèce, par E. STÖBER. Strasbourg, 1821. Levrault, et à Paris, même maison de commerce. In-8° d'une demi-feuille d'impression.

503. — *Comedias de Moratin*, etc. — Comédies de Moratin, seconde édition corrigée et augmentée d'une comédie. Paris, 1821. Baudry. 2 vol. in-12, ensemble, de 29 feuilles et demie. Prix : 7 fr.

---

N. B. L'intention des rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* étant de signaler aux lecteurs de ce Recueil les productions les plus remarquables qui appartiennent à chaque branche des connaissances humaines, notre *Bulletin bibliographique*, outre les annonces des livres qui auront été déposés au *Bureau central*, contiendra désormais les titres des autres ouvrages dont le sujet aura paru digne de fixer particulièrement l'attention des savans et des hommes de lettres. Ces titres seront précédés d'un signe particulier \*, destiné à faire connaître à nos lecteurs que les ouvrages eux-mêmes n'ayant pas été placés sous nos yeux par les auteurs ou les éditeurs, nous n'avons pu en offrir qu'une simple indication bibliographique. — Des soins particuliers seront donnés à l'examen et au compte rendu des ouvrages qui seront déposés au bureau de la *Revue*.

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

### AMÉRIQUE.

ILES ARCTIQUES.—*Géologie et minéralogie.* — Plusieurs vaisseaux , partis de différens ports des États-Unis pour la pêche du veau marin, devant s'avancer vers les pôles, avaient à bord quelques savans Américains. Les régions que ces hardis navigateurs ont visitées sont situées vers le 62<sup>e</sup> degré de latitude. La végétation y est si rare, qu'à peine y découvre-t-on quelques brins d'herbe et de mousse, qui croissent dans les creux des rochers. Le pays est couvert d'une neige éternelle; on ne voit, sur ces plages de glace, ni arbre, ni arbrisseau. Les minéraux recueillis et rapportés aux États-Unis, par M. B. *Astor*, sont en partie primitifs et en partie volcaniques. Les échantillons donnés par le docteur *Mitchill* sont : 1<sup>o</sup> du quartz, en masse et en cristaux; 2<sup>o</sup> des améthistes en cristaux; 3<sup>o</sup> du porphyre par petits fragmens; 4<sup>o</sup> de l'onyx brut en cailloux; 5<sup>o</sup> des pierres à feu; 6<sup>o</sup> des pierres poncees; 7<sup>o</sup> des pyrites. La carte manuscrite, dessinée par M. *Hampton Stewart*, qui était de l'expédition, est d'un grand prix pour les géographes. Les géologues n'apprendront pas sans surprise que les hautes terres, ainsi que les sommets des rochers que les voyageurs ont parcourus, sont couverts de squelettes de baleines et d'ossements d'autres animaux marins. Cette découverte ferait croire que des éruptions volcaniques ont arraché ces débris à la mer.

ÉTATS-UNIS. — MASSACHUSET. — *Pont en chaînes.* — On vient d'élever un très beau pont en chaînes sur la rivière Merrimack, à trois milles environ de Newburg-Port. Ce pont se compose d'une seule arche, de 244 pieds de long; les deux aboutissans sont de pierre, et ont 46 pieds de long sur 37 de haut. Ils soutiennent une charpente de 30 pieds; dix chaînes isolées sont appuyées sur cette charpente; les bouts de chacune de ces chaînes sont enterrés, des deux côtés de la rivière, dans des trous profonds, et sont assujettis par de larges pierres; chaque chaîne a environ 516 pieds de longueur. A l'endroit où elles passent par dessus la charpente, et à celui où viennent aboutir les plus fortes traverses, elles sont triples et formées de très-

courts chaînons. Ce pont présente deux passages, qui ont chacun 15 pieds de large. Les voitures les plus lourdes et les plus chargées y passent avec autant de rapidité que l'on veut, sans que la partie du pont qui est suspendue en soit ébranlée de manière à faire craindre des accideus.

L. S. B.

## ASIE.

INDES ORIENTALES. — *Voyage scientifique.* — Le colonel Franklin a terminé son voyage dans les montagnes de Radjah-Mahal. Il a examiné soigneusement la chaîne granitique de Barcouf, et il est parvenu à gravir le Djila-Kouudi-Ghat. Les mœurs des montagnards sont, dit-on, très-extraordinaires. Le colonel Franklin rapporte avec lui une riche collection de minéraux. Au moment où il donnait ces nouvelles, il se disposait à visiter, dans le district de Baguelpour, la cataracte de Moutti Ghurna, qui, tombant de 125 pieds de hauteur, s'engouffre, à ce qu'on assure, dans le cratère d'un ancien volcan.

E. G.

## OCÉANIQUE.

NOUVELLE-HOLLANDE. — PORT-JACKSON. — *Expéditions russes.* — Les vaisseaux russes le *Blagonamerennoi* et l'*Otkritie*, qui étaient partis de Cronstadt, le 15 juillet 1819, sous les ordres du commandant *Vasilieff*, pour faire des découvertes, sont arrivés au port Jackson le 1<sup>er</sup> mars 1820; ils en sont repartis le 27, pour se rendre au Kamtschatka. Le but de cette expédition est la découverte d'un passage au nord de l'Amérique par le détroit de Behring. Dans le cas où des obstacles insurmontables s'opposeraient à cette navigation, il a été ordonné aux officiers de s'avancer sur la glace aussi loin qu'il serait possible. A cet effet, on a embarqué une espèce de bateau de nouvelle invention, qui peut remplir l'office d'un traîneau et être manœuvré par un petit nombre de personnes. Indépendamment de l'exécution d'une entreprise aussi difficile, et qui doit être accompagnée nécessairement de beaucoup de travaux et de dangers, il a été donné des ordres pour qu'un détachement s'avancât, par terre, le long des côtes du détroit de Behring, tant que la chose sera praticable. Cette double expédition, agissant concurremment avec celle du capitaine anglais Parry, procurera sans doute des lumières intéressantes sur la géographie de la partie la plus septentrionale de

l'Amérique. — Une seconde expédition russe, partie aussi de Cronstادت, le 15 juillet 1819, avec deux vaisseaux sous les ordres du commandant *Billinghausen*, a été chargée de faire une reconnaissance détaillée des îles Sandwich et des autres îles du Grand-Océan. Cette expédition a relâché deux fois au port Jackson : la première en avril, et la seconde en novembre 1820.

EXPÉDITIONS ANGLAISES. — La goëlette *le Prince Régent* et le transport *le Diomadaire* ont été expédiés du port Jackson en 1820, et employés à faire des reconnaissances géographiques à la Nouvelle-Zélande.

— *Le lieutenant King*, officier très-instruit et fils de l'ancien gouverneur de ce nom à la Nouvelle-Hollande, partit d'Angleterre, en 1817, avec ordre d'aller explorer, dans le plus grand détail, les côtes du nord, du nord-ouest et de l'ouest de la Nouvelle-Hollande. Il se rendit d'abord, comme passager, au port Jackson, où il prit le commandement du cutter colonial de S. M., *la Mermaid*, avec lequel il commença son exploration. Revenu deux fois dans cette colonie, pour y réparer son vaisseau et y dresser les cartes nombreuses qui étaient le résultat de son investigation, il en repartit de nouveau, le 15 juin 1820, pour faire sa première campagne. *La Mermaid*, surprise par un coup de vent sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, fut obligée d'aller mouiller au port *Bowen*; mais le mauvais temps l'ayant fait aller à la côte, il éprouva des avaries dont une voie d'eau assez forte fut la suite. Le lieutenant King, cependant, crut pouvoir continuer sa campagne. Il se rendit donc à la côte nord-ouest; aussitôt qu'il y fut arrivé, il sentit l'importance de faire réparer son vaisseau. Ne pouvant y réussir, il prit la résolution de revenir au port Jackson pour s'y radouber, et se mit en route sans délai. Arrivé, le 3 décembre au matin, en vue du cap Jervis, l'atmosphère devint épaisse et fortement pluvieuse, et bientôt un coup de vent d'est-sud-est se déclara. M. King manœuvra pour se trouver, le lendemain, à l'entrée du port Jackson; mais ce n'est qu'après avoir couru les plus grands dangers qu'il parvint, le 5 décembre 1820, à entrer dans Botany-Bay, où il mouilla en sûreté.

*Écoles.*—Le 23 mars 1820, le gouverneur Macquarie a posé, au port Jackson, la première pierre d'une école pour l'éducation des enfans pauvres; elle sera désignée sous le nom de *Georgian public school*, et pourra recevoir cinq cents enfans, qu'on instruira d'après



la *méthode Lancastrienne*. Indépendamment de cette institution et de plusieurs autres, destinées à l'instruction des classes aisées de la colonie, il y a encore, au Port-Jackson, une école pour les orphelins, une pour les orphelines, et une autre enfin pour les enfans indigènes des deux sexes. Cette dernière est également due aux vues paternelles de M. Macquarie. Les enfans y sont élevés dans la religion chrétienne et apprennent à lire, à écrire, à compter, les élémens du dessin et ceux de l'agriculture pratique. Leurs progrès sont très-satisfaisans, et même beaucoup au-delà de ce qu'on pouvait attendre d'une race aussi abrutië que l'est celle des sauvages de la Nouvelle-Hollande. Le projet du gouvernement est de marier entre eux les élèves de cette école, aussitôt qu'ils auront atteint l'âge et l'instruction convenables, de leur donner des fermes, des bestiaux, des instrumens aratoires, et de les mettre en état de suffire à leurs besoins et à l'éducation de leur famille. Cet établissement, encore peu considérable, doit être regardé comme la pierre angulaire de la civilisation et du bonheur futur d'un peuple encore barbare. C'est en 1821 qu'ont eu lieu les premiers mariages entre les élèves de cette école.

*Fondation d'une ville nouvelle.*—Le 1<sup>er</sup> décembre 1820, le gouverneur Macquarie a fondé, dans cette contrée, une nouvelle ville sous le nom de *Campbell-Town*; elle est située dans le district d'*Aird*, dans les plaines du même nom. Cette ville est la septième établie par les Anglais dans cette partie du monde : les autres sont *Sydney* (capitale), *Parramatta*, *Windsor* (ci-devant *Hawksbury*), *Liverpool*, *Newcastle* et *Bathurst*. F.

## AFRIQUE.

NUBIE.—DONGOLAH.—*Voyage scientifique.*—*Extrait d'une lettre de M. Cailliaud, en date du 14 janvier 1821.* (*Voyez Tom. X, p. 629.*)—Depuis Wadi-Halfa, où se trouve la seconde cataracte, cet infatigable voyageur a fait des découvertes qui augmentent encore le domaine des antiquités égyptiennes. Non loin de Dongolah, capitale de la Haute-Nubie, à près de cent quatre-vingts lieues au-dessus de la ville de Syène, il existe un grand monument égyptien comparable à quelques-uns de ceux de la ville de Thèbes. Sa longueur est de plus de trois cents pieds; on y compte quatre-vingt-dix colonnes, de plus de trente pieds de haut. Toutes les parties du

monument sont couvertes d'hiéroglyphes et de bas-reliefs. La plupart des sujets reproduisent les images qui abondent sur les édifices de l'Égypte : des offrandes , des sujets religieux , des marches de prisonniers , etc. Outre les figures de caractère égyptien , on remarque chez les personnages , tantôt la physionomie de la race noire , tantôt celle de la race caucasienne. Le lieu où sont ces belles ruines s'appelle *Selib* ou *Therbé*. Ce qui reste du monument a été mesuré , décrit , dessiné par le voyageur. Six autres ruines égyptiennes , moins considérables , se trouvent sur les rives du Nil , entre la seconde cataracte et Dongolagh. Dans aucune on ne trouve d'inscriptions grecques ni rien qui annonce le séjour des Grecs ou des Romains. Il est remarquable que ces monumens sont moins bien conservés que ceux de la basse ou de la haute Égypte : la cause en est dans les pluies qui , à cette latitude , sont fréquentes , et aussi dans la nature friable du grès dont ils sont bâtis.

Il résulte des découvertes de M. Cailliaud , que les Égyptiens ont élevé des monumens bien au-delà des lieux qu'on avait assignés comme limites à ces antiquités. Il y a à peine quatre ans , on était loin de soupçonner , entre les deux premières cataractes , l'existence d'un temple souterrain , tel que celui d'Ipsamboul. Au lieu d'être averti par cette découverte , on s'est hâté de conclure qu'il n'existait plus de monumens égyptiens dans les parties supérieures du Nil , et cela parce que Burkhardt n'en faisait pas mention. Si cette conclusion est déjà démentie , c'est une preuve qu'il faut suspendre toute conséquence prématurée sur l'état des arts et sur l'époque de la civilisation dans ces pays , qui sont encore mal connus , malgré les écrits ou les voyages de Ludolf , de Poncet , de Lenoir du Roule , de Norden , de Bruce , de lord Valentia , de M. Salt de Burkhardt , et qui l'ont été infiniment mieux connus des voyageurs et des historiens de l'antiquité qu'ils ne le sont de notre tems. Les monumens qu'on découvre tous les jours , surtout ceux qui renferment des inscriptions grecques , ajouteront beaucoup aux renseignemens tirés des auteurs. N'a-t-on pas appris récemment , par une des inscriptions que M. Gau a copiées en Nubie , sur le temple de Talmis , l'existence d'un roi d'Éthiopie , absolument inconnu à l'histoire , avec le récit de ses guerres et de ses conquêtes ? (Voyez *Inscr. Nubienses* , a B. G. NIEBUHR , *Roma* , 1820.)

Le point de départ de M. Cailliaud est la seconde cataracte , ou

Wadi-Halfa, à 80 lieues de Syène, que la plupart des voyageurs récents n'ont pas dépassée. MM. William Hamilton et le colonel Leake, auteur de la carte jointe au voyage de Burkhart, ont pénétré peu avant dans la Nubie. MM. Legh et Smelt sont allés jusqu'à Ibrim; M. Belzoni, le colonel Stratton, M. Gau et M. Huyot, etc., jusqu'à la deuxième cataracte; mais, tout récemment, MM. Waddingson et Hanbury ont remonté jusqu'à Chaguy et Korti, près de Dongolah. Précédemment, M. Banks était remonté jusqu'à Amara où il avait vu un temple égyptien, que M. Cailliaud vient de dessiner. Quant à Burkhart, on sait qu'il est allé jusqu'à Chendy. Mais, ce qu'on ignore, c'est que M. Drovetti, consul général de France, est un des premiers qui aient eu connaissance du monument d'Ipsamboul. Ce fut le 5 mars 1816 qu'il y arriva, et qu'il fit même des dispositions pour y pénétrer; M. Cailliaud l'accompagnait à cette époque. Dans le journal de voyage de ce dernier, qui doit bientôt paraître, il est aussi fait mention du fameux temple souterrain que, depuis, M. Belzoni a ouvert avec tant de peine et de succès (le 1<sup>er</sup> août 1817); il y avait fait une première excursion au mois de septembre précédent. Il parle également, dans son journal, d'un temple avec des colosses, creusé dans le rocher comme celui d'Ipsamboul, et situé à trois journées de la deuxième cataracte. C'est peut-être l'un de ceux qui sont à Sebnai ou Sebnat.

Dans son second voyage, M. Cailliaud a vu des antiquités en six endroits différens, au-dessus de Wadi-Halfa: 1<sup>o</sup> à Sebnai ou Sebnat, au-dessus de la deuxième cataracte, où se trouvent deux petits temples; 2<sup>o</sup> à Amara; 3<sup>o</sup> dans l'île de Saï, qui renferme un petit monument; 4<sup>o</sup> deux jours plus au sud, les restes d'un édifice ruiné; dont une seule colonne est debout et chargée d'hiéroglyphes: le chapiteau est à tête d'Isis; 5<sup>o</sup> à Therbé ou Selib, aux trois quarts de la distance qui sépare Wadi-Halfa de Dongolah, environ 75 lieues; là se trouve le grand monument décrit plus haut; sa distance, à Syène, est de 155 lieues; 6<sup>o</sup> à Sessé, un jour plus au sud, où sont les restes d'un temple de douze colonnes, à chapiteaux de palmier; trois sont debout, avec une encinte de 363 mètres de long, qui renfermait beaucoup d'habitations. La plupart de ces antiquités ne sont point marquées sur les cartes les plus récentes, principalement celles qui sont au sud de l'île de Saï.

M. Cailliaud voyage par terre avec une escorte, des guides, des chameaux et des provisions : accoutumé à la fatigue et aux privations, il reste sur les ruines assez de tems pour y recueillir des matériaux exacts, et jusqu'à ce que ses recherches soient complètes; rien d'important ne peut lui échapper. Pour se rendre de Syène à Dongolah, il a mis quarante-cinq jours. Dessins des antiquités, plans, topographie, mesures, observations astronomiques, observations de physique et de météorologie, collection d'échantillons d'histoire naturelle, tels sont les travaux qui l'occupent sans relâche, et il est parfaitement secondé, pour les calculs des observations, par son compagnon de voyage, M. Letorzec, aspirant de marine. Déjà le cours du Nil, depuis Assouan jusqu'à Dongolah, est entièrement relevé et assujéti à un grand nombre de positions célestes. Il paraît que la carte de Bruce est presque entièrement fautive dans cette partie, et que la position de Dongolah, dans les cartes de D'Anville, s'éloigne beaucoup de la véritable.

Après avoir consacré un mois à visiter Dongolah et les environs, notamment la grande île d'Argo, qui renferme un temple et deux colosses en granit rose, d'un beau style, le voyageur a le dessein de se rendre à Ghendy, de prendre des renseignemens sur le Darfour et les pays de l'Ouest; ensuite il se rendra à la mer Rouge, en traversant les affluens du Nil et l'emplacement de l'île de Meroë; il reviendra ensuite en Égypte, en côtoyant les rivages de cette mer.

L'armée d'Ismail Pacha, occupée à la conquête de la Nubie, après s'être emparée de Dongolah, se trouvait à Chagny et Kortî le 4 janvier. Non loin de là, il se trouve une grande cataracte. Plusieurs Italiens, qui ont obtenu la permission de suivre l'expédition, ont vu les monumens dont il est question dans cette note. MM. Hanbury et Wadingson, qui sont allés plus loin, ont trouvé, à Chagny, des pyramides et les ruines de deux ou trois temples. Ainsi, les Égyptiens ont laissé de leurs ouvrages à la distance de cinq cents lieues des bouches du Nil.

BARBAR. — *Extrait d'une lettre de M. Cailliaud, en date du 6 mars 1821.* — « Je vous ai écrit de Dongolah, et dernièrement de la province de Chagny, qui vient d'être le théâtre de la guerre, et où le fils du pacha a été victorieux, dans toutes les batailles qu'il a livrées à l'ennemi. Je vous ai fait part, le mois dernier, de quelques détails sur les antiquités du mont Barkal et de Nourî où sont les ruines de sept

temples, et *trente-six pyramides*. C'est à l'expédition que fait aujourd'hui S. A. que nous devons la découverte de ces nombreux monumens qui, sans lui, nous seraient encore restés inconnus. Il en est de même du cours du Nil dans cette province et dans le royaume de Dongolah, dont toutes les cartes connues jusqu'à présent manquent d'exactitude. Deux voyageurs anglais ont fait la carte de ces pays, mais les instrumens leur manquaient pour déterminer la position géographique des lieux; ils ont dessiné peu de monumens. Ces voyageurs sont retournés au Caire. Aujourd'hui, S. A. ne permet plus aux étrangers de venir dans ce pays. Si j'ai pu obtenir de suivre l'armée, je le dois aux faibles connaissances que j'ai en minéralogie, et à l'espérance que l'on a de trouver quelques mines importantes. Nous resterons ici quinze ou vingt jours; puis nous nous acheminerons sur Chendy et Senuar, où sans doute le prince fixera la limite de ses conquêtes. »

JOMARD, *membre de l'Institut.*

*Nota.* La lettre du mois de février n'est point parvenue.

CEUTA.—*Journal.*—Il paraît ici depuis assez long-tems un journal espagnol intitulé : *Il Liberal africano*.

## EUROPE.

### ILES BRITANNIQUES.

DUBLIN.—*Société royale.*—*Marais mouvant.*—Un des membres de cette société, chargé par elle d'aller examiner les ravages qu'avait faits le marais mouvant de Kilmaleady, a fait sur ce singulier phénomène un rapport intéressant et très-détaillé. Le marais de Kilmaleady est situé à environ deux milles au nord du village de Clara, dans le comté du roi. Il est d'une étendue considérable, et couvre environ 590 acres de terre. Dans plusieurs endroits, il a jusqu'à quarante pieds de profondeur. C'est le marais le plus humide de toute la contrée; il est borné de tous côtés, excepté au sud, par de hautes berges, composées, à leur surface, de gravier, et, en dessous, de pierres blanchâtres, formant des cavernes où se trouvent des sources souterraines. Au sud, le marais s'ouvre dans une vallée large d'environ un quart de mille, et suivant la direction sud pendant plus d'un mille. Au centre de cette vallée, coule un ruisseau qui a douze pieds de largeur, et qui reçoit les eaux du marais et du pays avoisinant. Il se décharge

dans la rivière Brusna, au-dessus du pont de Ballycumber. Le marais de Kilmaleady, comme tous les autres marais profonds et humides, est composé, jusqu'à une profondeur de huit à dix pieds, d'une substance spongieuse d'un brun rougeâtre, formée des fibres de la mousse de marais (*sphagnum palustre*), qui absorbe l'eau en grande quantité. Sous cette masse fibreuse, le marais devient de plus en plus marécageux, et, vers le fond, ce n'est plus qu'une boue noire et détrempée par l'eau. Il s'élevait à plus de vingt pieds au-dessus du niveau de la vallée, lorsque sa surface présentant plus de fermeté que de coutume, par suite de la sécheresse de la saison, les habitans du voisinage se hasardèrent à y aller faire des tourbes, et creusèrent au moins à dix pieds au-dessous du niveau de la vallée; ils atteignirent la claie bleuâtre sur laquelle repose le marais. Les terres se trouvaient alors élevées à trente pieds perpendiculairement au-dessus du sol de la vallée, lorsque, le 19 juin, la partie molle et humide du marais, ne pouvant résister à la pression de l'eau qui cherchait à s'ouvrir un passage, céda, et, une fois en mouvement, entraîna toute la partie supérieure du marais, et s'avança avec une rapidité étonnante le long de la vallée, enlevant non seulement les troncs d'arbres plantés sur les bords du marais, mais encore des prairies entières de plusieurs pieds de profondeur, dont la surface verdoyante s'agitait et tournoyait comme les vagues de la mer. En très-peu de tems, toute la vallée, dans une largeur d'un quart de mille, depuis l'ancien marais jusqu'à la base de la colline de Lisanisky, fut couverte d'une boue épaisse, profonde de huit à dix pieds, et parsemée de pièces de gazon. Cette colline arrêta pendant quelques instans la marche du torrent fangeux, mais enfin il recommença à couler dans une autre direction; et, gagnant toujours du terrain, il atteignit la route de Kilbride, et boucha le pont sous lequel passent les eaux du ruisseau. Cette barrière retarda les progrès du marais : il fut arrêté cinq jours. Au bout de ce tems, le limon du marais et les eaux du ruisseau étaient tellement amoncélés, qu'ils inondèrent la route, et couvrirent la vallée presque entière; ils continuèrent à couler avec rapidité vers une seconde route qui mène de Clara à Woodfield. Ayant encore surmonté cet obstacle, il s'avança lentement vers l'ouest, et aurait infailliblement englouti les champs fertiles et les prairies qui s'étendent du même côté, si l'on n'avait pris de promptes

et judicieuses mesures pour mettre un terme à ce fléau. La consternation était générale dans le pays. A la requête des juges de paix des différens cantons, M. Gregory pria M. Killaly, ingénieur distingué, d'aviser aux moyens de prévenir de plus grands maux. M. Killaly s'aperçut d'abord que le seul remède était de faire écouler l'eau qui s'était accumulée ; en conséquence, il employa un grand nombre de paysans à déblayer le cours du ruisseau partout où il était comblé ; il fit ouvrir dans la vallée plusieurs canaux qui se rendaient au lit de la petite rivière. Il parvint ainsi à diminuer beaucoup la force du courant, qui entraînait la masse des terres : celles-ci s'arrêtèrent bientôt. Des ouvriers, placés de distance en distance, brisaient les mottes de terre qu'emportait le ruisseau. Ces travaux, poursuivis avec activité, ont délivré les habitans de toute crainte pour l'instant.

Les ravages occasionnés par ce marais mouvant sont fort considérables. La vallée qui le séparait de la route de Kilbride, longue d'un demi-mille, et de 60 à 80 acres d'étendue, peut être considérée comme entièrement perdue pour l'agriculture. Le marais a parcoulu une distance d'environ trois milles, et il a envahi environ 150 acres de terre cultivée.

L. S. B.

LONDRES.—*Société pour la conversion des Bohémiens errans en Europe.*—*La société missionnaire pour l'intérieur* va donner à ses travaux une nouvelle direction, qui aura peut-être les résultats les plus heureux. Dans une circulaire écrite en son nom, le comité remarque avec raison qu'il existe, en Angleterre, une population de plus de dix-huit mille ames, sans cesse errante, que les lois ont toujours regardée comme composée de vagabonds et de gens sans aveu, et qu'il est tems que des hommes pieux s'occupent d'améliorer la situation physique et intellectuelle de ces hommes restés sauvages, au milieu de la civilisation. En France, ces Bohémiens ou Égyptiens, qui abusent de la crédulité des gens de la campagne et vivent de superstition, n'ont pas été tolérés ; mais il en existe encore un très-grand nombre en Angleterre, en Allemagne, en Pologne et en Russie. Le comité remarque que des chrétiens éclairés ont envoyé, dans ces derniers tems, des missionnaires dans toutes les parties du globe ; occupés presque exclusivement d'objets lointains, ils semblent avoir oublié les *Indiens* qui habitent leur patrie même ; car il est aujourd'hui prouvé, de manière à ne laisser

aucun doute, grâce aux recherches de plusieurs orientalistes distingués, que ces *Bohémiens errans*, loin d'être originaires de l'Égypte, comme on l'a long-tems cru, et de parler un patois de pure convention entre eux, ont conservé la langue de la tribu *Suder*, une des castes qui séparent les peuples de l'Indostan. Il paraît qu'ils furent expulsés de ce pays en 1408, lorsque le sultan Timur Beg ravagea l'Inde et en massacra un très-grand nombre. On compte, en Europe, environ 700,000 Bohémicus, épars en diverses contrées, qui tous parlent absolument la même langue, à de très-légères différences près. Non seulement des efforts dirigés avec intelligence et avec zèle auraient le résultat de civiliser ces hommes dont les habitudes et les mœurs sont très-grossières, mais il est très-probable qu'une fois rangés sous les lois de l'évangile, ces nouveaux convertis pourraient rendre d'éminens services, en s'embarquant comme missionnaires pour aller répandre la parole sainte chez leurs compatriotes d'Asie. Pour remplir ce but important, il est question de fonder une société, qui s'occupera principalement de cet objet, et le comité invoque le secours et les conseils paternels de tous les chrétiens qui auraient le dessein de coopérer avec lui, soit par leurs avis, soit par leurs travaux, à cette œuvre salutaire de piété, de zèle social et religieux. (Extrait des *Archives du christianisme au XIX<sup>e</sup> siècle*; excellent recueil, rédigé par des membres de l'église évangélique. Prix, par an, 6 fr. pour douze cahiers; on souscrit chez M. Soulier, ancien pasteur, rue Neuve-Saint-Martin, n° 3.)

DUBLIN. — *Journaux*. — Il paraît dans cette ville trois journaux quotidiens du matin; un journal quotidien du soir; trois gazettes du soir, publiées tous les trois jours; un journal du matin, paraissant tous les trois jours, et six journaux hebdomadaires; ce qui, avec les deux journaux du gouvernement, *la Gazette* et le *Cri public*, non compris dans cet article, forment un total de seize feuilles périodiques. — *Journaux quotidiens*; ils ont au nombre de huit : 1° *the Freeman's journal*, qui est celui des commerçans de Dublin, contient toujours un grand nombre d'annonces. En politique, il est plus remarquable par l'impartialité que par la profondeur de la discussion; il ne se permet guère que quelques critiques sur la conduite des différens conseils ou sociétés publiques, ou sur des taxes vexatoires; 2° *le Courrier du matin*, de *Carrick* (*Carrick's morning post*), est égale-



ment consacré au commerce et à l'agriculture, etc., et se borne, comme le *Freeman*, à traiter des sujets d'un intérêt local; 3<sup>o</sup> les *Papiers-Nouvelles de Saunders* (Saunders's news papers) sont des espèces de Petites-Affiches, qui contiennent quelquefois des passages extraits des journaux anglais et irlandais. Ces trois journaux donnent, de tems en tems, des rapports bien faits sur les assemblées publiques qui se tiennent à Dublin, et sur les jugemens intéressans rendus par les cours de justice de l'Irlande. On calcule que chacun de ces journaux a 1,000 à 1,200 abonnés; 4<sup>o</sup> le *Correspondant* est le seul journal quotidien publié le soir à Dublin; il semble se modeler sur le *Courrier anglais*, dont il adopte les principes et l'intolérance politique, sans savoir les défendre avec le même talent et la même adresse. L'éditeur, qui en est aussi le propriétaire, se jette dans de longues et fastidieuses dissertations, dont le but est l'approbation constante de tous les actes arbitraires, ou la dépréciation de toute mesure adoptée pour le bien de l'humanité: en un mot, le rédacteur de ce journal peut être considéré comme un des plus zélés avocats du despotisme. Il a eu assez de vogue pendant la guerre, mais depuis la paix il a beaucoup perdu de ses abonnés. — *Journaux publiés tous les trois jours*, au nombre de quatre; 5<sup>o</sup> le *Courrier du soir de Dublin* (Dublin evening post) est, sans contredit, un des meilleurs journaux de l'Irlande. Il a toujours soutenu les principes libéraux; et ses rédacteurs ont beaucoup souffert pour la cause du patriotisme et de la liberté, soit par des emprisonnemens, soit par des amendes. L'éditeur montre du talent dans la rédaction de cette feuille, mais ses vues manquent d'étendue et de profondeur: on peut lui reprocher aussi de s'adresser souvent aux préjugés du peuple, et d'en suivre les impulsions, au lieu de les diriger sagement vers le bien. Ce journal, ainsi que le *Correspondant*, est fort répandu en Irlande: on en distribue environ 2,500 exemplaires; 6<sup>o</sup> le *Journal de Dublin* dut son succès aux écrits patriotiques de Swift, et continua pendant long-tems à tenir un rang distingué parmi les écrits périodiques. A la mort de Georges Faulkner, qui l'avait fondé, il passa entre les mains de John Gifford, membre du conseil de la ville, et violent défenseur du gouvernement. Il le réduisit à quelques pages, et l'entacha tellement de ses opinions, que les préventions qu'il avait fait naître existèrent long-tems, malgré les efforts des nouveaux propriétaires pour réhabiliter

ce journal dans l'opinion publique. Leur impartialité et leurs talens ont cependant réussi à détruire en partie cet injuste préjugé, et le *Journal de Dublin* compte parmi ses abonnés plusieurs des hommes les plus respectables de l'Irlande : il a environ 800 souscripteurs ; 7° *le Patriote*, autre journal du soir, usurpe ce titre ; il est plutôt servile que libéral. Il ne contient presque jamais que des articles mal choisis des autres journaux, et quelques productions écrites avec autant de frivolité que de pédanterie. L'impression et le papier, qui sont supérieurs à ceux des autres journaux, contribuent à le soutenir : on compte qu'il s'en vend jusqu'à 1,500 ; 8° *le Journal hibernien* surpasse le *Correspondant* en partialité ; ses hostilités sont principalement dirigées contre les catholiques ; il cherche surtout à ranimer et à entretenir les dissensions religieuses. La rédaction ne manque ni de vigueur ni de talent. On en distribue un grand nombre d'exemplaires *gratis* ; il n'a pas 75 abonnés. — *Journaux hebdomadaires* ; 9° *le Weekly freeman* se rapproche du journal quotidien du même nom. Il est surtout utile au commerce, à l'industrie, aux manufactures, etc. C'est le premier recueil périodique hebdomadaire qui ait été publié à Dublin ; aussi a-t-il plus de souscripteurs que les autres écrits du même genre : il se tire à 2,000 ; 10° *le Registre de chaque semaine* est l'organe des membres les plus violens du conseil catholique. Il est rempli de plaintes sur l'esprit de protestantisme qui domine dans les écoles protestantes, et de détails sur l'état d'oppression et de dégradation du peuple irlandais. On y remarque des articles fort bien rédigés ; 11° *l'Observateur de la semaine* est un journal franc et impartial. Il contient un excellent sommaire de nouvelles : il s'en vend environ 800 exemplaires ; 12° *le Journal du fermier* serait utile à la classe d'agriculteurs et d'artisans à laquelle il est destiné, s'il donnait plus souvent des instructions pratiques sur l'agriculture ; mais il est fastidieux, diffus, et n'enseigne rien de neuf ; il parle rarement politique, et passe pour avoir 1,500 abonnés ; 13° *le Moniteur des marchands* est un nouveau journal, commencé, il y a quelques mois, sous les auspices des négocians de Dublin. Son titre indique assez son objet : il donne un tableau des fonds, les différences du change, les marchés et les ventes un peu importantes ; enfin, tout ce qui regarde spécialement le commerce. Les journaux irlandais ne paient que moitié de la taxe imposée aux journaux anglais ; ils sont en général fort mal imprimés, et ceux des provinces

prouvent la stagnation des affaires, par le petit nombre d'annonces qu'ils contiennent. On doit en excepter les journaux de Belfast, qui égalent presque ceux de la capitale, sous le rapport de la rédaction et de l'impression; 14° *l'Irlandais* est un journal patriotique fort bien rédigé.

L. S. B.

#### R U S S I E.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *L'Invalide russe*, ou la *Gazette militaire*, d'après la volonté de l'empereur, insérera désormais les ordres de l'armée, les promotions, les récompenses dans le civil et autres nouvelles de l'intérieur; mais les nouvelles politiques, quelles qu'elles soient, en seront entièrement exclues.

KASAN. — *Publications nouvelles et prochaines*. — *Le Koran*, qui a été imprimé plusieurs fois dans notre ville, vient de l'être de nouveau aux frais du négociant Apariaï; ainsi, tandis que les sociétés bibliques propagent la connaissance des livres sacrés des chrétiens, des négocians arabes, comme s'ils rivalisaient de zèle, multiplient ceux des mahométans.

— *L'Histoire des Mogols et des Tatares* occupe dans ce moment un grand nombre de savans. M. de Romanzof fait imprimer *l'Abulghasi Bahadur chan's*: c'est une généalogie des Turcs. Ce livre, que nous possédions seulement dans des traductions allemandes, françaises et russes peu fidèles, va paraître à Kasan. M. Chalfin prépare aussi, dans cette ville, une édition du *Dschingis Chan's* et du *Timurleng's*; jusqu'à ce jour on ne connaissait de ces deux ouvrages que des fragmens insérés dans une dissertation: *De origine vocabuli Dengi et de Bulariæ urbis origine*.

SAINT-PÉTERSBOURG. — M. Charmoy, professeur de persan dans cette ville, compose, en persan et en français, une histoire des Mongols et des Tatares; les sources dans lesquelles il a puisé, sont le *Raschid Eddin*, *Mirchond Chondemir* et *Abd-ur-Rassack*. M. Schmidt écrit aussi l'histoire de ces peuples, mais en se fondant sur des autorités mongoles. Enfin, M. Frahn a résolu de comprendre, dans son travail sur les médailles mahométanes, celles des *Dohmgisides*.

— M. Frahn vient de livrer au public le premier volume de son ouvrage intitulé: *Nummi Muhammedani qui in acad. imperialis scientiarum musæo asiatico asservantur, Tom. I, textum seu Num-*

*morum titulos in scripturam arabicam recentiorem transcriptos, fideique interpretatione auctos continens.* L'infatigable auteur a donné presque en même tems deux autres écrits : le premier, *Schem Eddin Muhammedis Damasceni mirabilia mundi selecta ecod. petrop. edid. prolegomen et annot. crit. instruxit Frahn* ; le second a pour titre : *Ahmed-sbn-Foslan's*, ou Tableau des mœurs et des usages russes, au commencement du dixième siècle. La traduction est en regard du texte, et M. Frahn y a joint des notes critiques et littéraires.

PH. GOLBÉRY.

### SUÈDE.

*Botanique.*—On cultive actuellement, dans ce pays, l'*astragalus balticus* (Linné), plante que l'on croit excellente pour remplacer le café, et dont la décoction n'emploie que la cinquième partie du sucre ordinairement nécessaire. Cette plante se reproduit six cents à mille fois, et ne souffre point de l'intensité du froid. Le docteur Bayrhammer, de Wurtzbourg, a publié qu'il enverra gratuitement cent grains de ce végétal à ceux qui voudront promettre de le cultiver et de lui faire connaître les résultats qu'ils auront obtenus.

### DANEMARCK.

COPENHAGUE. — *Université.* — *Prix proposés pour 1822.* — Après avoir proposé en langue latine différens sujets à traiter dans la même langue, en *théologie*, en *jurisprudence*, en *médecine*, en *philosophie*, en *mathématiques*, en *histoire*, en *philologie*, en *histoire naturelle*, cette université propose, pour la partie appelée *esthétique*, ou *littérature et beaux arts*, de déterminer *quelle est la différence entre le genre comique et le genre satirique*. On peut consulter, pour les autres questions proposées, le n° VII du *Journal de la littérature étrangère*, publié par MM. Treuttel et Würtz, dont il paraît un cahier tous les mois.

— *Dictionnaire Danois.* — *La Société des sciences à Copenhague* vient de publier un nouveau volume de son grand *Dictionnaire Danois* ; il contient les lettres L et M.

— *Traduction.* — Le capitaine *Wulf*, traducteur des œuvres de Shakespeare, vient de traduire en danois le *poème* de lord Byron, intitulé *Manfred*.

— *Nécrologie.*—M. *Thomas Thaarup*, doyen des poètes danois, est mort à Copenhague, à l'âge de soixante-douze ans. Né en 1749,

il fut nommé, en 1781, professeur d'histoire, de géographie et de belles-lettres à l'académie des cadets de marine. Pendant les années 1794 à 1800, il était membre de la direction du théâtre royal à Copenhague, et, en 1809, il fut décoré de l'ordre de Dannebrog. Les poésies de M. Thaarup, qui ne sont pas très-nombreuses, se distinguent surtout par la douceur des pensées et par l'élégance harmonieuse de la diction. Il était plutôt habile versificateur que grand poète; car il n'était doué ni d'un esprit inventif, ni d'une imagination vive et ardente. Néanmoins, toutes ses productions avaient le don de plaire. Il a composé, pour le théâtre, quelques pastorales de circonstance, qui, abstraction faite de ces mêmes circonstances, ont mérité le grand succès qu'elles ont obtenu. Il a fait aussi, pour la musique sacrée, quelques cantates qui ont trouvé des compositeurs dignes d'associer leurs travaux à ceux du poète. Depuis plusieurs années, M. Thaarup vivait en retraite à la campagne, où il jouissait d'une pension que lui avait accordée le gouvernement.

HEIBERG.

#### ALLEMAGNE.

BERLIN. — *Médecine.* — On lit dans le *Journal de médecine* de Hufeland, publié dans cette ville, que la *belladonna* est un préservatif contre la fièvre. Ce fait, qui avait d'abord été observé à Leipsick, a été confirmé par plusieurs expériences.

LEIPSICK. — Le professeur *K. H. Dzondi* a publié dernièrement, dans cette ville, chez Jean-Ambroise Barthe, le premier cahier d'un nouveau journal, intitulé : *Æskulap* (Esculape), qui est consacré au perfectionnement de toutes les branches de l'art de guérir. Il y aura quatre cahiers par an, qui coûteront 4 thalers, ou 6 florins.

MUNICH. — *Législation.* — Le président de Fenerbach est de retour dans cette ville, du voyage qu'il a fait à Paris, pour y étudier l'esprit des lois judiciaires qui régissent la France, et notamment celles qui règlent la procédure civile et criminelle. Cet homme d'état est chargé de donner son avis définitif sur celle des institutions judiciaires françaises qu'il conviendra d'introduire en Bavière. Cette affaire doit être décidée avant la réunion des chambres bavaoises, afin que le gouvernement puisse leur soumettre le projet du nouveau Code de procédure.

PRESBOURG. — *Philologie.* — *M. George Palkowitsh*, professeur

de langue et de littérature esclavonne au lycée évangélique de cette ville, a terminé récemment la publication de son *Vocabulaire bohémien*, qui renferme aussi les expressions propres aux *Moraviens* et aux *Slowakes* : il est composé de deux volumes, dont le premier a paru en 1819.

ERLANGEN. — *Université*. — Le nombre des étudiants de notre université s'accroît tous les jours. Rien n'égale la sollicitude du gouvernement pour ce bel établissement, dont l'éclat est encore augmenté par l'acquisition qu'il vient de faire de *M. Schelling*, membre de l'académie des sciences et de celle des beaux-arts. Aussitôt après son installation, ce savant professeur a ouvert un cours, qu'il appelle *initia philosophiæ universæ*. L'affluence des auditeurs y est si grande, que l'on se croit à ces beaux jours où nous avons encore le célèbre *Fichte*. Le roi, par un rescrit du 12 mars, a ordonné que le château du margrave, qui a été donné à l'université, serait sur-le-champ mis dans un état convenable à sa destination, et que l'hospice serait disposé pour l'étude de la clinique. Ph. G.

LANDSHUT. — *Nominations*. — Le savant professeur *Buchner*, à peine de retour du voyage qu'il vient de faire en France et dans les Pays-Bas, a été nommé membre de l'académie *Léopold-Carolus des naturalistes*, de la société *pharmaceutique de Saint-Petersbourg*, et de la société *d'histoire naturelle de Bonn*.

VIENNE. — *Style des Orientaux*. — Le diplôme de l'ordre persan du Lion-du-Soleil, qu'a reçu dernièrement le célèbre orientaliste *M. Joseph de Hammer*, présente, dans le passage ci-après, traduit littéralement, un exemple curieux de l'originalité du style des Orientaux. Ce passage énonce les titres qu'on lui donne à cette occasion : « Très-estimable, très-honorable, éloquent dans l'art oratoire, pénétrant, habile interprète de la langue du bon peuple chrétien qui croit en Jésus, conseiller de la haute-cour impériale allemande, dont la plume est bien taillée, et dont l'écriture est fleurie, dont les doigts sont agiles, et dont la langue est exercée, colonne des plus excellentes et des plus vénérées, lis de dix langues, *Joseph HAMMER*, etc. »

PUBLICATION NOUVELLE. — *Roman*. — Madame *Bénédict* Naubert vient de donner, sous le titre d'*Eudocia*, un roman, dont le principal mérite est moins dans l'invention que dans le tableau qu'elle fait de la situation des empires grec et romain, après le partage effec-

tué en 395, sous Théodose-le-Grand. Les caractères sont tous vrais, et particulièrement ceux des femmes : celui d'Eudocia est cité comme un modèle en ce genre. La lecture de ce livre est d'autant plus agréable, qu'à côté d'ingénieuses fictions se trouvent des peintures de mœurs puisées dans l'histoire.

Ph. G.

BERLIN. — *Archéologie*. — La direction des recherches antiques, établie par le gouvernement dans les provinces du Rhin et de la Westphalie, a fait l'acquisition de la riche collection formée par le prince Isembourg. On sait que ce prince avait, pendant toute sa vie, apporté le plus grand soin à l'étude de l'antiquité, et qu'il avait acquis, à tout prix, les objets découverts successivement dans les contrées voisines du Rhin et de la Moselle.

Ph. G.

VIENNE. — *Exposition permanente des produits des beaux-arts*. — *Extrait d'un arrêté de l'empereur, en date du 16 août*. — S. M., considérant que l'établissement d'un lieu public, destiné au débit des produits des arts du dessin, est un des meilleurs moyens pour étendre les connaissances dans cette partie et pour accélérer les progrès de l'industrie, a ordonné qu'outre les expositions publiques des objets d'art, qui ont déjà lieu de tems en tems, conformément aux ordonnances, il soit établi, d'une manière fixe et permanente, une exposition uniquement destinée au commerce des productions des beaux-arts. Le but de cet établissement est de faciliter aux artistes le débit de leurs ouvrages, et aux amateurs l'achat de ces produits, d'une manière qui réponde le mieux qu'il sera possible aux désirs des uns et des autres. Néanmoins, on veillera particulièrement à ce qu'il ne soit exposé que des ouvrages remarquables, le but d'un établissement public, fondé dans l'intérêt de l'art, ne pouvant être de favoriser les productions médiocres. Cet établissement embrassera les produits de toutes les branches de l'art. Le lieu destiné à l'exposition permanente est l'édifice de Sainte-Anne, dans la rue du même nom, au rez-de-chaussée, et au premier étage. On pourra y présenter les ouvrages à compter du 20 août. »

WITTEMBERG. — *L'inauguration de la statue colossale de Luther* se fera sur la grande place de cette ville, par ordre du gouvernement prussien, et avec la plus grande solennité, le 31 octobre, anniversaire du jour où Luther se sépara des catholiques en faisant afficher à l'église de l'université de Wittemberg, en 1517, ses fameuses thèses contre la cour de Rome. Le roi de Prusse et tous

les princes protestans de l'Allemagne doivent assister à cette cérémonie, qui est une fête nationale pour toute l'Allemagne évangélique.

SALTZBOURG.—*Hommage à Haydn.*— Cette ville, où Haydn a pris naissance, vient de payer un juste tribut aux mânes de ce célèbre compositeur. Les restes mortels de l'auteur de la *Création* étaient presque oubliés depuis quinze ans, dans le cimetière de Saint-Pierre. Le curé Werigand, son ami, et le compositeur Hacker, élève du défunt, se sont chargés d'ouvrir une souscription pour lui élever un monument. Le 9 août, jour anniversaire de sa mort, le monument, placé dans l'église de Saint-Pierre, a été consacré par un *Requiem* solennel, dernier ouvrage d'Haydn, que la mort l'a empêché d'achever. On y a suppléé par la fin d'un ancien *Requiem* qu'il avait composé précédemment. Une foule d'amateurs, de concitoyens et d'amis de cet homme illustre, ainsi qu'un très-grand nombre d'étrangers, ont assisté à cette cérémonie funèbre, qui a acquis un nouvel intérêt par la présence de la veuve de Haydn.

BERLIN.—*Nécrologie.*— M. Chrétien Abraham-Gerhard, chevalier de l'Aigle-Rouge, conseiller des finances, membre de l'académie des sciences, de la société des sciences naturelles, et de huit autres sociétés savantes, est mort, le 9 mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Pendant sa longue et laborieuse vie, il n'avait cessé de prendre une part active à toutes les recherches de médecine et d'histoire naturelle, de physique et de chimie, en ne négligeant aucun moyen d'en propager les résultats et d'en rendre l'application plus générale. C'est dans cette vue qu'il publia plusieurs écrits estimables. M. Gerhard est encore connu par une *Histoire du règne minéral* (*Geschichte des mineral-reichs*) et par la traduction des *Voyages métallurgiques de Jar*, ouvrage qu'il a enrichi de développemens précieux sur l'exploitation des mines. Pu. G.

—VIENNE.—Le docteur Jean-Pierre Frank, conseiller-d'état et premier médecin de l'empereur, est mort dans cette ville, le 24 avril, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

—HALLE.—Le 27 du même mois, l'université de cette ville a perdu H. C. Voss, professeur d'histoire, qui n'avait que cinquante-huit ans. Il a mis au jour plusieurs ouvrages estimés, et s'est particulièrement fait connaître par le journal qu'il publiait sous le titre de *Die Zeiten* (*les Temps*), qui renferme des matériaux précieux pour l'histoire de nos jours.



—BRESLAU.— Le docteur *Jean-Timothée Hermes*, surintendant ecclésiastique, et premier pasteur de l'église de Sainte-Élisabeth, est mort ici, le 24 juillet, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On lui doit quelques ouvrages qui ont eu plusieurs éditions, entre autres le *Voyage de Sophie de Memel en Saxe*, qui a été traduit en français.

—LEIPSICK.— *Jean Adolphe Rossmæler*, graveur distingué, est mort à Leipsick, le 26 janvier dernier, à l'âge de trente-cinq ans.

## SUISSE.

CANTON DE BERNE.—*Ferme expérimentale alpine*.—M. Kasthofer (*Voy. Revue Encyclopédique*, T. X, pag. 160), garde général des forêts, savant distingué, a établi, près d'Interlacken, sur une montagne qui domine les lacs de Thoun et de Brientz, le cours de l'Aar et le torrent de la Lütchine, une ferme expérimentale, dans laquelle il fait des essais de culture sur les plantes alpines, qui sont à peu près la seule richesse de tous les pays élevés ou septentrionaux. Ces essais méritent l'attention de tout homme capable de réfléchir sur les résultats étendus et importants qu'ils peuvent avoir. N'est-il pas déplorable, en effet, de voir la science de l'agriculture s'arrêter aux régions peu élevées, de manière à laisser peut-être le quart de l'Europe privé, dans son économie, de toutes les lumières acquises ?

CANTON DE GENÈVE.—*Société pour l'encouragement des arts*.—*Prix proposés*.—1° Une médaille d'or de la valeur d'environ 250 fr., pour la meilleure tête en creux sur acier, par un artiste, habitant du canton. Le sujet du concours sera une tête en profil, d'après l'antique et au choix de l'artiste, renfermée dans un cercle de 18 lignes de diamètre. On ne prescrit point à l'artiste les procédés qu'il doit suivre dans l'exécution; on lui laisse, à cet égard, une pleine liberté, soit qu'il lui convienne de graver directement en creux, soit qu'il préfère exécuter d'abord sa tête en relief, pour obtenir ensuite le coin par le moyen du balancier, ou de toute autre manière. Le coin restera en propriété à l'artiste. Le terme du concours est fixé au 31 mars 1822. La société, désirant plutôt encourager les jeunes artistes que récompenser le talent déjà acquis, n'admettra au concours que les personnes qui, à l'époque fixée, n'auront pas trente-cinq ans accomplis. 2° Un prix de la valeur de 460 fr. environ, à l'artiste habitant du canton, qui, le premier, aura présenté à la société, des limes carrelottes douces, rudes et demi-rudes, de quatre

pouces de taille ; telles que pour la forme , pour la taille et pour la trempe , elles soient jugées aussi bonnes que les meilleures limes connues. La société met assez d'importance à cet objet pour ne point fixer un terme définitif et pour laisser au concours une durée illimitée. Les concurrens remettront à la société deux douzaines de limes de chaque espèce , pour qu'elles soient soumises aux épreuves diverses qui doivent en constater la qualité. 3°. Il sera adjugé une médaille d'or de la valeur d'environ 250 fr. à l'auteur du mémoire qui , au jugement de la société , aura le mieux répondu à la question suivante : « *Quelles sont les principales industries , peu ou point connues dans notre canton , qui seraient susceptibles d'y être naturalisées ; et quelles sont les circonstances favorables ou contraires que chacune d'elles aurait à rencontrer dans notre pays ?* » Le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup> mars 1822.

CANTON DE BALE.—*Hospice du Saint-Bernard.*—*Souscription.*— Les soins généreux que les religieux de cet hospice donnent aux voyageurs souffrans , leur empressement à les sauver au péril de leur propre vie , sont connus et admirés de toute l'Europe. Mais , ce qu'on ignore assez généralement , et ce qui rend leur dévouement encore plus admirable , c'est l'insalubrité de l'édifice qu'ils habitent : au bout de peu d'années , ils sont attaqués de rhumatismes aigus et incurables , qui les condamnent à venir traîner , encore jeunes , dans la plaine , les restes d'une existence triste et douloureuse.

On a pu voir , dans une notice sur l'histoire naturelle du Saint-Bernard (1) , que le révérend père Biselx , prieur du couvent et membre de la Société helvétique des sciences , fit connaître , à la session de Saint-Gall , la cause de ces effets pernicieux ; elle n'est autre que la température froide et humide qui règne , en toute saison , dans l'intérieur de cet hospice , à raison de sa construction et de la rigueur du climat. Ce grave inconvénient est susceptible de remède , d'après les progrès que l'art , guidé par la science , a fait de nos jours relativement à la distribution de la chaleur dans l'intérieur des édifices. Mais l'établissement ne possède que les ressources nécessaires pour subsister et pour distribuer annuellement de trente à

---

(1) Cette notice a été insérée dans la *Bibliothèque universelle* , publiée à Genève.

trente-cinq mille rations de nourriture à des voyageurs de tous états et de toutes conditions.

Un professeur de l'université russe de Dorpat, M. Parrot, frappé de ces considérations, invita, l'année dernière, tous les philanthropes à venir au secours de ces bons religieux, par une souscription dont le produit serait employé à l'amélioration désirée. Cette invitation, répétée dans la *Bibliothèque universelle*, division intitulée *Sciences et arts*, Tom. XV, p. 258 à 245, ne fut pas sans effet. Mais les sommes reçues sont encore loin de suffire aux dépenses nécessaires pour chauffer la portion habitée de ce vaste édifice.

Il y a plus; dans une visite faite à cet hospice, vers le milieu du mois de juin dernier, M. Prevost, gendre de M. le professeur Pictet, s'est assuré que la face méridionale de l'édifice exige de grandes réparations, sans lesquelles elle est exposée à tomber en ruines. Ce surcroît de dépenses nécessaires exige aussi un surcroît d'efforts pour y pourvoir. Les frères Mellerio, très-habiles constructeurs de calorifères, se sont transportés à l'hospice pour y dresser les plans et devis préalables; et si, d'ici à leur retour, la souscription ouverte (qui devrait être européenne) fait des progrès, on mettra de suite la main à l'œuvre. M. Pictet, de Genève, persuadé que la manière la plus prompte et la plus efficace de parvenir promptement à ce but serait de donner à la déplorable situation de ces hommes si utiles la plus grande publicité possible, en la signalant à la *Société Helvétique des sciences naturelles*, dans la session de cette année à Bâle, a proposé à cette société de contribuer personnellement à cette œuvre philanthropique. L'assemblée, délibérant sur la proposition qui lui était faite, a alloué, dans sa séance du 25 juillet dernier, une somme de vingt-cinq louis, applicable aux réparations nécessaires pour rendre le séjour de l'hospice moins insalubre.— Quoique les naturalistes soient plus fréquemment appelés que d'autres voyageurs à s'exposer sur les sommités voisines de l'hospice, et à mettre à l'épreuve le courage et l'adresse des religieux, et que, sous ce point de vue, la somme votée soit plutôt l'acquit d'une dette qu'une simple offrande philanthropique, c'est cependant une chose digne de remarque de voir une institution, dont les desservans sont catholiques, être aidée d'une manière aussi efficace et aussi désintéressée par une société principalement composée d'individus qui professent la religion réformée.—Les personnes qui se-

raient disposées à participer à cette bonne œuvre pourront faire parvenir, par les voies ordinaires du commerce, à MM. de Candolle, Turretini et comp., banquiers de Genève, trésoriers de la *Société Helvétique*, aux rédacteurs de la *Bibliothèque universelle*, ou au bureau central de la *Revue Encyclopédique*, les sommes qu'elles voudraient bien y consacrer; il sera rendu compte de leur emploi, et la liste des souscripteurs sera publiée. A. S.

—*Publications nouvelles.*—Le libraire Paschoud, à Genève, doit faire paraître, dans la première quinzaine de novembre, un ouvrage du jeune baron de Schwarzkopf, intitulé : *Exposé du droit public de l'Allemagne*. Il sera composé de quatre livres, dont le premier contiendra une courte théorie générale des rapports civils et politiques d'un état; le second, un aperçu historique des changemens successifs que l'organisation politique de l'Allemagne a subis avant d'arriver à sa forme actuelle; le troisième, un tableau du droit public fédéral ou de la confédération germanique, en tant que puissance collective indépendante, dont le gouvernement réside dans la diète; et le quatrième, un exposé des diverses modifications du droit public allemand, qui sont propres à chacun des états composant la confédération.

LAUSANNE. — *Byssus des anciens. — Réclamation.* — LETTRE à M. JULLIEN, sur la nouvelle opinion émise relativement au byssus des anciens.—Je viens de lire, dans votre intéressant recueil (*Voy. ci-dessus pag. 241 et suivantes.*) des *Recherches sur le byssus des anciens*, que l'auteur pense devoir être le duvet des chèvres de Cachemire. Il a raison de se méfier beaucoup de la compilation de Pline, où il existe une foule d'erreurs, nées plutôt de sa manière de travailler que du peu de correction de ses copistes. Mais Pausanias, dont l'exactitude est connue, dit positivement que le byssus était le produit d'un végétal, cultivé en Élide, et que cependant il y était d'une qualité inférieure à celui de la Judée. Il paraît que l'auteur du mémoire que vous venez de publier n'a pas eu connaissance des recherches que j'ai faites pour fixer l'opinion sur cette substance : elles ont paru dans un mémoire inséré dans la *Décade philosophique* (20 niv. an XII), et je viens d'en reproduire la substance dans mon ouvrage sur *l'économie publique et rurale des Arabes et des Juifs*. Ainsi, le témoignage de Pline est confirmé par celui de Pausanias; l'un et l'autre donnent une origine judaïque

à cette substance qui, par conséquent, est la même à laquelle les livres sacrés donnent le nom de *butz*, auquel il manque seulement la terminaison grecque *sos*, pour être celui du *bussos* ou *byssos* des Grecs, dont la langue latine a fait *byssus*. Dès-lors, il est évident que cette substance doit être un produit végétal, comme l'ont dit ces auteurs, puisque aucun produit animal ne pouvait servir aux vêtemens sacerdotaux, leur emploi étant proscrit par le culte dans l'intérieur du temple.

L. REYNIER.

## ITALIE.

TURIN.—*Physique.—Réclamation.*—Le docteur FORNI réclame sur M. OERSTEDT la priorité de la découverte de l'identité du *fluide magnétique* et *galvanique*, et prétend l'avoir démontrée dans un ouvrage déposé à la bibliothèque de l'université de Turin.

ROME. — *Astronomie.* — Le gouvernement papal ayant résolu d'adopter le système du monde de Copernic, il est maintenant permis d'écrire en faveur de ce système.

NAPLES.—*Sociétés savantes.*—Par un décret du 10 juillet, le roi a réuni, sous l'autorité du ministre de sa maison, l'imprimerie royale et la *société Bourbonnienne*, composée de trois sections; savoir : l'*Académie archéologique d'Herculanum*, l'*Académie des sciences*, et l'*Académie des beaux-arts*. Le même décret assigne, sur le département de la maison royale, les fonds nécessaires à l'entretien de ces établissemens, aux fouilles et aux réparations des monumens de Pompeïa, à l'entretien du musée de Portici, et à l'atelier des manuscrits.

FLORENCE.—L'*Antologia*, journal de cette ville, continue à mériter l'attention du public, par plusieurs articles originaux ou choisis avec discernement dans les meilleurs recueils périodiques européens. Dans le n° V, on remarque un article sur les anciennes traductions de l'*Énéide*, par Caro, Alfieri et Solari, et sur une nouvelle qui en a été faite dernièrement par Michele Leoni, traducteur infatigable et distingué de plusieurs poèmes anglais. Un autre article du même cahier est consacré à la défense du *Vocabulaire de la Crusca*. Le n° VI contient l'*éloge* de Lorenzo Pignotti, et un long article sur le *Traité de peinture*, de Cennino Cennini (annoncé ci-dessus, p. 578.) Il nous semble que ces articles philologiques sont trop fréquens

dans l'*Antologia*. Ils pourraient faire croire qu'un grand nombre d'Italiens ne s'occupent que de grammaire, et il serait pénible de penser que leurs auteurs ne se livrent à ce genre de travail que pour nourrir cet esprit de pédanterie et de jalousie, qui souvent est devenu un germe de discord politique, dont les ennemis de l'Italie n'ont su que trop bien profiter. Prévenus contre cette sorte de disputes et de rivalités qui tendraient à déshonorer la nation aux yeux des étrangers, nous nous arrêtons quelques instans, avec un esprit tout différent, sur un article du n° VIII, p. 212, consacré aux deux traductions de l'*Iliade* d'Homère, faites par l'abbé Fiocchi et M. Mancini, et qui regarde principalement la *Revue Encyclopédique*. Le rédacteur de cet article se plaint d'abord que notre recueil ait avancé que l'abbé Fiocchi a renouvelé la difficile entreprise, essayée par Bozzoli et par Mancini, de traduire l'*Iliade* en *ottava rima*. Il nous fait remarquer que la traduction de Fiocchi a précédé de deux ans celle de Mancini, la première ayant paru en 1816, et la seconde en 1818. Nous ne connaissons que l'édition de l'*Iliade* de Fiocchi, faite ou annoncée par M. Sonzogno à Milan, en 1818; et nous faisons au rédacteur de l'article de l'*Antologia* des remerciemens proportionnés à l'importance de sa remarque. Il se plaint beaucoup plus longuement de ce qu'on a osé accorder quelque préférence à la traduction de l'abbé Fiocchi sur celles de Bozzoli et de M. Mancini. M. le rédacteur aurait mieux fait d'examiner les savantes analyses peu favorables à son opinion, qu'on trouve dans la *Bibliothèque italienne*, le *Journal encyclopédique de Naples*, etc., plutôt que de faire une aussi longue dissertation sur une petite annonce de la *Revue*, qui, en général, s'occupe très-peu de traductions. De plus, nous dirons franchement que, d'après les morceaux qu'il a rapportés lui-même pour comparer avec la traduction de Fiocchi celle de Mancini, morceaux que sans doute il a dû choisir à l'avantage de ce dernier, la traduction de Fiocchi, malgré ses imperfections, a, suivant nous, plus de fidélité et de précision que l'autre. Au reste, comme M. Mancini a suivi et non devancé l'essai de M. Fiocchi et qu'il n'a pas encore achevé son travail, nous espérons qu'il profitera de l'exemple, toujours utile, de son devancier, et plus encore des remarques qu'on a faites sur ce qu'il a publié jusqu'ici, particulièrement dans la *Bibliothèque italienne*, n° XLII, pag. 543. Alors la patrie des

Ménage, des Regnier, des Ginguéné, et tous ceux qui savent apprécier le vrai mérite des littérateurs italiens, donneront à M. Mancini tous les éloges qu'il ambitionne et qu'il aura mérités.

GÈNES.—*Publications prochaines.*—*Poésies de Falamonica.*—Une lettre de M. le professeur Gagliuffi, au rédacteur de la *Gazette de Gènes*, a dernièrement annoncé la découverte faite par M. J. C. Dinero, et la prochaine publication des *Rimes de Falamonica*, poète ligurien du XIV<sup>e</sup> siècle, dont l'historien Giustiniani a fait le plus grand éloge possible, en le comparant au Dante. Tous ceux qui cultivent la littérature italienne attendent, avec une vive impatience, la publication de ce précieux manuscrit. F. S.

—TURIN.—*Art dramatique.*—L'avocat Albert Nota, qui est regardé comme le premier auteur comique actuel de l'Italie, va faire réimprimer ses œuvres. Déjà, il en avait été publié plusieurs éditions, tant à Milan qu'à Parme; mais M. Nota les a toutes désavouées et ne reconnaît pour bonne que l'édition de Turin de 1818, en 4 volumes. Un cinquième volume va être imprimé pour faire suite aux quatre précédens. D.

—NAPLES.—M. Nota paraît avoir trouvé un rival dans M. Genoino de Naples. Ce dernier a fait représenter plusieurs pièces avec beaucoup de succès. La première de ces comédies est intitulée : *Le Nozze dello Zingaro pittore*. La vie de ce célèbre artiste et celle de Niccol'-Antonio del Fiore, tous deux peintres de l'école napolitaine, du tems de la reine Jeanne, ont fourni au poète le sujet national de la pièce. Le *Journal encyclopédique de Naples*, n<sup>o</sup> IX, 1820, assure que les situations sont d'une grande vérité et d'un touchant intérêt. Il a donné aussi au théâtre une comédie, sous le titre également curieux et piquant pour les Napolitains, de *Gio-Battista Vico*, personnage principal de la pièce, ainsi que deux autres ouvrages intitulés : *Le Nozze in testamento* et *la Lettera anonima*. Une autre comédie était déjà préparée sous le titre de *Il vero Cittadino e l'Ipocrita*. Le sujet paraît avoir quelque rapport avec les derniers événemens politiques du royaume de Naples. S'il est vrai que l'auteur ait composé ces cinq pièces dans l'espace d'une année, on doit craindre qu'elles ne se ressentent de cette extrême facilité, trop souvent voisine de la négligence.

MILAN.—L'*Académie des beaux-arts* de cette ville a proposé les sujets suivans pour le concours de 1822.—1<sup>o</sup> *Architecture*. Un édifice

magnifique, destiné à l'établissement de la douane, dans une ville capitale qui ne soit pas maritime. Prix : une médaille d'or de la valeur de 60 sequins ;—2° *Peinture*. Le départ d'Ovide pour son exil, décrit dans la troisième élégie du 1<sup>er</sup> livre des Tristes. Prix : une médaille d'or de 120 sequins ;—3° *Sculpture*. La famille de Niobé, frappée de flèches par Apollon et Diane ; une médaille d'or de 40 seq. ;—4° *Gravure*. Un sujet emprunté à un auteur estimé, qui n'ait pas encore été gravé avec succès ; une médaille de 30 sequins ;—5° *Dessin de figure*. Les obsèques de Patrocle, décrites par Homère ; une médaille de 30 sequins ;—6° *Dessin d'ornement*. Une lampe très-riche, de métal, pour être posée sur une table ; une médaille de 20 seq. F. S.

TURIN. — *Nécrologie*. — *Pecheux*. Un assez grand nombre de professeurs et d'amis des beaux-arts se sont réunis dans la maison de M. Spalla, professeur de sculpture, pour entendre l'éloge du chevalier Pecheux, premier peintre du roi, lu par M. Monticoni, professeur de dessin. L'on a arrêté que les honneurs funèbres lui seraient rendus aux frais de la société, et qu'on élèverait un buste de marbre à la mémoire de cet illustre artiste, qui, parmi ses titres de gloire, comptait l'honneur d'avoir eu pour élèves MM. *Gérard*, premier peintre du roi de France, et *Berger*, premier peintre du roi des Deux-Siciles.

#### TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. — *Littérature turque*. — Il y a des imprimeries à Péra, à Scutari et à Dar-el-Kamar, au mont Liban. La première se trouve dans le palais de l'ambassadeur de France à Constantinople ; la seconde est sous la protection immédiate du gouvernement turc ; la troisième est destinée à l'impression d'ouvrages chrétiens.

Voici la liste des principaux ouvrages imprimés à Péra et à Scutari, depuis l'année 1782 : *Les Annales de l'empire ottoman*, depuis 1730 jusqu'à 1745 ; *Sami, Shakir et S'ubh'i* ; in-fol., 1783 ; *les mêmes*, depuis 1744 jusqu'à 1752 ; par *Izzi*, in-fol., 1784 ; *idem*, depuis 1752 jusqu'à 1775 ; par *Vas'if*, in-fol., 1804 ; *Traité de la Castramétation* ; trad. du franç., de *Lafite*, 1784 ; *Traité des Mines*, trad. du français, de *Fauban*, 1787 ; *idem*, d'un auteur anonyme, trad. d'une langue européenne ; *Essai sur l'art militaire*, trad. du franç., de *Lafite* ; in-fol., 1787 ; *Traités des manœuvres pratiques*, par *M. Truguet* ; Constantinople, de l'imprimerie de l'ambassadeur



de France, avec le texte ture; *in-8°*, 1787; *Traité sur les constructions et les manoeuvres des vaisseaux de guerre*; *ibid.*, *in-4°*, 1788; *Iehjet-el-loghât*, Dictionnaire ture, persan et arabe, par *Mohammed Esád Efendi*; *in-fol.*, 1795; *Traité sur les fontaines et les sources d'eau vive près de Constantinople*, par *Dervish Hafid*; *in-12*, 1797; *S'ubkahi S'ilyan*, Vocabulaire arabe et ture; *in-8°*, 1798; *Tableau des nouveaux réglemens de l'empire ottoman*, composés par *Mahmoud Efendi*, ci-devant secrétaire de l'ambassade impériale près la cour d'Angleterre, imprimé dans la nouvelle imprimerie du génie, sous la direction d'*Abdor-rahman Efendi*, professeur de géométrie et d'algèbre; Constantinople, *in-fol.*, 1798; *Traduction turque* du *Borkan Kat'ò*, par *Ah'med Aas'im*; *in-fol.*, 1799; *Commentaire sur le Toh'feh de Vehbi*, *in-4°*, 1800; *Traité sur les mines*, par *Hosein Rifky Temani*; *in-8°*, 1800; *Traité de géométrie*, *in-4°*, 1802; *Tables de logarithmes*, *in-8°*, de l'imprimerie de l'ambassadeur de France; *Table des distances pour les armes à feu*, *in-8°*. *Traduction* de la géométrie de *Bonycastle*, par *Hosein*; *in-4°*; *idem*, avec un *Traité de géométrie pratique*, *in-4°*; *Traité de géométrie*, par *Intih'anul Mohendisin*, *Hosein Rifki*; *in-4°*, 1802; *Tarif russe*, par *Antoine Fonton*; *in-4°*, 1802; *Izharu'l Esrar*. — *Traité grammatical*, par *Beregli*. Le *Izhar*, par *Zeïni-zadeh*; diatribe de l'ingénieur *Mustafa* sur l'état actuel du génie militaire et des sciences à Constantinople, imprimée dans la nouvelle typographie de Scutari, fondée par le sultan *Sélim III*; *in-fol.*, 1805. *Traité sur la religion mahométane*, par *Bergeli*; *in-4°*, 1805. *Un Atlas* (copié d'après *Faven*), avec une explication des cartes; *in-fol.*, 1804. *Shuru't es'-s'alat*, livre de prières; *in-12*, 1804. — *Ferayidu'Efayid*, *Traité de religion*, par *Ah'med Emin*; *in-4°*, 1805; *idem*, par *Zeïni-Zadeh*; *in-4°*, 1805. *El Borhan*; logique, par *Ismail Efendi*, 1806. *Is'lah' u'l Ghala'tat*. — Dictionnaire des corruptions de la langue arabe et autres langues parlées en Turquie, par *Dervish Hafid*; *in-4°*, 1806. *S'arf*. — Collection des traités élémentaires de grammaire, 1818. *Traité sur les règles du pèlerinage*, 1818. — *Sherh'ul ákayjdi'l azadyeyh*. — Sur la grammaire et la méthaphysique, par *Jelilu'ddin el diwani*, 1817. *Trois Traités de grammaire arabe*, 1819.

## ESPAGNE.

*Législation.—Liberté de la presse.*—La loi rendue par les Cortès concernant la liberté de la presse est peu connue en France, et nous croyons que nos lecteurs en trouveront ici avec plaisir les principales dispositions, soit pour se former une idée des principes professés par les législateurs d'Espagne, soit pour y chercher de nouvelles lumières sur un droit dont l'exercice est du plus haut intérêt dans les gouvernemens représentatifs, et qui doit avoir une si grande influence sur la civilisation du XIX<sup>e</sup> siècle.

La loi contient 83 articles, et cela seul nous semble un motif pour douter de sa perfection. L'Angleterre n'a aucune loi répressive contre la liberté de la presse, et néanmoins les délits commis par la voie de l'impression n'échappent pas plus que les autres aux châtimens qu'ils méritent.

La liberté de la presse est un des principes fondamentaux de la constitution espagnole. L'article 55<sup>1</sup> porte : « Tous les Espagnols ont la liberté d'écrire, d'imprimer et de publier leurs idées politiques, sans être soumis à aucune censure ou approbation préalables, sauf les restrictions et la responsabilité que les lois établiront. »

L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 12 novembre 1820 contient une nouvelle sanction de ce principe; mais l'article second porte que les écrits relatifs à l'interprétation des saintes écritures, ou aux dogmes de la religion catholique, ne pourront être imprimés qu'avec l'autorisation de l'évêque. Celui-ci ne pourra la refuser qu'en produisant l'avis d'un censeur choisi par lui-même; et si, après avoir répondu aux observations du censeur, l'auteur n'obtient pas le *permis d'imprimer*, il pourra porter plainte au *comité de protection de la liberté de la presse*; institution dont on parlera plus bas.

Les délits prévus par la loi sont divisés en cinq classes; et les écrits répréhensibles sont désignés par les mots de *subversifs*, *séditieux*, *instigateurs*, *immoraux* et *diffamatoires* : 1<sup>o</sup>; dans la *première classe*, sont rangés les écrits qui tendent, directement ou indirectement, au renversement de la religion catholique ou de la Constitution du royaume; 2<sup>o</sup> la *seconde* comprend tout ouvrage qui contiendrait des maximes ou des doctrines dont le but serait d'exciter à la révolte, et de fomenter des troubles; 3<sup>o</sup> à la *troisième* ap-

partiennent les écrits qui prêcheraient directement la désobéissance aux lois et à l'autorité publique, ou qui tendraient indirectement au même objet, par des satires et des invectives; 4<sup>o</sup> la *quatrième classe* comprend les ouvrages obscènes; 5<sup>o</sup> la *cinquième*, enfin, tout écrit injurieux ou diffamatoire dirigé contre des particuliers.

La loi établit, pour les écrits *subversifs*, les écrits *séditieux* et les *libelles diffamatoires*, trois degrés de culpabilité, dont l'appréciation est remise aux jurés. Il n'y a que deux degrés de criminalité pour les écrits *instigateurs*; savoir: l'instigation directe à la désobéissance, l'instigation indirecte, caractérisée par les satires et les invectives. Le délit de la quatrième espèce, *l'outrage aux mœurs*, n'est pas divisé en classes.

L'auteur d'un écrit qualifié de *subversif* ou de *séditieux*, au *premier degré*, subira six ans de détention (non dans la prison publique, mais dans une maison d'arrêt particulière, qui sera désignée à cet effet); la privation de ses emplois et honneurs, et le séquestre de son temporel, s'il est ecclésiastique. Au second degré, la prison est réduite à quatre ans; et à deux ans pour le troisième.

L'auteur d'un écrit *instigateur*, au premier degré, sera puni d'un an de prison; au second degré, il paiera une amende de 50 ducats (157 fr. 50 c.), ou subira un mois de prison.

L'auteur d'un écrit obscène, ou contraire aux bonnes mœurs, sera condamné à une amende de la valeur de 1,500 exemplaires de l'écrit inculpé, ou à la prison pendant quatre mois.

Le délit d'injures, au premier degré, sera puni de trois mois de prison et 375 fr. d'amende; au second degré, deux mois de prison et 250 fr. d'amende; au troisième degré, un mois de prison et 125 f. d'amende.

La récidive emportera, dans tous les cas, une peine double.

Les exemplaires non vendus de l'écrit condamné, seront confisqués par l'autorité.

L'imprimeur est responsable des écrits qui sortent de ses presses, s'il ne représente pas un manuscrit signé de l'auteur, ou s'il ne donne pas des renseignemens positifs sur le domicile de l'auteur ou de l'éditeur.

Tout écrit doit porter les prénoms et nom de l'imprimeur, le lieu et la date de l'impression, sous peine de 157 fr. 50 c. d'amende, lors même que l'écrit serait déclaré non coupable.

Celui qui vendra un écrit dont la saisie est ordonnée, paiera une amende équivalant au prix de mille exemplaires.

Tout individu peut dénoncer les écrits *subversifs* et les écrits *séditieux*; le ministère public provoque les poursuites contre les écrits *instigateurs* et les écrits *immoraux*; quant aux écrits injurieux, c'est à la personne offensée à demander justice. La dénonciation sera faite devant l'*alcade constitutionnel* du chef-lieu de la province.

Deux membres de la municipalité et le secrétaire, réunis à l'*alcade*, tireront au sort neuf noms parmi ceux qui composent la liste des jurés de l'année. Ces neuf jurés, appelés en vertu d'une ordonnance de l'*alcade*, prêteront serment d'être *juges impartiaux du fait*. Ils resteront seuls, liront l'écrit dénoncé, et déclareront s'il y a ou non matière à accusation. Il faut au moins les deux tiers des voix pour décider l'affirmative. Dans ce cas, l'*alcade* envoie au tribunal de première instance la dénonciation, l'écrit et la déclaration des jurés. Le juge ordonne alors la saisie des exemplaires.

Si l'écrit a été dénoncé comme *subversif*, *séditieux*, ou *instigateur* au premier degré, l'accusé sera mis en prison; dans les autres cas, il pourra rester libre, en fournissant une caution suffisante.

Douze jurés, autres que les neuf dont on vient de faire mention, mais qui seront également désignés par le sort, formeront le *jury de jugement*; leurs noms seront envoyés par l'*alcade constitutionnel* au tribunal, et le juge les communiquera, à son tour, au prévenu. Celui-ci pourra, dans le délai de vingt-quatre heures, exercer, contre sept d'entre eux, une récusation péremptoire, sans en donner les motifs; alors l'*alcade* tire au sort sept autres jurés, qui peuvent encore être récusés comme les premiers; mais, dans ce cas, les sept nouveaux jurés désignés à leur place ne sont plus récusables.

Les débats sont publics; l'accusateur et l'accusé ont toute la latitude possible pour présenter leurs moyens, verbalement et par écrit. Le président du tribunal fait son résumé, et les jurés se retirent pour conférer entre eux. Leur avis formé, ils rentrent dans la salle d'audience; leur déclaration est lue publiquement, et le tribunal prononce ensuite le jugement définitif. Il faut au moins les deux tiers des voix, pour que l'accusé soit déclaré coupable. Les jurés doivent déterminer le degré de culpabilité; s'ils ne le font pas, leur silence est expliqué en faveur de l'accusé, et le délit est considéré comme étant du moindre degré.

Lorsqu'il n'y a point de condamnation, l'écrit est rendu à l'accusé, qui est sur-le-champ mis en liberté et déchargé de toute caution.

Dans le cas où les juges de première instance penseraient que la déclaration de culpabilité rendue par le jury est erronée, ils sont autorisés à suspendre le prononcé du jugement définitif, et à demander à l'alcade constitutionnel douze nouveaux jurés, autres que ceux qui sont déjà intervenus dans l'affaire; si la sentence de ces derniers est en faveur de l'accusé, il est absous.

Lorsque l'écrit est déclaré coupable, l'accusé paie tous les frais du procès; et, dans ce cas, l'accusateur reçoit la somme qui lui revient pour son travail.

Celui qui réimprimerait un ouvrage déclaré coupable, serait puni de la peine portée par le premier jugement.

Il n'y a aucun privilège d'exemption de juridiction pour les délits de la presse.

Dans le cas où le tribunal aurait mal appliqué la loi, on peut appeler devant la cour du district; il en serait de même si les formalités prescrites par la loi n'avaient pas été observées; mais, dans ce dernier cas, la cour ne doit s'occuper que de ce manque de formalités, sans prendre aucune connaissance du fond de l'accusation.

La liste des jurés sera formée, chaque année, par la municipalité du chef-lieu de chaque province; leur nombre sera triple de celui des membres de la municipalité. On ne peut y comprendre les citoyens qui exercent quelque juridiction, soit civile, soit ecclésiastique: tels que le chef politique, l'intendant, le commandant militaire de la province, les ministres, les employés des ministères, les conseillers d'état et les personnes attachées au service de la famille royale. Les autres citoyens qui seront désignés ne pourront s'exempter de cette fonction que dans le cas d'un empêchement physique ou moral. Ceux qui ne se rendraient pas à l'appel de l'alcade seront punis d'une amende de 50 fr. pour les deux premières fois, et de 100 fr. pour la troisième.

On a créé, par la même loi, quatre *comités de protection de la liberté de la presse*, composés de sept membres, que les Cortès éliront au commencement de chaque législature, et qui seront rééligibles. Ces comités résideront; savoir: le premier à *Madrid*, pour la péninsule et les îles adjacentes; le second, au *Mexique*, pour

toutes les provinces de l'Amérique Septentrionale ; le troisième, à *Lima*, pour celles de l'Amérique Méridionale ; et le quatrième, à *Manille*, pour les îles Philippines. Les fonctions de ces comités sont : 1° de soumettre aux Cortès, en y joignant leur avis, tous les doutes que les autorités des provinces auront présentés sur l'exécution de la loi, et les cas extraordinaires qui arriveront ; 2° de communiquer aux Cortès toutes les réclamations qui leur seront adressées par les auteurs et les éditeurs ; 3° de faire part à cette assemblée de leurs propres observations et des moyens que l'expérience leur aura suggérés pour triompher des obstacles qui pourraient encore s'opposer à la jouissance de la liberté de la presse ; 4° d'examiner les listes de tous les procès relatifs à la liberté de la presse, dont les autorités de province sont tenues de faire l'envoi ; 5° de publier, dans la Gazette officielle, les jugemens qui seront rendus dans cette matière.

Cette loi pourrait être l'objet d'un assez grand nombre d'observations critiques. Je me borne à une seule : c'est qu'il me paraît impossible que, dans l'état où se trouve aujourd'hui l'instruction publique en Espagne, on trouve, dans chaque chef-lieu de province, un nombre suffisant de personnes instruites pour remplir le vœu de la loi. En effet, l'exécution de toutes ses dispositions peut exiger jusqu'à quarante-sept jurés, pour une seule affaire ; et les hommes en place, qui ont précisément en leur faveur la présomption de l'instruction nécessaire pour bien remplir de telles fonctions, ne sont pas susceptibles d'être désignés. Qui donc remplira les fonctions de jurés dans des affaires aussi délicates ? trois ou quatre avocats, et tous les autres seront des prêtres et des moines. Et quels prêtres ! quels moines ! Il est malheureusement trop petit, le nombre de ceux qui ne confondent pas la religion avec les prétentions du clergé, et les saintes doctrines de l'église avec les abus qu'on y a mêlés. Ainsi, par exemple, un savant écrivain emploiera une ou plusieurs années à composer un traité concernant la discipline, et il sera jugé, sur une seule et très-rapide lecture, par des hommes qui ignorent peut-être jusqu'aux premiers élémens du sujet sur lequel ils doivent prononcer !

Je crois que, provisoirement, le comité de la protection de la liberté de la presse devrait être juge en dernier ressort, parce que, siégeant à Madrid, il pourrait toujours être composé de sept hommes choisis parmi les plus instruits.

J. A. LLORENTE.

MADRID.—*Beaux-arts.*—Au mois de mai de cette année, on a exposé les pièces du concours ouvert l'année dernière par l'*Académie des beaux-arts* ou de *San Fernando*, pour le plan d'un monument national, ayant pour but d'éterniser la journée du 9 juillet 1820, où le roi prêta serment à la constitution. (Voy. T. IX, p. 194.).

—La municipalité de Madrid a publié le programme pour un autre concours; il s'agit d'un monument en l'honneur des victimes de la journée du 2 mai 1808. Le prix sera une médaille d'or du poids de six onces. D.—c.

## PAYS-BAS.

AMSTERDAM.—*Canal.*—On continue de travailler avec beaucoup d'activité au grand *canal de la Hollande septentrionale*; il a douze milles de longueur et vingt-cinq pieds de profondeur, et doit être navigable pour les vaisseaux de la compagnie des Indes, depuis le Helder et le grand port de Het Nieuwe Diep jusque dans le Het Y devant Amsterdam. Ce travail fait le plus grand honneur à l'inspecteur général Blanken : c'est en effet une grande entreprise que de pratiquer un canal d'une aussi grande étendue dans un terrain marécageux, formé en quelque sorte de tourbes flottantes sous une couche de terre glaise d'un pied de profondeur, et d'y faire construire des écluses massives dont chacune doit coûter plus de 500,000 florins. Un grand nombre de bâtimens doivent être employés tous les jours à enlever la tourbe, ainsi que la terre marécageuse, que l'on ne peut jeter sur les bords du canal, parce que cette masse molle serait bientôt enfoncée par son propre poids. Les travaux coûteront plusieurs millions; le commerce d'Amsterdam, pour lequel ce canal est de la plus grande importance, y contribue pour un million de florins de Hollande; on en a déjà fait une partie, ainsi que la première grande écluse, à l'entrée du canal, vis-à-vis Amsterdam.

MIDDELBORG.—L'*Académie Zélandaise des sciences* (Voy. T. VIII, p. 155) a tenu, le 25 avril 1821, son assemblée générale au musée de cette ville. Elle s'est d'abord occupée des mémoires envoyés en réponse aux questions proposées en 1818 : 1° *sur les corps de métiers*; 2° *sur l'autorité des lois de Moïse dans une société de chrétiens*. L'académie a reçu quatre mémoires relatifs à la première question; elle a adjugé le prix à celui qui porte pour épigraphe : *Vis unita fortior*, dont l'auteur est M. H. N. TYDEMAN, professeur de droit dans

*l'université de Leyde, membre de la seconde classe de l'Institut royal des Pays-Bas et de l'Académie Zélandaise des sciences. Sur la seconde question, l'académie a reçu deux mémoires portant pour épigraphe, l'un : Gy zit niet onder de Wet enz ; l'autre : Zoo wie dezelve zal geddán en geleerd, ebben eüz. Ces deux pièces n'ayant pas été jugées dignes du prix, la question a été remise au concours dans les termes suivans : Quelle autorité convient-il d'attribuer aux lois divines données par Moïse au peuple d'Israël, pour la décision de ce qui est moralement bon ou mauvais, juste ou injuste dans une société de chrétiens? Les mémoires doivent être parvenus le 1<sup>er</sup> avril 1822.*

L'académie n'ayant point reçu de réponse aux questions : 1<sup>o</sup> *sur les paratonnerres; 2<sup>o</sup> sur la situation géographique de la Zélande; 3<sup>o</sup> sur la situation géographique de la Flandre*, la première a été retirée, et les deux autres sont remises au concours pour le premier avril 1823. On trouve ces questions détaillées dans le programme de 1818. Elle n'a pas non plus reçu de réponse aux questions concernant : 1.° *l'histoire de la ville de Flessingue; 2<sup>o</sup> les différentes espèces de mollusques connues dans nos contrées. Cette dernière question a été retirée; la première* reste au concours jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1823. Le programme de 1818 en fait connaître les conditions.

L'académie espère recevoir les mémoires demandés dans son programme de 1819, et qui sont : 1<sup>o</sup> *un manuel à l'usage de tous ceux à qui l'inspection et la surveillance des ouvrages hydrauliques sont confiées dans les diverses administrations des digues (avant le 1<sup>er</sup> avril 1822); 2<sup>o</sup> une notice sur toutes les académies, sociétés ou établissemens scientifiques, consacrés aux progrès des lumières et de la civilisation, qui ont existé autrefois et existent encore dans le royaume des Pays-Bas (avant le 1<sup>er</sup> avril 1823); 3<sup>o</sup> Une continuation de l'ouvrage de DE LA RUE, intitulé Geletterd Zeeland (avant le 1<sup>er</sup> aril 1824).*

Enfin, l'académie a mis au concours une autre question dont voici l'objet : La province de Liège possède une riche mine de calamine, et, dans la fonderie de Liège, on se sert du zinc pour fabriquer des vases destinés à différens usages, ainsi que des ustensiles de cuisine soit pour apprêter des viandes, soit pour conserver des liquides. On y confectionne aussi des feuilles de zinc pour doubler les vaisseaux, garnir les toits, fabriquer des conduits, des gouttières, des tuyaux de pompe, etc. Cependant, une commission faisant partie de la classe,



des sciences physiques et mathématiques de l'Institut de France, a montré, dans un rapport fait le 15 mars 1813, que l'usage d'ustensiles de zinc pour apprêter des viandes pouvait n'être pas sans danger pour la santé; de son côté, le ci-devant propriétaire de la mine et fonderie s'est efforcé de réfuter, dans un mémoire étendu, l'opinion de cette commission, et il a donné, à l'appui de ses raisonnemens, diverses expériences faites à cette occasion. En conséquence, l'académie demande : 1° *si l'on peut, en toute circonstance, sans le moindre danger, faire usage des ustensiles de zinc pour apprêter des viandes*; 2° *sous quels rapports le zinc, bien employé, et toutes choses égales, mérite-t-il la préférence sur d'autres métaux dont on se sert actuellement pour doubler les vaisseaux, garnir les toits, et pour tous les usages mentionnés ci-dessus*? Pour ce qui regarde la première partie de la question, l'académie demande une discussion exacte et impartiale du contenu du mémoire sus-mentionné et des faits qui y sont rapportés, et elle désire que l'opinion qui sera émise par l'auteur soit appuyée d'expériences faites par lui-même. Quant à la seconde partie, il faudra avoir égard aux données que l'expérience a fournies jusqu'ici, et surtout à la solidité et au prix des différens métaux, pour en déduire des résultats comparatifs. Le prix est une médaille d'or de trente ducats, ou sa valeur en argent. Les mémoires seront reçus jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1823. Les réponses écrites en *hollandais*, en *latin* ou en *français* doivent être envoyées à M. J. DE KANTER, secrétaire de l'académie à *Middelbourg*.

## FRANCE.

GIRONDE.—BORDEAUX.—*Musée d'histoire naturelle*.—M. le baron Milius, commandant pour le Roi à Bourbon, ayant obtenu son rappel, vient, en rentrant dans sa patrie, d'ajouter de nouvelles richesses à celles que possédait déjà le musée de Bordeaux. Une suite intéressante des produits volcaniques de Bourbon; des madre-pores et des lithophytes de la mer Rouge; différens poissons de l'Océan indien, des oiseaux, des coquillages, des vers à soie d'une espèce qui ne nous était pas connue; quelques quadrupèdes; un échantillon de tous les bois qui croissent à Bourbon; beaucoup d'autres objets d'histoire naturelle, dont le détail nous entrainerait trop loin: tels sont les nouveaux trésors que le musée de Bordeaux

doit à M. Milius, qui apporte en outre un grand nombre de plantes curieuses, utiles ou rares.

A ces productions de la nature dans les trois règnes, M. Milius a joint, avec la même générosité, divers produits de l'industrie indienne. Un modèle des pirogues d'Otaïti; un modèle des bateaux d'Anjuan, avec leurs câbles d'herbe et d'écorce; divers instrumens de musique, usités chez les peuples de Madagascar; un métier de tisserand du même pays, métier si simple, nous avons failli dire, si grossier, qu'il appartient à l'enfance de l'art, tandis que la toile qui en provient est si fine, qu'on la croirait fabriquée par le plus habile ouvrier. Ces jolis tissus sont en feuilles de raphia.

— *Pont de Louis XVIII.*—Le 25 août, la dernière arche de ce beau monument a été fermée, avec la plus grande solennité, par le préfet du département, en présence des autorités civiles et militaires de Bordeaux. Il a fallu tout le talent et toute l'activité de MM. Deschamps, directeur des travaux, et Billaudel, ingénieur, pour amener à cette époque les constructions au degré d'achèvement nécessaire. Nous avons donné (T. X, pag. 454), des détails suffisans sur ce nouveau titre de gloire des ingénieurs français.

Deux médailles ont été frappées à cette occasion et mises par le préfet dans une boîte de plomb. L'une offre l'image du Roi, et, au revers, la vue d'une partie du pont, sur lequel s'élève une figure colossale de Neptune; au-dessous est la nymphe de la Garonne. L'inscription porte : *Garunna primùm ad Burdigalam subacta.* La deuxième médaille offre aussi, d'un côté, la figure du Roi, et, de l'autre, l'inscription d'usage.

LANDES.—SAINT-SEVER.—*Nouveau pont.*—L'inauguration du pont de cette ville, appelé pont de Louis XVIII, a eu lieu le 25 août; immédiatement après, le passage a été ouvert au public.

MAINE-ET-LOIRE.—ANGERS.—*Enseignement mutuel.*—Le ministre de l'intérieur vient d'accorder à la société, formée dans cette ville pour l'encouragement de l'enseignement mutuel, une somme de 8,000 fr. pour acheter le bâtiment dans lequel l'école est établie.

—MOSELLE.—Suivant le journal de ce département, trois cent soixante-quinze élèves fréquentent maintenant les écoles de Metz; la dépense annuelle est de 6,000 fr.; celle de l'instruction d'un enfant ne revient ainsi qu'à 16 fr. par an, ou 1 fr. 55 cent. par

mois ; et si l'on considère que les enfans sont dispensés de toute espèce de dépense pour achat de livres , papier , encre , plumes , etc. , que le tems de l'étude est abrégé d'une année au moins ; que les jeunes filles emportent de l'école , non seulement le genre d'instruction commun aux deux sexes , mais encore assez d'habileté dans les ouvrages à l'aiguille pour gagner leur vie ; si l'on remarque , de plus , que cent jeunes garçons et cinquante jeunes filles pourraient encore être admis dans les écoles , sans qu'il en résultât aucune augmentation de dépenses , on reconnaîtra que jamais méthode d'enseignement ne fut plus économique.

ISÈRE. — GRENOBLE. — *Sculpture. — Monument en l'honneur de Bayard.* — Le conseil général de ce département a reconnu qu'il lui appartenait de provoquer l'érection d'une statue en l'honneur du *Chevalier sans peur et sans reproche* ; il a joint à l'expression de son vœu le don d'une somme de 20,000 francs. La ville de Grenoble, imitant cet exemple, consacre une somme à la même destination. Enfin , le ministre de l'intérieur a promis les marbres nécessaires. On espère que cette impulsion ne s'arrêtera pas aux limites du département de l'Isère , et que tous les Français , jaloux de la gloire de leur pays , voudront contribuer à honorer la mémoire de Bayard , comme ils l'ont fait pour Duguesclin , Turenne , Fénélon et Malesherbes. M. Raggi , sculpteur distingué , auquel on doit déjà la belle statue pédestre de Henri IV , exécutée pour M. Digeon , a été chargé du monument. Le héros sera représenté au moment où , frappé d'un coup mortel , il vient d'être descendu de cheval. Appuyé contre un tronc d'arbre , il adresse au ciel sa dernière prière , et il regarde le pommeau de son épée , qui lui tient lieu de crucifix. La statue aura dix pieds de hauteur ; le piédestal sera orné de deux bas-reliefs , représentant : l'un , Bayard refusant la rançon d'une jeune prisonnière , et l'autre , son entrée dans Milan.

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

AMIENS. (*Somme.*) — L'*Académie des sciences , agriculture , commerce , belles-lettres et arts* (séance du 26 août) avait proposé , pour sujet du prix de poésie , l'*Amour de la patrie*. (Voy. T. VIII , pag. 201.) Elle a adjugé le prix à l'épître , qui a pour épigraphe : *Patria , dulce nomen !* et dont l'auteur est M. de Baugy. Elle a accordé l'*accessit* à une ode de M. Creton , avocat à la cour royale

d'Amiens, ayant pour épigraphe : *O patria!* et une mention honorable à un dithyrambe, dont l'épigraphe est : *Vincet amor patriæ.* — L'académie propose, pour sujet du prix de poésie de l'année prochaine, *le don de la Charte*; et pour sujet du prix de prose : *Exposer l'état de l'agriculture dans le département de la Somme, avant la révolution; démontrer si elle est aujourd'hui plus ou moins florissante; assigner les causes de ses progrès ou de sa décadence; indiquer les moyens d'accroître les uns, ou de remédier à l'autre.* Chaque prix sera une médaille d'or; le concours sera fermé le 15 juillet 1822. Dans cette même séance, l'académie a nommé membre titulaire M. Liadières, capitaine du génie, auteur de *Conradin et Frédéric*, et de *Jean sans peur*, tragédies jouées avec un grand succès au second Théâtre Français. (Voy. ci-après, l'article PARIS. — Théâtres.)

CAMBRAI. (Nord.) — *La Société d'émulation* a tenu sa séance publique annuelle, le 16 juillet. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1° Discours d'ouverture, par M. *Béthune-Houriez*, président; — 2° Exposé des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, par M. *Le Glay*, D. M., secrétaire perpétuel; — 3° Rapport sur le concours de poésie, par M. *Lussiez*; — 4° la Vie champêtre, ode imitée de l'italien de Parini, par M. *Pascal Lacroix*, vice-président; — 5° le Tombeau du roi Stanislas à Nancy (extrait d'un voyage en Lorraine), par M. *F. Delcroix*, secrétaire annuel; — 6° Élégie, par M. *Lussiez*; — 7° sur les Spartiates modernes; traduction de l'anglais de M. Galt, par M. *l'abbé Servois*; — 8° Épître à MM. \*\*\*, poètes et paresseux, par M. *Aimé Dupont*; — 9° Notice sur Pierre de Franqueville, né à Cambrai, premier sculpteur des rois Henri IV et Louis XIII, ouvrage couronné par la Société. Il n'y a point eu de prix, cette année, pour la poésie et pour l'éloquence. Les deux primes, pour l'amélioration des bestiaux dans l'arrondissement de Cambrai, ont été décernées à MM. *Gauthier*, de Grèvecœur, et *Defontaine*, de la Neuville-Saint-Remy. — M. *Coquin-Devillers*, officier de santé à Gouzeaucourt, a obtenu une médaille, à titre d'encouragement, pour un mémoire sur la topographie médicale de quelques communes du canton de Marcoing.

Deux mémoires étaient parvenus à la société, en réponse aux questions qu'elle avait proposées sur l'histoire locale et les antiqui-

tés. L'un avait pour titre : *Essai sur les monnaies frappées dans le Cambrésis et sur les médailles dont cette province a été l'objet*. L'auteur qui, fort jeune encore, se livre avec succès aux recherches numismatiques, est M. *Auguste Tribou*, de Cambrai. Un prix de la valeur de cent cinquante francs lui a été décerné.

La palme la plus brillante des concours de cette année, consistant en une urne d'argent du prix de deux cents francs, a été remportée par M. *Duthillœul*, de Douai, auteur du second mémoire, qui est un *éloge historique de Pierre de Franqueville*, sculpteur célèbre, né à Cambrai. En couronnant l'ouvrage, la Société a décidé qu'elle inviterait l'autorité municipale à donner le nom de *Franqueville* à l'une des rues de Cambrai.

— Sujets mis au concours pour l'année 1822 : 1° la *Topographie médicale d'une ou de plusieurs communes de l'arrondissement de Cambrai*; — 2° *Antiquités, histoire locale*. La société couronnera le meilleur *Mémoire sur un point quelconque de l'archéologie de l'arrondissement de Cambrai*; — 3° *Éloge de François Vanderburch*, mort archevêque de Cambrai, en 1644; — 4° une ode ou un poème sur *la bataille de Denain*. (Sujet déjà proposé l'année dernière et remis au concours.)

Les ouvrages des concurrens devront être envoyés à M. Le Glay, D. M., secrétaire perpétuelle de la société, avant le 15 juin 1822.

LYON. (*Rhône*.) — L'*Académie des sciences et belles-lettres* de cette ville a tenu sa séance publique le 4 septembre. On y a lu d'abord le compte rendu de ses travaux, pendant le dernier semestre de 1820 et le premier semestre de 1821; puis, le rapport d'une commission chargée de l'examen des ouvrages envoyés au concours. Des divers sujets proposés par l'académie, celui qui concernait *l'administration des hôpitaux*, est le seul pour lequel il y ait eu des concurrens; l'académie a décerné une médaille d'or à l'un des auteurs, et une mention honorable à un autre. On a terminé la séance, en faisant connaître les encouragemens accordés par l'académie à l'auteur d'une mécanique dont l'objet est de perfectionner les métiers propres à la fabrication des étoffes de soie.

MARSEILLE (*Bouches-du-Rhône*). — *Académie des sciences, belles-lettres de Marseille*. — Depuis long-tems, cette société n'avait eu de séance aussi intéressante que celle du 26 août dernier, présidée par M. Régis. Elle a été, en partie, consacrée à la réception de M. Grange, jeune écrivain qui avait déjà obtenu d'honorables dis-

inctions dans les concours académiques de Marseille et de Lyon, et qui vient de remporter l'accessit pour l'éloge de *Vauvenargues* à l'académie d'Aix. La séance a été terminée par des lectures variées, où la poésie et l'éloquence ont tour à tour fixé l'attention de l'assemblée.

NANTES (*Loire-Inférieure*). — *La Société académique* de cette ville, qui avait remis trois fois au concours l'éloge d'*Abeilard*, vient enfin de décerner le prix à M. Frion. Ce morceau d'éloquence est, dit-on, remarquable par l'éclat du style, la sagesse des idées, et surtout par le soin que l'auteur a pris de venger d'un injuste oubli les ouvrages d'un homme plus connu par ses infortunes amoureuses que par ses travaux littéraires.

ROUEN (*Seine-Inférieure*). — *Société libre d'émulation*. — L'existence de cette société date des premières années de la révolution ; elle fut fondée par quelques hommes estimables et instruits, qui s'occupèrent d'abord des arts industriels, et prouvèrent ensuite qu'ils n'étaient pas moins propres à cultiver les sciences et les lettres : leurs successeurs, animés du même esprit, tendent au même but. Dans sa séance annuelle du 9 juin, cette société a distribué les prix suivans : 1° à M. *Collin*, ouvrier tisserand, demeurant à Rouen, pour la découverte et l'emploi de divers moyens propres à diminuer, dans certains cas, la fatigue de l'ouvrier, et à abrégér le travail, en empêchant le fil de se casser aussi souvent ; 2° à M. *Le Grip* fils, fabricant de faïence, pour la confection du *minium* de bonne qualité, à un prix inférieur à celui de Paris et de Pétrauger ; 3° à MM. *Désé-rigny* et *Garnier*, pour l'avantage qu'ils ont procuré aux raffineries de ce département, en mettant à leur portée une fabrique de *charbon animal*, si utile à la clarification.

Les noms de MM. *Talon*, *Lecoffre*, *Nourrit*, *Lecomte*, *Picard*, *Char-don* et *Halley* ont été mentionnés honorablement pour divers autres procédés industriels, parmi lesquels on cite des rouleaux de pression, un perfectionnement dans le mouvement des cardes, une liqueur, un enduit et un mortier propres à suppléer aux précieux procédés qui donnaient tant de solidité aux constructions antiques. Un prix de 500 fr. sera décerné, dans la séance du 9 juin 1822, à l'inventeur du meilleur procédé pour la préparation du lin et du chanvre, sans rouissage. ( Nous rendrons compte du Recueil publié par cette société. )

TOULOUSE (*Haute Garonne*). — *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*. — Cette académie avait proposé, pour le sujet d'un prix de 500 francs qu'elle devait adjuger en 1821, les questions suivantes : 1° *Faire connaître les circonstances particulières que la stratification de chaque sorte de masse minérale peut présenter, tant sous le rapport de la forme des couches que sous celui de leur direction et de leur inclinaison*; 2° *déterminer les lois, soit générales, soit particulières, auxquelles la stratification des masses minérales peut être soumise. Cette détermination doit être basée sur des faits positifs et bien constatés*. L'académie, n'ayant point reçu de mémoires sur ce sujet, le retire du concours. Elle continue, comme objet d'un prix extraordinaire de la valeur de 500 francs, pour être donné en 1822, la question suivante : *Quels sont les monumens historiques, littéraires et scientifiques qui, depuis dix-huit siècles, ont fait donner à Toulouse le surnom de Palladienne*. Elle continue encore, pour sujet du prix ordinaire en 1822, les questions suivantes : 1° *Déterminer l'état politique, civil et religieux de la Gaule, avant l'entrée des Romains dans cette partie de l'Europe*; 2° *fixer, d'après les auteurs et les monumens, les connaissances que les Gaulois avaient déjà acquises dans les sciences et dans les arts*. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs.

Elle propose, comme sujet du prix à donner en 1823, une *Théorie physico-mathématique des pompes aspirantes et foulantes*, faisant connaître le rapport entre la force motrice employée et la quantité d'eau réellement élevée, en ayant égard à tous les obstacles que la force peut avoir à vaincre, tels que le poids et l'inertie de la colonne d'eau élevée, son frottement contre les parois des tuyaux, son étranglement en passant par les ouvertures des soupapes, le poids et le frottement des pistons, le poids des clapets ou soupapes, l'inégalité entre la surface supérieure et la surface inférieure de ces clapets au moment où la pression va les ouvrir, etc. Cette théorie doit être basée sur des expériences positives, et les formules qui en seront déduites doivent être faciles à employer dans la pratique. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs. Enfin, l'académie propose, pour sujet du prix à donner en 1824, et qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 500 francs, les questions suivantes : 1° *Déterminer par des observations comparatives les cas où l'emploi des sels à base de quinine est aussi avantageux que celui du quinquina*; 2° *désigner les cas où il mérite la préférence*.

Les savans de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les ouvrages doivent être écrits en français ou en latin , et adressés à M. d'Aubuisson de Voisins , correspondant de l'Institut , secrétaire perpétuel de l'académie. Les mémoires seront reçus seulement jusqu'au 1<sup>er</sup> mai de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. L'académie , qui ne prescrit aucun système , déclare qu'elle n'entend pas adopter tous les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

— *La Société d'agriculture de Toulouse*, convaincue que la charrue de ce département est encore susceptible de perfectionnement , malgré les améliorations exécutées par le sieur *Bellaval*, auquel il a été décerné un prix d'encouragement , proroge à l'an 1822 le sujet proposé l'an dernier et les années précédentes : elle offre , en conséquence , une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à celui qui présentera la charrue perfectionnée , de manière à travailler la terre à une profondeur de dix pouces , sans autre secours que la force d'une paire de bœufs ou de chevaux. Le société appelle particulièrement l'attention des concurrens sur les principaux élémens de notre charrue ordinaire , le *coutre* et le *soc* ; elle les invite à exposer les modifications qu'il conviendrait de leur faire subir. Le *coutre*, dont la destination est de fendre la terre , doit-il être placé dans le plan vertical de l'arête du soc ? sa pointe doit-elle être placée immédiatement au-dessus de celle du soc , et dans la même direction , pour éviter la résistance qu'on éprouve en pure perte , quand on l'incline aussi du côté opposé au versoir ? Le *soc* ne pourrait-il pas être établi en fer de fonte et à aile simple du côté du versoir ? L'aile double paraît inutile à la charrue qui n'a qu'un versoir. Les concurrens devront adresser à la société , avec leurs mémoires descriptifs , une charrue dans les dimensions qu'ils auront déterminées pour son perfectionnement ; le prix de construction sera remboursé en sus de la médaille.

La société distribuera annuellement des médailles d'encouragement aux maîtres-valets des quatre arrondissemens et des cinq départemens limitrophes , qui auront le mieux rempli les conditions ci-après : les concurrens devront remettre un certificat signé du propriétaire , et visé par le maire de la commune ; ce certificat portera : 1<sup>o</sup> que le maître-valet demeure depuis dix ans au moins dans le domaine ; 2<sup>o</sup> qu'il est de bonnes mœurs ; que sa probité est à toute épreuve ; 3<sup>o</sup> qu'il est bien soigneux de ses bestiaux ;



qu'il ne les maltraite point; 4° qu'il est économe de fourrage; qu'il ne néglige rien pour les conserver, notamment les crêtes et les tiges du maïs; 5° qu'il dirige avec intelligence la construction des pailliers, et qu'il n'est pas sujet à avoir une partie de la paille pourrie dans l'hiver; 6° qu'il laboure bien, et se distingue par sa diligence à faire donner les différentes façons aux terres; qu'il monte bien une charrue, et en ajuste toutes les pièces de manière à ce qu'elle laboure convenablement la terre, sans trop fatiguer les bœufs; 7° qu'il est adroit à faire écouler l'eau des champs, par le moyen des saignées et des égouts; 7° qu'il a soin de récurer les étables, et qu'il ne laisse point brûler les fumiers par le soleil, mais qu'il les recouvre de terre, après les avoir arrangés sur le tas, chaque semaine au moins.» *Les mémoires et lettres* doivent être adressés à M. Marqué Victor, secrétaire perpétuel de la société, à Toulouse.

## PARIS.

INSTITUT.—*Académie des sciences.*—AOÛT 1821.—*Séance du 6.*  
— M. Geoffroy-Saint-Hilaire, rappelant à l'académie le vœu qu'elle manifesta pour que le gouvernement fit demander des *gymnotes électriques* en Amérique, informe l'assemblée qu'un de ces poissons est récemment arrivé vivant et bien portant au Jardin du Roi. Une commission, composée de MM. Arago, Cuvier, de Humboldt, Gay-Lussac et Geoffroy-Saint-Hilaire, est chargée de suivre les expériences auxquelles on doit soumettre ce poisson.— M. Garros adresse un traité manuscrit *sur les propriétés d'épuratoires du charbon de bois*. (Commissaires, MM. Berthollet, Vauquelin, Thénard et Girard.)— On dépose un mémoire de M. Denaux, ingénieur de la marine, sur un *instrument propre à mesurer le sillage des vaisseaux*, et qu'il nomme *dromographe*. (Commissaires, MM. de Rossel et Fourier.)— M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire *sur les organes de la déglutition et du goût chez les perroquets nucroglosses ou aras indiens*. — M. Henri, ingénieur des ponts et chaussées, lit un mémoire sur le projet d'une *nouvelle machine hydraulique, ayant pour objet le passage des bateaux*. (Commissaires, MM. de Prony, Girard et Cauchy.) — M. de Férussac continue la lecture de son mémoire *sur les couches supérieures de la craie*. (Commissaires, MM. Lamarck, Cuvier, Bosc et Brongniart.)

— M. Sarlandière présente un *myrte* qui a été élevé par M. Lallée, cultivateur d'Abbeville, de manière à représenter un vase, au moyen de ses branches multipliées et disposées symétriquement. (MM. de Jussieu et Dupetit-Thouars, commissaires.)

— Du 13 août. — M. Hyde de Neuville transmet un ouvrage de M. John-Quincy-Adams, secrétaire d'état des États-Unis et président de la société américaine, ayant pour titre : *Rapport sur les poids et mesures*, en exécution d'une résolution du sénat, en date du 3 mars 1817 (M. Delambre, un compte verbal). Le nom de M. Adams sera inscrit parmi ceux des savans qui désirent le titre de correspondant de l'académie. — On lit un extrait d'un journal allemand, envoyé par M. Gauss, et traduit par M. Burckhardt. On y voit que M. Gauss a imaginé de faire réfléchir par un miroir la lumière du soleil, sur un signal terrestre, pour le rendre visible à une grande distance. Dans l'expérience qui en a été faite, les stations étaient éloignées de 85,000 mètres; le miroir avait deux pouces sur un pouce un quart, et la lumière réfléchie se voyait parfaitement. — Au nom d'une commission, M. Latreille lit un rapport sur le mémoire de M. Virey, relatif à une *nouvelle espèce de cochenille qui fait périr les rosiers*; les conclusions de ce rapport, toutes favorables au travail de M. Virey, sont approuvées par l'académie. — M. Cuvier lit un mémoire intitulé : *Ossemens de fossiles analogues aux tapirs*. — M. Mongez lit un mémoire sur l'art monétaire des anciens et des modernes.

— Du 20. — M. Lassis présente un mémoire *sur les véritables causes des maladies épidémiques*, etc. (MM. Portal et Duméril, commissaires.) — Au nom d'une commission, formée de MM. Prony, Gay-Lussac et Girard, celui-ci lit un rapport très-important *sur la nouvelle machine à vapeur de Mannoury-Dectot*, exécutée depuis quelque tems pour le service des abattoirs de Grenelle; en voici les conclusions : « Nous pensons que l'appareil à vapeur, qui fait l'objet de ce rapport, est très-propre à confirmer l'opinion avantageuse que les diverses machines imaginées par M. Mannoury Dectot ont déjà donnée de ses connaissances, de son génie inventif et de sa sagacité, et qu'en conséquence cet appareil, dont une expérience de deux ans atteste le bon emploi, est tout-à-fait digne de l'approbation de l'académie. » L'académie approuve le rapport et arrête qu'il sera imprimé dans ses mémoires. — M. Latreille lit un mé-

moire intitulé : *Éclaircissemens relatifs à l'opinion de M. Huber fils, sur l'origine et l'issue extérieure de la cire.* — La section de médecine présente les candidats suivans pour la place de correspondant, vacante dans son sein par la mort de M. Grégory; ce sont MM. Baillie, Barbier, Maunoir, Fodéré et Lauth.

— *Du 27.* — On lit une lettre de M. le maréchal duc d'Albuféra, relative à l'aérolithe d'Aubenas, du poids de 220 livres (*Voy.* ci-dessus p. 426.); il envoie un fragment de la pierre. — Au nom d'une commission nommée pour faire des expériences sur la gymnote électrique, M. Arago donne une idée des recherches auxquelles elle s'est livrée; il décrit un instrument construit tout exprès, et qui n'a pu servir, parce que l'animal est mort lundi dernier. M. de Humboldt ajoute quelques renseignemens curieux sur la différence entre la torpille et la gymnote. — Au nom d'une commission, M. Vauquelin lit, sur l'*encre indélébile* de M. Dumoulin, un rapport, duquel il résulte que M. Dumoulin n'est pas le premier qui ait su composer une encre de cette espèce; que celle de M. Dizé, et surtout celle de M. Delunel, dont il a été rendu compte à l'Institut en l'an ix, ont les mêmes qualités; cette dernière est même d'un noir plus intense et change moins par les acides que celle de M. Dumoulin. « Nous pensons, dit en terminant M. le rapporteur, qu'au moyen de ces encres, les administrateurs, les banquiers, les négocians, etc. n'ont plus rien à craindre de la fraude. » Rapport et conclusions approuvées. — M. Arago rend un compte verbal de l'ouvrage de M. Scoresby sur le *Spitzberg, l'île de Maye et les mers polaires.*

— *L'académie française* a tenu sa séance publique annuelle, du 25 août, sous la présidence de M. DE LA PLACE, chancelier de l'académie. — On a d'abord entendu le rapport de M. le secrétaire perpétuel sur les concours de poésie et d'éloquence. L'académie avait à décerner un prix ordinaire de poésie, et deux prix extraordinaires, l'un de poésie, l'autre d'éloquence. Le sujet du prix ordinaire de poésie était : *la restauration des lettres et des arts sous François I<sup>er</sup>.* — Vingt-trois pièces ont été envoyées au concours, mais, dans aucune, ce sujet intéressant et national n'a paru traité assez heureusement pour obtenir le prix. L'académie a cependant distingué trois pièces, et a décidé qu'elles seraient nommées dans l'ordre de leurs n<sup>os</sup> d'enregistrement; savoir : n<sup>o</sup> 9, qui a pour épigraphe : *Charlemagne, François I<sup>er</sup>, Louis XIV;* — n<sup>o</sup> 11, dont l'épigraphe est :

*Enfin François naquit* ;—n° 15, portant pour épigraphe : *Je dirai les exploits de son regne paisible.* — Elle propose de nouveau ce sujet.

Les autres concours ont été plus heureux. Le sujet du *Dévouement de Malesherbes*, proposé pour la seconde fois, avait excité une touchante émulation ; mais le mérite des ouvrages n'a pas été en proportion de leur nombre ; l'académie a vu du moins avec intérêt quarante-six concurrens s'exercer sur un sujet aussi digne d'inspirer les muses françaises. Dans les quarante-six pièces, une seule a fixé spécialement l'attention de l'académie, c'est une ode, portant pour épigraphe le passage d'Horace : *Justum et tenacem propositi virum*, etc. L'auteur est M. A. Gaulmier, professeur de rhétorique au collège de Nevers.

Le sujet du prix extraordinaire d'éloquence consistait à *déterminer ce qu'est le Génie poétique, et comment il se fait reconnaître, indépendamment de la diversité des langues et des formes de la versification, et dans tous les genres, depuis l'Épopée jusqu'à l'Apologue.* — Vingt-quatre discours ont été soumis au jugement de l'académie. Les concurrens avaient à indiquer les causes qui excitent l'enthousiasme poétique : il est à regretter qu'ils n'aient pas assez expliqué combien les sentimens nobles et vertueux, que produisent les rapports de l'homme avec la divinité, la patrie, la société et la famille, fournissent encore plus à l'imagination et à l'inspiration, que la contemplation de la nature physique. En approfondissant le sujet sous ce rapport vraiment philosophique, ils auraient sans doute prouvé que les grandes vertus, les nobles émotions, comptent parmi les premiers et les plus beaux élémens du génie poétique, et surtout que le génie de la poésie peut beaucoup moins s'en passer que le génie des autres arts.

L'académie a décerné le prix au discours inserit sous le n° 6, et dont l'auteur est M. A. Théry, professeur de seconde au collège de Versailles.

Des mentions honorables ont été accordées aux auteurs des discours n° 14, n° 15 et n° 22.

L'auteur de ce dernier est M. Bert. Il a soutenu qu'on ne peut connaître le génie poétique ; qu'on peut seulement étudier les signes qui le révèlent ; cependant il a défini la poésie, le don de créer et de rendre sensibles, par le charme d'un langage consacré, les fictions propres à émouvoir et à exalter en nous le sentiment du beau.

Après le rapport de M. Raynouard, on a lu le discours et l'ode couronnés. Plusieurs passages de l'un et de l'autre ont excité de vifs applaudissemens. Le discours sur feu M. de Montyon, fondateur de plusieurs prix de sciences et de vertu, a constamment intéressé par la succession et le nombre des bonnes actions qui ont honoré la vie et qui recommandent la mémoire de ce zélé philanthrope, destiné à se survivre par la perpétuité de sa bienfaisance : car, en France, on ne manquera jamais ni de bonnes actions, ni d'ouvrages utiles aux mœurs à récompenser. Les deux faits qu'on a cités comme préférés par l'académie dans le nombre de ceux qui pouvaient prétendre aux prix de vertu, ont arraché des larmes d'attendrissement. Le premier prix a été décerné à mademoiselle Marie Madeleine de Courty, domestique de la dame Chartier, rue Hillerin-Bertin, n° 13; le deuxième prix, à M. Ant. Bonafou, rémouleur, rue des Orfèvres, n° 5.

Le *Programme* des prix qui seront distribués dans la séance annuelle d'août 1822, a été arrêté ainsi : Prix d'éloquence : *Éloge de La Sage*. Prix de poésie : *La restauration des lettres et des arts sous François I<sup>er</sup>*. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1822.

Chaque prix sera d'une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr.

L'académie décernera, en 1822, un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr., à l'auteur de l'ouvrage littéraire publié en entier, et pour la première fois, dans l'intervalle du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1821, qui aura été jugé le plus utile aux mœurs.

Dans la même séance, l'académie décernera un prix consistant en une médaille d'or, de la valeur de 1,000 fr., pour récompenser un acte de vertu qui aura eu lieu pendant les trois années antérieures au 1<sup>er</sup> juillet 1822, dans le département de la Seine. On aura soin d'adresser, avant le 16 juillet 1822, à M. le secrétaire-perpétuel de l'académie, les preuves qui constateront l'acte de vertu.

— *Séance du 4 septembre.* — M. Boissy-d'Anglas, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, lit une notice sur *Vincent de Paule*. — M. Andrieux, une notice sur la vie et les ouvrages de *Collin d'Harleville*. — M. de Lally-Tolendal, des vers sur la fête à laquelle il a assisté, le 10 août, à Lucerne, pour l'inauguration du monument consacré à la mémoire des officiers et soldats suisses qui ont péri le 10 août et le 2 septembre 1792.

— *Académie des beaux-arts.* — *Prix de sculpture.* — Voici le pro-

gramme qui avait été donné par l'académie, pour un bas relief : « *Alexandre dans la ville des Oxydraques* (dans l'Inde). Alexandre était monté le premier sur la muraille ; seul, il se précipite dans une ville pleine d'ennemis. Il y avait non loin du mur un vieux arbre dont les branches touffues semblaient s'étendre exprès pour couvrir le Roi.

« Alexandre, afin de ne pas être enveloppé, s'appuya contre le trône, qui était fort gros. Deux des ennemis qui osèrent s'approcher, furent reçus si vigoureusement, qu'ils tombèrent morts à ses pieds, lorsqu'un Indien lui lança une flèche qui l'atteignit au flanc droit. Abattu de ce coup et perdant beaucoup de sang, il ne put tirer le dard de la plaie ; celui qui l'avait blessé accourut plein de joie pour le dépouiller. *Mais, dès qu'Alexandre sentit mettre la main sur lui, outré de l'indignité de cet opprobre, il se ranima et plongea son épée dans le corps de son ennemi.* Ces trois corps étendus autour de lui intimidèrent les autres ennemis, ce qui donna à son armée le tems de le rejoindre et de le secourir. »

L'académie a décerné le premier grand prix à M. Philippe Joseph Henry Lemaire, de Valenciennes, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Cartellier ; le deuxième grand prix, à M. Alexandre Dumont, de Paris, âgé de vingt ans, élève de son père et de M. Cartellier. — *Société de la morale chrétienne, ayant pour objet l'application des préceptes du christianisme aux relations sociales.*—*Extrait du règlement de cette nouvelle société, tiré de son prospectus du 26 août dernier.*— « Plusieurs amis de l'humanité, convaincus que la plupart des erreurs et des vices qui retardent le règne de la justice et de la paix parmi les hommes, naissent de l'ignorance ou de l'oubli des préceptes du christianisme, et désirant concourir à rendre leur application plus générale dans les diverses relations des peuples et des individus, se sont réunis en société, sous l'autorisation du gouvernement, pour travailler d'un commun accord à diriger l'attention des hommes, leurs frères, sur de si grands intérêts. Dans l'espoir de réaliser cet utile projet, ils ont arrêté entre eux le règlement suivant : **TITRE 1<sup>er</sup>.**—*But de la société.*—**Art. 1<sup>er</sup>.** Le but de la société est d'exposer et de rappeler sans cesse à l'esprit des hommes les préceptes du christianisme dans toute leur pureté, de leur faire remarquer l'heureuse influence que ces préceptes exercent sur le bonheur du genre humain, et de contribuer ainsi à faire naître ou à ranimer de plus en plus des sentimens de charité et d'une commune

bienveillance, si propres à faire régner la paix sur la terre. — TITRE II.  
 — *Travaux de la société.* — Art. 2. Les travaux de la société consistent :  
 1° à recueillir les renseignemens qu'elle pourra se procurer sur les établissemens, les travaux et les productions en tous genres, qui, dans les divers pays et sous des formes diverses, ont pour objet l'amélioration de l'état moral et physique de l'homme; 2° à publier un ouvrage périodique spécialement consacré à faire remarquer la salutaire influence des préceptes du christianisme sur les institutions, la civilisation et la prospérité des peuples, et à faire connaître tout ce qui, dans les documens recueillis par la société, paraîtra utile et digne d'imitation; 3° la société publiera aussi, suivant que ses facultés pourront le lui permettre, d'autres écrits destinés à convaincre les hommes et surtout la génération qui s'élève, qu'il ne peut y avoir de bonheur réel et durable que dans l'observation des préceptes de l'Évangile. Dans les diverses publications de la société, on évitera scrupuleusement d'élever aucune discussion sur les points qui divisent les différentes branches de la famille chrétienne. — TITRE III.  
 — *Organisation.* — Art. 4. Le nombre des sociétaires est indéterminé: toute personne qui, pénétrée des principes de la société, désirera concourir au but qu'elle se propose, y sera admissible, en se conformant aux réglemens établis. — Art. 8. La société aura des membres correspondans et étrangers. — TITRE IV. — *Administration.* — Art. 9. A l'effet de pourvoir aux diverses dépenses qu'aura à faire la société, il est arrêté que, pour en être membre, on versera annuellement dans la caisse de l'administration une somme dont le *minimum* sera de 25 fr. Dans cette somme se trouvera compris l'abonnement à la feuille périodique que la société se propose de publier. Toute autre offrande présentée à la société sera également reçue avec reconnaissance. La société se réserve d'inscrire au nombre de ses membres toute personne qui coopérera d'une manière active aux progrès de ses travaux. »

On voit que tout ce qui pourrait faire naître des discussions fâcheuses et absolument contraires au but de la société, devra être banni de ses publications et de tous ses travaux. Une commission nommée dans son sein veillera à la stricte observation de cette règle. Mais, *en évitant ce qu'un apôtre appelle les questions inutiles, sachant qu'elles sont une source de contestations* (II Tim. 2, 23),

on insistera d'autant plus sur les sublimes préceptes de la morale chrétienne, sur les vérités essentielles qui leur servent de base ou d'appui, et sur lesquelles il ne peut y avoir dissentiment. Persuadés qu'un tel projet ne peut manquer de trouver des approbateurs, et pleins de confiance dans la Providence divine qui se plaît à bénir ce qui est conçu dans des vues pieuses et charitables, les fondateurs de la société espèrent que leur entreprise sera couronnée de succès, et ils invitent toute personne qui forme avec eux des vœux sincères pour le bien des hommes ses frères, à y prendre part et à faire connaître à cet effet ses intentions à l'un des soussignés membres du comité provisoire, notamment à M. DELACROIX, notaire royal, rue du Mail, n° 15, et à MM. de la Rochefoucault-Liancourt, président; Degerando, cul-de-sac Férou, n° 7; Coepp (J. J.), rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n° 52; Laborde (Alexandre), rue d'Artois, n° 28; Lasteyrie, rue du Bac, n° 58; Spurzheim, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 3; Staël-Holstein, rue de Bourbon, n° 76; Stapfer, rue des Deux-Écus, n° 4; Türkheim, r. d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n° 15; Würtz (J. G.), rue de Bourbon, n° 17; Willm, secrétaire, boulevard Poissonnière, n° 15; Coquerel, secrétaire adjoint, r. Hautefeuille, n° 1.

*Nota.* Les lettres et paquets destinés pour la Société de la morale chrétienne, etc., seront provisoirement adressés à la maison TREUTTEL ET WÜRZ, rue de Bourbon, n° 17. On est prié de les affranchir.

---

*Botanique.* — *Observations sur la prétendue découverte faite par M. Gimbernat, d'une substance qu'il appelle zoogène, extraites d'une note adressée à la Revue par la Société Linnéenne de Paris.*

« Plusieurs recueils périodiques, et quelques-uns même de ceux qui sont consacrés aux sciences, tant en France qu'à l'étranger, ont répété dernièrement, à l'envi les uns des autres, qu'un naturaliste espagnol, M. Gimbernat, venait de découvrir, dans les eaux thermales de Baden, en Allemagne, et d'Ischia, près de Naples, une substance organique nouvelle, qu'il a nommée *zoogène* ou *zoagène*. Cette singulière substance ressemble, dit-on, à de la chair humaine recouverte de son épiderme. Soumise à la distillation, elle fournit les produits ordinaires des matières animales; bouillie, on en obtient une gélatine propre au collage du papier. Cette substance,



présentée comme nouvelle, est connue depuis près de soixante-quinze ans ; elle a été décrite, en 1752, par Springsfeld (1), qui venait de la trouver dans les eaux chaudes de Carlsbad, en Bohême; elle a été, quelques années après, le sujet de mémoires fort bien faits, par Schrank (2) et Seherer (3), qui la nommèrent *conferva thermalis*. Les botanistes l'appellent aujourd'hui *tremella reticulata*. De Saussure l'a ramassée dans les bains d'Aix, en Savoie ; Decandolle, dans ceux de Plombières. D'autres observateurs, bien antérieurement à l'an 1800, aux eaux thermales de Tœplitz, en Bohême, de Barèges et de Dax, aux pieds des Pyrénées, et de Chaudes-Aigues, département du Cantal, où elle a été trouvée unie à un *fucus* d'un vert éclatant. Moi-même, je l'ai trouvée aux eaux chaudes d'Ischia, en 1802, à celles de Montecatini, en Toscane, et de Lucques, en 1805.

« Ce n'est pas la première fois que des conferves, des trémelles, des ulves, etc., ont été prises pour des substances nouvelles; on se rappelle encore le prétendu papier naturel, découvert, en 1763, par Coltellini, aux environs de l'ancienne ville étrusque de Cortona, et qui n'était, comme l'a prouvé Strange (4), que la conferve commune, *conferva rivularis*, rassemblée en masses plus ou moins considérables. La nature singulière, quelquefois même équivoque de ces cryptogames, leurs formes extrêmement variées, leur couleur

(1) *De plantâ quâdam, quæ propè scaturiginem thermarum Carolinarum crescit et tremella thermalis gelatinosa reticulata, etc., dicitur.* Mém. inséré dans les *Actes de l'académie de Berlin*, 1752, pag. 102-108.

(2) *Beschreibung einer Wasserseide von moll's oberdeutsche beytrage*, pag. 155-157.

(3) *Observationes et experimenta super materia viridi thermarum Carolinarum et Tœplitzentium, regni Bohemice*, insérées dans les *Collectanea* de Jacquin, vol. I<sup>er</sup>, pag. 171-185.

(4) *Lettera sopra l'origine della carta naturale di Cortona, corredata di varie altre osservazioni relative agli usi e prerogative della conferva Plinii et altre piante congeneri.* Pisa, 1764, in-8<sup>o</sup>. On en trouve encore une traduction française dans le *Journal de physique*, tom. I<sup>er</sup>, pag. 45; et une latine dans les *Philosophical transactions*; Vol LIX, pag. 50.

et leur consistance gélatineuse, molle, presque charnue, peuvent tromper des yeux inexpérimentés; mais, pour l'observateur attentif, l'erreur ne peut durer. Il peut bien un moment, avec quelques naturalistes estimables, tels que Girod-Chantrons et Vaucher, les considérer comme des animaux, à cause de leur mouvement d'irritabilité et d'oscillation, à la vérité très-faible. Mais, en réfléchissant, il les rend au règne végétal, auquel elles servent de premier anneau. Elles se reproduisent à la manière des polypes amorphes, et c'est en automne qu'elles jettent leurs bourgeons séminiformes. Les mouvemens d'oscillation qui les caractérisent me paraissent dépendre d'une simple action hygrométrique, comme leur irritabilité se rapporte à celle des étamines de l'épine vinette (*berberis vulgaris*) et de la parnassie (qui croît également dans les marais et sur les coteaux crayeux et arides, quoique Linné la désigne uniquement par le nom de *parnassia palustris*, etc.), à celle des folioles de la sensitive (*mimosa sensitiva*), du sainfoin originaire des bords du Gange (*hedysarum Gyrens*), etc., ou bien encore à celle qu'on observe dans le pétale du *Laperia racemosa* de Cavanilles, qui forme la labelle ou tablier de cette fleur irrégulière et d'un rouge pâle. \*

THIEBAUT DE BERNEAUD.

*Arts industriels. — Coutellerie. — Acier de damas.* — Un de nos couteliers les plus habiles et les plus industrieux, Sir Henri, de Besançon, étant parvenu à fabriquer l'acier, dit de *damas*, bien supérieur à celui de Perse et de Syrie, l'emploi maintenant pour faire des instrumens de chirurgie, qui l'emportent sur ceux qu'on construit avec l'acier fondu anglais. L'extrême dureté et la grande élasticité de ce damas le rendent particulièrement très-précieux pour la fabrication des instrumens, qui exigent un tranchant très-acéré, tels que les rasoirs, les bistouris, les lancettes, les instrumens à cataracte, etc., qui s'émoussent si promptement, surtout lorsqu'on s'en sert pour couper ou percer des corps un peu résistans. Nous avons vu des lancettes de Sir Henry, traverser avec la plus grande facilité des morceaux de parchemin et des lames de plomb, et même des planches, sans rien perdre de leur fil, tandis que de très-bonnes lancettes ordinaires se brisaient ou s'émoussaient à ne plus servir, lorsqu'on les soumettait aux mêmes expériences. Sir Henry fabrique en outre, avec son damas, tous les autres objets de coutellerie, tels que canifs, ciseaux, etc., avec

lesquels on peut couper l'os, l'ivoire, et même le fer, sans qu'ils s'émousent. Nous avons remarqué particulièrement des lames de sabre et d'autres armes, dont la qualité nous a paru bien supérieure à celle des armes turques, qu'elles entament sans être ébréchées. *La Société d'encouragement*, le *Nouveau Journal de médecine* (cahier de juillet), et plusieurs autres gazettes, ont donné les plus grands éloges à ces nouveaux et utiles produits de l'industrie française. Sir Henry a ses ateliers place de l'École-de-Médecine, à Paris.

*Institution de M. MORIN, rue Louis-le-Grand. — Enseignement du latin par la méthode de M. J. J. ORDINAIRE.* (Voyez TOM. VIII, p. 554.) Nous avons fait connaître, page 230 de ce volume, le point auquel les élèves de M. Morin, instruits par cette méthode, sous la direction de M. Ordinaire, étaient parvenus, le 19 juillet dernier, après trente-cinq jours de travail. Depuis cette époque jusqu'au 24 septembre, malgré le dérangement causé par les vacances, les élèves du groupe le plus avancé ont appris plus de 1800 mots; savoir: le reste des adjectifs de *l'Epitome historice sacræ*, avec leurs désinences adverbiales; 2° le tableau des noms de nombre latins, ordinaires et cardinaux, ainsi que les adjectifs et les adverbes qui en sont dérivés. Ce tableau est tellement familier aux enfans, qu'ils traduisent sur-le-champ, sans hésiter, les nombres les plus compliqués, exprimés en latin ou en français; chose qu'aucun élève de rhétorique, et que même peu de professeurs seraient en état de faire; 3° tous les pronoms; 4° les prépositions avec leurs complémens; 5° les verbes réguliers, irréguliers et déponents de la première et de la deuxième conjugaisons. Ces 1500 mots, ajoutés aux 1200 que les élèves savaient à l'époque du 19 juillet, forment un total de 2500 radicaux latins, auxquels ils appliquent toutes les désinences relatives à chacun d'eux. De plus, ils traduisent immédiatement, avec la plus grande facilité, les phrases latines formées de ces mots, et dont l'explication n'exige pas la connaissance des règles de la syntaxe; ils en font aussi l'analyse avec une régularité parfaite. Mais, ce qui est très-remarquable, c'est qu'ils mettent aussi facilement des phrases françaises en latin, sans autre secours que leur mémoire et leur jugement, qui sont également développés par ces exercices.

Tels sont les résultats que M. Ordinaire a obtenus en trois mois et demi, avec des élèves fréquemment distraits de leurs études;

résultats que chacun peut vérifier soi-même, comme nous l'avons fait avec le plus vif intérêt.

Le succès toujours croissant de cette classe latine a déterminé M. Morin à joindre à son établissement une maison contiguë, qui lui donne les moyens de recevoir soixante-dix pensionnaires de plus. L'expérience a prouvé que plus le nombre d'élèves est considérable, plus les progrès sont rapides, parce qu'alors il est plus facile de classer les enfans suivant leur degré de connaissances. Un professeur, envoyé de Bruxelles, va s'établir chez M. Morin, pour mieux suivre les procédés de M. Ordinaire, qu'il doit appliquer ensuite dans la capitale de la Belgique.

Espérons que l'université de France ne se laissera pas prévenir par les étrangers, et qu'elle fera jouir promptement la jeunesse confiée à ses soins des avantages de la nouvelle méthode, en l'introduisant dans les classes inférieures des collèges royaux. Cet espoir est d'autant plus fondé, que les membres du corps enseignant, qui ont étudié l'ouvrage ou assisté aux leçons de M. le recteur de Besançon, n'ont trouvé aucune objection à faire contre sa méthode, et que même ils sont d'accord avec tous ceux qui ont réfléchi sur ce sujet, pour la regarder comme infiniment supérieure à la méthode actuelle, dont les vices font gémir chaque jour les pères de famille et les amis de la jeunesse.

*Archéologie.*—*Toile de momie, portant des caractères égyptiens qui paraissent être la marque de l'étoffe.* On a trouvé, sous la tête d'une momie apportée à Nantes par M. Cailliaud, un linge avec des franges, plissé en plusieurs doubles, et portant une marque tracée en noir. Le frère de ce voyageur m'a envoyé la toile dans laquelle ce linge était déposé; j'ai trouvé d'abord, d'un côté, les caractères que l'on avait annoncés; mais, après avoir développé la bande avec précaution, j'ai vu, à l'autre bout, une seconde marque analogue à la première. Ces marques sont à l'encre noire; l'une est à l'extrémité gauche de la bande, l'autre à la droite; la première a dix caractères; la seconde en a onze, et en outre un oiseau dont la masse est reconnaissable, et non l'espèce, mais qui ressemble plus à l'ibis qu'à tout autre. Malheureusement, deux des caractères sont effacés dans l'inscription de gauche, et, dans celle de droite, plusieurs signes sont incomplets. La difficulté qu'a eue l'écrivain d'appuyer la plume ou le pinceau sur la toile, est la principale cause de celle que l'on éprouve aujourd'hui pour lire les caractères. Cependant je crois avoir bien reconnu que ceux qui sont à la droite, sont des hié-

roglyphes, et les autres des signes analogues à ceux de la  *Pierre de rosette* . En effet, les premiers sont placés l'un au-dessus de l'autre, ce qui est particulier aux hiéroglyphes, ils sont plus grands que les autres signes; enfin, la plupart sont tout-à-fait étrangers aux formes des lettres de la pierre. En outre, la présence de la figure d'oiseau qui est à la droite de la bande, est un indice de la nature des signes qui sont de ce côté. Je trouve, à la fin de la marque de gauche, trois unités, comme si on eût voulu numéroter ce linge de la marque 3. Les lettres qui précèdent ce 3, en lisant de droite à gauche, et qu'il est possible de déchiffrer, sont au nombre de cinq ou six; on ne peut que conjecturer que ces lettres sont des initiales, ou bien les parties d'un nom propre. La pièce d'étoffe a 2<sup>m</sup>, 70 de long (près de 9 pieds), sans les franges, et vingt-deux centimètres de largeur (8 pouces); elle était sans doute plus large originairement, puisqu'elle n'est pas bordée par en bas, c'est-à-dire du côté opposé aux deux marques. C'était ou une ceinture ou un voile, comme on en voit dans les peintures des hypogées, et comme les Égyptiennes en portent encore aujourd'hui; si l'on a trouvé ce morceau sous la tête de la momie, c'est sans doute qu'il avait été placé pour remplir un vide, ainsi que les embaumeurs avaient coutume de le faire. Je ne parle pas des autres curiosités trouvées sous la momie, par les commissaires de la société de Nantes qui ont été chargés de l'ouvrir, telles que plusieurs mèches de cheveux blancs, soigneusement conservées dans des sachets de toile, etc.

JOMARD.

*Nomination.*—M. Alphonse de Caillieux, l'un des collaborateurs du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, vient d'être nommé secrétaire général du Musée royal, en remplacement de M. de Senonnes, nommé secrétaire général du ministère de la maison du roi.

---

*Publications nouvelles et prochaines.*—*Fastes universels, ou Tableaux historiques, chronologiques et géographiques*, par M. BURET DE LONGCHAMPS. Les deux premières livraisons sont en vente. Depuis que nous avons annoncé cet important ouvrage (voy. ci-dessus, p. 584), les ministres de l'intérieur et de la guerre ont souscrit pour un certain nombre d'exemplaires. Pour la garantie des souscripteurs, les éditeurs, MM. Dondey-Dupré père et fils, annoncent que l'ouvrage est terminé, et qu'ils le livrent, soit complet et demi-relié, au prix

de 126 fr., soit par livraisons brochées (au nombre de six, se publiant de mois en mois), à raison de 20 fr. la livraison brochée.

— *Histoire de France*, par M. de Ségur. — Cet ouvrage, qui fait suite à l'édition in-18 du même auteur, annoncée dans la *Revue* (Voy. Tom. IX, p. 164), aura de dix à douze volumes aussi in-18, avec cartes, plans, etc., comme ceux qui ont été publiés précédemment chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. L'auteur s'est déterminé à livrer d'abord à l'impression la première époque de l'histoire de France, qui s'étend jusqu'à Hugues-Capet. Cette première époque comprend quatre volumes, qui sont les 26<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> de l'*Histoire universelle*, et dont le prix est de 8 fr. Une édition in-8° du même ouvrage, également annoncée dans la *Revue* (Tom. X, p. 419), se continue avec la même activité, chez le même libraire; elle sera composée de dix volumes, dont le prix, avec l'atlas, sera de 80 fr. Il en a déjà paru cinq, qui contiennent l'histoire des peuples d'Égypte, d'Asie, de Perse, de la Grèce, de Sicile, de Carthage, des Juifs et des Romains. — Nous en rendrons compte avec soin dans la section des *Analyses*.

— *Histoire civile et politique de la nation espagnole*, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours; écrite d'abord en espagnol et dédiée au congrès souverain des Cortès, par un descendant de Pélage; traduction française faite par le même, et dédiée aux courageux défenseurs de la liberté des nations. La souscription est également ouverte pour l'ouvrage original et pour la traduction anglaise, faite par l'auteur. L'ouvrage entier formera huit volumes grand in-8°. Prix dans chaque langue, 48 fr. Il n'est nécessaire d'avancer que 6 f. pour chaque volume, afin de couvrir à mesure les frais de l'impression. Les non souscripteurs paieront à raison de 7 fr. le volume. S'adresser à Paris, chez l'auteur, rue de Richelieu, n° 25, hôtel de Bretagne; Galignani, libraire, rue Vivienne, n° 18; à Paris, Londres et Strasbourg, chez Treuttel et Würtz; à Madrid, chez Perez, rue de las Carretas.

— *Archéologie française*, ou Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, et qu'il serait bon de restituer au langage moderne; accompagné d'exemples tirés des écrivains français des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, manuscrits ou imprimés; par Charles Pougens, de l'Institut de France, académie royale des inscriptions et belles-lettres. « J'ose assurer, dit M. Pougens dans son *prospectus*, que

plusieurs des mots que je cherche à restituer au langage moderne ne contribueront pas médiocrement à multiplier ces nuances aussi précieuses à l'éloquence qu'à la poésie, et qui constituent, lorsqu'elles sont renfermées dans de justes limites, la véritable richesse des langues. Par exemple, le verbe *assavourer*, que je retrouve dans Willaume-li-Viniers (*voyez* Recueil de poètes manuscrits, avant 1500, dans Perceforest, etc.), est plus rapide et plus expressif que *donner de la saveur* : *conflagration* et *embrasement* ne sont pas exactement la même chose : *désanimé* et *inanité* sont loin d'être synonymes : *désesimer* n'est pas *mépriser*; *désembellir* n'est point *enlaidir*; *désaimer* n'est point *haïr*, c'est *cesser d'aimer*; *dévouloir*, *cesser de vouloir* : *équanimité* est plus rapide qu'*égalité d'ame*, etc.

« Un grand nombre de ces mêmes mots, si injustement proscrits, en complètent aussi plusieurs autres. — Par exemple, on se sert du composé *inadvertance*,<sup>1</sup> et nous avons perdu le simple, *advertance*, employé par Eustache Deschamps, Amyot, Montaigne, etc. On ne dit plus *angoisser*, et nous avons le substantif *angoisse* : on connaît la *médissance*, et nous avons perdu le mot *biendissance* : nous avons *aguerrir*, *anoblir*, *asservir*, *captiver*, *favoriser*; et nous n'avons plus *désaguerrir*, *désanoblir*, *désasservir*, *décaptiver*, *défavoriser* : les verbes *dévorer*, *engloutir*, *envahir*, ont perdu leurs substantifs *dévorateur*, *engloutisseur*, *envahisseur* : enfin, nous voyons des hommes *étranges*, des choses *étranges*, et l'on ne dit plus, comme Montaigne, *étrangeté* : les adjectifs *aigu*, *uë*, *aqueux*, *euse*, ont perdu leurs substantifs *acuité*, *aquosité*, etc. ; et cependant plusieurs de nos écrivains modernes ont fait un heureux usage de ces divers mots, quoiqu'ils ne se trouvent point dans le dictionnaire de l'Académie, édition de 1762, seule autorité légale. Je n'ai point, au reste, accompagné mes définitions de phrases de pure invention : j'ai cité les textes même des ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, en suivant, autant qu'il m'a été possible, l'ordre des siècles. A la suite des exemples tirés des anciens écrivains français, j'ai placé divers passages anglais, italiens, espagnols, dans lesquels le mot oublié par nous, et le plus souvent d'origine française, se trouve conservé par les écrivains de ces trois langues, sauf les modifications et les désinences propres à chaque idiome. On trouvera, à la fin de ce vocabulaire, une bibliographie exacte des ouvrages imprimés ou manuscrits d'où l'on a tiré chacun des termes qui le composent, ainsi que les divers exemples dont ils sont

accompagnés. » *L'Archéologie française*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Trésor des origines et dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, formera trois volumes in-8°, imprimés en caractères neufs, par M. Firmin Didot. Le prix de chaque volume broché sera, pour les souscripteurs, de 7 fr. en papier fin. Le premier volume paraîtra dans le courant d'octobre 1821. Il suffit de se faire inscrire à Paris, chez Th. Desoër, libraire, rue Christine, n° 2; à Liège, chez J. F. Desoër, imprimeur-libraire.

— *Les Lettres de Sosthène à Sophie*, du même auteur, paraîtront en un volume in-18 chez les mêmes libraires, en même tems que *L'Archéologie française*.

---

THÉÂTRES. — *Second Théâtre-Français*. — *Jean sans peur*, tragédie en cinq actes, par M. LIADIÈRES (15 septembre). — Cette pièce a obtenu un succès brillant et mérité. Le sujet est le complot formé entre la reine Isabeau de Bavière, le duc de Bourgogne (Jean sans peur) et l'ambassadeur anglais, pour faire signer au malheureux Charles VI l'acte par lequel il déshérite ses propres enfans, et livre sa couronne à Henri V, roi d'Angleterre. La découverte de ce complot forme le nœud de la tragédie, dont la catastrophe est l'assassinat du duc d'Orléans, par ordre du duc de Bourgogne.

L'exposition est remarquable; elle offre un tableau historique fort bien tracé, et le même éloge doit s'appliquer à la totalité du premier acte; le second laisse à désirer plus de liaison entre les scènes; le troisième est d'un effet pénible, qui résulte de l'infâme trahison de Jean sans peur, livrant son pays aux Anglais qu'il vient de combattre; le quatrième et le cinquième actes sont d'une grande beauté.

L'auteur, qui a tracé avec beaucoup de force et de vérité le caractère du duc de Bourgogne, s'est écarté de l'histoire, d'une manière heureuse, selon nous, pour faire du duc d'Orléans le modèle des chevaliers français et l'un des personnages les plus intéressans qui soient au théâtre. M. Liadières a pu, sans invraisemblance, attribuer des actions généreuses à un prince qui déchira le traité au moyen duquel il pouvait perdre Jean sans peur, son ennemi. Le duc de Bourbon, vieillard toujours sage, toujours calme, produit un bel effet entre les deux personnages dont nous venons de parler.

Le style est d'une élégance soutenue, et la pièce offre un très-



grand nombre de belles pensées exprimées en beaux vers. Enfin, ce qui est d'un heureux augure pour l'avenir du jeune poète, sa dernière tragédie est très-supérieure à *Conradin et Frédéric*, pièce que distinguent déjà une action habilement conduite et un style naturel et correct. Ces deux ouvrages assurent incontestablement à M. Liadières une place très-honorable parmi les poètes tragiques de notre époque.

— *Opéra-Comique.* — *L'Habit retourné*, opéra en un acte, paroles de MM. \*\*\* , musique de M. Maresse (11 septembre). — Cette pièce n'a eu qu'un petit nombre de représentations ; la musique offre plusieurs morceaux agréables, qui n'ont pu soutenir un poème au-dessous du médiocre.

---

NÉCROLOGIE. — *Madame Lerebours.* — Marie Angélique Anel, veuve de M. Lerebours, ancien contrôleur général des postes, à Paris, est morte, le 3 août 1821, à l'Arche, près du Mans, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. C'est à l'ardeur avec laquelle elle avait adopté les principes de J.-J.-Rousseau, que nous devons l'*Avis aux mères qui veulent nourrir leurs enfans*, ouvrage souvent réimprimé, et toujours sans nom d'auteur. Ce qui prouve d'autant mieux la modestie de madame Lerebours, c'est que ce livre eut la plus grande vogue, à l'époque de sa publication, et obtint l'approbation de presque tous les médecins, particulièrement celle du savant Tissot. Les connaissances de madame Lerebours, en littérature et en philosophie, l'ont fait rechercher des personnes les plus célèbres de son tems ; et ce n'est pas un de ses titres les moins honorables, d'avoir été l'amie de d'Alembert, de Dupaty, de Condorcet, de Dupont de Nemours, et de l'infortuné Roucher. Nous ajouterons que madame Lerebours cultivait aussi la peinture avec succès ; plusieurs de ses portraits ont été pris pour des Rembrandt. M. Victor Lerebours, un de nos jeunes acteurs tragiques qui donne le plus d'espérances, est son petit-fils.

M.

# TABLE DES ARTICLES

## CONTENUS

DANS LE TRENTE-TROISIÈME CAHIER,  
*SEPTEMBRE* 1821.

---

### I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Observations sur les Revues scientifiques et littéraires anglaises. *Babey.* pag. 449
2. Sur les avantages de l'instruction chez les Grecs modernes. *Ch. Dupin.* 453
3. Discours prononcé (en 1809) dans l'Académie Ionienne. *Le même.* 456

### II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Histoire de l'astronomie moderne, par Delambre. *Ferry.* 474
5. De l'esprit des institutions politiques, par J. A. F. Mas-sabiau. *Dupin aîné.* 489
6. Des instituts d'Hofwyl, par L. de V. *Stapfer.* 493
7. Compte rendu des bonifications faites aux domaines du marquis de Stafford, par J. Loch. *De Sismondi.* 518
8. Galerie française. *William.* 534
9. Œuvres complètes de madame de Staël. *Année.* 540

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 86 ouvrages, français et étrangers. 554

### IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

- AMÉRIQUE.—Iles-Arctiques.—États-Unis. 620  
ASIE.—Indes orientales. 6  
OCÉANIQUE.—Nouvelle-Hollande. *Ibid.*  
AFRIQUE.—Nubie. 627  
EUROPE.—Iles-Britanniques.—Russie.—Suède.—Daucmarek.  
—Allemagne.—Suisse.—Italie.—Turquie.—Espagne — —  
Pays-Bas.—France.—Paris.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

### DES MATIÈRES

#### DU ONZIÈME VOLUME

## DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1821 (\*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

- I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
- II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
- III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
- IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le but philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, en lettres capitales, non seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES ; DICTIONNAIRES ; ENSEIGNEMENT MUTUEL ; INSTRUCTION PUBLIQUE ; JOURNAUX ; THÉÂTRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays, soit les nations elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu l'occasion de les considérer.

|                                                                                                                             |          |                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>ACADÉMIE royale de Londres, 206.</p> <p>— des sciences de Pétersbourg, 156.</p> <p>— des sciences de Stockholm, 413.</p> | <p> </p> | <p>— des sciences usuelles d'Erfurth, 414.</p> <p>— des sciences de Bruxelles, 161.</p> <p>— archéologique d'Herculanum ; —</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

(\*) On souscrit, pour ce nouveau Recueil SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numéro 18 ; chez ARTHUR BERTRAND, rue H. de Sève, n. 23, et chez EXMERY, libraire, rue Mazarine, n. 30. Prix de la souscription : à Paris, 42 fr. pour un an ; dans les départemens, 48 fr. ; 5 fr. fr. dans l'étranger.

- des sciences ; — des beaux-arts de Naples, 645.
- de Turin, 421.
- des beaux-arts, de Milan, 645.
- de l'histoire d'Espagne, établie à Madrid, 568.
- des sciences, de Lisbonne, 424.
- Zélandaise des sciences, 653.
- des sciences, de Lyon, 659.
- des sciences, de Marseille, 659.
- des sciences, de Toulouse, 661.
- des sciences, d'Amiens, 657.
- des sciences, de Rouen, 164.
- des sciences, de Paris, 221, 429, 663.
- française, 225, 450, 665.
- des inscriptions et belles-lettres, 224, 431.
- des beaux-arts, de Paris, 456, 667. (*Voy. aussi le mot SOCIÉTÉ*)
- Acier de Damas, de l'invention de M. Sirhenry, 672.
- Actes secrets de l'histoire de Gustave III, 209.
- ADMINISTRATION, 68, 252.
- Aérolithe remarquable tombé dans la commune de Juvinas (Ardèche), 426.
- AFRIQUE (Recherches géographiques sur l'intérieur de l') par Walckenaer, 185.
- AGIER. *Voy.* Prophètes.
- Agnès de France, par mad. Simons-Candeille, 394.
- AGRICULTURE, 42, 206, 227, 617. (*Voy. aussi le mot ÉCONOMIE RURALE.*)
- française (Annales de l') par Tessier et Bosc, 617.
- AIGNAN, G.—A., 525.
- Alfieri (Sur le mérite tragique d'), par Marré, 566.
- ALLEMAGNE, 131, 145, 209, 358, 413, 565, 635.
- Alliage de l'acier avec l'argent et le platine, 205.
- Alpenrosen, ein Schwcitzer Taschenbuch*, 574.
- Alvin, Guillaume premier, tragédie, 163.
- Ame (De l') *Voy.* Opoix
- ANALYSES (II) d'ouvrages anglais : Principes de la science morale et politique, par A. Ferguson (Tailandier), 289.—Philibert, roman poétique, par Grattan (L. S. B.), 541.—Compte rendu des bonifications faites aux domaines du marquis de Stafford, par J. Loch (J. C. L. de Sismondi), 518.
- d'ouvrages des États-Unis : *The first annual report of the managers of the society for the prevention of pauperism. The second id.* (Laffon de Ladébat), 68.
- d'ouvrages français : Traité complet de mécanique appliquée aux arts, par Borgnis (Le Normand), 42. — Observations sur plusieurs points importants de notre législation criminelle, par Dupin (Lanjuinois), 60.—Hist. de l'assemblée constituante, par Ch. Lacretelle (A. Mahul), 89.—Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau (Depping), 102. — Même ouvrage (Léon Thiessé), 111. — Mémoire sur la digue de Cherbourg, par Gachin (Gauttier), 280. — Histoire générale de France, par Dufau (M.), 296. — Mémoires historiques sur le royaume de Naples, par le comte Orloff (Salfi), 506. — Biographie nouv. des contemporains, par Arnault, etc. (Aignan), 525. — Voyage dans la Grèce, par Ponqueville (Gavedell Geanny), 351.—Hist. de l'astronomie moderne, par Delambre, (Ferry), 474. — De l'esprit des institutions politiques, par Masabiau (Dupin, avocat), 489. — Des instituts d'Hofwyl, etc. (Stapfer), 495. — Galerie française (William), 534. — Œuvres compl. de mad. de Staël (Année), 540.
- d'ouvrages italiens : *Dell' Istoria d'Italia antica e moderna* (Salfi), 76.
- Anatomie de l'homme, par Béclard et Cloquet, 442.
- ANGLETERRE. *Voy.* GR.-BRETAGNE.
- Annales du salon de Gand, 162.
- Année, C.—A., 540.
- Annuaire historique universel, par Lesur, 585.
- nécrologique, par A. Mahul, 608.
- ANTIQUITÉS, 193, 194, 216, 218, 597, 598, 599, 404, 611, 612. (*Voyez aussi le mot ARCHÉOLOGIE.*)

- (Collection d') du prince d'Isembourg, 637.
- Aratus et Nicooclès aux enfers, par Ch. d'Outrepoint, 583.
- ARCHEOLOGIE, 29, 214, 224, 431, 570, 637, 674.
- française, par Ch. Pougens, 676.
- ARITHMÉTIQUE, 170, 367.
- ARMÉNIE, 186.
- ART MILITAIRE, 155, 602, 655.
- VÉTÉRINAIRE, 152.
- MÉCANIQUES, 47, 171, 426, 592, 639, 672.
- Atromète, Appel aux Grecs, 592.
- Asiatic Researches*, Vol. XIII, 351.
- Assemblée constituante (Histoire de l') par Ch. Laetzel, A. 89.
- Astragalus balticus*, plante cultivée en Suède, et que l'on croit excellente pour remplacer le café, 634.
- ASTRONOMIE, 201, 204, 474, 562, 643.
- moderne (Histoire de l'), par Delambre, A. 474.
- ATHÈNÉE de Brescia, 212.
- de Madrid, 424.
- Autel antique découvert près de Besançon, sur la route de Dôle, 218.
- B.**
- Babey, C.—B., 383. N. 204.
- Baiyle's History of the Tower of London*, 562.
- Barbier, C.—B. 385.
- Barbieri, Nuova raccolta teatrale*, 577.
- Barreau (Le) français, ou Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France, 177.
- Baudrillard, Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, 378.
- BAVIÈRE, Code de procédure pour ce royaume, 635.
- BAVY (Mad. de), Histoire de France, 189.
- Bazot, Contes et autres poésies, 195.
- Beaunier, Le guide des propriétaires et des jardiniers, 587.
- BEAUX-ARTS, 421, 436, 443, 657, 655. (Voy. aussi les mots DESSIN, GRAVURE et SCULPTURE.)
- Beccaria, Des délits et des peines, 175.
- Béclard et Cloquet, Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain, 442.
- Bella-dona (La), préservatif contre la fièvre, 635.
- BELLES-LETTRES. Voy. LITTÉRATURE.
- Bellot, Exposé des motifs de la loi sur la preuve civile, pour le canton de Genève, 154.
- Belzoni, Voyage en Égypte, trad. en italien, 421.
- Bentham, On the liberty of the press*, 353.
- Berington, Histoire littéraire du XIII<sup>e</sup> siècle, 607.
- Berriat Saint-Prix, Histoire du droit romain, trad. en allemand, 232.
- Biagioli, Rime di F. Petrarca, col commento*, 196.
- BIBLIOGRAPHIE, 141, 142, 569.
- BIBLIOTHÈQUE royale de Stuttgart, 415.
- nationale de Genève, 419.
- du Vatican, 421.
- de l'université de Turin, 421.
- espagnole économique-politique, par don Jean Sempere Guarinos, 579.
- Bigelow and Rumford, American medical botany*, 549.
- Bignan, La Grèce libre, ode, 609.
- Bignoli, à Milan, publie une collect. d'antiq. grecques et latines, 214.
- Biografia cremonese*, 156.
- BIOGRAPHIE, 102, 111, 127, 141, 184, 354, 365, 385, 534, 608, 609.
- de Shakespeare, M., 13.
- nouvelle des contemporains, par Arnault, Jay, etc., A., 325.
- dauphinoise, 255.
- des signataires de la déclaration d'indépendance, 554.
- Biography (Select)*, ou Vies des personnages éminens qui ont été l'honneur de leur patrie, 132.
- Biot, Précis élémentaire de physique expérimentale, 2<sup>e</sup> édit., 583.
- Boehr, De Apolline Patricio et Minerva primigenia Atheniensium*, 144.
- Boitard, Botanique des dames, 375.
- Bonjour (Casimir) Voy. Mère rivale.
- Bonnellier, La promenade aux tombeaux, 195.
- Bonnin, Doctrine sociale. L'auteur fait l'offre de cet ouvrage aux Cortès de Portugal, 425.

- Borgnis, Traité complet de mécanique appliquée aux arts, A., 42.
- Bory de Saint-Vincent, Voyage souterrain, 586.
- Bossi, *Dell' istoria d'Italia antica e moderna*, A., 76.
- *Storia della Spagna antica e moderna* 156.
- BOTANIQUE, 166, 168, 226, 549, 574, 575, 576, 415, 654, 670.
- Botta's *History of the war of the independence of the United states*, 550.
- Bottani, Voy. Epizooties.
- Boulogne, Principes de jurisprudence française, 177.
- Bowles. Voy. Byron.
- Bretschneider, *Lexicon novi Testamenti græco latinum manuale*, 416.
- Briefe von Joseph II*, 566.
- Brossette (Notice sur), 609.
- Broughton's Age of christian reason*, 556.
- Buccellenti, auteur dramatique italien, 215.
- Buchon, C.-M., 13.
- Bucke, *On the beauties of nature*, 129.
- Buckland, Vindicte geologicæ*, 552.
- BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (III) : Allemagne, 145, 558, 565. — Danemarck, 141, 557. — Espagne, 159, 567, 578. — États-Unis, 126, 349, 554. — France, 165, 372, 585. — Grande-Bretagne, 127, 552, 554. — Indes-orientales, 551. — Italie, 154, 565, 575. — Norvège, 158, 564. — Pays-Bas, 161, 569, 580. — Pologne, 156, 562. — Russie, 156, 557. — Suisse, 152, 564, 575.
- Buret de Longchamps, Tableaux historiques, chronologiques et géographiques, 384, 675.
- Burgos, *Las poesias de Horacio*, 161.
- Builer's, Sketches of universal history*, 550.
- Butter's Historical memoirs*, 152.
- Byron (Lord), Lettres sur les écrits du révérend W. L. Bowles, 154.
- La Vierge d'Abidos, trad. en polonais, 565.
- Manfred, trad. en danois 654.
- Byssus (Sur le) des anciens, et sur son identité avec le duvet des chèvres de Cachemire, M., 241.
- Observations de M. Jaubert, 251.
- Lettre à M. Jullien, 642.

## C.

- Cachin. Voy. Digne de Cherbourg.
- Cadet de Vaux, Traité divers d'économie rurale, 588.
- Cagnoli de Vérone (Hommage rendu à la mémoire du célèbre astronome), 567.
- Caillaud (Extrait d'une lettre de M.), voyageur français en Nubie, 625, 626.
- Cailleux (A. de), est nommé secrétaire général du musée royal, 675.
- Canal de la Hollande septentrionale, 655.
- CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, 203.
- Carrara. Delle acque semitermali di S. Pellegrino*, 576.
- Carion-Nisas, Bonaparte et Napoléon, 604.
- Cartes géographiques en relief, par P. Lartigue, 228.
- Castrillon, Nomenclatura de las bellas letras*, 161.
- Catalogue des tableaux exposés par l'Académie américaine des beaux-arts, 127.
- Catalogus librorum sanscritorum, quos bibliotheca universitatis Hafniensis, vel dedit vel paravit N. Wallich*, 142.
- Catéchisme de la morale publique, par Ledesma, 159.
- Catelacci. Voy. Dante.
- Catholiques (Mémoires sur les) anglais, irlandais et écossais, par Butter, 152.
- Cennino Cennini, Trattato della pittura*, 578.
- Cesari (Antonio), La vita di Gesù-Cristo*, 565.
- Champollion le jeune, Recherches sur la géographie et l'histoire de l'Égypte, avant l'invasion de Cambyse, 224.
- Chants nationaux (Collection de) norwégiens, 565.

- Charles the first pourtrayed*, 354.  
 Charrue (Nouvelle), de l'invention de M. Locke, à North Molton, 206.  
 CHASSE, 587.  
 Chemin-Dupontès, Cours d'uranographie, 188.  
 Chénier (M. J.), Théâtre, 597.  
 Chevalier, ingénieur, Catalogue de ses instrumens, 592.  
 Chèvres (Sur les) de la race thibétaine, M., 5.  
 —identité de leur duvet avec le *Bysus* des anciens, M., 241.  
 —observations de M. Jaubert, 251.  
*Chicchiacelli, Nuovo sistema di fortificazione*, 155.  
 CHIMIE (Elémens de), par Millar, 128.  
 —élémentaire (Traité de), par Thénard, 169.  
 CHINE, 201.  
 Chirayita, plante célèbre en Asie, 226.  
 CHIRURGIE, 159, 163, 201, 349, 405.  
 Choix de tableaux et statues des plus célèbres musées et cabinets étrangers, 399.  
 Christianisme (Progrès du) dans les îles Sandwich, 405.  
 CHRONOLOGIE, 353, 384, 385, 580, 675.  
*Churrucá, Reflexiones a las Cortes*, 161.  
*Ciampi (Sebastiani), Novum examen loci Liviani de legatis Romanorum Athenas missis*, etc., 156.  
*Cicerone, lettere disposte per ordine de' tempi*, 157.  
 Civilisation (Les degrés de la), poème par Schweighaeuser, 362.  
 Classification des sciences, par Torombert, 171.  
 Clemencin (Diègue), éloge de la reine Isabelle de Castille, 367.  
*Collecion de memorias historicas y politicas*, 160.  
 Collection des lois castillanes, 368.  
 Collège de médecine et de chirurgie de New-York, 403.  
 Colonie (De la) de Frédérik-Ovord, 162.  
 Colonies (Considérations sur les), 181.  
 Comète découverte par M. Prevel, en Chine, 201.  
 COMMERCE, 170, 202, 231, 440.  
 Compas perfectionné et le calculateur de M. Laur, 222.  
*Conde, Historia de la dominacion de los Arabes en España*, 160.  
 Conjuraton de quatre-vingt-seize gentilshommes polon., par Fayot, 187.  
*Conradi, Einrichtung der medicinischen Klinik*, 358.  
 Conseil de Salubrité (Sur le) établi près la préf. de pol. de Paris, M., 252.  
 Considération sur la distinction des personnes, 162.  
 Conspirations (Des), par Guizot, 176.  
 Constitutions (Collection des), chartes, etc. des peuples de l'Europe et des deux Amériques, 598.  
 Copernic, son système du monde est adopté par le gouvern. papal, 643.  
 Coquerel, C.-B., 393.  
 Coquilhat, Exposé du système d'éducation primaire, etc., 162.  
 Corréard. Voy. Naufrage.  
 Corse (État actuel de la), par Pompei, 182.  
 Cortès d'Espagne, 423.  
 —de Portugal, 425.  
*Corti, L'arte del nuoto*, 575.  
 Court (J. D.) de Rouen L'académie des beaux-arts de Paris décerne à ce jeune artiste le premier grand prix de peinture, 456.  
 —La ville de Rouen vote en sa faveur un encouragement, 427.  
 Creuzer. Voy. Hérodote.  
 CULTE. Voy. THÉOLOGIE.  
 Curran (William), Vie de Jean Philpot Curran, 554.  
 Cuves en plomb pour conserver les grains et les farines, 457.  
 Cuvier, Recherches sur les ossemens fossiles- 379.  
 Cynisme (Du), par Montroué, 576.  
 Cyrène. Voy. Thrice.

## D.

- Damiron, C. B. 369.  
 DANEMARCK, 111, 209, 357, 654.  
 Dante (L'Enfer du), traduit en vers latins. par A. Catelacci, 158.

- *La divina commedia*, 577.  
*Davy's Account of Ceylan*, 557.  
 D'Avot (Madame), Lettres sur l'Angleterre, 388.  
*Decadas medico-quirurgicas y farmaceuticas*, 159.  
*Decandolle, Regni vegetabilis systema naturale*, 574.  
 — *Icones selecta plantarum*, etc., 575.  
 De la Haye, De la nécessité de réformer l'enseignement médical dans la Belgique, 569.  
 Delambre, Histoire de l'Astronomie moderne, A. 474.  
 — Rapport sur les mémoires lus à l'Académie des sciences, par M. de Paravey, 582.  
 Deleau jeune, Sur l'abus du vomissement provoqué dans les maladies, 592.  
 Depping, C.-A. 102.-B. 147, 591, 569.  
 Descourtitz, Flore médicale des Antilles, 575.  
 DESSIN ET PEINTURE, 127, 399, 456, 578.  
 Destutt-Tracy, Principes d'économie politique, trad. en espagnol, 578.  
 l'Évêque (Madame la duchesse de) fait présent de la version de l'Énéide d'Annibal Caro à la bibliothèque du roi de France, 255.  
 DICTIONNAIRE géographique de A. Végas, 159.  
 — bibliographique d'Ebert, 569.  
 — histor., par l'abbé de Feller, 585.  
 — des sciences natur., To. XIX, 372.  
 — des sciences morales et politiques (Projet), 255.  
 — classique d'histoire naturelle, 255.  
 — grec du Nouveau Testament, par Bretschneider, 416.  
 — danois, 654.  
 — vocabulaire bohémien, 655.  
 — languedocien - français, par l'abbé de Sauvages, 606.  
 — vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude, par Ch. Pougens, 678.  
 — (Nouveau) général commun à toutes les langues, par Pottier (Projet), 255.  
 Digne de Cherbourg (Mémoire sur la), par Cachin, A., 280.  
*Dionysii Halicarnensis de compositione verborum liber*, ed. Gaeller, 361.  
 Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie Ionienne, le 15 août 1809, par Ch. Dupin, 456.  
 Dispensaire royal pour les maladies de Poreille, institution bienfaisante de Londres, 410.  
 DROIT NATUREL, 424.  
 — PUBLIC (Exposé du) de l'Allemagne, par le baron Schwarzkopf, 642.  
 Dufau, Hist. gén. de France, A., 296.  
 Dufour (Léon), Nouveau voyage dans les montagnes maudites, 586.  
 Dulaure. Voy. Gaule.  
 Dupin, avocat, observations sur plusieurs points importants de notre législation criminelle, A., 60.  
 — C.-A., 489. — B., 153.  
 Dupin (Charles), Considérations sur quelques avantages de l'industrie et des machines, en France et en Angleterre, 171.  
 — Voyage dans la Grande-Bretagne, 2<sup>e</sup> partie 171.  
 — C.-M., 456.  
 Dupuis, Abrégé de l'origine de tous les cultes, 595.  
 Duval (Amaury). Voy. Orloff.
- E.
- Eberts Allgem. bibliographisches Lexicon*, 569.  
 ÉCOLE des arts et métiers (Projet d'une), à Madrid, 425.  
 — spéciale de commerce, de Paris, 440.  
 — pour l'éducation des enfans pauvres au Port Jackson, 622.  
*Economia general (Principios de la)*, 159.  
 ÉCONOMIE DOMESTIQUE, 189, 228.  
 — POLITIQUE, 159, 179, 181, 350, 370, 578, 579.  
 — (Éléments de la science de l'), par Mill, 131.  
 — RURALE, 5, 205, 378, 414, 457, 495, 518, 588, 659.  
 ÉCOSSE, 204, 574.  
 Edgeworth (Maria), Mémoires de Richard Lov. Edgeworth, 554.  
 ÉDUCATION, 162, 495, 563.  
 ÉGYPTÉ (Descrip. de l'), 193, 597, 611.  
 — (L'), sous les Pharaons, par Champollion le jeune, 224.



— Ancienne ville de Méroë, 410.

ÉLOQUENCE, 369, 456.

— JUDICIAIRE, en France, 177.

Émail (Nouvel) pour la porcelaine, 205.

Émigration anglaise au cap de Bonne-Espérance, 203.

Emma, ou la Nuit des nocés, par Hyéval, 191.

Emma, ou la Promesse imprudente, opéra, par Planard, 239.

ENCYCLOPÉDIE des Dames, 189, 375.

Enoch (Le livre d') le prophète, par R. Laurence, 129.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE, 230, 675.

ENSEIGNEMENT MUTUEL à Angers, dép. de Maine-et-Loire, 656.

— — à Metz, dép. de la Moselle, 656.

— — École fondée par M. Baudouin à Troyes, 216.

— — La priorité de l'invention de cette méthode appartient aux Arabes, 204.

Épizooties (Des) contagieuses et non contagieuses, par Bottani, 155.

ESPAGNE, 159, 160, 214, 367, 425, 578, 648.

— (Histoire de l') ancienne et moderne, par Bossi, 156.

Esprit du tems (Qu'est-ce que l'), 146.

*Estevan, El desembarco de los Rusos*, 161.

ÉTATS-UNIS, 68, 126, 197, 349, 403, 404, 554, 620.

— (Histoire des), 350.

— (Histoire de la guerre de l'indépendance des), par Botta, 350.

*Eudocia*, roman allemand de madame Naubert, 636.

Exilés (Les) de Parga, poème par Ordre, 192.

EXPÉDITIONS russes, 621 — anglaise, 622.

Exportation (De l') et de l'importation des grains, par Onin, 179.

EXPOSITION de tableaux aux États-Unis, 127.

— permanente des produits des beaux-arts de Vienne, 637.

## F.

Familles célèbres d'Italie, par Litta, 365.

Fastes (Les) universels, par Buret de Longchamps, 384, 675.

Fayot. *Foy*. Conjuración.

Fellenberg (Des instituts de M. de) à Holfwyl. A., 495.

Feller, Dictionnaire historique, 385.

Fénelon, Œuvres choisies, 174.

— Pensées et maximes, 175.

Ferguson, Principes de la science morale et politique, A., 289.

Ferme expérimentale d'Interlaken, 639.

*Fernandez, Disertacion historica, etc.*, 368.

Ferrier, Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce, 178.

Ferry, C.-A., 474.

*Filial affection*, 554.

Flore d'Oware et de Benin, par Pallissot de Beauvois, 168.

— médicale des Antilles, par Descourtitz, 375.

Foderé, Voyage aux Alpes maritimes, 592.

Fontenelle, Pluralité des mondes, 381.

Fragmens de philosophie botanique, par Marquis, 166.

Frähn, Nouvelles publications, 633.

FRANCE, 163, 216, 280, 296, 372, 436, 534, 583, 655, 676.

— (Considérations sur la), par J. de Maistre, 600.

— (Histoire générale des institutions militaires de), 602.

— (Hist. gén. de), par Dufau, A., 296.

Francœur, C.-B. 583, N. 204, 207.

Frank, Traité de médecine pratique, traduit en français, 590.

Frankenstein, ou le Prométhée moderne, par madame Shelly, 191.

Friedlander, C.-B., 358.

Fritot, Science du publiciste, 597.

Froment (Sur le) et sur la farine de l'État de New-York, 126.

## G.

Gaeller, *Voy. Dionysius Halicarnensis*.

Galerie française, ou Collection de portraits, etc., 184.

— — A. 554.

*Garcia, Elementos de la verdadera logica*, 578.

- Gaule (Les villes de la) rasées, par J. A. Dulaure, et rebâties, par P. A. de Golbéry, 612.
- Gauttier (Édouard), C.-A., 280. B., 557.
- Gazette de la Géorgie septentrionale, 560.
- Gazzera (Costanzo), *Lettera*, 158.
- Geanny (de Gavedell), C.-A., 351.
- Genoino, auteur dramatique italien, plusieurs de ses pièces, 645.
- GÉOGRAPHIE, 159, 182, 185, 210, 228, 382, 557, 623, 675.
- moderne et universelle, par Guthrie, 186.
- GÉOLOGIE, 197, 586, 620.
- (La) conciliée avec la religion, par Buckland, 352.
- Gérard, Les trois âges, gravés par Morghen, 195.
- Girardin (Opinion de) sur le retranchement du budget d'une somme de 50,000 fr. destinée à l'instruction primaire, 187.
- Globe en relief de M. Zeune à Berlin, pour l'instruction des aveugles, 210.
- Goffaux, Tableaux chronométriques, 385.
- Golbéry. *Voy. Gaule*.
- C.-B., 143, 144, 146, 149, 357, 360, 361, 362, 568, 570. — N., 212, 419, 427, 633.
- Golowkin (Le comte Fédor), *Lettres diverses*, 574.
- Gouvernement (Essai sur l'histoire du) et de la constitution anglaise, par Russel, 132.
- Graffigny, (Madame de), *Œuvres complètes*, 395.
- GRAMMAIRE finlandaise, par Strahlmann, 357.
- GRANDE-BRETAGNE, 127, 171, 204, 552, 588, 410, 518, 554, 627.
- Sa situation et ses ressources en agriculture, en commerce et en finances, par Lowe, 411.
- Grattan (Colley), Philibert, roman poétique, 341.
- GRAVURE, 184, 195, 257, 534.
- GRÈCE (Messénienne sur la liberté de la), 609.
- (La) libre, ode par Bignan, 609.
- (Le réveil de la), par Stober, 619.
- (Renaissance de la), par Krug, 146.
- (Voyage dans la), par Pouqueville, A., 531.
- Instruction publique, M., 453.
- Grecs (Chant des), 609.
- (La cause des) est la cause de l'Europe, 147.
- Grimm, *Ueber Deutsche Runen*, 570.
- Guillaume I<sup>er</sup>, tragédie, par Alvin, 165.
- Guizot, Des conspirations et de la justice politique, 176.
- Guthrie, Nouveaux élémens de géographie, 186.
- Nouvelles notions de géographie, 186.
- Gymnastique, 575.
- médicale, par Londe, 380.

## H.

- Habit (L') retourné, opéra en un acte, 679.
- Hanmer, célèbre orientaliste, à Vienne, reçoit du Shah de Perse les ordres du Soleil et du Lion, 404.
- Hansteen à Christiania, ses nouvelles observations sur l'action magnétique du globe terrestre, 207.
- Harmon's Journal of voyages and travels*, 554.
- Harsfield, Recherches zoologiques dans l'île de Java, 411.
- Hautpoul (La comtesse d'), Cours de littérature anc. et moderne, 188.
- Hauy, Traité élém. de physique, 5<sup>e</sup> édit., 583.
- Haydn (Hommage à) dans sa ville natale, 658.
- Hébert, Rapport sur les travaux de l'académie royale des sciences de Caen, 614.
- Heeren, Carthage considérée dans ses relations politiques et commerciales, trad. en hollandais, par Doruscilfen, 570.
- Heiberg, Om Adel i Norge*, 158.
- C.-B., 141, 564. N., 654.
- Henry, C. M., 241.
- Héreau, C.-B., 189, 388, 393, 610 — Rédaction générale du *Bulletin bibliograph.* et les art. signés E. H.
- Hérodote (Commentaires sur), par F. Creuzer, 569.
- HISTOIRE, 89, 152, 156, 187, 189, 296,

- 306, 350, 368, 370, 384, 385, 388, 391, 392, 452, 565, 596, 604, 655, 675.
- (L') envisagée comme composition littéraire, par Senée, 605.
- (Matériaux pour servir à l') de Lithuanie, etc., par A. Kotzebue, 145.
- des états prussiens, par Poelitz, 565.
- d'Italie, par Bossi, A. 176.
- civile et politique de la nation espagnole, 676.
- de la domination des Arabes en Espagne, par Condé, 160.
- de France, par Ségur, 676.
- génér. de France, par Dufau, 296.
- de France par mesdames de Bawr et de Maraise, 189.
- de l'Assemblée constituante, par Ch. Lacretelle, A., 89.
- — Rabaut Saint-Étienne, 388.
- LITTÉRAIRE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE, par Bérington, 607.
- NATURELLE, 223, 226, 253, 241, 372, 377, 379, 426, 642, 655.
- History of the United States*, 350.
- Hodgskin's Travels in the North of Germany*, 151.
- Hofwyl. Voy. Fellenberg.
- Hogendorp (C. G. Van), Recueil de pièces concernant l'économie politique des Pays-Bas, 370.
- Homers Hymnus*, etc. von Sickler, 568.
- Horace, traduit en vers espagnols, par Burgos, 161.
- Hospice du Saint-Bernard, 640.
- Humbert, Des moyens de perfectionner les études littéraires, 575.
- Hutchinson, Essai pour retrouver les principes de l'ancienne philosophie, 411.
- HYDROGRAPHIE, 280, 349.
- HYDROTECHNIQUE, 653.
- Hyeval. Voy. Emma.
- HYGIÈNE, 380.
- Hypocondrie (Essai sur l'), par Reid, 355.
- I.
- ILE DE CEYLAN, 404.
- ILES ARCTIQUES, 620.
- PHILIPPINES, 405.
- SANDWICH, 405.
- Imprimeries turques à Pera, à Scutari et à Dar-el-Kamar, au mont Liban, 646.
- Inamovibilité (De l') des pasteurs du second ordre, 383.
- INDES ORIENTALES, 201, 202, 351, 557, 621.
- Index (General) to the gentleman's magazine*, 152.
- Inquisition religieuse (Histoire abrégée de l') en France, par Lanjuinais, 596.
- INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS, 370.
- de France, 221, 429, 665.
- Institutions militaires de France, 602.
- politiques (De l'esprit des), par Massabiau, A., 489.
- INSTRUCTION PUBLIQUE, 219, 439.
- (Sur les avantages de l') chez les grecs modernes, M., 455.
- INVENTIONS. Voy. ARTS MÉCANIQUES.
- IRLANDE, 627, 650.
- ITALIE, 154, 212, 365, 419, 556, 575, 645.
- (Histoire d') ancienne et moderne par Bossi, A., 76.
- Italy and the Italians*, 556.
- Ivanhoe, a romance by the author of Waverley*, 618.
- J.
- JARDINAGE, 587.
- Jaubert, voyage en Arménie et en Perse, 186.
- Observations sur le Byssus des anciens, 251.
- JAVA, 411.
- Jawis (S. F.), Discours sur les tribus indiennes de l'Amérique du nord, 127.
- Jean-Sans-Peur, tragédie par Liadières, 678.
- Jomard, C.-B., 575. N., 625, 626, 674.
- Jordan (Camille), son portrait gravé par H. Ch. Muller, 257.
- Œuvres choisies, 443.
- Joseph II (Lettres inédites de), 566.
- JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES, en Afrique: *Il liberal Africano*, publié à Ceuta, 627.
- en Allemagne: *Neue Berliner Monatschrift*, 149. — *Wiener Jahrbücher*, 150. — *Der Zuschauer*, publié à Berlin, 212. — *Feyerstunden*,

- publ. à Vienne, 416.—*Darstellungen aus dem preussischen Rheinu. Mosel Lande*, publ. à Creutznach, 416.—*Die Vorzeit*, publ. à Cassel, 417.—*Morgenblatt*, publié à Stuttgart, 572.—*Aeskulap*, publié à Leipsick, 635.
- en Angleterre et en Irlande : *The gentleman's Magazine*, publ. à Londres, 152.—*The retrospective Review*, publ. à Londres, 356.—Journaux publiés à Dublin au nombre de quatorze, 650.
- aux États-Unis : Journal de l'académie des sciences naturelles de Philadelphie, 126.—*Annual philosophical Magazine*, publ. à New-Yorck, 126.—*North American Review*, publ. à Boston, 350.
- en France : Chronique religieuse, publiée à Paris, 400.—*Christliche Mittheilungen*, publ. à Strasbourg, 400.—Journal des savans, publ. à Paris, 400.—Nouv. Journal des dames, 401.—Annales de l'agriculture française, 617.—Feuille d'annonce de la ville de Castelnaudary, 618.
- en Italie : *Antologia*, publ. à Florence, 645.
- en Norwège : Le Mercure du nord.—Le journal de l'Empire.—La Feuille nationale.—Le Spectateur norwégien.—La Feuille du matin; tous les cinq publiés à Christiania, 208.
- dans les Pays-Bas : *Irène*, publ. à Amsterdam, 372.
- en Russie : L'Invalide russe, publ. à Pétersbourg, 635.
- en Suisse : Annales de législation et de jurisprudence, 152.
- dans la Turquie asiatique : Le Spectateur oriental, journal franç., publ. à Smyrne, 404.
- Jovellanos, Sur les divertissemens publics, 369.
- Jullien (M. A.) de Paris, fondateur et directeur de la Revue Encycl. C.-B. 190, 191, 604. N. 235.
- JURISPRUDENCE, 152, 155, 175, 176.
- française (Principes de), par Boullage, 177.
- K.
- Keppel Craven's Tour through the southern provinces of the kingdom of Naples, 554.
- Kerss *Darstellung der Fabriken*, 559.
- Kinsberger (Van), amiral hollandais, hommages rendus à sa mémoire, 215.
- Kock (Paul de), *Voy. Philosophe*.
- Koran (Le), publié à Kasan, aux frais d'un négociant, 635.
- Kotzebue (*Aug.*) *Switrigail*, 143.
- Krug, *Griechenlands Würdigung*, 146.
- L.
- Lacretelle (Cb.), Histoire de l'Assemblée constituante, A., 89.
- Lafond de Ladébat, C.-A., 68.
- Lake's, *Sketches of poetry*, 619.
- Lalande, astronomie des dames, traduite en polonais, 562.
- Lamouroux, Exposition méthodique des genres de l'ordre des polyptiers, 577.
- Lancasterian system (*Manual of the*), 127.
- Lancette. *Voy. Biografia*.
- Langlès, C.-B., 129.
- Langlois, Description historique des maisons de la ville de Rouen, 443.
- Lanjuinais, C.-A., 60. B. 171, 382, 595.
- Mémoires sur la religion, 595.
- Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France, 596.
- Lartigue. *Voy. Cartes*.
- Lascases fils, Plan de l'habitation de Napoléon dans l'île de Sainte-Hélène, 196.
- Laur *Voy. Compas*.
- Laurance, *The book of Henock*, 129.
- Laurent's *Recollections of a classical Tour*, 354.
- Lavington's *Enthousiasm of methodists and Papists*, 556.
- Ledesma, *Catecismo de la moral civil*, 159.
- Legend (*The*) of *Argyle*, 561.
- LÉGISLATION. 152, 208, 368, 425, 451, 564, 598, 635, 648.

- CIVILE (Coup d'œil sur la nouvelle) des Pays-Bas, 162.
- CRIMINELLE (Observations sur plusieurs points importants de notre), par Dupin, A., 60.
- Lelewel, Dernières années du règne de Sigismond-Auguste, 563.
- Lemercier. *Voy.* Louis IX.
- Le Normand, C.-A., 42.
- Lesur. *Voy.* Annuaire.
- Liadières, Jean-sans-Peur, tragédie, 678.
- Liberté de la presse (De la), par J. Bentham, 555.
- En Norwège, loi y relative, 208.
- Loi y relative, rendue par les Cortès d'Espagne, 648.
- LITHOGRAPHIE, progrès de cet art en Russie, 207.
- (Progrès de la) à Stuttgart, 418.
- Litta, Famiglie celebri italiane*, 365.
- LITTÉRATURE Allemande, 149, 150, 211, 212, 562, 566, 568, 572, 574, 619, 636. — Anglaise, 155, 341, 449, 561, 618, 619. — Arabe, 402. — Biblique, 129, 556, 595. — Danoise, 141, 654. — Espagnole, 161, 369. — Française, 102, 111, 174, 188, 191, 192, 193, 595, 594, 595, 597, 445, 446, 540, 600, 609, 610, 678. — Hollandaise, 162, 571. — Italienne, 155, 157, 158, 215, 365, 366, 411, 577, 643, 644. — Norvégienne, 565. — Polonaise, 565. — Russe, 206. — Samscrite, 142. — Turque, 646.
- Italienne (de la), dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, 565.
- Lives (The) of eminent Scotsmen*, 554.
- Llorente (Juan-Antonio) Memoria historica*, 368.
- Apologia catolica del proyecto de constitucion religiosa*, 401.
- C.-B., 159, 567, 578., N. 648.
- Loch (James) Compte rendu des honnifications faites aux domaines du marquis de Stafford, A., 518.
- LOGIQUE, 578.
- Londe, Gymnastique médicale, 380.
- Longévité (Exemple rare de), 404.
- Lorenzo da Ponte (An extract from the life of)*, 127.
- Louis IX en Égypte, tragédie, par Lemercier, 445.
- Luther, inauguration de sa statue colossale à Wittemberg, 637.
- Lymon, Rapport fait à la société d'agriculture de Hampshire, 349.
- M.
- Machine à plonger, de M. Farkas, à Vienne, 209.
- Machines (Des) employées dans diverses fabrications, 47.
- Macnab, Observations on the political, moral and religious state of the civilised world*, 402.
- MAGNÉTISME. *Voyez* Hansteen.
- animal (Expériences sur le), par du Potet, 579.
- Mahul (A.), C.-A., 89. B., 156, 604.
- Annuaire nécrologique, 608.
- Maison de banque de consignations commerciales, établie à Paris, 251.
- Maistre (Joseph de), Considérations sur la France, 600.
- Majo (Angelo). Iliadis fragmenta antiquissima cum picturis*, 567.
- Manuscrit palimpseste, contenant plusieurs fragmens du code Théodosien, 421.
- Manzanarès, Inconvéniens de l'enseignement mutuel, d'après la méthode de Lancaster, 580.
- Marais mouvant de Kilmaleady, en Irlande, 627.
- Maraise (Madame de), Histoire de France, 189.
- Marasquin Mahaleb, 228.
- MAROC, 204.
- Marquis, Fragmens de philosophie botanique, 166.
- Marré. *Voyez* Alfieri.
- Marron, C.-B., 580.
- Martinique, sur les plantes de cette île, 413.
- Massabiau, De l'esprit des institutions politiques, A., 489.
- Massacre des étrangers à Manille, 405.
- MATHÉMATIQUES, 222.
- MÉCANIQUE (Traité complet de) appliquée aux arts, par Borgnis, A., 42.
- MÉDECINE, 159, 165, 215, 553, 558, 569, 403, 410, 554, 590, 592, 655.
- Mélanges de la société littéraire de Bruxelles, 571.

- MÉMOIRES et RAPPORTS de sociétés savantes et d'utilité publique** de l'académie des sciences de Pétersbourg, 156. — De l'académie des sciences de Bruxelles, 161. — De la première classe de l'institut royal des Pays-Bas, 570. — De l'académie de l'histoire d'Espagne, 568. — De l'académie royale des sciences de Caen, 614. — De la société d'agriculture du département du Doubs, 614.
- Rapports** (Premier et second) de la société, pour prévenir la pauvreté de New-York, 68. — (Troisième) de la société biblique américaine, 126. — Annuel du conseil américain pour les missions étrangères, 549. — (Cinquième) de la société de paix de Massachussets, 549. — (Cinquième) de la société d'éducation américaine, 549. — (Troisième) de la société de colonisation américaine, 549. — De l'académie royale des sciences de Rouen, 164. — De la société de médecine de Toulouse, 165. — Transactions de la société royale de Londres, 127.
- MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES et MÉLANGES (I)** : Sur les chèvres de race tibétaine, 5. — Biographie de Shakespeare (Buchon), 15. — Notice sur les sculptures du Parthénon (P. A.), 29. — Dissertation sur le Byssus des anciens (Henry), 241. — Notice sur le conseil de salubrité, établi près la préfecture de police de Paris (E. Salverte), 252. — Observat. sur les revues scientifiques et littéraires anglaises (B.-y.), 449. — Sur les avantages de l'instruction publique chez les Grecs modernes, 455. — Discours prononcé dans la séance publique de l'académie Ionienne, le 15 août 1809 (Ch. Dupin), 456.
- Memoria sulle strade e su' ponti militari*, 155.
- Mère rivale** (La), comédie, par Casimir Bonjour, 258.
- Mersan** (de), Manuel du chasseur, 587.
- Métral** (A.), G. B., 175.
- MEXIQUE** (Mémoires sur la révolution du), par Robinson, 550.
- Michelot**, C.-B., 169. 179. 614. — La rédaction générale des *Nouvelles scientifiques et littéraires*, et les articles signés M.—r.
- Microscope** du professeur Amici, de Modène, 420.
- Mill's elements of political economy*, 151.
- Millar's elements of chemistry*, 128.
- Millin**, hommage décerné à sa mémoire par l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 454.
- Mill's Treatise on Inland navigation*, 549.
- MINÉRALOGIE**, 620.
- Mogols** (Hist. des) et des Tatares, 633.
- MOLDAVIE**, 187.
- Montémont**, Voyage aux Alpes et en Italie, 593.
- Montesquieu**, Esprit de lois, traduit en espagnol, 578.
- Montolieu** (Madame de), Œuvres complètes, 190.
- Montrone, Del Cinismo*, 576.
- Monument** proposé par l'académie des beaux-arts de Madrid, pour éterniser la journée du 9 juillet 1820, où le roi prêta serment à la constitution, 655.
- proposé par la municipalité de Madrid, en l'honneur des victimes de la journée du 2 mai 1808, 655.
- en l'honneur de Bayard, proposé pour orner la ville de Grenoble, 657.
- érigé à Wittemberg en l'honneur de Luther, 657.
- Moore** (Thomas) d'Alicante, Observations sur le crédit public, 567.
- Mora, Discurso, etc.*, 161.
- MORALE**, 289.
- Moratin (Comedias de)*, 619.
- Morghen**. Voyez Gérard.
- Morin**. Voyez Ordinaire.
- Mouline**, Les leçons de la parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal dans l'homme, 564.
- Muller**, graveur. Voyez Jordan.
- Muller** (Jean de), Histoire universelle, traduite en hollandais par Van Kampen, 570.
- MUSÉE** d'histoire naturelle de Bordeaux, 655.
- d'histoire natur. de Genève, 419.
- spécial de copies (Sur la nécessité

de former un), M., 29.  
 Musset-Pathay, Histoire de la vie et  
 des ouvrages de J.-J. Rousseau, A.,  
 102, 111.  
 MYTHOLOGIE du Nord, 209.

## N.

*Nafarrondo*, Memoria presentada u  
*las Cortes*, 567.

NAPLES (Mémoires hist. sur le royaume de),  
 par le comte Orloff, 185, A., 506.

Napoléon Bonaparte (Mémoires de),  
 592.

— (Œuvres de), 592.

— (Documens historiques sur la ma-  
 ladie et la mort de), 592.

— Voy. Garrion-Nisas.

NATATION, 575.

Naufrage de la frégate la Méduse, par  
 Corréard et Savigny, 591.

Necker de Saussure, Voyage en Écosse,  
 574.

NÉCROLOGES : Le comte Chrétien de  
 Stolberg, à Eckernforde, dans le  
 duché de Schleswig, 209. — L'abbé  
 Simeone Assemani, à Padoue, 214.

— Marchena, en Espagne, 214. —  
 Carle Vanloo, peintre français, 259.

— Godefroy, naturaliste français,  
 massacré à Manille, 405. — Arthur

Young, secrétaire du conseil d'agri-  
 culture de Londres, 411. — C. L.

Buch, à Munster, 418. — Weber,  
 maître de chapelle du roi de Prusse,

418. — Achard, de l'Académie des  
 sciences de Berlin, 419. — Le comte

L. E. Corvetto, à Gènes, 421. —  
 F. L. Gili, à Rome, 422. — Lefè-

vre-Boschard, à Saint-Quentin, 447.

— Th. Thaarup, poète danois, à  
 Copenhague, 654. — Le docteur

Franck, à Vienne, 658. — C. A. Gé-  
 rard, conseiller des finances, à Ber-

lin, 658. — Le professeur Voss, à  
 Halle, 658. — J. T. Hermes, surin-

tendant ecclésiastique, à Breslau,  
 659. — J. A. Rossmæler, graveur, à

Leipsick, 659. — Lechevalier Pe-  
 cheux, peintre, à Turin, 646. —

Madame Lerebours, à l'Arche, près  
 de Mans, 679.

NEWFOUNDLAN (Terre-Neuve), colonie  
 antique, 404.

Nicolini (Giuseppe), auteur dramati-  
 que italien, 215.

Noblesse (De la) en Norwège, par  
 Heiberg, 158.

NOMINATIONS ACADÉMIQUES : Ph. Gol-  
 béry, à Colmar; John, à Berlin;

Haas, Hepp, Richard et Engelhardt,  
 à Strasbourg, 429. — Savigny, à Pa-

ris, 450. — Buchner, à Landshut, 656.

— Liadières, 658. — Grange, 659.

NORWÈGE, 158, 207, 564.

Nota, auteur dramatique italien, nou-  
 velle publication de ses œuvres,  
 645.

NOUVELLE-HOLLANDE, 621.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES  
 (IV.) : Allemagne, 209, 415, 655.

— Cap de Bonne-Espérance, 205.

Chine, 201. — Danemarck, 209, 654.

— Égypte, 410. — Espagne, 214,  
 425, 648. — États-Unis, 197, 405,

404, 620. — France, 216, 426, 655. —  
 Grande-Bretagne, 204, 410, 627. —

Iles Arctiques, 620. — Ile de Ceylan,  
 404. — Iles Philippines, 405. — Iles

Sandwich, 405. — Indes orientales,  
 201, 202, 621. — Italie, 212, 419,

645. — Maroc, 204. — Norwège, 207.

Nouvelle-Hollande, 621. — Nubie,  
 625. — Paris, 221, 429, 665. — Pays-

Bas, 215, 655. — Perse, 404. — Por-  
 tugal, 424. — Russie, 206, 655. —

Sierra-Leone, 202. — Suède, 207,  
 415, 654. — Suisse, 419, 659. — Tur-

quie, 425, 646. — Turquie-Asiatique,  
 404.

NUBIE, 625.

NUMISMATIQUE, 568.

*Nummi Muhamedani qui in acad.*  
*imperialis scientiarum musco asia-*  
*tico asservantur*, 655.

Nyerup et Krafft, Dictionnaire des au-  
 teurs danois, 141.

— *Catalogus librorum samscritano-*  
*rum, quos bibliotheca universita-*  
*tis Hafniensis vel dedit, vel para-*  
*vit N. Wallich*, 142.

## O.

Oelsner, Dissertation sur Mahomet,  
 traduit en hollandais, 580.

ŒUVRES COMPLÈTES de madame de  
 Staëk 88, 540; — de madame de

- Montolieu, 190; — de madame de Grafigny, 395.  
 — choisies de Fénelon, 174.  
 — — — de Camille Jordan, 445.  
 Oiseaux (Les) et les fleurs, en arabe, publiés par Garcin, 402.  
 Ophthalmiste, ou l'ami de la vue, 162.  
 Opoix, De l'amie dans la veille et dans le sommeil, 591.  
 OPTIQUE, 420.  
 Oracle de Delphes, par F. Torriceni, 565.  
 Ordinaire (J. J.), Application de sa méthode d'enseignement dans l'institution de M. Morin, 250, 675.  
 Ordre, Les exilés de Parga, 192.  
 Orloff (Le comte), Mémoires historiques sur le royaume de Naples, publiés par Amaury Duval, A., 506.  
 — B., 185.  
 Os (Action des) employés comme engrais, 227.  
 Ossemens fossiles (Recherches sur les), par Cuvier, 579.  
 — humains, découverts sur les bords du Scioto dans l'état de l'Ohio, 197.  
 Ouin, De l'exportation et de l'importation des grains, 179.
- P.
- Palissot de Beauvois, Flore d'Oware et de Benin, 168.  
 Pamphleteer (The), 555.  
 Panorama d'Athènes, 445.  
 Parcau, *Lucius, sive navigantes*, 580.  
 PARIS, 221, 252, 429, 665.  
 Pariset (Madame), Manuel de la maîtresse de maison, 189.  
 Parry's Voyage for the discovery of a north west passage, 558.  
 Parthenon (Sur les sculptures des frontons du), M., 29.  
 Pasero, Note sur la véritable interprétation d'une loi italienne, 178.  
 Pauvreté, ses causes et les moyens employés à New-York pour la prévenir, A., 68.  
 PAYS-BAS, 161, 215, 569, 580, 655.  
 PEINTURE. Voyez DESSIN.  
 Pélerin (Le) à Dobromil, suite, 565.  
 PERSE, 186, 404.  
 Peste (Histoire de la) qui s'est mani-
- festée à Malte, Gozo, etc., par J. D. Tully, 554.  
 Philibet, roman poétique, par C. Grattan, A., 541.  
 PHILOLOGIE, 136, 144, 157, 255, 357, 360, 361, 367, 416, 454, 570, 575, 580, 655.  
 Philosophe (Le) en voyage, opéra, par de Kock, 446.  
 PHILOSOPHIE, 171, 175, 581, 402, 411, 576, 580, 605.  
 PHYSIQUE, 206, 576, 645.  
 — élémentaire de Biot, 585.  
 — — — — — de Haüy, 585.  
 Phytographie médicale, par J. Roques, 576.  
 Pierre-le-Grand, tragédie polonaise, par Szumski, 564.  
 Planard. Voy. Emma.  
 POÉSIE, 158, 161, 162, 192, 195, 571, 565, 565, 568, 609, 619, 654.  
 — DRAMATIQUE, 158, 165, 215, 597, 445, 446, 565, 577, 619, 654, 678.  
 Poésies (Recueil annuel de) de la société littéraire de Bruxelles, 162.  
 — de Falamonica, 645.  
 Poètes célèbres de l'Italie, collection de leurs œuvres, faite sous la direction de W. Roscoe, 411.  
 Polémique littéraire, 209.  
 POLITIQUE, 132, 138, 146, 159, 160, 161, 178, 187, 214, 289, 355, 367, 592, 489, 578, 597, 598, 600, 605, 604, 605, 648.  
 Politz, *Umriss der Geschichte des Preussischen Staats*, 565.  
 POLOGNE, 156, 562.  
 Polypiers. Voy. Lamouroux.  
 Pompei. Voy. Corse.  
 Pont en chaînes sur la rivière Merrimack, aux États-Unis, 620.  
 — de Louis XVIII à Bordeaux, 656.  
 — du même nom, à Saint-Sever, 656.  
 Population de la Turquie, 423.  
 Porcelaine (Fabrique de) dans le département de la Haute-Vienne, 426.  
 PORTUGAL, 424.  
 Potet, Expériences sur le magnétisme animal, 579.  
 Pougens (Ch.), Vocabulaire de mots anciens, tombés en désuétude, 676.  
 — Lettres de Sosthène à Sophie, 678.



- Pouqueville, voyage dans la Grèce, A., 331.
- Price's (David), *Chronological retrospect*, 355.
- Peigné, Précis de la vie de Jésus-Christ, 383.
- PRIX PROPOSÉS : par l'académie royale de Londres, 206; — par la société d'instruction publique de la Corse, 219; — par la société des lettres, etc., de Metz, 219; — par la société de pharmacie de Paris, 226; — par l'académie roy. des sciences usuelles d'Erfurt, 414; — par l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 432; — par l'université de Copenhague, 634; — par la société pour l'encouragement des arts de Genève, 659; — par l'académie des beaux-arts de Milan, 645; — par l'académie zélandaise des sciences, 654; — par l'académie des sciences d'Amiens, 658; — par la société d'émulation de Cambrai, 659; — par l'académie des sciences de Toulouse, 661; — par la société d'agriculture de Toulouse; 662; — par l'académie française, 666; — par l'académie des beaux-arts de Paris, 667.
- DÉCERNÉS : par l'académie des inscriptions, etc. de Paris, 451, 452; — par l'académie des beaux-arts de Paris, 456, 668; — par l'université de Paris, 440; — par l'académie zélandaise des sciences, 655; — par l'académie des sciences d'Amiens, 657; — par la société d'émulation de Cambrai, 658; — par l'académie des sciences de Lyon, 659; — par la société académique de Nantes, 660; — par la société libre d'émulation de Rouen, 660; — par l'académie française, 666.
- Prophètes (Les), nouvellement traduits de l'hébreu, par Agier, 593.
- PSYCHOLOGIE, 591.
- Publiciste (Science du), par Fritot, 597.
- R.
- Rabaut-Saint-Étienne, Précis de l'histoire de la révolution française, 388.
- le vieux Cévenol, 395.
- Rameye, Voy. Télescope.
- Rancé Voy. Retour.
- RAPPORTS de Sociétés savantes, Voy. MÉMOIRES.
- Raymond's, *Thoughts on political economy*, 550.
- Réclamation de priorité du docteur Forni à Turin, relativement à la découverte de l'identité du fluide magnétique, 645.
- Reid's *Essays on hypochondrias*, 355.
- RELIGION. Voy. THÉOLOGIE.
- (Mémoires sur la), par Lanjuinais, 595.
- Retour (Le), ou l'oncle et le neveu, comédie, par Rancé, 445.
- Revue (Observ. sur les), scientifiques et litt. anglaises, M., 449.
- Reynier (L.), Lettre à M. Jullien relatif. au Byssus des anciens, 642.
- Rivera, *Saggio sui rapporti*, etc., 155.
- Robert, Tableaux des intérêts, 170.
- Robinson's, *Memoirs of the Mexican revolution*, 550.
- Rolland de Villargues, Voy. Substitutions.
- Romains (Esquisse des mœurs domestiques des anciens), 555.
- ROMANS, 191, 341, 394, 561, 610, 618, 656.
- ROME (Déblaiement et excavations du Forum de), 421.
- Roques, Phytographie médicale, 576.
- Rousseau (Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J.), A., 102, 111.
- Honneurs rendus à sa mémoire à Genève, 419.
- Runes allemands (Sur les), par Grimm, 570.
- Russel's *Essay on the history of the english government and constitution*, 152.
- Russie, 156, 206, 357, 653.
- S.
- Saez, sur la valeur des monnaies dont on faisait usage en Castille sous le roi Henri IV, 368.
- Sages-femmes, sur leur emploi en chirurgie, 149.
- Salaberry, Essais sur la Valachie et la Moldavie, 187.

- Salamandre (Nouvelle espèce de) — des sciences natur. de Halle, 210.  
trouvée en Italie, 419. — d'écon. rurale de Stuttgart, 414.
- Salfi, C.-A., 76, 306. — pour Peneouragement des arts de Genève, 659.
- Salverte (Eusèbe), C.-M., 252. — bourbonnienne, de Naples, 645.
- Sanderson, Biographie des signataires de la déclaration d'indépendance, 554. — académique, de Nantes, 660.
- Sauvages, Dictionnaire languedocien français, 606. — de médecine, de Toulouse, 165.
- Scarron, Le roman comique, 610. — d'agriculture, de Toulouse, 662.
- Schlegel (Aug. Guil.), *Specimen novæ typographiæ indicæ*, 196. — des sciences et arts, de Strasbourg, 427.
- Schwartzkopf. Voy. Droit public. — des lettres, sciences et arts, de Metz, 219.
- Schweighæuser (G.), *Die Stufen der Bildung*, 562. — libre d'émulation, de Rouen, 660.
- Scrittori d'Italia. Voy. *Ugoni*. — d'émulation, de Cambrai, 658.
- SCULPTURE, 215, 599, 657, 657. — de l'instruction publique de la Corse, 219.
- Sculptures (Sur les) des frontons du Parthenon, M., 29. — de pharmacie, de Paris, 226.
- Ségur, Histoire de France, 676. — de la morale chrétienne, à Paris, 668.
- Sempere Guarinos, *Bibliotheca española economico-politica*, 579. — BIBLIQUE aux États-Unis, 126. (Voy. aussi le mot ACADEMIE.)
- Senée, De l'histoire, etc., 605. Source de bitume découverte au nord-ouest du Duck-Creek aux États-Unis, 197.
- De signis, 605. SOURDS-MUETS (instruction des) à Philadelphie, 200.
- Serres chauffées par la chaleur des écuries, 205. — (Institution des) à Rodez (Aveyron), 427.
- Shakespeare (Biographie de), M., 15. Souscription proposée pour l'hospice du Saint-Bernard, 640.
- Shelly (Mad.). Voy. Frankenstein. Southey. Voy. Wesley.
- Sickler. Voy. Homère. Staël (Mad. de), Œuvres complètes, 188, A., 540.
- SIERRA-LEONE, accroissement de la population et de la prospérité de cette colonie, 202. Stafford. Voy. Loch.
- Signis (De), *sive de signorum in ideis generandis vi ac potestate*, 605. Stapfer, C.-A., 495.
- Simons-Candeille, Agnès de France, 594. Starings *Gedichten*, 371.
- Sismondi (J.-C.-L. de), C.-A., 518. Stassart, C.-B., 161.
- Smith, Journal tenu pendant un voyage à Congo, 158. STATISTIQUE, 159, 182, 202, 411, 415, 425.
- Société pour prévenir la pauvreté de New-York, A., 68. — littéraire de Russie, 206.
- géologique américaine, 197. *Stober, Griechenlands Erwachen*, 619.
- asiatique, de Calcutta, 202. *Strahlmans Finnische Sprachlehre*, 557.
- littéraire, de Ceylan, 404. Strixner, Collection lithographiée de tableaux de l'ancienne école allemande, 418.
- roy. de Londres, 127. Style des orientaux, 656.
- Des Missionnaires, de Londres, 206. Substitutions (Des) prohibées par le code civil, par Rolland de Villargues, 177.
- d'encouragement, de Londres, 205. Sucre, sa propriété anti-vénéneuse, 215.
- de Londres, pour la conversion des Bohémiens errans en Europe, 629. SÈDE, 207, 415, 654.
- philosophique de Cambridge, 206. SUISSE, 152, 564, 419, 495, 575, 659.
- royale de Dublin, 627. — littéraire dite *Humanists Gesellschafft*, de Berlin, 211.

## T.

- Tablas chronologicas*, 580.  
 Tableaux chronométriques, par Goffaux, 385.  
 Tactique électorale à l'usage de l'opposition, 603.  
 Taillandier, C.-A. 289, B. 152.  
*Tasso (Torquato), Lettere e versi*, 157.  
 TECHNOLOGIE, 205, 219, 559.  
 Télescope perfectionné par M. Hammeys, à Aberdeen, 204.  
 Térèce (Comédies de), traduites en vers français, par Bergeron, 162.  
 Ternaux (Lettre de M.), membre de la chambre des députés, à ses correspondans, 604.  
 Testament (Texte grec du nouveau), par Valpy, 556.  
 Théâtre de M. J. Chénier, 597.  
 — romain (Ruines d'un), découvertes près de Mandeure (Doubs), 216.  
 THÉÂTRES de Paris, 238, 443, 678.  
 Thénard, *Traité de chimie élémentaire*, 169.  
 THÉOLOGIE, RELIGION ET CULTES, 129, 355, 364, 565, 585, 400, 401, 403, 556, 595, 596, 629, 635.  
*Thesmophoriis (De). disseruit Augustus Wellauer*, 560.  
 Thiébaud de Berneaud, C.-N., 670.  
 Thiessé (Léon), C.-A., 111.  
*Thrige, Historia Cyrenes*, 357.  
 Toile de Momie, portant des caractères égyptiens qui paraissent être la marque de l'étoffe, 674.  
 Τοις Κραταίσις της Ευρωπης Βασιλευσι, 605.  
 Torombert, Exposition des principes, ou Classification des sciences, etc., 171.  
*Torrigeni, L'oracolo di Delfo, etc.*, 365.  
 Tour de Londres (Histoire et antiquités de la), par Bailey, 62.  
 Traductions nouvelles, en allemand, des classiques grecs et latins, 212.  
 Tragédies de C. della Valle, duc de Ventignano, 158.  
*Transactions (Philosophical), of the royal society of London*, 127.  
*Treschow, Lovgivnings-Principies*, 564.

Tully. Voy. Peste.  
 TURQUIE, 423, 646.  
 — ASIATIQUE, 404.  
 TYPOGRAPHIE, 196.

## U.

Ugoni (Camillo) propose la continuation de l'ouvrage biographique (*Scrittori d'Italia*) du comte G. M. Mazzuchelli, 212.  
 — *Della letteratura italiana*, 365.  
 UNIVERSITÉS : de Transylvanie, à Lexington, 198; — de Breslau, 414; — de Copenhague, 634; — d'Erlangen, 656.  
 URBANOGRAPHIE (Cours d'), par Chemin Dupontès, 186.

## V.

VALACHIE, 187.  
*Valdes, Metodo de cuenta y razon*, 567.  
*Valle (Cesare della), Tragédie*, 158.  
*Valpy's, Greek testament*, 556.  
 Van Campen, Histoire des lettres et des sciences dans les Pays-Bas, 571.  
 — Voy. Müller.  
 Velasquez, Interprétation des alphabets dont on faisait usage pour les légendes des monnaies anciennes d'Espagne, 368.  
*Venturi, Memorie et lettere inedite*, 155.  
*Vargas, Diccionario geografico*, 159.  
 Ville nouvelle (Fondation d'une) dans la contrée de Macquaire, (Nouvelle-Hollande), 625.  
 Vocabulaire bohémien, du professeur Palkowitsh, 635.  
 Volney, Les ruines, 175.  
 VOYAGES dans l'intérieur de l'Amérique, par Harmon, 554.  
 — du missionnaire anglais Campbell, dans l'intérieur de l'Afrique, 410.  
 — à Congo, par Smith, 158.  
 — en Arménie et en Perse, par Joubert, 186.  
 — dans la Grande-Bretagne, par Ch. Dupin, deuxième partie, 171.  
 — en Écosse, par Necker de Saussure, 574.  
 — dans le nord de l'Allemagne, par Hodgskin, 131.

- aux Alpes et en Italie, par Monté-  
mont, 595.
- aux Alpes maritimes, par F. E. Fo-  
deré, 592.
- dans le royaume de Naples, par  
Keppel Craven, 354.
- dans la Grèce, par Pouqueville,  
A., 331.
- en Grèce, par P. E. Laurent, 354.
- souterrain, par Bory de Saint-Vin-  
cent, 586.
- dans les Montagnes maudites, par  
Léon Dufour, 586.
- DE DÉCOUVERTES du capitaine anglais  
W. Parry, 558; —du commandant  
russe Vasilieff, 621; —du lieutenant  
King de la marine anglaise, 622.
- SCIENTIFIQUES: de MM. Waddington  
et Hanburg, en Égypte, 410; —  
du jeune Witte, en France et en  
Angleterre, 441; —de plusieurs sa-  
vans américains, aux îles Arctiques,  
620; du colonel Francklin, aux In-  
des orientales, 621; —de M. Cail-  
liaud, en Nubie, 623, 626.
- W.
- Walkenaer, Recherches géographi-  
ques sur l'intér. de l'Afrique, 185.
- Warner's (Richard), *Miscellanies*,  
356.
- Was ist der Zeitgeist? 146.
- Weyland, Pensées de Jean Paul  
Richter, 371.
- Wellauer, *Voy. Thesmophories*.
- Wesley (Vie de), par R. Sonthey,  
554.
- William, G.-A., 534.
- Wurtemberg, statistique de ce royau-  
me, 415.
- Y.
- Yongg (Arthur), Notice biographi-  
que, 411.
- Z.
- Zoogène (Substance appelée), obser-  
vations sur cette prétendue décou-  
verte, 670.
- ZOOLOGIE, 411, 419.

FIN DE LA TABLE DU ONZIÈME VOLUME.

### ERRATA.

Page 19, ligne 26, *Sonthampton*, lisez: *Southampton*; — p. 65, l. 19, *Sydney*, lisez: *Sidney*; — p. 152, l. 24, *l'auteur ne décidait point la négative*, lisez: *se décidait pour la négative*; — p. 153, l. 26, *composé*, lisez: *comparé*; — *ibid.* l. 23, *la bibliothèque royale de Paris possède vingt-quatre manuscrits du Digeste*, lisez: *La bibliothèque de Paris possède vingt-quatre manuscrits des Institutes de Justinien, dont neuf avec le texte seul et quinze avec des gloses; elle a, en outre, plus de quarante manuscrits du Digeste*; — p. 161, l. 25, *miscelanea*, lisez: *miscellanea*; — *ibid.*, l. 35, *Llorent*, lisez: *Llorente*; — p. 172, l. 24, *Barron*, lisez: *Bacon*; — p. 20, l. 13, *Magpour*, lisez: *Nagpour*; — *ibid.*, l. 17, *Sangor*, lisez: *Saugor*; — p. 296, l. 21, *Londrrs*, lisez: *Londres*; — *ibid.*, l. 28, *L. L. B.*, lisez: *L. S. B.*; — p. 207, l. 5, 6, 7 et 8, *bibliothèques*, lisez: *maisons de librairie*; — p. 218, l. 15, *SoPI*, lisez: *SoRI*; — p. 224, l. 27, *les caractères*, lisez:

## SUITE DE L'ERRATA.

les écritures ; — p. 233, l. 12 et 16, *Borry de St.-Vincent*, lisez : *Bory de St.-Vincent* ; *ibid.*, dernière ligne, *propriété*, lisez : *prospérité* ; — p. 239, l. 33, *charmante*, lisez : *chantante* ; — p. 242, au bas de la page, 31<sup>e</sup> cahier, lisez : 32<sup>e</sup> cahier ; — p. 254, l. 20, à *ferme*, lisez : *en ferme* ; — p. 261, l. 19, *efforts*, lisez : *effets* ; — p. 262, l. 15, *ne se remplisse*, lisez : *se remplisse* ; — p. 270, l. 22, *intitutions*, lisez : *instructions* ; — p. 301, l. 4, *la première nous qui offrira*, lisez : *nous offrira* ; — p. 341, l. 6, *Gayot*, lisez : *Guyot* ; — p. 351, l. 56, *Vadjal*, lisez : *Vadjah* ; — p. 351, l. 14, *Hiati*, lisez *Haïti* ; — p. 352, l. 4, *forquhar*, lisez *farghar* ; — p. 357, l. 10, *Madiolani*, lisez : *Mediolani* ; — p. 369, l. 8, *Tovellanoz*, lisez : *Jovellanoz* ; — p. 430. l. 33, *du 50*, lisez : *du 50* ; — p. 572, l. 18, 1200, lisez : 200 ; — p. 577, l. 28 et 29, *par le comte Beniowski, celle d'une comédie de Kotzebue*, lisez : *celle du comte de Beniowski, comédie de Kotzebue* ; — p. 617, l. 21, *Champvaus*, lisez : *Champvans* ; — p. 663, l. 33, *passage des bateaux*, lisez : *pesage des bateaux* ; p. 672 et 673, *sir Henry*, lisez : *M. Sirhenry*.

2 FEB. 95



---

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.



## Avis

POUR LES AMIS DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

---

Un Anglais, homme de lettres, établi à Paris, devenu l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, désirant, d'après le plan et le but de ce recueil, faciliter les communications scientifiques et littéraires entre l'Angleterre et la France, offre de faire parvenir à Paris tous les livres anglais qui lui seront demandés, au même prix pour lequel ils se vendent à Londres, et de les fournir du 10 au 15 de chaque mois, pourvu que les demandes aient été faites avant le 20 du mois précédent. Les personnes qui voudront se procurer des livres anglais par cette voie, devront joindre à leur demande, adressée au *Bureau central de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18*, le montant des ouvrages, et les faire réclamer à la même adresse, dans le terme indiqué; dans le cas où les ouvrages demandés ne seraient point arrivés, l'argent déposé serait rendu, à moins qu'on ne voulût attendre l'envoi du mois suivant.

*Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.*

|                                                    |                                                            |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>Aix-la-Chapelle</i> , Laruelle fils.            | <i>Londres</i> , Dulau et comp., —<br>Trelluttel et Würtz. |
| <i>Amsterdam</i> , G. Dufour.                      | <i>Madrid</i> , Dennée, — Perès.                           |
| <i>Arau (Suisse)</i> , Sauerlander.                | <i>Milan</i> , Giégler, — Vismara.                         |
| <i>Berlin</i> , Schelesinger.                      | <i>Moscou</i> , Gautier, — Ris.                            |
| <i>Berne</i> , Chas, au cabinet littér.            | <i>Naples</i> , Borel.                                     |
| <i>Breslau</i> , Th. Korn.                         | <i>Neuchâtel (Suisse)</i> , Grester.                       |
| <i>Bruxelles</i> , Lecharlier.                     | <i>Nouvelle-Orléans</i> , Jourdan.                         |
| <i>Bruges</i> , Bogaërt, — Dumortier.              | <i>Palerme (Sicile)</i> , Pedonne et<br>Muratori.          |
| <i>Florence</i> , Piatti.                          | <i>Pétersbourg</i> , Saint-Florent, —<br>Graeff.           |
| <i>Fribourg (Suisse)</i> , Aloise Eg-<br>gendorff. | <i>Tubingen</i> , Cotta.                                   |
| <i>Francfort-sur-Mein</i> , Schaeffer.             | <i>Turin</i> , Bocca.                                      |
| <i>Genève</i> , J.-J. Paschoud.                    | <i>Varsovie</i> , Glucksberg, — Za-<br>vadsky.             |
| <i>Lausanne</i> , Fischer.                         | <i>Vienne (Autriche)</i> , Gerold.                         |
| <i>Leipsich</i> , Grieshammer.                     |                                                            |
| <i>Liège</i> , Jalbau père.                        |                                                            |
| <i>Lisbonne</i> , Paul Martin.                     |                                                            |

**COLONIES.**

*Guadeloupe (Pointe-à-Pitre)*, Piolet aîné.  
*Île de France (Port-Louis)*, E. Burdet.

**ON SOUSCRIT AUSSI A PARIS,**

AU BUREAU DE RÉDACTION, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18;  
ou doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins  
et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires,  
Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

CHEZ TREUTTTEL ET WÜRTZ, rue de Bourbon, n° 17;  
REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;  
MÉNÉZIEUX aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;  
EYMERY, rue Mazarine, n° 30;  
RORÉ ET ROUSSEL, rue Pavée-Saint-André, n° 9;  
BAUDOIN frères, rue de Vaugirard, n° 36;  
CHASSERIAU ET HÉCART, rue de Choiseul, n° 3;  
DELAUNAY, PÉLÉCIER, CORRÉARD, au Palais-Royal;  
Madame CELLIS, rue du Cherche-Midi, n° 4;  
Madame CAMILLE-DEPRENE, rue du Marché-Saint-  
Honoré, n° 4;

A LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE tenu par M. Gautier, ancien  
militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal.

AU CABINET SPÉCIAL D'AFFAIRES, pour la littérature, les sciences  
et les arts, place des Victoires, n° 5;

Aux Cercle et Salon littéraires, rue Neuve-des-Petits-Champs,  
n° 5, au premier.

*Nota.* Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi  
chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 25; EYMERY, rue  
Mazarine, n° 30, et RORÉ et ROUSSEL, rue Pavée-Saint-André-  
des-Arcs, n° 9.









